
U d'/of OTTAWA
39003002730451

LES

ORIGINES DIPLOMATIQUES

DE

LA GUERRE DE 1870-1871

LES ORIGINES DIPLOMATIQUES DE LA GUERRE DE 1870-1871

RECUEIL DE DOCUMENTS

PUBLIÉ

PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

TOME XXVIII

1er-15 JUILLET 1870



PARIS

HENRI CHARLES-LAVAUZELLE, ÉDITEUR

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 124

IMPRIMERIE NATIONALE

1931

LES

ORIGINES DIPLOMATIQUES

DE

LA GUERRE DE 1870-1871.

JUILLET 1870[1].

(1er-15.)

1er juillet.. Dans la soirée : La candidature Hohenzollern est connue officieusement à Madrid.

Dans la nuit du 1er au 2 : Retour de Prim à Madrid. (Il en était parti le 25 juin pour sa propriété des Monts de Tolède.)

Dans la soirée : Benedetti quitte Berlin pour Wildbad.

2 juillet... Du 2 au 4 : Mission de l'Archiduc Albert à Varsovie. Son entretien avec le Tsar.

Madrid. Réunion du Conseil des Ministres. Prim leur soumet la candidature Hohenzollern.

Paris. Dans la soirée : La *Gazette de France* annonce la candidature Hohenzollern.

Bruxelles. Formation d'un nouveau Cabinet belge présidé par le Baron d'Anethan.

3 juillet... L'Agence Havas confirme officiellement la nouvelle de la candidature Hohenzollern.

Mercier de Lostende annonce la candidature par un télégramme reçu à midi 30 et envoie Bartholdi à Paris.

[1] Pour la période critique qui a précédé la déclaration de guerre, les questions d'heures ont une extrême importance. Celles que nous indiquons ici résultent soit de télégrammes, soit de témoignages contemporains. On en trouvera la justification dans les textes publiés et dans les notes. Nous avons estimé utile de les indiquer, encore que quelques-unes d'entre elles exigeraient pour être fixées en toute certitude des preuves positives que nous n'aurons sans doute jamais.

IMPRIMERIE NATIONALE.

4 juillet... Le *Constitutionnel* publie une note officieuse sur la candidature Hohenzollern.

Berlin. Au début de l'après-midi : Entrevue de Le Sourd et de Thile.

Paris. Entre 6 et 7 heures du soir : Au Quai d'Orsay, entrevue de Gramont et d'É. Ollivier avec Werther.

Espagne. Dans la nuit du 4 au 5 : Conseil de la Granja, sous la présidence de Serrano. Le Conseil désigne Léopold de Hohenzollern comme candidat au Trône d'Espagne, et décide de convoquer les Cortès pour le 20 juillet.

Londres. Remaniement du Cabinet anglais : Granville, Ministre des Affaires étrangères; Kimberley, Ministre des Colonies; Halifax, Ministre du Sceau privé; Forster, admis à siéger dans le Cabinet.

Du 4 au 6 : Benedetti séjourne à Coblenz, où résidait la Reine Augusta. Le 6, il arrive à Wildbad.

5 juillet... Vers 10 heures, à Saint-Cloud : Entretien de l'Empereur, de Gramont et d'É. Ollivier. Gramont est chargé de rédiger une déclaration pour les Chambres.

A la fin de la matinée : Gramont reçoit Metternich.

Dans l'après-midi, au Corps législatif : Cochery dépose une demande d'interpellation sur la candidature Hohenzollern. La discussion en est fixée au lendemain.

5 heures du soir : Départ de Werther pour Ems.

6 juillet... Paris et Saint-Cloud. Dans la matinée : Réunion des Ministres à Saint-Cloud. Approbation de la déclaration de Gramont.

Dans l'après-midi : Séance du Corps législatif. Gramont donne lecture de la déclaration. Cochery retire son interpellation. Intervention de Crémieux, de Glais-Bizoin, d'Ernest Picard, de Barthélemy-Saint-Hilaire, d'Émile Ollivier et d'Emmanuel Arago. La Chambre n'engage pas le débat, et revient à la discussion du budget.

A 2 heures : Olozaga est reçu par l'Empereur à Saint-Cloud.

A la fin de l'après-midi : Metternich reçu par l'Empereur à Saint-Cloud. Entretien de Metternich avec l'Impératrice, puis, à son retour de Saint-Cloud, avec É. Ollivier.

Ems. Arrivée de Werther dans la matinée.

Première démarche de Guillaume Ier auprès du Prince Antoine de Hohenzollern dans le sens de la renonciation. (Sa lettre, et la lettre d'Abeken au Prince.)

Madrid. Circulaire de Sagasta sur l'attitude du Gouvernement espagnol dans l'affaire Hohenzollern.

Lettre de Prim à Léopold de Hohenzollern pour lui notifier la décision du Conseil de la veille. (Peut-être est-elle du 7.) Elle est remise au Contre-Amiral Polo de Bernabe, qui dut partir de Madrid le lendemain ou le surlendemain.

7 juillet... Paris et Saint-Cloud. Sur l'initiative de Benedetti, Gramont lui télégraphie de se rendre de Wildbad à Ems. — Bartholdi dîne à Saint-Cloud. Napoléon III le charge d'une démarche auprès de Serrano.

Berlin. Circulaire de Thile aux États allemands pour dégager la responsabilité du Gouvernement prussien dans l'affaire Hohenzollern, et notifier qu'il la considère comme une affaire personnelle entre l'Espagne et les Princes.

Madrid. Dans la nuit du 7 au 8, la Commission permanente des Cortès décide, par huit voix contre trois, de convoquer les Cortès pour le 20, et de leur proposer la candidature Hohenzollern.

8 juillet... Bartholdi quitte Paris pour retourner à Madrid.

Entretien de Metternich avec Gramont.

Benedetti, après avoir rencontré à Coblenz Bourqueney, porteur des instructions de Gramont, arrive avec ce dernier à Ems, à 11 heures du soir.

Berlin. Début de la campagne de la presse officieuse allemande sur l'affaire Hohenzollern (en particulier la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la *Gazette nationale* et la *Gazette de la Croix*).

Serrano revient à Madrid.

9 juillet... Paris. Démarche prescrite à Mercier de Lostende auprès de Serrano par Gramont, confirmation officieuse de celle prescrite par l'Empereur à Bartholdi.

Arrivée de Vimercati à Paris.

Ems. Dans l'après-midi : Entretiens de Benedetti avec Werther, puis avec Guillaume Ier (à 3 heures).

Berlin. Démarches de Loftus et de Münch auprès de Thile.

Londres. Réunion du Conseil des Ministres (l'affaire Hohenzollern et la déclaration de Gramont).

Madrid. Réunion des Ministres. — Entretien de Mercier et de Serrano. (Serrano est prêt à envoyer une personne de confiance à Sigmaringen pour proposer le désistement du Prince Léopold, mais avec le consentement de Prim.)

Florence. Deux interpellations sont déposées à la Chambre des Députés, l'une par Miceli et Oliva sur la question romaine, l'autre par Nicotera et Corte sur l'attitude de l'Italie dans l'affaire Hohenzollern.

10 juillet... Paris et Saint-Cloud. Dans la matinée : 8 h. 35 : Strat, chargé d'une intervention officieuse par Olozaga et par l'Empereur auprès des Princes de Hohenzollern, quitte Paris pour se rendre à Sigmaringen.

9 heures : Vimercati est reçu à Saint-Cloud par Napoléon III.

Dans l'après-midi : Réunion des Ministres aux Affaires étrangères. Envoi de Daru à Benedetti.

Ems. Dans la matinée : Arrivée de la réponse du Prince Antoine à la lettre du Roi du 6. Le Roi prescrit la réunion du Conseil des Ministres à Berlin.

Nouvelle démarche du Roi à Sigmaringen, et envoi du Colonel Strantz, porteur d'une lettre au Prince Antoine.

Dans l'après-midi, à 3 h. 10 : Départ de Strantz pour Sigmaringen.

Dans la soirée : Conversation de Benedetti avec Werther, puis sa rencontre et sa conversation avec le Roi.

Berlin. Retour de Roon.

Madrid. Arrivée de Bartholdi dans la matinée.

Entretien de Prim et de Serrano. Mission officieuse du général Lopez Dominguez auprès des Princes de Hohenzollern.

A 5 h. 30 : Lopez Dominguez quitte Madrid. (Il arrive le 12 à Paris.)

Vienne. 4 h. 30 : Départ de Bourgoing, envoyé par Cazaux à Gramont.

Saint-Pétersbourg. Départ de Gortchakoff pour Berlin et Wildbad. Il est accompagné par Reuss, Ambassadeur de Prusse à Saint-Pétersbourg.

11 juillet... Paris. A 2 heures : Séance du Corps législatif. Déclaration de Gramont. Intervention d'Emmanuel Arago.

A 6 heures du soir : Lettre d'É. Ollivier à l'Empereur sur l'attitude de la Droite à la Chambre des Députés.

Ems. Guillaume Ier enjoint à Bismarck de venir à Ems.

Entre 10 heures et 1 heure : Entrevue de Benedetti et du Roi.

4 heures : Arrivée de Daru venant de Paris.

A la fin de l'après-midi : Départ de Bourqueney et de Werther pour Paris.

Berlin. Dans l'après-midi : Conseil des Ministres. Envoi d'Eulenbourg à Ems. Rappel de Moltke.

Télégramme circulaire de Thile aux Gouvernements allemands sur l'attitude de la Prusse dans l'affaire Hohenzollern.

Télégramme de Thile aux États du Sud sur le danger de guerre et sur le *casus fœderis.*

Sigmaringen. Vers 7 heures du soir : Arrivée de Strat.

Dans la nuit du 11 au 12, vers 1 heure du matin : Arrivée de Strantz. — La renonciation est décidée dans la nuit du 11 au 12.

Londres. Débat sur l'affaire Hohenzollern à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords. Déclarations d'Otway et de Gladstone aux Communes, de Granville aux Lords.

Madrid. Réunion du Conseil des Ministres.

Florence. Déclarations de Visconti-Venosta à la Chambre des Députés en réponse aux interpellations déposées le 9.

12 juillet... Sigmaringen. A la fin de la nuit du 11 au 12 juillet, Strat et Strantz télégraphient la nouvelle de la renonciation à Olozaga et à Guillaume Ier.

La renonciation est annoncée dans la matinée par deux télégrammes du Prince Antoine à Prim et à Olozaga (10 h. 28 et 10 h. 55) et communiquée aux journaux.

Dans l'après-midi, à 4 h. 30 : Le Prince Antoine télégraphie à Guillaume Ier pour lui annoncer l'envoi des télégrammes précédents, et lui écrit une lettre qu'il remet à Strantz.

Strat et Strantz quittent Sigmaringen pour Paris et Ems.

Paris et Saint-Cloud. Dans la matinée, Olozaga apprend la renonciation par le télégramme de Strat.

D'après É. Ollivier, il en informe l'Empereur pendant le Conseil des Ministres tenu aux Tuileries.

De 9 h. 30 à 11 h. 30 : Réunion aux Tuileries du Conseil des Ministres sous la présidence de l'Empereur venu de Saint-Cloud.

Après le Conseil, premier entretien de Lyons et de Gramont.

Werther et Bourqueney, partis d'Ems la veille, arrivent dans la matinée (10 h. 15), ainsi que Bourgoing parti de Vienne le 10 au soir.

1 h. 40 : Arrivée des deux télégrammes de Sigmaringen de 10 h. 28 et de 10 h. 55 annonçant la renonciation.

Vers 2 heures : Un attaché de Chevandier de Valdrôme apprend la renonciation à É. Ollivier, au moment où ce dernier se rend au Corps législatif.

De 2 à 6 heures : Séance du Corps législatif. Vers 3 heures, Clément-Duvernois dépose une demande d'interpellation sur les garanties stipulées par le Cabinet pour éviter le retour des complications avec la Prusse. Vers 3 heures également, É. Ollivier est mandé aux Tuileries par l'Empereur.

De 3 à 5 h. 30 : L'Empereur a un entretien avec É. Ollivier. Puis il reçoit Nigra, Le Bœuf, etc.

A 5 h. 30 il part pour Saint-Cloud.

De 3 à 5 heures : Werther est reçu par Gramont vers 3 heures (d'après Gramont et É. Ollivier). Leur entretien est interrompu quelque temps après par l'arrivée d'Olozaga qui communique à Gramont les télégrammes de Sigmaringen. É. Ollivier arrive au Quai d'Orsay, après son entretien avec l'Empereur, et prend part à la seconde partie de la conversation entre Gramont et Werther. Après l'entretien du Quai d'Orsay, Gramont part pour Saint-Cloud.

6 h. 15 : Rentrée de Napoléon III à Saint-Cloud. Sa conférence avec Gramont. Le télégramme à Benedetti prescrivant la demande de garantie, rédigé entre 6 et 7 heures, est expédié à 7 heures.

8 heures du soir : Départ pour Ems du courrier emportant le rapport de Werther.

Dans la soirée du 12 : Second entretien de Lyons et de Gramont. Entretien d'Olozaga et d'É. Ollivier.

Entre 10 et 11 heures du soir : L'Empereur reçoit Metternich à Saint-Cloud. A 11 heures, Metternich télégraphie de Saint-Cloud à Beust.

Vers 11 heures du soir : Remise à Gramont d'instructions envoyées de Saint-Cloud par l'Empereur.

Entre 11 heures et minuit : É. Ollivier au Quai d'Orsay. Rédaction de nouveaux télégrammes à Benedetti sur la garantie (minuit 15 et minuit 30).

Ems. Guillaume Ier apprend dans la matinée la renonciation par le télégramme de Strantz. Entre 6 et 7 heures du soir, il informe Benedetti qu'il compte recevoir le lendemain matin la réponse du Prince de Hohenzollern.

Berlin. Arrivée de Gortchakoff. — Démarches de Launay et de Loftus auprès de Thile. — Bismarck, parti le matin de Varzin avec Keudell, arrive à Berlin à 5 heures. Il apprend, d'après Lord, la renonciation à son retour à la Wilhelmstrasse, d'après d'autres historiens en cours de voyage.

Vers 7 heures : Entretien de Bismarck, de Roon et d'Eulenbourg (les deux télégrammes de 7 h. 20 au Roi et à Abeken leur recommandant de ne faire aucune déclaration à Benedetti, et la décision de Bismarck d'envoyer à sa place, à Ems, Eulenbourg et Camphausen).

Eulenbourg quitte Berlin à 10 h. 15 du soir.

Dans la soirée : Souper de Bismarck avec Roon et Moltke. (Le télégramme à Ems de 9 h. 45 sur l'agitation de l'opinion, les satisfactions à réclamer pour les menaces de Gramont, et le rappel de Werther.)

Entretien de Bismarck avec Gortchakoff, et avec l'Ambassadeur d'Italie, Launay.

A 10 heures du soir : Réception d'un télégramme de Londres (démarche de Granville en faveur de la renonciation, et désaveu de certains propos de la déclaration de Gramont du 11).

Dans la nuit du 12 au 13 : Télégramme aux Agents allemands pour leur annoncer la renonciation, et télégramme aux Agents auprès des Cours allemandes

pour leur annoncer que la renonciation est due à l'influence du Gouvernement anglais.

Madrid. Dans la matinée : Démarche de l'Ambassadeur d'Angleterre, Layard, auprès de Sagasta et de Prim.

Réunion des Chefs unionistes. Ils se prononcent contre la candidature Hohenzollern, et décident de convoquer le parti pour une réunion préparatoire le 18.

Dans la soirée : Le Gouvernement reçoit le télégramme du Prince de Hohenzollern à Prim, mais sans confirmation de la nouvelle par son Ambassadeur à Berlin, Rascon. Réunion du Conseil des Ministres.

3 juillet... Paris et Saint-Cloud. Dans la matinée : Conseil des Ministres à Saint-Cloud. Au cours de ce Conseil, remise à Gramont d'une note de Lyons.

2 heures : Séance du Corps législatif. Déclaration de Gramont sur la renonciation Hohenzollern. Intervention de Jérôme David, de Clément-Duvernois, et de Kératry. La Chambre fixe au 15 la discussion des deux interpellations Jérôme David et Clément-Duvernois.

3 h. 30 : Séance du Sénat. Déclaration de Gramont sur la renonciation Hohenzollern. Le Sénat fixe au 15 la discussion des deux interpellations Hubert Delisle et Brenier.

4 h. 30 : Entretien de Gramont et de Lyons au Quai d'Orsay.

7 heures : Instructions envoyées par Gramont à Ems (le télégramme arrive à Ems à 9 h. 45).

Dans la soirée : Arrivée à Paris de Strat revenant de Sigmaringen. Démarche d'Olozaga auprès de Gramont et auprès d'É. Ollivier, pour leur annoncer l'acceptation de la renonciation Hohenzollern par son Gouvernement.

11 h. 30 soir : Gramont se rend à Saint-Cloud.

Ems. Dans la nuit du 12 au 13 : Benedetti reçoit le télégramme prescrivant la demande de garantie.

Dans la matinée, entre 8 et 10 heures : Benedetti demande une audience qui lui est accordée par le Roi, mais sans précision d'heure.

Guillaume I[er] envoie à Benedetti, par Radziwill, le supplément de la *Gazette de Cologne* annonçant la

renonciation. Benedetti communique à ce dernier une paraphrase du télégramme de Gramont reçu dans la nuit. Rencontre et conversation du Roi et de Benedetti sur la Brunnen-Promenade.

10 h. 30 : Benedetti reçoit les télégrammes envoyés par Gramont dans la nuit du 12.

11 heures à midi : Arrivée d'Eulenbourg et de Camphausen envoyés de Berlin. Entretien des deux Ministres avec Abeken. Vers midi, le Roi reçoit Eulenbourg.

Midi 15 à 1 heure : Arrivée de Strantz apportant la lettre du Prince Antoine du 12 sur la renonciation. Il la remet au Roi vers 1 heure.

Vers 2 heures : Première mission de Radziwill auprès de Benedetti.

Entre 2 et 3 heures : Rédaction et chiffrage du télégramme d'Ems. Il est envoyé au télégraphe à 3 h. 10, expédié à 3 h. 50.

Vers 3 heures : Deuxième mission de Radziwill auprès de Benedetti.

3 h. 50 : Arrivée du courrier apportant le rapport de Werther.

5 heures : Le rapport de Werther est communiqué au Roi par Eulenbourg et Abeken.

5 h. 30 : Troisième mission de Radziwill auprès de Benedetti.

Berlin. Dans la matinée : Entretien de Bismarck et du Kronprinz.

Vers 3 heures : Par ordre de Gortchakoff, l'Ambassadeur de Russie, Oubril, transmet à Thile la substance d'un télégramme envoyé de Paris par Okouneff, annonçant que Gramont ne considérait pas l'affaire Hohenzollern comme terminée.

Vers 4 heures : Entretien de Bismarck et de Loftus.

Vers 7 heures : Réunion de Bismarck, de Moltke et de Roon.

Entre 7 et 8 heures : Rédaction, chiffrage et envoi au télégraphe d'un télégramme rappelant le Roi à Berlin et réclamant une demande d'explication à la France sur ses intentions à l'égard de l'Allemagne.

Entre 8 et 9 heures : Le télégramme d'Ems est remis à Bismarck un peu après 8 heures. Remanié par Bismarck et communiqué aux journaux, il est

divulgué à 9 heures du soir, par une édition spéciale de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*.

11 h. 15 : Communication du télégramme d'Ems à Schwerin, Strelitz, Oldenbourg, Brunswick, Brême et Lübeck.

11 h. 18 : Communication du télégramme d'Ems aux Représentants prussiens à Dresde, Altenbourg, Dessau, Munich, Stuttgart, Carlsruhe, Darmstadt, Hambourg, Weimar et Meiningen, avec ordre d'en donner également communication aux Gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

Dans la soirée, de 7 h. 35 à 1 heure du matin : Arrivent à Bismarck un télégramme de Bernstorff annonçant que la France n'est pas satisfaite par la renonciation, et une série de télégrammes de Werther envoyés de Paris dans la journée, relatifs à la déclaration de Gramont et à la demande de garantie. Bismarck en communique la substance à Dresde, Munich, Stuttgart, Carlsruhe et Darmstadt.

Dans la soirée : Entretien de Bismarck avec Rascon.

Dans la nuit, à 2 h. 30 du matin : Communication du télégramme d'Ems aux Représentants de l'Allemagne du Nord à Londres, Saint-Pétersbourg, Florence, Bruxelles, La Haye, Vienne, Berne, Constantinople, Madrid, avec ordre d'en donner eux-mêmes communication aux Gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

2 h. 30 du matin : Télégramme envoyé par Bismarck à Abeken sur l'attitude à prendre à l'égard du rapport de Werther.

Londres. Dans la nuit du 12 au 13 : Granville prescrit à Lyons de faire une démarche auprès de Gramont pour le presser d'accepter comme solution définitive la renonciation Hohenzollern.

Vers 4 heures : Entretien à ce sujet de Granville et de La Valette.

Démarches de Lyons à Paris.

Madrid. Le Gouvernement espagnol reçoit une communication du Prince de Hohenzollern annonçant la renonciation. Mais elle ne lui est pas confirmée par son Ambassadeur à Berlin, Rascon.

Dans l'après-midi : Le Conseil des Ministres décide

que, dès qu'il aura confirmation de la renonciation, il notifiera son acceptation à tous les Cabinets, et que la convocation des Cortès sera ajournée.

14 juillet... Paris et Saint-Cloud. 3 h. 15 du matin : Arrivée du télégramme de Le Sourd annonçant le télégramme d'Ems.

Dans la matinée : Réunion des Ministres au Ministère de la Justice.

De midi 30 à 5 h. 45 : Conseil des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

4 h. 40 : Le Bœuf quitte les Tuileries pour donner l'ordre de rappeler les réserves.

6 heures : Le Bœuf reçoit un mot de l'Empereur émettant des doutes sur l'urgence de cette mesure.

6 heures : Retour de l'Empereur à Saint-Cloud.

Dans l'après-midi : Séance du Sénat. (Dépôt d'une interpellation complémentaire sur l'affaire Hohenzollern par le Baron Bernier.) Séance du Corps législatif.

Entre 6 et 9 heures du soir : Entretien de Werther et de Gramont au Quai d'Orsay.

8 heures du soir : Les Ministres sont convoqués à Saint-Cloud.

8 h. 40 : L'ordre de rappel des réserves est envoyé.

10 h. à 11 h. 45 : Conseil des Ministres à Saint-Cloud. (Ségris et Louvet n'y assistent pas. Plichon n'arrive qu'à 11 h. 30.)

Pendant le Conseil de Saint-Cloud : Démarche de Lyons au Quai d'Orsay pour y faire connaître les propositions de Granville du 14 (cf. ci-après : Angleterre). Il a un entretien avec Faverney, chef de Cabinet de Gramont, et lui laisse trois mémorandums résumant les instructions de Granville.

Vers minuit : Manifestation devant l'Ambassade d'Allemagne. Protestation de Werther au Quai d'Orsay.

Après le Conseil de Saint-Cloud : Rédaction par É. Ollivier et Gramont de la déclaration lue le 15 au Sénat et au Corps législatif.

Le 14, Vitzthum arrive à Paris et demande audience à l'Empereur.

Ems. Entre 9 et 10 heures : Le Roi reçoit le supplément

de la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* et prend connaissance du télégramme d'Ems.

10 h. 50 : Il envoie des instructions à Werther conformes aux indications de Bismarck (par son télégramme de 2 h. 30 du matin), et lui enjoint, après s'en être acquitté vis-à-vis de Gramont, de revenir immédiatement à Berlin.

11 heures : Il fait annoncer à Bismarck qu'il sera de retour à Berlin le lendemain dans la soirée.

Dans la matinée : Entretien de Benedetti et d'Eulenbourg.

3 heures : Départ du Roi pour Coblenz. Sa rencontre avec Benedetti à la gare d'Ems.

A la fin de l'après-midi : Les propositions de Granville du 14 (cf. ci-après : Angleterre) sont reçues à Ems par deux télégrammes de Bernstorff de 3 h. 10 et de 4 h. 35.

Dans la soirée : Le Roi, revenu de Coblenz, fait répondre par Abeken aux télégrammes de Bernstorff. Il reçoit communication des instructions envoyées dans l'après-midi par Bismarck à Werther, et leur donne son approbation.

Départ de Benedetti pour Paris.

Berlin. 11 h. 15 : Bismarck envoie un télégramme à Ems pour insister sur le retour du Roi, et rappelle Camphausen.

Midi : Arrivée à Berlin du courrier apportant le rapport de Werther.

1 h. 55 : Bismarck envoie des instructions à Werther et les transmet à Ems.

6 h. 50 : Bismarck fait savoir à Munich que tout délai ou toute hésitation en ce qui concerne le *casus fœderis* serait interprété par la Prusse comme une rupture de l'alliance.

Dans la soirée : Les deux télégrammes de Bernstorff sont reçus à Berlin. Bismarck répond aux propositions de Granville à 10 et à 11 heures du soir.

États allemands. *Munich,* vers midi : Communication à Bray du télégramme de Bismarck du 13 au soir.

Dresde, dans la matinée : Communication à Nostitz du télégramme de Bismarck du 13 au soir. (Il est publié dans le *Journal de Dresde* du 15.)

Stuttgart, dans la matinée : Communication au Gouvernement wurtembergeois du télégramme de Bismarck du 13 au soir.

Angleterre. Entretien de Granville avec Bernstorff, puis avec La Valette. Sa proposition transactionnelle pour régler le conflit franco-prussien. Elle est notifiée à la France par un télégramme de La Valette, parvenu à Paris à 9 h. 30 du soir, et par un télégramme de Granville à Lyons, communiqué au Quai d'Orsay dans la soirée du 14. Elle est notifiée à la Prusse par les télégrammes de Bernstorff, et par un télégramme de Granville à Loftus de 3 heures du soir.

Chambre des Communes : Interpellation de Disraeli sur le conflit, et déclaration de Gladstone.

Espagne. Dans l'après-midi : Le Gouvernement espagnol reçoit confirmation de l'acte de renonciation du Prince de Hohenzollern. Il en donne communication au Président des Cortès, en l'invitant à annuler la convocation des Députés faite pour le 20. Celui-ci convoque la Commission permanente des Cortès.

Dans la soirée : La Commission permanente des Cortès, par neuf voix contre quatre, accepte que la convocation des Cortès pour le 20 soit suspendue. Sagasta notifie aux Gouvernements étrangers l'abandon de la candidature Hohenzollern et la prorogation des Cortès.

15 juillet... Paris et Saint-Cloud. 9 heures du matin : Conseil des Ministres à Saint-Cloud. La déclaration rédigée la veille par Gramont et par É. Ollivier est approuvée à l'unanimité.

10 h. 15 : Arrivée de Benedetti à Paris. A la fin de la matinée, il a un entretien au Quai d'Orsay avec Gramont et avec É. Ollivier, et il accompagne É. Ollivier au Corps législatif. A 6 heures, Gramont adresse pour lui une demande d'audience à l'Empereur.

A Saint-Cloud. Après le Conseil des Ministres, l'Empereur reçoit Vitzthum vers 10 heures.

De 1 heure à 5 h. 40 : Séance du Corps législatif.

De 1 heure à 3 heures : Lecture de la déclaration par

É. Ollivier, discours de Thiers et d'É. Ollivier, dépôt de projets de lois par Le Bœuf et Segris, et vote de l'urgence.

De 3 h. 30 à 5 h. 40 : Discours d'É. Ollivier, de Clément, Duvernois, de Thiers, de Gramont, de Jules Favre, de Kératry et de Buffet. La proposition de Jules Favre, réclamant communication des dépêches, est repoussée par 159 voix contre 84.

A 5 h. 40, la Chambre se sépare pour nommer dans ses bureaux la Commission chargée d'examiner les projets de lois déposés par É. Ollivier, par Le Bœuf et par Segris.

2 h. 15 : Séance du Sénat. Lecture de la déclaration par Gramont.

Dans l'après-midi : Entretien de Gramont et de Vitzthum. Entretien de Gramont et de Lyons.

8 heures : Départ de Werther.

De 6 à 9 heures : Désignation par la Chambre des neuf membres de la Commission. Albuféra en est nommé président, Talhouet, avec l'assistance de Kératry et de Dréolle, est chargé du rapport. La Commission entend É. Ollivier, Le Bœuf et Gramont.

De 9 h. 35 à minuit : Séance du Corps législatif. Rapport de Talhouet. Discours de Guyot, Montpayroux, Gambetta, É. Ollivier, E. Picard. Vote des crédits.

Dans la soirée : Départ de Vitzthum et de Vimercati pour Vienne et pour Florence.

Ems et Berlin. Dans la matinée : Guillaume Ier quitte Ems, et, par Cassel et Goettingen, revient à Berlin où il arrive dans la soirée. A Brandebourg, il est reçu par le Kronprinz, Bismarck, Moltke et Roon. A 8 h. 45 du soir, il apprend, à Potsdam, par un télégramme de l'Agence Wolff, la déclaration du Gouvernement français. A 10 heures, il signe à Berlin l'ordre de mobilisation que lui présente Roon.

1 h. 30 : Bismarck invite la Bavière et le Wurtemberg à envoyer des plénipotentiaires à Berlin pour se concerter sur les mesures militaires.

3 h. 10 : Bismarck invite les États du Sud à rappeler leurs Représentants à Paris dès que ceux de la

Confédération du Nord auront reçu leurs passeports.

9 heures du soir : Arrivée d'un télégramme de Werther de 4 h. 50 rapportant la déclaration de Gramont au Sénat.

Dans la soirée : un télégramme de l'Agence Havas, reproduit par l'Agence Wolff, annonce le vote par les Chambres françaises d'une déclaration de guerre à la Prusse.

Munich. Le Conseil des Ministres décide de tenter une démarche à Berlin, par l'intermédiaire de l'Angleterre et de l'Autriche, et de demander à la Prusse une assurance d'un caractère général portant que le Roi reconnaît, en principe, la doctrine invoquée par la France et appliquée en Belgique et en Grèce.

Wurtemberg. Varnbüler se rend à Wildbad où il a un entretien avec Gortchakoff.

Sigmaringen. Départ de Polo de Bernabe avec une lettre de Léopold à Prim.

Départ de Lopez Dominguez arrivé après la renonciation.

Angleterre. Dans la nuit du 14 au 15 : Démarche de la Reine auprès de Granville en faveur de la paix.

Dans la matinée : Entretien de Granville avec La Valette et avec Bernstorff.

1 h. 25 : Envoi d'une proposition anglaise de médiation, fondée sur le 23e Protocole de la Conférence de Paris de 1856. Elle est développée dans une dépêche à Lyons, qui parvient le 16 à Paris, et dans une dépêche à Loftus qui parvient le 17 à Berlin. Elle est transmise à Gramont dans la nuit du 15 au 16 par une note déposée au Quai d'Orsay par Lyons, et à Bismarck le 17 par une lettre de Loftus.

Séance de la Chambre des Communes : Interpellation de Disraeli et réponse de Gladstone.

Espagne. Publication, dans la *Gazette de Madrid*, d'une note officielle annonçant la suspension de la réunion des Cortès.

Italie. Interpellation des députés Musolino « sur l'attitude du Gouvernement italien en cas de guerre entre la France et la Prusse », et La Porta « sur la conduite du Gouvernement dans le différend entre la France et la Prusse ». En l'absence de Visconti-Venosta,

Lanza obtient le retrait de la première interpellation et l'ajournement de la seconde.

Autriche-Hongrie. Interpellation au Parlement de Pesth de Ed. Horn et du Comte Czaki sur l'attitude du Gouvernement dans le conflit franco-prussien. Déclaration d'Andrassy.

8236. Rothan, Ministre à Hambourg, au Duc de Gramont. (Très confidentielle. Orig. Hambourg, 160, n° 168.)

Hambourg, 1er juillet 1870.
(Cabinet, 3 juillet; Dir. pol., 4 juillet.)

Je crains d'avoir été trop affirmatif en concluant dans ma dépêche du 2 juin que M. de Bismarck, après les refus qu'il avait rencontrés à Munich et à Stuttgart, alors que tout semblait devoir assurer le succès à ses démarches, renoncerait pour longtemps à l'idée de reconstituer l'Empire germanique. La personne qui m'a mis à même de préciser et de compléter les renseignements qui vous ont été fournis par notre Ambassadeur à Berlin sur les négociations secrètes entamées l'hiver dernier avec les Cours méridionales (1), ne partage pas, en effet, ma conviction à cet égard. Elle croit, et les relations intimes qu'elle a conservées avec le Prince royal, dont elle a été le camarade d'université à Bonn, donnent à son opinion une grande valeur, que M. de Bismarck ne cesserait pas d'être pénétré de la nécessité de donner à sa politique allemande, pour peu que les circonstances le lui permettent, une impulsion nouvelle. Il sentirait que le seul moyen de conjurer de nouveaux conflits avec ses Parlements sur la question militaire, si toutefois le résultat des prochaines élections ne devait pas répondre à son attente, serait de donner des satisfactions aux aspirations nationales. Il n'hésiterait pas dans ce cas de réitérer d'une façon plus instante les propositions qu'il a fait faire dans le temps au Roi Louis et au Roi Charles. Il serait convaincu, en voyant les progrès des idées démocratiques

(1) Cf. Benedetti, confidentielle, 1er mai.

en Wurtemberg et en Bavière, que le moment arriverait avant peu où ces deux Souverains, en lutte avec leurs Parlements, et ne pouvant chercher un point d'appui ni en France ni en Autriche, reconnaîtraient eux-mêmes la nécessité de donner à la question allemande, en se plaçant sous la puissante égide de la Prusse, avec les garanties qui seraient assurées à leur indépendance, une solution conforme aux vœux de la partie la plus éclairée de leurs populations.

Il est certain que l'état des choses dans ces deux pays n'est rien moins que rassurant au point de vue dynastique, et la peur pourrait bien finalement faire tomber les résistances que la Prusse a rencontrées jusqu'à ce jour, surtout si la discussion du budget militaire devait amener à Stuttgart et à Munich une rupture entre les Gouvernements et les Chambres, et provoquer un mouvement anarchique sur lequel on paraît spéculer à Berlin.

Si les espérances que M. de Bismarck nourrit à cet égard devaient encore une fois être déçues, il ne lui resterait alors, pour remettre sa politique nationale à flot, — et c'est du reste une porte qu'il s'est laissée ouverte dans son discours du 24 février [1], — qu'à se rabattre sur la Hesse méridionale et le Grand-Duché de Bade, en décrétant leur entrée dans la Confédération du Nord. Je ne pense pas qu'il rencontrerait de sérieuses difficultés à Darmstadt. Quant au Gouvernement badois, Votre Excellence sait avec quelle vive impatience il attend d'être relevé du stage, si pénible pour son amour-propre, que lui font subir depuis tantôt cinq ans les convenances prussiennes.

Ce que nous savons de l'esprit opiniâtre et entreprenant du Chancelier fédéral donne à ces renseignements, il faut bien le reconnaître, tout le caractère, sinon de la certitude, du moins de la vraisemblance.

M. de Bismarck serait-il, comme on me l'a insinué, autorisé par les rapports de son Ambassadeur à Paris à croire que la France, se dégageant de plus en plus des idées exclusives qui ont fait sa gloire et assuré sa prépondérance en Europe, n'irait

[1] Cf. Benedetti, 25 février, n° 22; Rothan, 26 et 28 février et 1er mars; et les dépêches des ministres français en Allemagne de la première semaine de mars.

IMPRIMERIE NATIONALE.

pas, par amour de la paix, au delà de protestations devant un fait accompli s'appuyant à la fois sur la volonté nationale et le libre consentement des Souverains ? Ou bien prévoit-il, sur la foi d'appréciations pessimistes, que notre crise constitutionnelle, conjurée d'une manière si imprévue par le résultat du plébiscite (1), ne tardera pas à se reproduire, et à nous paralyser dans notre action au dehors ? Je ne voudrais pas l'affirmer, bien qu'on me l'ait donné à entendre. Mais il est permis d'admettre à titre de présomption que, si réellement il compte se départir dans un avenir prochain de l'attitude réservée qu'il a gardée en Allemagne dans ces dernières années, il ne le fera qu'avec la certitude de ne pas s'exposer à une lutte à outrance avec la France.

8237. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Extrait (2). Espagne, 876.)

Madrid, 1er juillet 1870.

...Je n'ai pas entendu dire un seul mot de la candidature du Prince de Hohenzollern. Je vois seulement que M. de Canitz a dû laisser partir sa femme seule pour La Haye sans être autorisé à l'y accompagner (3).

(1) Le plébiscite du 8 mai 1870.

(2) Cet extrait a été publié par É. Ollivier (t. XIII, p. 617-618) et cité par Fester (t. Ier, n° 247, p. 115).

(3) Cf. Mercier de Lostende, 23 et 24 juin, et t. XXVII, page 406, note 1. — D'après le témoignage de V. Balaguer, député aux Cortès (*Memorias de un Constituyente*, p. 151-152), reproduit par Fester (t. Ier, n° 248, p. 105), le monde politique de Madrid connaissait déjà l'acceptation du prince de Hohenzollern le 1er juillet au soir.

Balaguer raconte, en effet, qu'il se rendit à la gare avec un ami dans la nuit du 1er au 2 pour recevoir Prim revenant de sa propriété des Monts de Tolède. Comme ils lui manifestaient leur satisfaction de voir qu'ils avaient un candidat et qui acceptait la candidature :

Prim [, dit-il,] demeura étonné et nous interrogea. Nous lui dîmes alors ce que savait tout le monde politique de Madrid, le nom du candidat, et son acceptation. Prim fronça les sourcils et, froissant un gant qu'il tenait à la main, s'écria : « Travail perdu, candidature perdue, et Dieu veuille que ce ne soit que cela ! » Si les choses s'étaient passées comme il le voulait, l'acceptation du Prince Léopold devait rester secrète, jusqu'à ce qu'il eût pu effectuer en France un certain voyage qu'il avait projeté dans cette éven-

8238. LE BARON MERCIER DE LOSTENDE, AMBASSADEUR À MADRID, AU DUC DE GRAMONT. (Télégr.[1] Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 3 juillet 1870, 10 h. 40 matin.
(Reçu à midi 30.)

L'affaire Hohenzollern paraît fort avancée, sinon décidée[2].

tualité. Il se flattait qu'après l'avoir entendu, Napoléon III serait entré dans ses vues, comme l'avait déjà fait Bismarck.

Du témoignage de Balaguer, il y aurait intérêt à rapprocher celui de Zorrilla, tel qu'il nous est connu par des confidences qu'É. OLLIVIER aurait reçues de lui et qu'il nous révèle (t. XIV, p. 9-10). La nouvelle de l'acceptation du prince Léopold se serait ébruitée à Madrid à la suite du retour de Salazar (cf. t. XXVII, p. 408, note 1), apportant la lettre d'acceptation du prince Léopold (le 26 juin d'après É. Ollivier, le 28 d'après d'autres historiens). N'y rencontrant pas Prim, parti le 25 pour sa propriété, Salazar aurait annoncé le consentement du prince de Hohenzollern au ministre de l'Intérieur Rivero. Ce dernier aurait aussitôt prévenu Zorrilla. Prim aurait été rappelé d'urgence, et serait rentré le 1er juillet. D'après SCHULTZE (*Die Thronkandidatur Hohenzollern und Graf Bismarck*, p. 20), Salazar aurait averti Topete, et Topete Zorrilla. Cf. également LÉONARDON (*Prim*, p. 186), et LEHAUTCOURT (*La Candidature Hohenzollern*, p. 188, note 2).

Le témoignage de Balaguer sur les intentions de Prim doit être également comparé aux propos confidentiels de Serrano à Mercier que ce dernier rapporte dans sa dépêche de Madrid du 9 juillet, n° 68.

(1) Le texte de ce télégramme a été publié dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 12.

(2) Cf. ci-dessus, p. 18, note 3. — Avant l'arrivée du télégramme de Mercier, la nouvelle de la candidature Hohenzollern avait été connue à Paris dans la journée du 2 juillet. Un légitimiste, le vicomte Walsh, en avait été informé « par un document dont il garantissait l'authenticité ». Il avait aussitôt prévenu Gramont. Sa lettre a été publiée par É. OLLIVIER (t. XIV, p. 20-21). Walsh avait averti en même temps la *Gazette de France*, par l'intermédiaire d'un certain Voillet, auquel il avait télégraphié, de La Cour Cheverny, le 2, à midi 11 :

Portez immédiatement de ma part cette dépêche à Saint-Chéron, rue Turenne, et à *Gazette* : « Députation envoyée par Prim venue à Sigmaringen offrir couronne au Prince Léopold Hohenzollern, qui est marié à une princesse portugaise. Acceptation donnée sera proclamée dans quinze jours. Affirmez, démasquez cette intrigue prussienne, espagnole, portugaise. » (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Le 2 au soir, la *Gazette de France* avait imprimé la nouvelle sous cette forme :

Un Roi d'Espagne. — Nous apprenons à l'instant la nouvelle suivante : « Une députation de compères du Maréchal Prim a été envoyée à Sigmaringen pour offrir la couronne d'Espagne au jeune Prince Léopold de Hohenzollern, qui est marié à une princesse portugaise. Aussitôt l'acceptation donnée, le Maréchal Prim fera un

Le Général Prim lui-même me l'a dit. J'envoie Bartholdi [1] à Paris pour les détails et pour prendre vos ordres.

8239. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379.)

Paris, 3 juillet 1870.
(Expédié à 2 h. soir.)

Si vous n'êtes pas parti pour Wildbad, je vous prie de différer votre voyage. Je reçois des nouvelles très graves d'Espagne [2].

8240. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 3 juillet 1780, 3 h. soir.
(Reçu à 6 h. soir.)

L'Ambassadeur est parti avant-hier soir pour Wildbad.

coup d'État pour proclamer ce prince prussien. Afin de brusquer le dénouement, il est décidé à se passer de l'intervention des Cortès. (Fester, t. Ier, n° 250, p. 116.)

Dans la soirée du 2, l'Agence Havas avait reçu un télégramme de Madrid (7 h. 30 du soir), mentionnant les bruits répandus dans la presse, mais sans prononcer le nom de Léopold de Hohenzollern :

Selon plusieurs journaux, Gouvernement serait en pourparlers avec nouveau candidat trône. Prim, Zorrilla auraient ajourné voyage pour suivre activement négociation. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Le 3, l'Agence Havas confirma officiellement la nouvelle :

Une députation envoyée en Prusse par le maréchal Prim a offert la couronne au Prince de Hohenzollern, qui l'a acceptée. Cette candidature sera proclamée en dehors des Cortès. (Fester, t. Ier, n° 257, p. 122.)

(1) Premier secrétaire à l'Ambassade de Madrid.

(2) Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 3 juillet, 10 h. 40 matin.

8241. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Minute à chiffrer, Espagne, 876 [1].)

[Paris,] 3 juillet 1870.

Particulière et pour l'Ambassadeur seul. — Je ne veux pas attendre l'arrivée de M. Bartholdi [2] pour vous dire l'impression que Leurs Majestés ont ressentie en recevant communication de votre télégramme [3] qu'avait déjà précédé une dépêche des bords

[1] Ce télégramme, depuis : « Cette intrigue ourdie... », a été reproduit par Fester (t. Ier, n° 252, p. 116).

[2] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 3 juillet, 10 h. 40 matin.

[3] É. Ollivier retrace, d'après le témoignage de Franceschini Pietri, présent à la scène, l'impression de l'Empereur et de l'Impératrice quand ils connurent le télégramme de Mercier du 3 juillet :

Au reçu du télégramme, Gramont court à Saint-Cloud. L'Empereur n'avait reçu jusque-là ni du Prince Léopold, ni du Prince Charles, ni du Prince Antoine aucune communication de ce projet. Il avait interrogé, lorsque d'autres en avaient parlé, mais en s'arrêtant au premier démenti, dans la persuasion que si jamais ces princes, auxquels il témoignait tant d'affection, concevaient une pareille idée, il en serait instruit par eux-mêmes. Ainsi que me l'a écrit l'Impératrice : « La candidature du Prince a éclaté comme une bombe, *sans préparation.* » L'Empereur fut plus affligé encore que mécontent de cet acte de déloyauté auquel il ne s'attendait pas. Il autorisa Gramont à envoyer à Madrid et à Berlin deux dépêches d'exploration. (É. Ollivier, t. XIV, p. 22.)

Ces « deux dépêches d'exploration » sont évidemment celles que nous publions ici. Deux télégrammes précisent l'heure de l'entrevue entre le ministre et l'Empereur. Le premier, de l'Empereur, a été expédié de Saint-Cloud à 3 h. 25 : « Je vous recevrai avec plaisir. Vous pouvez venir de suite. » L'autre — un télégramme de service — a été envoyé à 3 h. 45, par le chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères : « Le Ministre des Affaires étrangères vient de partir pour Saint-Cloud. » Gramont arriva donc à Saint-Cloud vers 4 h. 30. Les termes du télégramme impérial : « Je vous attendrai avec plaisir » montrent d'ailleurs que Napoléon III ne prévoyait pas la nouvelle que Gramont lui apportait. Quant à Émile Ollivier, il était alors absent de Paris. Il cite (*Ibid.*, p. 23) le billet par lequel Gramont le mit au courant, le jour même, à 10 h. du soir :

Mon cher Ollivier, je vous écris sur votre bureau pour vous dire que je suis venu vous informer que Prim a offert la couronne au Prince de Hohenzollern, *qu'il l'a acceptée.* C'est très grave! Un prince prussien à Madrid! J'ai vu l'Empereur, il en est très mécontent. Tout en restant *officiellement* et *ouvertement* dans notre rôle d'abstention, il faut faire échouer cette intrigue. J'aime à croire et je suis tenté de croire qu'Olozaga y est étranger, mais à Madrid on s'est joué de Mercier. Dès demain, nous commencerons dans la presse une campagne *prudente* mais efficace. A demain pour plus de détails. J'ai été chez Olozaga, mais n'ai pu le rencontrer. Tout à vous.

du Rhin [1]. Cette intrigue ourdie par Prim avec la Prusse contre la France doit être combattue avec efficacité, et, pour y parvenir, il faut autant de tact, de prudence, de réserve, que d'adresse et d'énergie. Agissez sur la presse et par vos amis sans vous compromettre. Le Prince de Hohenzollern est petit-fils d'une Princesse Murat. Exploitez la date du 2 mai [2]. Ne montrez pas de dépit, mais marquez votre défiance, tout en protestant de votre respect pour la volonté du peuple espagnol.

8242. Le Duc de Gramont à Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin.
(Télégr. [3]. Minute à chiffrer. Prusse, 379.)

[Paris,] 3 juillet 1870, 10 h. 30 soir.

Nous apprenons qu'une députation envoyée par le Maréchal Prim a offert la Couronne d'Espagne au Prince de Hohenzollern, qui l'a acceptée [4]. Nous ne considérons pas cette candidature comme sérieuse, et croyons que la nation espagnole la repoussera; mais nous ne pouvons voir sans quelque surprise un Prince prussien chercher à s'asseoir sur le Trône d'Espagne. Nous aimerions à croire que le Cabinet de Berlin est étranger à cette intrigue; dans le cas contraire, sa conduite nous suggérerait des réflexions d'un ordre trop délicat pour que je vous les indique dans un

(1) S'agit-il ici du «document» qui devait accompagner la lettre de Walsh et qui ne nous est pas parvenu? (Cf. la note, p. 19).

(2) Cf. t. XXV, p. 315, note 1. — D'après Émile Ollivier (t. XIV, p. 28), Gramont avait envoyé, le 3 juillet au soir, une note au *Constitutionnel* qui se terminait par cette phrase : «Mais, en rendant hommage à la souveraineté du peuple espagnol, seul juge compétent en pareille matière, nous ne pourrions réprimer un mouvement de surprise en voyant confier le sceptre de Charles-Quint à un prince prussien, petit-fils d'une princesse de la famille Murat, dont le nom ne se rattache à l'Espagne que par de douloureux souvenirs.» Émile Ollivier ajoute que la phrase déplut à l'Empereur, qui pria Gramont de n'y plus revenir. Elle parut cependant dans le *Constitutionnel* du 4 juillet. L'article a été reproduit par Fester (t. Ier, n° 262, p. 124).

(3) Ce télégramme a été publié dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 12), et par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 422). Il a été reproduit par Fester (t. Ier, n° 253, p. 116-117).

(4) Cf. ci-dessus, p. 21, note 3.

télégramme. Je n'hésite pas toutefois à vous dire que l'impression est mauvaise, et je vous invite à vous expliquer dans ce sens. J'attends les détails que vous serez en mesure de me donner sur ce regrettable incident.

8243. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Espagne, 876 [1].)

Madrid, 3 juillet 1870.

Je suis allé voir hier soir le maréchal Prim, qui était revenu la veille, dans la nuit, de son excursion aux Monts de Tolède [2], et il m'a fait une communication de la plus haute gravité, que je dois, sans perdre un instant, transmettre à Votre Excellence.

J'étais depuis quelques moments dans son salon, et je lui trouvais quelque chose de gêné dans sa manière d'être envers moi, habituellement si amicale, dont je commençais à me préoccuper, lorsqu'il me dit : «Venez, j'ai besoin de causer avec vous.» Et il m'emmena dans son cabinet.

«J'ai, me dit-il, à vous parler d'une chose qui ne sera pas agréable à l'Empereur, je le crains, et il faut que vous m'aidiez à éviter qu'il ne la prenne en trop mauvaise part.»

Je n'avais pas besoin d'en entendre davantage pour deviner où il voulait en venir.

«Vous connaissez notre situation : nous ne pouvons pas prolonger indéfiniment l'*intérinité* [3], ni même nous présenter devant

(1) Dans le volume 876 de la Correspondance d'Espagne, la dépêche de Mercier du 3 juillet ne figure pas. Elle est simplement signalée par cette indication : «Espagne. N° 62. Madrid, 3 juillet 1870. Candidature Hohenzollern. Sans référence.» Le texte en a été publié dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 13-16), et par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, *Appendice*, p. 416-421). Il a été reproduit, avec un assez grand nombre d'inexactitudes, par É. Ollivier (t. XIV, p. 11-16), et en dernier lieu par Lehautcourt (*La Candidature Hohenzollern*, p. 189-193), et par Fester (t. Ier, n° 254, p. 117), en conformité avec la version des *Arch. diplom.* et de Benedetti. Nous reproduisons ici le texte des *Arch. diplom.*

(2) Cf. p. 18, note 3.

(3) Traduction du mot espagnol «*interinato*» qui équivaut à intérimat.

les Cortès sans avoir une solution à leur proposer. Vous savez tout ce que j'ai fait pour écarter celles qui n'auraient pas convenu à l'Empereur. Je n'aurais eu qu'à lâcher un peu la main pour que Montpensier fût élu; je n'ai cédé à aucune des avances qui m'ont été faites pour m'attirer du côté de la république. Ce que j'aurais surtout désiré, c'était une combinaison portugaise, ou, à son défaut italienne. Dernièrement encore, je suis revenu à la charge à Lisbonne [1] et à Florence, mais tout a été inutile. Cependant il nous faut un Roi, et voilà qu'au moment de notre plus grand embarras, on nous en propose un qui a toutes les conditions que nous pouvons souhaiter. Il est catholique, de race royale; il a trente-cinq ans, deux fils, et il est marié avec une princesse portugaise, ce qui préviendra nécessairement beaucoup les esprits en sa faveur; d'ailleurs très bien de sa personne, et militaire. Vous comprenez que je ne peux pas laisser échapper la seule chance qui nous reste de sauver la révolution, surtout quand elle se présente dans de pareilles conditions. Comment croyez-vous que l'Empereur prendra la chose ?

— « Il n'y a pas, répondis-je, deux manières de la prendre. Mais d'abord laissez-moi bien vous rappeler que je ne saurais accepter la conversation sur ce chapitre comme Ambassadeur, car, n'ayant d'autre instruction que l'abstention, je n'ai aucun droit pour engager à un degré quelconque la pensée de l'Empereur; mais, si vous me permettez de vous donner mon sentiment personnel, je n'hésiterai pas à vous dire que vous ne pourriez prendre un parti plus grave et pouvant entraîner de plus fâcheuses conséquences. En France, l'élection d'un Prince de Prusse au Trône d'Espagne, dans les dispositions où sont aujourd'hui les esprit à l'égard de la Prusse, ne peut manquer de produire un effet extraordinaire. Le sentiment national y verra une véritable provocation, soyez-en persuadé, et vous comprenez qu'un Napoléon ne peut laisser le sentiment national en souffrance.

Prim. — « Il est possible que ce soit la première impression, mais on en reviendra vite par la réflexion. Qu'avez-vous à craindre ? Que signifie aujourd'hui une alliance dynastique? Qu'est-ce

[1] Cf. t. XXVII, les dépêches de Mercier de Lostende du 6 et du 17 mai, et les notes 1, p. 272, et 2, p. 292.

que pourra faire chez nous un Prince étranger qui devra commencer par jurer la Constitution la plus libérale de l'Europe, et avec un peuple aussi fier et aussi indépendant que le nôtre ? Même dans le temps de la Monarchie pure, vous avez vu que Louis XIV et son petit-fils avaient été sur le point de se faire la guerre.

— « Tout cela est bel et bon, mais il n'en est pas moins vrai que, dans le cas d'une guerre européenne, nous n'aurions aucune sécurité pour notre frontière des Pyrénées, si un Prince prussien occupait le Trône d'Espagne, et qu'il nous faudrait une armée pour la garder. Les alliances dynastiques peuvent, j'en conviens, avec le temps, avoir perdu quelque chose de leur signification; cependant vous avez vu que jamais elles n'ont été considérées par les Gouvernements avec indifférence. Lors des mariages espagnols, l'Angleterre, aussi bien que nous, avait prononcé ses exclusions; en Belgique de même; en Grèce, on avait interdit au choix des Grecs un Prince appartenant aux familles des Puissances protectrices. Ces exclusions n'ont rien de blessant pour un pays, parce qu'elles ne s'adressent pas à lui, mais à des rivaux dont la prépondérance pourrait devenir menaçante. D'ailleurs, cette première impression, dont vous semblez faire bon marché, est de celles qu'un Gouvernement national voudra partager toujours, car c'est du cœur du pays qu'elle s'échappera.

— « Mon Dieu, les conséquences à l'égard de la France, je les accepterais encore, mais c'est l'Empereur qu'il me serait extrêmement pénible de contrarier.

— « Vous imaginez-vous donc que, dans une pareille question, il soit possible de séparer l'Empereur et la France ?

— « Mais alors que faire ? Prenez l'*Almanach de Gotha*, et tâchez d'y trouver un prince dont nous puissions nous accommoder. Pour moi, je n'en vois pas d'autre. Il faut pourtant que vous ayez pitié de cette pauvre Espagne, que vous lui permettiez de se constituer par les seuls moyens dont elle peut disposer. Ma consolation, c'est que ce n'est pas moi qui ai inventé cette combinaison; je ne l'ai même pas cherchée, on est venu me la mettre dans la main. Seulement, dans l'état où nous sommes, je ne peux pas la repousser. Un moment j'ai cru qu'elle avait avorté comme les autres. Les choses s'étaient passées exactement comme je

les avais racontées aux Cortès [1]; mais voilà qu'on me la rapporte toute faite.

— « Oh ! je me suis bien aperçu depuis assez longtemps que M. de Bismarck cherchait à se glisser dans vos affaires, et vous avouerez que, s'il ne croyait pas avoir beaucoup à y gagner, il ne se hasarderait pas à jouer si gros jeu.

— « Vous vous trompez, les ouvertures sont parties d'ici. Je n'ai jamais parlé politique avec M. Bernhardi ni avec M. de Canitz.

— « Et cette escadre prussienne dont on vous a annoncé l'arrivée ?

— « Je n'en ai rien entendu dire. Mais, encore une fois, si nous laissons échapper cette occasion, nous sommes forcément rejetés sur Montpensier, ou sur la république, qui viendra grand train, et je vous avouerai que je la déteste comme l'enfer.

— « Eh bien, plutôt Montpensier !

— « Comment ! vous croyez que l'Empereur aimerait mieux Montpensier qu'un Hohenzollern ?

— « Il ne me l'a pas dit, mais je n'en doute pas. L'Empereur est français avant tout. »

Cette réplique parut lui faire impression, et je l'accentuai d'autant plus, car, dans cet entretien, il importait essentiellement de frapper son esprit, et j'y employai toute l'énergie possible de langage et de pensée. Cependant, avant de nous séparer, je lui dis : « Je vous ai parlé à cœur ouvert, mais uniquement en mon nom personnel. Maintenant, si vous voulez connaître la pensée de l'Empereur, attendez que je lui aie fait connaître notre entretien, et avant huit jours je pourrai recevoir ses ordres. »

A cela, il m'a simplement répondu :

« J'ai hésité si j'informerais l'Empereur par votre canal ou par celui d'Olozaga. Je me suis d'abord adressé à vous, parce que je connais vos sentiments et que je sais que vous éviterez tout ce qui pourrait envenimer les choses; mais je vais écrire à Olozaga pour qu'il puisse entretenir l'Empereur [2]. La commission, je le crains, ne lui sera pas agréable certainement, et, quant à moi,

(1) Cf. Mercier de Lostende, 12 juin, et t. XXVII, p. 337, note 1.
(2) Cf. le texte de la lettre de Prim à Olozaga, 3 juillet, Appendice I, p. 433.

je vous avouerai qu'il m'est bien cruel de recevoir ce coup de poignard, après avoir consacré tant de soin à mettre les rapports entre les deux pays à l'abri de toute mésintelligence. »

Déjà hier soir, le bruit commençait d'ailleurs à s'accréditer que le Gouvernement avait un candidat, et l'on n'hésitait que sur le nom, quoiqu'on supposât assez généralement qu'il devait être allemand [1]. Un Député m'a même fait savoir que les Cortès seraient probablement convoquées en session extraordinaire dans le courant du mois d'août, pour procéder à l'élection du monarque [2]. Hier, dans l'après-midi, les Ministres ont tenu un Conseil auquel a assisté le Président de Chambre, M. Ruiz Zorrilla; aujourd'hui ils se rendent tous à La Granja pour en tenir un autre sous la présidence du Régent. Déjà en éveil, l'opinion publique ne conservera plus aucun doute après cette dernière circonstance, et le nom du candidat ne saurait lui rester longtemps caché. Les partis vont, dès lors, se mettre activement en campagne, et ce sera une raison pour le Gouvernement de précipiter le dénouement. Il faut nous y attendre, et agir en conséquence. J'expédie donc en toute hâte M. Bartholdi à Paris, pour qu'il puisse prendre et me rapporter sans retard les ordres de l'Empereur. Comme je l'ai toujours tenu exactement informé de tout ce qui pouvait intéresser le service de Sa Majesté, il pourra ainsi compléter verbalement les renseignements contenus dans cette dépêche, et fournir à Votre Excellence bien des détails sur les hommes et les choses qui trouveraient difficilement place dans une correspondance, mais auxquels les circonstances donnent un prix.

(1) Cf. la note 3, p. 18.

(2) La session des Cortès avait été close le 23 juin, alors cependant que Zorrilla connaissait le résultat des démarches de Salazar en Allemagne. Cf. t. XXVII, p. 408, note 1. — Sur la réunion éventuelle des Cortès, des renseignements étaient parvenus à Paris, en contradiction avec celui-là. Cf. la note 2, p. 19.

8244. Le Duc de Gramont à Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin. (Minute. Prusse, 379, n° 60.)

[Paris,] 4 juillet 1870.

Le bruit s'est répandu dernièrement que le Cabinet de Berlin songerait à reprendre des négociations avec celui de Copenhague pour régler la question du Sleswig septentrional. Je crois devoir ne rien négliger de ce qui peut vous tenir au courant des polémiques dont cette affaire est l'objet dans les journaux danois, mais c'est à titre d'information strictement personnelle que je vous adresse ci-jointe la copie d'une nouvelle dépêche de M. le Vicomte de Saint-Ferriol (1).

8245. Le Duc de Gramont au Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Orig. (2). Russie, 244, n° 46.)

Paris, 4 juillet 1870.

Désirant vous tenir exactement au courant de toutes les informations qui me parviennent sur l'entrevue d'Ems, je vous envoie, sous ce pli, deux extraits de la correspondance de M. le Comte Benedetti et de M. le Comte de Saint-Vallier, dans lesquels vous trouverez d'intéressants renseignements (3). Si nous devons ajouter foi aux confidences qu'a reçues le Ministre de l'Empereur à Stuttgart, les deux Souverains auraient effleuré dans le cours de leurs conversations, entre autres sujets, la question toujours pendante du Sleswig septentrional. Il était naturel en effet que cette affaire, à laquelle vous-même faites allusion dans votre dépêche confidentielle du 29 juin, fixât l'attention de deux Princes qui, à divers titres, ont lieu de s'en préoccuper particulièrement. Mais l'intérêt de la France, nous ne saurions l'oublier, est différent de celui qui les guide, et, s'il est désirable pour l'affermissement de la paix que cette question soit tranchée, il

(1) Il s'agit de la dépêche de Saint-Ferriol du 30 juin.

(2) En tête, note au crayon : «Non expédiée.»

(3) Il s'agit des dépêches de Benedetti et de Saint-Vallier du 30 juin.

nous importe plus encore qu'elle le soit d'une manière vraiment conforme à nos principes comme à notre politique traditionnelle. Notre point de vue est sous ce rapport semblable à celui du Danemark lui-même, et vous savez quelle a été l'émotion de ce pays, il y a quelques mois, quand s'est répandu le bruit que l'affaire du Sleswig allait être reprise par les Cabinets [1]. Les Danois avaient en effet l'instinct que, à ce moment, il était impossible que le débat reçût une solution vraiment satisfaisante, et ils ont sagement donné à entendre qu'ils aimaient mieux la réserver que de la voir résoudre immédiatement d'une manière incomplète ou désavantageuse pour eux. Les mêmes considérations me paraissent prévaloir encore.

Vous m'annoncez, au surplus, l'intention de venir prochainement en France. Je me réserve de reprendre alors cette question avec vous, et de la traiter de vive voix sous ses différents aspects.

8246. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 [2].)

Berlin, 4 juillet 1870, 4 h. 30 soir.
(Reçu à 8 h. soir.)

Je viens de voir M. de Thile, et je l'ai entretenu de la nouvelle qui vous était parvenue relativement à l'acceptation de la Couronne d'Espagne par le Prince de Hohenzollern [3]. Le Secrétaire d'État m'a, dès le début de notre conversation, demandé si je l'interpellais officiellement, et déclaré que dans ce cas il devrait, avant de me répondre, prendre directement les ordres du Roi. J'ai répliqué que je venais simplement lui signaler une nouvelle qui avait causé à Paris une impression mauvaise, dont je n'avais pas pour le moment à lui développer les motifs. J'ai ajouté que nous avions avant tout intérêt à savoir si le Gouvernement prussien était étranger à cette négociation. Visiblement

[1] Cf. Saint-Ferriol, 8 et 10 avril.

[2] Ce télégramme a été publié dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 16), et par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 423).

[3] Cf. Gramont à Le Sourd, télégramme, 3 juillet.

embarrassé, M. de Thile m'a dit que *le Gouvernement prussien ignorait absolument cette affaire, et qu'elle n'existait pas pour lui;* il s'est appliqué par sa déclaration à dégager la responsabilité de son Gouvernement, mais Votre Excellence remarquera qu'il s'est abstenu d'affirmer catégoriquement que le Cabinet de Berlin ignorât l'existence de la négociation et son résultat. Mon impression première est que le fait signalé à Votre Excellence est réel, et que M. de Thile, avec sa circonspection habituelle, ne veut pas, pour le moment du moins, reconnaître l'exactitude de nos informations; il a paru quelque peu ému du langage ferme que je lui ai tenu en m'inspirant du télégramme de Votre Excellence. Je vous rends en détail, par la poste, compte de notre conversation.

J'apprends que M. Olozaga a télégraphié hier de Paris au Ministre d'Espagne à Berlin que, dans son opinion, la nouvelle de l'offre de la Couronne d'Espagne au Prince de Hohenzollern est inexacte. M. de Rascon déclare ici qu'il partage ce sentiment, et admet que cette démarche serait de nature à éveiller à juste titre nos susceptibilités.

8247. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Prusse, 379, n° 91.)

Berlin, 4 juillet 1870.
(Dir. pol., 11 juillet.)

J'ai reçu ce matin le télégramme que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser dans la soirée d'hier [1], et je me suis rendu aujourd'hui chez M. de Thile à l'heure habituelle de ses audiences. Après avoir échangé avec lui quelques mots sur divers sujets d'un intérêt secondaire, j'ai abordé la question formant le but essentiel de ma visite. J'ai dit au Secrétaire d'État que l'on avait appris à Paris qu'une députation envoyée par le Maréchal Prim avait offert la Couronne d'Espagne au Prince de Hohenzollern, qui l'avait acceptée. M. de Thile, avec une vivacité singulière, m'interrompit immédiatement en me demandant si j'étais chargé de provoquer officiellement de sa part des explica-

[1] Télégramme du 3 juillet, 10 h. 30 soir.

tions sur le fait que je lui signalais, et que, dans ce cas, il devait, avant de me répondre, prendre les ordres du Roi. Je dis au Secrétaire d'État que je ne prétendais pas donner actuellement à ma démarche cette portée solennelle, mais que, connaissant l'émotion qu'avait causée à Paris la nouvelle dont je l'entretenais, j'avais seulement en vue d'édifier Votre Excellence sur la part que le Gouvernement prussien entendait assumer dans la négociation qui venait d'aboutir.

Affectant d'ignorer complètement les pourparlers qui ont dû vraisemblablement se poursuivre depuis plusieurs mois, mon interlocuteur m'a répondu que la presse étrangère avait en effet mentionné quelquefois le nom du Prince de Hohenzollern parmi les candidats au Trône d'Espagne, mais qu'il jugeait ces rumeurs à ce point dénuées de fondement qu'il en était encore à se demander auquel des deux fils du Prince régnant de Hohenzollern elles se rattachaient, au Prince héritier, époux d'une Princesse portugaise, ou au Prince Frédéric, Major de Cavalerie dans l'armée prussienne. J'ai fait observer aussitôt à M. de Thile que je n'avais garde de m'attacher à des bruits vagues colportés par les journaux, mais que mon but sérieux était de contrôler près de lui des informations puisées à une source digne de foi; que dans cette affaire nous avions surtout intérêt à savoir si le Gouvernement prussien se déclarait étranger à une négociation dans l'ignorance de laquelle nous avions été soigneusement tenus, et à une solution qui ferait d'un Prince prussien le nouveau Souverain de l'Espagne. Placé dans la nécessité de se prononcer, le Secrétaire d'État des Affaires étrangères m'a dit que je pouvais donner à Votre Excellence l'assurance «que le Gouvernement prussien ignorait complètement cette affaire et qu'elle n'existait pas pour lui» (1); (je reproduis entre guillemets ses propres paroles). *Le Gouvernement prussien,* s'est-il empressé d'ajouter, comme s'il redoutait de parler explicitement au nom du Roi, et s'appliquant à réserver pour l'avenir la liberté de ses déclarations officielles. En affirmant

(1) Cf., dans le t. XXVII, les propos tenus par Bismarck à Versen le 6 juin, p. 377, note 1; ses instructions à Bucher du 5 juin, même note; sa lettre à Abeken du 20 juin, p. 408, note 1; la réponse d'Abeken du 22 juin, même note et, ci-après, Appendice I, p. 434.

que le Gouvernement prussien ignorait absolument cette affaire, M. de Thile me parut sauvegarder la responsabilité apparente du Cabinet de Berlin, et se ménager le moyen de la dégager éventuellement; mais le ton ironique de son langage trahissait ce matin l'embarras que venait de lui causer la netteté significative des renseignements que je lui communiquais.

Comme je l'ai fait remarquer à Votre Excellence dans mon télégramme, M. de Thile n'a pas démenti la valeur du double fait de l'envoi d'une députation espagnole et de l'acceptation du Prince de Hohenzollern; il s'est borné à établir que ce fait n'existait pas aux yeux du Gouvernement de la Confédération du Nord, et que le Cabinet de Berlin se refusait à avouer qu'il en eût connaissance; il n'a pas dépassé cette limite, et, pour bien caractériser ces subtilités prussiennes, je dirai que son langage ne préjuge en aucune façon la part que le Roi et le Comte de Bismarck ont pu prendre personnellement à l'incident grave qui nous occupe à juste titre. Ce matin, tandis qu'il m'écoutait, M. de Thile m'a semblé pris au dépourvu, et je suis porté à penser qu'il se serait exprimé avec une tout autre aisance s'il avait été autorisé à le faire d'Ems ou de Warzin. Par le laconisme de son langage, il ne saurait espérer d'avoir détruit l'effet des nouvelles recueillies par Votre Excellence; il compte probablement qu'il a, par son attitude ambiguë, ajourné des déclarations catégoriques et qu'il n'ose fournir sans avoir consulté le Comte de Bismarck[1]. Si le Gouvernement prussien avait eu l'intention loyalement arrêtée de répudier hautement et de prime abord toute ingérence dans la démarche qui a été faite près du Prince de Hohenzollern, rien n'était, ce me semble, plus simple pour M. de Thile que de s'énoncer ce matin avec franchise; frappé des susceptibilités légitimes que nous éprouvions, il ne pouvait les dissiper entièrement que par un désaveu qui n'aurait laissé subsister aucune arrière-pensée. Il n'a réussi au contraire, grâce à ses allures empreintes d'une gêne manifeste, qu'à accréditer les informations qui vous sont parvenues.

Tel est, Monsieur le Duc, le résultat de mes appréciations. Sans entretenir de nouveau M. de Thile de cette question, je ne

[1] Cf. Appendice I, p. 434.

manquerai pas de vous faire connaître les détails qui s'y rattachent, comme les commentaires qu'elle soulèvera.

8248. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Confidentiel. Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 4 juillet 1870, 10 h. 50 matin.
(Reçu à 5 h. 45 soir.)

L'affaire est ébruitée. Tant mieux [1]. Topete [2] me dit savoir qu'elle a été reprise et menée directement par lettre entre le Maréchal Prim et Bismarck. Il est furieux, persuadé qu'elle échouera, y contribue de son mieux, et pense que c'est le Prince Alphonse [3] qui en profitera. Demain, grand Conseil à La Granja.

8249. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876, n° 63 [4].)

Madrid, 4 juillet 1870.
(Cabinet, 6 juillet; Dir. pol., 17 juilllet.)

Quoiqu'il paraisse y avoir encore dans la presse une certaine hésitation, d'ailleurs calculée de la part des journaux ministériels, pour les hommes politiques ce n'est plus un secret que le Candidat au Trône dont le Maréchal Prim s'est assuré le consentement est le Prince de Hohenzollern. Cette candidature va donc être livrée à la discussion, et nous verrons comment elle traversera cette épreuve.

[1] Cf. p. 18, note 3; p. 19, note 2; et Gramont à Mercier de Lostende, télégramme, 3 juillet.

[2] Ministre de la Marine dans le premier ministère Prim, démissionnaire le 1er novembre 1869, Topete avait repris son portefeuille le 10 janvier 1870, pour démissionner de nouveau le 22 mars.

[3] Alphonse, prince des Asturies.

[4] Quelques extraits de cette dépêche ont été publiés par É. Ollivier, (t. XIV, p. 38), et reproduits par Fester (t. Ier, n° 261, p. 124).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Hier, j'ai rencontré l'Amiral Topete et M. Salamanca; l'un et l'autre m'ont affirmé savoir d'une manière positive que l'affaire, au moins depuis sa reprise, avait été traitée directement par lettres échangées entre M. de Bismarck et le Maréchal Prim, et sans aucun intermédiaire. La première lettre aurait été cependant portée, dit-on, par M. Luzar-Mazanedo [1], à qui l'on attribue la première pensée de cette combinaison. Ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Excellence au sujet de M. de Canitz, qui avait demandé un congé pour se rendre en Hollande, et de M. Bernhardi, qui est éloigné de Madrid depuis quelque temps [2], est d'accord avec ce renseignement, qui n'est pas sans importance.

L'Amiral Topete, avec qui j'ai toujours eu soin d'entretenir de très bonnes relations, malgré son dévouement à la cause du Duc de Montpensier, est exaspéré contre le Maréchal Prim.

« Comment, m'a-t-il dit, aller provoquer la France dans l'état où nous sommes ? Mais c'est de la folie. Nous, nous voulions faire une chose qui pouvait ne pas être agréable à l'Empereur; mais nous étions bien convaincus que tout pourrait s'arranger sans troubler les relations entre les deux pays, etc. » Je lui répondis : « La chose est très grave, et d'autant moins explicable de la part de Prim qu'il a toujours paru parfaitement comprendre les avantages de l'amitié de la France, et qu'il sait très bien tout ce que nous avons fait de notre côté pour gagner celle du peuple espagnol. Prenez tous les actes de la politique de l'Empereur, depuis qu'il est sur le Trône : il n'y en a pas un qui n'ait eu ce but. Il a abandonné toutes les anciennes traditions qui tendaient à lier, malgré elle, l'Espagne à la France; il ne s'est ingéré en rien dans ses affaires intérieures; il a toujours manifesté pour son indépendance le plus grand respect, et, dans tous les Gouvernements qu'elle a pu avoir, il n'a vu que la personnification du pays, et les a traités comme tels. Une neutralité bienveillante et qui ne pouvait que

(1) Il s'agit de Salazar y Mazarredo. — Cf., sur la lettre de Prim à Bismarck, en février, t. XXVI, p. 377, note; sur la question de la réponse écrite de Bismarck, t. XXVII, p. 347, note 1. On sait que Salazar, avant de se charger de la lettre de Prim à Bismarck, avait déjà fait un voyage en Allemagne, en septembre 1869. (Cf. t. XXV, p. 314, note 1.)

(2) Cf. Mercier de Lostende, 23 juin. Le 1er juillet, Mercier avait annoncé que Canitz restait à Madrid.

lui convenir était tout ce qu'il songeait à leur demander, et, en attendant, il laissait les liens naturels se former par le développement et l'enchevêtrement des intérêts particuliers; et c'est quand cette politique si sage, suivie avec tant de constance, de droiture et de générosité, commençait à porter les meilleurs fruits, quand les vieilles et funestes préventions s'effaçaient, que l'on irait se rejeter dans toutes les luttes d'influence qui ont été la source de tant de maux ? Vous avez été dans le Gouvernement; avez-vous rien vu qui ne soit la confirmation de tout ce que je vous dis là ? N'en avez-vous pas eu la meilleure preuve dans ma conduite dans l'affaire du Duc de Montpensier ? Ce candidat ne pouvait pas nous être agréable, c'est bien clair. Mais qu'est-ce que j'ai fait pour le combattre ? Je n'ai pas seulement fait faire ou payer un article de journal, absolument rien que je ne puisse dire tout haut. Et envers Prim lui-même, comment a agi l'Empereur ? Dès qu'il est arrivé au Gouvernement, l'Empereur a dit : le passé ne doit pas gêner les relations entre les deux pays, n'en tenez pas compte. Et là-dessus j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour lui faciliter sa tâche. Il y a donc comme une fatalité qui pèse sur lui, et qui veut qu'il devienne funeste à tous ceux qui l'auront servi ?

« — Oh ! soyez tranquille, me dit Topete, cette fois cela n'arrivera pas. On voudra mettre en jeu le sentiment national contre la France, mais nous ferons connaître la vérité, et, s'il le faut, je ferai mon *mea culpa* devant les Cortès; je dirai que je me repens de la part que j'ai prise à la Révolution, et que je reviens au Prince Alphonse. Mais ne dites pas que vous avez causé avec moi. »

J'ai cru devoir vous raconter cette conversation avec quelques détails, Monsieur le Duc, parce qu'elle fera bien connaître à Votre Excellence le thème que j'ai adopté, et qui varie suivant les personnes auxquelles je m'adresse. Ce thème me paraît inattaquable, et il présente un point de vue qui peut être accepté par tous les partis opposants, même par les Républicains, puisqu'il ne leur permet pas cette séparation qu'ils aiment tant à faire entre la France et son Gouvernement, et que c'est avant tout la France dont le sentiment est en jeu.

Maintenant, si Votre Excellence trouvait que mon attitude et mon langage, qui sont très accentués, je ne dois pas le lui cacher,

sortaient de la ligne d'abstention qui m'a été commandée, je la prierais d'observer que, surpris par la communication du Maréchal Prim, et pensant qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour agir sur l'opinion, tant que je suis sans instructions je reste et me reconnais seul responsable de mes actes et de mes paroles. J'ai d'ailleurs appris que le Maréchal Prim, après la conversation que j'ai eue avec lui, avait dit : « En France, on pourra avoir un moment d'humeur, mais l'Empereur n'y fera pas attention. Il comprendra que, ayant déjà de l'eau jusqu'au cou, je ne pouvais plus attendre qu'elle me vienne par dessus la tête, et il m'approuvera. » J'en doute, et doute même que Prim le pense. (Ce serait très fâcheux.)

P.-S. — J'ai voulu voir M. Sagasta avant son départ pour La Granja. Je lui ai parlé très fortement dans le sens que vous savez, en appuyant sur ce que nous avions montré et montrerions toujours le plus grand respect pour la volonté nationale, que notre opposition ne s'adressait nullement à l'Espagne mais à un rival dont la prépondérance pourrait devenir menaçante, que c'était vouloir rouvrir dans la Péninsule les funestes luttes d'influence du passé, etc. Il m'a paru très impressionné, et ne m'a allégué que l'embarras de Prim, qui, m'a-t-il assuré, a été surpris par la nouvelle à son retour des Monts de Tolède. Il répétera ma conversation au Régent. Un ami particulier du Maréchal Prim, Milan del Bosch, m'a dit : « C'est une folie; jamais je ne voterai pareille chose ! » Je crois que mon attitude, à laquelle je m'attache à donner un caractère plutôt flatteur que blessant pour l'Espagne, quoique très énergique, produit son effet. Cependant j'ai toujours bien soin de dire que je parle en mon nom. Je veux seulement mettre les Cortès en garde contre les conséquences que pourrait entraîner le projet qui leur sera soumis le 25 août, dit-on.

8250. Napoléon III à É. Ollivier, Ministre de la Justice. (Télégrammes de Saint-Cloud [1].)

Tuileries, 5 juillet 1870, 8 h. 35 matin.

Pouvez-vous venir causer avec moi ce matin ?

[1] Ces télégrammes ont été restitués par l'Allemagne en même temps que

8251. E. Ollivier, Ministre de la Justice, à Napoléon III. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 5 juillet 1870, 9 h. matin.

Avant même d'avoir reçu la dépêche de Votre Majesté, je devais venir à Saint-Cloud ce matin. Je vais partir (1).

8252. Napoléon III au Duc de Gramont. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Palais de Saint-Cloud, 5 juillet 1870,
10 h. 25 soir.

Veuillez prévenir l'Ambassadeur d'Espagne que je le recevrai demain, à deux heures, à Saint-Cloud.

8253. Le Duc de Gramont à Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin. (Minute. Prusse, 379, n° 61.)

[Paris,] 5 juillet 1870.

Le Ministre de France à Stuttgart a recueilli certaines indications confidentielles sur les entretiens que l'Empereur de Russie a eus

les *Papiers de Cerçay*. L'inventaire en est accompagné de la note suivante, datée du 23 décembre 1904 :

«D'après la note autographe mise sur l'une des deux chemises ci-jointes [«A envoyer «à Berlin pour qu'on les examine et, à l'occasion, pour qu'on s'en serve.»], ces télégrammes trouvés en 1870 à Saint-Cloud furent expédiés à Berlin sur l'ordre de Bismarck. Un certain nombre d'entre eux furent publiés dans la *Correspondance de Berlin*. La *Gazette de Spener*, dans ses numéros des 16 et 25 novembre 1870, en donna des extraits.»

(1) D'après É. Ollivier (t. XIV, p. 82 et suivantes), ce fut dans la matinée du 5 juillet, vers 10 h., que l'Empereur le fit venir avec Gramont à Saint-Cloud, et que tous trois examinèrent la situation créée par la candidature Hohenzollern. Après une assez longue discussion, il fut décidé que Gramont rédigerait pour le lendemain une déclaration ferme, dans laquelle il annoncerait à l'Europe que la France ne pourrait permettre l'avènement d'un prince prussien au trône d'Espagne.

pendant son voyage en Allemagne soit avec le Roi de Prusse soit avec le Roi de Wurtemberg. Vous trouverez ci-joint une copie de la dépêche de M. le Comte de Saint-Vallier, et je crois devoir vous rappeler que ces informations sont destinées à votre information strictement personnelle [1].

8254. Desprez, Directeur des Affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères, à Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin. (Particulière. Copie. Archives de Berlin, t. 53.)

Paris, 5 juillet 1870.

Le Ministre a reçu votre réponse à son télégramme du 3 [2]. Il approuve le langage que vous avez tenu à M. de Thile. Nous ne vous écrivons rien par l'occasion que nous offre aujourd'hui M. de Verdière. Mais vous aurez incessamment une dépêche par la poste.

M. de Werther, qui devait partir en congé, se rend à Ems, où il verra le Roi, et pourra lui traduire fidèlement l'impression du Gouvernement français, qui est absolument contraire à la candidature Hohenzollern [3].

8255. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Minute. Angleterre, 752, n° 84.)

Paris, 5 juillet 1870.

Vous connaissez déjà par le bruit public la combinaison qui vient de se produire en Espagne en faveur d'un Prince prussien. Après avoir tout fait dans ces derniers temps pour donner le change à notre Ambassadeur sur les négociations, le Maréchal Prim l'en a informé il y a trois jours [4], en essayant de les justifier

[1] Il s'agit de la dépêche de Saint-Vallier du 30 juin.
[2] Cf. Le Sourd, 4 juillet, télégramme et n° 91.
[3] Cf. Appendice I, p. 435.
[4] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 3 juillet.

par des raisons que vous trouverez exposées dans la dépêche ci-jointe de M. le Baron Mercier de Lostende [1]. Il résulte de ces explications, ainsi que du télégramme également ci-annexé de M. Le Sourd [2], que, si le Cabinet de Berlin s'est tenu officiellement en dehors de cette affaire, il n'a ignoré ni les démarches faites auprès du Prince de Hohenzollern ni la résolution qu'il a prise.

Vous savez, Monsieur le Marquis, quelle a été notre politique depuis la révolution qui a renversé le Trône de la Reine Isabelle; et il n'est pas un seul Cabinet qui ne connaisse le sentiment de réserve amicale et bienveillante dont nous nous sommes inspirés envers l'Espagne durant cette période de reconstitution intérieure. Nous nous sommes appliqués à écarter les premières difficultés que le Gouvernement nouveau rencontrait pour établir ses rapports officiels avec les autres Puissances; nous avons fait observer la neutralité de notre frontière par tous les partis hostiles, avec la vigilance la plus consciencieuse; et enfin nous avons déclaré, en conformant nos actes à nos paroles, que, dans le choix du Souverain appelé à régner sur l'Espagne, nous étions uniquement guidés par notre respect pour la volonté de la nation espagnole.

Telle est encore aujourd'hui notre règle de conduite, et nous protestons hautement de notre intention de ne pas nous en départir.

Mais nous ne saurions fermer les yeux sur le caractère particulier que présente pour nous la candidature d'un Prince prussien dans l'état actuel de l'Europe, et sur la situation qui nous serait faite si l'on persistait à y donner suite. Immédiatement après la réception du télégramme qui m'annonçait l'aveu du Maréchal Prim, j'avais chargé notre Ambassadeur à Berlin de faire connaître l'impression première du Gouvernement de l'Empereur au Cabinet prussien [3]. Je m'en suis expliqué hier plus nettement encore avec le Baron de Werther [4], et je ne lui ai pas caché que nous étions résolus à tout mettre en œuvre pour empêcher un événe-

[1] Cf. la dépêche de Mercier de Lostende, du 3 juillet.

[2] Cf. Le Sourd, télégramme, 4 juillet; note 1, p. 31; et, ci-après, Appendice I, p. 434.

[3] Cf. Gramont à Le Sourd, télégramme, 3 juillet.

[4] Cf. Appendice I, p. 435.

ment dans lequel nous verrions un acte hostile de la part de la Prusse. M. de Werther, qui devait se rendre en Allemagne, part aujourd'hui même pour Ems [1]. J'ai insisté avec lui sur la faculté qui appartient au Roi de mettre obstacle à la réalisation de ce projet en refusant de donner son agrément, et mon langage a paru faire une vive impression sur son esprit.

J'ai vu ce matin l'Ambassadeur d'Angleterre, et je l'ai mis au courant de l'état des choses, aussi bien que de nos appréciations. Le Cabinet de Londres nous a témoigné en plusieurs circonstances l'importance qu'il attache, en vue du maintien de la paix, à nos bonnes relations avec le Cabinet prussien; il a fait quelquefois parvenir à Berlin de sages conseils, et concouru ainsi à aplanir des difficultés qui pouvaient compromettre le repos de l'Europe. J'ai rappelé ces souvenirs à Lord Lyons, en lui faisant remarquer que l'Angleterre ne saurait avoir aucun intérêt particulier à ce qu'un Prince de Hohenzollern soit assis sur le Trône d'Espagne. Elle ne peut, en effet, envisager cette candidature qu'au point de vue de l'intérêt général, qui serait gravement compromis par un dissentiment sérieux entre la France et la Prusse.

Lord Lyons rend compte sans doute ce soir même à Lord Granville de l'entretien que nous avons eu à ce sujet [2]. Je vous prie d'exposer vous-même au nouveau Secrétaire d'État de la Reine, sans aucun retard et dans toute sa gravité, la position

[1] Cf. Desprez à Le Sourd, 5 juillet, et Appendice I, p. 435.

[2] La dépêche de Lord Lyons, du 5 juillet, relatant son entretien avec Gramont, a été publiée, d'après le *Livre bleu* anglais, par Fester (t. Ier, n° 273, p. 128). Un extrait en a été reproduit dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 19-20). Le passage le plus significatif est le suivant :

M. de Gramont ajouta que rien n'était plus éloigné du désir du Gouvernement français que d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Espagne, mais que l'intérêt ainsi que la dignité de la France lui défendaient de permettre l'établissement d'une dynastie prussienne dans la Péninsule. Il ne saurait consentir à l'existence d'un état de choses qui l'obligerait, en cas de guerre avec la Prusse, à surveiller l'Espagne, ce qui paralyserait une division de l'armée française. La proposition n'était rien moins qu'une insulte faite à la France. Après avoir examiné tout ce qu'une semblable déclaration signifiait, le Gouvernement de l'Empereur déclarait que la France ne le souffrirait pas.

En finissant, M. de Gramont me pria de faire connaître sans retard à Votre Excellence les sentiments du Gouvernement de l'Empereur, et exprima son vif espoir que le Gouvernement de Sa Majesté concourrait avec lui en essayant d'empêcher un événement qui serait gros de dangers pour la paix de l'Europe.

où nous nous verrions placés si l'acceptation du Prince de Hohenzollern avait l'approbation du Roi de Prusse, et nous avons la confiance que le Cabinet de Londres, mesurant la portée des complications qui pourraient surgir, contribuera de tous ses efforts à faire écarter cette combinaison.

8256. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Minute. Angleterre, 752, n° 85.)

[Paris,] 5 juillet 1870.

L'Ambassadeur de l'Empereur à Berlin et le Ministre de France à Stuttgart ont recueilli quelques renseignements intéressants sur les entretiens que l'Empereur de Russie a eus, pendant son séjour en Allemagne, soit avec le Roi de Prusse, soit avec le Roi de Wurtemberg. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, à titre très confidentiel, une copie des dépêches de M. le Comte Benedetti et de M. le Comte de Saint-Vallier (1).

8257. Le Duc de Gramont au Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Orig. (2). Russie, 244, n° 49.)

Paris, 5 juillet 1870.

J'ai de nouveau réfléchi à la conversation que vous avez eue avec M. le Prince Gortchakoff sur le panslavisme (3), et, en envisageant les divers aspects de cette question, je demeure convaincu que vous avez sagement [agi en] vous born[ant] à effleurer avec M. le Chancelier de Russie un sujet aussi vaste. Je tiens cependant à vous faire part de mes observations sur l'importance qu'il convient, selon moi, de reconnaître aux doctrines panslavistes, ainsi qu'aux agitations qui s'y rattachent. Je crois que, pour placer les choses sous leur véritable jour, il faut distinguer avec soin le

(1) Il s'agit des dépêches de Benedetti et de Saint-Vallier du 30 juin.
(2) En tête, note au crayon : «Non expédiée.»
(3) Cf. Fleury, 31 mai.

travail que la nation russe fait sur elle-même et la propagande que les comités étendent au delà des frontières.

A mesure que les lumières et la civilisation ont pénétré plus avant dans leur vaste Empire, les Russes, cédant en cela à une propension naturelle, se sont épris de jour en jour davantage du culte de leurs origines et de leur passé. Nous ne saurions nous étonner de l'ardeur chaque jour plus grande qu'ils mettent à défendre les limites de leur territoire et de leur nationalité. Ils secondent ainsi efficacement le travail entrepris par leur Gouvernement pour arrêter l'invasion de l'élément allemand dans les Provinces baltiques. Légitime dans son principe, cette passion nationale ne saurait se confondre avec le système connu sous le nom de panslavisme, qui en réalité signifie exploitation de l'idée slave au profit exclusif de la Russie. Cette doctrine, telle qu'elle [est] prêchée par les comités de Moscou, de Kiew et de Saint-Pétersbourg, est à mes yeux un péril, parce qu'elle implique entre les différentes races slaves une solidarité artificiellement entretenue. Les efforts de ses adhérents sont surtout calculés pour attirer à la Russie un élément considérable de la population de deux États voisins dont l'intégrité est une des bases essentielles de l'équilibre actuel de l'Europe. Je ne saurais donc trouver indifférents des appels à la création d'une vaste communauté slave. Je ne me sens pas suffisamment rassuré parce que les auteurs des manifestations s'appuient sur de lointaines origines ou sur des rapprochements de langue qui seraient plutôt du domaine de l'érudition que de la vie pratique, et je dois remarquer que le succès des théoriciens du panslavisme s'étend et se consolide chaque fois qu'ils peuvent invoquer le mécontentement d'un des peuples slaves qui sont soumis à la domination d'un État voisin. Le Cabinet de Pétersbourg voudrait nous persuader de l'innocuité de ces doctrines qu'il ne professe pas ouvertement pour son compte, mais il reculerait devant un désaveu public. Vous m'assurez que le Prince Gortchakoff est étranger aux manœuvres des comités panslavistes; je n'hésite pas à le croire, et j'admets qu'il peut, sans offenser la vérité, nier sa participation aux menées dont nous retrouvons si souvent la trace dans le bassin du Danube.

Mais, de ce que les associations slaves formées à l'intérieur de la Russie s'annoncent au dehors comme ayant un but purement

charitable ou scientifique, devons-nous en conclure qu'elles s'interdisent une action d'un autre genre ? L'exemple de ce qui s'est passé dans toute l'Europe lors de la constitution des comités philhellènes montre à quel point on peut allier la bienfaisance et les vues politiques; et n'a-t-on pas vu les sociétés littéraires et scientifiques de l'Allemagne préparer la conquête du Sleswig ? Vous connaissez mieux que personne, Monsieur le Général, le langage que tient habituellement la presse de Moscou sur l'Autriche et sur les affaires d'Orient : l'on ne saurait nier que cette presse ne soit l'écho souvent fidèle de l'opinion publique en Russie.

Je veux bien qu'on ait exagéré les dangers du panslavisme prêché par M. Katkoff et son parti, ou tout au moins ses dangers présents; je crois comme vous que les Serbes, les Monténégrins préfèrent l'autonomie presque complète dont ils jouissent à des combinaisons qui absorberaient leur individualité propre. Je ne nie pas davantage que les Ruthènes, les Tchèques, les Slovènes et les Croates ne se servent parfois de la crainte que le panslavisme inspire à Vienne et à Pesth pour obtenir de plus larges concessions de l'Autriche : mais cette crainte en elle-même est loin d'être chimérique. Plus d'une fois le Cabinet de Pétersbourg s'est autorisé du mécontentement des peuples de race slave pour créer des embarras aux Puissances voisines, et pour transformer ses sympathies en un protectorat actif comme celui que la Russie avait obtenu sur les Principautés du Danube à la suite du traité d'Andrinople. Dans l'état de crise où se trouve la Monarchie autrichienne, ne doit-[on] pas se demander quel sera le contre-coup des concessions que le Comte Potocki [1] offre à la Galicie, et si la Russie, inquiète de l'attraction que le réveil de l'esprit national pourra exercer sur les populations polonaises de son Empire, ne cherchera pas à entraver l'œuvre de reconstitution que poursuit l'Empereur François-Joseph, en ranimant des antipathies séculaires entre les Ruthènes et les Polonais. Les Tchèques, les Croates, les Slovènes, tous les peuples slaves qui ont conservé de la guerre du 1848 la haine de la prépotence allemande et magyare, sont loin d'accepter définitivement le système de dualisme inauguré en 1867, et leur mécontentement les pousse par une

[1] Le comte Potocki présidait le ministère formé le 4 avril 1870.

pente naturelle du côté où on leur témoigne des sympathies. Tout en voulant encore rester Autrichiens, ils se servent des craintes que l'idée slave cause à Vienne pour se montrer plus exigeants sur les conditions de leur concours. Cette politique recèle un péril évident, car les passions nationales de ces peuples, exploitées au moment opportun par des émissaires intelligents, peuvent entraîner l'échec des négociations les mieux conduites. Je ferai la même remarque au sujet de la Turquie, et vous savez quel danger présentent, dans l'état de cet Empire, des agitations qui, d'un instant à l'autre, peuvent s'appuyer sur des encouragements venus du dehors.

C'est là une situation qui ne ressemble en rien à celle des États de l'Occident; des affinités de religion et de race peuvent y exercer une action décisive. Le panslavisme ne me paraît donc pas seulement un rêve politique que l'on caresse : c'est un système appartenant en propre au peuple russe, et dont s'est éprise la conscience nationale sans écouter les calculs des Cabinets. Il y a là une force d'expansion que les Gouvernements intéressés peuvent chercher à modérer, mais dont ils doivent tenir compte, car tôt ou tard elle menace de provoquer en Europe de sérieuses perturbations.

Telles sont, Monsieur le Général, les réflexions que m'a inspirées la lecture de votre correspondance. Je ne vois pas, au surplus, qu'il y ait avantage à rentrer même par voie indirecte dans un débat qui, dans votre intention, n'était en quelque sorte que théorique, et que j'envisage au même point de vue en vous écrivant cette dépêche destinée uniquement à votre information personnelle.

8258. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 [1].)

Berlin, 5 juillet 1870, 4 h. 30 soir.
(Reçu à 6 h. soir.)

Le Ministre d'Espagne, que je viens de voir, ne dément pas l'offre faite par le Gouvernement espagnol au Prince de Hohen-

[1] Ce télégramme a été publié dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 17), et par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 424-425).

zollern et son acceptation de la Couronne [1]; mais il affirme qu'il n'a été chargé personnellement d'aucune négociation et d'aucune explication près du Gouvernement prussien ou du Prince lui-même. M. de Rascon m'a laissé entendre toutefois que l'acceptation du Prince remontait à quatre mois, et qu'elle aurait été décidée à Berlin au printemps avec l'assentiment du Prince son père, et sans doute celui du Roi et de M. de Bismarck [2]. M. de Rascon reconnaît que notre mécontentement est juste, et rejette sur le Maréchal Prim toute la responsabilité de cette intrigue. Il est très préoccupé de l'impression qu'on ressent à Paris.

8259. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 26.)

Darmstadt, 5 juillet 1870.
(Cabinet, 7 juillet; Dir. pol., 8 juillet.)

En lisant la séance du 30 juin sur l'armée [3], j'ai été frappé d'un passage de M. Thiers, et je demande à Votre Excellence la permission d'en dire quelques mots.

Après avoir fait remarquer que nous devons être forts pour pouvoir être pacifiques, idée que j'ai eu l'occasion d'exprimer

(1) Cf. Le Sourd, télégramme, 4 juillet.

(2) Rascon fait ici allusion à la conférence de Berlin du 15 mars sur la candidature Hohenzollern (cf. t. XXVII, p. 93, note 1). On sait qu'au contraire, à la fin d'avril, la candidature Hohenzollern avait paru irrémédiablement compromise (cf., *ibid.*, p. 212, note 2), et que le revirement en faveur de l'acceptation eut lieu à la fin de mai (cf., *ibid.*, p. 347, note 1).

(3) Au cours des pourparlers avec Clarendon sur le désarmement, en février 1870, Daru avait obtenu de l'Empereur que le contingent à lever en 1871 sur la classe de 1870 serait réduit de 100.000 à 90.000 hommes (cf. Daru à La Valette, 13 février). Cette réduction ne devait d'ailleurs porter que sur la réserve, et avait un caractère provisoire. La discussion sur le chiffre du contingent eut lieu le 30 juin à la Chambre. Le Bœuf répondit aux attaques de Garnier-Pagès, de Jules Favre, de Glais-Bizoin, qui critiquaient les principes mêmes de l'organisation militaire, et aux objections de députés, tels que Benoist et La Tour, qui jugeaient dangereuse toute réduction. Thiers intervint pour soutenir l'argumentation de Le Bœuf. A la suite d'un discours d'Émile Ollivier, le projet de loi fut voté à une très forte majorité.

un jour à M. de Dalwigk (dépêche n° 33, 1868), M. Thiers a ajouté que nous devons aussi être pacifiques pour ne pas donner le Sud à la Prusse [1].

[1] Les passages du discours de Thiers auxquels il est fait allusion sont les suivants :

Vous voulez tous la paix et moi aussi. Ce serait une grande imprudence aujourd'hui d'être les auteurs de la guerre. On répandrait sur le monde des calamités effroyables, parce que la guerre ne pourrait pas être isolée : ce serait une guerre universelle, et coupables seraient aux yeux de l'histoire, coupables aux yeux de la France qui en souffrirait cruellement, coupables aux yeux du monde entier ceux qui déchaîneraient la guerre sur notre pays, car elle s'étendrait à tous les autres. Aussi je suis convaincu que le Gouvernement ne peut avoir la fatale pensée de la guerre. Mais savez-vous à quoi vous devez la paix? Je vais vous le dire.

La chose est évidente comme la lumière, oui, évidente pour tous ceux qui connaissent l'état de l'Europe. Savez-vous pourquoi la paix a été maintenue ? C'est parce que vous êtes forts.

J'ai observé, je dirai presque que c'est ma profession de le faire, j'ai observé l'état de l'Europe depuis ma jeunesse, et particulièrement depuis les événements de 1866. Eh bien! Dieu me garde d'avancer à l'égard des prédécesseurs de M. le Maréchal Le Bœuf rien qui diminue leur considération et la justice qui leur est due, mais il était facile de reconnaître que, lors de l'affaire du Luxembourg, la France n'était pas dans l'état où elle doit être pour être respectée.

Ce qui l'y a replacée, ce sont les armements dus à M. le Maréchal Niel, avec lequel on peut différer sous le rapport du système d'organisation militaire, mais avec lequel on ne peut que se trouver d'accord sur l'ardeur qu'il a mise à précipiter nos armements. Quant à moi, sans avoir la prétention de mettre mon avis à côté de celui des hommes du métier, l'étude que j'ai faite de l'Europe, des diverses Puissances qui la divisent, de leurs ambitions, de leurs forces, de leurs moyens financiers et militaires, me permet cependant d'avoir une opinion tout à fait arrêtée sur la question qui vous occupe. Je ne partage pas celle qu'avait M. le Maréchal Niel sur la loi de 1868; je trouve cette loi mauvaise; j'aime mieux la loi de 1831, et je crois que la France sera plus forte quand elle y reviendra. Cependant, je dois le dire, M. le Maréchal Niel a rendu au pays un service immense, et on devrait faire remonter le maintien de la paix aux armements qu'il a faits en 1867. Pour quiconque connaît l'état de l'Europe, il n'y a pas un doute à cet égard.

Soyez convaincus, Messieurs, que si, aujourd'hui, la politique pacifique n'exige pas qu'on se livre à des armements extraordinaires — ni le Gouvernement, ni M. le Ministre de la Guerre, ni moi, ne le voulons — soyez convaincus que ce qui maintient la paix, c'est l'opinion qu'on a du bon état de l'armée française. C'est à cette opinion bien établie que vous devez la paix. Si donc vous voulez la paix, croyez-moi, je connais assez l'état de l'Europe pour l'affirmer, restez forts. (*Journal officiel*, 1er juillet 1870, p. 1142.)

....

Mais je vais vous dire pourquoi il [M. de Bismarck] est pour la paix? Nous sommes obligés, par un effet de la situation, de raisonner sur l'état de l'Europe à peu près comme M. de Bismarck. Ce qui fait que je demande une politique pacifique, en restant fort toutefois, le voici, et ici j'arrive à l'interpellation que m'a adressée M. Jules Favre. A qui, me dis-je tous les jours, à qui appartiendra le Sud ? Et je me réponds : Au plus sage! Et M. de Bismarck veut être le plus sage. S'il montrait de nouveau les

La politique de la France, en effet, est naturellement de ne pas effrayer l'Allemagne, et nous aurons ainsi pendant la paix plus de chances de voir le Sud persévérer dans l'espèce de demi-indépendance qu'il possède.

Mais il me semble que la question n'est pas de savoir ce qui doit avoir lieu pendant la paix, mais bien ce qui arriverait pendant la guerre, de savoir en un mot si notre attitude, pacifique jusqu'au moment de la guerre, empêcherait le Sud de se joindre à notre adversaire, la guerre une fois déclarée.

Je me permettrai d'établir tout d'abord une distinction entre ces différents pays que l'orateur a appelés, en bloc, le Sud de l'Allemagne, car je ne sais jusqu'à quel point on est autorisé à assimiler la position des deux Royaumes à la position des deux Duchés. On assure que, en Bade, le Gouvernement et l'armée sont prussiens. Quant à la Hesse, si les sentiments de cœur de la majorité des populations, y compris les simples soldats, sont antiprussiens, le corps d'officiers d'aujourd'hui est dévoué aux idées nouvelles; et d'ailleurs le chef de l'armée est le Roi de Prusse ! Quelles que pussent être les sympathies ou les antipathies, tout serait entraîné à la voix dominatrice de la Prusse. Je ne crois pas que le Grand-Duc fît quelque effort héroïque ou désespéré pour soulever contre son tout-puissant allié ses troupes et son peuple.

Restent les deux Royaumes. Je ne prendrai pas la liberté de m'étendre sur l'état de l'opinion dans ces pays, au sujet desquels Votre Excellence est, sans aucun doute, très exactement renseignée. Je pense seulement, d'après un mot échappé à M. le Général Le Bœuf, qu'en cas de guerre on pourrait s'attendre à voir l'armée

ambitions qu'il a fait éclater il y a trois ans, le Sud serait contre lui, et c'est pour cela qu'il est pacifique.

Et pourquoi vous conseillé-je une politique pacifique, en restant fort ? C'est parce que, depuis qu'il commence à devenir notoire en Europe que la France n'est pas prête à passer le Rhin et à se jeter sur l'Allemagne, les divergences naturelles qui ont toujours fermenté en Allemagne, et qui l'ont rendue fédérative, ces divergences n'inquiètent plus son patriotisme.

Il faut être pacifique pour ne pas alarmer l'Allemagne et pour ne pas donner le Sud à la Prusse.

Mais prenez garde, c'est toute la question européenne! Tous les Ministres des Affaires étrangères questionnés ne vous en diront pas davantage : il faut, diront-ils, que l'Allemagne ne croie pas que la France veut se jeter sur elle. (*Ibid.*, p. 1143).

française marcher *en avant*[1]. «Une bonne armée est celle qui peut rapidement prendre l'offensive»; et, la rapidité des premiers coups devant être désormais une condition du succès, la nature des choses tendant à nous jeter hors de notre frontière, «pacifiques» ou non, nous nous trouverions être, dès le premier coup de canon, ce que la Prusse ne manquait pas de reprocher d'être à l'Autriche, nous serions agresseurs, dans le sens matériel du mot. Et, dans ce cas, Votre Excellence jugera mieux que moi si les drapeaux de la Bavière et du Wurtemberg pourraient éviter de marcher avec tous les drapeaux de l'Allemagne au-devant de l'étranger.

Je crois donc que, Duché ou Royaume, personne ne serait empêché par nos qualités pacifiques de se «donner à la Prusse» hors du temps de paix. Pour empêcher les uns et les autres de se donner à la Prusse en temps de guerre, il faudrait quelque chose de plus que notre amour de la paix : il faudrait d'autres conditions dans l'état politique européen, et d'abord, en Autriche, l'achèvement complet de la rénovation aujourd'hui commencée. Ce point dépasse le cadre de la correspondance de Darmstadt; mais j'ai dû néanmoins plus d'une fois l'aborder de loin au commencement de l'année 1868, parce qu'à cette époque on était très préoccupé ici de l'idée d'une guerre entre la France et la Prusse[2]. Or, les plans tout hypothétiques que l'on dessinait par la pensée avaient pour base une initiative armée, une attaque préalable, de la part de l'Autriche contre la Prusse, dès qu'il s'agissait de résoudre le vrai problème de M. Thiers : tenir, *durant la guerre*, le Sud séparé du Nord. La grande scission allemande, de cette façon, ne se faisait pas à la suite de

[1] Voici le passage du discours de Le Bœuf auquel d'Astorg fait allusion : L'honorable M. Garnier-Pagès a parlé de la nécessité d'organiser une armée qui ne permît pas au pays de faire une guerre offensive et qui rendît la paix nécessaire.

Que l'honorable M. Garnier-Pagès me permette de le répéter : je crois qu'il s'est surtout inspiré de cette situation de neutralité qu'il a constatée avec bonheur chez la nation suisse. La France a une autre mission à remplir en Europe, et elle ne peut pas abdiquer son rôle. Or, une armée n'est bonne que lorsqu'elle peut prendre rapidement l'offensive.

Il appartient aux pouvoirs politiques de décider le moment où l'on doit prendre cette offensive; mais s'interdire de prendre ce rôle, lorsque l'heure est venue, ce serait souvent se condamner à l'impuissance. (*Journal officiel*, 1er juillet 1870, p. 1141-1142.)

[2] Cf., en particulier, d'Astorg, 7 et 8 avril 1868.

l'étranger, mais sous l'égide d'une Puissance de la famille allemande.

Aujourd'hui, mon but était seulement, à propos de la discussion de notre Chambre, de demander à Votre Excellence la permission de lui exposer mes doutes sur la possibilité de ne faire la guerre qu'au Nord isolé, l'état actuel de l'Europe étant donné.

8260. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Très confidentielle. Orig. Espagne, 876, n° 64 [1].)

Madrid, 5 juillet 1870.
(Cabinet, 7 juillet; Dir. pol., 11 juillet.)

Hier soir, j'ai vu un ami du Maréchal Prim à qui il avait communiqué la lettre par laquelle le Prince de Hohenzollern annonce officiellement qu'il consent à régner sur l'Espagne [2]. Cette lettre est très courte. Le Prince y dit simplement qu'il est très flatté des ouvertures qui lui ont été faites, et sera heureux d'accepter la Couronne d'Espagne si elle lui est offerte par la majorité des Cortès, et que dès lors il ne sera plus qu'Espagnol. Tel est du moins le résumé que m'a donné celui qui l'avait vue. Il a ajouté que le Maréchal Prim croyait être sûr du vote de la majorité, mais qu'il l'avait trouvé très préoccupé de l'effet que la chose produirait en France. Il lui a même dit qu'il ne savait pas s'il oserait aller à Vichy, quoique cela fût nécessaire à sa santé [3]. Il s'attend d'ailleurs à des coups de fusil, et craint, dans ce cas, de ne pouvoir compter que sur la plus grande partie de l'armée, mais non sur toute. A ce sujet, j'ai pu causer avec le Général Cordova, qui, comme Votre Excellence le sait, est directeur général de l'infanterie. Il m'a dit que la veille le Maréchal Prim avait reçu les principales autorités militaires pour leur faire part de l'acceptation du Prince

[1] Cette dépêche a été publiée dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier p. 18-19), et par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 430-432).

[2] Cf. t. XXVII, p. 408, note 1. La lettre a été publiée par Fester (t. Ier, n° 237, p. 108-109), et par Lord (p. 270-271).

[3] Cf. Mercier de Lostende, très confidentielle, 23 juin, n° 58.

de Hohenzollern. Pour sa part, il n'avait fait aucune observation en recevant cette communication, mais sa conviction bien arrêtée est que la Couronne ne peut pas être relevée en Espagne sans une guerre civile, qu'il a toujours eu cette éventualité en vue en organisant l'armée, et qu'il ne sait pas trop ce qui se passera quand il s'agira de faire battre le soldat pour un Prince étranger, allemand, petit-fils de Murat. Ce langage dans la bouche du Général Cordova, rapproché de celui que le Maréchal Prim tenait à son ami, me paraît tout à fait digne d'attention.

[Le Baron Mercier de Lostende signale que les Carlistes ont commencé à s'agiter. A la suite de l'inauguration d'un Casino qu'ils avaient établi à Madrid, des troubles ont éclaté. La Junte catholico-monarchique a donné l'ordre de fermer le Casino, et de suspendre la publication des journaux du parti. Cette décision implique un appel à la force. La préoccupation de la guerre civile commence d'ailleurs à s'emparer des esprits.]

« L'affaire échouera, soyez-en sûr, me disait à ce sujet un personnage qui connaît son pays. Puisque l'on n'a pas tenu compte de vos intérêts, on ne peut pas vous demander de tenir compte de ceux des autres; et, tout en montrant le plus grand respect pour la volonté nationale, et pour que son expression soit plus complète, vous n'avez qu'à ouvrir la frontière à tous les électeurs. »

On m'a assuré que, dans le Conseil qui avait été tenu dimanche [1], M. Rivero [2], prévoyant l'irritation que causerait à M. Olozaga la décision prise par le Gouvernement sans même qu'il en ait été averti, avait proposé son rappel. Il n'a pas convenu au Maréchal Prim d'y consentir; mais si, dans le Conseil qui se tient aujourd'hui même à La Granja, il était résolu que les Cortès seraient réunies dans le plus bref délai possible, c'est-à-dire pour la fin de ce mois ou pour le commencement de l'autre, je crois que l'irritation de

(1) Le 3 juillet. — Dans sa dépêche du 3 juillet, Mercier fait allusion au Conseil des Ministres qui s'était tenu dans l'après-midi du 2 juillet. Le 4 juillet, les ministres s'étaient transportés à La Granja et avaient délibéré dans la nuit du 4 au 5, sous la présidence de Serrano. Ils avaient décidé de proposer la candidature du prince de Hohenzollern aux Cortès, et de les convoquer pour le 20 juillet. (Cf. Fester, t. Ier, n° 272, p. 127.) Nous n'avons aucune indication sur un Conseil réuni le 3.

(2) Président des Cortès constituantes.

M. Olozaga, dont je ne doute pas, aurait plus d'effet à Madrid qu'à Paris.

P.-S. — Ci-joint un article du journal le *Pays*, inspiré par l'Amiral Topete [1].

8261. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont.
(Confidentielle. Orig. Bavière, 249, n° 57.)

Munich, 5 juillet 1870.
(Cabinet, 7 juillet; Dir. pol., 11 juillet.)

J'ai eu indirectement connaissance d'une lettre particulière de M. de Varnbüler dans laquelle ce Ministre résume les informations qu'il lui a été donné de recueillir, pendant le séjour de l'Empereur de Russie à Stuttgart [2], sur les dispositions de ce Souverain envers l'Allemagne, et sur l'impression qu'il a rapportée de ses entrevues avec le Roi de Prusse à Ems et à Berlin [3].

L'Empereur Alexandre a dit à M. de Varnbüler que le Roi Guillaume et M. de Bismarck lui avaient paru très décidés à maintenir pour le moment l'état de choses actuel en Allemagne et très éloignés de toute tentative de nature à compromettre la paix de l'Europe [4]. Il les avait non seulement encouragés dans ces sentiments, mais il s'était en outre prononcé très nettement contre toute extension de la domination prussienne de ce côté-ci du Mein. Le Roi n'a pas caché à l'Empereur les appréhensions que lui causent pour l'avenir les tendances libérales du Prince royal, sur lequel la Princesse sa femme, imbue des idées constitutionnelles anglaises, exerce un grand ascendant. Il craint que son fils, en montant sur le Trône, ne fasse trop de concessions au parti libéral, et qu'il n'ait plus alors assez de force pour dominer et diriger les événements. C'est pour lui un motif de plus de persévérer dans une politique prudente et modérée.

Les États du Midi peuvent donc être complètement rassurés,

[1] Cf. Mercier de Lostende, 4 juillet. — L'article n'est pas joint à la dépêche.
[2] Le Tsar avait séjourné à Stuttgart du 20 au 26 juin.
[3] Cf. Benedetti et Saint-Vallier, 30 juin.
[4] Cf. t. XXVII, p. 408, note 1.

et l'Empereur, en terminant cet entretien, a spécialement recommandé à M. de Varnbüler de maintenir toujours de bons rapports avec la Bavière, et de ne pas laisser désorganiser l'armée; il lui a donné sur ce sujet le conseil de ne pas se préoccuper autant du nombre des soldats présents sous les drapeaux que de leur qualité. La Reine Olga a reçu aussi de son frère des assurances analogues, peut-être même exprimées plus fortement encore, et elle a toute confiance en lui; telles sont du moins les paroles dont Sa Majesté s'est servie en rendant compte de ses entretiens avec le Tsar. Cette confiance ne serait cependant pas complètement justifiée s'il fallait en croire le Comte Schouwaloff[1]; celui-ci a effectivement déclaré à M. le Ministre des Affaires étrangères du Wurtemberg que l'Empereur son Maître était certainement fort peu disposé à favoriser les projets ambitieux de la Prusse, mais que ses sentiments pour le Roi son oncle sont tels qu'il ne se laissera jamais entraîner à une action quelconque contre lui. Si le Roi Guillaume venait à mourir, la situation serait complètement changée, et le Tsar n'aurait pas, le cas échéant, les mêmes ménagements pour son successeur. M. le Comte Schouwaloff, ainsi que le Comte Adleberg[2], partage d'ailleurs complètement les appréciations de l'Empereur sur la politique actuelle du Cabinet de Berlin; les officiers prussiens qui ont accompagné le Roi à Ems avaient eux-mêmes un langage assez pacifique, tout en déclarant que l'incorporation des États du Sud de l'Allemagne dans la Confédération du Nord devait nécessairement s'accomplir un jour tout naturellement par la force des choses. Leur manière de voir sur ce dernier point ne tirait pas à conséquence, et on pouvait envisager la paix de l'Europe comme assurée. M. de Varnbüler s'est contenté de répondre à ses deux interlocuteurs en leur disant que cela dépendait uniquement de la Prusse, et que la question de paix ou de guerre se déciderait à Berlin et non à Paris.

La lettre de M. le Ministre des Affaires étrangères du Wurtemberg, dont je crois avoir reproduit exactement la substance, ne

[1] Le comte A. de Schouwaloff, grand chambellan, grand maréchal de la cour et conseiller privé actuel.

[2] Il s'agit vraisemblablement du général d'infanterie et aide de camp général, comte V. Adlerberg Ier, ministre de la cour.

fait aucune allusion à l'état de santé du Tsar; il y est seulement fait mention des inquiétudes qu'inspire à ce Souverain la propagation des idées démocratiques et sociales, et des préoccupations dont son esprit est assailli à ce sujet. Toutes ces informations m'ont été données à titre strictement confidentiel, et je prie Votre Excellence de vouloir bien les considérer comme telles. Mon Collègue de Russie[1], qui s'était rendu à Stuttgart pour présenter ses hommages à son Souverain, s'est montré à son retour ici assez réservé dans son langage; il a simplement dit à M. de Bray, ainsi qu'à d'autres membres du Corps diplomatique, que l'Empereur Alexandre avait de nouveau insisté auprès du Roi de Prusse et de M. de Bismarck sur l'exécution de la clause du traité de Prague relative au Sleswig, et pour que le Cabinet de Berlin prenne l'initiative d'un arrangement acceptable par le Danemark.

P.-S. — Le Grand-Duc Vladimir de Russie a dû arriver ce matin à Nuremberg; il est attendu demain à Munich, où il compte passer quelques jours.

8262. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Duc de Gramont. (Orig. Wurtemberg, 90, n° 40.)

Stuttgart, 5 juillet 1870.
(Cabinet, 7 juillet; Dir. pol., 8 juillet.)

[Le Comte de Saint-Vallier rapporte une conversation qu'il a eue avec le Baron de Varnbüler au sujet du Général de Suckow[2]. Varnbüler déclare qu'il a maintenant des gages certains de la conversion de son Collègue aux idées autonomistes; il expose à Saint-Vallier les économies que Suckow a réalisées dans le budget de la Guerre, en abaissant de quatre mois le temps de présence sous les drapeaux, et en diminuant de 500 recrues le contingent annuel[3]. Suckow a réussi également, par quelques concessions

[1] Le chevalier d'Ozeroff, accrédité le 24 janvier 1864.
[2] Cf. Saint-Vallier, 25 mars, n° 20 et 20 *bis*, 11 et 12 avril.
[3] Cf. Saint-Vallier, 27 avril.

de forme, à réaliser presque complètement l'entente avec la Bavière sur la question d'Ulm [1].]

8263. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Orig. Autriche, 502, n° 82.)

Vienne, 5 juillet 1870.
(Cabinet, 7 juillet; Dir. pol., 8 juillet.)

M. de Falbe est venu me communiquer *in extenso* deux dépêches qu'il avait reçues de son Gouvernement.

Dans l'une, le Cabinet de Copenhague dément le bruit d'après lequel une Puissance tierce aurait usé de son influence auprès de lui pour l'engager à réveiller la question du Sleswig [2].

L'autre correspondance rapporte une conversation que Votre Excellence aurait eue avec le Comte de Moltke, et dans laquelle il aurait été longuement question de l'article V du traité de Prague. Vous vous seriez trouvé d'accord avec le Ministre de Danemark pour penser que, la Prusse ne paraissant nullement disposée à entrer dans des vues d'arrangement telles que pouvait les souhaiter le Cabinet de Copenhague, il ne restait qu'à conserver le *statu quo*, qui n'affirmait rien et maintenait la réclamation pendante; que la situation actuelle avait «l'avantage de laisser l'article V suspendu comme une épée de Damoclès sur la tête du Cabinet de Berlin», qui n'était évidemment pas sans quelques inquiétudes pour l'avenir, et qui ne serait pas fâché de trouver, aux conditions qui lui conviendraient, une solution immédiate de ces difficultés.

(1) La convention du 1er octobre 1869 avait réglé les attributions de la Commission militaire permanente des États du Sud, chargée de surveiller les forteresses du Sud, et ses rapports avec l'attaché militaire prussien en Bavière. Mais le commandement de la forteresse d'Ulm était demeuré provisoirement indivis entre la Bavière et le Wurtemberg, un général wurtembergeois commandant à Ulm et un général bavarois à Neu-Ulm sur l'autre rive du Danube, et le général bavarois étant subordonné au général wurtembergeois. Suckow proposa de renoncer à la subordination du général bavarois, et de préciser plus rigoureusement les attributions réciproques des deux commandants en chef.

(2) Cf. Saint-Ferriol, 30 juin.

De là les projets mis en avant au commencement de cette année par la presse officieuse du Comte de Bismarck.

Le Gouvernement du Roi Christian se déclare décidé à garder une attitude expectante, mais à repousser en même temps toute proposition qui ne répondrait pas aux légitimes aspirations du peuple danois.

Le nouveau Cabinet prend à ce sujet l'engagement de ne pas s'écarter de la conduite sage et nette suivie par l'Administration qui l'a précédé.

8264. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Orig. Autriche, 502, n° 84.)

Vienne, 5 juillet 1870.
(Cabinet, 7 juillet; Dir. pol., 8 juillet.)

Je parlais dans ma dépêche du 30 juin des préoccupations du Gouvernement austro-hongrois en ce qui touche les Principautés. Le Baron d'Aldenbourg m'annonce qu'il envoie par ce courrier même au Prince de Metternich plusieurs rapports de M. de Zulauf [1] qui devront vous être communiqués. L'attention du Chancelier de l'Empire a été surtout appelée sur la démarche faite par le Prince Charles auprès des Représentants d'Angleterre, d'Autriche et surtout de France pour les prier d'amener, s'il était possible, leurs Gouvernements respectifs à une entente qui serait concertée en dehors de la Russie, et qui aurait pour but de le garantir, lui Prince Charles, contre les troubles qu'il a tant de peine à réprimer, et contre les éventualités plus graves encore dont il se sent menacé [2]. Le Cabinet de Vienne se demande, non sans raison, ce que peut signifier cette garantie. S'agit-il d'une neutralité comme celle qui est assurée à la Suisse et à la Belgique?

[1] Le chevalier Zulauf de Pottenburg, agent politique et consul général d'Autriche-Hongrie à Bucarest.

[2] Il n'est pas fait d'autre allusion, ni dans la Correspondance de Bucarest, ni dans celle de Vienne, à cette démarche du prince Charles. Le rapport adressé par Strat, le 30 juin, au prince Charles sur les entretiens qu'il a eus à Vienne avec Andrassy, à Paris avec Gramont, témoigne des efforts tentés en ce sens par ordre du prince Charles. Il a été analysé par Sturdza (t. II, p. 590-592).

ou d'un protectorat comme celui que les traités imposent à la Grèce? Dans tous les cas, ces diverses dispositions conventionnelles ont été impuissantes à préserver quelques-uns de ces États de troubles intérieurs et de révolutions. Le Chancelier pense, au surplus, qu'on ne pourra être fixé sur cette question, qui ne paraît facile ni à poser ni à résoudre, que lorsqu'on connaîtra les détails qui seront apportés par MM. Mellinet [1] et Zulauf, qui ont obtenu des congés dont ils doivent profiter presque simultanément.

8265. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Orig. Autriche, 502.)

Vienne, 5 juillet 1870.

Je suppose qu'on ne se sera pas trompé à Paris sur la véritable signification du voyage de l'Archiduc Albert à Varsovie [2]. On y aura sans doute compris, dès le premier moment, que S. A. Impériale n'avait à remplir qu'une simple mission de courtoisie, à laquelle toute question politique devait rester étrangère. Tel est bien, en effet, le caractère de ce voyage; mais, comme je tiens à ce qu'il ne puisse pas y avoir le moindre doute à cet égard, je veux vous mettre exactement au courant de ce qui s'est passé, afin que vous donniez les explications nécessaires au Duc de Gramont.

Lors de son séjour à Jugenheim [3], l'Empereur de Russie s'est exprimé à plusieurs reprises envers son beau-frère de manière à lui faire comprendre qu'il serait charmé de voir un Archiduc à Varsovie, que l'Archiduc Albert serait en particulier le bienvenu, et que, dans ce cas, il profiterait de cette occasion pour effacer autant que possible la mauvaise impression produite en Autriche par la décoration remise au Roi de Prusse, le jour de la fête de l'Ordre de Saint-Georges, en offrant à l'Archiduc la grand'croix du même Ordre [4].

[1] Agent politique et consul général de France à Bucarest.
[2] Cf. Fleury, 29 juin, et Cazaux, 30 juin, n° 80.
[3] Du 12 au 20 juin.
[4] C Fleury, 15 et 29 décembre 1869.

Le Prince Alexandre de Hesse s'est empressé de nous avertir confidentiellement de ces dispositions de son beau-frère, et, à la suite de cette suggestion, l'Empereur, notre Auguste Maître, s'est décidé à envoyer son cousin à Varsovie, au lieu d'un simple général, comme cela s'était fait l'année précédente.

L'Archiduc Albert, qui est porteur d'une lettre de compliment de l'Empereur, ne doit aborder dans ses entretiens avec l'Empereur de Russie aucune question politique. Seulement dans le cas où il lui serait parlé des Polonais et de l'attitude du Gouvernement impérial en Galicie, il doit s'exprimer dans le sens de la lettre particulière que j'ai écrite le 27 juin au Comte Apponyi et dont S. A. Impériale a pris connaissance avant de partir.

Voilà l'historique exact de la mission de l'Archiduc, qui, comme vous le voyez, s'explique fort naturellement. Nous ne sommes pas fâchés, d'ailleurs, de prouver ainsi que nos relations avec la Russie se maintiennent sur un pied amical, et qu'aucun nuage sérieux ne trouble de ce côté le sérénité de notre horizon politique. Je suppose qu'en France aussi on ne verra pas de mauvais œil cette démonstration, puisqu'on y a toujours témoigné le désir de rester dans de bons termes avec la Russie, et de ne pas perdre les points de contact qu'on a avec elle.

8266. Conti, Chef du Cabinet de l'Empereur, à Napoléon III, à Saint-Cloud. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 6 juillet 1870, 3 h. 10 soir.

La déclaration du Ministre des Affaires étrangères, très habile, très nette, et très ferme, a excité le plus vif enthousiasme au Corps législatif [1].

[1] Cf. ci-dessus, É. Ollivier à Napoléon III, télégramme, 5 juillet, 9 h. matin, et la note. — Dans la journée du 5, au Corps législatif, Émile Ollivier avait accepté l'interpellation Cochery sur «la candidature éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne», dont la discussion fut fixée au lendemain. Le 6 au matin, d'après Émile Ollivier, les ministres se réunirent à Saint-Cloud pour entendre la lecture du projet de déclaration rédigé par Gramont. L'Empereur, puis Émile Ollivier intro-

8267. É. Ollivier, Ministre de la Justice, à Napoléon III, à Saint-Cloud. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 6 juillet 1870, 7 h. 20 soir [1].

La déclaration a été reçue par la Chambre avec émotion et immense applaudissement. La Gauche elle-même, à l'exception d'un très petit nombre, a déclaré qu'elle soutiendrait le Gouvernement. Le mouvement, au premier moment, a même dépassé

duisirent dans l'un des derniers paragraphes quelques corrections qui ne modifiaient pas le sens (cf. le texte proposé par Gramont et les modifications adoptées, dans les *Éclaircissements* du t. XIV d'É. Ollivier, p. 570-571). Voici le texte définitif de la déclaration que lut Gramont, au début de la séance du Corps législatif, dans l'après-midi du 6 :

Messieurs, je viens répondre à l'interpellation qui a été déposée hier par l'honorable M. Cochery.

Il est vrai que le Maréchal Prim a offert au Prince Léopold de Hohenzollern la Couronne d'Espagne, et que ce dernier l'a acceptée. Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé, et nous ne connaissons point encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée. Aussi une discussion ne saurait-elle aboutir à aucun résultat pratique. Nous vous prions, Messieurs, de l'ajourner.

Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole, et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation en plein exercice de sa souveraineté; nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au Trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence ni éloignement.

Nous persisterons dans cette conduite. Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le Trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France.

Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas.

Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol.

S'il en était autrement, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 20-21.)

Après la déclaration du Ministre des Affaires étrangères, Cochery retira son interpellation. Malgré les efforts de Crémieux et d'Arago, la Chambre, après une intervention d'Émile Ollivier, n'engagea pas le débat et revint à la discussion du budget.

La déclaration de Gramont a été reproduite par H. Oncken (*op. cit.*, t. III, p. 396).

[1] Cf. le télégramme précédent et la note, ainsi qu'Émile Ollivier (t. XIV, p. 107 et suivantes).

le but. On eût dit que c'était une déclaration de guerre [1]. J'ai profité d'une déclaration de Crémieux pour rétablir la situation [2]. Je n'ai pas accepté qu'on nous représentât comme préméditant la guerre; nous ne voulons que la paix avec honneur. Dans le public, l'émotion aussi est grande, mais cette émotion est noble, patriotique. Il y a du cœur dans ce peuple.

8268. Le Duc de Gramont à Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin. (Minute. Prusse, 379, n° 62.)

[Paris,] 6 juillet 1870 [3].

J'approuve entièrement le langage que vous avez tenu à M. de Thile, suivant mes instructions télégraphiques, sur la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne [4]. Ses explications embarrassées témoignent que le Cabinet de Berlin n'a pas ignoré les négociations qui ont eu lieu, et le contraire serait en effet peu vraisemblable. Mais en même temps M. le Sous-Secrétaire d'État des Affaires étrangères vous a affirmé qu'officiellement cette affaire n'existait pas pour lui. En un mot, le Gouvernement prussien

(1) Cf. l'impression du comte de Solms, chargé d'affaires à Paris, dans sa dépêche à Bismarck du 7 juillet, publiée par Lord (n° 38, p. 143). Solms note que l'attitude prise par le Gouvernement prussien (cf. Le Sourd, télégramme, 4 juillet, 4 h. 30) avait vivement mécontenté Gramont et Ollivier. Il ont alors, dit-il, «rendu plus tranchant le texte de la déclaration concertée avec l'Empereur». Il ajoute que, dans l'*Officiel* et sur l'intervention de l'Empereur, le texte a été adouci de nouveau. Il est intéressant de rapprocher de son témoignage celui d'É. Ollivier, cité à la note précédente. Cf. également l'impression de Lyons (Lyons à Granville, 7 juillet, dans Fester, t. II, n° 313, p. 4), et celle d'Olozaga (ci-après p. 61, note 3).

(2) Cf. É. Ollivier, t. XIV, p. 113.

(3) La dépêche dont nous publions ici la minute fut rédigée le 6 juillet, après la séance du Corps législatif. La dépêche du 7, qui porte le n° 62 *bis* (cf. ci-après, p. 91), la reprend et la développe sur quelques points. Nous croyons devoir publier les deux textes. Mais il est probable qu'ils représentent deux états successifs d'un même document, et que seule la dépêche n° 62 *bis* fut expédiée. Du moins figure-t-elle seule, et sous le n° 62, dans la Correspondance du Département aux Archives de l'Ambassade de Berlin.

(4) Cf. Gramont à Le Sourd, télégramme, 3 juillet; Le Sourd à Gramont, télégramme, 4 juillet, 4 h. 30, et dépêche n° 91.

repousse la responsabilité de ce projet; il le considère comme n'intéressant que le Prince Léopold personnellement, et en effet la Cour de Berlin n'obéirait à aucun grand intérêt prussien ou allemand en favorisant cette combinaison. Elle paraîtrait uniquement rechercher l'occasion de faire un acte contraire aux intérêts de la France. L'opinion publique ne s'y est pas trompée; c'est ainsi qu'elle juge d'avance la conduite du Cabinet de Berlin pour le cas où il appuierait effectivement cette candidature. Nous avons trop de confiance dans les dispositions pacifiques du Gouvernement prussien pour douter qu'il soit frappé comme nous de ce côté de la question, et qu'il ne réfléchisse sérieusement à la perturbation profonde que jetterait dans les esprits toute tentative de placer un Prince prussien sur le Trône d'Espagne.

Personne n'ignore que, depuis la révolution qui a renversé la Reine Isabelle, nous avons apporté dans nos relations avec ce pays les sentiments les plus amicaux. Nous avons, dès le début de cette crise, déclaré que nous respections avant tout la volonté de la nation espagnole dans le choix de son Souverain, et nous avons conformé nos actes à nos paroles. Nous professons encore aujourd'hui les mêmes principes, et nous sommes résolus à ne point nous écarter de cette ligne de conduite. Mais comment pouvons-nous fermer les yeux sur le caractère que l'intervention de la Prusse, dans une affaire qui nous touche si directement, imprime à cette candidature? Comment pourrions-nous admettre qu'il y fût donné suite?

Je m'en suis expliqué dans les termes les plus formels avec M. le Baron de Werther, et je ne lui ai point caché que nous étions résolus à tout mettre en œuvre pour empêcher un événement dans lequel nous verrions un acte hostile de la Prusse [1]. M. de Werther, qui devait se rendre en Allemagne, est parti avant-hier pour Ems. J'ai insisté auprès de lui sur la faculté qui appartient au Roi de mettre obstacle à la réalisation de ce projet en refusant d'y donner son agrément, et mon langage a paru faire une vive impression sur son esprit. Au surplus, nous avons fait connaître aujourd'hui même au Corps législatif comment nous jugeons cet incident et comment nous comprenons les devoirs qu'il nous impose, et

[1] Cf. Appendice I, p. 435, et Gramont à La Valette, 5 juillet.

pour vous instruire complètement de nos intentions, je ne puis mieux faire que de vous renvoyer à la déclaration que j'ai faite au nom du Gouvernement de l'Empereur [1].

8269. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Minute à chiffrer. Espagne, 876.)

[Paris,] 6 juillet 1870.
(Expédié à 4 h. 5.)

J'ai communiqué votre dépêche du 3 à l'Empereur, qui a approuvé complètement votre langage [2]. Le peuple espagnol est seul maître de ses destinées, et nous respectons sa souveraineté aujourd'hui comme avant. Vous direz toutefois au Maréchal Prim que ce choix est le plus mauvais qu'on pût faire, et que la blessure nationale qui en résulte pour la France est très vivement ressentie par Sa Majesté [3]. Ceux qui la proposent et la conseillent à l'Espagne assument une responsabilité bien considérable devant leur pays et devant l'Europe [4].

[1] Cf. ci-dessus, p. 57, note 1.

[2] Cf. p. 21, note 3.

[3] Le même jour, 6 juillet, Olozaga télégraphiait à Prim, à 4 h. 25 soir : «Loin d'avoir exagéré les effets de la première impression, la déclaration du Gouvernement et l'attitude du Corps législatif peuvent être considérées comme le présage certain d'une guerre contre la Prusse, si un prince prussien devenait Roi d'Espagne.» (Télégrammes de Saint-Cloud. Cf. É. Ollivier, t. XIV, p. 122.) Olozaga avait dû voir l'Empereur à Saint-Cloud, le jour même, à 2 h. Cf. ci-dessus, Napoléon III à Gramont, télégramme, 5 juillet, 10 h. 25 soir. — Voir aussi, sur les sentiments de l'Empereur et de son entourage, le témoignage de Metternich, dans Oncken (*op. cit.*, t. III, p. 395 et suivantes).

[4] Toute la dernière partie du télégramme, depuis : «Vous direz toutefois au Maréchal Prim...», a été citée par É. Ollivier (t. XIV, p. 128). Mais É. Ollivier ajoute un certain nombre de phrases au texte conservé dans la Correspondance.

8270. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Minute à chiffrer. Espagne, 876.)

[Paris,] 6 juillet 1870.
(Expédié à 6 h. 15 soir.)

J'ai reçu ce matin la dépêche où vous me rendez compte de votre entretien avec l'Amiral Topete [1]. Vous êtes entré complètement dans la pensée du Gouvernement de l'Empereur. Mais tenez-vous sur le terrain où vous vous êtes placé.

Interpellé à la Chambre, j'ai déclaré ce que je savais [2]. J'ai protesté de notre respect pour la volonté souveraine du peuple espagnol, mais j'ai dû faire des réserves pour le cas où un Prince prussien s'asseoirait sur le Trône de Charles-Quint. Dites bien que rien n'est plus loin de notre pensée que de vouloir exercer une pression sur la liberté de la nation espagnole, mais que vraiment l'épreuve est trop forte [pour] nous.

8271. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Minute. Espagne, 876, n° 25.)

[Paris,] 6 juillet 1870.

J'ai lu avec le sentiment que vous aviez pu pressentir le compte rendu des explications qui vous ont été données par M. le Maréchal Prim, dans l'entretien où vous avez reçu de lui le premier avis de la candidature du Prince de Hohenzollern [3]. Votre attitude et votre langage, je suis heureux de le constater, ont été ce qu'ils devaient être en présence d'une révélation semblable, et vous avez indiqué avec beaucoup de fermeté et de raison à M. le Président du Conseil les graves objections que nous avons à élever contre cette combinaison.

(1) Cf. Mercier de Lostende, 4 juillet.
(2) Cf. p. 57, note 1.
(3) Cf. Mercier de Lostende, 3 juillet.

A nos procédés constamment amicaux et confiants, le Maréchal Prim a répondu par une véritable surprise. La signification politique de l'arrangement qu'il a préparé ne saurait échapper à personne, et il en a lui-même compris toute la portée. J'en trouve la preuve dans le langage embarrassé que m'a tenu de sa part M. Olozaga [1]. Dans les questions que soulève le choix d'un Roi en Espagne, nous restons animés des mêmes sentiments amicaux envers la nation espagnole, et nous continuons de professer le même respect que par le passé pour l'usage qu'elle fera de sa souveraineté. Mais, en lui proposant une candidature dont le caractère, dans l'état actuel de l'Europe, nous est visiblement hostile, le Maréchal Prim nous crée une situation qui met directement en cause nos plus légitimes susceptibilités comme nos intérêts les plus évidents. Nous avons exposé aujourd'hui même au Corps Législatif le jugement que nous portons sur cet incident ainsi que sur les devoirs qu'il nous impose, et, pour vous éclairer complètement sur nos intentions, je ne crois pouvoir mieux faire que de vous renvoyer à la déclaration que j'ai faite à la tribune au nom du Gouvernement de Sa Majesté [2].

8272. Le Duc de Gramont au Marquis de Banneville, Ambassadeur à Rome. (Télégr. Minute à chiffrer. Rome, 1047.)

Paris, 6 juillet 1870.
(Expédié à 9 h. 15 matin.)

L'*Univers*, en racontant une entrevue de M. Émile Ollivier et de quelques Députés, prétend que M. le Garde des Sceaux aurait dit que des Évêques français avaient demandé au Gouvernement l'évacuation de Rome par nos troupes. Démentez hautement ce récit, qui est entièrement faux.

(1) Cf. Prim à Olozaga, 3 juillet (Appendice I, p, 433).
(2) Cf. p. 57, note 1.

8273. Le Duc de Gramont au Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Télégr. à chiffrer (1). Copie. Russie, 244.)

[Paris,] 6 juillet 1870 (2).

Dites au Prince Gortchakoff que, si la Prusse insiste pour l'avènement du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, c'est la guerre (3).

8274. Le Duc de Gramont au Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Minute. Russie, 244, n° 47 (4).)

Paris, 6 juillet 1870.

[Le texte de la dépêche est, jusqu'au dernier paragraphe, que nous reproduisons ci-dessous, identique à celui de la dépêche de Gramont à La Valette du 5 juillet, n° 84.]

Je vous invite, Monsieur le Général, à exposer au Prince Gortchakoff, sans aucun retard et dans toute sa gravité, la position où nous nous verrions placés si, contrairement à notre attente, la candidature du Prince de Hohenzollern obtenait l'agrément du Roi. En plusieurs occasions, le Cabinet de Saint-Pétersbourg s'est interposé utilement à Berlin dans l'intérêt des bonnes relations entre les Puissances et de l'affermissement de la paix. Il en désire certainement le maintien. Le langage du Chancelier avec vous

(1) En tête, note au crayon : «De la main du Ministre. (Copie.)»

(2) Une copie, conservée dans un registre de télégrammes, porte la date du 7 juillet.

(3) D'après Émile Ollivier, ce télégramme serait la reproduction d'une note que l'Empereur aurait communiquée à Gramont pendant le Conseil du 6 juillet (cf. p. 57, note 1). E. Ollivier ajoute (t. XIV, p. 108) :

Pendant que je faisais ma seconde lecture, l'Empereur passa à Gramont, assis à ma droite, la note suivante : «Je crois utile d'envoyer en chiffres à Fleury ce simple télégramme : « Prévenez le prince Gortchakoff que, si la Prusse insiste pour l'avènement du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, ce sera la guerre.» La lecture terminée, Gramont mit la note sous mes yeux. L'Empereur, auprès de qui j'étais assis, s'en aperçut. Il se pencha à mon oreille et me dit : «L'Empereur de Russie ne veut pas de guerre : il déterminera le retrait de la candidature.»

(4) Cette dépêche a été publiée par Fleury (*La France et la Russie en 1870*, p. 113-118).

ne nous permet pas d'en douter. Nous sommes persuadés en outre que le Cabinet russe reconnaîtra l'impossibilité où nous serions d'accepter une combinaison si visiblement dirigée contre la France, et nous serions heureux d'apprendre qu'il veut bien user de son influence à Berlin pour prévenir les complications qui pourraient naître d'un dissentiment à ce sujet entre le Gouvernement de l'Empereur et la Cour de Prusse, car, ainsi que je vous le mande aujourd'hui même par le télégraphe, si cette Puissance insiste pour l'avènement du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, c'est la guerre.

8275. Le Duc de Gramont au Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne. (Minute. Autriche, 502.)

Paris, [6] juillet 1870 (1).

Vous voudrez bien signaler sans aucun retard à M. le Comte de Beust la gravité de la situation que crée la candidature du Prince de Hohenzollern. Vous lui direz que nous sommes fermement résolus à nous y opposer par tous les moyens en notre pouvoir, car elle blesserait trop grièvement les intérêts et l'honneur de la France pour qu'il nous fût possible de l'admettre. Si elle devait néanmoins recevoir l'assentiment et l'appui du Roi de Prusse, les plus sérieuses complications en surgiraient inévitablement. C'est là un danger que les Puissances attachées au repos de l'Europe s'efforceront, nous en avons la confiance, d'arrêter dans son germe. Je me suis expliqué sur ce sujet à M. le Prince de Metternich, qui est entré pleinement dans mon sentiment (2). Je ne doute

(1) La minute de cette dépêche figure dans la Correspondance d'Autriche avec la date, ajoutée après coup, du 14 juillet. Mais il suffit d'en lire le texte pour s'apercevoir qu'il y a là une erreur manifeste. L'entrevue avec le prince de Metternich à laquelle il est fait allusion est évidemment, d'après la dépêche de l'ambassadeur d'Autriche, que nous signalons dans la note ci-dessous, celle du 5 juillet. D'autre part, Cazaux reçut le 8 ou le 9, à Vienne, une dépêche du Département, n° 71, qui semble bien être celle-ci (cf. Cazaux, 9 juillet). Elle a donc dû être expédiée le 5 au soir ou le 6 de Paris.

(2) L'entretien de Gramont et de Metternich est raconté par ce dernier dans une dépêche du 8 juillet, publiée dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 46-47. Il ne semble pas, d'ailleurs, que Metternich soit entré aussi

IMPRIMERIE NATIONALE.

pas que le Chancelier d'Autriche ne comprenne de même le caractère impérieux des devoirs qui sont tracés en cette circonstance au Gouvernement de l'Empereur, et auquel il est décidé à demeurer fidèle, à quelqu'extrémité qu'il puisse se trouver poussé. Dans une conjoncture aussi pressante, nous comptons sur le concours amical du Cabinet de Vienne et sur l'influence qui lui revient dans les affaires de l'Europe, pour nous aider à prévenir sans perdre un instant le développement d'une crise qui menace de jeter dans les relations des Puissances une perturbation profonde.

pleinement dans le sentiment de Gramont que l'indique ce dernier. Voici le passage essentiel de la dépêche de Metternich :

Le Duc me dit qu'en effet c'était là [la candidature Hohenzollern] une grande affaire; et, d'un ton très ferme et presque émotionné, il ajouta : «Cela ne se fera pas; nous nous y opposerons par *tous* les moyens, dût la guerre envers la Prusse en ressortir.» Je répondis de suite : «Mais comment l'empêcherez-vous? Si le Prince Léopold arrive en Espagne, s'il y est acclamé, c'est à l'Espagne qu'il faudra faire la guerre!»

La réponse du Duc fut un peu évasive, mais voici le plan que, si je l'en crois, le Gouvernement va suivre.

Vis-à-vis de l'Espagne, on ne bougera pas, certain qu'on est que, si à Madrid on savait que le Gouvernement français est contre la candidature du Prince Léopold, cela suffirait pour assurer sa nomination.

On s'en tiendra uniquement à la Prusse.

Déjà une explication fort nette a eu lieu entre le Duc de Gramont et le Baron de Werther. Ce dernier est parti emportant la conviction qu'on ne veut pas laisser se poser cette candidature, et il a promis de faire tous ses efforts pour obtenir du Roi, qu'il est allé voir à Ems, d'engager son parent à refuser la Couronne d'Espagne.

C'est ce qu'on demande à la Prusse comme un acte de bon procédé.

J'ai dit au Duc que je serais fort étonné que, dans une question qui n'intéresse pas directement la Prusse, cette dernière ne voulût pas céder; que c'était *là un succès diplomatique* que M. de Bismarck pourra accorder à la France, surtout *s'il en obtient en compensation d'autres procédés dans les questions qui l'intéressent plus directement.*

Le Duc me répliqua que le coup était porté, qu'il ressortira de cette affaire une preuve évidente du mauvais vouloir de la Prusse, qui ne pourra plus être oubliée lors même qu'elle céderait devant la mise en demeure assez catégorique qu'il allait lui adresser.

Il me demanda si je croyais qu'il serait utile que nous intervinssions dans cette affaire dans le sens de la conciliation.

Je lui ai répondu que, selon moi, nous ne devions le faire que d'une façon fort prudente et dans un but *loyalement pacifique.*

Le Duc me dit que le mieux serait que vous voulussiez bien faire comprendre à Berlin qu'en face de l'irritation nationale ici, on ferait bien, dans l'intérêt de la paix, d'engager le Prince Léopold à refuser cette candidature. C'est ce que je vous ai mandé par le télégraphe. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 47.)

La dépêche complète de Metternich a été reproduite, d'après l'original, par Oncken (t. III, p. 398-399).

8276. LE SOURD, CHARGÉ D'AFFAIRES À BERLIN, AU DUC DE GRAMONT.
(Déchiffrement. Prusse, 379, n° 92.)

Berlin, 6 juillet 1870.
(Dir. pol., 11 juillet.)

J'ai transmis à Votre Excellence par mon télégramme d'hier[1] le résumé de ma conversation avec M. le Ministre d'Espagne. M. de Rascon était sérieusement préoccupé de la situation, et ne m'a pas dissimulé les craintes qu'il en éprouvait. Bien qu'il affirmât n'avoir encore reçu de son Gouvernement aucun avis officiel de la candidature au Trône du Prince Léopold de Hohenzollern et encore moins de son acceptation, il n'a pas songé à nier l'existence de cette combinaison. Il en a attribué toute la responsabilité au Maréchal Prim, et s'est défendu d'y avoir été mêlé en quoi que ce fût. Quand je lui ai reproduit les termes de la réponse que m'avait faite la veille M. de Thile[2], mon interlocuteur a remarqué avec raison qu'elle ne démentait pas l'association du Roi et de M. de Bismarck au projet du Maréchal Prim : «Vous savez, m'a-t-il dit, qu'on a parlé à plusieurs reprises de la candidature du Prince de Hohenzollern, et c'est à elle sans doute que le Maréchal Prim faisait une allusion mystérieuse dans le discours qu'il prononçait le mois dernier aux Cortès[3]. Déjà à ce moment là Prim devait être édifié sur les dispositions favorables du Prince; car j'ai lieu de croire que le Prince s'était prononcé affirmativement à Berlin au mois de mars ou d'avril dernier. C'est sur le conseil du Prince son père, venu expressément de Düsseldorf, et cédant à l'influence de sa femme, Princesse portugaise, et, je n'ai pas besoin de le dire, avec l'approbation du Roi et de M. de Bismarck, que le Prince Léopold aurait dès lors fait savoir confidentiellement à Madrid qu'il était prêt à accepter la Couronne[4].

(1) Cf. Le Sourd, télégramme, 5 juillet, 4 h. 30.

(2) Cf. Le Sourd, 4 juillet.

(3) Il est fait ici allusion au discours de Prim du 11 juin. Cf. t. XXVII, Mercier, 12 juin, et la note 1, p. 377.

(4) Les notes des volumes précédents sur la candidature Hohenzollern permettent de rectifier les suppositions émises par Rascon. Cf. t. XXVI, p. 377, note 1; t. XXVII, p. 93, note 1; p. 212, note 2; p. 347, note 1; p. 377, note 1; et p. 408, note 1.

Quant à moi, je n'ai été chargé d'adresser aucune ouverture au Prince. »

M. de Rascon a ajouté qu'il était le premier à déplorer ce qui se passait, et à reconnaître que nous avions droit de nous plaindre de la conduite du Gouvernement espagnol agissant à Berlin en dehors de nous, après les témoignages d'intérêt que le Gouvernement de l'Empereur lui avait constamment donnés depuis deux ans, et en présence des avantages qu'il devait à notre neutralité bienveillante.

« Je persiste à voir dans tout ceci une intrigue de Prim, qu'il aurait trouvé bon de divulguer avec éclat pour répondre à l'abdication de la Reine Isabelle[1], qu'il considère comme un défi propre à renforcer les chances du Prince des Asturies, si le provisoire se prolongeait. Mais il est impossible d'avoir plus maladroitement conduit cette affaire et d'une façon mieux faite pour vous blesser. Pourquoi avoir choisi le moment actuel où les Cortès sont prorogées pour frapper un coup inattendu? Je ne puis croire qu'on songe à se passer de leur sanction, et alors qui eût empêché le Gouvernement espagnol de leur soumettre avant de rien ébruiter la candidature du Prince de Hohenzollern? Veut-on renouveler en Espagne, de concert avec le Gouvernement prussien, une aventure analogue à celle qui a mis en 1866 le Prince Charles de Hohenzollern sur le trône de Roumanie? L'élection du Prince Léopold par les Cortès, je la considère comme très douteuse; en présence du morcellement des partis, avec l'opposition assurée des montpensiéristes, des républicains, des absolutistes, il faudrait pour qu'elle triomphât que le groupe des monarchistes restât fermement uni, ce qui n'est plus à espérer. Je vais jusqu'à me demander si ce plan ne cache pas une arrière-pensée perfide, et si Prim précisément, en invoquant les complications que créerait le maintien de la candidature qu'il passe pour patronner, n'a pas le but secret de la ruiner. N'assisterons-nous pas dans un délai prochain à une volte-face? »

M. de Rascon est-il sincère? A-t-il vécu jusqu'ici dans l'ignorance qu'il affecte, a-t-il ou non servi d'intermédiaire à la politique

[1] La reine Isabelle II avait renoncé à ses prétentions au Trône d'Espagne, le 25 juin 1870, en faveur de son fils Alphonse.

personnelle du Maréchal Prim? Je ne suis pas en mesure de le dire. Il n'est peut-être pas toutefois inutile de rappeler que, peu de temps après avoir pris possession de son poste, il fit au mois d'octobre dernier à Varzin une courte excursion qui ne resta pas aussi secrète qu'il eût souhaité, et que M. Lefebvre de Béhaine signala alors à l'un des prédécesseurs de Votre Excellence[1]. Or, on n'imagine pas de quel sujet pressé le Représentant du Gouvernement espagnol aurait eu à cœur d'entretenir le Chancelier fédéral si ce n'est d'une candidature au Trône d'Espagne, et de quel Prince plus vraisemblablement que d'un Prince prussien et catholique. Cette réflexion ne nuit pas à l'intérêt qui s'attache au langage de M. de Rascon; c'est, d'ailleurs, celui de la première heure; les communications qu'il attend de Madrid le rendront prochainement plus précis et plus significatif; très inquiet de l'attitude que prendra le Gouvernement de l'Empereur, il m'a promis de me revoir, et je compte bien profiter de nouveau de ses informations.

8277. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont.
(Orig. Prusse, 379, n° 93.)

Berlin, 6 juillet 1870.
(Cabinet, 8 juillet; Dir. pol., 11 juillet.)

La presse officieuse de Berlin observe jusqu'ici un silence complet sur les affaires d'Espagne, et se borne à publier les télégrammes qui s'y rapportent. Parmi les organes du parti libéral, la *Gazette de la Bourse* a seule exprimé son opinion sur la candidature du Prince de Hohenzollern : elle contient ce matin un article où elle approuve la combinaison qui l'appellerait au Trône d'Espagne, et déclare ne pas comprendre que le Gouvernement français soit porté à s'en alarmer. J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence une traduction de cet article[2].

[1] Cf. Lefebvre de Béhaine, 27 octobre 1869.
[2] La traduction est jointe en annexe. En voici le passage principal :
Tout d'abord, nous nous réjouirions, dans l'intérêt de l'Espagne, si un prince allemand était destiné à apporter la paix à ce malheureux pays... Enfin, nous nous promettrions de l'avènement au trône d'Espagne d'un Hohenzollern une influence

D'un autre côté, la *Gazette nationale*, qui passe pour être inspirée par le principal chef des nationaux-libéraux, M. Lasker, publie aujourd'hui en tête de ses colonnes des réflexions longuement développées sur la discussion qui a eu lieu la semaine dernière au Corps législatif, à propos de la loi du contingent[1]. Je ne crois pas superflu d'en placer un extrait[2] sous les yeux de Votre Excellence. Le journal prussien s'attache spécialement au discours prononcé par M. Thiers, et se félicite de ce qu'il rende hommage à la modération de la politique prussienne en Allemagne depuis 1866 et à la sagesse du Comte de Bismarck[3].

8278. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 27.)

Darmstadt, 6 juillet 1870.
(Cabinet, 8 juillet; Dir. pol., 9 juillet.)

L'*Allgemeine Zeitung* (*Beilage* du 6 courant) donne deux articles du *Constitutionnel* sur la politique française dans l'affaire Hohenzollern en Espagne[4]. Je pense devoir envoyer ces articles à Votre Excellence non seulement parce que l'*Allgemeine* déclare que le *Constitutionnel* est un journal inspiré, mais encore parce que l'un de ces deux articles, celui qui a spécialement rapport à la famille Murat, émane directement, selon le journal allemand, de la dictée de Votre Excellence[5].

J'ai déjà eu l'honneur (dépêche n° 4, 1870)[6] d'entretenir le Département de la facilité avec laquelle l'opinion publique en Allemagne accepte sur le compte de la France les impressions

importante sur le maintien de la paix européenne, en ce sens qu'au centre des nations de race latine, dont la France voudrait à tout prix devenir le suprême arbitre, une garantie nous serait offerte contre tous les dangers des tendances hostiles à la civilisation et à la conservation de la paix. (Prusse, 379.)

(1) Cf. p. 45, note 3, et p. 46, note 1.

(2) L'extrait de la *Gazette Nationale* est joint en annexe.

(3) Cf. Appendice I, p. 438.

(4) Les articles en question avaient paru les 4 et 5 juillet. Sur celui du 4, cf. ci-dessus, p. 22, note 2.

(5) Cf. ci-dessus, p. 22, note 2.

(6) Il s'agit de la dépêche de d'Astorg du 27 janvier.

les plus diverses, et, dans les circonstances actuelles, je ne crois pas inutile de noter que, après l'article précité d'un journal aussi répandu que l'*Allgemeine*, les idées politiques que pourra émettre le *Constitutionnel* vont être attribuées par la presse germanique à Votre Excellence.

8279. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 752.)

Londres, 6 juillet 1870, 10 h. 20 soir.
(Reçu, le 7 juillet, à 1 h. matin.)

Je quitte Lord Granville[1]. L'heure de la poste est passée; voici le résumé de notre longue conversation. Lord Granville m'a dit que M. Gladstone et lui avaient été fort surpris par la nouvelle dont j'avais à l'entretenir. Il se rend parfaitement compte du mauvais effet qu'elle a dû produire en France, bien qu'il n'admette pas toutes les conséquences que j'ai indiquées. Il regrettait qu'un langage aussi énergique que le dit Lord Lyons eût été tenu à M. le Baron de Werther[2]; mais il fallait aller au plus pressé, et renvoyer à d'autres moments les discussions de principes. Il est donc tout prêt à se servir de l'influence de l'Angleterre auprès de la Prusse et de l'Espagne, non pas pour leur dicter des résolutions, mais pour les supplier de prendre en sérieuse considération tous les côtés graves de cette affaire[3].

(1) Cf. Gramont à La Valette, 5 juillet.

(2) Cf. p. 40, note 2. Le passage de la dépêche de lord Lyons auquel il est fait allusion est le suivant :

M. de Gramont m'informa alors qu'il avait déclaré catégoriquement au Baron de Werther, l'Ambassadeur de Prusse, que la France ne tolérerait pas l'établissement du Prince de Hohenzollern ni d'aucun autre Prince prussien sur le Trône d'Espagne. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 20.)

(3) Les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 23-26), reproduisent la dépêche de lord Granville à lord Lyons du 6 juillet, lui relatant sa conversation avec La Valette, et celle de lord Granville à lord Loftus de même date, renfermant ses instructions pour Berlin. Elles ont été publiées l'une et l'autre par Fester (t. II, nos 297 et 299, p. 143-144, et p. 144-145). Le 7, Granville envoya des instructions à Madrid (cf. Fester, t. II, n° 317, p. 8).

M. Hammond n'a rien reçu de Chine; mais il craint que la nouvelle ne soit vraie[1].

8280. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 6 juillet 1870, 11 h.
(Reçu à 5 h. 15.)

Suivant un journal qui doit le savoir, il a été décidé dans le Conseil tenu à La Granja que la Commission permanente serait invitée à réunir les Cortès pour le 22, de manière à ce que la discussion de la candidature du Prince prussien puisse avoir lieu le 1er août. D'autres journaux fixent la convocation pour le 16[2].

8281. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Confidentielle. Orig. Espagne, 876, n° 65.)

Madrid, 6 juillet 1870.
(Cabinet, 8 juillet; Dir. pol., 11 juillet.)

D'après toutes les nouvelles de ce matin, dans les Conseils des Ministres tenus à La Granja, sous la Présidence du Régent, le Prince de Hohenzollern a été admis, d'un accord unanime, comme le candidat au Trône que le Gouvernement présenterait aux Cortès. Aujourd'hui la Commission permanente des Cortès

(1) Le bruit s'était répandu d'un massacre de Français à Tien-Tsin. Il ne se confirma pas.

(2) Le Conseil tenu à La Granja sous la présidence de Serrano avait eu lieu dans la nuit du 4 au 5 juillet (cf. p. 50, note 1). Dès le 5 juillet, midi dix, Layard en télégraphiait le résultat à lord Granville en ces termes :

Le Conseil des Ministres, réuni ici la nuit dernière, sous la présidence du Régent, a décidé de proposer le Prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen comme candidat au Trône.

Les Cortès sont convoquées pour le 20 de ce mois, et on s'attend que le Prince sera accepté par la majorité. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 19.)

Cf. également ci-après la circulaire de Sagasta, du 7 juillet (Appendice I, p. 442), et la dépêche de Mercier de Lostende du 9 juillet, n° 68.

doit se réunir pour fixer le jour de la convocation en session extraordinaire, qui serait le 22 de ce mois, suivant les journaux les mieux informés, et le 16 suivant d'autres. Le Gouvernement est donc décidé à précipiter cette solution autant qu'il peut dépendre de lui, car il comprend le danger de la discussion[1]. Il est remarquable à quel point l'opinion publique a eu de peine à se persuader qu'il s'agissait, cette fois, d'une candidature vraiment sérieuse. Elle était plutôt disposée à croire que c'était encore

[1] C'est vraisemblablement au lendemain du Conseil tenu à La Granja, et d'accord avec le Régent et ses collègues, que Prim répondit à la lettre d'acceptation de Léopold du 23 juin (cf. t. XXVII, note 1, p. 408), apportée par Salazar à Madrid (cf. note 2, p. 19). Cette réponse a été publiée en Appendice par Lord (n° 258. p. 272-273).

Prim commence par se féliciter de la décision du Prince et lui annonce que les ministres l'ont considérée comme le meilleur moyen de mettre fin à la situation critique de l'Espagne. Puis il lui apprend que les Cortès sont convoquées pour le 20. Le vote aura lieu dans les derniers jours du mois. Les Cortès nommeront ensuite une Commission chargée de l'informer de la décision de la volonté nationale, et de lui demander de fixer l'époque où il viendra en Espagne pour prêter serment à la Constitution et occuper le pouvoir suprême. Le Régent tient spécialement à l'assurer de sa respectueuse considération et de sa vive satisfaction, et dans toutes les classes d'Espagne, quand la résolution du Prince a été connue, elle a été accueillie avec une vive sympathie.

Cette lettre [, ajoute Prim,] était déjà écrite, et l'attitude du Gouvernement s'était traduite de la manière que j'ai eu l'honneur d'indiquer à Votre Altesse, quand l'interpellation faite au Corps législatif et les paroles du Gouvernement français sont venues donner à l'acceptation de Votre Altesse des proportions et un caractère qu'elle était bien loin d'avoir. Le Gouvernement espère que l'impression du peuple français, motivée sans doute par l'ignorance de la réalité des faits, changera quand seront connues les négociations qui ont précédé et motivé l'acceptation de Votre Altesse. Et quand l'Europe connaîtra que l'initiative appartient au Gouvernement espagnol, que Votre Altesse n'a fait que tenir compte de la situation et des intérêts de l'Espagne, que de même la politique et les intérêts de la Prusse sont restés étrangers à la conduite du Gouvernement espagnol comme à la décision de Votre Altesse, l'opinion publique fera disparaître toutes les préventions et les susceptibilités internationales et aidera un pays qui cherche sa constitution définitive. Confiant dans cette justice qu'on devra rendre à Votre Altesse et au Gouvernement espagnol, celui-ci suivra sans vaciller la marche qu'il s'est fixée et que j'ai l'honneur d'indiquer à Votre Altesse.

Prim remit cette lettre au contre-amiral Polo de Bernabe, en le chargeant de la porter au prince Léopold, et de lui donner toutes les explications qu'il pourrait désirer. Les Archives de Madrid ne renferment qu'une copie de la lettre, et elle n'est pas datée. Les circonstances signalées au début et le passage sur la déclaration de Gramont permettent de la dater du 6 au soir ou du 7. Polo de Bernabe dut partir pour Sigmaringen le 7 ou le 8.

un os à ronger que Prim jetait aux esprits pour les amuser, pendant qu'il ne visait qu'à se consolider au pouvoir. Aussi, jusqu'à aujourd'hui, la presse s'est-elle montrée très hésitante, quelques journaux étant d'ailleurs retenus par la crainte de provoquer une réaction en faveur de la candidature Montpensier. Mais les nouvelles venues de La Granja ouvrent définitivement la campagne, et tous les journaux, ce matin, entament la question, chacun à son point de vue, avec plus ou moins de vigueur. L'article le plus vif a été, me paraît-il, publié par un journal républicain très répandu, la *Igualdad,* et, si Votre Excellence veut y jeter les yeux, elle verra le parti qu'il cherche à tirer, pour agir sur les masses, de la circonstance que le Prince de Hohenzollern est petit-fils du roi Murat.

Je n'ose pas, je l'avoue, former encore des conjectures sur les péripéties que ne saurait manquer d'amener une si grave affaire. Il y a, je le vois bien, comme un instinct très répandu qu'elle doit nécessairement échouer; cependant je ne m'y fie pas. Le pays est si fatigué, si résigné, qu'il se remuera difficilement. Les partis se trouvent mal préparés pour entrer en lutte, et je suis surpris de voir combien les hommes les plus éclairés se rendent peu compte de la portée internationale de la question. Tout cela me fait craindre que le Gouvernement puisse, en précipitant sa marche, arriver à temps pour emporter le vote des Cortès. Cependant c'est encore une question de savoir si cette précipitation lui permettra de réunir à Madrid le nombre de Députés nécessaires à l'élection aussitôt qu'il le voudrait. On calcule qu'il doit y avoir en ce moment à Madrid une centaine de Députés qui y sont retenus, la plupart par leurs fonctions. Pour que la Chambre soit en nombre, il en faut cent soixante-quinze[1]. Peut-être pourra-t-on faire arriver les soixante-quinze qui manquent, et quelques-uns de plus; mais alors l'élection devrait avoir lieu à la presque unanimité. On commence déjà à discuter toutes ces chances. M. Rios-Rosas, qui est membre de la Commission permanente et qui connaît

[1] Le 7 juin, les Cortès avaient voté un amendement de Rojo-Arias à la loi électorale alors en discussion. Il portait que l'élection du Roi devrait réunir les voix, non pas de la majorité des députés présents au vote, comme le proposait la commission, mais de la majorité des députés validés. Cf. Mercier de Lostende, 8 juin.

bien la Chambre, estime que, malgré tous les motifs d'abstention avec lesquels il faut compter, le Gouvernement pourra réunir au delà de cent quatre-vingts votes assurés pour le 1er août. Il regarde donc l'élection comme à peu près certaine. Je n'ai rien négligé pour l'éclairer sur les conséquences que pourrait entraîner un pareil événement, que compliquent encore la manière dont il a été préparé et les noms des personnages qui en sont responsables. Il en a admis toute la gravité, et il m'a avoué que, pour sa part, il se trouvait dans une grande perplexité, par suite de l'engagement qu'il avait pris, dans la séance du 4 juin, de voter pour le candidat du Gouvernement, s'il présentait certaines conditions qu'il ne pouvait refuser au Prince de Hohenzollern[1], et aussi à cause du besoin de sortir de l'intérinité pour prévenir les conséquences de l'abdication de la Reine Isabelle[2], que l'on supposait avoir été faite par le Conseil et sous les auspices de l'Empereur. J'ai rectifié comme je le devais cette dernière assertion, qui m'a paru plutôt un prétexte qu'une raison, mais je n'en ai pas moins emporté l'impression que le Gouvernement pouvait compter sur le concours fort important de M. Rios-Rosas pour atteindre son but.

P.-S. — On vient de m'assurer que M. Olozaga avait reçu pour instructions de tâcher de tourner le mécontentement national contre l'Empereur, en persuadant aux Députés de l'opposition que ce qui avait précipité la solution était l'appui que Sa Majesté donnait au Prince des Asturies. Je ne sais si cela est vrai, mais dans tous les cas cela s'accorde avec le langage de M. Rios-Rosas, et il est bon que Votre Excellence soit prévenue. Des personnes fort considérables m'affirment d'ailleurs que nous n'avons plus rien à attendre dans la voie des ménagements.

(1) C'est dans la séance du 4 juin que les Cortès prirent en considération l'amendement Rojo-Arias, qu'ils votèrent le 7. Dans le récit des débats qu'envoya Mercier le 4 juin (Espagne, 876, n° 49), il n'est pas question d'une intervention de Rios-Rosas.

(2) La reine Isabelle avait abdiqué le 25 juin. Cf. p. 68, note 1.

8282. Le Marquis de Banneville, Ambassadeur à Rome, au Duc de Gramont. (Orig. Rome, 1047, n° 68.)

Rome, 6 juillet 1870.
(Cabinet, 10 juillet; Dir. pol., 11 juillet.)

[La première partie de la dépêche est consacrée au Concile.]

Au milieu des préoccupations naturelles que soulève le dénouement prochain du débat engagé au sein du Concile, une nouvelle est venue émouvoir assez vivement l'opinion. C'est celle de l'appel au Trône d'Espagne d'un Prince de Hohenzollern. On y a vu tout d'abord l'origine d'inévitables complications européennes et, à ce titre, cette nouvelle rentrait par plus d'un côté dans le cercle des préoccupations qui règnent ici. Il ne manque pas à Rome d'esprits éclairés, doués d'un sens politique exercé, qui s'inquiètent des conséquences que peuvent avoir pour le Saint-Siège et pour la religion catholique, en ce qui concerne la France, les imprudences que l'on commet si gratuitement. Depuis l'ouverture du Concile, je me suis appliqué à confirmer, autant que je l'ai pu, les membres du Sacré Collège, les dignitaires de la Prélature romaine, les Evêques, dans le sentiment de la gravité de ces conséquences éventuelles; mais je ne serais pas étonné, Monsieur le Duc, si aujourd'hui beaucoup de ceux qui continuent à condamner les idées qui prévalent ici ne se rassuraient pas un peu sur le danger de leurs conséquences par la perspective même des graves événements qu'ils entrevoient. La France (et ce n'est pas peut-être à Rome seulement qu'on le dira) a un passé qui l'identifie plus qu'aucun autre État avec l'idée catholique, elle a eu dans le monde la grande clientèle des intérêts catholiques; ce n'est pas pour répondre aux témérités d'un vieillard qu'elle changera sa politique et ses traditions, et ce n'est pas pour elle le moment de renoncer à l'appoint que, au dedans comme au dehors, elle en peut tirer. Si son histoire est remplie de ses luttes contre les prétentions à la domination universelle personnifiées jadis dans la Maison d'Autriche, laissera-t-elle une Puissance protestante, jeune, habile, ambitieuse, refaire à son profit l'Empire d'Allemagne, placer sur les Pyrénées un Prince de sa Maison, en même temps qu'elle encourage, contre nous, les ambitions de l'Italie jusqu'au moment où

elle pourra ensuite peser sur la Péninsule de tout le poids du Saint-Empire, reconstitué à la moderne, et à son profit? Les formes politiques, les institutions, les rouages de Gouvernement, les relations économiques des peuples entre eux peuvent changer; mais certains grands intérêts internationaux demeurent et subsistent. La Prusse, avec les procédés nouveaux, fait de la vieille politique; elle ne dédaigne pas le suffrage populaire, universel ou restreint, selon qu'il faut, et elle fait cas des expédients dynastiques et des combinaisons d'alliances; elle sait l'histoire, et on dit couramment à Rome que ce n'est pas par une pure fantaisie archéologique, mais en souvenir de Charles-Quint, que le Roi de Prusse a établi sur le Capitole sa Légation, ses artistes et ses savants.

Il ne m'appartient pas, Monsieur le Duc, d'examiner cette question au point de vue de la politique générale du Gouvernement de l'Empereur; je me permets seulement de présenter à Votre Excellence les observations qui précèdent, à raison du rapport qu'elles peuvent avoir avec les intérêts qui s'agitent ici. Il est naturel qu'on y ait le sentiment que, en dépit de la suppression des religions d'État, de la dépréciation que l'on attribue aux influences morales et religieuses dans le monde, malgré les embarras momentanés qui peuvent résulter de l'illuminisme d'un Pape conduit, par les vicissitudes d'un trop long règne, à perdre le sentiment des nécessités du temps où il vit, il ne sera jamais indifférent pour la France, pour son renom et pour son autorité, de répudier les vieux errements de sa politique nationale; et, si l'on a ici un intérêt manifeste à exagérer le rôle catholique de la France et les avantages qu'elle a pu en retirer, il y aurait exagération en sens contraire à en nier absolument l'importance.

P.-S. — Je reçois le télégramme que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser ce matin. Je démentirai hautement le récit de l'*Univers* attribuant à M. le Garde des Sceaux l'affirmation que des Évêques français auraient demandé au Gouvernement de l'Empereur l'évacuation de Rome; mais ce récit trouvera peu de créance ici.

2e P.-S. — 11 h. 30 du soir. — Je reçois communication d'une dépêche privée contenant la substance du discours prononcé aujourd'hui par Votre Excellence au Corps législatif en réponse à l'interpellation sur la candidature du Prince de Hohenzollern au

Trône d'Espagne. Avant de fermer mon expédition, je tiens à joindre mes félicitations aux applaudissements qui ont, d'après la dépêche, accueilli dans la Chambre les déclarations fermes et dignes que vous avez faites au nom du Gouvernement de l'Empereur[1].

8283. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Orig. Autriche, 502, n° 86.)

Vienne, 6 juillet 1870.
(Cabinet, 10 juillet; Dir. pol., 11 juillet.)

Parmi les journaux qui se sont occupés de la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, je crois devoir signaler à l'attention de Votre Excellence les articles de la *Nouvelle Presse libre* et du *Fremdenblatt* dont j'ai l'honneur d'envoyer ci-joint l'analyse.

8284. Première annexe à la dépêche de Vienne du 6 juillet, n° 86. (Autriche, 502.)

La *Nouvelle Presse libre,* examinant avec une certaine ironie la candidature du Prince L. de Hohenzollern, débute en disant que l'ambition devenue proverbiale dans cette famille explique l'empressement que ce Prince a mis à se saisir de la candidature. Elle dit qu'il suffit de se souvenir de la façon subreptice par laquelle le Prince Charles s'est insinué sur le Trône de Roumanie, protégé par une conflagration européenne, pour s'étonnner que le Prince Léopold n'ait pas depuis longtemps déjà mis la main sur l'Espagne pour tirer ce pays d'embarras.

Abordant les difficultés que rencontrera ce candidat de la part des Cortès espagnoles dont la majorité (cent-soixante-dix-sept voix) devra lui donner le Trône, chose plus qu'incertaine, ce journal affirme qu'un Prince d'origine allemande ne saurait être populaire en Espagne. A défaut de la majorité, on pourrait à la rigueur se passer des Cortès et essayer d'un coup d'État. Mais ce qu'on

[1] Cf. p. 57, note 1.

n'a pas osé faire pour le Duc de Montpensier, on ne le tentera pas en faveur du Prince allemand. En somme l'arrivée de ce dernier est chose fort problématique.

Dans ces conditions, le langage des journaux inspirés par le Gouvernement français doit nous paraître extrêmement maladroit. En effet, si les représentants du peuple espagnol proclament un Roi, quel qu'il soit, c'est là un acte de volonté souveraine et nationale devant lequel tout Gouvernement, et, plus que tout autre, le régime bonapartiste, qui vit de plébiscites, doit s'incliner. Il est évident que le nom du nouveau candidat sonne très désagréablement aux oreilles de la France, et le *Constitutionnel* s'oublie jusqu'à dire que la Révolution de septembre est l'ouvrage du Comte de Bismarck[1], tandis qu'il est historiquement établi que si, indépendamment de la répulsion que le peuple espagnol avait pour le régime d'Isabelle, quelque chose a pu contribuer à la chute de ce régime, ce fut l'influence du Duc de Montpensier. Peu nous importe à nous que le Trône de Madrid soit occupé par Pierre ou par Paul. En ce qui touche la politique française vis-à-vis de l'Espagne, elle a eu depuis la chute d'Isabelle le choix entre un grand nombre de maux, et parmi ceux-ci une Espagne républicaine eût été pour Napoléon III la pire des calamités. Il fallait l'éviter à tout prix, et c'est ce qui semble avoir réussi. Considérant la haine passionnée des Bonaparte à l'endroit des d'Orléans, on conçoit que la politique française se soit appliquée à écarter également la candidature du Duc de Montpensier, ce à quoi le Cabinet de Paris a réussi. On essaya alors à Madrid de poser la candidature de Princes italiens, et celle-là échoua, soit par le refus des Cortès, soit par l'influence française qui ne tenait pas à augmenter le pouvoir de la Maison des Carignan par l'acquisition du Trône d'Espagne. La politique napoléonienne a depuis dix-huit mois, chaque fois qu'elle l'a pu, empêché l'établissement d'un ordre de choses définitif en Espagne. Si donc le Prince de Hohenzollern devait triompher, ce serait une nouvelle défaite de la politique napoléonienne. On comprend que la candidature de ce Prince a causé la plus fâcheuse des impressions aux Tuileries; et, autant il est faux de considérer le Comte de Bismarck comme l'auteur de la chute d'Isabelle, autant il est

[1] Cf. p. 70, note 4.

exact de voir l'influence de la Prusse derrière la candidature du Prince Léopold. Mais la politique française ne doit s'en prendre qu'à elle-même de l'humiliation dont elle est menacée. Elle avait cyniquement spéculé sur l'anarchie de l'Espagne sans Roi, et elle comptait bien tenter là-bas une restauration. Le nouvel état de choses s'est mis en travers de ce calcul machiavélique.

Un Roi, fût-ce un Hohenzollern, assis sur le Trône d'Espagne, n'est pas ce qu'est un Hohenzollern en Roumanie. Entre le Roi Léopold et les influences corruptrices de la Prusse se dresseraient la Constitution et les Cortès espagnoles. Cependant, en cas de conflit entre la Prusse et la France, l'Espagne avec Hohenzollern-Roi ne serait pas du côté de la France. Elle pourrait même devenir un danger pour cette dernière. C'est ce que l'on a reconnu à Paris, et l'on peut être convaincu qu'on ne négligera rien pour réparer les fautes commises, en faisant échouer la candidature du Prince de Hohenzollern. Or, pour arriver à ce résultat, il existe des moyens pacifiques, et il nous paraît puéril de voir dans cet incident un péril sérieux pour la paix européenne. Les conseils ministériels qui se tiennent journellement à Paris et les interpellations dans les Chambres donneront au Gouvernement français l'occasion de se prononcer. Quant à nous, nous sommes convaincus que tout se passera tranquillement, et qu'un fait consolant sortira de ces derniers événements, c'est-à-dire le rétablissement d'un ordre de choses définitif en Espagne.

8285. Deuxième annexe à la dépêche de Vienne du 6 juillet, n° 86. (Autriche, 502.)

Le *Fremdenblatt* commente la candidature espagnole dans un langage hostile au Prince de Hohenzollern. Il considère les polémiques des journaux français comme insolites, et croit que la question espagnole ne donnera lieu à aucun conflit diplomatique sérieux. Abordant l'intérêt de la France dans l'incident qui vient de naître, le *Fremdenblatt* dit que le Gouvernement de l'Empereur pourra facilement écarter cette candidature. «Eu égard au peu de sympathie dont les Hohenzollern jouissent en France, et eu

égard au mécontentement qu'y provoque leur empressement à se mettre en avant partout où il y a un trône à prendre, nous concevons que ce candidat ne puisse être agréable au Gouvernement français. Mais l'influence prussienne ne saurait être augmentée par la nomination du Prince Léopold au Trône espagnol. La France n'a rien à craindre de ce côté. Les questions de rivalité existant entre elle et la Prusse, et qui réapparaissent constamment nonobstant mainte assurance pacifique, devront être réglées sur un autre terrain, et, si ces deux Puissances devaient en venir aux mains, l'Espagne ne jouerait aucun rôle ou un rôle secondaire. Voilà pourquoi nous ne pouvons admettre que des Diplomates sagaces et circonspects comme le sont ceux de la France s'émouvront de la candidature du Prince Léopold. Ils n'iront pas plus loin qu'il ne faut pour écarter tranquillement et sans faire de bruit ce candidat incommode. De quelque côté que nous envisagions la question espagnole, nous ne pouvons y trouver un motif de préoccupations. Rassurons-nous donc, car, après tout, il nous importe peu de voir Pierre plutôt que Paul sur le Trône d'Espagne. »

8286. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. [1]. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 7 juillet 1870, 2 h. 36 matin.
(Reçu à 4 h. 30 matin.)

Le Colonel Stoffel apprend que plusieurs officiers en congé occupant des positions importantes sont rappelés en toute hâte. Le bruit est positif pour le Chef d'État-Major du Ier Corps d'armée. L'Attaché militaire de l'Ambassade m'exprime le désir que Votre Excellence et le Maréchal Le Bœuf en soient informés.

(1) A partir du 7 juillet et pour les journées très chargées qui suivent, nous avons placé les télégrammes en tête de chaque journée, et nous les avons classés selon l'heure de départ (pour les télégrammes du Département) ou l'heure d'arrivée (pour les télégrammes des postes). Nous n'avons eu en vue que la commodité du lecteur.

IMPRIMERIE NATIONALE.

8287. Napoléon III au Duc de Gramont. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Saint-Cloud, 7 juillet 1870, 1 h. 10 soir.

Je crois utile que Bartholdi parte le plus tôt possible.
Je voudrais qu'il vînt dîner aujourd'hui à Saint-Cloud[1].

8288. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Minute à chiffrer. Espagne, 876.)

[Paris,] 7 juillet 1870.
(Expédié à 3 h. 30 soir.)

Le Ministre de la Marine vous prie de lui faire parvenir par le télégraphe l'état des navires de guerre espagnols dans les ports du Ferrol, de Carthagène et de Cadix. Adressez-vous à cet effet à nos Consuls. Le renseignement qui vous est demandé a pour objet de permettre au Ministre de la Marine d'évaluer approximativement l'état des forces navales espagnoles en mer ou aux colonies.

(1) On peut rapprocher de ce télégramme l'indication donnée en ces termes par Émile Ollivier :

L'Empereur, sachant la rivalité sourde qui existait entre Prim et Serrano, crut qu'il y avait là un moyen de contreminer Prim. Serrano était l'ami de la France, et entretenait avec Napoléon III d'excellentes relations personnelles. L'Empereur eut l'idée de faire, directement et en secret, un appel à ses bons sentiments. Il manda à Saint-Cloud Bartholdi, l'envoyé de Mercier, et lui donna l'ordre de repartir le lendemain : à son arrivée à Madrid, il se rendrait auprès du Régent, et lui demanderait de sa part, comme un service personnel dont il lui serait toujours obligé, de faire immédiatement une démarche auprès du Prince Antoine de Hohenzollern, afin qu'il décidât son fils à renoncer à sa candidature. Bartholdi demanda à l'Empereur s'il ne serait pas plus correct et préférable que l'Ambassadeur fît lui-même la démarche : «Non, répondit l'Empereur, vous pouvez en parler à Mercier; mais, dès votre arrivée, allez vous-même chez Serrano comme venant spécialement de *ma part*. Cela fera plus d'effet. Insistez, dites au Maréchal que je fais appel à ses sentiments d'amitié pour moi.» (É. Ollivier, t. XIV, p. 132-133.)

8289. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. à chiffrer. Copie. Espagne, 876.)

Paris, 7 juillet 1870.
(Expédié à 4 h. soir.)

Le Secrétaire de M. Olozaga est allé de sa part chez Serrano pour le supplier de ne pas assumer la responsabilité d'une entreprise qui sera le signal de la guerre. Voyez le Régent, agissez dans le même sens[1], vous serez secondé par le Ministre d'Angleterre[2], et probablement par ceux de Russie, d'Autriche et d'Italie[3]. Dites à Serrano de ne pas laisser convoquer les Cortès, c'est là le point important.

8290. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Minute. Espagne, 876.)

[Paris,] 7 juillet 1870[4].

Malgré la circulaire du Maréchal Prim et la communication que vient de me faire M. Olozaga[5], nous avons trop de confiance

(1) Cf. Napoléon III à Gramont, télégramme, 7 juillet, 1 h. 10 soir, et la note.

(2) Cf. les instructions de lord Granville à M. Layard, ambassadeur à Madrid, du 7 juillet, dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 36-38). Elles ont été reproduites, ainsi qu'une seconde lettre de Granville à Layard, du 7, par Fester (t. II, nos 317 et 318, p. 8 et 9). Cf. également l'entretien de Lyons avec Gramont dans la journée du 7, relaté dans la dépêche de Gramont à La Valette, n° 87, publiée ci-après, p. 93.

(3) Cf., ci-après, Gramont à Malaret, télégramme, 7 juillet, 7 h. 35 soir. — La Russie était représentée à Madrid par A. Wolkonski; l'Autriche par V. Dubsky (chargé d'affaires), et l'Italie par Marcel Cerruti.

(4) Ce télégramme se trouve parmi les Télégrammes de Saint-Cloud. Il porte comme heure d'expédition : 5 h. 10, vraisemblablement du soir. Il a été reproduit par É. Ollivier (t. XIV, p. 131).

(5) Émile Ollivier (t. XIV, p. 131) a supposé qu'il était fait allusion ici à la circulaire de Sagasta (cf. Appendice I, p. 442). Mais cette circulaire étant du 7 juillet, il est plus vraisemblable qu'il s'agit de la notification par l'Espagne de la décision ministérielle qui convoquait les Cortès le 20 pour

dans les sentiments de la nation espagnole pour admettre qu'on persiste à Madrid dans la seule solution qui blesse à la fois nos intérêts et notre dignité. Nous persisterons donc dans notre conduite amicale, et continuerons à observer sur la frontière espagnole la vigilance nécessaire pour en écarter tout ce qui serait de nature à fomenter des troubles dans la péninsule. Nous serons fidèles à nos sympathies jusqu'au dernier moment, et nous ne serons certes pas les premiers à rompre des liens qui nous étaient chers et que nous espérions avoir rendus indissolubles.

8291. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 7 juillet 1870, 6 h. 30 soir.
(Reçu à 7 h. 30 soir.)

Le Ministre d'Espagne vient de me donner lecture d'un télégramme qu'il a communiqué officieusement aujourd'hui à M. de Thile. Le Gouvernement espagnol y notifie au Gouvernement prussien que le Conseil des Ministres a résolu à l'unanimité de proposer aux Cortès, qui seraient convoquées pour le 20 de ce mois, la candidature au Trône du Prince Léopold de Hohenzollern, et exprime la confiance que la majorité de l'assemblée approuvera ce choix[1]. M. de Thile s'est borné à répondre à M. de Rascon qu'il allait immédiatement porter à la connaissance du Roi la communication du Gouvernement espagnol.

leur demander leur adhésion à la candidature Hohenzollern. Les télégrammes publiés ci-après de Le Sourd, 7 juillet, 6 h. 30, de Comminges-Guitaud, de Laboulaye, de Malaret, de Banneville, 8 juillet, indiquent que des notifications analogues avaient été prescrites par Prim à Berlin, à Berne, à Bruxelles, à Florence, à Rome, etc.

[1] Cf. la note ci-dessus, et Mercier de Lostende, télégramme, 6 juillet, ainsi que la note 1, p. 73.

8292. Le Duc de Gramont au Baron de Malaret, Ministre à Florence. (Télégr. Minute à chiffrer. Italie, 378.)

[Paris,] 7 juillet 1870.
(Expédié à 7 h. 35 soir.)

Avant que je puisse vous exposer en détail la situation créée par la candidature du Prince Hohenzollern, je tiens à vous dire combien nous comptons dans cette circonstance sur les sentiments amicaux de l'Italie. Demandez à M. Visconti-Venosta que l'Agent italien à Madrid emploie ses efforts auprès hommes politiques et principalement auprès du Régent pour le détourner d'une combinaison dont Prim a seul pris l'initiative et qui est si contraire à nos intérêts et à notre dignité [1]. Assurez-vous en même temps que l'appui du Gouvernement italien ne nous fera pas défaut dans le cas où l'insistance de la Prusse en faveur du Prince Hohenzollern nous obligerait à faire la guerre.

8293. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 752.)

Londres, 7 juillet 1870, 5 h. 30 soir.
(Reçu à 9 h. 30 soir.)

Lord Granville vient de m'exprimer le désir que Votre Excellence voulût bien se charger d'un message spécial pour l'Empereur. Le Principal Secrétaire d'État professe pour Sa Majesté les mêmes sentiments que Lord Clarendon. Il sait de quelle utilité a été pour l'Angleterre depuis vingt ans l'attitude si bienveillante et si loyale de l'Empereur; ses propres sentiments sous ce rapport sont conformes à ceux de son pays. Il m'a dit, de plus, que Sa Majesté, il y a quelques années, dans une circonstance particulière, lui avait témoigné une telle bienveillance et une telle confiance qu'il lui en serait éternellement reconnaissant; il saisissait une première

[1] Cette phrase du télégramme a été citée par É. Ollivier (t. XIV, p. 135).

occasion qui lui était offerte de faire parvenir à l'Empereur l'expression de ces sentiments[1].

8294. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Copie. Prusse, 379.)

Wildbad, 7 juillet 1870, 4 h. 17 soir.

Je suis arrivé hier soir à Wildbad[2].

Si vous avez des ordres à me donner, je m'y conformerai immédiatement.

8295. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégrammes de Saint-Cloud[3].)

Paris, 7 juillet 1870, 11 h. 25 soir.

Partez pour Ems[4]; un attaché que je fais partir demain matin vous y portera des instructions; il arrivera à Ems à onze heures du soir. Faites prévenir le chef de gare où vous descendrez[5].

(1) Cf. ci-après, sur les origines de cette démarche de lord Granville, le *post-scriptum* de la dépêche de La Valette du 7 juillet.

(2) Cf. Le Sourd, télégramme, 3 juillet. — Entre Berlin, qu'il avait quitté le 1er juillet, et Wildbad, où il arriva le 6 au soir, Benedetti s'était arrêté à Coblenz le 4. Il y rendit visite à la reine Augusta, et dîna avec elle. Il ne partit pour Wildbad que le surlendemain. Les historiens allemands attachent une certaine importance à ses entretiens avec la Reine. Ils supposent qu'il aurait pu agir sur l'esprit de la souveraine déjà très alarmée des suites de « la bombe espagnole », et, par son intermédiaire, sur celui de Guillaume Ier, et que c'est lui qui aurait offert à Gramont de se rendre à Ems pour influencer Guillaume Ier, de la même façon que la reine Augusta et avec l'aide de celle-ci. (Cf. l'exposé et les références de Lord, p. 49, note 3.) Il n'y a dans la Correspondance, ni dans *Ma Mission en Prusse* de Benedetti, aucune indication sur son séjour à Coblenz, mais le début de la dépêche de Gramont à Benedetti, du 7 juillet, indique bien que l'initiative du voyage à Ems vint de Benedetti.

(3) Ce télégramme a été reproduit dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 29); et par Benedetti (*Ma Mission en Prusse,* p. 315).

(4) Cf. ci-dessus, note 2.

(5) Cf. le télégramme de Benedetti de même date.

8296. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876 [1].)

Madrid, 7 juillet 1870, 4 h. 20 soir.
(Reçu 11 h. 45 soir.)

J'ai vu le Maréchal Prim. Je lui ai communiqué l'impression de l'Empereur [2]. Répétition de notre conversation de l'autre jour [3], seulement plus accentuée de ma part. Enfin il m'a dit : « Comment sortir de là? Je ne vois qu'un moyen, que le Prince me dise qu'il rencontre des obstacles au consentement du Roi, et alors, au lieu d'insister, je lui facilite sa retraite. » Je lui ai dit : « Prenez l'initiative. » Il m'a répondu qu'il ne le pouvait, et prie qu'on ignore qu'il nous a ouvert cette issue [4]. Il me semble difficile qu'elle mène bien loin [5].

8297. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Minute. Prusse, 379 [6].)

Paris, 7 juillet 1870.

Ayant accepté l'offre que vous m'avez faite de vous rendre à Ems auprès du Roi de Prusse [7], je crois utile de vous envoyer ci-incluses toutes les pièces qui peuvent vous mettre au courant de la situation. Je joins donc ici :

1° Le télégramme et le rapport par lesquels M. le Baron Mercier me rend compte de l'entretien où le Maréchal Prim lui a parlé

(1) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse,* p. 432) et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 32). Il est partiellement cité par É. Ollivier (t. XIV, p. 162).

(2) Cf Gramont à Mercier de Lostende, télégramme, 6 juillet, 4 h. 5.

(3) Cf. Mercier de Lostende à Gramont, 3 juillet.

(4) Cf. la lettre de Prim au prince Léopold du 6 ou 7 juillet, note 1, p. 73.

(5) Cf. ci-après, Gramont à Benedetti, télégramme, 8 juillet, 1 h. matin.

(6) Cette dépêche a été reproduite par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 316-319). Elle figure également dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 29-31), et elle a été partiellement publiée par Fester (t. II, n° 331, p. 17-18).

(7) Cf. p. 86, note 2.

pour la première fois de la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne[1];

2° Le télégramme que j'ai moi-même adressé à M. Le Sourd à la réception de cette grave nouvelle[2];

3° La réponse télégraphique et le rapport de M. Le Sourd résumant les explications de M. de Thile[3];

4° La dépêche que j'ai adressée à notre Chargé d'Affaires à Berlin pour lui exposer la manière de voir du Gouvernement de l'Empereur, et faire appel à la modération et à la sagesse du Roi de Prusse[4];

5° La déclaration que, pressés par le sentiment public, nous avons cru devoir porter à la tribune du Corps législatif[5];

6° Un nouveau rapport de M. Mercier qui m'est parvenu ce matin, et qui donne un aperçu de l'excitation causée en Espagne par la combinaison dont le Maréchal Prim est le promoteur[6].

Ces documents vous feront connaître l'état des choses, et me dispenseront d'insister plus longuement sur la partie de l'intrigue que l'on nous a dérobée avec tant de soin, et sur les complications que la seule révélation d'un projet aussi blessant pour notre dignité que contraire à nos intérêts était de nature à faire naître.

En résumé, le Prince de Hohenzollern a accepté la candidature au Trône qui lui avait été offerte par le Maréchal Prim. Le Cabinet de Berlin n'a pas ignoré les faits; mais il déclare y être demeuré étranger, officiellement du moins, et, d'après le langage tenu par M. de Thile, le Prince de Hohenzollern serait seul engagé dans cette négociation.

Au point où la question en est arrivée, et avec le caractère qu'elle a pris par suite de l'émotion ressentie en France, il est d'un grand intérêt que la lumière se fasse sur les véritables dispositions de la Prusse, et nous attendons les plus utiles résultats de la mission

[1] Cf. Mercier de Lostende, télégramme et dépêche du 3 juillet.

[2] Cf. Gramont à Le Sourd, télégramme, 3 juillet.

[3] Cf. Le Sourd, télégramme et dépêche du 4 juillet.

[4] Cf. Gramont à Le Sourd, 7 juillet, n° 62 *bis*.

[5] Cf. p. 57, note 1.

[6] Cf. Mercier de Lostende, 5 juillet. — Tous les documents mentionnés dans cette dépêche ont été reproduits par Benedetti, dans les Appendices de *Ma Mission en Prusse*.

dont vous êtes chargé auprès du Roi, car nous avons le ferme espoir que, après avoir entendu de votre bouche l'exposé sincère et vrai de la situation telle qu'elle est réellement, Sa Majesté, avec sa haute raison, ne voudra pas laisser plus longtemps planer le doute sur les intentions de son Gouvernement.

Si le chef de la Famille de Hohenzollern a été jusqu'ici indifférent à cette affaire, nous lui demandons de ne plus l'être, et nous le prions d'intervenir, sinon par ses ordres, au moins par ses conseils, auprès du Prince Léopold. Donnés avec l'autorité qui lui appartient, ils ne manqueront pas d'exercer une influence décisive sur la résolution du Prince, et de faire disparaître, avec les projets fondés par le Maréchal Prim sur cette candidature, les inquiétudes profondes qu'elle a partout suscitées.

L'agitation qui en est déjà la conséquence en Espagne, l'ardeur que montrent les partis à reprendre la lutte, annoncent que la guerre civile est certaine, si l'exécution de ce plan était poursuivie, et personne ne doute que, prenant possession du Trône dans de telles conditions, le nouveau Souverain ne fût réduit à l'impossibilité de se maintenir en Espagne. En le détournant de la pensée de s'engager davantage dans cette négociation, en lui donnant le moyen d'en sortir honorablement, le Roi lui épargnerait les épreuves d'une entreprise qui peut faire couler beaucoup de sang espagnol, mais qui ne présente réellement aucune chance sérieuse de réussite après les malheurs qu'elle aurait causés.

Quant à nous, Monsieur le Comte, nous verrions surtout, dans l'intervention du Roi Guillaume pour mettre obstacle à la réalisation de ce projet, les services qu'elle rendrait à la cause de la paix, et le gage de l'affermissement de nos bons rapports avec la Prusse. Le Gouvernement de l'Empereur apprécierait un procédé qui, l'on n'en saurait douter, recevrait en même temps l'approbation universelle.

Inspirez-vous de ces considérations. Faites-les valoir auprès du Roi, et efforcez-vous d'obtenir que Sa Majesté conseille au Prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation. J'attache un grand intérêt à connaître aussitôt que possible et par le télégraphe le résultat de vos démarches[1].

[1] Cf. Appendice I, p. 447.

P.-S. — Je joins ici, pour votre information, copie d'une dépêche dans laquelle notre Chargé d'Affaires à Berlin résume le premier entretien qu'il a eu avec M. de Thile sur la candidature du Prince de Hohenzollern[1].

8298. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Particulière. Benedetti, *Ma Mission en Prusse,* chap. vi, p. 319-321[2].)

Paris, 7 juillet 1870, minuit.

Je vous envoie le jeune Bourqueney avec un chiffre, afin que vous puissiez me renseigner le plus tôt possible sur le résultat de votre démarche auprès du Roi. Nous savons, par les aveux du Prince lui-même[3], qu'il a combiné toute l'affaire avec le Gouvernement prussien, et nous ne pouvons pas accepter la réponse évasive avec laquelle M. de Thile cherche à sortir du dilemme qui lui a été posé[4]. Il faut absolument que vous obteniez une réponse catégorique, suivie de ses conséquences naturelles. Or voici la seule qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre :

« Le Gouvernement du Roi n'approuve pas l'acceptation du Prince de Hohenzollern, et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination, prise sans sa permission. »

Il restera ensuite à me faire savoir si le Prince, obéissant à cette injonction, renonce officiellement et publiquement à sa candidature.

Nous sommes très pressés, parce qu'il faut prendre les devants dans le cas d'une réponse non satisfaisante, et dès samedi commencer les mouvements de troupes pour entrer en campagne dans quinze jours.

Vous citerez au Roi tous les exemples que vous connaissez de certaines couronnes interdites à certains princes, pour des raisons

[1] Nous ne possédons sur ce sujet que la dépêche de Le Sourd du 4 juillet à laquelle Gramont a déjà fait allusion.

[2] Le texte de cette dépêche a été reproduit par Gramont (*La France et la Prusse,* p. 61-63). Il a été également publié par Fester (t. II, n° 332, p. 18-20).

[3] Nous reproduisons ici le texte publié par Benedetti; mais il semble qu'il faille lire « de Prim » et non « du Prince ». Cf. Mercier de Lostende, 3 juillet.

[4] Cf. Le Sourd, télégramme et dépêche, 4 juillet.

d'ordre politique : le Duc de Nemours, en Belgique; un prince anglais, russe ou français en Grèce; un Murat à Naples désavoué par l'Empereur, etc. J'insiste surtout sur la nécessité de ne pas laisser gagner du temps par des réponses évasives; il faut que nous sachions si nous avons la paix, ou si *une fin de non-recevoir* nous oblige à faire la guerre.

Si vous obtenez du Roi qu'il *révoque* l'acceptation du Prince de Hohenzollern, ce sera un immense succès, et un grand service. Le Roi aura de son côté assuré la paix de l'Europe.

Sinon, c'est la guerre.

Quant au Prince, son règne en Espagne ne durera pas un mois; mais la guerre provoquée par cette intrigue de M. de Bismarck, combien durera-t-elle, et quelles en seront les conséquences?

Ainsi donc, pas d'ambages et pas de lenteurs. Jamais mission ne fut plus importante : puissiez-vous y réussir, c'est mon vœu le plus ardent.

P.-S. — Tenez-vous en garde contre une réponse qui consisterait à dire que le Roi abandonne le Prince de Hohenzollern à son sort, et se désintéresse de tout ce qui arrivera; qu'il restera neutre en présence de toutes les éventualités qui pourraient être la conséquence de ses résolutions individuelles.

Nous ne pourrions accepter cette réponse comme satisfaisante, car le Gouvernement du Roi ne peut se désintéresser aujourd'hui par de simples paroles d'une situation qu'il a contribué à créer.

Il faut qu'il la modifie, qu'il la redresse, pour que nous acceptions l'assurance de son désintéressement.

8299. Le Duc de Gramont à Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin.
(Minute. Prusse, 379, n° 62 *bis*.)

Paris, 7 juillet 1870[1].

Dans l'entretien que vous avez eu avec M. de Thile, conformément à mon télégramme du 3, vous avez reproduit fidèlement la pensée du Gouvernement de l'Empereur, et j'approuve votre langage.

[1] Cf. Le Sourd, 4 juillet. — Cette dépêche a été reproduite par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 425-427); par Gramont (*La France et la Prusse*, p. 54-56); et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 27-28).

Nous attendions avec une légitime impatience les premières explications que vous aviez à nous transmettre. Il résulte de celles qui vous ont été données par M. le Sous-Secrétaire d'État des Affaires étrangères que, sans avoir ignoré la négociation engagée en faveur de la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, le Gouvernement prussien y serait officiellement étranger, et considérerait cette affaire comme n'existant pas pour lui. En un mot, la combinaison dont il s'agit n'intéresserait que le Prince Léopold personnellement.

L'opinion publique en a jugé autrement, et le Gouvernement de l'Empereur a dû se demander immédiatement la conduite qu'il avait à tenir. L'Europe entière sait quelle a été notre attitude depuis deux ans en présence des événements d'Espagne. Bien loin de vouloir exercer aucune pression sur les décisions de la nation espagnole dans le choix d'un Roi, nous nous sommes au contraire abstenus scrupuleusement de toute ingérence diplomatique dans ses affaires. Nous obéissions à la fois à notre respect pour la souveraineté d'un grand peuple maître de régler ses destinées comme il lui convient, et aux sentiments d'amitié que nous professons pour un pays qu'aucun intérêt particulier, aucun dissentiment politique ne sépare de nous.

Nos principes restent les mêmes aujourd'hui encore, et nous protestons auprès de tous les Cabinets de notre intention de ne pas nous en écarter.

Mais, lorsqu'un Prince prussien se présente pour être le Souverain de l'Espagne, une telle demande dans l'état actuel de l'Europe prend une signification qui est à l'instant saisie par tous les esprits. La poursuite d'un pareil plan ne paraîtrait plus qu'un moyen d'étendre l'influence de la Prusse au détriment de la France, en rompant cette longue tradition de rapports amicaux fondés autrefois sur les liens dynastiques, mais dont aujourd'hui nous cherchons, nous, la garantie uniquement dans l'estime et le bon vouloir mutuel des peuples. Comment supposer que nous pourrions admettre un aussi grave changement dans la condition générale de l'équilibre européen, et souffrir que l'Espagne devînt au profit de la Prusse un point d'appui contre la France ?

Nous nous refusons à croire que la Cour de Berlin en ait véritablement conçu la pensée.

J'ai vu M. le Baron de Werther il y a trois jours, et je lui ai présenté ces considérations avec la plus entière franchise. Il m'a annoncé qu'il se rendait à Ems[1], et il n'aura pas manqué de bien faire comprendre à son Souverain toute la gravité de la détermination prise par le Prince de Hohenzollern.

L'émotion causée dans le pays par cette nouvelle a trouvé au sein des Chambres françaises un tel retentissement que le Cabinet a dû donner des explications publiques[2]. Il l'a fait avec autant de réserve que la situation le permettait, mais il est des sentiments qu'un Gouvernement national comme celui de l'Empereur ne peut jamais méconnaître et dont il doit assumer la solidarité. On ne fera jamais croire à personne qu'un Prince prussien puisse accepter la Couronne d'Espagne sans y avoir été autorisé par le Roi, chef de sa famille. Or, si le Roi l'a autorisé, que devient cette soi-disant ignorance officielle du Cabinet de Berlin derrière laquelle M. de Thile s'est retranché avec vous ? Le Roi peut, dans le cas présent, ou permettre ou défendre. S'il n'a pas permis, qu'il défende. Il aura peut-être sauvé le Prince son parent d'un grand désastre, et il dégagera l'horizon politique des graves complications qui menacent la paix générale.

Il y a quelques années, dans une circonstance analogue, l'Empereur n'a point hésité. Sa Majesté désavoua hautement et publiquement le Prince Murat posant sa candidature au Trône de Naples. Nous regarderions une détermination semblable du Roi Guillaume comme un excellent procédé à notre égard, et nous y verrions un puissant gage du désir de la Prusse de resserrer les liens qui nous unissent, et d'en assurer la durée.

8300. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Copie. Angleterre, 752, n° 87.)

Paris, 7 juillet 1870.

J'ai reçu le télégramme que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date d'hier. Pour y répondre, je dois naturellement

(1) Cf. Desprez à Le Sourd, 5 juillet, et Appendice I, p. 440.
(2) Cf. p. 57, note 1.

attendre le compte rendu de votre entretien avec Lord Granville[1].

M. l'Ambassadeur d'Angleterre est venu me voir aujourd'hui[2]; j'ai été très satisfait de son langage. Il m'a dit que le Cabinet de Londres, profondément surpris de la candidature du Prince de Hohenzollern, était prêt à agir auprès du Cabinet de Berlin dans le sens que nous désirons. Il fera également entendre de sages conseils aux hommes politiques de Madrid. Lord Lyons m'a donné à ce sujet les assurances les plus positives[3]. Je l'ai prié de demander à Lord Granville que le Gouvernement anglais voulût bien insister particulièrement auprès du Régent afin de le déterminer à séparer dans cette question sa cause de celle du Maréchal Prim; c'est le but que poursuivent énergiquement des hommes d'État bien placés pour apprécier les dispositions de l'esprit public en Espagne[4]. Si, comme nous l'espérons, les Cabinets usent eux-mêmes de leur influence pour éclairer le Maréchal Serrano sur les périls de la combinaison dont le Maréchal Prim est le véritable auteur, nous avons la confiance que cette dangereuse intrigue échouera sans entraîner d'autres difficultés,

[1] Cf. p. 71, note 3.

[2] Cf. dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 42-44), la dépêche par laquelle lord Lyons rend compte à Granville de sa conversation avec Gramont. Elle a été reproduite par Fester (t. II, n° 325, p. 12-15).

[3] Cf. le télégramme de La Valette du 6 juillet, 10 h. 20 (ci-dessus, p. 71), sa dépêche du 7 (ci-après, p. 100). Cf. également les dépêches de Granville à Lyons et à Loftus du 6, et sa dépêche à Layard du 7, citées p. 71, note 3, et reproduites par Fester (t. Ier, n° 297, p. 143; n° 299, p. 144-145; et t. II, n° 317, p. 8).

[4] Gramont ne mentionne pas, dans ce résumé de sa conversation avec Lyons, l'appréciation peu favorable de ce dernier sur la déclaration, et les raisons par lesquelles Gramont l'avait justifiée. En sortant de chez Gramont, Lyons eut un entretien avec Solms, sur la déclaration de Gramont et sur l'intervention possible du roi de Prusse dans l'affaire Hohenzollern. Il lui fit observer que l'état de l'opinion en France ne permettait plus maintenant au gouvernement de consentir à l'élection du prince Léopold, que la Prusse ni aucune autre nation n'y avait intérêt, que tous les États au contraire avaient intérêt à empêcher la guerre. Et il ajouta qu'il lui semblait que le roi de Prusse pouvait, mieux que n'importe quel autre souverain, avoir les moyens de mettre un terme à toute l'affaire d'une manière digne et honorable. Il rendit compte le 6 à Granville de cet entretien dans une seconde dépêche publiée par Fester (t. II, n° 326, p. 15-16). Solms, de son côté, en informa aussitôt Bismarck (cf. Lord, n° 40, p. 147).

et nous comptons beaucoup pour assurer ce résultat sur le concours amical du Cabinet de Londres.

8301. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Minute (?). Espagne, 876, n° 26.)

Paris, 7 juillet 1870.

La dépêche en date du 5 que je reçois de vous ce matin m'apporte déjà des données utiles sur l'accueil que rencontrera en Espagne la candidature du Prince de Hohenzollern. Nous attendons avec un vif intérêt ces premières manifestations de l'opinion publique. Vous ne sauriez nous donner à cet égard de trop abondantes informations. C'est en effet sur la nation espagnole que nous comptons avant tout pour empêcher la réalisation du projet conçu par le Maréchal Prim. Nous plaçons notre confiance dans le grand bon sens dont elle a fait preuve en cherchant jusqu'ici le Souverain qui sera appelé à la gouverner uniquement dans des conditions qui ne pouvaient soulever de différend entre les grandes Puissances. Les Espagnols comprendront à quel point on les égare en dirigeant leurs vues sur le Prince de Hohenzollern; ils réfléchiront que, en lui confiant les destinées de leur pays, ils formeraient avec la dynastie prussienne un lien qui les engagerait malgré eux dans tous les démêlés de la Prusse. Lorsque l'Espagne cherche la tranquillité et l'ordre, et lorsqu'elle désire une royauté capable de lui rendre son ancienne prospérité, elle se verrait forcément associée à des complications où ses intérêts ne l'appellent pas, et contre lesquels au contraire ils l'invitent à se prémunir.

Dans des conjonctures semblables à celles où se trouve l'Espagne, la sagesse conseille d'éviter la candidature qui pourrait créer de tels dangers, en faisant naître d'inévitables compétitions entre les grandes Cours. Nous sommes persuadés que ce sentiment sera celui de tous les esprits clairvoyants, et qu'il prévaudra au sein des masses elles-mêmes, guidées par un juste instinct politique. Notre vœu, c'est qu'il se dégage de lui-même à la lumière que projettent sur la situation les difficultés qui ont éclaté à la seule possibilité d'une royauté prussienne en Espagne. Vous vous

appliquerez de votre côté à bien établir que nous voulons rester fidèles à la ligne de conduite que nous avons suivie dès le principe, en nous abstenant de nous immiscer dans les affaires de l'Espagne; mais vous chercherez en toute occasion, et avec tous les hommes qui peuvent exercer une influence sur la marche du Gouvernement et sur les mouvements de l'opinion, à mettre en évidence les considérations si puissantes qui, au seul point de vue des intérêts espagnols, doivent détourner les Cortès de la candidature du Prince de Hohenzollern. Je n'ai pas besoin de vous signaler des noms propres, et vous êtes mieux à portée que moi de savoir à qui vos conseils peuvent s'adresser utilement. Il serait d'un autre côté superflu de vous indiquer la conduite que vous avez à tenir envers le Maréchal Prim. Je répondrai par une dépêche officielle aux explications qu'il m'a fait donner par M. Olozaga[1]; les plus simples convenances imposent aujourd'hui à l'Ambassadeur de France une extrême réserve dans ses rapports avec M. le Président du Conseil.

8302. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Minute. Espagne, 876, n° 27.)

Paris, 7 juillet 1870.

M. Olozaga est venu m'apporter les explications du Maréchal Prim au sujet de l'offre qui a été faite par lui au Prince Léopold de Hohenzollern de régner en Espagne[2]. M. le Président du Conseil ne s'est pas trompé sur l'accueil qu'une pareille combinaison devait rencontrer auprès de l'Empereur et de son Gouvernement, et c'est à en atténuer l'effet sur notre esprit bien plus qu'à la justifier qu'il a consacré son argumentation.

Il est loin de notre pensée de méconnaître les difficultés que le Gouvernement espagnol a rencontrées jusqu'ici pour fonder une

[1] Cf. Prim à Olozaga, 3 juillet (Appendice I, p. 433).

[2] Cf. Prim à Olozaga, 3 juillet (Appendice I, p. 433), et Gramont à Mercier de Lostende, télégramme, 7 juillet.

Royauté nouvelle; elles ont été et restent très grandes; mais le Maréchal Prim les exagère certainement, et il manque de confiance dans la fortune de son pays lorsqu'il le représente comme n'ayant plus aujourd'hui qu'à opter entre des solutions impuissantes à assurer l'ordre, et la souveraineté d'un Prince dont la présence sur le Trône serait une menace contre la nation française, fidèle alliée de l'Espagne.

Si nous ne pouvons admettre les considérations qu'il allègue à l'appui de sa résolution, ce n'est pas, assurément, que nous contestions au peuple espagnol la faculté de choisir librement un Roi. Nos procédés à son égard, depuis les débuts de la crise actuelle, aussi bien que les principes sur lesquels s'appuie partout notre politique, protestent contre une telle interprétation. La souveraineté nationale est la base même de notre droit public, et nous n'aurions pas eu d'autre règle de conduite envers l'Espagne lors même que nous n'eussions pas été prédisposés à mettre dans nos rapports avec cette nation loyale et généreuse l'amitié que nous ressentons pour elle.

Mais, quelque respect que doive inspirer un peuple qui, dans la plénitude de son indépendance, se fait l'arbitre de ses destinées, il est des lois garantes de l'intérêt général au-dessus desquelles il ne saurait légitimement s'élever. Maître de disposer de lui-même, l'usage qu'il fait de sa liberté propre ne serait pas justifié, s'il formait des combinaisons de nature à compromettre la sécurité de ses voisins ou à détruire la pondération de forces sur laquelle repose la liberté de tous. C'est là un principe tutélaire auquel les plus grandes Puissances ont rendu hommage et qui est consacré pour ainsi dire d'un consentement unanime par la jurisprudence internationale de l'Europe moderne.

Ainsi, lorsqu'après la Révolution de 1830 les Belges, dans l'exercice de leur souveraineté nouvellement conquise, voulurent se donner un Roi, leur choix fut limité par les conditions jugées alors nécessaires pour assurer le repos du monde, et la France fut la première à refuser la Couronne déférée par l'élection à un Prince français. La même règle avait prévalu dans la Conférence de Londres pour les affaires de Grèce, et les trois Cours protectrices convinrent de nouveau en 1862 d'exclure du Trône redevenu vacant tout Prince appartenant à leurs dynasties, quels que

IMPRIMERIE NATIONALE.

fussent d'ailleurs les vœux du peuple hellène. Enfin, il y a quelques années, alors que l'on avait parlé de reconstituer la Royauté napolitaine au profit d'un membre de sa famille, l'Empereur n'hésita pas à désavouer publiquement dans les termes les plus formels cette candidature, sans même attendre qu'aucune observation eût été présentée au Cabinet français.

Dans les explications que nous transmet le Maréchal Prim, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'offre de la Couronne d'Espagne à un Prince prussien altère profondément une situation devant laquelle, jusqu'à ce jour, nous avions pu demeurer pleins de confiance. La combinaison dont il s'agit est si manifestement dirigée contre nous que son principal auteur se préoccupe lui-même de la surprise qu'elle doit nous causer; et, en effet, d'une extrémité à l'autre de l'Empire, il n'y a eu qu'un cri pour la dénoncer au patriotisme du Gouvernement de l'Empereur. Aucune voix ne s'est élevée en Europe pour soutenir qu'un tel projet, s'il se réalisait, ne serait pas nuisible à la France, et qu'il ne met pas sa dignité en cause.

Voilà les témoignages trop certains du droit que nous avons de nous émouvoir d'un si grave incident, et du devoir qui s'impose à nous d'en appeler à notre tour au jugement équitable du Gouvernement et de la nation espagnols. Nous avons l'espoir que notre appel sera entendu, et que ce Gouvernement ami, ce grand peuple profondément convaincu des sentiments dont nous avons été constamment animés envers lui, reconnaîtront la légitimité de notre émotion à la pensée qu'ils pourraient devenir les instruments de desseins si contraires à nos intérêts politiques.

Veuillez vous inspirer de ces considérations dans vos entretiens avec les Ministres et les Membres des Cortès.

Vous ajouterez que si, malgré nos légitimes représentations, le Prince de Hohenzollern était élu, quelle que soit notre amitié pour l'Espagne, nous serions dans la douloureuse nécessité de ne pas le reconnaître.

8303. Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre à Berne, au Duc de Gramont. (Confidentielle. Orig. Suisse, 598, n° 26.)

Berne, 7 juillet 1870.
(Cabinet, 8 juillet; Dir. pol., 9 juillet.)

Les déclarations que Votre Excellence a faites hier, en réponse à l'interpellation de M. Cochery [1], télégraphiées par M. Kern [2], ne laissent subsister aucun doute sur les résolutions qu'inspire au Gouvernement de l'Empereur la conduite de la Prusse, et produisent à Berne l'impression la plus vive. «Dans ce regrettable incident, m'a dit M. Dubs [3], M. de Bismarck, en assumant la responsabilité d'une agression, se met tellement dans son tort qu'il me paraît impossible qu'il ne cède pas. D'après les nouvelles que je reçois d'Espagne, on semble décidé à résister. Quant à la Prusse, j'en suis encore à me demander quelles sont les difficultés intérieures qui ont pu la faire recourir à une pareille extrémité.»

8304. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 28.)

Darmstadt, 7 juillet 1870.
(Cabinet, 8 juillet; Dir. pol., 9 juillet.)

En faveur de l'intérêt qui s'attache en ce moment à la Prusse et à l'Espagne, Votre Excellence m'excusera si je viens noter ici quelques souvenirs de Légation. Votre Excellence jugera s'ils peuvent être d'une utilité quelconque.

Le 16 octobre 1868, j'écrivis au Département : «X., tout en étant d'avis que la France n'a rien qui puisse être compromis en Espagne, regarde comme probable que la Prusse pense tout autrement, et qu'elle agit en conséquence.»

[1] Cf. p. 57, note 1.

[2] Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse à Paris, accrédité le 29 novembre 1857.

[3] Président du Conseil fédéral et chargé du Département politique pour 1870.

Le 27 octobre 1868, j'informai le Département « que la Légation venait de viser pour France le passeport du Comte de Savigny ». Ce passeport, *émané de la Légation prussienne à Darmstadt,* attira alors mon attention parce que, le 13 août précédent, *la même Légation de Prusse* avait délivré un passeport neuf à M. August Rudolph, lieutenant au 3e régiment d'infanterie prussienne, se rendant en France, Espagne et Portugal pour assister à des manœuvres, passeport parfaitement régulier que visa la Légation de l'Empereur. J'en informai le Département, dans une dépêche politique, sans numéro, le 26, en profitant, si je ne me trompe, d'une occasion pour France.

Le 25 février 1869, enfin (dépêche marquée : n° 4 *bis*), j'écrivis, en post-scriptum, au Département ce qui suit : « X. me signale l'envoi à Madrid d'un Bavarois chargé de régler, avec l'État espagnol, les intérêts du Prince Adalbert de Bavière auquel la Reine faisait une pension. Cet Envoyé, d'après X., est un ancien ami du Roi Max, homme extrêmement remuant et dont la personnalité indiquerait dans sa mission un but plus important. En un mot, la Bavière ne l'aurait fait partir qu'à l'instigation de la Prusse, laquelle serait bien aise de donner ainsi, en ce moment critique, un auxiliaire actif à son propre Ministre, M. de Canitz. »

8305. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Duplicata. Angleterre, 752, n° 68.)

Londres, 7 juillet 1870.
(Cabinet, 9 juillet; Dir. pol., 11 et 12 juillet.)

Votre Excellence connaît déjà, par mon télégramme d'hier[1], le résumé de l'entretien que j'ai eu avec Lord Granville au reçu de la dépêche qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 5 juillet. Je m'empresse de compléter ce compte rendu sommaire de mon entrevue avec le Principal Secrétaire d'État.

Ainsi que Votre Excellence me le prescrivait, j'ai exposé au

[1] Cf. La Valette, télégramme, 6 juillet, 10 h. 20 soir, et les notes. Cf. également les dépêches de Granville à Lyons et à Loftus du 6, citées p. 71, note 3, et p. 94, note 3.

Ministre des Affaires étrangères de la Reine, dans toute sa gravité, la position où se trouverait placé le Gouvernement de l'Empereur si l'acceptation du Prince de Hohenzollern avait l'approbation du Roi de Prusse.

Après avoir rappelé le caractère de bienveillante réserve qu'avait constamment revêtu notre politique à l'égard de l'Espagne, j'ai fait observer à Lord Granville que nous ne pouvions fermer les yeux sur les conséquences qu'entraînerait pour nous, dans l'état actuel de l'Europe, le choix auquel on semblait s'être arrêté, et sur la situation qui nous serait faite si l'on persistait à y donner suite. J'ai exprimé enfin la confiance que le Cabinet de Londres, mesurant la portée des complications qui pouvaient surgir, contribuerait de tous ses efforts à faire écarter cette combinaison.

Le Principal Secrétaire d'État a bien voulu me donner communication des dépêches qu'il venait de recevoir de Lord Lyons [1], et a reconnu que les considérations que je lui exposais étaient entièrement conformes à celles dont Votre Excellence avait entretenu l'Ambassadeur de la Reine.

Lord Granville se rendait compte de l'émotion qu'avait dû exciter en France une nouvelle qui ne l'avait pas médiocrement surpris lui-même, la dépêche télégraphique de Lord Lyons lui ayant révélé, pour la première fois, à lui comme au Gouvernement de la Reine, une négociation dont ils n'avaient pas eu plus longue connaissance. Il croyait toutefois que nous avions peut-être un peu trop pris à cœur un fait dont les conséquences ne lui semblaient pas avoir toute la gravité que le Gouvernement de l'Empereur leur attribuait. Le Principal Secrétaire d'État regrettait que Votre Excellence eût tenu à M. de Werther un langage aussi énergique que le laissait supposer la dépêche de Lord Lyons [2], et il se demandait si l'attitude que nous avions cru devoir prendre dès le début de l'incident n'était pas faite pour créer précisément des complications plus sérieuses que celles qui pouvaient résulter de l'incident lui-même.

[1] Cf. la dépêche de Lyons à Granville, 5 juillet, dans Fester (t. Ier, n° 273, p. 128), et les notes 3, p. 71, et 3, p. 94.

[2] Cf. ci-dessus, p. 94, note 4.

« Qu'arriverait-il d'ailleurs, a ajouté le Principal Secrétaire d'État, si la Prusse dégageait sa responsabilité de la combinaison qui vous préoccupe, déclarait n'y être pour rien, l'avoir ignorée jusqu'au dernier moment, et revendiquait pour l'Espagne le droit de choisir librement le Souverain qu'elle cherche depuis si longtemps ? »

J'ai fait observer au Comte de Granville qu'une telle réponse était trop indiquée, du côté du Cabinet de Berlin, pour que nous ne l'eussions pas prévue. Quelque spécieux que pût être ce langage, le fait même qu'il aurait pour but d'atténuer se chargerait d'y répondre, et justifierait, aux yeux de l'opinion publique européenne, l'attitude prise par le Gouvernement de l'Empereur.

Ce fait, dans toute sa brutalité, c'était un danger nouveau pour la France, une complication ajoutée à toutes celles dont la politique du Cabinet de Berlin menace périodiquement l'Europe; l'Europe comprendrait que nous ne puissions nous résigner à avoir à défendre nos frontières du Nord contre la Prusse, nos frontières du Sud contre un Prince prussien. Certes nous avions assez donné de preuves à l'Espagne de notre respect pour son indépendance; nous l'avions protégée contre tous les partis hostiles; pouvions-nous, après avoir assuré sa sécurité, admettre qu'il se créât chez elle de tels périls pour la nôtre ? Lord Granville faisait allusion aux susceptibilités de la Prusse : la Prusse avait-elle donc toujours ménagé nos propres susceptibilités, je pouvais ajouter nos plus légitimes intérêts ?

Quant à l'abstention du Gouvernement du Roi dans la question pendante, il était difficile, en présence des traditions de déférence absolue, d'obéissance passive, qui ont prévalu dans la Famille royale de Prusse, de supposer qu'un Prince de Hohenzollern eût pris une détermination aussi grave sans consulter le Chef de cette Famille. Le Cabinet de Berlin n'avait-il pas nié, il y a quatre ans, qu'il fût pour rien dans la combinaison qui a porté un Prince prussien au Trône des Principautés ? Et l'avènement de ce Prince n'avait-il pas été suivi de toutes les conséquences que pouvait impliquer son origine? L'armée, l'administration, les tendances de la politique roumaine ne s'étaient-elles pas empreintes d'un caractère nouveau? L'influence prussienne ne s'était-elle pas exercée jusque dans le milieu le moins favorable à son déve-

loppement? Et cet exemple, si récent, n'affaiblissait-il pas cette théorie, si nouvelle elle-même en Angleterre, de l'insignifiance des alliances et de la parenté dans les rapports internationaux? Les faits, encore une fois, parlaient plus haut que les protestations théoriques de désintéressement et d'abstention. Le sentiment public en France ne leur donnait pas une autre signification que celle que nous étions contraints de leur reconnaître, et le Gouvernement de l'Empereur, quelle que fût sa modération si souvent éprouvée, quel que fût son sincère désir d'éviter les complications, serait obligé de compter avec l'opinion du pays si profondément émue. Lord Granville pouvait du reste, par ma propre émotion, juger de l'unanimité du sentiment qui se manifestait en France.

A ce même moment, on remettait au Principal Secrétaire d'État, qui a bien voulu me la communiquer, une dépêche de l'Ambassadeur de la Reine rendant compte de la déclaration de Votre Excellence au Corps législatif et de l'approbation unanime qu'elle avait rencontrée (1). Lord Granville a pu constater que je n'avais rien exagéré en pressentant cette manifestation éclatante de l'opinion.

Le Principal Secrétaire d'État, réservant sa liberté d'examen pour un entretien ultérieur sur une affaire dont il ignorait comme nous tous les détails, et allant, pour me servir de sa propre expression, «au plus pressé», m'a déclaré qu'il était prêt à user de toute l'influence du Cabinet de Londres auprès de l'Espagne et de la Prusse, non pas pour leur dicter des résolutions, mais pour les prier instamment de prendre en sérieuse considération tous les côtés graves de la question qui se posait.

J'ai su ce matin que Lord Granville avait effectivement écrit dans ce sens aux Ambassadeurs de la Reine à Berlin et à Madrid (2).

(1) D'après le *Livre Bleu* anglais, Fester (t. Ier, n° 290, p. 137) la reproduit ainsi :

«Lyons communique de mémoire la matière de la déclaration de Gramont. La déclaration fut reçue avec de chaleureux applaudissements de toutes les parties de la Chambre.»

(2) Cf. les dépêches de lord Granville à lord Loftus du 6 juillet, et à M. Layard du 7 juillet, dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 24, et p. 36-39), et dans Fester (t. Ier, n° 299, p. 144; t. II, nos 317, p. 8, et 318, p. 8-9).

Très confidentiel. — *P.-S.* — Hier soir, j'ai assisté au dernier concert de la Cour, et je n'ai pas pu me méprendre sur les prévenances dont j'ai été l'objet de la part de tous les membres de la Famille royale, tout particulièrement de la Princesse de Galles. J'ai eu l'occasion de causer avec M. Gladstone, et je lui ai avoué l'impression que m'avait laissée ma longue conversation avec Lord Granville. Je ne lui ai pas caché que, tout en retrouvant chez le Principal Secrétaire d'État les formes aimables et les excellentes dispositions générales en notre faveur que nous lui connaissions, il m'avait paru, sur l'importante question dont j'avais eu à l'entretenir, un peu réservé, un peu froid, et, sur un point spécial, critique.

« Il faut commencer froidement, m'a répondu le Premier Lord de la Trésorerie; nous ne savions rien d'ailleurs de l'affaire dont il s'agit, et nous n'en connaissions pas encore les détails. » J'ai répliqué que nous n'en savions pas davantage nous-mêmes.

Je sais du reste par un ami commun que Lord Granville, à qui mes paroles à M. Gladstone avaient été répétées, s'en est montré un peu ému, et a protesté de ses bonnes dispositions à notre égard. Je ne doute pas que cet incident ne l'ait déterminé à me faire la déclaration que j'ai transmise à Votre Excellence par mon télégramme d'aujourd'hui[1].

8306. LE BARON MERCIER DE LOSTENDE, AMBASSADEUR À MADRID, AU DUC DE GRAMONT. (Confidentielle. Orig. Espagne, 876, n° 66.)

Madrid, 7 juillet 1870.
(Cabinet, 9 juillet; Dir. pol., 12 juillet.)

J'ai reçu cette nuit les deux télégrammes que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 6, l'un quatre heures cinquante, l'autre sept heures quinze de l'après-midi.

Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence avec quel bonheur j'ai appris que l'Empereur et son Gouvernement approuvaient le langage que m'avaient inspiré mon patriotisme et mon dévouement dans une circonstance aussi grave, et elle peut compter que je saurai me maintenir fermement sur le terrain où je me suis placé[2].

(1) Cf. La Valette, télégramme, 7 juillet, 5 h. 30 soir.
(2) Cf. Mercier de Lostende, 3 juillet.

On commence nécessairement à se rendre compte de l'effet que produirait en France l'avènement au Trône d'Espagne d'un Prince prussien, et il importe essentiellement que les hommes d'État et l'opinion publique puissent en calculer les conséquences, sans que nous ayons donné aux passions le moindre prétexte pour exciter contre nous les susceptibilités nationales. A cet égard, le résumé que Votre Excellence me donne de la réponse qu'elle a faite à l'interpellation qui lui a été adressée à la Chambre me paraît destiné à produire une impression satisfaisante et dont je ne manquerai pas d'ailleurs de la tenir informée. Jusqu'ici, les probabilités semblent toujours être que le Gouvernement parviendra à faire accepter son candidat par la majorité des Cortès[1]. Cependant, un habitué de la salle des conférences où se réunissent les Députés présents à Madrid, pour causer des affaires du jour me disait qu'hier il avait remarqué un changement notable dans les dispositions de la veille, et qu'il avait flairé quelque chose comme une tentative de coalition entre les Espartéristes, les Montpensiéristes et les Républicains, pour substituer à la candidature du Prince de Hohenzollern celle d'Espartero. Ce que je sais de positif, c'est que le Général Contreras, ami particulier du Maréchal Prim et un de ses agents les plus actifs dans toutes ses conspirations, se sépare complètement de lui dans la question, et de la manière la plus énergique. De pareilles défections habituellement ne restent pas isolées, et donnent à penser que la première impression causée par la surprise pourra chez quelques personnes être modifiée par la réflexion.

Hier soir, dans un jardin public, j'ai rencontré mon Collègue de Prusse, le Baron de Canitz. C'est un fort galant homme, et on peut parfaitement le croire quand il assure que toute l'affaire s'est traitée par-dessus sa tête. Il n'a même pas vu, dit-il, les agents qui ont été envoyés à Madrid par le Prince de Hohenzollern. Il est d'ailleurs naturel que l'on ait essayé de ménager les apparences, de manière à pouvoir dire que la Prusse était restée étrangère aux négociations; mais à cet égard, comme je l'ai dit à M. de Canitz, M. de Bismarck ne saurait vraiment avoir la

[1] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 6 juillet, 11 h., et confidentielle, même date, n° 65.

prétention de donner le change à l'opinion publique, non seulement en France, mais en Europe. Quant à la combinaison en elle-même, M. de Canitz ne s'en montre pas enthousiaste. Il ne pense pas, au moins il le dit, qu'elle puisse avoir les conséquences internationales que je lui ai fait entrevoir, mais il reconnaît que, dans l'état où est l'Espagne, l'amitié de la France est nécessaire au Gouvernement espagnol, et que, pour renverser celui qui ne lui conviendrait pas, elle n'aurait pas besoin de faire la guerre, mais simplement de tenir sa frontière ouverte. Aussi, me disait-il assez naïvement, qu'elle essaye du Prince de Hohenzollern, et, s'il ne ramène pas l'ordre et la prospérité dans le pays, il lui sera toujours facile de s'en débarrasser.

Voici encore un petit détail qui vient de m'être donné de très bonne source. Il y a près d'une année, M. Salazar y Mazarredo publia une brochure sur les candidatures dynastiques, dans laquelle il donnait une place privilégiée au Prince de Hohenzollern-Sigmaringen(1). On fit peu d'attention à cette brochure, à laquelle le nom de son auteur donnait d'ailleurs fort peu d'autorité; mais j'apprends que l'article Hohenzollern a été rédigé par M. Bernhardi; ainsi, il n'y aurait pas de doute que cet homme de confiance de M. de Bismarck, d'une façon ou de l'autre, a trempé dans l'intrigue.

P.-S. (2). — Je viens de voir le Maréchal Prim pour lui transmettre l'impression de l'Empereur, et nous avons eu, à ce sujet, à peu près la même conversation que l'autre jour. Il m'a répété qu'il ne s'était pas douté que la France pourrait donner tant d'importance à un petit Prince allemand. «Enfin, m'a-t-il dit, comment sortir de là ? Trouvez-moi un moyen. Je n'en vois qu'un seul, pour ma part : c'est que le Prince de Hohenzollern nous fasse savoir que le Roi met des obstacles à son consentement, et alors, au lieu d'insister, je m'engage à lui faciliter sa retraite.

«— Prenez les devants, lui ai-je dit.

«— Mais dans notre situation, m'a-t-il répondu, vous savez bien que c'est impossible. Il faudrait un changement de Ministère, et

(1) Le texte en a été publié par Fester (t. Ier, n° 90, p. 41-50). — Cf. Mercier de Lostende, 25 octobre 1869 (t. XXV, p. 356) et la note 2 (*ibid.*).

(2) Cf. ci-dessus le télégramme de Mercier de Lostende du 7 juillet, 4 h. 20 soir, dont le présent post-scriptum n'est que le développement.

je m'y résignerais dans des circonstances ordinaires; mais le Ministère actuel ne peut pas se retirer; moi, encore moins. Je ne puis pas abandonner le Gouvernement, et, tant que l'acceptation du Prince est là, il faut que je la soutienne.»

Je ne lui ai rien ménagé au sujet de la responsabilité qu'il assumait; je ne saurais vraiment dire s'il donnait lui-même une autre portée à sa proposition que celle de l'atténuer un peu. Cependant je ne serais pas surpris s'il désirait sincèrement trouver un moyen de sortir tant soit peu convenablement d'une affaire dont il n'avait évidemment pas calculé les conséquences. Mieux vaudrait cent fois prévenir le vote !

J'oubliais de dire à Votre Excellence qu'il avait voulu commencer sa conversation par un reproche sur la manière dont vous vous étiez exprimé à la Chambre à l'égard de l'Espagne. Monsieur de Gramont, dit-il, a dit qu'il ne permettrait pas que l'Espagne fasse ceci ou cela. Je lui ai répondu qu'il était impossible que Votre Excellence n'eût pas eu à l'égard de l'Espagne le langage le plus courtois, et je lui ai demandé à voir sa dépêche. M. Olozaga y rapportait les paroles mêmes de Votre Excellence, de sorte qu'il m'a été facile de lui prouver que celles dont il avait voulu se montrer blessé s'adressaient à la Prusse et non à l'Espagne. Vous venez seulement de me prouver, ai-je ajouté, que, tout ce que vous désirez, c'est que nous vous donnions l'occasion de réveiller en faveur de votre candidat la susceptibilité nationale contre la France. Mais soyez tranquille, nous ne vous donnerons pas cette satisfaction.

8307. Le Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Russie, 244 [1].)

Saint-Pétersbourg, 7 juillet 1870, 8 h. soir.
(Reçu, le 8 juillet, à 3 h. matin.)

J'ai fait part au Prince Gortchakoff de la résolution du Gouvernement français [2]. Le Chancelier était déjà prévenu par le

[1] La plus grande partie de ce télégramme a été reproduite par le comte Fleury (*La France et la Russie en 1870*, p. 118-122), et jusqu'à : «Voici, dès aujourd'hui...», par Fester (t. II, n° 319, p. 9-10).
[2] Cf. Gramont à Fleury, télégramme, 6 juillet.

Chargé d'Affaires de Russie et par le télégraphe des déclarations formulées par Votre Excellence devant le Corps législatif [1].

Le Prince Gortchakoff, d'un air un peu embarrassé, m'a répondu que, sans contredit, le Comte de Bismarck dirait qu'il n'était pour rien dans l'acceptation par le Prince de Hohenzollern du Trône que Prim venait de lui offrir [2]. Il a fait allusion à une situation analogue lorsqu'un autre Prince prussien a été, sous l'égide des Puissances, installé Souverain des Principautés. Il a ajouté que la Russie aussi à cette époque avait hautement protesté. Toutefois, lorsque j'ai représenté avec fermeté au Prince Gortchakoff que la comparaison n'était pas admissible, et que la Russie pas plus que la France ne pouvaient se prêter à des agrandissements indéfinis de territoire et d'influence de la part de la Prusse, le Chancelier m'a répondu qu'il prenait acte de la déclaration de mon Gouvernement, et qu'il allait en rendre compte dès ce soir à l'Empereur Alexandre. Mon impression est, malgré la réserve affectée par le Prince Gortchakoff, que la netteté bien accentuée de notre langage amènera le Tsar à envoyer à Berlin des représentations énergiques pour dissuader le Roi Guillaume d'aller plus en avant dans cette périlleuse négociation [3].

(1) Cf. p. 57, note 1.

(2) D'après ses confidences au prince de Reuss (cf. ci-dessous, note 3), Gortchakoff aurait dit : « Allez interpeller le Comte de Bismarck, et il vous répondra que le cabinet du Roi son Maître n'a rien à y voir, et qu'il ne se mêle pas des affaires intérieures d'Espagne. Or, comme la Prusse ne songe pas à installer un de ses Princes sur le Trône d'Espagne, la France ne peut pas l'en empêcher, et l'incident se vide de soi-même. »

(3) Le 7 juillet au soir, le prince de Reuss, informé de l'entretien de Gortchakoff et de Fleury, se rendit chez le chancelier. Gortchakoff lui fit de leur conversation un exposé que Reuss transmit à Berlin et à Ems, en le résumant, le 7 au soir, par un télégramme aux Affaires étrangères à Berlin, et en le reproduisant dans un rapport plus détaillé envoyé par courrier à Bismarck le 8 et transmis en duplicata à Ems.

Voici le texte du télégramme :

Général Fleury a déclaré au Prince Gortchakoff que, si le Prince de Hohenzollern accepte la couronne d'Espagne, ce sera la guerre avec la Prusse.

Il a en outre essayé de le monter contre nous, en lui prouvant comme quoi l'agrandissement de la puissance de la Prusse sera un danger aussi pour la Russie.

Chancelier lui [a] répondu (avant de m'avoir vu) que le Cabinet royal répondra, si on le questionne, que cette affaire ne le regardait pas; donc, il n'y avait pas de raison pour l'en rendre responsable. Quant au danger, il ne prévoyait pas un

Voici, dès aujourd'hui, le résumé d'une conversation fort grave que j'avais déjà eue hier avec le Prince Gortchakoff, et dont cet incident a amené la continuation aujourd'hui. La Russie est toujours désireuse de voir s'établir une entente cordiale entre elle et la France. Mais la France est débitrice envers la Russie; il serait nécessaire qu'elle donnât des gages de conciliation sur

accroissement de puissance, mais plutôt un affaiblissement, vu les embarras. Du reste, les rapports existant entre la Russie et la Prusse n'étaient pas de nature à inspirer crainte.

Ambassadeur mécontent de cette réponse.

Le Prince Gortchakoff ne voit pas danger; il conseille cependant la prudence et le calme de la force. Le Gouvernement français, humilié par les échecs précédents, se sera laissé aller à ces grosses motions pour plaire pays. Les paroles d'Ollivier ont fort déplu, et il ne s'en est pas caché.

Le Chancelier compte toujours partir le 10. Il est satisfait de la déclaration que je lui ai faite.

Il me dit que l'Archiduc [a] invoqué bons offices de l'Empereur pour un rapprochement entre l'Autriche et la Prusse. (Reuss au Ministère des Affaires étrangères à Berlin, télégramme, 7 juillet, 6 h. soir, dans Lord, n° 35, p. 141.)

Le rapport du 7 développe le télégramme de la veille. Après avoir retracé l'entretien de Fleury et de Gortchakoff, Reuss rapporte un certain nombre de propos que lui tint Gortchakoff. Le chancelier lui dit que, dans la situation actuelle, il ne voyait aucun danger pour la paix, et qu'il ne pensait pas que le Cabinet français songeât sérieusement à vouloir faire la guerre au sujet de la candidature Hohenzollern. Il avait exploité cette circonstance pour parler avec fracas (*mit hochtonenden Worten*) de la puissance et du crédit que la France serait en état d'avoir en Europe, afin d'effacer le souvenir des nombreuses reculades (*Schlappen*) de la politique extérieure française dans ces dernières années, reculades dont l'amour-propre français souffrait encore. Mais il ne s'en suivait pas que la situation ne pût facilement devenir dangereuse, si on répondait en Allemagne sur le même ton de bravade qu'à Paris. Aussi Gortchakoff recommandait-il à l'Allemagne «le calme de la force». (Reuss à Bismarck, 7 juillet, dans Lord, n° 42, p. 148-151.)

Une version très résumée de l'entretien de Gortchakoff et de Fleury fut également adressée à Londres par l'ambassadeur d'Angleterre, Buchanan, sans qu'il eût vu cependant Gortchakoff. Elle figure au *Livre bleu* et a été reproduite par Fester (t. II, n° 382, p. 54-55).

Le 8 juillet, Abeken répondit d'Ems à Reuss par le télégramme suivant :

Sa Majesté prie Votre Altesse de témoigner au Prince Gortchakoff sa haute satisfaction de la réponse donnée au Général Fleury, et des dispositions montrées par le Chancelier. Sa Majesté ne comprend pas comment la France puisse faire la guerre à la Prusse pour un événement qui ne regarde que l'Espagne indépendante dans ses résolutions, et auquel la Prusse n'a rien à faire, ni à appuyer ni à défendre. Le conseil du Chancelier sera suivi; le mot heureux : le calme de la force, est la véritable expression des dispositions de Sa Majesté. (Abeken à Reuss, télégramme, 8 juillet, 6 h. 45 soir, dans Lord, n° 47, p. 153.)

le terrain d'Orient. Non pas qu'il s'agisse d'une révision du traité humiliant de 1856 que la Russie subit avec douleur. Elle comprend que, dans cette grave question, la France n'est pas seule, et qu'elle ne peut agir que de concert avec l'Angleterre. Le Gouvernement russe a regretté de voir dans une récente discussion le Chef du Cabinet des Tuileries évoquer les traités de 1856 et de 1866 comme garanties inviolables de la paix [1]. Le premier a été lacéré dans plusieurs de ses clauses aussi bien de la part des Puissances signataires que de la Porte elle-même. Quant au second, la Prusse a-t-elle bien tenu tous ses engagements ? Le traité de Prague n'est-il pas enfreint dans ses stipulations les plus vitales ? C'était donc à la sagesse et à la modération de la Russie que M. Ollivier aurait dû rendre hommage, et il n'aurait pas dû faire appel à des traités qui sont détestables pour les uns et qui ne sont pas respectés par les autres. Le temps serait venu de rentrer dans des idées d'alliance et d'équilibre qui seront, elles, les véritables garanties de la paix et de la tranquillité de l'Europe.

A cette sortie du Prince Gortchakoff s'exaltant à froid, j'ai répondu avec calme que ces traités, bons ou mauvais, dont il faisait si peu de cas aujourd'hui constituaient le droit européen; qu'ils étaient la seule garantie du *statu quo,* par conséquent de la paix; que la France ainsi que les autres Puissances avaient le devoir d'en respecter l'esprit et la lettre tant qu'ils ne seraient pas modifiés. J'ai ajouté qu'il était vrai que la Russie avait donné

[1] Il est fait ici allusion au discours d'Émile Ollivier dans la discussion sur le chiffre du contingent à la Chambre, le 30 juin. Cf. p. 45, note 3. En réponse aux deux questions que lui avait posées Jules Favre, Émile Ollivier avait répondu :

L'honorable M. Jules Favre a posé au Gouvernement deux questions. Il lui a dit : « Vous êtes inquiets; quelles sont vos inquiétudes, et de quel côté viennent-elles? »

Il a ensuite ajouté : « Depuis le 2 janvier, qu'avez-vous fait pour assurer la politique pacifique que, comme tant d'autres choses, vous avez promise et non pratiquée? »

Je réponds à l'honorable M. Jules Favre que le Gouvernement n'a aucune inquiétude, qu'à aucune époque le maintien de la paix en Europe ne lui a paru plus assuré. De quelque côté qu'il porte ses regards, il ne voit aucune question irritante engagée; tous les Cabinets comprennent que le respect des traités s'impose à tous.

Il y a deux traités notamment auxquels la paix de l'Europe est plus particulièrement attachée : ce sont le traité de 1856 qui assure la paix en Orient, et le traité de Prague, qui assure la paix en Allemagne. Il est aujourd'hui constant dans la Diplomatie européenne que l'un et l'autre seront respectés. (*Journal officiel*, 1er juillet 1870, p. 1143.)

Cf. également É. Ollivier (t. XIII, p. 608.)

l'exemple de la modération en Orient en se ralliant au traité de 1856 dans plusieurs circonstances menaçantes, que le Cabinet des Tuileries s'était plu à le reconnaître, et que je lui avais même de sa part exprimé le témoignage de sa satisfaction. Quant à la Prusse, ai-je dit en terminant, la France espère qu'elle finira par se conformer aux stipulations du traité de Prague. Comme nous, plus que nous, la Russie est intéressée à sa fidèle exécution. Si le traité de Prague n'était pas respecté, l'on verrait bientôt la Prusse consommer la ruine du Danemark, étendre son influence sur la Suède, convertir la Baltique en lac allemand, au nom du pangermanisme soulever la Courlande et l'Esthonie, et couper à la Russie, dans l'avenir, toute communication directe avec l'Occident.

M. le Comte Chotek, arrivé de Varsovie, me raconte que l'Empereur a décoré l'Archiduc Albert du grand cordon de Saint-Georges[1]. Il y a eu force protestations d'amitié, et des toasts portés en l'honneur de l'armée autrichienne. Cette entrevue aura des résultats très favorables et a rapproché les deux Cours : à M. de Beust maintenant de continuer l'œuvre de réconciliation. Je dois voir l'Empereur Alexandre demain soir au camp de Krasnoé.

8308. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Benedetti, *Ma Mission en Prusse, Appendices*, p. 433[2].)

8 juillet 1870, 1 h. matin.

Je reçois à l'instant ce télégramme[3]. Vous voyez que, si le Prince de Hohenzollern veut éviter tous les maux que sa candidature rend inévitables, il le peut encore. Dites-le au Roi, et, au besoin, allez le dire au Prince lui-même[4].

[1] Cf. Beust à Metternich, 5 juillet.

[2] Ce télégramme a été reproduit dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 46), et par Fester (t. II, n° 338, p. 22).

[3] Il s'agit du télégramme de Mercier de Lostende du 7 juillet, 4 h. 20 soir.

[4] Cf. ci-après, les deux télégrammes de Napoléon III à Gramont du 8 juillet, 6 h. 55 et 7 h. 15, le télégramme de Gramont à Benedetti du 9, 1 h. 50 soir, et la note 4, p. 140.

8309. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Copie. Espagne, 876.)

Paris, 8 juillet 1870, 11 h. 15 matin.

Très confidentiel. — Écrivez-moi le plus tôt possible une dépêche que je puisse lire aux Chambres et qui réponde le mieux possible à cette question : Comment avez-vous été surpris par cette candidature Hohenzollern, et ne l'avez-vous pas prévue ?

8310. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Copie. Prusse, 379.)

Wildbad, 8 juillet 1870, 11 h. 50 matin.

J'ai reçu votre dépêche (1). Je pars; j'arriverai ce soir.

8311. Rothan, Ministre à Hambourg, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Hambourg, 160.)

Hambourg, 8 juillet 1870, 1 h. 30 soir.
(Reçu à 3 h. 30.)

Les organes officieux prussiens et la plupart des journaux nationaux, loin de relever avec aigreur les déclarations si énergiques faites par le Gouvernement de l'Empereur aux Chambres (2), et de leur prêter un caractère inquiétant pour le maintien de la paix, s'appliquent au contraire à en atténuer la portée, et à dégager la politique du Cabinet de Berlin de l'incident espagnol. Cette attitude conciliante et presque unanime de la presse allemande mérite d'autant plus d'être signalée sans retard à Votre Excellence, [que j'ai lieu de la croire] inspirée par le Gouvernement prussien (3).

(1) Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 7 juillet, 11 h. 25 soir.
(2) Cf. la déclaration de Gramont, du 6 juillet, p. 57, note 1, et le discours d'Émile Ollivier, p. 127, note 1.
(3) Cf. ci-après, Le Sourd à Gramont, 8 juillet, n° 95, et les annexes.

8312. Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre à Berne, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Suisse, 598.)

Berne, 8 juillet 1870, 3 h. 40 soir.
(Reçu à 5 h. 45 soir.)

Le Ministre d'Espagne [1] a officiellement notifié hier au Président l'acceptation du Prince de Hohenzollern, en annonçant que son élection sera soumise à l'approbation des Cortès [2].

8313. Le Baron de Malaret, Ministre à Florence, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Italie, 378.)

Florence, 8 juillet 1870, 8 h. matin.
(Reçu à 7 h. soir.)

Votre télégramme d'hier soir m'est parvenu très avant dans la nuit. M. Visconti-Venosta absent depuis hier soir de Florence sera de retour à une heure de l'après-midi. Je le verrai à cette heure-là, et vous rendrai compte, par le télégraphe, du résultat de mon entretien avec lui.

Je puis vous dire dès à présent, pour le cas où ce renseignement ne vous serait pas encore parvenu, que le Ministère espagnol, de concert avec le Régent, a décidé que la candidature du Prince de Hohenzollern serait soumise à l'approbation des Cortès, qui seront convoquées pour le 20 du courant. Cette décision a été communiquée officiellement au Gouvernement italien par mon Collègue d'Espagne [3] dans la journée d'hier [4].

[1] E. de Cortina y Rodriguez, accrédité le 10 septembre 1869.

[2] Cf. la démarche analogue de Rascon à Berlin (Le Sourd, télégramme, 7 juillet, 6 h. 30 soir).

[3] Fr. de Montemar.

[4] Cf. le télégramme de Le Sourd du 7 juillet, 6 h. 30 soir, ceux de Comminges-Guitaud et de Laboulaye du 8 juillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

8314. Napoléon III au Duc de Gramont. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Saint-Cloud, 8 juillet 1870, 6 h. 55 soir.

Je n'approuve pas. La lettre que je vous ai écrite aujourd'hui explique les motifs[1].

8315. Napoléon III au Duc de Gramont. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Saint-Cloud, 8 juillet 1870, 7 h. 15 soir[2].

Répondez qu'il peut faire ce qu'il voudra, mais que nous ne voulons y être pour rien[3].

8316. Napoléon III au Duc de Gramont. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Saint-Cloud, 8 juillet 1870, 7 h. 45 soir.

Priez M. de La Valette d'exprimer à Lord Granville combien je suis sensible aux bons sentiments qu'il m'exprime [4]. Il y a longtemps que de mon côté j'ai pour lui une véritable estime et une sincère amitié.

(1) En note : « Annulée. » — Ce télégramme fut remplacé par celui de 7 h. 15. Voir la note ci-après.

(2) En tête, note au crayon : « Remplacer la dépêche précédente par celle-ci. »

(3) Il semble bien que l'on doive rapprocher ce télégramme des deux télégrammes de Gramont à Benedetti, du 8 juillet, 1 h. du matin, et du 9, 1 h. 50 du soir. Cf. ci-après, p. 140, note 4.

(4) Cf. La Valette, télégramme, 7 juillet, 5 h. 30 soir, et 7 juillet, *post-scriptum*.

8317. Lefebvre de Laboulaye, Chargé d'Affaires à Bruxelles, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Belgique, 59.)

Bruxelles, 8 juillet 1870, 4 h. 30 soir.
(Reçu à 8 h. soir.)

Le Ministre d'Espagne a notifié au Gouvernement belge que la candidature du Prince de Hohenzollern allait être présentée aux Cortès. Il est immédiatement après parti pour La Haye, où il doit faire la même notification au Gouvernement hollandais, près duquel il est également accrédité[1].

8318. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 8 juillet 1870, 8 h. 15 soir[2].

Annoncez-moi votre arrivée. Donnez-moi votre adresse[3], et surtout ne quittez pas Ems sans me prévenir.

8319. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 752.)

Londres, 8 juillet 1870, 5 h. soir.
(Reçu à 8 h. 30 soir.)

Je viens de voir séparément Lord Granville et M. Gladstone. Sans se prononcer d'une manière absolue, Lord Granville incline à penser qu'il serait contraire aux habitudes du Cabinet de Londres

(1) Cf. Le Sourd, télégramme, 7 juillet, 6 h. 30 soir, et Comminges-Guitaud, télégramme, 8 juillet, 3 h. 40 soir. — Le ministre d'Espagne, E. Asquerino, avait été accrédité à Bruxelles le 24 janvier 1869, et à La Haye le 13 novembre de la même année.

(2) Ce télégramme, modifié dans sa forme, se trouve également en copie dans Prusse, 379.

(3) Cf. ci-dessus, p. 112, le télégramme de Benedetti.

d'agir dans le sens indiqué entre Serrano et Prim[1]. Je sais par M. Gladstone que le Principal Secrétaire d'État prépare la dépêche qu'il doit envoyer à Berlin, et la soumettra demain au Conseil[2].

[1] Cf. Gramont à La Valette, 7 juillet. — L'attitude du Gouvernement anglais vis-à-vis de l'Espagne ressort d'une dépêche de Granville à Layard du 8 juillet, reproduite par Fester (t. II, n° 349, p. 26-27). Granville y rend justice aux intentions du gouvernement provisoire, mais il attire son attention sur le danger pour l'Espagne elle-même de provoquer, à propos de la restauration monarchique, une crise européenne, et il exprime l'espoir que le Gouvernement espagnol évitera toute précipitation, et envisagera quelque moyen, conforme à sa dignité et à son honneur, de mettre fin aux difficultés actuelles.

[2] Granville avait reçu le 8 juillet le comte Bernstorff. D'après l'heure du télégramme rédigé par celui-ci après l'entretien (8 h. 45 du soir), sa visite aurait été postérieure à celle de La Valette. Bernstorff, pour se conformer aux télégrammes qui lui avaient été adressés la veille d'Ems, de Varzin et de Berlin (cf. Lord, n° 51, p. 154-155), avait exposé au ministre anglais le point de vue de son Gouvernement. Il avait insisté sur ce que le Gouvernement allemand laissait la France libre de prendre tel parti qui lui conviendrait, et que, si elle décidait de faire la guerre à propos du choix d'un roi par l'Espagne, ce serait la preuve évidente de ses dispositions agressives. Il semblait à son Gouvernement prématuré de discuter la question tant que les Cortès n'auraient pas accepté le prince Léopold. D'ici là, si la France décidait d'attaquer l'Allemagne du Nord, celle-ci se défendrait. Bernstorff avait ajouté que les propos de son Gouvernement qu'il rapportait étaient aussi ceux que tenait le roi de Prusse, que ce dernier avait été étranger aux négociations avec Léopold, mais qu'il n'interdirait pas au Prince d'accepter la couronne d'Espagne. Il avait également insisté sur la violence du langage de la France. Granville lui répéta les arguments qu'il avait exposés dans sa dépêche à Loftus du 6 juillet (cf. Fester, t. Ier, n° 299, p. 144-145, et la note 3, p. 94), à savoir que c'était l'intérêt de l'Espagne que le Gouvernement de l'Allemagne du Nord considérât toute l'importance d'une solution à l'amiable; et il ajouta qu'il ne devait pas s'en laisser détourner par la vivacité du propos émis dans un moment de grande excitation.

Lord Granville [, écrivit Bernstorff, en rendant compte à son Gouvernement,] était d'ailleurs très conciliant et très loin de menacer; mais il me dit confidentiellement qu'il était convaincu, d'après tout ce qu'il entendait, que la France, éventuellement, nous ferait la guerre. (Bernstorff au Roi Guillaume et au Ministère des Affaires étrangères à Berlin, télégramme, Londres, 8 juillet, 8 h. 45 soir, dans Lord, n° 51, p. 154-155.)

Granville, de son côté, exposa à Lyons sa conversation avec Bernstorff (Granville à Lyons, dans Fester, t. II, n° 348, p. 25-26). On ne trouve, ni dans le *Livre bleu* ni dans Fester, la dépêche de Granville à Loftus que la dernière phrase du télégramme de La Valette semble indiquer.

8320. Le Baron de Malaret, Ministre à Florence, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Italie, 378.)

Florence, 8 juillet 1870, 5 h. soir.
(Reçu à 8 h. 30 soir.)

Les Agents italiens à Madrid et à Berlin ont déjà reçu et recevront encore des instructions leur enjoignant de ne négliger aucun effort pour prévenir les complications qui menacent la paix de l'Europe [1].

Interrogé par moi sur la ligne de conduite que croirait devoir adopter le Gouvernement italien dans le cas où la guerre ne pourrait être évitée, M. Visconti-Venosta m'a déclaré [2] que, de toute manière, la France pouvait être bien certaine de ne point rencontrer l'Italie au nombre de ses adversaires. Il a ajouté qu'aller au delà de cette déclaration ne lui paraîtrait pas possible en présence d'une situation encore incertaine et mal définie.

Mon impression est que, en cas de guerre, l'Italie commencerait par proclamer sa neutralité, et ferait ses efforts pour la maintenir le plus longtemps possible.

8321. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 752.)

Londres, 8 juillet 1870, 5 h. 50 soir.
(Reçu à 10 h. soir.)

Le Baron de Brunnow est venu me voir pour m'assurer de sa sympathie dans les difficultés du moment. Il est convaincu que sa Cour fera tout ce qui dépendra d'elle pour les aplanir, et son opinion personnelle est qu'elles se termineront à la satisfaction du Gouvernement de l'Empereur. Il pense que sa démarche est

[1] Cf. ci-après, Malaret, télégramme, 9 juillet, 7 h. soir, et dépêche n° 50, même date.

[2] Cf. ci-dessus, Malaret, télégramme, 8 juillet, 8 h. matin.

tout à fait d'accord avec les sentiments que son Empereur lui a récemment exprimés [1].

8322. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 8 juillet 1870, 10 h. soir.
(Reçu à 10 h. 30 soir.)

Point de tables pour communiquer avec les Consulats indiqués par le Ministre de la Marine [2]. Je ne puis correspondre avec eux que par lettre.

La *Gazette* ne publie pas ce matin la convocation des Cortès, comme on l'avait annoncé. J'agis de mon mieux pour la retarder.

8323. Le Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Russie, 244.)

Saint-Pétersbourg, 8 juillet 1870, midi 45.
(Reçu à 10 h. 30 soir.)

J'aurais besoin de quelques renseignements pour motiver mieux la déclaration que j'ai faite hier [3].

La presse gouvernementale ne semble pas favorable, ni disposée à suivre le Gouvernement français sur le terrain de susceptibilités après les déclarations de neutralité qu'il a faites.

[1] Cf. le télégramme de Fleury du 7 juillet, 8 h. soir, et, ci-après, celui du 8 juillet, midi 45.

[2] Cf. Gramont à Mercier de Lostende, télégramme, 7 juillet, 3 h. 30 soir.

[3] Cf. Fleury, télégramme, 7 juillet, 8 h. soir.

8324. Le Marquis de Banneville, Ambassadeur à Rome, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Rome, 1047.)

Rome, 8 juillet 1870, 4 h. 15 soir.
(Reçu à 11 h. soir.)

Le Chargé d'Affaires d'Espagne[1] a communiqué hier au Cardinal Antonelli une dépêche télégraphique de Madrid faisant connaître l'intention du Gouvernement espagnol d'appeler au Trône le Prince de Hohenzollern[2]. Il est dit dans cette dépêche que le Gouvernement est assuré de l'*assentiment des fractions de tous les partis* (probablement les Cortès). Le Cardinal m'a dit s'être borné à écouter cette communication, à en constater la gravité sans émettre d'avis, et à ajouter que le Saint-Père et son Gouvernement feraient toujours des vœux pour le bonheur de l'Espagne et le bien de la religion dans ce pays.

8325. Le Duc de Gramont au Baron de Malaret, Ministre à Florence. (Minute. Italie, 378, n° 18.)

Paris, [8] juillet 1870[3].

Le télégramme que j'ai eu l'honneur de vous adresser hier vous a fait comprendre dans toute sa gravité la situation créée par la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne[4].

Sans entrer dans des détails qui sont aujourd'hui de notoriété publique, je me borne à constater, en peu de mots, l'état présent de la question.

[1] Don Jose Fernandez y Jimenez.

[2] Cf. Le Sourd, télégramme, 7 juillet, 6 h. 30 soir; Comminges-Guitaud, Laboulaye, Malaret, Banneville, télégrammes, 8 juillet.

[3] Cette dépêche a d'abord été datée, dans la Correspondance, du 9 juillet, puis la date du 9 a été raturée et remplacée par celle du 10. En-dessous de la date, une annotation au crayon porte : «Minute expédiée *hier* en chiffres, 9 juillet.» Il ne nous paraît pas douteux, d'après les pièces auxquelles elle fait allusion, que la dépêche soit du 8.

[4] Cf. Gramont à Malaret, télégramme, 7 juillet, 7 h. 35 soir.

La candidature du Prince de Hohenzollern a été préparée à notre insu, avec le sentiment que nous ne pouvions y donner notre adhésion. Il faudrait être entièrement étranger aux lois de la politique pour soutenir un seul instant que nous pouvons souffrir la réalisation d'un tel projet. A cet égard, l'opinion se prononce de plus en plus en Europe comme en France, et le doute ne porte que sur le point de savoir si nous ne serons pas entraînés dans des complications dangereuses pour la paix de l'Europe.

Ce qui résulte des premières explications données à notre Chargé d'Affaires par M. de Thile, c'est que le Prince de Hohenzollern a accepté la candidature, et que la Cour de Berlin n'a pas ignoré les faits[1]. Le Gouvernement prussien déclare toutefois y être demeuré étranger, officiellement du moins, et le Prince Léopold serait seul engagé dans cette négociation. Le Roi paraît donc être resté libre de mettre obstacle aux desseins de son parent, et nous espérons encore qu'il voudra le faire.

Mais les circonstances réclament que sa détermination soit décisive et prompte. L'incertitude ne saurait en effet se prolonger sans mettre le sentiment public en France aux plus sérieuses épreuves, et j'ai invité M. Benedetti, qui se trouvait à Wildbad, à se transporter immédiatement à Ems, pour s'assurer des intentions du Roi Guillaume[2].

Nous avons l'espoir que la plupart des Cabinets useront de leur influence auprès de ce Souverain pour obtenir qu'il oppose à l'acceptation du Prince Léopold un veto formel.

Mais, tout en faisant des vœux pour que la réponse de Sa Majesté soit telle que l'exigent notre sécurité et nos intérêts, nous devons admettre le cas où elle ne pourrait nous satisfaire, et cette éventualité s'impose à notre sollicitude.

Dans ma conversation avec M. le Chevalier Nigra, j'ai rencontré l'intérêt le plus amical pour la France, et j'ai la confiance que nous pouvons compter sur le bon vouloir du Cabinet de Florence, aussi bien à Madrid qu'à Berlin et à Ems. Je vous prie d'entretenir ces bonnes dispositions, et de me faire connaître tout ce qui peut nous

(1) Cf. Le Sourd, 4 juillet, télégramme et dépêche.

(2) Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 7 juillet, 11 h. 45 soir, et les instructions de même date.

éclairer sur la mesure de l'appui que nous trouverions auprès du Gouvernement italien si, par malheur, la guerre devait sortir de cette situation.

8326. Le Duc de Gramont au Duc de Cadore, Ministre à Munich. (Minute à chiffrer. Bavière, 249, n° 18.)

Paris, 8 juillet 1870.

Dès que le Gouvernement de l'Empereur a eu connaissance des négociations secrètement nouées par le Maréchal Prim avec un Prince de Hohenzollern pour lui offrir la Couronne d'Espagne, je me suis empressé de demander à M. Le Sourd des éclaircissements sur le rôle joué par le Cabinet de Berlin dans cette intrigue[1]. Interrogé par notre Chargé d'Affaires, M. de Thile, dont le langage trahissait un embarras évident, a désavoué toute participation officielle du Gouvernement prussien dans les pourparlers qui ont eu lieu[2]. Peu satisfait de cette réponse, j'ai cru devoir m'expliquer de la manière la plus nette avec M. le Baron de Werther sur l'impression pénible causée au Gouvernement de l'Empereur et à la France entière par la révélation soudaine de la candidature d'un Prince prussien au Trône d'Espagne[3]. Je lui ai dit que nous considérions comme un devoir de nous opposer par tous les moyens dont nous pourrions disposer à la réalisation d'un projet aussi contraire à nos intérêts qu'à notre honneur, que l'appui prêté à cette combinaison par la Prusse serait, dans la situation politique actuelle, un acte manifestement hostile à notre égard, mais qu'il dépendait d'ailleurs du Roi son Souverain de la faire tomber, et d'éviter ainsi à l'Europe une cause de profonde perturbation, en refusant son assentiment à un Prince de sa famille qui est tenu de la demander. La fermeté de mes paroles a paru produire une vive impression sur M. l'Ambassadeur de Prusse, qui, à la suite de cet entretien, s'est aussitôt rendu auprès du Roi Guillaume à Ems.

[1] Cf. Gramont à Le Sourd, télégramme, 3 juillet.
[2] Cf. Le Sourd, télégramme et dépêche, 4 juillet.
[3] Cf. Appendice I, p. 435; Gramont à Le Sourd, 6 juillet.

Nous avons la confiance que dans aucun pays l'opinion ne se méprendra sur notre langage. Pleins de respect pour l'indépendance de la nation espagnole, nous n'avons jamais cherché à peser sur ses résolutions, ni à l'entraver dans l'exercice du droit qui lui appartient de se donner un Souverain de son choix. En cela, du reste, nous n'avons fait qu'obéir aux principes qui guident notre politique et sur lesquels notre propre Constitution est fondée. Mais la question se pose à un autre point de vue, et il ne s'agit plus de l'Espagne seule, lorsqu'un Prince qui tient de près à l'un des Monarques les plus puissants de l'Europe se présente pour régner dans la Péninsule. Il est évident pour tout le monde que la prépondérance acquise de nos jours par la Prusse prendrait, avec des proportions inattendues, un caractère directement menaçant pour nous si tout à coup, grâce à une combinaison dynastique mystérieusement préparée, nous nous trouvions enserrés au nord et au midi entre deux grands peuples gouvernés par deux branches de la même famille. Il y a là, je puis le dire, un péril qui ne nous atteindrait pas seuls, mais qui troublerait les relations et compromettrait l'équilibre de toutes les Puissances.

Les États de l'Allemagne du Sud me paraissent avoir, pour se préoccuper de cette question, un motif tout particulier. Reliés à la Prusse par les traités d'alliance qui leur ont été imposés après la guerre de 1866, ils ont dû penser, en souscrivant à ces actes, qu'ils s'engageaient seulement à garantir la sécurité collective de toutes les populations allemandes, et cette considération a pu les décider à accepter des obligations rigoureuses. Mais qu'aujourd'hui le Cabinet de Berlin, poursuivant des visées qui n'ont rien de commun avec l'intérêt de l'Allemagne, les somme d'exécuter à la lettre les stipulations qui les lient, ils peuvent se trouver entraînés dans de redoutables complications, et contraints de demander à leurs peuples les sacrifices les plus onéreux, afin de soutenir dans une aventure dynastique la politique d'une Puissance ambitieuse. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce qu'aurait de pénible pour les Cours allemandes une éventualité qui peut les exposer à des risques pareils; il est manifeste qu'elles doivent souhaiter ardemment d'échapper à l'épreuve qui les menace. Aussi je ne doute pas qu'elles n'emploient auprès du Roi Guillaume tous leurs moyens de persuasion pour le détourner de soutenir

la candidature du Prince de Hohenzollern, et j'ai la confiance que leurs efforts, appuyés par le bon sens patriotique de la nation allemande, ne demeureront pas sans influence sur la conduite de la Prusse et sur celle du Prince de Hohenzollern dans cette affaire.

Exprimez-vous dans ce sens avec M. le Comte de Bray, et faites-moi connaître ses intentions. Efforcez-vous aussi de savoir confidentiellement quelle serait l'attitude de la Bavière en cas de conflit entre la Prusse et nous, et usez de toute votre influence pour nous rendre favorables, dans cette éventualité, les dispositions du Cabinet de Munich.

8327. Le Duc de Gramont au Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart. (Minute. Wurtemberg, 90, n° 13.)

Paris, 8 juillet 1870.

[Cette dépêche reproduit la dépêche de même date du Duc de Gramont au Duc de Cadore, à l'exception du dernier paragraphe.]

8328. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Prusse, 379, n° 94.)

Berlin, 8 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

Depuis qu'il a notifié au Gouvernement prussien la résolution du Cabinet de Madrid de proposer aux Cortès la candidature du Prince de Hohenzollern, le langage de M. le Ministre d'Espagne s'est sensiblement modifié[1]. En me donnant hier lecture du télégramme qu'il avait reçu de Madrid, il s'est appliqué à me démontrer que la situation n'était plus la même qu'au premier jour, et qu'à son avis les chances d'élection du Prince Léopold augmentaient à mesure que l'opposition se manifestait plus vivement en France, dans l'opinion publique comme dans le Gouvernement et au sein du Corps législatif. Il estime que tout ce qui ressemblerait

[1] Cf. Le Sourd, 6 juillet, n° 92, et télégramme, 7 juillet, 6 h. 30 soir.

à une pression exercée par nous sur le Gouvernement espagnol ou sur les Cortès aurait pour résultat certain de grouper fortement les partisans, aujourd'hui encore très divisés, de la forme monarchique, de faire disparaître toutes leurs dissidences, et d'assurer une majorité considérable au Prince Léopold; et telle est, m'a-t-il dit à l'instant, la conviction qu'on a à Madrid et qu'on lui signalait ce matin même par le télégraphe.

Je n'étais pas en mesure de discuter avec M. de Rascon sur la vraisemblance de ces conjectures, et je me suis borné à fixer son attention sur la déclaration ferme faite avant-hier à la tribune par Votre Excellence[1], et à lui rappeler, ce qu'il avait bien voulu reconnaître dans un entretien antérieur, la légitimité de notre répugnance à voir une Puissance étrangère quelconque, et à plus forte raison la Prusse, tenter, en dehors de nous, de donner un Roi à l'Espagne[2]. J'ai ajouté qu'à cette prétention, à laquelle il avait admis que notre intérêt et notre dignité nous défendaient de souscrire, il ne convenait pas de mêler la question de savoir si les Cortès ratifieraient ou non la candidature qui leur serait soumise.

M. de Rascon n'a pas fait difficulté d'admettre cette distinction, et il m'a répété qu'il lui paraissait [désirable] avant tout que l'incident grave qui nous occupe et qui pose aujourd'hui la question de paix ou de guerre fût éclairci par un historique sincère des négociations dont il a été nécessairement précédé. M. de Rascon continue à repousser l'immixtion préconçue du Roi et de M. de Bismarck dans une entente secrète avec le Maréchal Prim; il s'efforce d'établir que la nouvelle a été seulement portée à leur connaissance, et qu'ils ont laissé au Prince Léopold l'indépendance de ses résolutions, sans donner même à ses projets une approbation tacite. Lord Loftus partage à peu de chose près cet avis; il ne nie pas que M. de Bismarck et le Roi aient été instruits en temps utile des intentions du Cabinet espagnol, mais il croit que Sa Majesté comme le Chancelier n'ont pas songé, à vrai dire, à les favoriser personnellement, et à conseiller au Prince Léopold d'accueillir les ouvertures qui lui ont été faites. Lord Loftus m'a dit avoir reçu ce matin de Londres

(1) Cf. Gramont à Le Sourd, 6 juillet, et la note 1, p. 57.
(2) Cf. Le Sourd, 6 juillet, n° 92.

une lettre particulière de Lord Granville lui résumant les conversations que Votre Excellence aurait eues ces jours derniers avec Lord Lyons[1] : il n'est pas allé jusqu'à m'en communiquer le contenu, mais je suis porté à penser qu'elle lui prescrit de ne pas s'éloigner de Berlin; et, en effet, il ajourne le congé de quinze jours dont il devait profiter ce soir même.

J'ai essayé ce matin de voir M. de Thile; mais il était parti pour Potsdam, afin sans doute d'y porter au Prince royal des informations sur les événements du jour; je n'en aurais d'ailleurs probablement obtenu aucun éclaircissement digne de vous être signalé. Tous les membres du Corps diplomatique se plaignent dans cette circonstance de la situation anormale que leur crée l'absence à Berlin d'un Ministre des Affaires étrangères responsable de ses paroles et exprimant avec autorité la pensée du Gouvernement dont il fait partie. M. de Thile, en effet, décline toute conversation sur les questions qu'il juge délicates, et ferme obstinément la bouche à ses interlocuteurs en se déclarant incompétent à leur répondre. M. de Bismarck, bien qu'il n'entretienne aucune relation suivie avec le Corps diplomatique, reste néanmoins, aux yeux de son docile subordonné, le seul arbitre des décisions à prendre et des réponses à donner[2]. Malgré les formes parlementaires dont on le déguise, le Gouvernement personnel existe en Prusse, et, aujourd'hui que le Roi se trouve à Ems et le Comte de Bismarck à Varzin, le Gouvernement n'est plus en réalité à Berlin, et le rôle des Agents étrangers de tout rang n'y dépasse pas celui d'un observateur attentif. On est très préoccupé ici, je n'ai pas à l'apprendre à Votre Excellence; mais l'inquiétude que l'on ressent prend sa source dans les nouvelles reçues de Paris, et j'y vois plutôt le contre-coup dont témoigne le langage de la presse française que l'expression directe et spontanée de l'émotion nationale, qui ne paraît pas, pour le moment du moins, avoir atteint le même degré de force que chez nous.

(1) Cf. Lyons à Granville, 5 juillet 1870, dans Fester (t. Ier, n° 273, p. 128). Le *Livre bleu* anglais contient une dépêche officielle de Granville à Loftus du 6 juillet (cf. Fester, t. Ier, n° 299, p. 144-145), mais ne se rapportant pas aux conversations auxquelles Loftus fait ici allusion.

(2) Cf. Appendice I, p. 434.

8329. LE SOURD, CHARGÉ D'AFFAIRES À BERLIN, AU DUC DE GRAMONT.
(Orig. Prusse, 379, n° 95.)

Berlin, 8 juillet 1870.
(Cabinet, 10 juillet; Dir. pol., 11 juillet.)

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* contient ce matin un article où elle exprime son sentiment sur l'attitude du Gouvernement de l'Empereur et la déclaration qu'a faite avant-hier Votre Excellence à la tribune du Corps législatif[1]. C'est la première fois, depuis cinq jours, que la feuille officieuse de M. de Bismarck rompt le silence au sujet des affaires d'Espagne, et la modération de son langage doit sans aucun doute être attribuée aux instructions qu'elle reçoit[2]. J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence la traduction de cet article. Quant à la *Correspondance française de Berlin,* à laquelle le Comte de Bismarck confie souvent le soin d'interpréter ses paroles ou d'expliquer sa politique, elle s'abstient jusqu'ici de tout commentaire et de la moindre allusion aux complications qui viennent de surgir. Je joins en outre à cette dépêche la traduction de deux articles successifs de la *Gazette nationale.* Dans celui qui porte la date du 8, la feuille nationale libérale juge notre conduite avec une grande amertume, et s'attache à démontrer que nous n'avons aucun motif de nous émouvoir de la candidaturs du Prince de Hohenzollern et aucun droit d'entraver les décisione libres du peuple espagnol. Elle attaque vivement le langage de la presse française durant ces derniers jours, et elle rappelle, Pour bien établir la détermination de la Prusse de rester neutre dans les affaires d'Espagne, une déclaration formelle d'un discours du Trône prononcé à Berlin à la fin de 1868. Je ne manquerai pas d'ailleurs de suivre attentivement les appréciations des journaux prussiens de diverses nuances, et de les signaler à Votre Excellence aussi souvent que je le croirai utile.

[1] Cf. Gramont à Le Sourd, 6 juillet, et la note 1, p. 57.
[2] Cf. Rothan, télégramme, 8 juillet, 1 h. 30 soir.

8330. Première annexe à la dépêche de Berlin du 8 juillet, n° 95. (Prusse, 379.)

Extrait de la « Gazette de l'Allemagne du Nord », 8 juillet.

L'interpellation Cochery a eu lieu hier au Corps législatif, et le résultat de la réponse ministérielle a été une baisse dans la rente de deux francs.

Nous comprenons tout aussi peu la réponse du Ministre que le résultat de cette réponse. Nous apprenons pour la première fois par le discours du Duc de Gramont que le Prince de Hohenzollern a accepté l'offre de Prim, puis il nous dit qu'on ne connaît rien des négociations en question en France, qu'une discussion resterait sans but; et cependant, malgré toute cette incertitude, le Ministre déclare que le Gouvernement français ne permettra pas « qu'une Puissance étrangère place un prince sur le Trône d'Espagne, et mette en danger l'honneur et la dignité de la France ».

Nous comprenons tout aussi peu le mot de « guerre » que M. Ollivier a plus tard jeté dans la discussion[1]. *Une guerre*

[1] A la suite de la déclaration de Gramont au Corps législatif, le 6 juillet, Crémieux avait demandé que la discussion du budget fût suspendue jusqu'à ce que la situation fût éclaircie. Émile Ollivier avait combattu sa proposition et s'était exprimé en ces termes :

Quand ils [les membres du Corps législatif] auront lu et pesé cette déclaration que je ne puis pas discuter en ce moment, ils se convaincront qu'elle ne contient de provocation contre personne, qu'elle ne porte aucune atteinte aux droits légitimes du peuple espagnol, que nous considérons comme un peuple ami, surtout qu'elle ne révèle en aucune manière une incertitude dans la pensée du Gouvernement sur la question de savoir s'il veut la paix ou s'il appelle la guerre. Le Gouvernement désire la paix! Il la désire avec passion! Il la désire avec passion, mais avec honneur! Rien n'est encore définitif, et je ne puis admettre qu'en exprimant, à haute voix, son sentiment sur une situation qui touche à la sécurité et au prestige de la France, le Gouvernement compromette la paix du monde. Mon opinion est qu'il emploie le seul moyen qui reste de la consolider; car, chaque fois que la France se montre ferme, sans exagération, dans la défense d'un droit légitime, elle est sûre d'obtenir l'appui moral et l'approbation de l'Europe.

Je supplie donc les membres de cette Assemblée, je supplie la nation d'être bien persuadée qu'elle n'assiste pas aux préparatifs déguisés d'une action vers laquelle nous marchons par des sentiers couverts; nous disons notre pensée entière : nous ne voulons pas la guerre; nous ne poursuivons pas la guerre; nous ne sommes préoccupés que de notre dignité. Si nous croyions un jour la guerre inévitable, nous ne l'engagerions qu'après avoir demandé et obtenu votre concours. (*Journal officiel*, 7 juillet 1870, p. 1189.)

contre qui? Contre le peuple espagnol, parce que, fatigué de l'incertitude, il veut avoir un Roi? Nous ne comprendrions pas une telle guerre, car elle aurait justement pour résultat le fait que M. de Gramont veut éviter : à savoir qu'une Puissance étrangère décidât du sort du Trône d'Espagne.

Une guerre contre l'Allemagne? Nous la comprendrions encore moins, car les faits des quatre dernières années ont constaté d'une manière assez claire et évidente que les transformations en Allemagne n'ont que des motifs nationaux, tandis que la Prusse, en qualité d'État individuel, a également prouvé, par la création de la Confédération du Nord même et par les devoirs qu'elle s'est imposés pour le bien de ses Confédérés, qu'elle soumet ses intérêts particuliers au bien-être national.

Nous croyons en conséquence pouvoir espérer un dénouement amical, ainsi que le souhaitait aussi M. Ollivier à la fin de son discours, et nous sommes d'avis qu'il faut prendre en considération que les Ministres français parlaient devant une Assemblée parlementaire dont la majorité n'est pas faite pour inspirer au Cabinet une confiance sans réserve.

8331. Deuxième annexe à la dépêche de Berlin du 8 juillet, n° 95. (Prusse, 379.)

Extrait de la « Gazette Nationale », 7 juillet.

Le Duc de Gramont et M. Ollivier se sont prononcés d'une manière très énergique hier, au Corps législatif, au sujet du Trône d'Espagne. Si le Gouvernement français n'ose pas ouvertement contester aux Espagnols la souveraineté nationale, c'est parce que le Trône de Napoléon n'a pas d'autre base que le vote populaire. M. le Ministre des Affaires étrangères a parlé, autant que nous pouvons en juger d'après les dépêches télégraphiques, d'une conduite neutre [1] qui jusqu'à présent n'a certes pas été tenue, car on a fait sous main toute espèce d'efforts pour forcer les Espagnols à accepter le Prince Alphonse. Cette neutralité n'existe-

[1] Cf. le texte de la déclaration de Gramont, p. 57, note 1.

rait plus du moment où l'Espagne ne se montrerait plus «amicale» et que l'Allemagne cesserait d'être «sage», ce qui veut dire, dès que la volonté de la France ne serait plus reconnue comme volonté suprême.

On a toujours rendu de grands hommages au principe de la souveraineté nationale en France, tant qu'il ne s'agissait que des prétendues nationalités opprimées qui cherchent un appui à Paris. Mais ce principe disparaît devant la doctrine de la prépondérance de la France. Puisque «marcher à la tête des races latines» passe pour être la vocation de la France, il est nécessaire de maintenir l'Italie et l'Espagne dans la faiblesse et l'impuissance. L'Italie reste enchaînée par Rome : déjà le chemin de fer du Saint-Gothard a excité à un haut degré la jalousie nationale, parce que celui-ci établirait un lien plus étroit entre la Péninsule et l'Allemagne du Nord. En Espagne, on avait nourri et caressé le triste régime d'Isabella, afin que la France restât sa dernière ressource. L'essai fait à Madrid de se tenir sur ses propres pieds fait revivre en France, au lieu de la maxime de la souveraineté nationale, tous les principes de l'ancienne école diplomatique, qui amenèrent la guerre de la succession d'Espagne au commencement du siècle dernier.

8332. Troisième annexe à la dépêche de Berlin du 8 juillet n° 95. (Prusse, 379.)

Extrait de la «Gazette Nationale», 8 juillet.

La nouvelle de l'offre de la Couronne d'Espagne et de son acceptation par un Prince de Hohenzollern a été jetée dans le monde par un *Ministre français.* Aussitôt toute la presse parisienne s'est agitée comme une fourmilière qu'un coup de pioche a atteinte, tandis que toutes les autres nations en Europe ne sont point sorties de leur calme.

Pourquoi cette agitation excessive? Est-ce que par hasard la Couronne d'Espagne serait d'une manière ou d'une autre dépendante de la France? ou les Français sont-ils d'opinion qu'il en est ainsi? D'où vient-il qu'ils soient si éveillés, et tous les autres peuples si tranquilles?

IMPRIMERIE NATIONALE.

S'il s'agissait encore pour eux-mêmes d'un nouveau Roi ou d'un nouvel Empereur? Mais ils viennent précisément de s'assurer de nouveau de leur vieil Empereur par un vote de sept millions de voix. Ils sont donc parfaitement en sécurité de ce côté-là, et l'on ne saurait nier que leur sort est en bonnes mains. Ils pourraient donc accorder leur confiance au peuple espagnol, et admettre qu'il s'entend aussi à bien disposer de son Trône. Le Duc de Gramont exprime sa confiance dans la sagesse du peuple allemand. Nous l'en remercions, et nous vous prions, vous autres Français, de vouloir bien avoir confiance dans la sagesse des Espagnols! Quand même ils ne se conduiraient pas pendant quelques semaines avec la prudence et la prévoyance que vous avez montrées dans de semblables occasions, laissez-les faire! Certainement la prudence, l'habileté que vous déployez en renvoyant vos Rois et en faisant des Souverains inspirent la plus grande admiration. Vous ne permettez pas aux Princes d'Orléans de rentrer en France, par la crainte que l'on pourrait, en leur parlant, leur donner le titre de «Sire», et ainsi occasionner des troubles dans le pays. Les «Bernadotte» n'ont pas été plus tôt en Suède que les Bonaparte n'ont été en France, et cependant Oscar est monté sur le Trône de Suède sans peur aucune du Prince de Wasa.

Mais que voulez-vous, *le Prince de Hohenzollern,* c'est une surprise trop grande pour les Parisiens! Et à qui seul la faute? Au Maréchal Prim, car il n'a pas tenu sa parole! Au mois de juin, il déclare devant les Cortès qu'il demandait encore trois ou quatre mois pour chercher un Roi [1], mais à peine est-on arrivé au 1er juillet qu'il l'a trouvé. Au jour anniversaire de la bataille de Sadowa, la nouvelle en parvient à Paris. Aussitôt l'intègre *Constitutionnel* trouve qu'il y a *une intrigue espagnole* [2]. Pourquoi aussi, Juan Prim, aller si vite en besogne? Est-ce permis de causer une pareille surprise? Tout ce qu'on pourrait alléguer pour excuser la promptitude avec laquelle Juan Prim a agi, c'est qu'il a indiqué devant les Cortès qu'il n'avait pas cessé de négocier avec un certain Prince [3]. Ceux qui croient avoir mission de s'occuper de la ques-

[1] Allusion au discours de Prim, du 11 juin. Cf. Mercier de Lostende, 12 juin.

[2] Cf. ci-dessus, p. 70, note 4.

[3] Cf. t. XXVII, Mercier de Lostende, 12 juin, et la note 1, p. 377.

tion du Trône d'Espagne auraient pu faire un peu plus attention à cette déclaration.

Est-ce à dire que le Gouvernement d'Espagne aurait dû d'abord solliciter formellement l'assentiment du Cabinet des Tuileries, et faire dépendre de l'accueil qui aurait été fait à sa proposition la continuation de ses négociations? Il paraît en effet que l'on s'était attendu aux Tuileries à une pareille démarche. Mais le Gouvernement espagnol avait probablement pu constater qu'une entente n'était pas possible à Paris, et qu'il ne pouvait faire droit à ses aspirations et à celles du pays qu'en procédant en toute indépendance. Le Duc de Gramont a dit qu'il ne souffrira pas qu'une Puissance étrangère place un Prince sur le Trône d'Espagne, et mette ainsi en danger l'honneur et la dignité de la France. Ceci nous rappelle M. Rouher, qui, un jour, ne voulait pas permettre que la Prusse se fixât à Amsterdam, énergie guerrière qui avait causé une grande joie au Corps législatif. Nous ne voulons nullement troubler des joies pareilles. Il ne saurait être question, ni maintenant, ni plus tard, d'admettre que la *Prusse* veuille placer le Prince de Hohenzollern sur le Trône d'Espagne; mais, si cet avènement au Trône se réalisait, il s'effectuerait selon la libre volonté des Cortès, sur les résolutions desquelles notre Gouvernement ne peut exercer aucune influence. En ce qui concerne la Prusse, sa position dans cette question a été déterminée il y a longtemps dans un discours du Trône prononcé à Berlin; il y était dit : «Les événements en Espagne ne nous inspirent d'autres désirs que ceux de voir la nation espagnole prendre en toute indépendance ses résolutions dans l'intérêt de sa puissance et de son bien-être [1].»

Ce langage était tout à fait convenable de la part d'un Gouvernement «étranger», et la Prusse ne voudra jamais agir qu'en vertu de ce principe. Par contre, c'est à la France de faire attention, afin qu'elle n'empiète pas sur le droit incontestable des Espagnols de disposer d'eux-mêmes. Cet empiétement aurait lieu si la France voulait s'opposer à l'appel au Trône d'Espagne d'un Prince de la

[1] Il est fait ici allusion au discours d'ouverture des Chambres prussiennes le 4 novembre 1868. Cf. t. XXII, Lefebvre de Béhaine, 6 novembre 1868, n° 186, et la note 3, p. 216; cf. également *Arch. diplom.*, 1869, t. II, p. 854-856.

Maison de Hohenzollern, sous prétexte que ce serait un Roi intronisé par la Prusse. Personne en Europe n'a dit : Le Duc de Gênes, s'il avait été élu, aurait été un Roi imposé par Victor-Emmanuel, ni le Roi Ferdinand à Lisbonne un Souverain imposé par le Roi régnant de Portugal. Si actuellement le Gouvernement français avait la velléité de faire passer pour l'instrument de la politique prussienne un Prince allemand élu par les Cortès et le Gouvernement de Madrid, il se trouverait probablement tout à fait isolé en Europe avec une pareille opinion.

Mais, ce qui nous inspire encore plus de pitié, c'est l'attitude du *peuple* français, ou faut-il mieux dire de la presse parisienne. Cette nation qui se vante avec tant de complaisance d'avoir les vues les plus éclairées et les plus modernes en politique, qui a continuellement la souveraineté du peuple sur les lèvres, s'égare, à l'occasion de la question du Trône d'Espagne, dans les préjugés et les superstitions de la diplomatie la plus arriérée. On fait revivre les vieux contes de Charles V, de la reconstitution de l'Empire du Monde, de la perturbation de l'équilibre européen, de l'étouffement et de l'écrasement de la France, et tout cela par aucune autre raison que parce qu'il est question de placer un Allemand sur le Trône d'Espagne. Comment admettre que des gens qui tiennent un pareil langage prennent le moins du monde au sérieux toute cette phraséologie démocratique qu'ils emploient continuellement? Il faut bien le dire, ils mentent dans l'un ou dans l'autre cas.

Cette fois-ci, ils veulent amoindrir et restreindre la liberté et le droit d'élection des Espagnols par jalousie contre la Prusse ou contre l'Allemagne. Ignorent-ils donc que, jusqu'à présent, tous les Princes allemands, toutes les Princesses allemandes qui se sont assis sur les Trônes de Russie, d'Angleterre, de Danemark ou sur d'autres Trônes, ont toujours servi la politique de leurs pays d'adoption, mais jamais les intérêts de leur pays d'origine? Mais qu'ils prennent garde, ces soi-disant démocrates, car le plus humble membre de l'honorable compagnie des Diplomates pourrait bien les faire rougir.

Les Diplomates de nos jours sont devenus beaucoup plus sages. Ils savent très bien maintenant que tout ce qui a été dit il y a vingt-cinq ans sur les «Mariages français» n'a été qu'histoire de

commérage, sans rime ni raison. On ne fait plus que rire de tout le bruit causé à Paris par la question, soi-disant très importante, du mariage d'Isabelle. On sait parfaitement en Europe à quoi s'en tenir à propos de pareilles comédies. Mais on se demande si Paris est peut-être une ville située en Asie dans laquelle la conscience de pareilles vérités n'a pas encore pénétré.

8333. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876, n° 67.)

Madrid, 8 juillet 1870.
(Cabinet, 10 juillet; Dir. pol., 12 juillet.)

Hier, pressé par l'heure du départ de la poste, j'ai dû rendre compte en toute hâte à Votre Excellence de la conversation que je venais d'avoir avec le Maréchal Prim[1]. Le Maréchal avait voulu d'abord entamer cette conversation sur un ton de susceptibilité blessée qui avait dû me paraître assez étrange, et qui, de suite, m'a fait comprendre que l'excitation populaire contre la France était un des moyens sur lesquels il comptait pour soutenir son entreprise. J'ai eu bien soin dans mon langage de tenir compte de cet avertissement, tout en rétablissant avec fermeté la vérité sur la situation de chacun dans la question. Lorsque j'eus ensuite bien fait ressortir aux yeux du Maréchal toute la responsabilité qu'il assumait, Votre Excellence sait qu'il me suggéra, tout en priant de ne pas le nommer, l'idée de décider le Prince de Hohenzollern à proposer le retrait de sa candidature, sous le prétexte, par exemple, que le Roi de Prusse n'y donnait pas son consentement; et que, dans ce cas, lui Prim, au lieu d'insister, faciliterait sa retraite. J'avoue que cette ouverture ne m'a pas paru avoir une grande portée, parce qu'elle ajoute assez peu de chose aux considérations qui doivent, en ce moment, peser sur l'esprit du Roi Guillaume. Cependant, je me suis demandé si je pouvais la prendre comme un indice que Prim était sincèrement disposé à chercher lui-même un moyen de défaire ce qu'il avait fait. A cet égard, ce qu'il

[1] Cf. le télégramme de Mercier de Lostende du 7 juillet, 4 h. 20 soir, et le *post-scriptum* de sa dépêche de même date.

m'a dit de l'impossibilité où il se trouvait de ne pouvoir retirer son appui à la candidature qu'il avait lancée ne serait guère concluant. Car je comprends que, du premier coup, il n'ait pas voulu prendre des engagements trop durs pour son amour-propre, et qui auraient pu gêner la liberté de mouvement qu'il doit vouloir se réserver pour sauver, autant que possible, sa situation personnelle. Ce qui est certain, c'est que, du moment où il voudra réellement que l'affaire avorte, rien ne lui sera plus facile. Pour obtenir le vote de la majorité nécessaire à la validation de l'élection, il faudra qu'il se donne beaucoup, beaucoup de peine. Il n'a qu'à ne pas se la donner.

Je parlais hier de cela avec M. Silvela, qui me disait que les dispositions des deux fractions espartéristes et montpensiéristes étaient encore douteuses, et qu'il suffisait d'encourager certaines hésitations pour que la Chambre ne puisse être réunie en nombre. Quant à lui, il voterait certainement contre un Prince prussien, à moins que les Unionistes n'en fassent une question de parti, auquel cas il serait bien obligé de marcher avec eux. Il m'a dit aussi qu'il voyait que ce qu'on exploitait particulièrement contre nous, c'était la peur de la Restauration et la susceptibilité nationale, et que, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, il ne manquait pas de répéter ce qu'il avait pu apprendre à ce sujet comme Ministre, entre autres : la déclaration d'abstention que l'Empereur lui avait faite à Saint-Cloud pour qu'il la transmît aux Cortès. Il cite aussi les conversations particulières qu'il avait tout dernièrement avec M. Olozaga sur les rapports de l'Empereur avec la Reine Isabelle, et enfin ce que, il y a plus d'un an, lorsqu'il a été question d'un Prince de Hohenzollern, je lui ai dit à lui-même, alors Ministre : « Plutôt Montpensier. » Mais il n'y a pire sourd que qui ne veut entendre. Et si Votre Excellence veut se faire une idée du caractère que va prendre la polémique de la presse, elle le peut facilement en jetant les yeux sur le numéro que publie ce matin le journal démocratique *El Imparcial.* Elle y verra des articles, l'un intitulé *El veto del Gobierno frances,* et l'autre *El senor Sagasta y M. Mercier,* qui ne sont qu'un tissu de faussetés absurdes. Mais, pour en revenir au Maréchal Prim, quels que puissent être mon sentiment sur sa conduite passée et mes doutes sur sa conduite ultérieure, j'ai cru que pour le moment, de même que je

devais lui ôter tout prétexte pour prétendre ignorer la gravité de son entreprise, je ne devais non plus lui laisser supposer que nous lui en garderions rancune s'il y renonçait à temps. Je lui ai même fait entendre que je lui en saurais, pour ma part, un très grand gré, quelque blessé que je dusse être de la manière dont il avait agi envers moi. Je le répète, s'il voulait la chose, elle lui serait facile; et je ne tiens pas encore pour impossible, bien s'en faut, que les circonstances la lui imposent. Au premier moment, il a pu être encouragé par l'impression qui s'est produite dans son parti; mais cette impression, qui tenait si peu de compte de la France, change tous les jours. Le bon sens reprend un peu son droit; la panique qui a eu lieu hier à la Bourse en est la preuve, et, si les esprits prennent cette direction, Prim pourra n'avoir rien de mieux à faire que de les suivre. Je ne veux me laisser entraîner par aucune illusion, mais je ne veux pas non plus fermer mon esprit à l'espérance; ce qui est vrai pour le moment, c'est qu'hier soir encore Prim disait à un des principaux hommes d'affaires de Madrid : nous irons en avant.

C'est décidément pour le 20 que la Chambre est convoquée. La Commission permanente a pris cette résolution, cette nuit, à la suite d'une longue discussion, à la majorité de huit voix contre trois. Le projet du Gouvernement serait de proposer aux Cortès, dès la première séance, la candidature du Prince de Hohenzollern, et, afin d'éviter tout débat, de suspendre les séances conformément à la loi pendant huit jours, et de procéder au vote. Mais il sera impossible d'éviter les débats; une fois les Cortès réunies, le droit d'interpellation est ouvert, et il ne manquera pas de Députés qui voudront en profiter, et, bon gré mal gré, on pourrait bien arriver ainsi à un ajournement de la question, ce qui serait une des manières de l'abandonner qui sont à la disposition du Maréchal Prim.

J'ai dû interrompre la rédaction de cette dépêche pour aller voir M. Sagasta, à qui je voulais communiquer, avant le départ du courrier, la dépêche télégraphique par laquelle Votre Excellence me fait part des dispositions du Gouvernement impérial quant à la surveillance des frontières [1], et j'ai profité de l'occa-

[1] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 7 juillet, 4 h. 20 soir.

sion pour appeler son attention sur l'article de l'*Imparcial* que je signalais tout à l'heure à celle de Votre Excellence, et le prier de le faire rectifier, car je tenais infiniment à ce qu'il fût bien constaté qu'il n'était pas sorti de ma bouche une seule parole qui pût le moins du monde être prise en mauvaise part par la susceptibilité espagnole. Il s'est empressé de rendre toute justice à nos actes comme à nos paroles, et il m'a promis de ne pas permettre que l'opinion publique fût égarée sur ce point. Pour nous, en ce moment, cela est extrêmement important, et j'y mettrai tous mes soins.

Il m'a donné ensuite lecture d'une longue dépêche circulaire qu'il adresse aujourd'hui même aux Représentants de l'Espagne à l'Étranger, pour leur tracer leur langage avec les Ministres des Gouvernements auprès desquels ils sont accrédités(1). Dans ce document, dont Votre Excellence recevra la copie, elle verra qu'il s'attache tout particulièrement à démontrer que la Prusse est complètement étrangère à la candidature du Prince de Hohenzollern, et qu'il ressort des conditions mêmes dans lesquelles se trouve l'Espagne qu'il ne peut en résulter pour cette Puissance aucune espèce d'avantage. Je n'ai pu que lui répéter à ce sujet tout ce que j'avais déjà eu l'occasion de lui dire, ainsi qu'au Maréchal Prim; et, quand je lui ai fait observer combien le secret avec lequel cette affaire avait été conduite ajoutait aux défiances naturelles qu'elle ne pouvait dans aucun cas manquer d'inspirer, voici ce qu'il m'a répondu :

[Mercier de Lostende s'excuse d'être obligé, par l'heure de départ du courrier, de remettre au lendemain la fin de sa dépêche.]

8334. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Bavière, 249, n° 58 (2).)

Munich, 8 juillet 1870.
(Cabinet, 11 juillet; Dir. pol., 12 juillet.)

Les déclarations que Votre Excellence a faites au Corps législatif, dans la séance de mercredi dernier, au sujet de la candida-

(1) Il s'agit de la circulaire de Sagasta du 7 juillet (cf. Appendice I, p. 442).
(2) En tête, au crayon : «M. Benedetti, Ems.»

ture du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne[1], ont produit ici une vive impression. Dès qu'on a eu connaissance de ce projet, l'opinion publique en a immédiatement compris la gravité, mais on ne s'attendait pas à ce que le Gouvernement de l'Empereur prît dès le début une attitude aussi décidée. Jusqu'à présent, on évite de se prononcer sur la question en elle-même et sur le droit de la France de s'opposer au choix que le Maréchal Prim, d'accord avec le Cabinet de Berlin, voudrait imposer à la nation espagnole. On a été grandement surpris tout d'abord par un événement dans lequel on n'hésite pas à voir la main de la Prusse, et l'on est très inquiet des conséquences qui peuvent en résulter. Le Comte de Bray me disait hier qu'il était persuadé, bien qu'il n'eût à cet égard aucune donnée certaine, que M. de Bismarck était l'instigateur de toute cette intrigue, et que le voyage d'Ems[2] avait peut-être pour objet de mettre l'Empereur de Russie dans la confidence. Il m'a exprimé l'espoir qu'il ne surgirait à ce sujet aucune complication sérieuse, et, interpellé par moi, il a répondu qu'il en avait entendu parler pour la première fois il y a quelques jours par les journaux, n'ayant reçu des Agents bavarois aucune information à ce sujet. Il a tenu le même langage à plusieurs membres du Corps diplomatique; M. le Ministre des Affaires étrangères a en outre dit à un de mes Collègues, qui me l'a répété confidentiellement, que, dans le cas, ce qu'il ne supposait pas d'ailleurs, où un conflit viendrait à éclater entre la France et la Prusse sur une question qui n'intéresse en aucune façon l'Allemagne, la Bavière devrait, selon lui, y rester complètement étrangère. Je ne voudrais pas pour ma part attacher une trop grande importance à cette déclaration, car M. le Comte de Bray lui-même ne saurait répondre de ne pas être entraîné, le cas échéant, par un mouvement de l'opinion; mais elle n'en dénote pas moins chez le Ministre qui dirige actuellement la politique extérieure de ce pays un sentiment très juste de ses droits comme de ses intérêts. C'est à ce

[1] Cf. Gramont à Le Sourd, 6 juillet, et la note 1, p. 57.

[2] Allusion à l'entrevue de Guillaume Ier et de Bismarck avec le Tsar, à Ems, le 1er juin 1870. Cf. Hell, 6 juin; Le Sourd, 8 juin, n° 84; Cadore; 8 juin; d'Astorg et Châteaurenard, 9 juin; Fleury, 14 juin; Rothan, 16 juin; La Valette, 19 juin; Fleury, 29 juin; Saint-Vallier, 30 juin.

titre que j'ai cru devoir la signaler à Votre Excellence, me réservant de lui transmettre, dès que je serai en mesure de le faire, toutes les appréciations sur la direction que les événements et une connaissance plus complète de toutes les circonstances de cette affaire pourront imprimer au mouvement des esprits en Bavière.

8335. Le Général Le Bœuf, Ministre de la Guerre, au Colonel Stoffel, Attaché militaire à Berlin (1). (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379.)

Paris, 9 juillet 1870.

Fait-on autour de vous des préparatifs apparents ?

Que savez-vous? Tenez-moi au courant par le chiffre de l'Ambassade.

8336. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 (2).)

Ems, 9 juillet 1870, 7 h. matin.
(Reçu à 10 h. matin.)

Je suis arrivé hier soir à 11 heures avec M. de Bourqueney que j'étais allé attendre à Coblenz (3). Je dois voir le Roi aujourd'hui; je suis à *La Ville de Bruxelles*. Je ne quitterai pas Ems sans y avoir été autorisé par vous (4).

(1) En tête, note au crayon bleu : «Transmis à Le Sourd.»

(2) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 323-324), et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 53). Il est reproduit par Fester (t. II, n° 363, p. 36).

(3) Fester (t. II, p. 36, note 1) établit l'horaire de Benedetti entre Wildbad et Coblenz. Aucun commentaire; mais l'intérêt est dans la constatation que Benedetti, avant d'arriver à Ems, put rester encore quelques heures à Coblenz où séjournait la reine Augusta (cf. la note 2, p. 86, et Lord, p. 49, note 5).

(4) Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 8 juillet.

8337. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Confidentiel. Télégr. chiffré. Copie. Espagne, 876 (1).)

Madrid, 9 juillet 1870, 10 h. 20 matin.

Le Régent est arrivé (2). J'ai eu avec lui une très bonne conversation. Il a trouvé les Ministres inclinés à la prudence, et il désire sortir de l'affaire d'une manière convenable. Il pense comme le Maréchal Prim (3) que le meilleur moyen, puisque la Prusse prétend n'avoir été pour rien dans l'entreprise, ce serait que le Roi de Prusse refusât son consentement. Il avoue que l'opinion n'est plus ce qu'elle était au premier moment.

8338. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 (4).)

Ems, 9 juillet 1870, 10 h. 30 matin.
(Reçu à 11 h. 15 matin.)

Je serai reçu par le Roi à trois heures. Je vous télégraphierai en sortant de l'audience (5).

8339. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 9 juillet 1870, 12 h. 30 soir.
(Reçu à 1 h. 40 soir.)

La dépêche de Votre Excellence n° 62 (6) me parvient ce matin. Par malheur, elle est chiffrée à l'aide des première et deuxième tables de l'Ambassade que j'ai fait demander, expédiées hier

(1) Ce télégramme est reproduit par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 434); par Gramont (*La France et la Prusse*, p. 380); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 52); et par Fester (t. II, n° 364, p. 37).

(2) Venant de La Granja.

(3) Cf. Mercier de Lostende, 8 juillet, n° 67.

(4) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 324) et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 53).

(5) Cf. Appendice I, p. 447.

(6) Cf. Gramont à Le Sourd, 6 juillet, et la note 3, p. 59.

soir à Ems à M. Benedetti par l'un de nos Attachés. Je suis donc actuellement dans l'impossibilité de traduire en clair la dépêche, et je prie Votre Excellence de vouloir bien la faire chiffrer immédiatement avec les nos 3 et 4 et de me l'expédier ce soir par la poste. Dans le cas où Votre Excellence jugerait essentiel que je fusse instruit sans retard de son contenu, elle pourrait m'en donner dès aujourd'hui un court résumé par le télégraphe.

8340. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Minute à chiffrer. Espagne, 876.)

[Paris,] 9 juillet 1870.

Allez voir de nouveau[1] le Régent, et dites-lui qu'au point où en sont les choses lui seul peut donner la paix à l'Europe en agissant auprès du Roi de Prusse et du Prince de Hohenzollern. Ajoutez que la France lui en sera reconnaissante avec le Monde entier, et que le Gouvernement de l'Empereur n'oubliera jamais une action aussi magnanime[2].

8341. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379 [3].)

[Paris,] 9 juillet 1870, 1 h. 50 soir.

Il ne faut pas voir le Prince de Hohenzollern. L'Empereur ne veut faire aucune démarche près de lui[4].

[1] Cf. Mercier de Lostende, télégramme 9 juillet, 10 h. 20 matin.

[2] Sur les origines de ce télégramme, voir la note 1, p. 82, et le télégramme de Napoléon III à Gramont du 7 juillet. — Gramont, sachant que Mercier allait être initié au secret par Bartholdi, aurait cru devoir confirmer par ses instructions de chef officiel responsable celles de l'Empereur. De là, le télégramme du 9 juillet. Bartholdi serait arrivé à Madrid le 10 juillet, et aurait communiqué ses instructions à Mercier. (Cf. É. Ollivier, t. XIV, p. 164-165.)

[3] Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse,* p. 323), et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 53).

[4] Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 8 juillet, 1 h. matin. — Sur l'origine de ce télégramme du 9, Émile Ollivier nous donne les explications suivantes :

Gramont le furibond, le provocateur, désirait tellement, ainsi que nous tous, éviter la guerre, qu'il eut l'idée de télégraphier à Benedetti d'aller trouver le Prince de

8342. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 9 juillet 1870, 12 h. soir.
(Reçu à 2 h. 40 soir.)

On annonce que la convocation des Cortès a été décidée par huit voix sur onze pour le 20 par la Commission perma-

Hohenzollern, afin de l'engager à se retirer pour éviter tous les maux que sa candidature rendait inévitables (8 juillet, une heure du matin). L'Empereur, dont la sensibilité avait été blessée au vif par les procédés félons d'une famille aussi affectueusement favorisée par lui, ne permit pas cette démarche. Il avait trouvé tout naturel, comme l'avait demandé Gramont à Lyons et à Metternich, que des neutres, de leur propre initiative, essayassent d'obtenir du Prince sa retraite, et il avait lui-même envoyé Bartholdi pour le suggérer à Serrano; il s'opposa à ce qu'on demandât directement aux Hohenzollern quoi que ce fût en son nom. Dès que la dépêche à Benedetti eut été placée sous ses yeux, il écrivit à Gramont : «Mon cher Duc, J'ai reçu vos dépêches. Je ne crois ni utile ni digne de ma part d'écrire au Roi de Prusse ni aux Princes de Hohenzollern. Même je trouve que vous ne devez pas dire à Benedetti d'aller trouver le Prince. C'est à la Prusse, et à elle seule, que nous avons affaire. Il n'est pas de notre dignité d'aller implorer une rétractation du Prince. Je vous prie donc de donner à Benedetti contre-ordre à ce sujet. Il ne faut pas que Benedetti croie que la guerre ne serait pas dans le sentiment national.» Gramont télégraphia aussitôt à Benedetti (9 juillet) : «Il ne faut pas voir le Prince Hohenzollern, l'Empereur ne veut faire aucune démarche auprès de lui.» (É. Ollivier, t. XIV, p. 137-138.)

Émile Ollivier ajoute que la démarche interdite à Benedetti fut confiée, sur la proposition d'Olozaga, à l'agent du prince Charles de Roumanie, Strat. La mission de Strat, décidée très secrètement dans les entretiens d'Olozaga et de Strat, d'Olozaga et de Napoléon, de Napoléon et de Strat, dont Émile Ollivier ne nous indique pas la date avec précision, devait être, selon lui, cachée à Gramont. Ces détails nous sont donnés par É. Ollivier (t. XIV, p. 138-142), d'après les confidences qui lui auraient été faites par Olozaga et Strat. D'après É. Ollivier également (*ibid.*, p. 207), Strat serait d'abord allé à Düsseldorf, afin d'apprendre en quel lieu se trouvaient le prince Antoine et le prince Léopold, puis il se serait rendu à Sigmaringen le 8 juillet.

Dans le recueil de documents publié par Démètre Sturdza sur Charles I[er] de Roumanie, les origines de la mission Strat nous sont présentées différemment. Le 6 juillet, Strat aurait eu un entretien avec Gramont, où il se serait efforcé de justifier le prince Charles d'avoir été un des artisans de la candidature Hohenzollern, afin de prévenir les représailles que Gramont menaçait de prendre contre lui. Mais, ne réussissant pas à convaincre le ministre, il l'aurait prié de lui accorder un délai de cinq jours pour lui fournir des preuves de la loyauté des intentions du prince. Il serait parti deux heures après cet entretien (le 6) pour Sigmaringen (cf. Sturdza, p. 592-593). Lehautcourt reproduit l'une et l'autre version et s'efforce de les concilier (cf. Lehautcourt,

nente. Les trois républicains auraient seul voté contre cette décision[1].

8343. Le Duc de Gramont à Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379[2].)

[Paris,] 9 juillet 1870.
(Expédié à 3 h. 10 soir.)

Redemandez vos tables à M. Benedetti, qui a reçu par Bourqueney un chiffre spécial avec le Département.

La dépêche dont vous parlez n'a plus d'actualité aujourd'hui, et je ne vous la transmets pas[3].

8344. Le Duc de Gramont au Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Télégr. Minute à chiffrer. Russie, 244.)

[Sans date.]
(Expédié, le 9 juillet, à 3 h. 25 soir.)

La déclaration que vous avez été chargé de faire par ordre de l'Empereur est suffisamment motivée par celle que j'ai faite à la Chambre au nom du Gouvernement, et dont le texte doit vous être connu[4].

On ne peut vraiment pas considérer comme une susceptibilité

La Candidature Hohenzollern, p. 276-279). En tout cas, une dépêche de Solms, publiée par Lord (Solms à Bismarck, 10 juillet, Lord, n° 98, p. 183), établit que Strat était encore à Paris le 9, et qu'il ne comptait partir que le 10. Il partit en effet le 10, et arriva le 11, vers 7 heures du soir, à Sigmaringen (cf. Lord, p. 65, note 7). Il est intéressant de se rappeler que la lettre où Prim encourage le prince Léopold à maintenir sa candidature est vraisemblablement du 6 au soir ou du 7 (cf. p. 73, note 1), et que Polo de Bernabe avait été chargé de la porter à Sigmaringen (cf. ci-après, Appendice I, p. 445).

(1) Cf. Mercier de Lostende, 8 juillet.

(2) En tête, note au crayon bleu : « A chiffrer avec les troisième et quatrième tables. »

(3) Cf. Le Sourd, télégramme, 9 juillet, 12 h. 30 soir.

(4) Cf. Fleury, télégramme, 8 juillet, midi 45, et p. 57, note 1.

de notre part le langage que nous dicte le soin de notre honneur national et de nos intérêts politiques.

8345. Affaires étrangères à l'Empereur. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 9 juillet 1870, 3 h. 50 soir.

Le Comte Vimercati, ayant une communication à faire à l'Empereur de la part du Roi, demande une audience.

8346. Secrétaire particulier de l'Empereur à Affaires étrangères. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Saint-Cloud, 9 juillet 1870, 4 h. 40 soir.

L'Empereur me charge d'informer Votre Excellence qu'il recevra M. Vimercati demain matin à neuf heures (1).

8347. Le Duc de Gramont aux Agents diplomatiques de l'Empereur à Ems, Berlin, Londres, Saint-Pétersbourg, Vienne, Madrid, Florence, Munich, Stuttgart et Dresde. (Télégr. Minute. Prusse, 379 (2).)

Paris, 9 juillet 1870, 5 h. soir.

Dans vos conversations avec les membres du Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, veuillez faire remarquer que nous ne demandons rien qui ne soit conforme aux précédents les mieux établis du droit public européen. Nos principes sont ceux qu'en 1831 les grandes Puissances ont fait prévaloir en Belgique à l'égard du Duc de Nemours, nommé Roi des Belges;

(1) Cf. ci-après, p. 383, note 3.

(2) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 324-325), et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 53-54). Cf. également Gramont (*La France et la Prusse*, p. 68).

qu'en 1862 la France et la Russie ont fait prévaloir en Grèce à l'égard du Prince Alfred, élu Roi des Hellènes par le suffrage universel; qu'en 1862 l'Angleterre et la France réunies ont fait prévaloir à l'égard du Duc de Leuchtemberg, candidat russe au trône de Grèce; que l'Empereur Napoléon III a appliqués lui-même spontanément au Prince Murat à l'occasion de sa candidature à la Couronne de Naples. Nous ne comprendrions pas qu'on nous refusât le bénéfice d'une doctrine que les Puissances ont déjà acceptée et sanctionnée aussi souvent.

8348. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 [1].)

Ems, 9 juillet 1870, 2 h. 40 soir.
(Reçu à 7 h. 30 soir.)

Le Roi me fait savoir qu'il me retiendra à dîner après mon audience. Je ne pourrai donc vous en rendre compte que dans la soirée. J'ai reçu la visite du Baron de Werther [2], qui m'a été évidemment envoyé pour me pressentir, ce qui explique l'heure à laquelle le Roi a décidé qu'il me recevrait. J'ai cru devoir saisir l'occasion qui m'était offerte pour indiquer exactement la résolution que nous attendons de la sagesse du Roi, et pour démontrer qu'elle doit être immédiate et nette, afin de prévenir de nouveaux incidents qui pourraient aggraver l'état actuel des choses. Je me suis, toutefois, exprimé avec modération, et en mettant ma confiance dans les sentiments personnels de Sa Majesté. Le Baron de Werther m'a assuré qu'il n'a, de son côté, rien dissimulé au Roi, mais que, Sa Majesté ayant été consultée par le Prince de Hohenzollern, elle n'avait pas cru pouvoir mettre obstacle à son désir d'accepter la Couronne d'Espagne, et qu'il lui est maintenant bien difficile, sinon impossible, de l'inviter à y renoncer. Il est donc bien constant maintenant que le Roi n'a rien ignoré, et qu'il donne son

[1] Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 325), et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 54). Cf. également Gramont (*La France et la Prusse*, p. 366-367), et Fester (t. II, n° 374, p. 43-44).

[2] Cf., sur le rôle de Werther à Ems, Appendice I, p. 435 et 440.

assentiment. Le langage du Baron de Werther me laisse fort incertain sur le succès de la mission que vous avez bien voulu me confier [1].

8349. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Autriche, 502 [2].)

Vienne, 9 juillet 1870, 4 h. 45 soir.
(Reçu à 10 h. 30 soir.)

Je viens d'avoir une très longue conversation avec le Comte de Beust, qui, après s'être montré un peu réservé, s'est ensuite ouvert avec beaucoup de franchise sur la question qui fait l'objet de votre dépêche n° 71 [3]. Malgré les termes un peu vagues des instructions qu'il adresse aujourd'hui même au Prince de Metternich [4] par ordre de l'Empereur, mon impression est que la France peut compter sur le Chancelier de l'Empire, quelles que soient les *conjonctures qui surgissent.* Le Comte de Beust tient seulement à une entente commune; il désirerait autant que possible un accord préalable sur les divers points, afin de n'être pas obligé d'accepter indifféremment les faits accomplis. Ce serait d'ailleurs le moyen de préparer utilement les batteries d'une action commune. Il a déjà écrit à Berlin, il écrira de nouveau avec fermeté.

Le Chancelier a été très net vis-à-vis de M. del Mazo [5], et ne lui a pas caché la fâcheuse impression produite à Vienne par le procédé du Gouvernement espagnol. Je vous écrirai plus longuement par le courrier de demain matin. M. Gans de Ludasy, rédacteur du *Tageblatt,* est venu offrir à l'Ambassade d'agir dans son journal, dont Votre Excellence connaît la couleur très avancée, en faveur

[1] Il faut aussi noter qu'avant l'audience accordée à Benedetti par Guillaume Ier, la reine Augusta, arrivée de Coblenz, avait rendu visite à son mari. Cf. ci-après, Benedetti, 9 juillet, n° 1, et les notes 2, p. 86, et 3, p. 138.

[2] Ce télégramme a été publié par Émile Bourgeois (*Rome et Napoléon III,* p. 241).

[3] Cf. Gramont à Cazaux, 6 juillet, et la note.

[4] Nous n'avons pas le texte de cette dépêche de Beust à Metternich du 9 juillet; mais une lettre particulière de même date a été publiée par Oncken, et nous la reproduisons ci-après, à l'Appendice II, p. 517.

[5] Cf. ci-après, Appendice II, p. 523, Beust à Metternich, 11 juillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'une action commune de la France et de l'Autriche dans le conflit franco-prussien, à la condition de recevoir de nous des communications qui le mettraient à même d'être mieux renseigné que les autres journalistes de Vienne. N'y aurait-il pas lieu de chercher à gagner quelques autres journaux plus importants?

8350. Le Baron de Malaret, Ministre à Florence, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Italie, 378.)

Florence, 9 juillet 1870, 7 h. soir.
(Reçu à 11 h. 30 soir.)

Voici le sens général des instructions qui ont été envoyées au Ministre d'Italie à Madrid[1].

Après avoir protesté du respect que le Gouvernement italien professe pour la liberté du peuple espagnol, M. Cerruti a dû faire remarquer que, jusqu'à la décision des Cortès, toutes les opinions et tous les conseils pouvaient utilement se produire.

Il était donc permis aux Gouvernements amis de l'Espagne d'appeler son attention sur l'extrême gravité d'une situation dont le dénouement pacifique dépend uniquement de la sagesse et de l'esprit politique de ses Représentants.

Le Ministre d'Italie doit insister sur la responsabilité redoutable qu'assumeraient les Cortès en élevant au Trône un Prince dont l'avènement serait le signal d'une guerre européenne. Il est chargé d'exprimer, au nom de son Gouvernement, la crainte qu'une Monarchie fondée sous de pareils auspices, loin de donner à l'Espagne la stabilité et le repos auxquels elle aspire, ne l'expose à de nouvelles épreuves et à de nouveaux dangers.

M. Visconti-Venosta a tenu un langage analogue au Ministre d'Espagne à Florence.

[1] Cf. Malaret, télégramme, 8 juillet, 5 h. soir. — Ces instructions ont été résumées par É. Ollivier (t. XIV, p. 154).

8351. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 752.)

Londres, 9 juillet 1870, 7 h. 43 soir.
(Reçu, le 9 juillet [1], à 1 h. matin.)

La séance du Conseil s'est prolongée si tard que je ne peux écrire par la poste [2].

Lord Granville, dans le Conseil auquel il assistait comme Ministre des Affaires étrangères, a reçu l'approbation de ses Collègues pour les premières démarches conciliantes qu'il fait à Berlin et à Madrid [3]; mais la déclaration par vous faite à Lord Lyons que vous aviez commencé les préparatifs de guerre [4] aurait jeté une certaine hésitation dans l'esprit du Conseil. On se serait demandé s'il était utile de continuer à chercher une solution amicale alors que les faits ont plus haut parlé que l'exhortation pacifique, et s'il ne fallait pas attendre un peu plus de calme pour que la voix des amis pût se faire entendre [5].

(1) Il s'agit évidemment du 10 juillet.

(2) Cf. La Valette, télégramme, 8 juillet, 5 h. soir.

(3) Cf. les dépêches de Granville à Loftus du 6 juillet, à Layard du 7 juillet, à Lyons et à Layard du 8 juillet, dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 24, 36 et 37, 48 et 49; et dans Fester t. Ier, n° 299, p. 144; t. II, nos 317, p. 8, 318, p. 8-9, 348, p. 25-26, 349, p. 26-27. Cf. également La Valette, télégramme, 6 juillet, 10 h. 20; 7 juillet, n° 120; et télégramme, 8 juillet, 5 h. soir.

(4) Cf. la dépêche de Lyons à Granville, du 8 juillet, dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 51-52), et dans Fester (t. II, n° 350, p. 27-28). Le passage auquel il est fait allusion ici est le suivant :

M. de Gramont a dit ensuite qu'il n'avait pas encore reçu de réponse de la Prusse, et que ce silence empêchait le Gouvernement français de s'abstenir plus longtemps de faire des préparatifs militaires. Quelques mesures dans ce sens ont déjà été prises, et demain les autorités militaires commenceront à travailler sérieusement. Les mouvements des troupes seront arrêtés dans le Conseil de Cabinet qui doit être tenu à Saint-Cloud demain dans la matinée.

Lorsque je manifestai la surprise et le regret que j'éprouvais en apprenant que le Gouvernement français agissait avec une telle hâte, M. de Gramont insista pour me faire comprendre qu'il ne lui était pas possible d'attendre plus longtemps.

(5) Cf. la dépêche de Granville à Lyons du 9 juillet, dans les *Arch. diplom.* 1871-1872, t. Ier, p. 65, et dans Fester (t. II, n° 365, p. 37). — Granville y indique qu'il n'arrive pas à comprendre comment, pour une grande et puissante nation comme la France, la nomination au trône d'Espagne du prince

J'ai combattu aussi bien que j'ai pu ce qui me paraît plutôt une hésitation qu'une conclusion.

8352. Le Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Russie, 244 [1].)

Saint-Pétersbourg, 9 juillet 1870, 7 h. 50 soir.
(Reçu, le 10 juillet, à 1 h. matin.)

L'Empereur Alexandre [2] comprend tout ce que l'offre du Trône au Prince de Hohenzollern a de blessant pour la France, et Sa Majesté reconnaît, quelle que soit le peu de valeur du candidat, que ce Prince ne deviendrait pas moins un drapeau pour la Prusse à un moment donné.

Aussi le Tsar me charge-t-il de faire savoir à l'Empereur qu'il a de fortes raisons de croire que cette trame ourdie par le Maréchal Prim n'aboutira pas.

D'un autre côté, le Ministre d'Autriche, le Comte Chotek, a reçu du Prince Gortchakoff l'information que le Cabinet russe avait fait entendre au Cabinet de Berlin le langage de la plus grande modération [3]. L'accueil si ouvert, si libre d'arrière-pensée que l'Empereur m'a fait aujourd'hui me donne le droit de penser que le

Léopold de Hohenzollern soit une affaire de telle importance qu'elle vaille de surexciter à l'extrême le sentiment national; mais qu'il apparaît clairement que ce sentiment existe bien, et que c'est probablement par égard pour l'opinion que les ministres se sont servis en public d'expressions qui, à l'extérieur, ajoutent beaucoup aux difficultés d'un arrangement amical de la question. Granville recommande au Gouvernement impérial la modération et la circonspection dans la suite de l'affaire. Il assure du reste Gramont que le Gouvernement anglais n'épargnera aucun effort pour qu'elle soit réglée sans que la paix soit troublée.

(1) Ce télégramme a été reproduit par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 433); dans *La France et la Russie*, d'après les papiers de Fleury (p. 123); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 63); et par Fester (t. II, n° 378, p. 45).

(2) Cf. Fleury, télégramme, 7 juillet, 8 h. soir.

(3) Cf. la note 2, p. 108.

commentaire de ses paroles sobres est qu'il a écrit au Roi de Prusse pour lui donner des conseils de sagesse et d'abstention[1].

[1] Comme pour l'entretien de Gortchakoff et de Fleury (cf. ci-dessus, p. 108, note 2), les documents allemands publiés par Lord nous donnent la contre-partie des renseignements transmis par Fleury.

Le 9 juillet, Reuss, qui devait partir le lendemain avec Gortchakoff, prit congé du Tsar après une parade à Krasnoié-Sélo. Dans une longue conversation, Alexandre II lui fit connaître son sentiment sur la candidature Hohenzollern. De retour à Saint-Pétersbourg à la fin de l'après-midi, Reuss envoya aussitôt un télégramme (cf. Lord, n° 69, p. 164), puis, par courrier, un rapport, où il dit reproduire les paroles mêmes du Tsar.

L'Empereur me dit qu'il ne comprenait pas comment le Prince pouvait être à tel point féru de l'idée de monter sur le Trône d'Espagne qu'il eût plaisir à s'embarquer sur cette galère... Les Français, qui ne pouvaient toujours pas *digérer* nos victoires de 1866, croyaient voir dans cette candidature une intrigue prussienne, et le Gouvernement de là-bas avait jugé nécessaire, pour rehausser son prestige, de faire la démonstration que l'on sait à la Chambre; il avait voulu montrer par là au peuple qu'il n'était pas disposé à assister une seconde fois tranquillement et les mains dans les poches aux machinations de la Prusse.

Lui, l'Empereur, ne croyait pas que Votre Majesté pût être d'accord avec la résolution du Prince héritier. Soutenir une démarche qui, en elle-même, ne peut bénéficier des sympathies des vieilles monarchies, et qui, en outre, pourrait facilement conduire à des complications entre la Prusse et la France, ne ressemble guère à Votre Majesté. La Couronne d'Espagne ne vaut pas cela. Aussi espère-t-il que Votre Majesté, au cas où vraiment les Cortès éliraient le Prince de Hohenzollern, se séparerait de ce membre de son auguste famille, et en tout cas ne donnerait pas à cet acte son approbation royale.

Reuss développe alors devant le Tsar la thèse de Bismarck, et ajoute que «le Roi pouvait bien ordonner à un membre de sa Maison de faire ceci ou cela, mais non pas de ne pas faire ceci ou cela», et qu'il n'était pas possible «de placer auprès du Prince un gendarme pour l'empêcher de recevoir la Couronne d'Espagne». Si le gouvernement français prétendait rendre le gouvernement du Roi responsable de l'affaire, on serait en droit de supposer qu'il voulait chercher querelle à la Prusse.

L'Empereur me répondit que, si l'on voulait nous chercher querelle, ce serait lamentable; mais que la Prusse était assez forte pour ne pas s'en effrayer. Si l'attaque venait de la France, et de cette façon-là, la France aurait toute l'Allemagne contre elle, et une dure partie à jouer. Mais, si l'on évitait une pareille éventualité, il serait à souhaiter qu'en tout cas on évitât tout ce qui pourrait donner aux Français un prétexte d'agir. Aussi me renouvelait-il son désir que Votre Majesté voulût bien donner très clairement à entendre qu'elle ne voulait rien avoir à faire avec cette candidature au trône; alors tout prétexte s'évanouirait, et il ne resterait à la France aucun motif de se plaindre de Votre Majesté.

Reuss conclut ainsi :

S'il m'est permis de résumer le point de vue de S. M. l'Empereur, je dirai que cette course à la couronne lui déplaît au plus haut point, qu'il ne peut croire possible une approbation de Votre Majesté, parce qu'il ne comprend pas quel intérêt aurait la

8353. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Très confidentiel. Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876 [1].)

Madrid, 9 juillet 1870, 11 h. 55 soir.
(Reçu, le 10 juillet, à 9 h. matin.)

Revu le Régent [2]. Il est disposé à faire tout son possible, mais il ne peut agir en dehors du Maréchal Prim. Il a longuement causé avec lui ce matin, et il peut m'assurer qu'il est plus affecté que personne, et très désireux de trouver une sortie. Il n'a pas compris la portée de ce qu'il faisait, lui non plus. Voilà ce que c'est que de se mêler de ce qu'on n'entend pas. Il le verra demain matin, et, s'il y consent, il ne demande pas mieux que d'envoyer, sous sa responsabilité, une personne de sa confiance auprès du Prince pour le décider à une retraite. Il a beaucoup insisté sur les regrets

Prusse à faire occuper le Trône d'Espagne par un Prince de Hohenzollern, et qu'il comprend encore moins qu'on puisse, pour atteindre un pareil but, courir le risque d'une guerre. C'est pourquoi l'Empereur, qui a la plus grande confiance dans les sentiments entièrement pacifiques du Gouvernement de Votre Majesté, désire qu'elle puisse désavouer les projets du Prince héritier, et supprime ainsi immédiatement tout prétexte. Mais, si la France, en dépit d'une pareille attitude, a vraiment l'intention de nous chercher querelle, les sympathies de l'Empereur sont de notre côté. (Reuss au Roi Guillaume et à Bismarck, 9 juillet, dans Lord, n° 74, p. 167-170.)

C'est une question encore controversée aujourd'hui que de savoir s'il y a eu un échange de lettres entre le Tsar et le roi de Prusse. On a admis généralement que le Tsar s'était, à deux reprises, adressé directement au Roi dans l'intérêt de la paix. Fester (*Die Genesis der Emser Depesche,* p. 149-151) a même tenté de préciser comment les choses se seraient passées : le Tsar aurait écrit le 6 juillet et envoyé sa lettre par le train de Saint-Pétersbourg de 5 heures; le Roi aurait répondu par télégramme le 11 juillet, et en retour le Tsar aurait télégraphié le 12. Pour Lord, au contraire, toutes ces précisions ne sont que des conjectures, fondées en partie sur le langage vague de Fleury et en partie sur des déductions sans preuves. Lord juge l'échange de lettres très peu probable, et croit que les premières suggestions russes rapportées par Fleury sont celles qui sont contenues dans le télégramme et dans le rapport de Reuss du 7 juillet. (Cf. Lord, p. 76, note 45.) Cf. aussi pourtant, ci-après, sur la démarche du Tsar le 12, le télégramme de Fleury du 12 juillet, 5 h. soir.

[1] Ce télégramme a été reproduit par Benedetti (*Ma Mission en Prusse,* p. 435); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 56); et par Fester (t. II, n° 364, p. 37).

[2] Cf. Mercier, télégramme, 9 juillet, 10 h. 20 matin, et Gramont à Mercier, télégramme, 9 juillet, sans heure.

et le bon vouloir du Maréchal Prim. Il m'a dit aussi que la certitude d'avoir la majorité dans les Cortès diminue de jour en jour.

8354. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Bavière, 249.)

Munich, 9 juillet 1870, 8 h. 50 soir.
(Reçu, le 10 juillet, à 10 h. 30 matin.)

Le Ministre d'Espagne à Vienne[1], qui est également accrédité à Munich, a notifié officiellement au Comte de Bray la candidature du Prince Léopold de Hohenzollern au Trône d'Espagne et l'acceptation de ce Prince[2].

8355. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 [3].)

Ems, 9 juillet 1870, 8 h. 55 soir.
(Reçu, le 10 juillet, à 11 h. matin.)

Le Roi m'a fait demander à l'heure qu'il m'avait indiquée[4]. M'inspirant des considérations développées dans votre dépêche [5] et de celles que m'a suggérées notre entretien, j'ai fait appel à la sagesse et au cœur de Sa Majesté pour l'inviter à conseiller au Prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation. Confirmant ce que m'avait dit M. le Baron de Werther, le Roi m'a appris qu'il avait autorisé le Prince Léopold à accueillir la proposition du Cabinet de Madrid [6]. Mais, comme vous l'aviez prévu, il a longue-

(1) C. del Mazo y Gherardi, accrédité le 29 août 1869; également accrédité à Stuttgart, Munich et Darmstadt, à la fin de septembre de la même année.

(2) Cf. les télégrammes de Le Sourd, 7 juillet, de Comminges-Guitaud, La Boulaye, Malaret, Banneville, 8 juillet.

(3) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse,* p. 326-328); par Gramont (*La France et la Prusse,* p. 367-369); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 55-56); et par Fester (t. II, n° 379, p. 45-46).

(4) Cf. Benedetti, télégramme, 9 juillet, 2 h. 40 soir.

(5) Cf. Gramont à Benedetti, 7 juillet.

(6) Cf. t. XXVII, p. 408, note 1.

ment insisté sur ce point que c'est qu'il avait été prié et qu'il était intervenu comme chef de famille, et nullement comme Souverain, et que son Gouvernement était resté totalement étranger à cette négociation. J'ai fait remarquer que l'opinion publique ne se rendait pas compte de cette distinction, et qu'elle ne voyait dans le Prince de Hohenzollern qu'un... [1] [membre de la Maison régnante en Prusse. Le Roi est entré dans d'autres considérations qu'il serait trop long de vous transmettre par le télégraphe, et dont je vous rendrai compte dans un rapport. Il m'a assuré d'ailleurs qu'il s'était mis en communication avec le Prince Léopold et son Père pour connaître exactement la manière dont ils envisagent l'émotion provoquée par cette affaire, et régler lui-même sa conduite [2]; il a ajouté que, s'ils étaient disposés à retirer leur acceptation, il approuverait cette résolution; qu'il attendait leur réponse, et qu'il s'expliquerait plus complètement avec moi dès qu'elle lui sera parvenue. J'ai vainement cherché à savoir à quel moment Sa Majesté recevrait cette réponse; le Roi m'a seulement dit qu'il ne pouvait traiter un point si délicat par le télégraphe, en me donnant à entendre toutefois qu'il ne saurait tarder à connaître le sentiment des Princes.

Faut-il conclure du langage que m'a tenu le Roi qu'il a résolu de se conformer à nos vœux, en laissant au Prince de Hohenzollern l'initiative de sa renonciation au lieu de la lui conseiller, afin d'éviter ainsi de faire personnellement une concession qui pourrait être sévèrement appréciée en Allemagne]; ou bien ne veut-il que gagner du temps pour prendre avant nous des dispositions militaires, et laisser en même temps approcher la convocation des Cortès, afin de soutenir ensuite qu'il convient d'attendre le vote de cette assemblée? En ne considérant que son attitude et ce que j'ai recueilli dans son entourage, j'inclinerais peut-être à apprécier comme plus vraisemblable la première de ces deux hypothèses, si nous n'étions autorisés à nous montrer incrédules ou au moins défiants.

(1) Le déchiffrement est interrompu ici dans la pièce de la Correspondance de Prusse. Le texte que nous publions entre crochets est celui que donne Benedetti, et que reproduisent, d'après lui, les *Archives diplomatiques,* Gramont et Fester. — Cf. ci-après, sur les raisons de la lacune dans le déchiffrement, le télégramme, en clair, de Gramont à Benedetti du 10 juillet.

(2) Cf. Appendice I, p. 447.

Si la réponse du Roi eût été simplement évasive, je ne me serais pas retiré sans le constater respectueusement, mais je ne pouvais rien objecter au désir de Sa Majesté de se concerter avec le Prince de Hohenzollern avant de me faire connaître ses résolutions, au moment surtout où elle me donnait l'assurance qu'elle ne tarderait pas à me mettre à même de vous en instruire. Je reçois votre dépêche en date d'aujourd'hui deux heures [1]. Je m'y conformerai.

8356. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Minute. Angleterre, 752, n° 88.)

Paris, 9 juillet 1870.

J'attendais avec un vif intérêt le développement du télégramme par lequel vous m'avez fait connaître la substance de votre premier entretien avec Lord Granville sur l'affaire du Prince de Hohenzollern [2]. Votre dépêche [3] m'est parvenue hier, et j'en reçois le duplicata ce matin.

Pris au dépourvu par un incident dont le Cabinet de Londres ignorait encore les détails, à peine installé au Foreign Office [4] le nouveau Principal Secrétaire d'État de la Reine s'est demandé si les choses avaient toute la gravité qu'elles nous avaient paru présenter. Vous l'avez édifié sur ce point par des considérations très justes, et il ne doit plus rester de doutes dans son esprit sur l'obligation où nous nous sommes trouvés de poser immédiatement la question dans les termes les plus nets avec l'Ambassadeur du Roi de Prusse. Nous n'eussions pas été maîtres du sentiment public en adoptant une autre conduite, et c'est la même nécessité qui nous a dicté la déclaration que j'ai faite à la tribune au nom du Gouvernement de l'Empereur [5].

Je suis certain que Lord Granville, en examinant les principes

[1] Évidemment, le télégramme qui porte sur la minute 1 h. 50 soir.
[2] Cf. La Valette, télégramme, 6 juillet.
[3] Cf. La Valette, 7 juillet.
[4] Lord Granville avait été nommé ministre des Affaires étrangères le 4 juillet.
[5] Cf. p. 57, note 1.

dont nous nous prévalons lorsque nous demandons que la candidature d'un Prince prussien soit abandonnée, reconnaîtra également que nous restons dans les véritables traditions de la politique des grandes Cours depuis quarante ans.

Plusieurs fois les Cabinets ont eu à se prononcer sur des questions semblables à celle qui est soulevée aujourd'hui, et il les ont toujours résolues d'après une règle qui est, on peut le dire, entrée dans le droit commun de l'Europe. Proclamée d'abord en 1830 dans la Conférence de Londres sur les affaires de Grèce, puis bientôt après en termes plus formels encore à propos de l'élection d'un Roi par les Belges, cette règle est celle qui interdit à des Puissances déjà prépondérantes de rompre l'équilibre général en cherchant un nouvel accroissement d'influence ou de force dans l'avènement d'un membre de leurs dynasties à un Trône étranger. Parmi les Familles impériales ou royales de premier ordre en Europe, il n'en est guère qui n'aient, dans des occasions antérieures, rendu hommage à cette maxime tutélaire qui n'est pas opposée au droit que possède chaque nation de se constituer librement et de se donner un Souverain de son choix, mais qui en concilie l'exercice avec les garanties réclamées par l'indépendance et la sécurité de tous les autres peuples. Quand la France refusait de laisser placer sur la tête d'un Prince français la Couronne de Belgique que lui déférait pourtant le vœu national; quand, plus récemment, l'Empereur prenait l'engagement public et spontané de ne pas accorder son assentiment au projet de relever en faveur d'un membre de sa famille le Trône de Naples, c'était le respect d'une loi conçue dans l'intérêt de tous qui guidait notre politique. Sans rechercher d'autres précédents, l'Angleterre elle-même n'a-t-elle pas solennellement consacré ce principe si utile à la paix du monde, lorsqu'en 1862 elle retirait la candidature du Prince Alfred, acclamée par l'imposante unanimité du peuple hellène [1]?

Ces exemples suffisent pour fixer d'une manière incontestable la jurisprudence qui prévaut en pareil cas. Si, après avoir contribué pour notre part à l'établir au profit de tout le monde, nous en réclamons aujourd'hui le maintien en notre faveur dans des termes dont la vivacité a d'abord surpris Lord Granville, je ne doute pas

[1] Cf. ci-dessus, la circulaire de Gramont de même date.

que la réflexion ne lui fasse bientôt reconnaître à quel point notre insistance est justifiée. Personne, je le pense, ne saurait nier que, si la même Famille royale vient à régner à Madrid et à Berlin, la pondération des forces entre les États ne soit détruite. Elle le serait avant tout à notre préjudice; mais, dans cette question, lorsque le Gouvernement de l'Empereur, garant des destinées de notre pays, se porte défenseur de l'intérêt français, nous pouvons affirmer qu'il prend en main la cause de toutes les nations. Le Cabinet anglais ne peut se méprendre sur les conditions qui seules, dans l'état actuel des choses, sont de nature à assurer une paix durable. Le haut prix qu'il attache à la conservation de la tranquillité le déterminera, j'en ai la conviction, à faire tous ses efforts pour détourner le péril où l'Europe peut être entraînée par l'ambition d'une Maison royale, et ce sentiment sans doute a inspiré les démarches qu'il a déjà faites à Ems comme à Madrid. Il y a une nécessité pressante à ce que les Puissances qui sont en mesure de faire entendre au Roi Guillaume les conseils de la modération et de la sagesse interviennent sans retard, avant que le vrai caractère de cette affaire n'ait été dénaturé par des susceptibilités nationales. Ni la dignité du peuple espagnol, ni celle du peuple allemand ne sont ici en cause; mais, si la discussion se prolonge pendant quelques jours seulement, les passions populaires ne manqueront pas de l'envenimer, en ressuscitant ces rivalités de pays à pays qui seront une difficulté de plus pour les Gouvernements attachés au maintien de la paix.

8357. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Orig. Prusse, 379, n° 1 [1].)

Ems, 9 juillet 1870.
(Dir. pol., 16 juillet.)

Obéissant à la dépêche télégraphique que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser dans la nuit d'avant-hier [2];

[1] Cette dépêche a été reproduite par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 328-338); par Gramont (*La France et la Prusse*, p. 369-378); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 56-62); et par Fester (t. II, n° 380, p. 47-52).
[2] Cf. Gramont, télégramme, 7 juillet, 11 h. 25 soir.

je me suis empressé de partir pour Ems où je suis arrivé hier soir [1]. J'avais rejoint M. de Bourqueney à Coblenz, et j'ai pu prendre en route connaissance des instructions que vous l'avez chargé de me porter [2].

Mon premier soin, en arrivant à Ems, a été de solliciter une audience du Roi, et celui de ses aides de camp qui m'a servi d'intermédiaire est venu ce matin m'annoncer que Sa Majesté me recevrait aujourd'hui à trois heures [3]. Il était chargé, en même temps, de m'exprimer les regrets du Roi de ne pouvoir m'admettre plus tôt, les soins qu'il donne à sa santé et l'arrivée de la Reine, qui s'était annoncée de Coblenz, ne le lui permettant pas. Quelques instants après, je recevais la visite de M. de Werther [4], qui a pris la peine de m'expliquer, en me donnant les mêmes raisons, le retard que mettait le Roi à m'accorder l'audience que j'avais demandée. L'Ambassadeur de Prusse m'était évidemment envoyé pour me pressentir sur l'objet de la mission que je venais remplir à Ems [5]. Il ne m'a pas été difficile de le comprendre, et j'ai jugé convenable de ne pas le lui laisser ignorer. J'ai considéré que je pourrais m'expliquer devant lui avec plus de précision et de netteté qu'il ne conviendrait ou qu'il ne serait utile de le faire avec le Roi, et que, de la sorte, je trouverais Sa Majesté parfaitement préparée à la communication dont j'avais l'ordre de m'acquitter. Je me suis exprimé du reste avec toute la circonspection nécessaire, et sans m'exposer à éveiller la moindre susceptibilité.

A l'heure qu'il m'avait indiquée, le Roi m'a fait demander, et je me suis rendu auprès de Sa Majesté. Je lui ai exposé l'état de choses créé par la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, l'agitation qu'elle provoquait dans ce pays, et les désordres dont elle ne pouvait manquer d'être le prétexte et l'occasion; je ne lui ai pas caché l'émotion qu'elle avait causée en France, et je lui ai donné l'assurance que le Gouvernement de l'Empereur n'avait aucun autre désir que celui d'y mettre un terme.

[1] Cf. Benedetti, télégramme, 9 juillet, 7 h. matin.

[2] Cf. Gramont, dépêche et pièces annexes du 7 juillet, et instructions particulières de même date.

[3] Cf. Benedetti, télégramme, 9 juillet, 10 h. 30 matin.

[4] Cf. Benedetti, télégramme, 9 juillet, 2 h. 40 soir.

[5] Cf. Appendice I, p. 440.

J'ai fait remarquer que l'on s'en montrait très vivement préoccupé dans d'autres pays, et que l'opinion publique, en Angleterre notamment, tous les organes de la presse autorisaient du moins à le croire, était unanime pour déplorer une combinaison qui semblait également funeste au repos de l'Espagne et au maintien des bonnes relations qui unissent en ce moment les grandes Puissances. «Le Roi, ai-je ajouté, peut conjurer toutes ces calamités, et prévenir dans la Péninsule l'explosion d'une guerre civile dont un membre de sa Maison serait responsable. Le Prince de Hohenzollern ne peut accepter la Couronne d'Espagne sans y avoir été autorisé par Sa Majesté : que le Roi le détourne d'une pareille entreprise, et les alarmes qui se sont emparées des esprits cessent à l'instant même.» Faisant alors appel à la sagesse et au cœur du Roi, j'ai conjuré Sa Majesté de donner à l'Europe ce témoignage de ses sentiments généreux. «Le Gouvernement de l'Empereur, ai-je dit, y verrait une garantie de la consolidation de ses bons rapports avec le Gouvernement de Votre Majesté, et se féliciterait hautement d'une résolution qui serait accueillie par tous les peuples avec non moins de gratitude que de satisfaction.»

Le Roi m'a répondu qu'il ne fallait pas se méprendre sur le caractère de son intervention dans cette affaire; les négociations ouvertes à ce sujet ont été poursuivies entre le Gouvernement espagnol et le Prince de Hohenzollern; le Gouvernement prussien n'y est pas seulement resté étranger, il les a ignorées; le Roi lui-même a évité de s'y associer; il a refusé de recevoir un Envoyé du Cabinet espagnol porteur d'une lettre du Maréchal Prim, en faisant part cependant à son Premier Ministre, le Comte de Bismarck, de ces divers incidents [1]. Il n'a consenti à s'énoncer que quand le Prince Léopold, ayant décidé d'acquiescer aux propositions qui lui étaient faites, a sollicité son consentement, ce qui a eu lieu à l'arrivée du Roi à Ems, et, à ce moment, Sa Majesté s'est bornée à lui déclarer qu'elle ne croyait pas pouvoir mettre obstacle à son dessein [2]. C'est donc comme chef de la famille et nullement en sa qualité souveraine de Roi de Prusse qu'il a été instruit de la détermination du Prince et qu'il est intervenu; aussi n'a-t-il ni

[1] Cf. t. XXVI, p. 377, note 1.
[2] Cf. t. XXVII, p. 408, note 1.

réuni ni consulté le Conseil des Ministres, et le Gouvernement prussien ne saurait être interpellé sur une affaire qu'il n'a pas connue et dont il n'est pas plus solidaire qu'un autre Cabinet européen [1]. Comme Votre Excellence l'avait prévu, Monsieur le Duc [2], le Roi s'est longuement appliqué, avec une insistance particulière, à dégager le Cabinet de Berlin, et à bien établir qu'il ne fallait pas confondre le double rôle de Sa Majesté agissant tantôt comme Souverain et tantôt comme l'arbitre de sa famille.

Je me suis permis de répliquer que le sens exact de cette distinction n'était ni ne pouvait être saisi par l'opinion publique, qu'elle ne voyait dans le Prince de Hohenzollern qu'un membre de la Maison régnante en Prusse qui, en acceptant la Couronne d'Espagne, réunirait deux Trônes dans la même dynastie, et qu'on essaierait vainement de lui démontrer qu'elle s'abuse; que le sentiment national en France était unanime dans cette conviction, et que le Roi devait considérer qu'il est impossible au Gouvernement de l'Empereur de s'y montrer indifférent, qu'il est au contraire dans l'obligation d'en tenir un compte sérieux.

Passant à un autre ordre d'idées, le Roi m'a fait remarquer que le Gouvernement actuel de l'Espagne est souverain, qu'il a été reconnu par toutes les Puissances, et que Sa Majesté ne s'imaginait pas à quel titre on pourrait s'opposer au choix du Souverain qui serait librement élu par la Représentation du pays; que les Cortès, suivant une communication que le Ministre d'Espagne a faite avant-hier à Berlin, la première et l'unique communication qu'ait reçue le Gouvernement prussien [3], seraient convoquées pour le 20 de ce mois, et qu'elles repousseront la candidature du Prince de Hohenzollern si elle ne satisfait pas le vœu des populations.

J'ai répondu à Sa Majesté que le Gouvernement de l'Empereur était loin de vouloir entraver la liberté des Espagnols, mais qu'il lui était démontré que la combinaison conçue par le Maréchal Prim serait une cause de désastres; que le Roi lui-même ne saurait

[1] Cf., à propos du langage tenu par le Roi, le télégramme d'Abeken à Bismarck du 8 juillet, 7 h. 45, cité Appendice I, p. 447.

[2] Cf. Gramont à Benedetti, 7 juillet, et les pièces annexes. Cf., en particulier, Gramont à Le Sourd, 7 juillet, n° 62 *bis*.

[3] Cf. Le Sourd, télégramme, 7 juillet, 6 h. 30 soir.

se le dissimuler, et qu'il ne pouvait autoriser un membre de sa famille à recevoir la Couronne devant l'imminence de si tristes éventualités; qu'il était urgent d'y aviser, et que Sa Majesté disposait de l'unique moyen propre à mettre fin à une situation si pleine de périls; que, dans cette persuasion, j'avais été chargé de m'adresser à sa haute raison, et que j'avais la confiance de ne pas l'invoquer en vain.

Mais les partis, m'a objecté le Roi, sont en Espagne si nombreux et si divisés qu'il sera, dans tous les cas, difficile d'éviter une lutte, et la renonciation du Prince de Hohenzollern ne la préviendra pas. «Je ne voudrais, ai-je continué, rien garantir à cet égard; il est pourtant permis d'espérer qu'on parviendra peut-être à combiner une solution qui serait agréée par l'immense majorité du pays; s'il en était autrement, le Prince Léopold n'aurait pas du moins à répondre du sang versé.»

Revenant de nouveau sur le caractère de la part, en quelque sorte négative, a-t-il dit, qu'il a prise à cette affaire, le Roi a répété qu'il n'avait nullement encouragé le Prince Léopold à accepter les ouvertures du Cabinet espagnol, qu'il s'était borné à ne pas le lui interdire, qu'il ne pouvait s'écarter de la position qu'il avait conservée depuis l'origine, et user aujourd'hui de son droit pour le contraindre à renier l'engagement qu'il a contracté; que nous devions porter nos efforts à Madrid, et y employer toute notre influence pour décider le Gouvernement du Régent à renoncer à son projet.

J'ai pris la liberté de représenter au Roi qu'en nous expliquant à Madrid nous nous exposerions à aggraver les embarras du Gouvernement espagnol, et que nous voulions éviter d'y contribuer à un degré quelconque; que nous donnions au contraire une preuve éclatante de la loyauté de nos sentiments, et que nous rendions en même temps hommage à ceux du Roi, en lui demandant d'interposer son autorité toute-puissante dans une question qui nous touche sous tant de rapports et où elle peut assurément s'exercer sans aucun préjudice pour la Prusse. J'ai rappelé les précédents que nous offre l'histoire contemporaine [1], en faisant observer que, dans ces diverses occasions, les Princes et les Gouver-

[1] Cf. Gramont à Benedetti, particulière, 7 juillet.

nements avaient sacrifié un intérêt purement dynastique au maintien de la tranquillité générale, et que l'Europe s'attendait certainement à voir le Roi s'inspirer de ces exemples dans les circonstances actuelles; que j'en étais, pour ma part, d'autant plus persuadé que, suivant les paroles mêmes de Sa Majesté, le Gouvernement prussien et l'Allemagne n'avaient aucun avantage à revendiquer, aucune concession à faire, tandis qu'il s'agissait pour la France d'un intérêt de premier ordre; que le sentiment public ne s'y était pas mépris, et qu'il s'était manifesté avec une extrême vivacité; que M. de Werther avait dû informer le Roi de cet état des esprits, et que Sa Majesté voudrait sans doute le prendre en considération.

Sans contester l'exactitude de ces observations et en se référant à la déclaration que Votre Excellence a faite devant le Corps législatif, le Roi a exprimé l'avis que l'honneur de la France n'avait été ni ne saurait être atteint par la résolution du Prince de Hohenzollern; il a relevé qu'elle a été précédée par des négociations que le Cabinet de Madrid a librement ouvertes et auxquelles aucun Gouvernement n'a pris une part quelconque; qu'il ne pouvait donc y avoir un sujet de dissentiment ni de conflit, et qu'il ne voulait pas admettre que la guerre pût sortir d'un incident dans lequel nulle Puissance n'était intervenue. Je me suis joint à Sa Majesté pour protester contre une pareille éventualité, et j'ai ajouté que ma présence à Ems attestait hautement les intentions pacifiques et conciliantes du Gouvernement de l'Empereur. Je n'ai pas manqué toutefois, le Roi m'y obligeant, de revenir sur les considérations qui nous commandaient d'obtenir la renonciation du Prince de Hohenzollern.

Dans le cours de l'audience, le Roi m'avait plusieurs fois indiqué que, s'il ne pouvait user de son autorité pour déterminer le Prince Léopold à retirer la parole qu'il a donnée, Sa Majesté s'abstiendrait de l'en détourner. S'expliquant plus clairement à ce sujet, le Roi m'a assuré qu'il entendait lui laisser, après comme avant son acceptation, la plus entière liberté, qu'il s'était mis d'ailleurs en rapport avec le Prince Antoine qui se trouvait à Sigmaringen, et qu'il l'avait interpellé sur ses intentions et sur celles du Prince Léopold son fils, ainsi que sur la manière dont ils envisageaient l'émotion causée en France par l'assentiment qu'ils ont donné aux propositions du Cabinet espagnol; qu'il lui importait d'être exactement

éclairé à ce sujet pour continuer notre entretien et s'expliquer plus complètement avec moi [1].

J'ai exprimé au Roi le désir d'être fixé sur le moment où Sa Majesté pourrait recevoir les informations qu'elle attend. Le Roi m'a répondu qu'il ne pouvait faire usage du télégraphe, ne possédant pas à Ems un chiffre lui permettant de conférer par cette voie avec le Prince de Hohenzollern, mais qu'il ne pouvait tarder à se trouver suffisamment renseigné [2].

J'ai tâché, Monsieur le Duc, de reproduire fidèlement le sens, sinon les termes mêmes, du langage que le Roi a tenu durant notre conversation [3]. Comme vous le voyez, Sa Majesté a connu les pourparlers ouverts entre le Maréchal Prim et le Prince de Hohenzollern; elle a refusé de s'y associer, attendu que cette négociation n'intéressait pas son Gouvernement, qui ne l'a pas connue; elle n'a consenti à donner son avis que quand la question lui a été soumise en sa qualité de chef de famille, et elle s'est bornée à faire savoir qu'elle ne s'opposerait pas au désir manifesté par le Prince Léopold d'accepter la Couronne d'Espagne. Comme Souverain et Roi de Prusse, Sa Majesté n'a pris aucune part à cette affaire, et le Cabinet de Berlin n'a pas à répondre d'un arrangement qu'il a totalement ignoré. Telles sont, en substance, les explications que le Roi m'a données.

Quelles sont en ce moment les intentions du Roi, et que devons-nous attendre de ses communications avec le Prince de Hohenzollern? Sa Majesté se propose-t-elle de laisser au Prince Léolpold le soin de revenir spontanément sur le parti qu'il a pris, afin de ne pas sortir de l'abstention qu'elle n'aurait cessé d'observer et d'éviter de faire personnellement une concession qui pourrait être mal appréciée en Allemagne, ou bien se propose-t-elle uniquement de s'assurer le bénéfice du temps pour prendre des mesures militaires ou pour attendre que les choses soient plus avancées à Madrid et plus embarrassantes pour le Gouvernement de l'Empereur? Je ne sais ce qu'il faut en penser. Si, d'une part, il convient de compter sur la prudence du Roi, de l'autre il ne nous est pas permis

(1) Cf. Appendice I, p. 447.
(2) La lettre du prince Antoine arriva le lendemain à 9 heures du matin.
(3) Cf. Appendice I, p. 447.

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'oublier un instant des faits récents et qu'il serait superflu d'apprécier. Le Roi m'a paru regarder le vote des Cortès comme la solution la plus désirable ou celle qui serait la plus conforme à ses vues. Veut-il, autant que les circonstances le lui permettront, ajourner ses décisions jusqu'à ce moment? Je n'en serais pas surpris, et je signale cette conjecture à l'attention de Votre Excellence. Pour moi, et en attendant les directions que vous croiriez devoir m'adresser, je ne négligerai aucun effort pour obtenir de Sa Majesté une réponse aussi prompte que satisfaisante. J'ai pensé que je ne pouvais, sans m'exposer à laisser croire que j'étais venu à Ems uniquement pour provoquer une rupture, m'abstenir de déférer au désir du Roi quand il m'a demandé d'attendre les avis du Prince de Hohenzollern pour continuer notre entretien. Mais, dès ce soir, j'ai déclaré très clairement à M. de Werther, qui en informera Sa Majesté, que les inquiétudes qu'avait suscitées l'acceptation du Prince Léopold et le trouble qui en résultait pour tous les intérêts exigeaient impérieusement que le Gouvernement de l'Empereur fût renseigné sans un long retard, et que je me verrais dans la nécessité d'importuner le Roi si je n'étais mis à même de satisfaire la légitime impatience du Gouvernement de l'Empereur.

J'ose penser que Votre Excellence voudra bien donner son approbation au langage que j'ai tenu et à l'attitude que j'ai prise depuis mon arrivée à Ems.

P.-S. — J'apprends que le Prince Antoine de Hohenzollern était avant-hier seul à Sigmaringen, et que le Prince Léopold se trouvait à Weinburg, sur le Lac de Constance; mais je suppose qu'il aura été rejoindre son père.

8358. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Particulière. Orig. Prusse, 379 [1].)

Ems, 9 juillet 1870, dans la nuit.

Vous connaissez déjà mon arrivée à Ems et les premières démarches que j'ai faites auprès du Roi. Je tiens à vous assurer que je

[1] Cette lettre particulière a été publiée par Benedetti (*Ma Mission en Prusse,* p. 338-340); par Gramont (*La France et la Prusse,* p. 378-379); dans les *Arch. diplom.,* 1871-1872 (t. Ier, p. 62-63); et, en partie, par Fester (t. II, n° 385, p. 58-59).

n'oublierai aucune de vos recommandations, et que je tâcherai de faire de mon mieux pour justifier la confiance de l'Empereur et la vôtre. Sans y être indifférent, je ne suis ému ni des attaques, plus absurdes encore que violentes, dont je suis personnellement l'objet à Paris [1], ni des difficultés que je rencontre ici, et vous pouvez être convaincu que je continuerai à remplir ma tâche avec autant de calme que de prudence. Vous m'approuverez, j'espère, de ne pas avoir été plus exigeant avec le Roi, et de ne rien brusquer violemment. Vous serez sans doute d'avis qu'il nous importe de mettre, dans une juste mesure, la modération de notre côté. Je ne sais ce que je dois attendre de la sagesse de Sa Majesté, et je ne puis vous dissimuler qu'il nous faut peut-être compter davantage avec son habileté et son habitude de recourir à des expédients divers.

Il y a dans ma dépêche une omission intentionnelle que je dois réparer ici. J'ai fait seulement allusion à ce que le Roi m'a dit du langage que vous avez tenu devant le Corps législatif. Il a été plus explicite et plus long que je ne le raconte. Il a fort approuvé la première partie de votre déclaration, mais il ne m'a pas caché qu'il avait vivement ressenti la seconde [2]. Prétendant toujours que la Prusse n'avait rien à voir dans cette affaire, il m'a donné à entendre qu'il ne pouvait s'empêcher de voir une appréciation mal fondée et presque une provocation dans les paroles que vous avez proférées sur les vues d'une Puissance étrangère. J'ai fait remarquer à Sa Majesté que, devant l'émotion qui s'était emparée de l'assemblée, il était de la dernière nécessité de prévenir une discussion qui pouvait donner lieu à des incidents fâcheux et irréparables; que vous ne pouviez, d'un autre côté, vous abstenir, pour répondre au sentiment de la Chambre et l'apaiser, d'indiquer quelle serait la conduite du Gouvernement de l'Empereur dans le cas où les intérêts et l'honneur de la France seraient mis en péril; que le Roi par conséquent devait se persuader que votre langage vous avait été uniquement inspiré et qu'il vous était même commandé par votre désir de ne laisser rien compromettre,

[1] Cf., ci-après, Benedetti, télégramme, 10 juillet, 11 h. 58 soir, et la note 4, p. 192.

[2] Cf. Appendice I, p. 447.

et de garantir contre toute surprise ou contre tout malentendu le maintien de nos bonnes relations avec la Prusse. J'ai développé ces considérations, mais je ne crois pas avoir réussi à redresser complètement l'opinion de Sa Majesté.

Je n'aperçois rien ici qui puisse me porter à présumer qu'on prend des mesures militaires. Le Roi n'a toujours autour de lui que les officiers qui l'accompagnaient à son départ de Berlin. Je vous engage cependant à ne pas attacher une grande importance à cette information. On ne peut pas mobiliser un seul corps d'armée sans que cette résolution ne devienne de notoriété publique; mais on peut tout disposer dans ce but sans le laisser soupçonner.

Je me suis entendu avec notre Consul à Cologne pour faire porter ma dépêche et cette lettre à notre frontière.

8359. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont.
(Orig., avec déchiffrement. Prusse, 379, n° 96.)

Berlin, 9 juillet 1870.
(Cabinet, 11 juillet; Dir. pol., 12 juillet.)

J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Excellence les extraits de deux articles publiés ce matin par la *Gazette de la Croix* et la *Gazette de l'Allemagne du Nord*[1]. Ces deux journaux continuent à protester de la neutralité absolue à laquelle la Prusse prétend qu'elle est restée et restera fidèle dans la question de la Couronne espagnole. Quant à l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* il est conçu dans des termes mesurés qui trahissent, à mon sens, son caractère officieux. Après avoir déploré la précipitation *fiévreuse* avec laquelle la presse française se serait prononcée sur une affaire qui n'était point encore élucidée, l'auteur de l'article établit que tout jugement est prématuré tant que les Cortès n'auront pas émis leur vote. «Les Gouvernements allemands (Die deutschen Regierungen)», — Votre Excellence remarquera qu'il ne s'agit plus de la Confédération de l'Allemagne du Nord, et que la *Gazette* emploie aujourd'hui, sans doute pour les besoins

[1] Les extraits sont joints en annexe.

de sa cause, une formule jusqu'ici tout à fait inusitée, — « les Gouvernements allemands n'ont jamais perdu de vue le fait que l'Espagne est un État indépendant, que la nation espagnole est majeure, et qu'elle n'a besoin ni de tuteur, ni de conseil, ni d'excitations extérieures pour juger la Constitution qui lui convient ou le Prince qu'elle juge le plus apte à la guider en qualité de Chef suprême. Ils continueront à agir conformément à cette doctrine. Nous sommes donc convaincus qu'ils ne conseilleront ni ne déconseilleront rien à propos de cette question intérieure, de même qu'ils s'abstiendront d'exercer aucune pression sur la marche des affaires au delà des Pyrénées. »

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare en forme de conclusion « qu'on n'avait pas la moindre raison, du moins en ce qui concerne l'Allemagne du Nord, de parler d'une Puissance qui veut imposer un Roi aux Espagnols, et qu'il est déplacé en conséquence d'adresser un appel à la sagesse du peuple allemand ; elle établit qu'en fait de *sagesse* il n'y a que *celle* de la nation espagnole représentée par les Cortès qui ait de l'importance, car à cette *sagesse* seule il appartient de prendre une décision. Quant à la *sagesse* du peuple allemand, elle consiste uniquement à conserver la plus stricte neutralité. « Si *ailleurs* on adopte une autre attitude, en essayant de conseiller, de menacer, qu'on le fasse ! Quant à nous, nous ne voulons pas nous y brûler les doigts. »

Telle est en résumé, Monsieur le Duc, l'argumentation de l'article que je vous transmets. On ne doute pas ici qu'il n'émane du Gouvernement, et cette opinion paraît assez vraisemblable, car l'article d'aujourd'hui est aussi modéré que l'article d'hier, et se borne à juger la situation actuelle sans chercher, il faut le reconnaître, à l'envenimer par des expressions injurieuses ou des réflexions irritantes. A ce point de vue, il semble que la presse gouvernementale ait reçu une sorte de mot d'ordre, et il me revient que [*déchiffrement*] M. de Thile ne manque pas de relever avec amour-propre le calme de la presse prussienne contrastant avec ce qu'il appelle les violences *inouïes* des journaux français[1].

[1] Cf. Appendice I, p. 450.

8360. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Prusse, 379, n° 97.)

Berlin, 9 juillet 1870.
(Cabinet, 13 juillet; Dir. pol., 14 juillet.)

Je n'ai rien appris ce matin de M. de Thile, qui a continué à se renfermer évidemment par ordre dans un mutisme absolu et décline même la plus légère allusion aux affaires qui se traitent actuellement à Ems et à Paris[1]. Cette attitude, dont personne n'est dupe et qui, en se prolongeant, devient presque un manque d'égards, il la soutient non seulement avec moi, mais encore dans ses relations avec tous les étrangers. Il a eu aujourd'hui la visite de M. l'Ambassadeur d'Angleterre, et consentit à écouter la lecture d'une lettre privée écrite il y a deux jours par Lord Granville au Représentant de S. M. Britannique à Berlin. Dans cette lettre, le Principal Secrétaire d'État exprime en son nom comme au nom de M. Gladstone, d'après ce que m'a dit Lord Loftus, le regret du Gouvernement anglais de ce que la candidature du Prince de Hohenzollern soit devenue une cause d'inquiétude pour le repos de l'Europe, et l'espoir qu'elle ne sera pas maintenue, car elle serait inévitablement une cause de guerre civile en Espagne [2].

Lord Loftus n'avait pas été invité par le Gouvernement à faire cette communication, et c'est de lui-même qu'il s'y est résolu. Par contre, M. le Chargé d'Affaires d'Autriche s'est aujourd'hui rendu près du Secrétaire d'État des Affaires étrangères, et lui a donné lecture d'une dépêche du Comte de Beust. Dans cette dépêche, le Chancelier de l'Empire expose que, vu la gravité de la situation, il croit de son devoir de témoigner au Cabinet de Berlin l'intérêt qu'il attache à la conservation de la paix. Il ajoute que, ayant connaissance de la démarche personnelle tentée en ce moment dans un but sincère de conciliation par l'Empereur

(1) Cf. Le Sourd, 8 juillet, n° 94.

(2) Il semble, d'après l'analyse que Le Sourd en donne ici, qu'il s'agisse de la lettre de Granville à Loftus du 6 juillet. Elle a été reproduite dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 24-26), et par Fester (t. Ier, n° 299, p. 144). Cf. également La Valette, 7 juillet, n° 68.

Napoléon près du Roi Guillaume, il conjure le Gouvernement prussien d'accepter les propositions qui lui seront faites [1]. C'est à mon Collègue d'Autriche que je dois l'analyse verbale de cette pièce, conçue en termes généraux et ne recommandant spécialement aucune solution, mais qui a, m'a dit M. le Baron de Münch, été accueillie par M. de Thile avec une certaine bonne grâce. Le Chargé d'Affaires d'Autriche était autorisé à en laisser copie, mais M. de Thile n'a pas réclamé de lui l'accomplissement de cette formalité, et s'est borné à répondre qu'il ferait de cette communication l'objet d'un rapport au Roi.

Je n'ai pas appris qu'une démarche analogue ait été prescrite soit au Ministre de Russie [2], soit au Ministre d'Italie [3]. Ainsi qu'on ne saurait s'en étonner, M. d'Oubril garde en cette circonstance une grande réserve. Lord Loftus se prononce très nettement, et, pénétré du danger qu'il y aurait à ce que la crise se prolongeât, il recherche sans relâche une base d'entente. Hier soir il télégraphia à Lord Granville qu'il considère avant tout comme urgent de couper court à la polémique passionnée des journaux, et de travailler à obtenir du Prince Léopold sa renonciation à la candidature, au nom des difficultés qu'elle rencontre et qui compromettent son succès en Espagne [4]. Le Prince se contenterait-il d'une majorité de quelques voix dans les Cortès, et prendrait-il ce résultat comme la manifestation éclatante de la volonté du pays ? En ce qui touche l'opinion à Berlin, je dois dire à Votre Excellence qu'elle n'est pas en réalité aussi alarmée qu'elle le fut à d'autres époques alors que l'éventualité d'une guerre avec la France se présentait à tous les esprits. La question de la candidature d'un Prince prussien au Trône d'Espagne n'a pas jusqu'ici le privilège de passionner profondément; car, elle ne se rattache par aucun lien direct au sentiment national allemand; on ne se persuade pas, en général, que M. de Bismarck

[1] Cf. dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 21-23, la dépêche de Beust à Münch du 6 juillet, et, ci-après, à l'Appendice II (p. 517 et 521), les deux lettres de Beust à Metternich du 9 et du 11 juillet.

[2] Cf. ci-dessus, Fleury, télégramme, 9 juillet, 7 h. 50 soir.

[3] Cf. ci-après, Malaret à Gramont, 9 juillet, n° 50.

[4] Ce télégramme ne figure pas dans les *Livres bleus* reproduits par les *Archives diplomatiques*.

ait de longue main préparé la combinaison actuelle, à laquelle il ne pouvait espérer que nous souscririons, et qu'il avait recherché avec intention une cause de rupture avec nous ; ne s'offrait-elle pas à lui, sur le terrain même de l'unité allemande, dans l'annexion à la Confédération de Bade, ou seulement de la Hesse méridionale ? Un conflit avec nous sur des questions de ce genre enflammerait bien vite l'Allemagne, qui ne comprend guère jusqu'à nouvel ordre qu'elle puisse être entraînée à la guerre à propos des affaires d'Espagne.

J'ai, d'après les télégrammes de Votre Excellence (1), fait connaître ce soir au Colonel Stoffel les instructions du Maréchal Le Bœuf, auxquelles il se conformera. J'ai reçu en outre votre télégramme où vous énumérez les divers précédents du droit public européen sur lesquels nous nous fondons pour combattre la candidature du Prince de Hohenzollern (2). J'aurai soin de m'en inspirer dans mes conversations ultérieures.

8361. Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre à Berne, au Duc de Gramont. (Orig. Suisse, 598, n° 28.)

Berne, 9 juillet 1870.
(Cabinet, 11 juillet; Dir. pol., 12 juillet.)

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le télégraphier à Votre Excellence (3), le Ministre d'Espagne près la Confédération a notifié, d'abord verbalement et ensuite par note officielle à M. Dubs, la décision de son Gouvernement de proposer aux Cortès comme candidat au Trône d'Espagne le Prince Léopold de Hohenzollern. M. Cortina a également fait savoir au Président que le Prince avait accepté l'offre de la Couronne.

Afin de dissimuler à son interlocuteur la première impression de surprise que lui causait une pareille communication, M. Dubs lui aurait dit : «Nous devons donc renoncer à l'espoir de voir

(1) Cf. Le Bœuf à Stoffel, télégramme, 9 juillet.
(2) Cf. Gramont aux Agents diplomatiques, télégramme, 9 juillet, 5 h. soir.
(3) Cf. Comminges-Guitaud, télégramme, 8 juillet, 3 h. 40 soir.

l'Espagne suivre le bon exemple que nous lui donnons, et se constituer en Confédération.» Quant à la note officielle, le Conseil fédéral s'est borné à en accuser réception, en annonçant qu'il la transmettait au Département politique. Je joins ici la traduction [1] d'un article du *Bund* qui rend compte de la démarche faite par le Ministre d'Espagne.

En me faisant assez ironiquement observer que les traités d'alliance conclus par M. de Bismarck avec les États du Sud ne mentionnent pas l'éventualité de l'élévation d'un Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, M. Dubs m'a dit qu'il ne croyait pas que ces mêmes États consentissent à suivre le Chancelier de la Confédération dans une question qui ne dépend aucunement de la politique générale, et qui n'atteint ni le sentiment national de la Prusse ni même celui de sa dynastie. Mais d'autre part, dans l'opinion du Président, si la Prusse cède aujourd'hui, ce ne peut être qu'aux dépens de son honneur, et par suite l'arrangement qui interviendra pour conjurer un conflit ne sera qu'un replâtrage. «Si vous êtes très montés en France, a-t-il ajouté, on ne l'est pas moins à Berlin, d'après ce que m'écrit le Colonel Hammer [2].» Les éventualités d'une guerre entre la France et l'Allemagne du Nord ne laissent pas que d'effrayer M. Dubs, qui ne se dissimule ni les dangers ni les dépenses qui en résulteront pour la Suisse, car «il faudra bien, m'a-t-il dit, si nous voulons assurer l'indépendance de la Confédération, que nous nous mettions en mesure de défendre notre neutralité».

8362. Le Marquis de Châteaurenard, Ministre à Dresde, au Duc de Gramont. (Orig., avec déchiffrement. Saxe, 148, n° 35.)

Dresde, 9 juillet 1870.
(Cabinet, 11 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

La nouvelle de la candidature du Prince Léopold de Hohenzollern au Trône d'Espagne et surtout la déclaration faite par

(1) La traduction est jointe en annexe.

(2) Ministre de Suisse à Berlin, accrédité le 2 novembre 1868; également accrédité près les cours de l'Allemagne du Sud.

Votre Excellence au Corps législatif ont produit en Saxe une impression marquée. Le public en général, le monde des affaires principalement ont été portés tout d'abord à blâmer plutôt qu'à approuver le choix qui a été fait du Prince prussien, et sur le premier moment, autant que j'en aie pu juger, les dispositions de l'opinion publique ne se sont pas montrées favorables à la combinaison dont il s'agit, par le motif qu'elle peut amener de graves complications sans qu'il y ait aucun profit à en tirer pour les intérêts de l'Allemagne. C'est encore le sentiment qui paraît dominer aujourd'hui, mais les journaux qui s'étaient abstenus hier de toute appréciation ont commencé ce matin à s'occuper de la question. Ce ne sont encore que les feuilles du parti national libéral qui en entretiennent leurs lecteurs, mais elles le font dans le but très évident d'éveiller les susceptibilités de l'Allemagne. La thèse qu'ils [les journaux] reproduisent est celle de la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord*[1] : la Prusse n'a rien su de la candidature du Prince de Hohenzollern, et n'est pour rien dans cette affaire; là-dessus ils taxent d'exagérée et de provocante l'attitude que nous avons prise. Livré à lui-même, le bon sens du public saxon le porte à prendre la chose sous son véritable aspect; il est impossible que les efforts de la presse unitariste amènent un changement dans ces dispositions. Je ferai observer que les télégrammes qui ont rapporté au public allemand les paroles de Votre Excellence et du Garde des Sceaux en ont donné une analyse peu exacte et conçue dans des termes propres à exciter les esprits. C'est ainsi qu'on a fait dire à Votre Excellence que «la France ne souffrira pas qu'une Puissance étrangère mette un Prince sur le Trône d'Espagne», et à M. Ollivier que, «dès que l'Europe sait que la France est fermement résolue dans l'accomplissement de son devoir, elle ne s'oppose pas aux désirs de la France» [2].

[*Déchiffrement*] J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui M. de Friesen, et naturellement il m'a entretenu de la candidature du Prince de Hohenzollern et de la déclaration de Votre Excellence. Au sujet de la première, il m'a affirmé de la manière la plus positive que le Roi de Saxe avait été on ne peut plus surpris de la nouvelle,

(1) Cf. Le Sourd, 9 juillet, n° 96.

(2) Cf. p. 57, note 1, et p. 127, note 1.

et que le Prince Georges, quoique beau-frère du Prince candidat, avait été à cet égard dans l'ignorance la plus complète. L'un et l'autre, m'a-t-il dit, auraient, s'ils avaient été instruits, fait tous leurs efforts pour détourner le Prince Léopold d'une acceptation. Il n'y a pas à douter de ceci; car le Roi Jean a, dans le temps, encouragé la Duchesse de Gênes dans le refus qu'elle a fait pour son fils [1], et le Prince Georges s'est expliqué un jour devant moi sur la Révolution et les affaires d'Espagne dans les termes les plus vifs et les plus désapprobateurs. En ce qui concerne la participation de la Prusse, M. de Friesen ne croit pas qu'elle ait prêté les mains à cette combinaison; tout en admettant que le Prince de Hohenzollern n'a pas accepté sans l'assentiment du Roi de Prusse, le Ministre saxon dit qu'il est impossible que M. de Bismarck ait préparé cette candidature, qu'il est trop avisé pour cela; qu'aucun intérêt allemand ni prussien n'avait pu l'y porter, et que le Chancelier fédéral n'aurait certainement pas voulu faire courir à l'Allemagne les risques d'une pareille aventure. «Aussi, a ajouté M. de Friesen, je trouve qu'il aurait mieux valu que les déclarations du Gouvernement de l'Empereur ne prissent pas, comme elles l'ont fait, la Prusse à partie.» J'ai répondu qu'il n'y avait rien dans les paroles des Ministres de l'Empereur dont on eût le droit de se formaliser à Berlin, surtout si, en effet, on n'y était pour rien dans la candidature Hohenzollern. M. de Friesen a reconnu d'ailleurs que le fait en lui-même et le mystère dont on l'avait entouré étaient de nature à provoquer de notre part une juste susceptibilité, et que la France avait le droit d'en être mécontente [2].

Le Roi de Saxe part après-demain pour une tournée dans ses États, et M. de Friesen part également le même jour pour un voyage qui doit durer plus de six semaines : en son absence, l'intérim du Département des Affaires étrangères est confié à M. de Nostitz [3].

[1] En janvier 1870. — La princesse Élisabeth de Gênes était la fille du roi de Saxe.

[2] Le déchiffrement se termine ici.

[3] Ministre d'État et de l'Intérieur.

8363. Le Baron de Malaret, Ministre à Florence, au Duc de Gramont. (Orig. Italie, 378, n° 50.)

Florence, 9 juillet 1870.
(Cabinet, 11 juillet; Dir. pol., 12 juillet.)

Conformément aux instructions que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me transmettre par son télégramme d'hier [1], j'ai entretenu M. le Ministre des Affaires étrangères de la grave situation que crée à la France et à l'Europe la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne. Je l'ai prié de vouloir bien engager le Représentant du Roi à Madrid à ne négliger aucun effort pour détourner les hommes politiques espagnols et le Régent lui-même d'une combinaison qui est l'œuvre personnelle du Maréchal Prim et dont notre sécurité et notre dignité ne sauraient s'accommoder en aucune manière. Je lui ai, enfin, demandé de vouloir me dire dans quelle mesure nous pourrions, au cas où la guerre deviendrait inévitable, compter sur l'appui du Gouvernement italien.

M. Visconti-Venosta avait, jusqu'à un certain point, prévenu les désirs de Votre Excellence en ce qui concerne les instructions à donner aux Agents diplomatiques italiens. Les Ministres du Roi à Madrid [2] et à Berlin [3] ont reçu, en effet, l'ordre de ne rien négliger pour contribuer à écarter les dangers qui menacent la paix de l'Europe. Ils ont été invités à user dans ce but de l'influence dont ils disposent, en s'abstenant toutefois de ce qui pourrait paraître une atteinte à la liberté du Gouvernement et du peuple espagnols.

Je me suis permis de faire observer à M. le Ministre des Affaires étrangères que les instructions destinées à ses Agents, excellentes dans le fond, me semblaient un peu vagues dans la forme. Le maintien de la paix dépendant uniquement aujourd'hui de la question de savoir si le Prince de Hohenzollern serait ou non Roi d'Espagne,

[1] Il s'agit en réalité du télégramme de Gramont à Malaret du 7 juillet, 7 h. 35 soir. Cf. également Malaret, télégrammes, 8 juillet, 8 h. matin et 5 h. soir.

[2] Cf. le télégramme de Malaret de même date, 7 h. soir.

[3] Cf. Le Sourd, 9 juillet, n° 97.

j'ai cherché à faire comprendre à mon interlocuteur que, pour être efficace, l'action diplomatique de l'Italie devait tendre ouvertement et directement à faire échouer cette combinaison spéciale. Il ne s'agit point, lui ai-je dit, de porter la moindre atteinte à la liberté des Espagnols, mais de les déterminer à ne point faire de cette liberté un usage qui serait nuisible à l'Europe et à eux-mêmes. J'ai prié M. Visconti-Venosta de vouloir bien accentuer dans ce sens les nouvelles directions qu'il se propose d'envoyer à ses Agents, et il m'a paru disposé à le faire. On comprend d'ailleurs que le Gouvernement du Roi, après avoir, à deux reprises, refusé la Couronne d'Espagne pour deux Princes de la Maison de Savoie [1], éprouve quelque embarras à intervenir directement dans une affaire de cette nature; mais ces considérations secondaires doivent disparaître et disparaîtront sans doute devant le grand intérêt politique du moment.

Cette question vidée, et après avoir témoigné à M. le Ministre des Affaires étrangères notre entière confiance dans les sympathies de l'Italie, j'ai cherché à savoir de lui dans quelle mesure et sous quelle forme il pensait que ces sympathies pourraient se manifester, si la France n'avait d'autre ressource que la guerre pour sauvegarder sa dignité et ses intérêts.

M. le Ministre des Affaires étrangères, qui, je le crois, n'était nullement préparé à traiter immédiatement une question de cette nature, a manifesté en me répondant une certaine hésitation. Il m'a cependant déclaré dès l'abord que, dans toutes les hypothèses, la France pouvait être certaine de ne pas rencontrer l'Italie au nombre de ses adversaires. En dehors de cette déclaration, sur laquelle il est revenu à plusieurs reprises, il ne pouvait, m'a-t-il dit, engager à l'avance ni son opinion personnelle ni celle de ses Collègues. Sans méconnaître la gravité de la situation actuelle, il espère que la sagesse des Puissances parviendra à en conjurer les dangers; en fût-il autrement, les événements eux-mêmes lui paraissent pouvoir seuls, en se développant, fournir une base solide et certaine aux déterminations que les grandes Puissances de l'Europe auraient à prendre en présence de ce malheur commun. M. Visconti-Venosta m'a rappelé, en outre, la situation spé-

[1] Le duc d'Aoste en janvier 1869 et le duc de Gênes en janvier 1870.

ciale de l'Italie, ses difficultés financières, et le besoin absolu qu'elle a de la paix.

En résumé, Monsieur le Duc, l'opinion de M. le Ministre des Affaires étrangères sur cette matière importante, celle de ses Collègues, plus que probablement, et, à coup sûr, celle de la plupart des esprits modérés en Italie, peut se formuler de la manière suivante :

Malgré les différends qui nous ont quelquefois divisés, les Italiens conservent foncièrement pour nous des sympathies qu'ils ne peuvent avoir pour la Prusse; mais ils sont des gens pratiques, ils ont besoin de la paix; et, à moins qu'on ne leur démontre qu'ils ont matériellement quelque chose à gagner à faire la guerre, ils s'efforceront de garder le plus longtemps possible leur neutralité.

Dans le cours de mon entretien avec M. Visconti-Venosta, je n'ai pas manqué de lui dire que Votre Excellence ne m'avait nullement chargé de demander au Gouvernement du Roi qu'il se prononçât dans les vingt-quatre heures sur une question de paix ou de guerre. Je n'avais pour le moment d'autre mission et d'autre but que de constater l'exactitude d'une appréciation que j'ai eu souvent l'occasion de formuler, à savoir que, dans l'éventualité d'une grande guerre européenne, l'Italie serait (à son jour et à son heure, bien entendu) portée par son intérêt et par ses sympathies à seconder la cause que nous défendons dans le monde. Il m'a paru utile de me maintenir, jusqu'à nouvel ordre, dans ces généralités, dont nous pourrons d'ailleurs sortir quand nous voudrons.

Votre Excellence connaît aussi bien que personne la situation de l'Italie. Elle a réduit son armée à sa plus simple expression, sa marine est à peu près désarmée. Elle a grand'peine à trouver de l'argent pour faire face aux obligations de la paix; son désir de garder la neutralité dans une complication européenne qui ne la toucherait pas directement est donc non seulement concevable mais naturel et légitime. J'ajoute que, dans les circonstances que je viens de dire, on peut se demander si son concours actif et immédiat aurait une efficacité très grande.

Quoi qu'il en soit, dans le cas où le Gouvernement de l'Empereur voudrait, en vue d'une guerre prochaine, obtenir de l'Italie

un appui plus effectif que celui de ses vœux platoniques et peut-être cachés, nous devrions nous préoccuper immédiatement, selon moi, de panser les blessures qu'involontairement sans doute nous avons pu faire à son amour-propre, et surtout lui créer un intérêt direct et matériel dans l'issue du conflit auquel elle serait appelée à prendre part.

Quand je parle des griefs d'amour-propre que l'Italie peut avoir contre nous, Votre Excellence comprend que je fais allusion à l'occupation prolongée du Territoire pontifical par les troupes françaises. Le temps me manquerait aujourd'hui pour examiner dans ses détails cette délicate question. Je l'ai d'ailleurs traitée de mon mieux dans une série de dépêches et de lettres particulières que j'ai échangées avec M. le Comte Daru[1]. Je me bornerai à dire que, tout en faisant la part des nécessités politiques et morales qui nous ont ramenés à Rome en 1867 et qui nous y ont maintenus depuis, un très grand nombre d'esprits très modérés en Italie ne veulent point admettre que ces nécessités subsistent encore. D'après eux, le Gouvernement italien, tel qu'il est aujourd'hui composé, offre pour la loyale exécution des traités toutes les garanties possibles; l'Italie accomplit, en ce qui la concerne, les obligations que lui impose la Convention du 15 septembre; la France n'invoque, au fond, pour différer l'exécution des siennes, que la possibilité d'un retour aux affaires de M. Rattazzi ou de ses pareils; or, comme l'on ne peut supprimer l'existence de cet homme d'État, il y a là une sorte de fin de non-recevoir dont on ne saurait s'accommoder indéfiniment à Florence et dont l'amour-propre italien est réellement blessé. Tel est le raisonnement habituel des personnages les plus calmes. Il n'est certainement pas impossible d'y répondre, et je l'ai fait plusieurs fois; mais on ne saurait méconnaître que, étant donnée la Convention du 15 septembre, il ne manque ni de force ni de logique.

Pour en revenir à l'objet principal de cette dépêche, je crois que, si nous avons un besoin quelconque des Italiens, il importe d'examiner et de régler le plus tôt possible, en sauvegardant bien entendu toutes les situations, les difficultés que soulève l'exécu-

[1] Cf. Malaret, 20 janvier; particulière et confidentielle, 27 janvier; particulières, 6 et 25 février; télégrammes, 20 et 28 mars; confidentielle, 6 avril.

tion de la Convention du 15 septembre. Quant à l'intérêt matériel que l'on pourrait créer à l'Italie dans une guerre entre la France et la Prusse, c'est une question que je me contenterai d'indiquer, n'ayant aucune compétence pour la résoudre. Votre Excellence n'a point oublié avec quelle ardeur, après la guerre de 1866, le Gouvernement du Roi a convoité le Tyrol italien; si, par suite des alliances naturelles que peut amener le développement des complications présentes, ce qui a été jugé impossible il y a quatre ans ne l'était plus aujourd'hui, il y aurait là pour l'Italie une tentation réelle, et peut-être ne serait-il pas très difficile de l'amener à y succomber. En tout cas, il importe plus que jamais de se rappeler que ce pays-ci ne se passionne que pour ses intérêts.

8364. Rothan, Ministre à Hambourg, au Duc de Gramont. (Orig. Hambourg, 160, n° 170.)

Hambourg, 9 juillet 1870.
(Cabinet, 11 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

Le Cabinet de Berlin, il est aisé de le voir par l'attitude perplexe de sa presse, a été surpris par l'incident espagnol. Cet incident a éclaté inopportunément, cela n'est pas douteux, pour les convenances de sa politique; il se voit embarqué aujourd'hui d'une manière fâcheuse pour la loyauté de sa diplomatie, sans pouvoir invoquer un intérêt allemand, dans une grosse question européenne. Aussi ses journaux, contrairement à leurs habitudes agressives, se renferment-ils, suivant le mot d'ordre qui leur est venu du Ministère des Affaires étrangères, dans une extrême réserve [1]. Ils se contentent de dégager l'action de M. de Bismarck des arrangements intervenus entre le Gouvernement prussien et le Prince de Hohenzollern, et de déplorer que le Gouvernement de l'Empereur ait si peu ménagé les susceptibilités prussiennes dans les déclarations qu'il a jugé à propos de formuler à la tribune.

Ces directions, comme je vous le télégraphiais hier, dont l'esprit est pour l'heure si conciliant, seront-elles maintenues? Je n'en

(1) Cf. Appendice I, p. 438.

voudrais pas répondre. L'amour-propre prussien, je le vois autour de moi, est très mortifié des provocations d'une partie de notre presse, et des manifestations qui se sont produites au sein du Corps législatif. Il faudrait peu de chose pour le pousser à des résolutions extrêmes. Mais reste à savoir si le Roi et son Premier Ministre, qui se sentent mal engagés, voudront accepter une lutte à outrance sur le terrain où nous les avons placés. On en doute assez généralement. On croit plutôt qu'ils feront bonne mine à mauvais jeu, et qu'ils ne se départiront pas d'une ligne de conduite modérée, contents de nous avoir mis aux prises avec les susceptibilités nationales de l'Espagne, et heureux d'avoir trouvé à la veille des élections un moyen infaillible de conjurer le conflit qu'ils redoutaient avec le futur Parlement du Nord sur la question militaire.

Je joins à ma dépêche un article inspiré que je relève ce matin dans le *Nouvelliste de Hambourg*[1]. Il résume très fidèlement, dit-on, les idées qui ont cours en ce moment dans les cercles officiels de Berlin.

8365. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876, n° 68.)

Madrid, 9 juillet 1870.
(Cabinet, 11 juillet.)

Le Régent est arrivé hier à Madrid, à la demande, dit-on, du Ministère. Je me suis empressé d'aller le voir, et j'ai tout lieu d'être satisfait de la conversation que j'ai eue avec lui[2]. Voici le résumé exact de ce qu'il m'a dit :

« Dans la question du Monarque, ma situation était extrêmement délicate, vous le savez. D'une part, j'avais pris des engagements personnels avec le Duc de Montpensier, auxquels je ne pouvais pas manquer; de l'autre, comme Régent, je ne devais m'opposer à aucune solution qui pouvait être agréée par la majorité des Cortès. J'ai donc observé une grande

[1] L'article est joint à la dépêche.
[2] Cf. Mercier, télégramme, 9 juillet, 10 h. 20 matin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

réserve, et j'ai dit à Prim : Cherchez; quand vous aurez trouvé, vous viendrez me le dire. Mon parti m'en a beaucoup voulu de cette conduite, mais en cela il a été très injuste; loyalement je ne pouvais en tenir une autre. Lorsque j'ai entendu dire pour la première fois, au mois de mars, qu'il avait été question d'un Prince prussien, c'était pour apprendre que finalement il avait refusé la Couronne [1]. Depuis, je n'ai absolument rien su, et, dans le Conseil qui a été tenu avant mon départ pour La Granja, il y aura demain quinze jours [2], Prim m'a seulement dit : «Nous cherchons [3].» Et je n'ai pas voulu lui en demander davantage. A son retour de l'excursion qu'il a faite aux monts de Tolède, il m'annonce que l'affaire est décidée, et que tout le Ministère est d'accord [4]. Dans le Conseil qui a été alors tenu à La Granja [5], franchement nous ne nous sommes pas rendu compte de l'immense effet qu'elle devait produire en France. Nous étions persuadés que la Prusse y était complètement étrangère, qu'il ne pouvait en résulter pour elle aucun avantage sérieux, et nous nous sommes dit qu'en France on ne pouvait manquer de reconnaître cela, après la première impression. Prim et Sagasta m'ont bien rapporté tout ce que vous leur aviez dit à ce sujet [6], mais nous avons supposé que dans un premier moment de surprise vous aviez pris la chose avec exagération. Cependant j'ai reproché à Prim sa réserve envers Olozaga, car l'Empereur aurait dû être informé. Il m'a répondu que c'était bien son intention, mais que par malheur il avait été lui-même surpris

[1] Cf. t. XXVII, p. 93, note 1, et p. 212, note 2.

[2] Par conséquent le 25 juin.

[3] Cf. t. XXVII, p. 408, note 1, et les propos de Prim dans la dépêche de Mercier du 23 juin. Le 25 juin, Guillaume Ier avait déjà approuvé la candidature Hohenzollern, et Salazar, envoyé en mission à Sigmaringen, était reparti pour Madrid (où il arriva le 28 juin, cf. la note 3, p. 18), après avoir informé Prim du succès de sa mission. Le 25 juin, Prim était parti pour sa propriété des Monts de Tolède, d'où il revint le 1er juillet, et Serrano pour le château de La Granja.

[4] Les ministres s'étaient réunis le 2 juillet et avaient approuvé la candidature Hohenzollern. Ils étaient partis le 3 pour La Granja.

[5] Le Conseil avait eu lieu le 4 juillet. Cf. Mercier de Lostende, 5 juillet, n° 64, avec la note, et télégramme 6 juillet, avec la note.

[6] Cf. la dépêche de Mercier de Lostende du 3 juillet.

par l'événement. Lorsque, dans la séance du 11 juin, il a annoncé que l'affaire était manquée [1], c'était l'exacte vérité. M. Salazar y Mazarredo est alors allé lui proposer de la reprendre. Il l'a laissé partir, mais en lui recommandant le secret le plus absolu [2]. A Madrid, il n'y avait que trois personnes qui fussent dans la confidence, et Prim m'a avoué qu'il n'avait toujours eu que peu de confiance dans le résultat; qu'il était persuadé, dans tous les cas, que, si ce résultat devait être favorable, il se ferait attendre, et qu'il aurait le temps d'en causer avec l'Empereur lorsqu'il se rendrait à Vichy. Mais voilà que, pendant qu'il était aux Monts de Tolède, arrive M. Salazar à Madrid [3], si fier de son succès qu'il ne peut pas tenir sa langue, et quand il revint l'affaire était déjà ébruitée. Il a été furieux de cette indiscrétion, car il aurait voulu pouvoir mettre l'acceptation du Prince dans sa poche, voir l'Empereur comme il l'avait projeté, causer avec lui de cette combinaison, et, après qu'il aurait été convaincu des dangers qu'elle présentait, il aurait dit au Prince : «Malgré toute notre bonne «volonté, à vous et à moi, ce que nous avons de mieux à faire, c'est «d'y renoncer.» Mais, du moment où le secret était éventé, cette marche ne pouvait plus être suivie; il ne restait plus qu'à pousser la chose, car vous n'ignorez pas à quel point l'opinion publique nous accuse, Prim et moi, de ne songer qu'à nos ambitions personnelles, et ce qu'elle aurait dit si nous avions eu l'air de ne pas prendre à cœur une candidature qui, après tout, a beaucoup de bons côtés. D'ailleurs, je vous le répète, Bismarck n'a pas paru le moins du monde dans l'affaire [4]. Il n'y a eu aucun rapport entre lui et Prim; point de lettres, comme on l'a dit [5]. Vous répondre après cela qu'il n'y soit pour rien, non; car on ment beaucoup dans ces sortes d'aventures. Mais, maintenant, voyons comment nous pourrons sortir convenablement de celle-ci. Pour ma part, je ne demande pas mieux que d'en trouver le moyen. Le meilleur, puisque la Prusse prétend être restée complètement

[1] Cf. t. XXVII, Mercier de Lostende, 12 juin, et la note 1, p. 377.

[2] Cf. t. XXVII, p. 408, note 1.

[3] Salazar était revenu à Madrid le 28 juin. — Cf. la note 3, p. 18.

[4] Cf. la lettre de Bismarck à Bucher du 5 juin, t. XXVII, p. 377, note 1, et sa lettre à Abeken du 20 juin, *ibid.*, p. 408, note 1.

[5] Cf. t. XXVII, p. 408, note 1.

étrangère à l'affaire, serait que le Roi refusât son consentement. Cela pourrait mettre tout le monde à l'aise. Je vois d'ailleurs que l'opinion n'est plus ici ce qu'elle était le premier jour, que le candidat lui plaît de moins en moins. Enfin nous verrons! J'espère que tout pourra encore s'arranger. Mais après je ne vois vraiment pas ce que nous deviendrons.»

Tel est, Monsieur le Duc, le langage que m'a tenu le Régent, et Votre Excellence me dispensera de lui répéter encore ce que j'ai pu lui dire de mon côté, seulement cette fois avec l'événement à l'appui, et qui ne pouvait guère être que la reproduction de ce que j'avais dit au Maréchal Prim, à M. Sagasta et à l'Amiral Topete, etc. (1). Cependant, j'ajouterai un détail qui a son importance. Faisant allusion aux tentatives qui s'étaient faites et pourraient encore se faire pour exciter contre nous la susceptibilité espagnole, en dénaturant les actes de notre politique, j'ai dit au Régent que cela je ne le pouvais souffrir, que nous devions avoir, au moins vis-à-vis de l'opinion, dans une circonstance pareille, le bénéfice d'une conduite toujours parfaitement loyale, et que, si le Gouvernement laissait s'élever des doutes à cet égard, je devrais le mettre en demeure de déclarer la vérité. Il m'a répondu que j'avais parfaitement raison, que ce que je demandais était juste, et que l'Espagne n'avait qu'à se louer des sentiments et de la conduite de l'Empereur et de son Ambassadeur.

Il ne me reste maintenant, Monsieur le Duc, que peu de chose à ajouter à ce qui précède pour terminer le compte rendu que je donnais dans ma dépêche, en date d'hier, à Votre Excellence (2), de la conversation que je venais d'avoir avec M. Sagasta. M. Sagasta ne m'avait en effet donné guère d'autres détails sur la manière dont les choses s'étaient passées que ceux qui sont reproduits dans mon entretien avec le Régent. Outre ce qu'il m'a dit sur le secret absolu dont l'affaire avait été entourée, sur les intentions du Maréchal Prim qui avaient été déjouées par les indiscrétions de M. Salazar, il a particulièrement insisté sur la non-intervention de la Prusse, et m'a donné sa parole qu'il n'y avait eu aucun

(1) Cf. Mercier de Lostende, 3, 4, 7 et 8 juillet, ainsi que le télégramme du 7 juillet, 4 h. 20 soir.

(2) Cf. Mercier de Lostende, 8 juillet n° 67.

échange de communications écrites entre le Maréchal Prim et M. de Bismarck [1]. A cet égard, je lui ai répondu que personne ne voudrait croire en France que M. de Bismarck n'avait pas mis la main à l'affaire, et j'ai pu lui citer le détail de la participation de M. Bernhardi à la brochure de M. Salazar y Mazarredo [2]. Il m'a dit aussi que, si cette combinaison échouait, à son avis ce ne pourrait être qu'au profit de la République.

Il me semble que ces explications, si conformes d'ailleurs aux renseignements que j'ai déjà eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence, seraient suffisantes, au besoin, pour disculper complètement le Gouvernement du reproche, que quelques journaux lui adressent, d'avoir des Agents qui se laissent aussi facilement surprendre par les événements les plus graves. Je ne vois vraiment pas comment dans cette circonstance j'aurais pu échapper à une surprise. Le 11 juin, le Maréchal Prim déclare aux Cortès que la candidature du Prince de Hohenzollern a échoué, et j'avais en outre des raisons pour croire qu'elle ne lui avait jamais inspiré que fort peu de confiance [3]. Deux jours après il me répète, dans une conversation intime, qu'il n'a pas de candidat, et que son embarras est extrême. Puis il me parle de son prochain voyage à Vichy, et de son intention de s'arrêter d'abord à Paris pour y voir l'Empereur, me laissant à entendre qu'il avait à l'entretenir de choses importantes [4]. En attendant, il renouvelle quelques démarches plus ou moins sincères à Lisbonne et à Florence, où il me disait lui-même n'avoir aucune espérance. C'est sur ces entrefaites que M. Salazar, dont les mouvements attirent en général fort peu l'attention, part pour les bords du Rhin en négociateur [5]. Le secret reste en Espagne entre trois personnes. Le Régent lui-même l'ignore. Ni M. Olozaga, ni même M. de Rascon ne s'en

[1] Cf. t. XXVII, p. 408, note 1.

[2] Il s'agit de la brochure de Salazar, intitulée : *Solutions de la question dynastique,* parue à Madrid le 23 octobre 1869. Cf. t. XXV, Mercier, 25 octobre 1869, n° 152, et la note 2, *ibid.,* p. 356. Bernhardi était, lorsque cette brochure fut publiée, depuis plus de cinq mois en Espagne, où il entretenait des relations amicales avec les chefs républicains et libéraux.

[3] Cf. Mercier de Lostende, 12 juin.

[4] Cf. Mercier de Lostende, 23 juin.

[5] Salazar était parti le 14 juin. Cf. t. XXVII, les notes 1, p. 377 et 408.

doutent, et, quand le 17 juin Votre Excellence m'écrit pour me communiquer certains bruits qui étaient parvenus jusqu'à elle, après avoir bien regardé autour de moi je vois que M. de Canitz demande un congé, que M. Bernhardi est en voyage, que les Députés sont dispersés, que le Maréchal Prim va partir, et je ne puis que lui répondre par des observations vagues qui, sans être tout à fait rassurantes pour un terme moins prochain, pouvaient écarter l'idée d'une décision soudaine [1]. Et en effet Votre Excellence sait maintenant que le Maréchal Prim voulait alors se réserver de ne prendre une résolution définitive qu'après avoir vu l'Empereur. Cependant, en même temps que je croyais avoir des motifs d'être rassuré pour le moment, je n'ai pas manqué de signaler à Votre Excellence certains indices qui ne laissaient guère de doute sur l'existence de menées occultes dont M. de Bismarck tenait les fils.

Voilà, Monsieur le Duc, les faits dans toute la vérité. Je puis y ajouter que, malgré la réserve absolue qui m'était commandée sur la question des candidatures au Trône, toutes les fois qu'il s'est agi du Prince de Hohenzollern je n'ai jamais caché l'effet qu'elle ne manquerait pas de produire en France, en exprimant une entière confiance dans le bon sens des hommes d'État espagnols pour éviter qu'elle puisse être jamais posée.

8366. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr., en clair. Minute. Prusse, 379.)

[Paris,] 10 juillet 1870.

Je vous préviens que votre dernier télégramme chiffré d'hier soir a été tronqué et dénaturé, et que, bien qu'expédié à neuf heures, il n'est arrivé que ce matin à dix heures [2].

(1) Cf. Mercier de Lostende, 23 juin.

(2) Cf. Benedetti, télégramme, 9 juillet, 8 h. 55 soir, et la note 1, p. 152 et à l'Appendice II, p. 520, le télégramme de Metternich à Beust, du 10 juillet, 6 h. soir.

8367. Lefebvre de Laboulaye, Chargé d'Affaires à Bruxelles, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Belgique, 59.)

Bruxelles, 10 juillet 1870 [1].
(Reçu à 4 h. 15 soir.)

Le *Moniteur belge* dément l'insertion d'après laquelle le Roi Léopold serait intervenu dans la candidature du Prince de Hohenzollern.

8368. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379 [2].)

Paris, 10 juillet 1870, midi 35.

J'ai reçu seulement ce matin votre dépêche d'hier soir [3], et avec des parties tronquées. Il faut employer tous vos efforts pour obtenir une réponse décisive, car nous ne pouvons pas attendre, sous peine d'être devancés par la Prusse dans nos préparatifs. La journée ne peut pas s'achever sans que nous commencions [4].

Je sais de source certaine qu'à Madrid le Régent désire la renonciation du Prince de Hohenzollern [5]. Dès que vous le pourrez, envoyez-moi un télégramme, et écrivez par la poste en chiffres.

(1) Expédié dans la matinée. Cf. ci-après, La Boulaye, 10 juillet, n° 69.

(2) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 342), et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 70).

(3) Cf. Benedetti, télégramme, 9 juillet, 8 h. 55 soir. Le télégramme était arrivé le 10, à 10 h. 30 du matin (cf. ci-après, Gramont à Benedetti, particulière, 10 juillet).

(4) D'après Émile Ollivier (t. XIV, p. 190), l'Empereur, dans la journée du 10, aurait envoyé à Alger le colonel Gresley pour porter à Mac-Mahon l'ordre d'embarquer le plus tôt possible les troupes d'Afrique. En outre, des officiers d'artillerie et du génie furent chargés d'inspecter les places du Nord-Est, et les généraux de brigade reçurent l'ordre de vérifier si les bureaux de recrutement étaient en état d'expédier immédiatement les ordres d'appel. Cf. également, sur l'impression personnelle d'É. Ollivier, *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 59, et, ci-après, la note 2, p. 190.

(5) Cf. Mercier de Lostende, télégrammes, 9 juillet, 10 h. 20 matin et 11 h. 55 soir.

8369. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute. Prusse, 379 [1].)

Paris, 10 juillet 1870, midi 55.

Écrivez-moi une dépêche que je puisse lire aux Chambres ou publier, dans laquelle vous démontrerez que le Roi a connu et autorisé l'acceptation du Prince de Hohenzollern, et direz surtout *qu'il vous a demandé de se concerter avec le Prince avant de vous faire connaître ses résolutions* [2].

[1] Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 343); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 70); et par Fester (t. II, n° 394, p. 62).

[2] En publiant ce télégramme dans son livre sur *La France et la Prusse* (p. 71), Gramont nous en donne l'explication suivante :

La participation du Roi à l'acte qui avait si profondément blessé le sentiment français n'était plus un mystère pour personne, et il devenait évident que les Chambres et le pays rejetteraient comme insuffisante toute solution qui ne comporterait pas dans une certaine mesure la participation du Roi au désistement du Prince. Or, cette participation, le Roi l'avait formellement refusée à notre Ambassadeur. Ce fut alors que j'expédiai au Comte Benedetti, le télégramme suivant : [Suit le texte du télégramme].

Ne pouvant annoncer aux Chambres le concours direct du Roi ou de son Gouvernement, je voulais du moins calmer les exigences de l'opinion, en présentant comme un commencement de concours le désir qu'il avait manifesté de se concerter avec le Prince avant de faire connaître ses résolutions. (*Ibid.*, p. 70-71.)

Il est intéressant de rapprocher ce télégramme d'une autre pièce du 10 juillet dont la minute figure dans la Correspondance de Prusse. Il s'agit d'un *Projet d'exposé* préparé pour être lu le lendemain 11 aux Chambres. Gramont, après avoir fait l'historique de la candidature Hohenzollern et reproduit la dépêche de Mercier du 3 juillet, y rappelait sa déclaration du 6 juillet. Et il continuait :

Cette déclaration n'était ni une imprudence ni une provocation; c'était l'avertissement suprême donné à la veille d'une résolution grave, et, après avoir tenu le langage acclamé par le Corps législatif, nous n'avons rien négligé pour conserver à notre pays et à l'Europe les bienfaits de la paix. Nous nous sommes adressés à tous les Cabinets qui étaient en position d'exercer une influence auprès du Gouvernement espagnol et de la Prusse, et nous ne nous sommes refusés à aucune tentative de conciliation. Mais nous nous sommes trouvés en présence de l'aveuglement des ambitions, et, malgré les instances des grandes Cours, le Roi de Prusse s'est déclaré solidaire de la candidature du Prince de Hohenzollern.

Dans cette situation, que devons-nous faire ?

Avant de porter, sous notre responsabilité, nos conseils à l'Empereur, qui seul, d'après la Constitution, peut déclarer la guerre, nous venons, Messieurs, vous poser la question à vous-mêmes.

Rien n'est engagé que notre opinion personnelle.

Est-ce la paix que vous voulez? Dites-le, et nous remettons entre les mains du Sou-

8370. Napoléon III au Duc de Gramont. (Télégr. Registre de télégrammes. Divers.)

Saint-Cloud, 10 juillet 1870, 3 h. 15 soir.

Je désire voir la dépêche pour Madrid avant qu'elle ne parte (1). Je suis étonné que vous n'ayez pas encore une réponse d'Ems (2).

8371. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 10 juillet 1870, 3 h. 50 soir.
(Reçu à 5 h. 15 soir.)

D'après les informations du Colonel Stoffel, il règne une plus grande activité que de coutume au Ministère de la Guerre, où

verain le mandat qu'il nous a confié. Quant à nous, nous croyons que la prudence, que l'intérêt, que l'honneur du pays exigent la guerre, et nous vous demandons de déclarer que tel est aussi l'avis des représentants de la Nation.

Est-il nécessaire de nous étendre pour prouver que, sans déchoir, sans cesser d'être la France de Richelieu et de Napoléon, nous ne pouvons accepter d'avoir sur notre frontière des Pyrénées un surveillant prussien? Est-il besoin d'argumenter pour établir que, le jour où nous aurons subi cette humiliation, la France perdra le rang qui lui appartient dans les conseils de l'Europe? Non, l'émotion causée par la seule perspective d'une telle éventualité témoigne que l'instinct du pays ne s'y est pas trompé.

Mais notre droit est-il aussi certain que notre intérêt? C'est le point sur lequel nous devons insister devant la postérité et devant l'histoire. (Prusse, 379.)

Le projet d'exposé de Gramont développait alors la série des précédents: Belgique, Grèce, Naples. Il se terminait ainsi :

Il nous reste à tirer de ces exemples les conclusions qu'ils comportent à l'égard de l'Espagne aussi bien qu'à l'égard de la Prusse...

Et maintenant, Messieurs, discutez et prononcez. (Prusse, 379.)

(1) Cf. Gramont à Mercier, télégramme, 9 juillet, et la note 2, p. 140. La dépêche à laquelle il est fait ici allusion ne figure pas dans la Correspondance d'Espagne.

(2) Le télégramme de Benedetti du 9 juillet, 8 h. 55 soir, ne fut reçu que le 10, à 10 h. 30 du matin et avec des parties tronquées. Son rapport du 9, n° 1, et sa lettre particulière à Gramont ne parvinrent à Paris que dans la matinée du 11 (cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 10 juillet, midi 35, et, ci-après, Benedetti à Gramont, 10 juillet, 5 h. soir).

quelques officiers en congé ont été rappelés. D'ailleurs nul préparatif ostensible, ni aucun ordre pour une augmentation d'effectifs.

Le Général de Moltke n'est pas à Berlin.

8372. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Très confidentiel. Télégr. chiffré. Copie. Espagne, 876 [1].)

Madrid, 10 juillet 1870, 2 h. 30 soir.

Le Régent a eu la conférence promise [2]. Il consent à envoyer au Prince un Agent qui sera autorisé à voir aussi le Roi et M. de Bismarck [3]. Il devra exposer dans les formes les plus courtoises toutes les considérations qui rendent désirable le retrait de la candidature. Ou le Général Dominguez ou M. Silvela recevra cette mission et partira aujourd'hui même s'il est possible. Le Régent demande que Votre Excellence veuille bien s'engager à saisir une occasion favorable pour déclarer que le mot *souffrir* ne s'adressait pas à l'Espagne, qui a le droit de se constituer comme elle veut [4]. Il demande aussi le secret le plus absolu, même envers Olozaga. Bartholdi est arrivé ce matin.

[1] Ce télégramme a été reproduit par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 436), mais avec la date inexacte du 18 juillet; dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 73); et par Fester (t. II, n° 396, p. 62).

[2] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 9 juillet, 11 h. 55 soir.

[3] D'après Émile Ollivier (t. XIV, p. 165-166), cette démarche de Serrano aurait été décidée après un entretien de Serrano et de Bartholdi.

[4] Voici la phrase de la déclaration du 6 juillet à laquelle il est fait allusion :

Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une Puissance étrangère, en plaçant un de ses Princes sur le Trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 21.)

8373. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 752.)

Londres, 10 juillet 1870, 2 h. 30 soir.
(Reçu à 6 h. 30 soir.)

Lord Granville a reçu ce matin des nouvelles d'Espagne [1], et vient de me les communiquer lui-même à titre absolument confidentiel.

M. Layard a vu le Maréchal Prim, qui, sans se prononcer d'une manière absolue, a cependant recherché de concert avec lui les moyens de sortir honorablement de la crise actuelle [2].

8374. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Ems, 10 juillet 1870, 5 h. soir.
(Reçu à 8 h. 15 soir.)

Je vous ai expédié, en toute sûreté, mon rapport sur l'audience que le Roi m'a accordée hier [3]; il vous parviendra demain matin.

[1] Cf., sur les instructions envoyées par Granville à Layard, La Valette, 7 juillet, n° 120, et 8 juillet, télégramme, 5 h. soir. Cf. également Fester (t. II, n°s 317 et 318, p. 8 et 9, et 349, p. 26).

[2] Le *Livre Bleu* contient, à la date du 10 juillet, une dépêche de Layard en réponse aux instructions de Granville du 7 juillet (reproduites par Fester, t. II, n°s 317 et 318, p. 8 et 9). Elle est ainsi conçue :

Dans la communication que j'ai faite au Général Prim et à M. Sagasta, j'ai fait de mon mieux pour obéir aux instructions de Votre Honneur de ne pas exercer de pression qui pourrait blesser le Gouvernement espagnol. En même temps, je ne lui ai pas caché l'ennui du Gouvernement de Sa Majesté et son désir que le Gouvernement espagnol trouvât quelque moyen d'abandonner le projet Hohenzollern. Les représentations que j'ai faites ont été reçues dans un esprit amical, et n'ont pas — j'ai toute raison de le croire — causé le moindre sentiment d'une offense. (Fester, t, II, n° 401, p. 65.)

Cette dépêche ne fut reçue à Londres que le 13 juillet. Mais elle a dû être précédée d'un télégramme dont elle indique l'esprit. Ce télégramme ne figure pas au *Livre Bleu*, et c'est à lui que se réfère ici La Valette, selon toute probabilité.

[3] Cf. Benedetti, 9 juillet, n° 1.

Je n'ai pas revu Sa Majesté aujourd'hui, ni reçu aucune communication de sa part, mais je lui ai fait savoir que tout me commande de satisfaire sans trop de retard la légitime impatience du Gouvernement de l'Empereur [1].

Je garde les tables nos 1 et 2 du chiffre de Berlin, et je continuerai à m'en servir.

8375. Baudin, Ministre à La Haye, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Pays-Bas, 669.)

La Haye, 10 juillet 1870, 6 h. 20 soir.
(Reçu à 9 h. 30 soir.)

Le Ministre d'Espagne accrédité ici et qui réside à Bruxelles est venu notifier au Gouvernement néerlandais la candidature du Prince prussien [2]. Il n'a pas reçu de réponse, et n'a pas paru en attendre.

8376. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Ems, [10] juillet 1870 [, 8 h. soir] [3].

J'avais déjà expédié mon dernier télégramme [4] quand j'ai reçu ceux que vous m'avez adressés aujourd'hui à 1 h. 20 et à

[1] Quand il envoya ce télégramme, Benedetti n'avait pas encore reçu les télégrammes de Gramont, de midi 35 et de midi 55. Cf. ci-après, Benedetti, télégramme, 8 h. soir.

[2] Cf. les télégrammes de Le Sourd, 7 juillet, 6 h. 30 soir, Malaret, 8 juillet, 8 h. matin, Comminges-Guitaud, 8 juillet, 3 h. 40 soir, La Boulaye, 8 juillet, 4 h. 30 soir, et Banneville, 8 juillet, 4 h. 15 soir.

[3] Le télégramme porte dans la Correspondance de Prusse la date du 11 juillet, sans indication d'heure. Mais Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 343-344) le date du 10 juillet, 8 h. soir. Cette dernière indication nous semble exacte : 1° à cause du texte même du télégramme; 2° parce que le télégramme de la Correspondance de Prusse porte comme date de réception 11 juillet, 7 h. 30 matin. Il n'aurait donc pu être envoyé, si cette date était exacte, que dans la nuit du 10 au 11 juillet, mais en ce cas la phrase sur l'entretien du «lendemain» serait incompréhensible.

[4] Cf. Benedetti, télégramme, 10 juillet, 5 h. soir.

1 h. 25 [1]. J'ai devancé jusqu'à vos ordres en vous envoyant le rapport que je vous ai annoncé et qui arrivera demain à Paris, par la poste, avec le train de 10 h. 15 du matin. Vous jugerez sans doute que ce rapport, rendant compte d'un entretien avec un Souverain, ne peut être lu en entier devant la Chambre, et qu'il est préférable d'en communiquer le sens ou des extraits. Je n'ai du reste pas un mot à y retrancher, surtout en ce qui concerne la connaissance que le Roi a eue des propositions faites par le Gouvernement espagnol au Prince de Hohenzollern, et l'assentiment qu'il a donné à son acceptation en lui disant qu'il ne croyait pas devoir y mettre obstacle.

Le Baron de Werther vient de me faire espérer que le Roi pourrait me demander demain de reprendre notre entretien. Sa Majesté a reçu aujourd'hui des dépêches du Prince Antoine de Hohenzollern, le Prince Léopold n'étant pas auprès de son père [2]. Les informations parvenues à Sa Majesté se trouveraient encore incomplètes ou insuffisantes [3]. Vous me permettrez d'ajouter qu'à mon sens la guerre deviendrait inévitable si nous commencions ostensiblement des préparatifs.

8377. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Autriche, 502.)

Vienne, 10 juillet 1870.
(Reçu à 11 h. 30 soir.)

Le Baron de Bourgoing, porteur d'une dépêche et chargé de communiquer verbalement, est parti ce soir par le train de quatre heures et demie.

(1) Il s'agit des télégrammes de Gramont à Benedetti, de midi 35 et de midi 55. Les heures qu'indique Benedetti sont évidemment celles de l'expédition.

(2) Le *post-scriptum* de la dépêche de Benedetti du 9 juillet nous apprend que le 7 le prince Antoine se trouvait à Sigmaringen et le prince Léopold à la Weinburg.

(3) Cf. Appendice I, p. 450.

8378. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379 [1].)

Paris, 10 juillet 1870, 11 h. 45 soir.
(Expédié à minuit 30.)

Vous ne pouvez vous imaginer à quel point l'opinion publique est exaltée. Elle nous déborde de tous côtés, et nous comptons les heures. Il faut absolument insister pour une réponse du Roi négative ou affirmative. Il nous la faut pour demain; après-demain serait trop tard [2].

Le Régent d'Espagne, après une conférence, a décidé d'envoyer au Prince quelqu'un qui sera autorisé à voir le Roi et même M. de Bismarck pour demander le retrait de la candidature. Ce sera le Général Dominguez ou M. Silvela [3]. Vous pouvez vous servir de cette information si vous la jugez nécessaire au succès de vos efforts; mais il serait bien préférable pour le Gouvernement de devoir le retrait de la candidature à la seule intervention du Roi.

Si vous réussissez, télégraphiez de suite, et venez à Paris apporter vous-même les détails de la négociation.

[1] Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse,* p. 348); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 77-78); et par Fester (t. II, n° 71, p. 415).

[2] É. Ollivier (t. XIV, p. 189 *et seq.*) nous donne les renseignements suivants sur l'origine de ce télégramme. Le télégramme de Benedetti du 9 juillet, 8 h. 55 soir (imparfaitement déchiffré et tronqué), aurait produit sur le ministère français l'impression que Guillaume n'était pas sincère, et que toute espérance de paix s'évanouissait. É. Ollivier avait formulé son opinion dans le billet adressé le 10 à Gramont et ainsi rédigé :

Mon cher Ami, je convoque tous nos Collègues chez vous aujourd'hui à deux heures. La dépêche de Benedetti est fort claire; elle confirme tous mes pressentiments, et dès maintenant la guerre me paraît imposée : il n'y a plus qu'à s'y résoudre intrépidement et virilement. A vous. (É. Ollivier, *ibid.*, p. 189.)

Au cours de la réunion qui se tint aux Affaires étrangères dans l'après-midi du 10, Gramont fut prié d'écrire à Benedetti le premier paragraphe du télégramme que nous publions. — Cf. également la note 2, p. 184.

[3] Cf. ci-dessus Mercier de Lostende, télégramme, 10 juillet, 2 h. 30 soir.

8379. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Copie. Prusse, 379 (1).)

Ems, 10 juillet 1870, 11 h. 50 soir.

Il a éclaté la nuit dernière un orage formidable dans la vallée du Rhin. Le Directeur du télégraphe attribue à cette circonstance le retard et les erreurs que vous me signalez dans ma dépêche de samedi soir (2).

8380. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876 (3).)

Madrid, 10 juillet 1870, 9 h. soir.
(Reçu, le 11 juillet, à minuit 45.)

Le Régent m'écrit le mot suivant : «Il est parti à cinq heures et demie; silence (4).»

8381. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 (5).)

Ems, 10 juillet 1870, 11 h. 58 soir.
(Reçu, le 10 juillet, à 7 h. 30 matin (6).)

Je viens de rencontrer le Roi. Sa Majesté m'a arrêté pour me dire qu'elle n'avait aucune réponse du Prince Léopold, qui n'a

(1) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 346), et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 73).

(2) Cf. Gramont à Benedetti, télégramme en clair, 10 juillet, et télégramme, 10 juillet, midi 35.

(3) Ce télégramme a été reproduit par É. Ollivier (t. XIV, p. 167), et par Fester (t. II, n° 412, p. 70), avec l'indication suivante : «Serrano à Mercier.»

(4) Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 10 juillet, 2 h. 30 soir.

(5) Ce télégramme a été publié par Gramont (*La France et la Prusse*, p. 381-382); par Benedetti (*Ma Mission en Prusse*, p. 344-345); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 72); et par Fester (t. II, n° 413, p. 70-71).

(6) Il s'agit évidemment du 11 juillet.

pas encore rejoint son père[1]. Je lui ai répondu que nous touchions au moment où le Gouvernement de l'Empereur ne pourrait ajourner les explications qu'il doit aux Chambres et au pays. Je lui ai demandé la permission de lui exposer les nécessités de notre situation[2]. J'avais un moment avant développé à M. de Werther les considérations qui nous obligent à rompre le silence et les dangers d'un plus long retard; il m'a promis de rendre compte au Roi de notre entretien[3].

Il s'est glissé une erreur de copie dans l'expédition de mon rapport. A la fin du douzième paragraphe, veuillez substituer aux mots : *et s'explique plus complètement avec moi*, les mots suivants : *et me fait connaître les résolutions qui pourront être adoptées.*

Si vous prenez la parole à la Chambre, veuillez dire en quelques paroles que j'ai plusieurs fois signalé les démarches faites pour assurer le succès de la candidature du Prince de Hohenzollern, candidature qui avait été abandonnée et à laquelle on est subitement revenu en dernier lieu. Le *Constitutionnel* se réunissant aux journaux de l'Opposition pour m'attaquer, vous ne trouverez pas, j'espère, ma suggestion déplacée[4].

(1) Cf. p. 189, note 2.

(2) Cf. Gramont à Benedetti, télégrammes, 10 juillet, midi 35 et midi 55.

(3) D'après Lord, Guillaume Ier avait pris contact dans la journée du 10 juillet avec Benedetti par l'intermédiaire de Werther, lui faisant savoir qu'il n'avait pas reçu de réponse concluante du prince Charles-Antoine, et, par le même canal, l'ambassadeur avait préparé le Roi à sa demande d'une nouvelle conversation. C'est ce qu'il fit le 10 au soir. Guillaume Ier y consentit, bien que n'ayant rien de nouveau à dire, en vue de laisser aller la négociation jusqu'au moment où la mission de Strantz aurait produit ses effets. (Lord, p. 57, note 35.)

(4) Gramont, qui publie le télégramme de Benedetti, le fait suivre, en note, de l'observation suivante :

La réclamation du Comte Benedetti était légitime; mais, pour le défendre en ce moment contre les journaux qui l'attaquaient, il eût fallu divulguer tous les pourparlers de 1869, et ce récit n'eût pas manqué d'augmenter considérablement l'irritation des esprits en démontrant que l'acte de la Prusse s'était produit en pleine connaissance de cause, et que le Gouvernement prussien savait, en relevant la candidature Hohenzollern, à quel point il blessait les intérêts et les sentiments de la France.

Le Gouvernement crut donc devoir garder le silence, pour le moment du moins, et pensa que le Comte Benedetti ferait pour quelque temps encore le sacrifice de son amour-propre justement blessé par les attaques imméritées de quelques journaux. (Gramont, *La France et la Prusse*, p. 382, note.)

8382. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. ([Particulière.] Copie. Prusse, 379 [1].)

Paris, 10 juillet 1870.

J'ai reçu à dix heures et demie du matin votre télégramme d'hier soir[2]. Il a été arrêté en route, et tellement tronqué dans la partie la plus importante qu'il est presque impossible d'en établir le sens. Je vous envoie le Comte Daru en vous priant de le faire repartir immédiatement, car *nous ne pouvons plus attendre.* Pendant que le Roi vous remet d'heure en heure sous prétexte de se concerter avec le Prince de Hohenzollern, on rappelle en Prusse les hommes en congé, et on gagne sur nous un temps précieux. A aucun prix nous ne pouvons donner à nos adversaires aujourd'hui ces mêmes avantages qui ont été en 1866 si funestes à l'Autriche. Et d'ailleurs, je vous le dis nettement, l'opinion publique s'enflamme et va nous devancer[3]. Il nous faut commencer, nous n'attendons plus que votre dépêche[4] pour appeler les 300.000 hommes qui sont à appeler. Je vous en prie instamment, écrivez-nous, télégraphiez-nous quelque chose de *bien clair.* Si le Roi ne veut pas conseiller au Prince de Hohenzollern de renoncer, eh bien ! c'est la guerre, tout de suite, et dans quelques jours nous sommes au Rhin. Le Roi est désormais en cause. Après l'aveu qu'il a fait d'avoir autorisé l'acceptation, il faut qu'il la défende, ou du moins qu'il conseille et obtienne la renonciation[5]. Mais, ce qui est pour nous plus important que la renonciation elle-même, c'est de savoir promptement à quoi nous en tenir.

Ainsi donc, mon cher Comte, je vous prie de m'écrire par la poste en chiffres pour me confirmer vos télégrammes, et surtout le plus tôt possible par le retour du Comte Daru et du Comte de Bourqueney.

[1] Cette dépêche a été publiée par Benedetti (*Ma Mission en Prusse,* p. 346-347); dans les *Arch. diplom.,* 1871-1872 (t. Ier, p. 73-74); et par Fester (t. II, n° 410, p. 69).

[2] Il s'agit du télégramme de Benedetti du 9 juillet, 8 h. 55 soir.

[3] Cf. Gramont à Benedetti, 10 juillet, 11 h. 45 soir.

[4] Cf. Gramont à Benedetti, 10 juillet, 11 h. 45 soir.

[5] Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 10 juillet, midi 55, et la note 2 p. 184.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pour vous mettre bien au courant de la situation, je vous envoie les derniers télégrammes que j'ai reçus de Madrid[1] et de Pétersbourg[2].

Celui de Madrid vous servira pour mettre à l'aise la conscience du Roi s'il se croit lié par les avances espagnoles auxquelles il s'est rendu avec tant de légèreté et si peu d'égards pour nous.

8383. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Orig. Prusse, 379, n° 98.)

Berlin, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 13 juillet; Dir. pol., 14 juillet.)

La nouvelle de l'arrivée à Ems du Comte Benedetti[3] absorbe naturellement l'attention générale. On attend avec anxiété le résultat de ses entrevues avec le Roi Guillaume, et, si on témoigne un étonnement, c'est celui de ne pas voir le Comte de Bismarck aux côtés de son Souverain. On considère toutefois cette abstention comme un indice de la volonté de la Prusse d'isoler le Gouvernement de toute participation aux négociations qui sont entamées, et de réserver à Sa Majesté seule une décision qu'il lui appartient de prendre, en toute indépendance, en sa qualité de chef de la famille royale.

Chacun, du reste, a acquis la conviction que la candidature du Prince de Hohenzollern est devenue pour l'Europe une cause de trouble qui ne peut disparaître que par la renonciation expresse du Prince à ses prétentions. Quel que soit le jugement porté sur la politique du Gouvernement de l'Empereur, on ne peut nier que notre doctrine ne s'appuie aujourd'hui sur des précédents sanctionnés par les Puissances et trop formels pour être méconnus.

Si le Roi Louis-Philippe et la Reine Victoria ont refusé la souveraineté de la Belgique et de la Grèce pour leurs fils, la Russie en

(1) Il s'agit des télégrammes de Mercier de Lostende du 9 juillet, 10 h. 20 matin, et 11 h. 55 soir. Le télégramme de Mercier du 10 juillet, 2 h. 30 soir, fut analysé pour Benedetti dans le télégramme de Gramont de 11 h. 45 soir, postérieurement à la présente lettre.

(2) Cf. Fleury, télégramme, 9 juillet, 7 h. 50 soir.

(3) Benedetti était arrivé à Ems le 8 juillet, à 11 h. du soir.

1862 n'écartait-elle pas de la candidature au Trône de Grèce le Duc de Leuchtemberg, neveu du Tsar, Prince de la famille impériale sans doute, mais seulement du chef de son père, élevé à cette dignité par l'Empereur Nicolas? N'est-il pas permis d'établir un rapprochement entre la parenté du Duc de Leuchtemberg avec l'Empereur de Russie et celle qui unit le Prince Léopold de Hohenzollern au Roi de Prusse? Tous deux appartiennent depuis peu à deux Maisons souveraines, et cela par suite de décisions prises spécialement en faveur de leur ligne. Après sa médiatisation qui eut lieu en 1849 au profit du Roi de Prusse, le Prince Charles-Antoine, père du Prince Léopold, fut élevé en 1850 par le Roi Frédéric-Guillaume IV au rang d'Altesse, et en 1861 par le Roi Guillaume à celui d'Altesse royale. S'il est vrai que les deux branches des Hohenzollern étaient séparées depuis plusieurs siècles, que leur religion diffère, que le Pacte de famille exclut les membres de la branche aînée de tout droit éventuel à la succession de la branche cadette aujourd'hui régnante en Prusse, il n'en est pas moins manifeste que la fusion des deux lignes a conféré au Roi de Prusse une autorité qu'il a souvent exercée sur les membres de la branche aînée, en intervenant dans leurs événements de famille. Je rappellerai à Votre Excellence qu'en 1867 l'union du Comte de Flandre avec la Princesse Marie de Hohenzollern [1] fut célébrée à la Cour de Prusse, et que le contrat de mariage, dressé par le Ministre de la Maison du Roi Guillaume, fut approuvé et signé par Sa Majesté; on m'assure qu'il en fut de même, l'an dernier, lorsque le Prince Charles de Roumanie épousa la Princesse de Wied [2]. Ces faits témoignent d'une subordination évidente qu'on a seulement intérêt à répudier en ce moment, mais qui existe en réalité. De plus, les Princes et Princesses de Hohenzollern sont traités à la Cour de Prusse comme Princes et Princesses de Maison royale; le Prince Léopold est colonel dans l'armée prussienne. On est donc fondé à dire que le Prince Léopold est Prince prussien, et à ne pas admettre les dis-

[1] Le comte de Flandre, frère de Léopold II, avait épousé à Berlin, le 25 avril 1867, la princesse Marie de Hohenzollern, fille cadette du prince Charles-Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen.

[2] Le prince Charles de Hohenzollern avait épousé, le 15 novembre 1869, la princesse Élisabeth de Wied.

tinctions subtiles qu'on cherche à établir en ce qui touche sa généalogie, son rang dans la Famille royale, son indépendance à l'égard du Roi de Prusse.

Cette polémique occupe beaucoup les journaux prussiens; sur le fond de la question, la presse officieuse commence depuis deux jours à se prononcer avec beaucoup plus de vivacité[1]. *La Gazette de la Croix* attaque particulièrement la déclaration faite par Votre Excellence au Corps législatif[2], et je vous adresse ci-joint l'article qu'elle publie[3]. Quant à la *Correspondance de Berlin*, elle s'occupe pour la première fois des affaires d'Espagne, et fait ressortir la modération non seulement de la presse prussienne, mais encore de celle de Vienne. Elle critique la précipitation que les journaux de Paris ont mise à «tirer de leurs raisonnements des conséquences si grosses de dangers. Le peuple allemand, dit-elle, a toujours montré pour l'autonomie de l'Espagne un grand respect, mais il n'a ni la mission ni le droit de s'ingérer dans les décisions d'une grande nation occupée à fixer sa Constitution et à choisir un Roi». La *Correspondance* accompagne ces réflexions d'extraits des journaux prussiens et autrichiens favorables à la thèse qu'elle soutient.

8384. Lefebvre de Laboulaye, Chargé d'Affaires à Bruxelles, au Duc de Gramont. (Orig. Belgique, 59, n° 69.)

Bruxelles, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 11 juillet; Dir. pol., . . .juillet.)

Pour faire suite à ma dépêche télégraphique de ce matin, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le texte même de la note publiée par le *Moniteur*.

Cette note est ainsi conçue : «Un journal français publie un article d'après lequel le Roi des Belges se serait mêlé, lors de son

[1] Cf. Appendice I, p. 450. — Le jour même où Le Sourd envoyait sa dépêche, Bismarck télégraphiait à Thile de déchaîner contre Gramont la presse officieuse.

[2] Le 6 juillet.

[3] L'article est joint en annexe.

dernier séjour à Londres[1], de négociations ayant pour but l'accession du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne. Nous donnons à cette assertion le démenti le plus formel. Le Roi Léopold II ne s'est, ni à Londres, ni autre part, occupé en aucune manière d'une négociation dont il n'a été informé qu'en même temps que le public.»

De son côté, *L'Indépendance* relève le gant avec une certaine vivacité, et qualifie de *calomnie* l'article du journal *La France*[2] auquel il est fait allusion.

Bien qu'une extrême réserve me soit imposée par ma situation, Votre Excellence voudra bien me permettre de lui signaler, en terminant cette dépêche, une conversation que je viens d'avoir avec M. Van Praet, et de laquelle il semble résulter que la Cour de Belgique a des raisons assez sérieuses d'espérer une prochaine renonciation du Prince de Hohenzollern à sa candidature au Trône d'Espagne.

8385. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 29.)

Darmstadt, 10 juillet 1870.
(Dir. pol., 16 juillet.)

Au milieu des grandes questions qui tiennent l'Europe en suspens, je me bornerai à communiquer à Votre Excellence ce que je puis voir autour de moi.

Dans ma dépêche n° 26[3], en me demandant si, dans une

[1] Du 15 au 27 novembre 1869.

[2] Nous n'avons pu trouver le numéro du journal *La France* (probablement du 9 ou du 10 juillet) auquel il est fait allusion ici. Mais *La Patrie* du 10 juillet indique que plusieurs journaux parlaient alors d'une immixtion du roi des Belges dans l'affaire de la candidature du prince de Hohenzollern, frère de la comtesse de Flandre, et ajoute : «Le journal *La France*, précisant les faits, dit que le Roi a parlé à la Cour d'Angleterre pendant son séjour à Londres, mais que cette ouverture n'a reçu aucun encouragement de la part de Sa Majesté britannique.» La plupart des journaux français commentent, de façon ou d'autre, l'allégation du journal *La France*, qui est démentie par la plupart des journaux belges.

[3] La dépêche n° 26 est celle du 5 juillet.

guerre sur la rive droite du Rhin, les deux Royaumes du Sud auraient la possibilité de ne pas prendre les armes contre nous, j'ajoutais que, quant aux deux Duchés, ils y seraient entraînés, la question, du moins, ne pouvant faire doute pour la Hesse. Je voudrais au contraire mentionner aujourd'hui un auxiliaire qui pourrait nous être utile : c'est le vif éloignement des habitants pour le caractère prussien.

Je ne crois pas que, dans une guerre hors frontières, ce point soit sans importance.

Peut-être arriverions-nous à obtenir, non pas un concours, mais une espèce d'inaction jusqu'à un certain point bienveillante, de la part de ces paysans que la Prusse appauvrit et fatigue depuis quatre ans, et qui seraient particulièrement mal disposés pour leurs maîtres si ceux-ci, par suite des besoins de la guerre, venaient ici occuper les garnisons du pays. Il est en effet vraisemblable que, si l'on ne trouve pas assez d'ardeur chez les soldats hessois, on y remédiera en les envoyant au cœur de la Prusse pour les dépayser.

Dans cet ordre d'idées, et dans l'hypothèse de la guerre, il y aurait pour nos armes un intérêt réel à ce qu'un corps d'armée français — pénétrant dans ces pays — usât d'une grande modération envers les populations.

Je crois que toute personne qui a quelque habitude de l'Allemagne sera de cet avis. Il serait utile que notre armée se fît pour ainsi dire précéder pas à pas par la renommée des qualités qui précisément peuvent sans grand effort distinguer le soldat français du prussien. Il serait bon que la manière d'être de nos troupes rappelât à notre avantage à la mémoire de l'habitant tous les souvenirs de l'occupation prussienne de 1866, souvenirs qui du reste sont loin d'être oubliés. J'oserai même aller plus avant, et je dirai que des officiers français, qui, choisis dans certains cas pour conduire les opérations dans ces régions, parleraient la langue allemande, ménageraient avec soin les susceptibilités nationales, feraient passer avec intelligence ces idées dans l'esprit de leurs soldats, pourraient nous ramener beaucoup de monde et rendre plus faciles ainsi le sort et les travaux de l'armée. Je me rappelle qu'en 1866 la Prusse ne négligeait pas d'envoyer lever les contributions par des officiers qu'on savait connaître à l'avance

la localité désignée. Faire des choix analogues, dans un autre esprit, serait une chose certainement utile, au point de vue où je me suis placé.

8386. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont. (Confidentielle. Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 29 *bis*.)

Darmstadt, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

[Tout le début de cette lettre confidentielle est un résumé ou une reproduction de la dépêche précédente.]

Des officiers français, choisis pour conduire la guerre dans ces régions, parlant allemand, ménageant les susceptibilités nationales, faisant flotter, à la vue d'un peuple naturellement conservateur et libéral, le drapeau libéral et conservateur de la France, ces officiers, bien maîtres de leurs troupes, pourraient ramener à nous beaucoup de monde. Et, je me permettrai de le dire, si ces détails peuvent sembler bien minces aujourd'hui, je crois que, pour qui connaît un peu l'Allemagne, ils ne sont pas à négliger, car il serait heureux pour le succès de nos armes que nous pussions calmer ici l'excès des passions patriotiques trop souvent surexcitées contre nous.

Je n'ai parlé que du côté moral de la question, tandis que les événements qui se pressent semblent n'appeler l'attention que du côté purement militaire.

Ce dernier point de vue n'est pas de mon ressort. Ne pourrais-je cependant rappeler ce qu'en d'autres temps des hommes considérables, spéciaux, me répétaient au sujet des succès dont nous serions redevables à «une foudroyante rapidité immobilisant d'un seul coup toute l'Allemagne méridionale?»

«Arrangez-vous pour nous couper de notre *allié* du Nord, me disait-on une autre fois. Nous lui ferons savoir que nous avons été paralysés; et nous ne nous en plaindrons point! Sans songer à beaucoup négocier, ajoutait-on, il vous faut vous saisir de l'Allemagne du Sud en l'isolant, vous en faire une alliée par surprise en quelque sorte, et surtout arriver les premiers! Et puis, vous verrez ce que deviendront nos traités!».

Ces idées sont vieillies. Elles impliquaient, d'ailleurs, l'action de l'Autriche. Elles ne sauraient, je pense, empêcher aujourd'hui les corps du Sud de tirer sur nous.

Mais il en reste peut-être quelque chose, que des succès immédiats nous permettraient d'utiliser dans des circonstances spéciales; c'est la haine des traités et conventions militaires imposés à ces pays par la Prusse.

8387. Le Marquis de Châteaurenard, Ministre à Dresde, au Duc de Gramont. (Orig. Saxe, 148, n° 36.)

Dresde, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

J'ai reçu la dépêche télégraphique que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser à la date du 9 juillet [1].

Dans la conversation que j'ai eue hier avec le Ministre des Affaires étrangères de Saxe, et dont je vous ai rendu compte immédiatement [2], je n'avais pas manqué, Monsieur le Duc, de citer, à propos de l'opposition que fait le Gouvernement de l'Empereur à la candidature du Prince de Hohenzollern, quelques-uns des précédents qu'établit le droit public européen, et j'avais amené, ainsi que je l'ai constaté dans ma dépêche, M. de Friesen à reconnaître que la France avait le droit de son côté.

Aujourd'hui, M. de Friesen, qui compte toujours partir demain, étant venu chez moi pour prendre congé, j'ai eu encore l'occasion de reproduire et de compléter ce que j'avais dit la veille, mais cette fois avec l'autorité que donnaient à mes paroles les instructions contenues dans le télégramme de Votre Excellence. Le langage que j'ai tenu a été scrupuleusement conforme à vos recommandations, et je ne crains pas de me tromper en disant qu'il a fait une bonne impression sur l'esprit du Ministre saxon. M. de Friesen n'a pas hésité à me dire que la demande de la France était, en effet, conforme aux précédents du droit

[1] Gramont aux Agents diplomatiques de l'Empereur, télégramme, 9 juillet, 5 h. soir.

[2] Cf. le déchiffrement de la dépêche de Châteaurenard du 9 juillet.

public européen; que, bien qu'à ses yeux l'avènement du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne ne lui eût pas paru devoir créer un danger quelconque pour les intérêts français dans la Péninsule, il n'en reconnaissait pas moins que c'était à nous d'en juger, et d'apprécier l'importance de ce fait éventuel. Il a ajouté que, en invoquant le bénéfice d'une doctrine déjà acceptée et sanctionnée plusieurs fois par les grandes Puissances européennes, le Gouvernement de l'Empereur justifiait sa résistance au projet du Gouvernement espagnol, et donnait la preuve de son désir de conciliation. M. de Friesen m'a encore répété qu'il était convaincu que le Gouvernement prussien n'avait rien su de cette combinaison; qu'il doutait même aujourd'hui que le Roi Guillaume y eût donné son assentiment, et qu'il avait la confiance que, du côté de Berlin, l'affaire ne serait pas poussée plus loin, d'autant plus, a-t-il dit, que, l'intérêt de l'Allemagne n'étant nullement en jeu dans la question, l'opinion publique allemande ne se prononcerait pas pour que la candidature du Prince de Hohenzollern fût soutenue à tous risques. Le Ministre m'a d'ailleurs déclaré qu'il n'avait reçu de Berlin aucune nouvelle ni aucune communication relative à ce sujet, et que l'Envoyé de Prusse à Dresde était dans le même cas que lui. Il m'a annoncé enfin qu'avant son départ il rendrait compte au Roi de ce que je lui avais dit dans nos entretiens.

8388. Meroux de Valois, Consul à Kiel, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Prusse, Kiel, 5, n° 128.)

Kiel, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

Tout le monde ici a l'opinion que M. de Bismarck est depuis longtemps décidé à la guerre, qu'il en a besoin pour couronner son œuvre, et qu'il ne perdra pas son temps en vaines négociations.

On croit également que le Prince de Hohenzollern n'a pu accepter la candidature au Trône d'Espagne sans l'autorisation de son Souverain, et que la Prusse est engagée à le soutenir.

Les libéraux des Duchés sont très contraires à cette politique, et ils assurent que l'Allemagne ne fera rien pour aider au succès de l'intrigue de M. de Bismarck. J'ai fait hier une promenade dans la baie de Kiel; on ouvre des embrasures pour canons sur les redoutes non encore terminées, et on transporte des boulets dans tous les forts.

8389. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Orig. Angleterre, 752, n° 70.)

Londres, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 11 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

J'ai reçu ce matin la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sous la date d'hier et le n° 80[1]. J'avais déjà spontanément fait valoir auprès de Lord Granville toutes les considérations développées par Votre Excellence pour justifier l'attitude qu'a prise le Gouvernement de l'Empereur; j'ai tout particulièrement insisté à cet égard auprès du Principal Secrétaire d'État, dans l'entretien que j'ai eu hier avec lui et dont je n'ai pu vous transmettre, par le télégraphe[2], que le résumé. Lord Granville, Votre Excellence le sait, avait fait allusion à certaines hésitations qui s'étaient produites au sein du Conseil. Les Ministres de la Reine s'étaient demandé s'il y avait lieu, en présence de nos préparatifs avoués, de faire entendre des paroles que les faits pouvaient rendre inutiles. J'ai énergiquement combattu auprès du Principal Secrétaire d'État les motifs sur lesquels s'appuyaient ces velléités d'abstention. J'ai fait observer à Lord Granville qu'il m'était impossible d'admettre la légitimité des conséquences qu'on semblait disposé à tirer du fait confié par Votre Excellence à M. l'Ambassadeur d'Angleterre.

Votre Excellence n'avait fait, en parlant à Lord Lyons des mesures prises par le Gouvernement de l'Empereur, que lui donner une preuve de confiance et de sincérité[3]. Ces mesures,

(1) Il s'agit, en réalité, de la dépêche n° 88.
(2) Cf. La Valette, télégramme, 9 juillet, 7 h. 43 soir.
(3) Cf. la dépêche de Lyons à Granville du 8 juillet dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 51-52), et dans Fester (t. II, n° 350, p. 27). Cf. également la note 4, p. 147.

considérées en elles-mêmes, n'aggravaient nullement le caractère de la situation; la négociation poursuivie en dehors de nous, et contre nous, avait obligé le Gouvernement de l'Empereur à tenir le langage qu'il avait fait entendre. Ce langage, à son tour, lui faisait un devoir d'être prêt à soutenir ses paroles par des actes, et ce n'était assurément pas en face d'une Puissance aussi redoutablement préparée que la Prusse, en face d'un Gouvernement aussi résolu et aussi prompt dans ses décisions, que nous pouvions demeurer désarmés et exposés à une surprise. Nos préparatifs, en un mot, n'étaient que la conséquence naturelle et prévue par tous de l'attitude que nous avions dû prendre, comme cette attitude nous avait été imposée elle-même par des faits que l'opinion publique, en Angleterre, était unanime à condamner. Je ne voyais donc aucune raison sérieuse pour que le Gouvernement de la Reine ralentît son action : la gravité de la situation me semblait, au contraire, lui créer une nécessité plus impérieuse d'agir.

Lord Granville m'a paru assez vivement frappé de mes paroles, et, lorsque je lui ai demandé si nous devions conclure des impressions qu'il m'avait confiées aux résolutions définitives du Cabinet de Londres, le Ministre des Affaires étrangères de la Reine m'a répondu : «Non. Ce sont des hésitations et non pas une conclusion, et en ce moment nous *bombardons* tout le monde de nos conseils.»

Lord Granville, en prenant congé de moi, m'a confié qu'il avait l'espoir de voir le conflit pendant se dénouer pacifiquement. «Et à notre satisfaction», ai-je ajouté. Pour quiconque connaît la réserve habituelle de Lord Granville, accrue de toute la circonspection que lui imposent ses fonctions, ces paroles ont une certaine portée.

P.-S. — Votre Excellence sait déjà, par mon télégramme d'aujourd'hui, que le Principal Secrétaire d'État est venu me communiquer ce matin les nouvelles qu'il venait de recevoir d'Espagne[1]. M. Layard, fort lié avec le Maréchal Prim, encore que ce dernier ait gardé à son égard le même secret qu'avec tout le monde, avait eu un entretien avec le Premier Ministre. Sans se prononcer d'une manière définitive, le Maréchal Prim avait re-

[1] Cf. La Valette, télégramme, 10 juillet, 2 h. 30 soir, et la note 1, p. 187.

cherché, de concert avec le Ministre de la Reine, les moyens de sortir honorablement d'affaire. Lord Granville, en me donnant ces détails, m'a prié de les transmettre à Votre Excellence à titre tout à fait confidentiel[1].

8390. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Très confidentiel. Orig. Espagne, 876, n° 69.)

Madrid, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

Suivant le désir que Votre Excellence m'exprimait par le télégramme que j'ai reçu hier[2], je me suis empressé de me rendre chez le Régent. Je l'ai trouvé au lit, souffrant d'une très forte migraine, ce qui ne l'a pas empêché de me recevoir immédiatement. Dès que je lui eus donné connaissance de l'appel que nous faisions à son concours pour sauver la paix de l'Europe, il me dit avec chaleur : « Comptez que je ferai tout mon possible; je suis désespéré de cette tempête que nous avons déchaînée sans le vouloir. Mais à votre idée que puis-je faire ?

« — Vous n'êtes pas engagé personnellement, lui ai-je dit, dans l'affaire; alors ne pourriez-vous pas envoyer quelqu'un, de votre confiance et en votre nom, auprès du Roi de Prusse et du Prince de Hohenzollern pour lui dire franchement les motifs qui doivent vous faire désirer que la candidature prussienne soit retirée ?

« — Bien, me répondit-il, tout ce que vous voudrez, et je n'ai

(1) Cf., sur l'entretien de Granville et de La Valette du 10 juillet, la dépêche de Granville à Lyons dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 74-75), et dans Fester (t. II, n° 407, p. 67). Au récit de La Valette, Granville ajoute :

Le Gouvernement de la Reine a la complète persuasion que le Gouvernement français ne désire pas la guerre et n'envisage seulement cette extrémité que dans le but d'empêcher la réalisation d'une éventualité qu'il considérerait comme attentatoire à l'honneur et aux intérêts de la France. En exprimant cette conviction au Marquis de La Valette, j'ajoutai que les nouvelles de Madrid dont je venais justement de lui faire part donnaient lieu d'éviter pour le moment toute décision précipitée. (*Arch. diplom.*, *ibid.*, p. 75.)

(2) Cf. Gramont à Mercier de Lostende, télégramme, 9 juillet.

aucun inconvénient à donner pareille mission, sous ma responsabilité; mais vous comprendrez que je ne veuille rien faire sans Prim. Je l'ai vu ce matin; nous avons longuement causé, et je puis vous garantir que personne n'est plus affecté et plus désolé que lui de la position où nous sommes, ni plus anxieux d'en sortir. Il ne l'avait certainement pas plus prévue que moi. Voilà ce que c'est que de se mêler des choses que l'on n'entend pas, mais nous pouvons compter sur ses bonnes dispositions. Je le verrai demain matin, et nous causerons de ce que nous pouvons faire. Pour moi, je vous le répète, je n'ai aucun inconvénient à agir sous ma responsabilité. Du reste, ajouta-t-il, je vois que la candidature ne prend pas; ni les Montpensiéristes, ni les Espartéristes n'en veulent, et il devient fort douteux qu'on puisse la faire accepter par les Cortès. »

J'en étais là de cette dépêche lorsque j'ai reçu un mot du Régent me priant de passer chez lui; je m'y suis rendu à l'instant. Il m'a dit que, comme il me l'avait promis, il venait de voir Prim, et lui avait proposé d'envoyer sous sa responsabilité un Agent au Prince de Hohenzollern pour l'engager à retirer sa candidature. Prim lui avait déclaré qu'il était décidé à partager avec lui toute espèce de responsabilité et à ne pas s'en séparer; que la principale objection qu'il voyait à sa proposition était l'effet produit par la déclaration de Votre Excellence que la France *ne souffrirait pas* qu'un Prince prussien montât sur le Trône d'Espagne, parce qu'elle contestait à l'Espagne le droit de se constituer comme elle l'entendait. Le Maréchal Serrano m'a alors demandé si je pensais que Votre Excellence consentirait à saisir la première occasion de prononcer quelques paroles qui pourraient être une satisfaction pour le sentiment national en donnant clairement à entendre, par exemple, que ce n'était pas à l'Espagne qu'elle avait fait allusion. Je n'ai pas cru devoir hésiter à lui donner, sur ce point, les assurances les plus encourageantes. Alors il m'a dit : « Je vais envoyer auprès du Prince de Hohenzollern, puisque c'est avec lui seul que l'on a négocié jusqu'à présent, un Agent porteur d'une lettre de créance en mon nom, et verbalement il lui exposera la situation imprévue dans laquelle nous nous trouvons placés par l'acceptation de sa candidature, et la convenance qu'il y aurait à se retirer. J'ai pensé pour cette mission au Brigadier

Dominguez, qui a toute ma confiance, parle le français, et a déjà rempli une mission militaire en Crimée. Il est possible qu'il ne veuille pas accepter, et, dans ce cas, qui pensez-vous que nous pourrions envoyer ?» Je lui ai nommé M. Silvela, qui a été Ministre des Affaires étrangères et est bien disposé dans la question. Il a trouvé que ce serait aussi un bon choix, et il m'a dit qu'il allait tâcher qu'un de ces deux messieurs pût partir dès ce soir. Il serait aussi autorisé à se présenter au Roi de Prusse et au Comte de Bismarck.

«Maintenant, a-t-il ajouté, il faut que cette affaire soit menée de la manière la plus secrète. Je veux à tout prix sauver Prim, et pour cela en prendre toute la responsabilité; il faut même éviter qu'il puisse paraître en avoir eu connaissance. Si un jour elle amène des complications, eh bien ! je me démettrai de la Régence; on pourra reconstituer le pouvoir sans moi, et, si l'opinion publique me blâme sévèrement au premier moment, elle ne tardera pas à me rendre justice et à reconnaître que j'ai rendu un grand service à mon pays[1].»

J'aurai grand soin, Monsieur le Duc, d'entretenir le Régent dans les excellentes dispositions où je le vois, et, quel que soit l'espoir que je crois pouvoir fonder sur leurs effets, cela ne m'empêchera certainement pas de continuer à agir de mon mieux auprès des hommes les plus influents pour les détourner de cette funeste candidature et lui enlever le plus de chances possibles devant les Cortès. Je remarque d'ailleurs que l'opposition de la presse se prononce tous les jours davantage, ce qui, comme symptôme et comme effet, promet également un résultat satisfaisant.

P.-S. — Ci-joint l'ancien pamphlet de M. Salazar y Mazarredo que l'on répand à foison en ce moment[2].

[1] C'est à la suite de cet entretien que Mercier envoya son télégramme du 10 juillet, 2 h. 30.

[2] Cf. p. 406, note 1, et p. 181, note 2. — Le pamphlet est joint à la dépêche.

8391. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont.
(Orig., avec déchiffrement. Bavière, 249, n° 59.)

Munich, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

J'ai reçu hier au soir le télégramme que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser[1], et je l'ai communiqué ce matin au Comte de Bray. M. le Ministre des Affaires étrangères, auquel j'avais déjà rappelé, avant d'avoir reçu à cet égard les ordres de Votre Excellence, le précédent de 1831 et les principes établis en 1862 par les trois Cours protectrices de la Grèce, s'est empressé de reconnaître la justesse de la doctrine invoquée par le Gouvernement de l'Empereur et son application à l'incident actuel; il regrette seulement que Votre Excellence n'ait pas placé immédiatement la question sur ce terrain dans ses premières déclarations au Corps législatif, au lieu de mettre pour ainsi dire, dès le début, la Prusse directement en cause. Je lui ai fait remarquer que Votre Excellence, s'adressant à une Assemblée française, devait nécessairement invoquer les intérêts de la France, son honneur et sa dignité; que le langage parlementaire, si je puis m'exprimer ainsi, ne comportait pas les mêmes ménagements et la même réserve que des notes diplomatiques, mais que les termes dont vous vous étiez servi ne contenaient cependant rien de blessant pour la Prusse, et ne pouvaient en aucune façon froisser ses susceptibilités, bien que M. de Bismarck nous eût donné à différentes reprises, à cet égard, un exemple que nous aurions pu suivre.

[*Déchiffrement*] «Tout cela peut être vrai, m'a dit le Comte de Bray; mais je crains que le Roi Guillaume ne considère les paroles du Duc de Gramont comme une menace, et qu'il soit, par conséquent, peu disposé à la conciliation; je suis donc très inquiet des suites que pourrait avoir une affaire qui me paraît mal engagée. Si la guerre venait à éclater entre la France et la Prusse, notre position serait très embarrassante, car, si, d'une part, il est certain que la question n'intéresse en aucune façon

[1] Il s'agit du télégramme-circulaire de Gramont du 9 juillet.

la Bavière, nous ne saurions, d'autre part, assister impassibles à l'invasion d'une armée française sur le territoire allemand sous le prétexte que l'Espagne a appelé un Prince prussien à la gouverner. Je vous avouerai franchement que j'eusse préféré, pour ma part, que la guerre éclatât sur une autre question. »

J'ai naturellement cherché à combattre ces arguments et à rassurer le Ministre; je compte revenir avec lui sur l'attitude qui serait, le cas échéant, commandée par les intérêts véritables de la Bavière; mais, quelle que soit la pression ou l'influence qu'on puisse exercer sur l'esprit des hommes d'État de l'Allemagne du Sud, on ne parviendra à les empêcher de prêter un concours actif à la Prusse qu'autant que l'opinion publique se prononcera énergiquement en faveur d'une neutralité absolue [1].

M. le Comte de Bray a bien voulu me communiquer la note qui lui a été adressée par M. le Ministre d'Espagne à Vienne, qui est aussi accrédité près la Cour de Bavière, relativement à la candidature du Prince de Hohenzollern; cette note contient la copie d'une dépêche télégraphique du Ministre des Affaires étrangères d'Espagne annonçant que le Gouvernement du Régent a résolu d'offrir la Couronne au Prince Léopold de Hohenzollern, et que les Cortès seront convoquées le 20 de ce mois et appelées à se prononcer sur une candidature qui paraît réunir toutes les conditions de nature à satisfaire les vœux et les désirs légitimes de la nation [2]. Il n'y est pas fait mention de l'acceptation formelle du Prince Léopold, et je dois rectifier sur ce point mon télégramme en date d'hier; j'avais été induit en erreur par une assertion du Comte de Bray. Le Ministre espagnol ajoute que l'idée de cette

[1] Le déchiffrement se termine ici. — RUVILLE (*La Restauration de l'Empire allemand*, p. 137-138) fait allusion à cet entretien. Il rapporte, d'après un article de l'*Allgemeine Zeitung* du 14 juillet 1870, que le 10 juillet au soir fut posée par un intermédiaire la question confidentielle de savoir si le gouvernement bavarois, en cas de guerre à propos de l'affaire Hohenzollern, reconnaîtrait le *casus fœderis*. La réponse aurait été évasive, et Bray aurait dit seulement que, dans le cas d'une attaque française, toute l'Allemagne se lèverait comme un seul homme.

[2] Cf. les télégrammes de Le Sourd, 7 juillet, 6 h. 30 soir; Comminges-Guitaud, 8 juillet, 3 h. 40 soir; La Boulaye, 8 juillet, 4 h. 30 soir; Malaret, 8 juillet, 8 h. matin; Banneville, 8 juillet, 4 h. 15 soir; Baudin, 10 juillet, 6 h. 20 soir.

candidature n'a été inspirée au Cabinet de Madrid que par la pensée d'assurer les destinées de la nation espagnole par un choix digne d'elle, et qu'il n'a obéi en cette circonstance à aucune considération étrangère. M. le Comte de Bray compte répondre par un simple accusé de réception, sans formuler aucune opinion sur la candidature du Prince Léopold, mais en témoignant toutefois, en termes généraux, de l'intérêt que prend la Bavière à la prospérité de la Péninsule.

P.-S. — On m'affirme que M. le Vicomte d'Almeida, gendre du Prince Charles de Bavière et Chambellan de l'Impératrice douairière du Brésil, est parti subitement de Tegernsee pour les bains de Reichenhall, où se trouverait la Princesse Léopold de Hohenzollern. La personne qui m'a donné ce renseignement croit que M. d'Almeida a peut-être été chargé par le Gouvernement portugais ou par le Roi Don Ferdinand d'une mission auprès de S. A. Royale. Je ne saurais garantir l'exactitude de cette supposition, mais je tâcherai, en tout cas, de savoir en quelles dispositions M. d'Almeida aura trouvé la Princesse.

8392. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Duc de Gramont. (Orig., avec déchiffrement. Wurtemberg, 90, n° 42.)

Stuttgart, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

J'ai reçu cette nuit le télégramme en clair daté d'hier soir par lequel Votre Excellence m'a fait connaître le point de vue auquel je dois me placer dans mes entretiens avec les membres du Gouvernement wurtembergeois relativement au grave incident soulevé par la candidature du Prince Léopold de Hohenzollern au Trône d'Espagne [1]. Je n'avais pas attendu les instructions de Votre Excellence pour m'exprimer dans le sens qui m'est indiqué, et pour développer à mes interlocuteurs les considérations et les précédents que nous sommes fondés à faire valoir.

Malheureusement, l'absence de la Cour actuellement à Saint-

[1] Il s'agit du télégramme-circulaire de Gramont du 9 juillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Moritz dans l'Engadine, l'absence du Baron de Varnbüler depuis quelques jours aux eaux de Liebenzell dans la Forêt Noire, l'absence de la plupart des hommes politiques et d'une grande partie de mes Collègues, ne me permet pas de connaître aussi exactement qu'à un autre moment de l'année les impressions qu'excite dans les sphères gouvernementales l'intrigue ourdie par le Général Prim. Dès que la réponse de Votre Excellence à l'interpellation de M. Cochery m'a été connue, j'ai souhaité rencontrer M. de Varnbüler [*Déchiffrement*] afin de traiter avec lui la question du *casus fœderis* pour les deux Royaumes du Midi dans l'hypothèse où viendrait à éclater un conflit entre la France et la Prusse[1]; je lui ai proposé d'aller le trouver à Liebenzell s'il ne pouvait revenir immédiatement ici; il m'avait écrit de son côté pour me dire son désir de me voir le plus tôt possible, ajoutant qu'obligé d'assister à l'ouverture d'une nouvelle voie ferrée dans la vallée de la Nagold, il reviendrait ici demain matin et se rendrait immédiatement chez moi; j'aurai l'honneur d'écrire à Votre Excellence dès que j'aurai vu le Premier Ministre.

En attendant, je ne crois pas devoir cacher à Votre Excellence le sentiment de stupeur et d'effroi qu'a provoqué dans l'opinion publique la grave nouvelle qui a si soudainement éclaté; le Wurtemberg sait que son indépendance, assurée par le maintien du *statu quo* et la conservation de la paix, serait mise en péril par une rupture entre la France et la Prusse; la population est animée d'un sentiment antiprussien trop prononcé pour ne pas trembler à la pensée que les hasards d'une guerre peuvent la mettre à la discrétion de *l'envahisseur du Sud;* il règne donc une immense inquiétude, à laquelle se mêle un sentiment prononcé d'irritation contre M. de Bismarck, unanimement regardé comme l'auteur, comme l'inventeur de cette candidature imprévue. On s'accorde à dire que M. de Bismarck a organisé toute l'intrigue dans l'unique but de créer à la France d'assez graves embarras pour la forcer à sortir de cette attitude de froide réserve et de ferme résolution qui sont la sauvegarde des Royaumes allemands du Sud, à l'indépendance desquels il se hâterait assurément d'attenter dès qu'il nous verrait occupés d'une manière sérieuse du côté de nos fron-

[1] Le déchiffrement se termine ici.

tières d'Espagne; on est convaincu que le Général Prim est acheté à beaux deniers comptants par le Ministre prussien, qui puise largement, pour toutes les transactions de cette nature, dans les fonds provenant de la fortune séquestrée du Roi de Hanovre; on sait qu'un certain nombre d'agents secrets envoyés par le Chancelier de la Confédération du Nord se trouvent en Espagne en ce moment; [*déchiffrement*] l'un d'eux surtout nommé «Bernhardi», qui a joué un rôle actif en 1866 en Italie et en Hongrie, est à Madrid, venant souvent prendre le mot d'ordre à Varzin et retournant immédiatement après en Espagne; un autre homme, qui a pris une part continuelle à toute l'intrigue, part qui lui a valu le payement de ses dettes et l'allocation d'une subvention considérable, est le Ministre d'Espagne à Londres, «M. Rances», qui a été longtemps à Berlin[1] et y a conservé des relations suivies et intéressées dans l'entourage intime du Chancelier fédéral : la source d'où je tiens ces renseignements ne me permet pas de douter de leur exactitude; j'ajouterai encore que M. Rances cherche en ce moment par tous les moyens à organiser dans la presse de Londres une campagne en faveur de la candidature du Prince de Hohenzollern. Pour en revenir aux deux Royaumes du Sud, le point qui préoccupe tous les esprits est de savoir dans quelle mesure le Cabinet de Berlin, au moyen d'une interprétation extensive des traités secrets d'alliance de 1866, cherchera à lier les États du Mein à la cause prussienne sur une question provoquée par des intérêts dynastiques absolument étrangers et indifférents à l'Allemagne. Personne, je dois le dire, ne met en doute que la Bavière et le Wurtemberg sauraient se maintenir dans une attitude de neutralité armée jusqu'au moment où, le sol germanique venant à être envahi et menacé, des devoirs nouveaux pourraient leur incomber. Mon Collègue de Bavière, M. le Baron de Gasser, tout en espérant comme tout le monde que la guerre sera évitée, voudrait que les deux Royaumes du Sud ne perdissent pas de temps pour se mettre d'accord sur ce point, et pour con-

[1] Rances y Villanueva avait été accrédité à Londres le 19 août 1869, après un court passage à la légation de Vienne. Il avait été ministre d'Espagne à Berlin du 22 octobre 1862 au 17 janvier 1867. Cf., sur les entretiens de Bismarck et de Rances en mars 1869, Benedetti, 27 mars 1869, t. XXIV, p. 104 et 105, et 31 mars, *ibid.*, p. 118-120.

certer ensemble une réponse indentique à faire à la Prusse pour le cas où cette Puissance viendrait à leur poser dans les conjonctures actuelles la question du *casus fœderis;* il s'est empressé d'en écrire à M. le Comte de Bray à Munich et à M. le Baron Varnbüler; ce dernier lui a répondu qu'il partageait son sentiment, qu'il regardait commme utile une précaution qui permettrait aux deux États voisins de maintenir plus fermement leur interprétation, et qu'il lui donnait rendez-vous demain matin à ce sujet. Le seul des Ministres dont je connaisse jusqu'ici l'opinion, c'est le Ministre de la Justice, M. de Mitnacht, qui a dit ce matin à mon Collègue d'Autriche qu'il n'y a pas, suivant lui, dans les traités militaires de 1866, un mot qui pût permettre à la Prusse de poser au Wurtemberg et à la Bavière la question du *casus fœderis* sur une affaire aussi étrangère aux intérêts allemands : M. de Mitnacht est convaincu que la Prusse ne l'essaiera même pas, et il ajoute qu'il ne doute pas de la fermeté avec laquelle le Cabinet dont il fait partie défendrait une interprétation fondée sur la lettre comme sur l'esprit de la Convention.

8393. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Confidentielle. Orig. Autriche, 502, n° 87.)

Vienne, 10 juillet 1870.
(Dir. pol., 14 juillet.)

J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Excellence par mon télégramme d'hier la substance de l'entretien que je venais d'avoir avec M. le Comte de Beust. C'est en effet samedi[1] à une heure que j'ai été reçu par le Chancelier. Il m'a fait un accueil empressé, et paraissait désireux de recevoir une communication à laquelle il s'attendait. J'ai naturellement commencé par lui lire la dépêche de Votre Excellence[2]; il a écouté avec une attention toute particulière les passages dans lesquels la détermination du Gouvernement de l'Empereur se trouve nettement définie, et ceux qui

(1) Le 9 juillet.
(2) Gramont à Cazaux, 6 juillet.

indiquent le concours que nous attendons du Cabinet de Vienne. Cette lecture terminée, le Chancelier m'a dit que, prévenu de nos désirs par un télégramme du Prince de Metternich, il s'était empressé d'en écrire à Berlin[1], que le Chargé d'Affaires d'Autriche avait eu quelques difficultés à rencontrer M. de Thile, habituellement à la campagne, mais qu'il avait reçu l'ordre de signaler avec fermeté au Gouvernement prussien les dangers de la voie dans laquelle celui-ci pouvait s'engager. «Mais ces démarches, a dit le Chancelier, sont-elles encore parfaitement en rapport avec la situation ? Au moment où le Prince de Metternich m'a demandé de les faire, j'ai cru à une intervention pacifique, à une sorte de médiation. Cette ligne de conduite que je me suis empressé d'adopter pour être agréable au Cabinet de Paris n'est-elle pas en désaccord avec le ton du discours prononcé à la tribune française par M. le Duc de Gramont[2]? Si vous vouliez que notre action, bien que pacifique, fût commune, ne deviez-vous pas me prévenir de ce que vous alliez faire ? Le Gouvernement français doit comprendre qu'il faut que je marche avec lui, et non que je le suive. Je ne saurais me soumettre aveuglément à la tyrannie des faits accomplis. Ignorez-vous, en effet, où cela pourrait me conduire ? J'ai là des dépêches de Metternich, qui parle d'armements, de mouvements de troupes, qui dit qu'on compte sur nous, sur notre alliance effective[3]. Le Gouvernement français croit-il que je puisse un beau matin me trouver dans la nécessité de prévenir subitement l'Empereur, les deux Cabinets, toute une Administration dont vous connaissez les dispositions, que nous sommes en état de guerre ? Cette situation ne causerait aucune surprise s'il existait entre nous un traité d'alliance offensive et défensive. Ce n'est pas ma faute si ce traité n'existe pas,

[1] Beust fait allusion à son entretien avec Cazaux dans une dépêche à Metternich du 11 juillet, qui a été publiée dans le *Livre rouge* autrichien, et qu'a reproduite Oncken (*op. cit.*, t. III, p. 418), et dans une «lettre particulière secrète», de même date, que l'on trouvera ci-après, Appendice II, p. 529. — Le télégramme de Metternich, qui avait averti Beust, est peut-être celui du 8 juillet. (Cf. ci-après, Appendice II, p. 514.)

[2] Le 6 juillet. Cf. ci-dessus, p. 57, note 1.

[3] Cf. les dépêches et télégrammes de Metternich du 8 juillet, publiés dans Oncken (t. III, p. 398 et suivantes). — On en trouvera deux à l'Appendice II, p. 514 et 516.

j'y tenais; c'est le Cabinet français qui n'en a pas voulu[1]. Il n'existe entre Leurs Majestés Impériales que des arrangements en vertu desquels aucune d'elles ne peut contracter d'alliance indépendamment de l'autre[2]. Ces engagements, nous les observerons, nous y serons rigoureusement fidèles. Ainsi, à toute ouverture de la Prusse, à toute proposition qui peut venir d'elle, notre porte et est restera fermée. Mais voilà le terrain sur lequel nous comptons nous placer en ce moment. Je fais partir aujourd'hui même un courrier qui apporte à Metternich des instructions dont je vais vous donner lecture[3]. Voici en même temps les télégrammes que je lui ai transmis et dont quelques-uns ont dû lui être réexpédiés parce qu'ils avaient été altérés en traversant le Grand-Duché de Bade.»

Le Chancelier m'a en effet donné lecture de ces diverses pièces, qui ne sont que le commentaire de la conversation transcrite plus haut. Le Comte de Beust a ensuite repris : «Pourquoi parler et laisser parler ainsi de guerre en ayant l'air de vouloir attaquer? J'ai là un petit plan bien secret dont je charge aussi Metternich de donner communication au Duc de Gramont, et qui me paraît bien préférable à une attitude agressive.» Le Comte de Beust m'a alors montré une série de conseils qu'il donnerait à la France, et d'après lesquels le Cabinet de Paris aurait à attendre le départ de la flotte espagnole quittant un port prussien et emmenant en Espagne le nouveau Souverain. La Marine française ferait croiser ses escadres autour de la Péninsule et arrêterait le Prince de Hohenzollern. «Je ne suis pas sanguinaire, a continué le Chancelier, le mieux serait que le Prince disparût complètement; mais, cela étant impossible, vous lui feriez faire un voyage autour du Monde, ou vous le retiendriez au Château d'Amboise. Il serait curieux de voir comment la Prusse prendrait cette insulte faite à un Hohenzollern. Si elle attaquait, vous auriez le beau rôle, et la guerre serait bien engagée[4].»

(1) Voir, à ce sujet, l'Appendice I du t. XXV.

(2) L'engagement en avait été pris dans les «lettres de septembre 1869», échangées entre les Souverains.

(3) Cf. p. 145, note 4.

(4) Aucune des pièces publiées par Oncken ne fait allusion à cette singulière suggestion.

Cette partie de la conversation avait été une sorte de monologue de la part de M. le Comte de Beust. J'avais d'autant moins pensé à l'interrompre que, comme Votre Excellence a pu s'en apercevoir, toute contradiction, loin de provoquer les communications du Chancelier, les arrête subitement. Lorsqu'on est parvenu à le faire entrer dans une voie d'expansion, il vaut mieux le laisser suivre le cours toujours très varié de ses idées, sauf à entamer un peu plus tard la discussion et à indiquer les observations qu'on peut avoir à lui opposer. Après l'avoir remercié de ce qu'il avait déjà fait à Berlin et de ce qu'il se proposait encore d'y faire, après lui avoir dit que j'appellerais l'intérêt de Votre Excellence sur le plan très sage peut-être, mais un peu singulier dont il suggérait l'idée, je n'ai pu m'empêcher d'ajouter, en m'autorisant des termes mêmes de votre dépêche, que la manière dont il interprétait les dé irs du Gouvernement français dans cette question ne me paraissait pas de nature à nous satisfaire complètement, et que je m'étonnais qu'il voulût se borner au rôle de médiateur zélé mais officieux dont j'entendais dire que l'Angleterre était également di posée à s'arranger. « Écartez, ai-je continué, toute idée de guerre, pui que cette idée vous est dé agréable en ce moment et ne servirait qu'à gêner notre conversation. D'ailleurs, commme l'a si bien dit M. le Duc de Gramont, nous comptons pour conserver la paix sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. Mais ce que la France attend de vous va certainement au delà de ce que vous pensez. Vous devez sans doute écrire à Berlin dans le même sens que nous, user dans cette circonstance de l'influence que vous pouvez exercer sur les conseils de l'Europe; mais il faut que l'on voie bien que vous êtes partie morale et non simples médiateurs dans cette affaire. Ce n'est sans doute qu'une question de ton, de nuance; mais ici le ton, les nuances sont tout. Dans la diplomatie, on a depuis longtemps l'habitude de lire entre les lignes. Il faut donc que M. de Bismarck lise dans vos communications, entre les lignes, que, si la Prusse persiste, elle pourra bien avoir non pas un, mais deux ennemis sur les bras, sans compter ceux que la communauté d'intérêts pourra mettre également de notre côté. Si je parle ici de communauté d'intérêts, c'est que là est le nœud de la question. Vous me dites que la France n'a pas voulu dans le temps du traité d'alliance que vous lui pro-

posiez. C'est que ce traité était inutile. Elle savait qu'elle vous retrouverait le moment venu, parce qu'il existe entre nous des intérêts communs dont la force est irrésistible. J'évite toujours sinon l'idée au moins le mot de guerre; mais permettez-moi de vous demander s'il n'existe pas un pays qui a autant d'intérêts, plus d'intérêts même que nous à ce que la Prusse éprouve un échec moral complet; l'influence toujours croissante du Cabinet de l'Allemagne du Nord ne vous tient-elle pas écrasés, étouffés au point de menacer votre existence même en attirant vers elle une partie de vos populations allemandes? Ce rayonnement de la Prusse n'est-il pas dû en grande partie à son prestige militaire, et ne cesserait-il pas après un échec? La Russie elle-même ne paraît-elle pas dirigée dans ses sympathies pour la Prusse par l'idée de force qui s'attache à cette Puissance? Qu'attendriez-vous donc pour profiter de l'occasion? Jamais vous ne l'avez rencontrée plus opportune, et qui sait si elle se représentera? Lorsque l'Autriche a été vaincue à Solférino, à Sadowa, elle était seule; vos prédécesseurs, beaucoup moins habiles que vous, l'avaient lancée dans les aventures sans lui assurer des alliés. En serait-il de même aujourd'hui? C'est la Prusse, au contraire, qui se trouve enlacée dans un cercle hostile. Pour comprendre ici toute ma pensée, vous n'avez qu'à vous rappeler le langage autorisé jusqu'à un certain point que tiennent les Représentants à Vienne du Danemark et de la Hollande[1]. Seulement, nous ne saurions arriver au but sans une entente complète. Pour que la Prusse recule, pour qu'elle se résigne à cet échec moral que vous désirez, il faut qu'elle comprenne le double, le quadruple danger auquel elle s'expose. Voilà pourquoi les déclarations à la tribune de M. le Duc de Gramont, qui vous semblaient venues trop tôt, sont venues au contraire très à temps pour ouvrir les yeux du Cabinet de Berlin, et lui montrer sous son véritable jour une situation qu'il ne paraissait pas comprendre.»

Ces observations que j'avais commencées avec une certaine hésitation, je les ai continuées avec d'autant plus de vivacité que je voyais l'accueil favorable qui leur était fait par le Chancelier. Dès que je les ai eu terminées, il s'est écrié : «Vous avez, nous

[1] MM. de Falbe et de Heeckeren de Beverwaard.

avons — si vous le voulez — de belles cartes dans notre jeu; mais, parce qu'on a de belles cartes, faut-il les abattre tout de suite, sans attendre le temps nécessaire pour voir un peu dans le jeu de son adversaire? Votre langage très net m'engage à vous parler plus franchement que je ne l'ai fait encore. Mon Gouvernement, l'Empereur surtout, ne paraît pas disposé à s'engager subitement dans une affaire née en dehors de nous et qui a pris les proportions que lui a données le Cabinet de Paris sans que nous ayons été consultés et sans que nous ayons eu d'action à exercer sur la direction qu'elle a reçue. J'accentuerai toutefois le ton de mes démarches à Berlin. Mais il faut que l'on comprenne bien en France que nous devons avoir le temps de trouver un prétexte pour entrer dans la question, prétexte à donner au dehors, mais à donner également ici. Les plans de campagne convenus ou plutôt en projet portent tous comme mesure préalable l'occupation des petits États allemands. Quelle excuse aurions-nous à donner aujourd'hui d'une entrée subite sur un territoire voisin? Voilà pourquoi je recommande au moins comme idée le plan dont je vous ai entretenu, parce que, s'il était suivi, ou bien la Prusse se résignerait à supporter l'insulte faite au Prince de Hohenzollern, et dans ce cas elle éprouverait une défaite morale; ou bien elle prendrait les armes, et dans ce cas, les choses changeraient pour nous, parce qu'elle aurait commencé l'agresssion, et réclamé des petits États allemands l'exécution des conventions militaires conclues avec eux. »

Telle est l'analyse exacte de cette conversation. Je me suis appliqué à en rendre aussi fidèlement que possible, non seulement la pensée, mais les termes mêmes. M. de Bourgoing, qui apporte cette dépêche à Votre Excellence, la complétera par quelques informations orales des plus confidentielles.

8394. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Orig. Autriche, 502, n° 88.)

Vienne, 10 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence divers fragments des journaux de Vienne relatifs à la candidature du Prince de Hohenzollern (1).

8395. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 (2).)

Ems, 11 juillet 1870, 1 h. 30 soir.

Je quitte le Roi (3). Durant une audience que j'ai prolongée pendant une heure, j'ai invoqué tous les arguments imaginables pour déterminer Sa Majesté à me permettre de vous annoncer qu'elle invitera le Prince de Hohenzollern à renoncer à la Couronne d'Espagne, sans lui cacher cependant que je considérerais ce conseil comme un ordre. Le Roi s'y est refusé, me déclarant qu'il devait laisser à son parent la plus entière liberté, après comme avant son acceptation. Restant sur le terrain où il s'est placé, le Roi a prétendu qu'il sortirait du rôle d'abstention qu'il s'est tracé depuis l'origine en déférant à ma demande, et il m'a donné constamment à entendre que l'initiative de la renonciation devait venir du Prince Léopold, qui a pris l'initiative de l'acceptation.

J'ai combattu cette manière de voir en représentant au Roi nos nécessités intérieures; je lui ai parlé de la défiance et de l'irritation des esprits en France, de l'obligation où nous sommes de donner publiquement des explications attendues avec impatience, des dangers nouveaux que créait chaque heure de retard, de la gloire

(1) Ces fragments sont joints à la dépêche.

(2) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*op. cit.*, p. 349-350); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 78-79); et par Fester (t. II, n° 422, p. 74-75).

(3) Cf. Benedetti, télégrammes, 10 juillet, 8 h. soir et 11 h. 58. — Cf. Appendice I, p. 454.

qu'il recueillerait personnellement en interposant son autorité pour prévenir de terribles calamités. Sa Majesté a maintenu sa résolution.

Après me l'avoir plusieurs fois demandé dans le cours de l'audience, le Roi, avant d'y mettre fin, m'a *vivement engagé* à vous télégraphier en son nom qu'il croyait recevoir ce soir ou demain une communication du Prince Léopold, qui a dû rejoindre son père à Sigmaringen, et qu'il s'empresserait de me donner une réponse définitive. Vous jugerez de l'importance qu'il faut attacher à cette déclaration du Roi et de la mesure dans laquelle il peut nous convenir d'en tenir compte.

Pendant que j'insistais sur la nécessité d'adopter une prompte résolution, il a échappé au Roi de me dire : « Je n'ignore pas les préparatifs qui se font à Paris, et je ne dois pas vous cacher que je prends moi-même mes précautions pour ne pas être surpris. » Sa Majesté a cherché ensuite à atténuer le sens de ses paroles.

Je n'ai pas fait usage des informations qui vous sont parvenues de Madrid; vous savez déjà que le Roi prétend que nous sommes uniquement fondés à demander au Gouvernement espagnol de revenir lui-même sur la combinaison qu'il a conçue, et Sa Majesté n'aurait pas manqué de prendre prétexte de ce que je lui aurais dit pour insister dans ce sens[1].

Votre dernier télégramme est daté de cette nuit à une heure[2].

8396. Chevandier de Valdrôme, Ministre de l'Intérieur, aux Préfets et Sous-Préfets. (Télégramme-circulaire. Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 11 juillet 1870, 3 h. 20 soir.

Le Ministre des Affaires étrangères vient de faire au Corps législatif la déclaration suivante :

Le Gouvernement comprend l'impatience de la Chambre et

[1] Cf., sur les témoignages allemands relatifs au deuxième entretien du Roi et de Benedetti, l'Appendice I, p. 454.

[2] Il s'agit du télégramme de Gramont à Benedetti du 10 juillet, 11 h. 45 soir.

du Pays. Il partage ses préoccupations, mais il lui est encore impossible de porter à sa connaissance un résultat définitif; il attend la réponse dont dépendent ses résolutions. Tous les Cabinets auxquels nous nous sommes adressés paraissent admettre la légitimité de nos griefs. J'espère être très prochainement en mesure d'éclairer la Chambre, mais aujourd'hui je fais appel à son patriotisme et au sens politique de chacun de ses membres pour les prier de se contenter pour le moment de ces informations incomplètes[1].

[1] Cette déclaration de Gramont avait été faite au début de la séance de la Chambre, à 2 heures. Bien que le président Schneider eût immédiatement déclaré l'incident clos, Emmanuel Arago posa à Gramont une question en ces termes :

Très désireux, aussi désireux que personne d'une solution qui assurerait la paix européenne, je demande à M. le Ministre des Affaires étrangères si les questions adressées à la Prusse n'ont trait qu'à l'incident spécial, qu'à l'offre faite par M. le Maréchal Prim à ce Prince prussien, qu'à l'acceptation éventuelle de la Couronne d'Espagne par le Prince Léopold de Hohenzollern.

S'il en est ainsi, je crois que l'on doit espérer une réponse satisfaisante, une assurance de paix; mais, si les questions sont complexes et de nature à soulever d'autres discussions que l'incident Hohenzollern, nous serions malheureusement obligés de les considérer comme offrant d'autres prétextes à une déclaration de guerre. (*Journal officiel*, 12 juillet 1870, p. 1226.)

Gramont, se levant pour répondre, en fut empêché par un grand nombre de députés, et Schneider déclara de nouveau l'incident clos.

A la suite de la séance, É. Ollivier écrivit à l'Empereur le billet suivant (11 juillet, 6 h. soir):

Sire, il se produit, en ce moment, au Corps législatif un mouvement qu'il importe que je signale à Votre Majesté. Lorsque, après la déclaration très bien accueillie de Gramont, Emmanuel Arago a demandé au Ministère : «Avez-vous soulevé d'autres questions que celle du Prince de Hohenzollern?», Gramont s'étant levé pour répondre, la Droite, avec une ardeur singulière, s'y est opposée. Cette attitude s'explique par le patriotisme, sans doute, mais aussi par les idées qui se manifestent dans les couloirs. La Droite déclare tout haut que l'affaire Hohenzollern ne doit être considérée que comme un incident, que, la solution fût-elle favorable, il faut ne pas s'arrêter, soulever la question du traité de Prague, et placer résolument la Prusse entre un Congrès accepté et la guerre. Ce langage était tenu à la fois par MM. Gambetta, Montpayroux dans la Gauche, Jérôme David et Pinard du côté de la Droite, et les uns et les autres annonçaient tout haut l'intention d'attaquer le Cabinet s'il s'arrêtait après le dénouement de l'affaire Hohenzollern. M. Thiers s'exprimait avec une extrême vivacité dans le sens contraire; il estime que la reculade prussienne, à laquelle il croit plus que moi, serait une satisfaction dont il faudrait se contenter. (É. Ollivier, t. XIV, p. 200-201.)

8397. Le Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Russie, 244 [1].)

Saint-Pétersbourg, 11 juillet 1870, 11 h. matin.
(Reçu à 4 h. 15 soir.)

M. de Westman m'a annoncé hier que le Chancelier était parti pour l'Allemagne, avec l'ordre de l'Empereur de faire entendre à Berlin les conseils les plus pacifiques et de corroborer ainsi la lettre déjà écrite dans ce sens au Roi de Prusse [2].

Le Prince Gortchakoff toutefois m'a fait dire par M. de Westman que, tout en comprenant la susceptibilité de la France, il regrettait la forme trop comminatoire du Cabinet des Tuileries, parce qu'elle rendrait la tâche conciliatrice plus difficile à Berlin. J'ai répondu en faisant ressortir les considérations graves dont vous m'avez fourni les précieux arguments par vos dépêches et lettres chiffrées. J'ai de nouveau insisté sur l'intérêt immense qu'avait la Russie à ne pas laisser grandir l'influence de la Prusse. Cette conversation, qui déjà est portée à la connaissance du Chancelier, me paraît de nature à produire une utile impression. Je dois encore voir demain l'Empereur Alexandre. Il serait bien désirable que je sache où en est la question à Berlin et à Madrid.

8398. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 11 juillet 1870, 3 h. 40 soir.
(Reçu à 4 h. 30 soir.)

On m'assure que M. de Thile a dit tout à l'heure au Ministre de Wurtemberg que la paix lui paraissait gravement compromise,

[1] Ce télégramme a été reproduit par le comte Fleury (*La France et la Russie en 1870*, p. 127-128), d'après les papiers du général comte Fleury. Il figure dans Fester (t. II, n° 433, p. 81-82). Cf. également, sur le sujet de ce télégramme, la dépêche de Buchanan à Granville du 11 juillet, dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 90-91), et dans Fester (t. II, n° 435, p. 82-83).

[2] Cf. Fleury, télégramme, 9 juillet, 7 h. 50 soir, et la note 1, p. 149.

et qu'il savait d'ailleurs de source certaine que nous faisions de grands préparatifs et avions déjà ordonné des mouvements de troupes. Il a dit qu'il avait fait connaître la situation aux différents Gouvernements de l'Allemagne du Sud, sans doute pour leur soumettre le *casus fœderis*[1]. M. de Thile n'a fait aucune allusion aux nouvelles qu'il aurait reçues d'Ems. Un Conseil des Ministres a lieu en ce moment[2].

8399. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379[3].)

[Paris,] 11 juillet 1870, 6 h. soir[4].

J'ai reçu votre premier rapport du 9[5] et votre lettre particulière.

Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus comme fermeté à la position prise par le Gouvernement de l'Empereur. Il faut aujourd'hui l'accentuer davantage. Nous ne pouvons pas admettre la distinction entre le Roi et son Gouvernement qui vous a été exposée. Nous demandons que le Roi défende au Prince de Hohenzollern de persister dans sa candidature, et, si nous n'avons pas une

(1) Cf. Appendice I, p. 454. — Dans les journées du 11 et du 12, les envoyés prussiens dans les États du Sud reçurent de Berlin deux télégrammes. L'un était un télégramme-circulaire rappelant l'attitude prise par le gouvernement prussien dans l'affaire Hohenzollern. Il est publié ci-après, en annexe de la dépêche de Dresde du 12 juillet, et il parvint aux légations prussiennes le 11 au soir. L'autre chargeait les Agents prussiens d'avertir d'urgence les gouvernements du Sud qu'il y avait possibilité de guerre, et que le concours de l'Allemagne serait demandé dans certains cas. C'est évidemment à ce télégramme que fait allusion Le Sourd. On en trouvera l'analyse ci-après dans le télégramme de Saint-Vallier du 12 juillet, 3 h. soir.

(2) Cf. Appendice I, p. 454.

(3) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*op. cit.*, p. 361); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 86); et par Fester (t. II, n° 441, p. 89-90).

(4) La minute porte 6 heures. Le télégramme fut envoyée à 6 h. 50 (cf. ci-après, Benedetti, télégramme, 12 juillet, 8 h. 30 matin).

(5) Cf. Benedetti, 9 juillet, n° 1.

réponse décisive demain, nous considérerons le silence ou l'ambiguïté comme un refus de faire ce que nous demandons.

8400. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379[1].)

Ems, 11 juillet 1870, 4 h. 15 soir.
(Reçu à 6 h. 45 soir.)

Le Baron de Werther m'annonce qu'il part aujourd'hui même pour Paris. J'ai raison de penser que cette résolution a été prise immédiatement après l'audience que le Roi m'a accordée[2]. L'Ambassadeur arrivera demain matin, et s'empressera de vous demander une entrevue. J'ai cru comprendre, d'après ce qu'il m'a dit, qu'il n'a d'autre mission que de chercher à vous démontrer la sincérité des sentiments du Roi et du désir de Sa Majesté d'arriver à une solution pacifique sans toutefois faire personnellement une concession qu'il juge incompatible avec sa dignité, ou en d'autres termes en laissant peser uniquement sur le Prince de Hohenzollern la responsabilité de sa renonciation[3].

8401. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 11 juillet 1870, 4 h. 48 soir.
(Reçu à 7 h. 30 soir.)

Le Colonel Stoffel me communique ce qui suit :

«En ce qui concerne la Garde et les corps d'armée de l'Est, tout est dans l'état ordinaire. [Tous] les divisionnaires et presque tous les commandants des régiments sont en congé. Je ne sache

(1) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*op. cit.*, p. 357-358); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 83); et par Fester (t. II, n° 426, p. 77). Dans ces deux derniers recueils, il est daté de 2 h. 30. Fester ajoute les indications suivantes : expédié à 4 h. 15, arrivé à 6 h. 45.

(2) Cf. Benedetti, télégramme, 11 juillet, 1 h. 30 soir.

(3) Sur le retour de Werther à Paris, cf. l'Appendice I, p. 454.

pas que des ordres de rappel aient été donnés dans les corps d'armée voisins du Rhin. Comme il m'est difficile de me renseigner à leur égard, je rappellerai que, lors de l'affaire de Luxembourg, l'Ambassade de Prusse à Paris avait envoyé des agents et tous les officiers prussiens dont elle disposait sur différents points de la France, avec mission de la tenir au courant. »

8402. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Prusse, 379[1].)

Ems, 11 juillet 1870, 7 h. 55 soir.

M. Daru est arrivé[2]. Je vous expédie M. de Bourqueney avec la copie de mes deux derniers télégrammes[3] et un rapport sur mon audience de ce matin[4]. Il arrivera avec le Baron de Werther[5].

8403. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 11 juillet 1870, 2 h. 10 soir.
(Reçu à 9 h. 30 soir.)

La *Iberia* publiait hier un article attribué à M. Sagasta qui aboutit à cette conclusion : Si la France et la Prusse choisissent ce moment pour en venir aux mains, l'Espagne se séparera de la lutte.

Mon Collègue d'Italie, par ordre de son Gouvernement, est venu m'offrir son concours[6].

(1) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*op. cit.*, p. 359), et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 86).
(2) Cf. Gramont, particulière, 10 juillet.
(3) Il s'agit des télégrammes de Benedetti du 11 juillet, 1 h. 30 soir et 4 h. 15 soir.
(4) Cf. Benedetti, 11 juillet, n° 2.
(5) Cf. Benedetti, télégramme, 11 juillet, 4 h. 15 soir.
(6) Cf. Malaret, télégramme, 9 juillet, 7 h. soir, et dépêche n° 50.

8404. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 11 juillet 1870, 11 h. soir.
(Reçu, le 12 juillet, à 12 h. 15 matin.)

Lu la dépêche n° 27[1] au Premier Secrétaire d'État. Elle a produit bon effet. Les dispositions sont satisfaisantes. On semble désirer que les événements ne se précipitent pas du côté de la Prusse, pour pouvoir se retourner.

8405. Le Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Russie, 244[2].)

Saint-Pétersbourg, 11 juillet 1870.
(Reçu, le 12 juillet, à 2 h. matin.)

Je viens de revoir M. de Westman, qui m'a dit que le Roi de Prusse avait répondu qu'il n'était pour rien dans l'offre faite au Prince de Hohenzollern, et que son Gouvernement était complètement étranger à cette négociation engagée directement avec le Prince.

M'inspirant de votre dépêche du 6, j'ai précisé la question et répondu dans un langage très ferme que, si la Prusse était désintéressée à ce point dans la question, rien de plus logique dès lors pour le Roi de Prusse de faire la double déclaration que non seulement il est étranger à la combinaison, mais encore qu'il ne donnera pas son agrément à la candidature du Prince Léopold.

Lord Granville aurait dit que le conflit était purement espagnol[3].

(1) Il s'agit vraisemblablement du télégramme-circulaire du 9 juillet.

(2) Ce télégramme a été reproduit par le comte Fleury (*La France et la Russie en 1870*, p. 128-129). Il se trouve également dans Fester (t. II, n° 434, p. 82).

(3) Buchanan avait communiqué le matin même à Westman un télégramme de Granville du 10 juillet. Il ne contient pas d'assertion de ce genre. Granville

IMPRIMERIE NATIONALE.

J'ai répondu à cette assertion que le conflit deviendra purement espagnol en effet après que la Prusse se sera retirée de la combinaison.

Mais il est permis d'espérer que dans ces conditions l'Espagne isolée ne persistera pas dans son choix, et que les Cortès divisées ne le ratifieront pas.

Mes impressions sur la conduite que l'Empereur Alexandre a déjà tenue et va continuer à tenir sont favorables. M. de Westman est parti pour Peterhof rendre compte à Sa Majesté de cette nouvelle conversation.

L'Ambassadeur d'Angleterre, dont je viens de faire le ...[1], semble se rallier à une autre manière d'envisager la question[2].

y indique simplement comment il a défini à Brunnow l'attitude de l'Angleterre : instances auprès du gouvernement français pour l'empêcher d'agir avec précipitation, pression amicale, mais sans apparences impérieuses, auprès des gouvernements prussien et espagnol pour les amener à envisager sérieusement la question en litige sous tous ses rapports. (Cf. Fester, t. II, n° 408, p. 67).

(1) Lacune dans le déchiffrement.

(2) Cf. la dépêche de Buchanan à Granville du 11 juillet 1870, dans les *Arch. diplom.,* 1871-1872 (t. Ier, p. 90-91), et dans Fester (t. II, n° 435, p. 82-83).

Les deux passages essentiels de cette dépêche sont les suivants :

...Je répondis que, si le Roi faisait un pas de plus [que de déclarer qu'il n'avait eu aucune part dans la désignation du Prince Léopold et dans son acceptation], et exprimait sa désapprobation de l'acceptation de la Couronne d'Espagne par le Prince Léopold, tout ce qui pourrait arriver dans la suite ne pourrait être imputé à grief contre la Prusse. Mais M. Westman dit que, si la France était résolue à se venger par une guerre contre la Prusse de l'accession du Prince de Hohenzollern à la Couronne d'Espagne, elle trouverait malheureusement un prétexte pour le faire en invitant le Gouvernement prussien à remplir les stipulations du traité de Prague en ce qui concernait le Sleswig...

...L'Ambassadeur de France croit que, si le Prince de Hohenzollern n'agissait pas en conformité avec les vœux formulés ou les ordres du Roi, une opinion exprimée à Madrid par la Prusse, en accord avec les autres Puissances, contre l'opportunité de son élection, pourrait prévenir cette éventualité.

8406. Le Baron de Malaret, Ministre à Florence, au Duc de Gramont. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Florence, 11 juillet 1870, 8 h. 25 soir.
(Reçu, le 12 juillet, à 6 h. 55.)

Provoqué par une interpellation émanée de la Gauche[1], le Ministre des Affaires étrangères vient de faire à la Chambre les déclarations suivantes :

Il a dit que M. le Duc de Gramont n'admettait point l'exactitude du compte rendu donné par plusieurs journaux d'un entretien qui aurait eu lieu entre M. Ollivier et quelques Députés au sujet des affaires de Rome[2]. Il a déclaré en outre que, en ce qui concerne les questions que peut soulever l'exécution de la Convention du 15 septembre, le Cabinet ne jugeait pas le moment opportun pour abandonner la politique de réserve qu'il a précédemment exposée au Parlement et que le Parlement a approuvée[3].

M. Visconti-Venosta a enfin fait connaître à la Chambre que, en présence des complications créées par la candidature du Prince de Hohenzollern, le Gouvernement du Roi n'avait point hésité à associer son action à celle des Puissances qui sont les plus directement intéressées au maintien de la paix et qui s'efforcent en ce moment de la sauvegarder[4].

Malgré l'insistance des auteurs de l'interpellation pour obtenir des explications plus amples, M. le Ministre des Affaires étrangères

(1) En réalité, dès le 9 juillet au soir, deux interpellations avaient été annoncées : l'une, de Miceli et Oliva sur la question romaine à propos de certaines paroles attribuées à É. Ollivier, l'autre de Nicotera et Corte sur l'attitude de l'Italie dans l'affaire Hohenzollern.

(2) A la clôture de la session législative en avril, le Concile ne s'étant pas séparé, É. Ollivier avait personnellement promis aux députés catholiques de ne pas évacuer le territoire pontifical en l'absence des Chambres. Cette conversation, quoique non officielle, avait produit une certaine agitation en Italie, et provoqué une protestation de Visconti-Venosta dans une lettre privée que Nigra lut à Gramont. (Cf. É. Ollivier, t. XV, p. 442.)

(3) Cf. Malaret, télégramme, 28 mars.

(4) Cf. Malaret, télégramme, 8 juillet, 5 h. soir; 9 juillet, télégramme, 7 h. soir, et dépêche n° 50.

s'est borné à répéter dans les mêmes termes les mêmes déclarations[1].

8407. Baudin, Ministre à La Haye, au Duc de Gramont. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

La Haye, 11 juillet 1870, 11 h. 12 matin.
(Reçu, le 12 juillet, à 10 h. 55 matin.)

Le Ministre d'Espagne[2] a reçu aujourd'hui une longue circulaire qui contient, dit-il, un exposé satisfaisant de la conduite de son Gouvernement et qu'il envoie à *L'Indépendance belge* pour être publié demain[3].

8408. Conti, Chef du Cabinet de l'Empereur, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876.)

Paris, 11 juillet 1870.

Si la flotte prussienne vient à quitter Plymouth et à se montrer en vue de Carthagène, de Cadix ou de La Corogne, il n'est pas douteux que nos Agents consulaires dans ces trois villes ne s'empressent de vous en informer par la voie du télégraphe. Mais il pourrait arriver que le Gouvernement espagnol arrêtât ou retardât tout au moins le départ des dépêches. En prévision d'une semblable éventualité, l'Empereur vous prie d'inviter nos Agents à s'entendre avec des maisons de commerce pour que, au moyen d'une phrase convenue, celles-ci puissent nous faire connaître les mouvements de la flotte ennemie. Cette précaution ne devrait pas les empêcher d'envoyer directement eux-mêmes des télégrammes à Votre Excellence[4].

(1) Cf., sur la séance du 11 juillet, la dépêche de Paget à Granville du 12 juillet, dans les *Arch. diplom.,* 1871-1872, t. Ier, p. 101.

(2) E. Asquerino, accrédité à La Haye, le 13 novembre 1869 (cf. ci-dessus, p. 115).

(3) Il est fait ici allusion à la circulaire de Sagasta du 7 juillet. Appendice I, p. 442.

(4) Une note au crayon, de la main de Gramont, est annexée à la lettre de Conti : «*M. Desprez.* — Écrire aux Consuls dans ce sens, dès demain. Répondre à M. Conti que c'est fait. — 11 juillet 1870.»

8409. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Orig., avec déchiffrement. Prusse, 379, n° 2[1].)

Ems, 11 juillet 1870.
(Dir. pol., 16 juillet.)

[*Déchiffrement*] Ainsi que je vous l'ai mandé par le télégraphe, je n'ai cessé, depuis la première audience qui m'a été accordée par le Roi, de lui faire représenter qu'il était absolument urgent de ne pas perdre un temps précieux et de prendre un parti sans plus de retard[2]. Comme je vous l'ai fait savoir également, j'ai eu l'honneur hier soir de rencontrer le Roi[3], et, Sa Majesté m'ayant arrêté pour m'apprendre qu'elle n'avait encore reçu aucune réponse du Prince Léopold et m'en exprimer ses regrets, j'ai pris la liberté de lui dire que nous touchions au moment où le Gouvernement de l'Empereur ne pourrait plus ajourner les explications qu'il doit aux Chambres, et je lui ai demandé de lui soumettre les nécessités impérieuses de la situation qui nous était faite. Le Roi a daigné me recevoir ce matin, et je viens de vous rendre sommairement compte, dans un télégramme, de l'entretien que j'ai eu avec Sa Majesté[4].

Me conformant à vos directions, je me suis appliqué à obtenir du Roi une résolution qui fût de nature à nous satisfaire pleinement sans autre délai, et je lui ai demandé de m'autoriser à vous annoncer qu'il inviterait le Prince de Hohenzollern à retirer sa candidature. «Le Prince, ai-je dit, ne pouvant se dispenser de déférer à l'avis du Roi, nous serions dès à présent en mesure de calmer toutes les appréhensions.» Pour déterminer Sa Majesté à accueillir favorablement le vœu que je lui exprimais, je ne lui ai caché ni les défiances ni l'irritation du sentiment public en France. Je lui ai fait part de l'impatience du Sénat et du Corps législatif, et de l'obligation où se trouvait le Gouvernement de l'Empereur d'y satisfaire, des périls de cet état de choses, et des

[1] Cette dépêche a été publiée par Benedetti (*op. cit.*, p. 351-357); par Gramont (*op. cit.*, p. 382-388); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 79-83); et par Fester (t. II, n° 438, p. 84-88).

[2] Cf. Benedetti, télégramme, 10 juillet, 11 h. 58 soir.

[3] Cf. Benedetti, télégramme, 10 juillet, 11 h. 58 soir.

[4] Cf. Benedetti, télégramme, 11 juillet, 1 h. 30 soir, et les notes.

dangers nouveaux que créait chaque jour de retard. Je lui ai répété que, en prenant elle-même la résolution de dénouer de si graves difficultés, elle acquerrait des droits précieux à la reconnaissance du monde entier.

Le Roi m'a souvent interrompu pour m'opposer les objections qu'il avait déjà fait valoir dans ma précédente audience [1], et je ne reproduirai ici que ce qu'il importe que je vous en dise aujourd'hui. Sa Majesté a surtout insisté sur le titre auquel elle est intervenue, celui de chef de la famille, titre qui ne saurait engager, à son avis, ni le Souverain de la Prusse, ni son Gouvernement. Je ne me suis pas borné cette fois à répliquer que cette dualité ne serait pas comprise; j'ai ajouté qu'elle était inadmissible à tous les points de vue; que le Roi en effet était le chef de la famille parce qu'il était le Souverain, et qu'il devenait dès lors impossible de séparer, dans le cas actuel, ces deux qualités, et que le Prince de Hohenzollern lui devait une obéissance absolue uniquement parce que Sa Majesté les réunissait l'une et l'autre dans sa personne; qu'on ne pouvait considérer les choses autrement, et qu'il était par conséquent facile de comprendre que l'avènement du Prince Léopold fût considéré en France comme la restauration de l'Empire de Charles-Quint.

Le Roi a contesté cette appréciation, prétendant que l'élection du Prince [2] Léopold ne créerait aucune obligation nouvelle, aucun lien national entre l'Espagne et la Prusse. Après avoir demandé à Sa Majesté de souffrir que je m'explique en toute franchise et sans aucune réserve, je lui ai répondu que les relations sympathiques qui s'établiraient d'un pays à l'autre suffisaient pour nous imposer le devoir de conjurer une pareille éventualité : « Est-il constant, ai-je continué, que, en cas d'un dissentiment entre le Gouvernement de Votre Majesté et celui de l'Empereur, nous devrions observer notre frontière des Pyrénées et par conséquent diviser nos forces? Personne ne le nierait; notre conduite nous est donc tracée par les exigences de notre propre sécurité, et nous ne saurions, en cette occasion, être exposés au reproche de soulever volontairement un conflit. »

[1] Le 9 juillet. Cf. Benedetti, 9 juillet, n° 1.

[2] Le déchiffrement se termine ici.

Selon le Roi, j'exagérais la portée d'une combinaison que, pour sa part, il n'avait jamais désirée. Il lui était d'ailleurs impossible, et les termes dans lesquels il s'est exprimé m'ont porté à croire qu'il considère comme incompatible avec sa dignité souveraine, de modifier son attitude, et d'exiger du Prince Léopold qu'il renonce à la Couronne d'Espagne, après lui avoir déclaré qu'il ne lui interdisait pas de l'accepter. Si je ne m'abuse, ce que surtout le Roi ne veut pas, c'est, comme je l'ai écrit, d'assumer la responsabilité d'une retraite ou d'une concession qui blesserait le sentiment public en Allemagne, et son intention bien arrêtée est, s'il n'a pas d'autres desseins, de la rejeter tout entière et de la laisser peser exclusivement sur le Prince Léopold et sur son père.

« Au surplus, a repris le Roi, il n'y a pas péril en la demeure, et un jour ou deux de retard ne sauraient rien aggraver; le Prince Léopold terminait une excursion en Suisse et en Bavière, pendant que le Prince son père s'était établi à Sigmaringen, qui n'est sur le parcours d'aucun chemin de fer, au moment où j'ai reçu les premiers avis de l'émotion qui s'est manifestée en France. Le temps a manqué aux deux Princes de se rejoindre, et je n'ai pas eu moi-même celui de connaître leurs dispositions; j'en serai probablement informé ce soir ou demain, et nous pourrons encore aviser d'une manière opportune. »

« Je ne saurais aujourd'hui, ai-je répondu, plus rien dissimuler au Roi. Sa Majesté est certainement instruite du jugement que le public porte en France sur cette affaire; on s'est persuadé que le Gouvernement et ses Agents ont été trompés, et que le secret qui a été gardé avec nous est la preuve manifeste d'une entente conçue et concertée au préjudice de nos plus précieux intérêts. Cette conviction a réveillé des défiances et une irritation qu'il n'est plus possible de contenir; pour les dissiper, il faut que les Ministres de l'Empereur s'expliquent dès à présent, l'attitude des représentants du pays et de la population ne leur permettant pas d'attendre plus longtemps sans s'exposer à des manifestations regrettables, et qu'ils annoncent que le Prince Léopold retirera volontairement l'adhésion qu'il a donnée aux ouvertures du Cabinet de Madrid. »

Ne dissimulant pas l'impression que mes paroles produisaient

sur son esprit, le Roi m'a fait observer que notre insistance, quand il ne réclamait plus qu'un délai bien court pour connaître les intentions des deux Princes de Hohenzollern, pouvait lui faire penser que nous avions le dessein de provoquer un conflit. J'ai protesté contre cette supposition, en ajoutant que j'offrais au Roi le moyen de s'assurer de nos véritables sentiments, en sollicitant de Sa Majesté de nous garantir la renonciation du Prince de Hohenzollern. C'est à ce moment que le Roi, comme vous l'aura appris mon télégramme, m'a dit : « Je n'ignore pas les préparatifs qui se font à Paris, et je ne dois pas vous cacher que je prends moi-même mes précautions pour ne pas être surpris. » Sa Majesté a essayé plus tard d'atténuer la gravité de ces paroles en cherchant à me prouver qu'elle avait encore une entière confiance dans le maintien de la paix. « Elle ne sera pas troublée, a dit le Roi, si l'on veut attendre à Paris que je sois en mesure d'y contribuer utilement, en me laissant le temps qui m'est nécessaire. » J'ai répondu que nous n'étions plus nous-mêmes en situation de remettre les éclaircissements que le pays tout entier nous demandait, et que nous ne pouvions lui annoncer, sans offenser le sentiment public et sans susciter les plus légitimes récriminations, que le Prince Léopold est en voyage et que le Roi attend son retour pour prendre un parti. « Votre Majesté peut tout prévenir, tout concilier en me permettant de faire savoir au Gouvernement de l'Empereur qu'il ne sera donné aucune suite à l'acceptation envoyée par le Prince à Madrid. Je la conjure encore une fois de m'y autoriser. »

Le Roi m'a répété qu'il ne pouvait céder à mon désir, et il s'est de nouveau retranché derrière les considérations qu'il avait déjà invoquées. Sa Majesté a tenu à m'expliquer l'absence du Prince Léopold [1], et elle m'a appris que, au moment où il a adhéré

[1] Cf. le passage de la lettre de Guillaume Ier à Augusta, cité Appendice I, p. 454.

Lord (p. 64) fait cependant remarquer qu'on n'a jamais complètement déterminé les lieux où séjourna Léopold, ni expliqué d'une manière satisfaisante l'impossibilité apparente pour sa famille d'entrer en relations avec lui. Il semble qu'il partit en excursion dans les Alpes au début de juillet, qu'il n'entendit parler de la crise que le 13, et ne revint à Sigmaringen que le 15. En tout cas, son père pouvait, s'il le voulait, prendre une décision pour lui,

aux pressantes sollicitations du Maréchal Prim[1], il avait été entendu que les Cortès seraient convoquées après un délai de trois mois, et que la combinaison serait seulement rendue publique à l'ouverture de l'Assemblée. Le Prince Léopold croyait donc qu'il pouvait s'éloigner sans inconvénient, ne prévoyant pas que le Maréchal Prim informerait prématurément notre Ambassadeur à Madrid de l'arrangement qu'on venait de conclure.

En faisant remarquer au Roi que tous ces détails n'étaient certes pas de nature à apaiser l'effervescence du public en France s'ils lui étaient révélés, et que je ne pouvais y voir qu'un motif de plus pour mettre fin, par son intervention personnelle, à ce triste incident, j'ai tenté un dernier effort pour obtenir l'assentiment de Sa Majesté à ma proposition. Vous savez que je l'ai essayé en vain. Le Roi m'a répondu en me demandant de nouveau, et en y mettant une véritable insistance, de vous télégraphier en son nom, sans perdre un instant, qu'il croyait recevoir ce soir ou demain une communication du Prince Léopold, qui doit être arrivé auprès de son père à Sigmaringen, et qu'il s'empresserait de me donner une réponse définitive. Je copie mon télégramme parce que j'ai reproduit, en vous l'expédiant, les termes mêmes dont le Roi s'est servi.

Le temps me presse, et je ne puis rien ajouter à ce rapport [2]. Je n'aurais du reste à vous soumettre que des considérations qui se présenteront d'elles-mêmes à votre esprit. J'attendrai vos ordres.

8410. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Particulière. Prusse, 379[3].)

Ems, 11 juillet 1870, 6 h. soir.

M. Daru est arrivé à quatre heures. Je vous expédie à l'instant

et c'est ce qu'il fit le 12 juillet. Cf., ci-après, Appendice I, p. 465, la lettre du prince Antoine à Guillaume Ier du 12 juillet.

(1) Cf. t. XXVII, p. 408, note 1.

(2) Cf. Appendice I, p. 454.

(3) Cette lettre particulière a été publiée par Gramont (*op. cit.*, p. 388-389); par Benedetti (*op. cit.*, p. 358-359); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 85); et par Fester (t. II, n° 439, p. 88-89).

M. de Bourqueney[1]. Il vous porte la copie de mes deux télégrammes d'aujourd'hui, et une dépêche dans laquelle je vous rends compte de mon audience de ce matin[2]. Vous le voyez, je ne ménage ni le temps ni mes forces, et je me désole pourtant de ne pouvoir réussir. Vous voulez une réponse immédiate et nette; le Roi persiste, malgré toutes mes instances, à me déclarer qu'il ne peut ni ne veut prendre sur lui de donner au Prince de Hohenzollern l'ordre de renier la parole qu'il a engagée avec le Gouvernement espagnol. Il me laisse deviner et il me fait donner à entendre par son entourage, comme M. de Werther vous le répétera sans doute[3], que le Prince doit renoncer spontanément à la Couronne qui lui a été offerte, et qu'il n'hésitera pas à approuver sa résolution. Il me dit de plus que la communication du Prince ne peut tarder à lui parvenir, qu'elle devrait lui arriver demain; mais il se refuse absolument à me donner l'autorisation de vous faire savoir dès à présent, ce qui équivaudrait à une garantie ou à un engagement, que le Prince retirera sa candidature.

J'espère que vous me direz par le télégraphe quelles sont vos intentions, et quand et comment je dois m'y conformer. Si je ne reçois aucun avis, je retournerai demain chez le Roi, et je livrerai ma dernière bataille. Vous verrez, par le langage que je lui ai tenu ce matin, que je ne mesure plus mes observations, en mesurant toujours mes paroles et mon attitude.

Je réclame toute votre indulgence et celle de l'Empereur pour ma dépêche. J'ai quitté le Roi à une heure. J'ai dû chiffrer mes télégrammes, et chaque page de ma dépêche a été expédiée dès que je l'avais rédigée. J'ai dû employer tous mes jeunes gens et M. Daru lui-même à la copier pour ne pas manquer le départ du train.

(1) Cf. Benedetti, télégramme, 11 juillet, 7 h. 55 soir.
(2) Cf. Benedetti, 11 juillet, télégrammes, 1 h. 30 et 4 h. 15 soir, et dépêche n° 2.
(3) Cf. Benedetti, télégramme, 11 juillet, 4 h. 15 soir.

8411. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont.
(Particulière. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 11 juillet 1870.
(Dir. pol., 13 et 14 juillet [1].)

Dès le début de la crise, je n'ai pu vous transmettre qu'officieusement les impressions que je recueillais autour de moi; celles du Gouvernement prussien m'ont fait presque complètement défaut, grâce à l'attitude de M. de Thile, et à l'obstination qu'il a mise vis-à-vis de tous à exécuter militairement sa consigne de mutisme. A l'heure qu'il est, on n'a naturellement qu'une préoccupation à Berlin, celle de savoir ce qu'on aura fait à Ems, et jusqu'ici on n'a rien appris de très rassurant. Cette incertitude se prolonge, et est aggravée, je ne le cache pas, par le langage des journaux français. Le télégraphe a apporté ici le résumé d'un article publié ce matin par le *Constitutionnel* [2], qui affirme que M. Benedetti aurait reçu l'ordre d'insister pour obtenir du Roi une prompte solution, *attendu qu'il ne pouvait lui être accordé un long délai.* Il y a des gens qui ont vu dans cette dernière phrase une sorte d'ultimatum posé au Roi de Prusse, et, comme on considère volontiers, d'après des indices récents, le *Constitutionnel* comme une feuille officieuse, on ajoute foi à ses assertions, et de là naît la crainte que nous ne placions le Roi de Prusse dans une situation qu'il déclinerait comme incompatible avec sa dignité et qui nuirait à l'entente que nous recherchons. Votre Excellence remarque que je raisonne dans l'ignorance de ce qui se passe, mais j'ai trop souvent entendu rejeter ces jours derniers sur la presse officieuse française le tort d'avoir provoqué et envenimé le conflit, pour ne pas informer Votre Excellence des opinions que je m'applique à redresser. J'ajoute que j'invoque invariablement les précédents de candidatures princières que m'a indiqués

[1] Les deux dates ont été timbrées à la Direction politique.

[2] Un entrefilet, signé C. Piel, paru dans le *Constitutionnel* du 11 juillet, était ainsi conçu :

M. Benedetti a communiqué au Roi de Prusse la protestation du Gouvernement français. Le Roi a demandé un délai avant de répondre. Le Gouvernement a fait savoir à M. Benedetti que ce délai ne pouvait être que très court.

Votre Excellence dans le télégramme en clair d'avant-hier soir. Personne ne conteste que le Prince de Hohenzollern ne soit en réalité, sinon d'après la lettre même des conventions de famille, un Prince prussien; on reconnaît que nous avions droit de nous émouvoir de sa candidature et de ne pas la tolérer; mais en même temps je m'aperçois que, sans qu'on consente la plupart du temps à me l'avouer, on veut deviner chez nous une arrière-pensée, et l'on se demande si nous regretterions très sincèrement une solution extrême. Il m'a paru que cette impression, quelque fausse qu'elle soit, avait assez de valeur pour vous être rapportée. On a été aujourd'hui plus alarmé ici que jamais; M. de Thile a dit au Ministre de Wurtemberg quelques mots qui ont transpiré et que je vous ai transmis par le télégraphe [1]. Je ne m'étonnerais nullement qu'on eût déjà pensé à poser le *casus fœderis* aux États du Sud, fort peu tentés de s'associer à une affaire qui ne les touche en rien et occupés à réduire leurs dépenses militaires [2]. La Prusse est prévoyante, et, s'il est vrai, ce qu'on ne tardera pas à savoir, qu'elle ait fait une communication dans ce sens aux États du Midi, elle aura suivi à leur égard la même marche que dans l'affaire du Luxembourg. Le Prince Gortchakoff arrive demain matin à Berlin, et y restera un jour avant de se rendre à Wildbad. M. d'Oubril est comme toujours très réservé; il ne croit pas que la candidature Hohenzollern soit une œuvre prussienne, mais il fait des vœux pour son abandon.

8412. Lefebvre de Laboulaye, Chargé d'Affaires à Bruxelles, au Duc de Gramont. (Orig. Belgique, 59, n° 70.)

Bruxelles, 11 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le texte d'une nouvelle note publiée ce matin par le *Moniteur* dans le but de

(1) Cf. Le Sourd, télégramme, 11 juillet, 3 h. 40 soir.

(2) Cf. le projet de circulaire de Bismarck aux Gouvernements du Sud, Appendice I, p. 450, et la dépêche de Loftus à Granville, citée Appendice I, p. 454.

démentir l'assertion d'après laquelle le Gouvernement belge aurait accueilli favorablement la notification de la candidature du Prince de Hohenzollern.

Les termes de cette note, qui, comme celle d'hier[1], a été imprimée en tête de la partie non officielle, sont les suivants :

« Une agence télégraphique étrangère annonce que « le Gouver-« nement belge a répondu favorablement à la notification que « l'Espagne lui a faite de la candidature du Prince de Hohen-« zollern[2] ».

« Cette allégation est de tous points inexacte. Le Gouvernement belge n'avait à faire et n'a fait aucune réponse à la communication qu'il a reçue, comme les autres Gouvernements, du Cabinet de Madrid. »

Votre Excellence verra sans aucun doute dans la publication successive de ces démentis un indice des préoccupations que la crise actuelle inspire au Gouvernement belge.

8413. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 30.)

Darmstadt, 11 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

De même qu'une autre presse, mais à plus juste titre, la presse de Hesse cherche à se désintéresser dans la question Hohenzollern, et en repousse la solidarité au nom de ce petit pays.

« La Prusse, disent les *Volksblätter*, peut avoir ses raisons personnelles pour tirer le canon; mais la Prusse ne peut pas vouloir que le peuple allemand la suive. Aujourd'hui c'est une guerre de Cabinets que va faire M. de Bismarck. Ce ne sera pas là une guerre nationale. La guerre dont il est question soulèverait le courroux du peuple allemand. Le Gouvernement prussien ferait là une mauvaise action, presque sans seconde dans l'Histoire. Le peuple allemand n'a quoi que ce soit à faire avec le jeune

(1) Cf. Laboulaye, télégramme, 10 juillet.
(2) Cf. Laboulaye, télégramme, 8 juillet, 4 h. 30 soir.

Hohenzollern. *Du reste, si les deux Lions pouvaient s'entredéchirer tout seuls, ce serait fort heureux.* Nous autres, depuis que nous sommes dans la gloire, nous n'avons plus le mot à dire! (...depuis que nos troupes sont prussiennes, *Seit wir an Gloire leiden*). On a maintenant une idée nette chez les Allemands de ce qu'est une politique à la Bismarck! »

Je laisse de côté d'autres journaux et leurs violences, et je cite au contraire l'article ci-dessus parce que, quels que soient leurs sentiments pour la France, les *Volksblätter* ont l'avantage de représenter une opinion sérieuse et considérable, l'opinion hessoise et *grossdeutsch.*

Quant à la presse française, je dois dire qu'on voudrait autour de moi lui voir un peu plus de calme. On se dit que le véritable désir de tout le monde c'est la possibilité de la paix, et que l'attitude de quelques-uns de nos journaux est faite pour tout compromettre, pour irriter les Prussiens, pour susceptibiliser les Espagnols, pour assurer par cette dernière raison la Couronne au Prince de Hohenzollern.

Enfin, on fait des vœux pour que, quelque vote que puisse émettre un jour notre Parlement dans la liberté de ses déterminations, l'attitude de la Chambre continue à être prudente et politique en ce moment.

8414. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont. (Confidentielle. Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 30 *bis.*)

Darmstadt, 11 juillet 1870.
(Cabinet, 12 juillet; Dir. pol., 13 juillet.)

De même que la presse prussienne, mais avec plus de sincérité qu'elle, la presse de Hesse cherche à se désintéresser dans la question Hohenzollern, et en repousse la solidarité au nom du Grand-Duché.

La *Gazette officielle* se contente à peu près de dire qu'elle ne prévoit pas un dénouement tragique à la difficulté pendante. Le journal prussien s'inspire de son aversion naturelle pour la France, le journal démocratique de son antipathie pour la Prusse; et tous les deux disent que le peuple allemand n'a rien à voir dans une

affaire que la France, à en croire le journal prussien, a bien inutilement grossie. Le second (*Volksblätter*) a cependant une intéressante correspondance de Paris. « On comprend facilement, y est-il dit, que la Prusse veuille faire la guerre pour sortir de l'impasse où ses finances [1] l'ont fait tomber; mais la Prusse ne peut jamais faire contre la France qu'une guerre nationale; il lui faut l'assentiment du peuple allemand; il lui faut l'apparence de la justice. Quant à une guerre de Cabinets, elle soulèverait le courroux de ce peuple; et déclarer une telle guerre serait de la part de la Prusse une vile et mauvaise action presque sans seconde dans l'Histoire. »

Le journal ajoute : « Nous espérons la paix; nous croyons à une solution pacifique; mais la position va rester bien difficile entre la France et la Prusse... [2]. En tout cas, le brandon auquel il est réservé d'allumer la première guerre restera, après la présente crise, beaucoup plus inflammable. Enfin! Maintenant le peuple allemand a une idée nette de ce que c'est qu'une politique à la Bismarck! »

Quant à la presse française, il est de mon devoir de mentionner ici qu'on la trouve généralement plus ardente que ne le voudrait la sagesse. On se dit que le dénouement désiré par tout le monde, c'est la possibilité de la paix, et que l'attitude de quelques-uns de nos journaux est de nature à tout compromettre sans utilité, à créer d'un côté de l'irritation chez les Prussiens, à éveiller d'un autre côté la susceptibilité castillane, de manière à assurer la Couronne au Prince de Hohenzollern.

Enfin, on fait des vœux pour que l'attitude de notre Chambre reste prudente et politique.

A ce sujet, Monsieur le Duc, j'ai rencontré ici un Diplomate qui a beaucoup habité l'Espagne. Son opinion est que, vu le caractère des Espagnols, rien, en effet, n'était plus indispensable que de ménager leur fierté avec le plus grand soin, mais que, d'un autre côté, il n'est nullement impraticable de parvenir à Madrid à agir diplomatiquement avec une grande force, soit pour écarter un

[1] Un renseignement qu'on m'a donné contredit en ceci le journal. Une personne parfaitement compétente me disait hier que la politique de M. de Bismarck trouve d'énormes ressources dans les biens du Roi de Hanovre et de l'Électeur de Hesse, de l'emploi desquels il n'est pas obligé de rendre compte aux Chambres. (*En note dans le texte.*)

[2] Ces points de suspension sont dans le texte.

candidat qui nous gêne, soit même pour en recommander un autre qui nous agréerait. Il y a là une nuance de caractère national que je ne pouvais apprécier moi-même; mais je prends la liberté d'en entretenir Votre Excellence, parce que mon interlocuteur, bien au fait de la Péninsule, mettait beaucoup d'intérêt pour la France dans sa conversation.

Pour rentrer dans un thème qui touche de plus près à la Légation de Darmstadt, j'en reviendrai un instant aux États du Sud de l'Allemagne.

J'ai, dans une autre dépêche, étudié leur position précaire et dominée [1].

Leur faiblesse ne les empêche pas d'avoir une importance de circonstance si nous faisons la guerre, car il pourrait devenir très gênant pour la Prusse de les protéger, pour peu qu'ils montrassent d'hésitation ou de mollesse. Il n'est, dès lors, peut-être pas inutile de noter en passant l'influence que Saint-Pétersbourg peut exercer notamment sur le Cabinet de Darmstadt. Sans compter le Prince Alexandre, je crois que le Souverain et le principal Ministre de Hesse tiendraient grand compte, le cas échéant, d'un avis donné par le Tsar.

8415. Baudin, Ministre à La Haye, au Duc de Gramont. (Orig. Pays-Bas, 669, n° 21.)

La Haye, 11 juillet 1870.
(Cabinet, 13 juillet; Dir. pol., 14 juillet.)

J'ai eu l'honneur de vous donner hier avis par le télégraphe [2] de la communication que le Cabinet de La Haye vient de recevoir du Ministre d'Espagne, M. Asquerino. Ce dernier, accrédité à la fois auprès des Cours de Belgique et de Hollande, réside d'ordinaire à Bruxelles, et n'avait encore fait qu'un très court séjour à La Haye, pour la remise de ses lettres de créance qui a eu lieu au mois de novembre dernier [3]. Il y est revenu avant-hier, s'est rendu chez M. le Ministre des Affaires étrangères, et lui a dit qu'il était chargé

(1) Cf. d'Astorg, 5 juillet, n° 26.
(2) Cf. Baudin, télégramme, 10 juillet, 6 h. 20 soir.
(3) Cf. ci-dessus, p. 115, note 1.

par son Gouvernement de lui annoncer que le Maréchal Prim, d'accord avec le Régent et ses Ministres, avait proposé la candidature au Trône d'Espagne au Prince Léopold de Hohenzollern, sauf la ratification des Cortès, qui sont convoquées pour le 20 de ce mois. M. le Ministre des Affaires étrangères ayant demandé si le Prince a accepté : «Sans doute, a répondu M. Asquerino, sauf, bien entendu la ratification des Cortès.» M. Roest van Limburg s'est borné à exprimer à M. Asquerino ses appréhensions au sujet des dangers dont cette candidature paraît menacer la paix de l'Europe. Il a ajouté que, sans doute, on n'attendait pas de son Gouvernement une réponse à la communication qu'il venait de recevoir. M. le Ministre d'Espagne a répliqué qu'il n'était pas chargé d'en demander une et n'en attendait pas. Il retourne du reste demain à Bruxelles, annonçant qu'il reviendra à La Haye dans quelques semaines pour s'occuper de la négociation d'un traité de commerce.

Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement M. Asquerino, ne m'étant pas trouvé ici lors de la courte apparition qu'il y a faite au mois de novembre. C'est, dit-on, un ancien journaliste, compromis, de son propre aveu, dans diverses conspirations, partisan très dévoué du Maréchal Prim. On me rapporte qu'il s'exprime ici en ce moment avec une grande vivacité sur le compte du Gouvernement de l'Empereur, et sur l'attitude qu'il vient de prendre en présence de la candidature dont on lui a fait un si profond mystère. Ce mystère, il s'efforce de le justifier en disant que, les candidatures précédemment essayées par le Gouvernement espagnol ayant toutes échouées à cause de leur divulgation prématurée, le Cabinet de Madrid avait résolu d'assurer par un secret profond le succès de celle du Prince de Hohenzollern, qu'il n'imaginait pas du reste devoir être mal accueillie par la France. Cette argumentation ne me paraît pas avoir atténué, pour ceux à qui elle a été présentée, le manque d'égards si grave dont le Gouvernement espagnol vient de se rendre coupable envers nous, et je n'ai vu personne qui ne blamât et la candidature en elle-même et le mystère qu'on en a voulu faire à la France. En même temps, chacun exprime le vœu de voir les chances de conflit écartées, et on s'accorde à dire qu'elles pourraient l'être sans dommage pour la dignité d'aucun des trois Gouvernements intéressés si le Prince de Hohenzollern déclarait

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'il renonce à la candidature du moment qu'elle compromet le repos de l'Europe.

Si tout le monde ici comprend les justes griefs de la France contre les Gouvernements de Prusse et d'Espagne, je ne rencontre pas, je ne puis le taire à Votre Excellence, des appréciations aussi complètement favorables sur l'attitude du Gouvernement de l'Empereur dans la conjoncture présente. On est unanime, comme je viens de le dire, à condamner la conduite du Cabinet de Madrid à notre égard, et à dire qu'il devait avant tout se mettre d'accord avec nous sur le choix d'un candidat au Trône d'Espagne; on reconnaît que les traditions séculaires de notre politique extérieure et notre situation géographique ne permettent pas à la France, toujours exposée à voir éclater une guerre sur le Rhin, de conserver la moindre incertitude sur les dispositions dont pourrait être animé à son égard le pouvoir qui domine en Espagne; on convient que la nationalité du Prince de Hohenzollern et les tendances du Gouvernement prussien seraient de nature à nous inquiéter gravement si ce Prince montait sur le Trône d'Espagne, et représentait ainsi, de l'autre côté des Pyrénées, la politique qui prévaut dans la Confédération de l'Allemagne du Nord depuis 1866. Mais en même temps on m'a exprimé avec convenance des regrets de la vivacité des termes par lesquels le Gouvernement de l'Empereur a fait solennellement connaître au Corps législatif, dans la séance du 6 de ce mois[1], l'impression qu'il ressent du procédé de l'Espagne et de la Prusse. On craint que la déclaration si nette et si catégorique dont Votre Excellence a donné lecture ne surexcite l'amour-propre espagnol et ne donne des voix dans les Cortès au Prince de Hohenzollern, et qu'en même temps elle ne rende difficile à la Prusse un pas en arrière. On dit qu'en tout cas, si le différend actuel est aplani, il restera entre cette Puissance et la France, après l'attitude presque comminatoire prise par le Gouvernement de l'Empereur, un levain de méfiance et d'aigreur qui fera tôt ou tard éclater la guerre. C'est une appréciation que je trouve très répandue autour de moi, notamment parmi mes Collègues, même les plus favorables à la politique française. Je crois remplir un devoir en en faisant part à Votre Excellence. J'ajoute qu'on m'a témoigné du

[1] Cf. ci-dessus, p. 57, note 1.

regret de la violence avec laquelle une partie de la presse française s'exprime sur le compte de la Prusse et semble appeler de ses vœux une guerre sur le Rhin.

Le langage de M. le Ministre de Prusse [1] est très modéré. Il assure que son Gouvernement est resté étranger à toute la négociation relative à la candidature du Prince Léopold, que le Roi lui a déconseillé de l'accepter, mais ne saurait l'empêcher de le faire. Comme preuve de la non participation du Cabinet de Berlin à toute cette affaire, il allègue ce fait que M. de Canitz, Ministre de Prusse à Madrid, et marié à une Hollandaise, avait obtenu un congé, était attendu ici ces jours-ci, et que c'est seulement à la suite de la déclaration du Gouvernement français qu'il a reçu par le télégraphe ordre de rester à son poste [2].

Divers journaux français, démentis hier par le *Moniteur de Bruxelles,* ont imputé au Roi des Belges et au Comte de Flandre la résolution prise par le Prince de Hohenzollern d'accepter la candidature [3]. Je dois dire que j'ai trouvé mon Collègue de Belgique à La Haye, M. le Comte Van der Straten, qui a été longtemps accrédité à Madrid [4], ouvertement prononcé contre cette candidature, à laquelle il ne croit aucune chance de succès, ou tout au moins de durée, et blâmant plus haut que personne la conduite du Gouvernement espagnol à l'égard de la France. Les nouvelles que le Gouvernement néerlandais reçoit de Madrid ne lui donnent pas non plus lieu de croire, même aujourd'hui, au succès de la candidature, qui, à supposer qu'elle triomphât dans les Cortès, serait repoussée par la nation espagnole tout entière, à qui l'arrière-petit-fils du Roi Murat rappellerait toujours le souvenir détesté de la journée du 2 mai 1808.

[Baudin parle d'une visite projetée du Roi de Prusse en Hollande, à laquelle la politique était du reste étrangère. Elle devient bien improbable dans les circonstances actuelles.]

P.-S. — J'ai rencontré ce soir chez un de mes Collègues M. le Ministre d'Espagne. Il est venu à moi de fort bonne grâce, a entamé

(1) Le comte de Perponcher-Sedlnitzky.
(2) Cf. Mercier de Lostende, 1er juillet, extrait.
(3) Cf. Laboulaye, télégramme, 10 juillet, 4 h. 15 soir, et dépêche n° 69
(4) De 1856 à 1868.

l'entretien sur la situation qui préoccupe en ce moment l'Europe entière, et, en dépit de la vivacité de sa nature castillane, s'est exprimé avec une convenance que les rapports qui m'ont été faits ne me permettaient pas d'attendre de lui. Il cherche à expliquer le mystère gardé envers la France par l'argumentation que j'ai rapportée plus haut, mais ne paraît pas avoir grande confiance dans le succès de la candidature, ou du moins dans la durée du règne du Prince de Hohenzollern, s'il se trouve définitivement appelé au Trône. Il n'est pas éloigné de croire que ce Prince pourrait bien se désister avant la réunion des Cortès. Il dit que le désistement lui serait, sans aucun doute, imposé par le Gouvernement espagnol si le Gouvernement de l'Empereur voulait bien laisser percer quelque préférence pour la candidature du Roi Don Fernando de Portugal, la plus populaire, suivant lui, en Espagne. Il a reçu aujourd'hui de Madrid une circulaire qu'il a communiquée au Cabinet de La Haye en en laissant copie, et qui contient une explication de la conduite du Maréchal Prim et de ses Collègues, de nature, dit-il, à satisfaire la France[1]. Il a envoyé ce document à Bruxelles pour le faire publier demain par *L'Indépendance belge.* Je viens de donner avis par le télégraphe à Votre Excellence de cette publication.

Le cours de la rente hollandaise, 2 1/2 p. 0/0, qui était, avant-hier samedi, de 55 5/16 à la Bourse d'Amsterdam, y est tombé aujourd'hui à 52 1/2.

8416. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876, n° 70.)

Madrid, 11 juillet 1870.
(Cabinet, 13 juillet; Dir. pol, 14 juillet.)

Hier, en rentrant chez moi à l'heure du dîner, j'ai trouvé un mot du Régent que je me suis empressé de transmettre à Votre Excellence, et qui disait : « Sale a las cinco y media, silencio. » Comme je n'ai pas revu le Régent, je ne sais pas encore le nom de

[1] Il s'agit vraisemblablement de la circulaire de Sagasta du 7 juillet. Appendice I, p. 442.

la personne qui est partie, mais j'espère que ça aura pu être ou le Brigadier Dominguez ou M. Silvela, comme il en avait été question[1].

Il me semble bien difficile, après cette démarche, de ne pas croire que le Gouvernement espagnol désire sincèrement réparer sa faute. Éclairé comme il l'est sur les conséquences qu'elle pourrait entraîner, il n'y aurait que son orgueil et des considérations personnelles et de parti qui pourraient l'en détourner. Aussi ai-je bien soin, dans mes paroles comme dans mes actes, de ne jamais perdre de vue ces deux points.

Mon Collègue d'Angleterre, M. Layard, avec qui, Votre Excellence le sait, j'ai toujours entretenu les meilleures relations de confiance et d'amitié, montre beaucoup de bonne volonté à m'aider dans la tâche que je poursuis. Lorsque la bombe a éclaté, il se trouvait à La Granja, où il voyait fréquemment le Régent et où il a pu aussi causer avec les Ministres lorsqu'ils y sont venus pour tenir conseil. Il m'a dit n'avoir rien négligé alors pour ouvrir les yeux du Gouvernement sur la gravité de la résolution qu'il allait prendre, se rappelant une conversation qu'il avait eue avec moi peu de temps après son arrivée, dont il a rendu compte alors à Lord Clarendon, et dans laquelle je lui avais dit qu'il serait impossible à la France de consentir qu'un Prince prussien vînt s'asseoir sur le Trône d'Espagne. Maintenant, tout en évitant, dans l'intérêt du résultat, m'a-t-il dit, de paraître prendre fait et cause pour la France plutôt que pour l'Espagne, et en affectant au contraire de se placer de préférence au point de vue espagnol, il assure à tous qu'en cas de conflit ils n'auraient les sympathies de personne, et il leur conseille de s'évertuer à trouver une porte de sortie. Dans une conversation qu'il a eue dernièrement avec lui, il a été frappé de la chaleur avec laquelle Prim s'est défendu d'avoir eu la moindre pensée hostile contre la France, et encore moins contre l'Empereur, dont il avait toujours recherché la bienveillance. Il accusait surtout la fatalité des circonstances qui, après l'avoir jeté dans cette aventure, ne lui avait pas permis de la conduire à son gré et de manière à pouvoir s'arrêter, comme il en avait la volonté, au moment où il en aurait reconnu les suites.

Malgré le secret absolu que m'a recommandé le Maréchal

[1] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 10 juillet, 9 h. soir.

Serrano, et que je me garderai bien de ne pas observer, M. Layard m'a paru cependant avoir eu vent de tentatives faites ou à faire auprès du Prince de Hohenzollern pour le décider à renoncer à sa candidature. Dans ce cas, je suis persuadé qu'il n'aura pas manqué de les encourager [1].

Mon Collègue d'Italie, M. Cerruti, est aussi venu me voir pour me dire que son Gouvernement lui avait donné l'ordre d'agir dans notre sens auprès du Gouvernement espagnol, et pour me prier de lui indiquer ce que je désirais qu'il fît. Il m'a ensuite exprimé

(1) Cf. dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, les dépêches de Layard à Granville du 7 juillet (p. 39), du 10 juillet (p. 77), du 11 juillet (p. 89) et du 12 juillet (p. 104). Elles ont été publiées par Fester (t II, n° 327, p. 16 ; n° 401, p. 65; n° 436, p. 83; et n° 467, p. 100-102).

Les dépêches officielles de Layard du 11 et du 12 juillet ne confirment pas cette supposition de Mercier. Layard eut un entretien le 11 avec Sagasta. Mais celui-ci ne fit que lui répéter qu'une rupture avec la France était la dernière chose que l'Espagne pût désirer ou qui pût servir ses intérêts, et il lui exprima, avec prière de la faire connaître à Granville, son indignation des motifs que la presse française attribuait à Prim et au gouvernement espagnol dans le choix du prince de Hohenzollern. (Layard à Granville, 11 juillet, dans Fester, t. II, n° 436, p. 84.)

Le 12 juillet, ayant reçu la dépêche de Granville du 8 juillet (cf. p. 116, note 1), il la lut à Sagasta; et, comme de nouveau celui-ci protestait de son grand désir de sortir de la situation où lui et ses collègues s'étaient placés :

Je lui suggérai [,écrit Layard], qu'il serait peut-être bien, sans perdre de temps, de faire une communication officielle aux Puissances européennes, exposant exactement la situation du Gouvernement espagnol, affirmant son ardent désir d'éviter une rupture ou un malentendu avec la France, et répudiant, en termes solennels, l'existence à un moment quelconque d'un dessein d'entrer dans une combinaison internationale contre les intérêts et la dignité de ce pays.

Sagasta parut adhérer à cette idée, et de nouveau exprima dans les termes les plus chaleureux son désir de trouver un arrangement qui pût sauver l'Europe de la guerre : à cette fin, son gouvernement était prêt à faire tous les sacrifices. Layard eut ensuite un entretien avec Prim, auquel il lut également la dépêche de Granville; mais le maréchal ne fit aucune allusion à l'envoi d'un émissaire aux Hohenzollern. Il s'attacha surtout à justifier son attitude :

Je ne pensai pas qu'il fût désirable [,déclare Layard], d'entrer en discussion avec lui sur ce point. Je répliquai que la question était maintenant de savoir si la paix pouvait être préservée, et si je pouvais informer le Gouvernement de Sa Majesté qu'il était prêt et disposé à faire tout ce qui était en son pouvoir dans ce but, conformément à la dignité et à l'honneur de ce pays et au sien. Il me dit que je pouvais assurer Sa Majesté que c'était le cas, et qu'il avait fait et allait faire tout son possible en ce sens. (Layard à Granville, 12 juillet, dans Fester, t. II, n° 467, p. 100-101.)

On ne trouve rien de plus précis dans les dépêches de Layard.

le désir que Votre Excellence fût informée qu'il faisait auprès de moi cette démarche. Je l'ai engagé à bien faire connaître l'opinion de sa Cour non seulement à tous les membres du Gouvernement, mais aussi aux Députés de toutes couleurs avec qui il pouvait avoir des relations[1].

Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence quelle est l'attitude du Chargé d'Affaires d'Autriche, le Comte Dubsky[2]. Mais celui de Russie, qui a un goût particulier pour cultiver la connaissance des hommes les plus avancés, est venu me dire qu'il était sans instructions, mais qu'il était sûr d'être agréable à sa Cour en mettant son langage d'accord avec le mien.

Cette attitude à peu près unanime du Corps diplomatique, bien qu'inégalement accentuée, a dû peser quelque peu sur les tendances des esprits et contribuer à les jeter dans la réflexion.

(1) Layard écrit à Granville le 11 juillet :

Mon Collègue italien m'informe qu'il a reçu des instructions de son Gouvernement pour presser de tout son pouvoir les ministres espagnols d'éviter de provoquer une rupture avec la France, et d'en venir à quelque arrangement par lequel la candidature du Prince de Hohenzollern pourrait être retirée. Le Signor Cerruti m'informe qu'il a vu le Señor Sagasta, et qu'il a trouvé chez lui les meilleures dispositions pour accepter l'avis des Puissances amies de l'Espagne, et pour éviter tout motif d'offense à l'égard de la France; mais malheureusement, à cause du cours qui, dit Son Excellence, a été donné aux événements par le Ministère français, il était difficile de savoir comment faire. Si on avait seulement du temps devant soi, il était convaincu qu'on pourrait arriver à quelque arrangement satisfaisant... (Layard à Granville, 11 juillet, dans Fester, t. II, n° 436, p. 83.)

La conversation de Cerruti avec Sagasta, transmise à Florence, détermina Visconti-Venosta à envoyer la dépêche suivante à Nigra :

Cerruti mande que le Gouvernement espagnol, vivement pénétré du désir de maintenir la paix, est prêt à étudier toute issue conciliable avec sa dignité, et à déterminer par tous les moyens un vote d'ajournement des Cortès, en posant la question d'opportunité. Peu de jours de délai, dit Sagasta, suffisent pour tout arranger. Granville nous exprime la même conviction. Il est de notre devoir de représenter instamment au Gouvernement impérial quelle responsabilité il prendrait et dans quel embarras il mettrait ses meilleurs amis en précipitant les complications, et en ne laissant pas le temps indispensable pour une solution qui est regardée à Londres, à Madrid et ici comme réalisable. Il vous prie de faire part de ce qui précède au Gouvernement impérial. Nous comptons sur son amitié pour qu'il apprécie une démarche qui nous est dictée par le devoir incombant à chacun de faire tout ce qui sera possible pour le maintien de la paix. (Visconti-Venosta à Nigra, du 11 au 12 juillet, dans Fester t. II, n° 447, p. 91.)

(2) Sur les instructions données par Beust à Dubsky, cf. Beust à Metternich, 11 juillet, Appendice II, p. 521.

Leur disposition est évidemment déjà bien différente de celle du premier jour. Dans la presse, ce sont les organes des partis habituellement les plus violents qui conseillent la prudence en ce moment, et dans le public commence à se répandre de plus en plus le sentiment qu'il ne s'agit plus que d'un nouvel avortement. *La Iberia* publiait hier un long article, attribué à M. Sagasta, et qui a produit un si grand effet dans ce sens que *La Epoca,* en attirant sur lui l'attention de ses lecteurs, le considère comme l'éloge funèbre de la candidature Hohenzollern. Cet article, que j'adresse ci-joint à Votre Excellence (1), voulait prouver que l'élection du Prince de Hohenzollern ne pouvait engager la politique intérieure de l'Espagne, et que, dans le cas où la France et la Prusse en viendraient aux mains, l'Espagne se séparerait de la lutte. Puis il termine par une menace de faire appel à la République, pour repousser le cas échéant, l'agression de la France. Une pareille menace fera plus peur en Espagne qu'en France, et alors son but pourrait bien n'être que de justifier une retraite.

8417. Le Duc de Gramont au Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne. (Télégr. Minute à chiffrer. Autriche, 502.)

Paris, 12 juillet 1870.
(Expédié à 9 h. 15 matin.)

Bourgoing est arrivé (2). Si M. Audisio n'est pas parti, veuillez lui dire de rester à Vienne jusqu'à nouvel ordre, et d'exécuter à la lettre les ordres que je lui ai donnés il y a quelques jours (3).

(1) L'article est joint en annexe.

(2) Cf. Cazaux, télégramme, 10 juillet.

(3) François Audisio avait été longtemps secrétaire particulier de Gramont, à Rome, puis à Vienne; il semble qu'il avait suivi Gramont à Paris. — Nous n'avons trouvé, sur sa présence à Vienne à ce moment, que deux télégrammes. L'un, de Gramont, est adressé le 6 juillet, 4 h. 45 du soir, à M. Audisio, Ambassade de France à Vienne, et porte : «Restez à Vienne jusqu'à dimanche.» [Dimanche 10 juillet.] L'autre, d'Audisio, du 10 juillet, 10 h. 5 soir, est ainsi libellé : «Dois-je partir demain matin lundi? Prière de me donner des ordres.» (Télégrammes de Saint-Cloud.) C'est évidemment au second que Gramont répond ici.

8418. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 [1].)

Ems, 12 juillet 1870, 8 h. 30 matin.
(Reçu à 10 h. 15 matin.)

J'ai reçu votre dépêche télégraphique d'hier soir à 6 h. 50 [2]. J'avais compris moi-même que, au point où en sont les choses, je devais tenir ici un langage très ferme et me montrer plus pressant. C'est ce que j'ai fait hier, comme vous le verrez par le rapport que vous recevrez ce matin [3]. Vous serez sans doute d'avis que je ne pouvais accentuer mes paroles plus vivement sans nuire à l'objet même de ma mission.

8419. Napoléon III à l'Impératrice Eugénie, à Saint-Cloud. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 12 juillet 1870, midi 45 [4].
(Reçu à 1 h. soir.)

Je vais t'envoyer Pietri. On demande vingt-quatre heures avant de donner une réponse définitive [5].

[1] Ce télégramme a été publié par Benedetti (*op. cit.*, p. 361-362); par Gramont (*op. cit.*, p. 95); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 92); et par Fester (t. II, n° 449, p. 91). Gramont indique (p. 95) que l'arrivée du télégramme de Benedetti au quai d'Orsay vers dix heures fut « le premier incident de la journée du 12 ».

[2] Il s'agit du télégramme daté par nous, d'après la minute, du 11 juillet, 6 h. soir.

[3] Il s'agit du rapport de Benedetti du 11 juillet, n° 2, qui fut apporté, avec la copie de ses télégrammes du 11, 1 h. 30 et 4 h. 15 soir, et sa lettre particulière du 11, 6 h. soir, au quai d'Orsay par Bourqueney dans la matinée du 12. Cf. Benedetti, télégramme, 11 juillet, 7 h. 55 soir, et Gramont (*op. cit.*, p. 96). Mais Gramont indique à tort que ces documents lui furent donnés par Daru.

[4] Napoléon III était parti de Saint-Cloud le 12 juillet, à 8 h. 45 du matin, pour présider aux Tuileries un conseil des ministres qui s'ouvrit à 9 h. 30. C'est à l'issue de ce conseil qu'il envoya ce télégramme. Les renseignements que nous avons sur la délibération des ministres sont très succincts. Gramont n'en parle pas. É. Ollivier (t. XIV, p. 228) se contente de mentionner les instructions qui firent l'objet du télégramme de midi 45, publié ci-après. Il indique que c'est pendant ce conseil qu'Olozaga aurait fait savoir confidentiellement à l'Empereur la renonciation Hohenzollern. Cf. ci-après, p. 252, note 1.

[5] Cf. Benedetti, 11 juillet, n° 2, et, ci-après, Gramont à Benedetti, télégramme, 12 juillet, midi 45.

8420. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Copie. Prusse, 379[1].)

Paris, 12 juillet 1870, midi 45 [2].

Vous nous dites dans votre dépêche[3] que le Roi réclame avec une extrême vivacité un délai bien court pour connaître les intentions des deux Princes de Hohenzollern, et qu'il s'empresserait dès qu'il les connaîtrait de nous donner une réponse définitive. Il a ajouté qu'il verrait dans notre refus le désir de provoquer un conflit.

Notre dessein n'a jamais été de provoquer un conflit, mais de défendre l'intérêt légitime de la France dans une question que nous n'avons pas soulevée[4]. Nous ne pouvons refuser au Roi de Prusse le délai qu'il nous demande, mais nous espérons que ce délai ne s'étendra pas au delà d'un jour.

[1] Ce télégramme a été reproduit, mais avec un texte différent (cf. ci-après, la note 4), par Gramont (*op. cit.*, p. 102-103); par Benedetti (*op. cit.*, p. 364); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier p. 94); et par Fester (t. II, n° 460, p. 97). Il fut rédigé par Gramont à la suite du conseil des ministres réuni aux Tuileries sous la présidence de l'Empereur, dans la matinée du 12 juillet. (Cf. É. Ollivier, t. XIV, p. 227.)

[2] L'heure de midi 45 est celle que porte la copie du télégramme que nous publions ici. Benedetti, dans son télégramme de 6 h. 50 du soir (ci-après, p. 256), le mentionne avec l'indication 2 h. 15, et c'est cette même indication qu'il reproduit en le publiant, p. 364.

[3] Cf. Benedetti, 11 juillet, n° 2.

[4] Le texte publié par Gramont et Benedetti porte ici : «Aussi, tout en contestant la justesse des raisonnements du Roi et en maintenant très énergiquement nos prétentions, nous ne pouvons...». C'est ce texte qui est également adopté par É. Ollivier (t. XIV, p. 227) : «Aussi, tout en contestant la justesse des raisonnements du Roi et en maintenant nos prétentions...».

8421. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Très confidentiel. Télégr. Copie. Prusse, 379[1].)

Paris, 12 juillet 1870.

Employez toute votre habileté, je dirai même votre adresse[2], à constater que la *renonciation* du Prince de Hohenzollern vous est *annoncée, communiquée ou transmise par le Roi de Prusse* ou son Gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du Roi doit à tout prix être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière saisissable[3].

8422. Napoléon III à Émile Ollivier, Ministre de la Justice. (É. Ollivier, *L'Empire libéral,* t. XIV, chap. VII, p. 236.)

Les Tuileries, 12 juillet 1870[4].

Je voudrais pouvoir causer quelques instants avec vous avant de rentrer à Saint-Cloud[5]. Vous connaissez la dépêche du Prince

(1) Ce télégramme a été reproduit par Gramont (*op. cit.,* p. 103) avec l'indication *très confidentiel* et la date du 12 juillet, 1 h. 40, et par É. Ollivier (t. XIV, p. 242-243) avec la même indication (p. 255). Gramont nous signale qu'il n'était pas destiné à voir le jour. «C'était, écrit-il, une de ces instructions secrètes qu'on adresse aux Agents dans les cas d'extrême gravité, pour bien les pénétrer de l'esprit dans lequel ils doivent agir et du sentiment dont ils ont à se faire les organes.» (*Ibid.,* p. 103.)

Benedetti (*op. cit.,* p. 365) a également publié ce télégramme, mais en le datant comme le précédent de 2 h. 15, et avec des variantes sur lesquelles Gramont (p. 104-106) insiste avec une grande vivacité. Le texte de Benedetti est celui que reproduisent les *Arch. diplom.,* 1871-1872, t. Ier, p. 94. Cf. également Fester t. II, n° 461, p. 97 (même texte que celui de Benedetti).

(2) Le membre de phrase : «je dirai même votre adresse» manque dans le texte publié par Benedetti.

(3) «Saisissable» est remplacé par «suffisante» dans le texte de Benedetti.

(4) D'après É. Ollivier, ce billet de l'Empereur lui fut remis à la Chambre, après le dépôt de l'interpellation Clément Duvernois, c'est-à-dire vers trois heures.

(5) Cf. ci-dessus, p. 249, note 4.

de Hohenzollern au Maréchal Prim[1]. Si on annonce la nouvelle à la Chambre, il faut au moins en tirer le meilleur parti, et bien faire sentir que c'est sur l'injonction du Roi de Prusse que la candidature a été retirée. Je n'ai pas encore vu Gramont[2]. Le pays sera désappointé. Mais qu'y faire? Croyez à ma sincère amitié[3].

(1) Les télégrammes officiels de Sigmaringen qui annoncèrent, le 12 juillet, la renonciation Hohenzollern étaient au nombre de deux :

1° Un télégramme du prince Antoine à Olozaga ainsi rédigé :

Sigmaringen, 12 juillet, 10 h. 28 du matin.

Je crois de mon devoir de vous informer, comme Représentant d'Espagne à Paris, que je viens d'expédier à Madrid, au Maréchal Prim, le télégramme suivant : « Maréchal Prim, Madrid. Vu les complications que paraît rencontrer la candidature de mon fils Léopold au Trône d'Espagne, et la situation pénible que les derniers événements ont créée au peuple espagnol, en le mettant dans une alternative où il ne saurait prendre conseil que du sentiment de son indépendance, convaincu qu'en pareilles circonstances son suffrage ne saurait avoir la sincérité et la spontanéité sur lesquelles mon fils a compté en acceptant la candidature, je la retire en son nom. » (Gramont, *op. cit.*, p. 111-112, et *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 106.)

2° Le télégramme du prince Antoine à Prim cité ci-dessus.

Le premier de ces télégrammes porte comme heure d'expédition de Sigmaringen, 10 h. 28 matin, le second 10 h. 35. Le cabinet de l'Empereur en eut communication à 1 h. 43. Ces indications nous sont fournies par la copie des deux télégrammes conservée parmi les Télégrammes de Saint-Cloud.

D'après É. Ollivier (t. XIV, p. 228), Olozaga aurait été informé du retrait de la candidature Hohenzollern, dans la nuit du 11 au 12, par un télégramme de Strat. Il aurait porté, le 12 au matin, la nouvelle à l'Empereur, qui présidait aux Tuileries le Conseil des ministres, mais il lui aurait demandé de ne pas révéler sa communication jusqu'à l'arrivée des télégrammes officiels.

C'est vers deux heures, alors qu'il se rendait au Corps législatif, qu'Émile Ollivier, traversant les Tuileries, fut rejoint par un attaché de Chevandier de Valdrôme, lequel lui remit la copie des télégrammes officiels qui venaient d'arriver. Quelques instants après, Olozaga les lui communiqua à la Chambre. Émile Ollivier divulgua alors la nouvelle aux députés qui l'entouraient. (Cf. É. Ollivier, p. 228-236.)

Le billet de l'Empereur fut évidemment écrit après la transmission des télégrammes au Cabinet, vers deux heures.

Cf., ci-après, sur la renonciation, Appendice I, p. 465.

(2) Gramont était à ce moment en conférence au quai d'Orsay avec Werther.

(3) É. Ollivier nous indique en ces termes l'impression que fit sur lui le billet impérial :

C'était la première note pacifique qui m'arrivait. Je devinai le désir qui se cachait sous le *si on annonce*. Évidemment, l'Empereur eût voulu que je montasse à la tribune pour y lire la dépêche, insinuer que le résultat était dû à l'intervention impérative du Roi, et que l'incident était clos. Lire la dépêche n'avait plus d'opportunité depuis

8423. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Minute à chiffrer. Espagne, 876.)

[Paris,] 12 juillet 1870.
(Expédié à 4 h. soir.)

L'escadre prussienne a quitté Plymouth, annonçant qu'elle se rendait au Ferrol. Signalez immédiatement son arrivée dans ce port ou sur tout autre point du littoral espagnol.

8424. Tuileries au Cabinet de Saint-Cloud. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

[Paris,] 12 juillet 1870.
(Reçu à 4 h. 30 soir.)

Le départ des Tuileries est un peu retardé; veuillez m'y transmettre les dépêches que vous jugerez intéressantes, en continuant à donner les autres à Saint-Cloud[1].

8425. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 12 juillet 1870, 2 h. 16 soir.
(Reçu à 5 h. soir.)

Le Comte de Bismarck, venant de Varzin, traversera ce soir Berlin et en repartira immédiatement pour Ems[2]. Cette résolution du Chancelier a produit ici une impression favorable.

que tous les députés en avaient connaissance. Quant au public, il l'apprendrait plus vite ou aussi vite par les journaux du soir. Une lecture, comme du reste l'indiquait le billet de l'Empereur, n'aurait eu de valeur que si elle avait été accompagnée d'un commentaire ou suivie d'une conclusion. Comment aurais-je pu me permettre un commentaire ou une conclusion sans m'être au préalable concerté avec mes Collègues? Je les cherchai autour de moi : aucun n'était présent, et Gramont conférait avec Werther, venu d'Ems. (É. Ollivier, t. XIV, p. 236-237.)

(1) Cf. ci-après, p. 254, note 2.

(2) Cf. Appendice I, p. 450 et p. 471. — Dans ses *Pensées et Souvenirs* (traduction Jaeglé, t. II, p. 100), Bismarck se contente de signaler qu'il

8426. TUILERIES AU CABINET DE SAINT-CLOUD. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

[Paris,] 12 juillet 1870.
(Reçu à 5 h. 31 soir.)

L'Empereur quitte les Tuileries à 5 h. 30 pour retourner à Saint-Cloud (1).

8427. CABINET DE SAINT-CLOUD AUX TUILERIES. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

[Saint-Cloud,] 12 juillet 1870.
(Reçu à 6 h. 16 soir.)

L'Empereur rentre au Palais de Saint-Cloud à 6 h. 15 soir (2).

décida de se rendre le 12 juillet de Varzin à Ems pour appuyer auprès du Roi la convocation du Reichstag en vue de la mobilisation. Il quitta Varzin à la fin de la matinée avec Keudell, y laissant Bucher. Il arriva à Berlin à 5 h. du soir. Cf. ci-après, Appendice I, p. 471.

(1) Cf. la note ci-après.

(2) Les trois télégrammes des Tuileries et de Saint-Cloud (reçus à 4 h. 30, 5 h. 31 et 6 h. 16) que nous publions sont des éléments de contrôle sur certaines indications de Gramont et d'Émile Ollivier.

GRAMONT (*op. cit.*, p. 129) nous informe qu'après son entrevue avec Werther, il se rendit à Saint-Cloud pour en conférer avec l'Empereur, et É. OLLIVIER (t. XIV, p. 251) semble indiquer que Gramont serait parti vers quatre heures. A la suite de débats sur lesquels Gramont ne nous donne d'autres précisions que celles-ci : «Débats consciencieux qui précédèrent la détermination à laquelle le Gouvernement crut devoir s'arrêter» (p. 130), et auxquels É. Ollivier certifie que seul parmi les membres du Gouvernement, Gramont participa (p. 254), Gramont serait revenu au quai d'Orsay, et aurait expédié à Benedetti le télégramme dont nous publions la minute datée de 6 h. 15 et que Gramont (p. 131), É. Ollivier (p. 254) et Benedetti (p. 369) datent de 7 h., ce qui est évidemment l'heure de l'expédition. Or, à 4 h., l'Empereur était encore aux Tuileries, et, même si le télégramme avait été rédigé à 7 h., la délibération consciencieuse à laquelle Gramont fait allusion n'aurait pu avoir lieu avant l'expédition du télégramme, puisque l'Empereur revint à Saint-Cloud à 6 h. 15, et que Gramont nous déclare que le télégramme fut rédigé après son propre retour au quai d'Orsay, avant 7 h. L'hypothèse la plus vraisemblable nous semble que le télégramme fut rédigé au château de Saint-Cloud, et expédié de là, sans qu'aucun des collègues de Gramont en eût été informé.

8428. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379[1].)

[Paris,] 12 juillet 1870, 6 h. 15 soir.

Nous avons reçu des mains de l'Ambassadeur d'Espagne la renonciation du Prince Antoine, au nom de son fils Léopold, à sa candidature au Trône d'Espagne[2]. Pour que cette renonciation du Prince Antoine produise tout son effet, il paraît nécessaire que le Roi de Prusse s'y associe, et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature.

Veuillez vous rendre immédiatement auprès du Roi pour lui demander cette déclaration, qu'il ne saurait refuser s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-pensée. Malgré la renonciation qui est maintenant connue, l'animation des esprits est telle que nous ne savons pas si nous pourrons la dominer.

Faites de ce télégramme une paraphrase que vous pourrez communiquer au Roi.

Répondez le plus promptement possible.

8429. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Bavière, 249.)

Munich, 12 juillet 1870, 4 h. soir.
(Reçu à 7 h. soir.)

L'opinion qui consiste à nous croire résolus à faire la guerre à la Prusse, quand même cette Puissance nous donnerait sur l'affaire Hohenzollern les satisfactions suffisantes, commence à s'accréditer

[1] Le texte de ce télégramme a été reproduit par Gramont (*op. cit.*, p. 131-132); par É. Ollivier (t. XIV, p. 254-255); par Benedetti (*op. cit.*, p. 369); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 95); et par Fester (t. II, n° 481, p. 10). Sur les origines que lui attribuent Gramont et É. Ollivier, cf. p. 254, note 2.

[2] D'après Gramont, la nouvelle de la renonciation lui aurait été communiquée au Quai d'Orsay par Olozaga vers trois heures ou trois heures moins un quart, alors qu'il était depuis quelques instants en conversation avec Werther. (Cf. Gramont, p. 112.) Mais les télégrammes officiels étant parvenus au Cabinet à 1 h. 43, et É. Ollivier les ayant connus vers 2 heures (cf. p. 252, note 1), il semble difficile d'admettre que Gramont n'ait pu en prendre connaissance que vers trois heures.

ici, et le Comte de Bray lui-même m'a paru partager un peu cette impression. On se fonde sur ce que nous semblons vouloir rendre par notre attitude plus difficile toute concession de la Prusse, et l'on va jusqu'à prétendre que nous demandons la démolition des fortifications de Mayence ou son évacuation par les Prussiens[1]. Je combats autant que possible ces assertions, mais il serait utile, en ce qui touche la conduite ultérieure de la Bavière, que je sois autorisé par Votre Excellence à les démentir catégoriquement, surtout le fait de Mayence.

8430. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379[2].)

Ems, 12 juillet 1870, 6 h. 50 soir.
(Reçu à 9 h. 15 soir.)

Le Roi vient de me dire qu'il avait reçu une dépêche télégraphique qui lui annonçait que la réponse du Prince de Hohenzollern lui avait été expédiée[3], et qu'elle lui parviendrait indubitablement demain matin[4]. Il a ajouté qu'il me fera demander dès qu'elle sera entre ses mains. Le Comte de Bismarck est attendu demain à Ems[5]. Si tel est votre avis, je vous prie de m'autoriser à partir immédiatement dans le cas où la communication que le Roi me fera demain ne serait pas entièrement satisfaisante. Après ce que vous m'avez demandé, je ne voudrais plus accepter aucun délai à moins que vous ne m'en donniez l'ordre[6]. Je prie instamment

[1] On avait sans doute lu à Munich un article publié dans le *Moniteur Universel* du 10 juillet, sous le titre *Pas d'ambiguïté*. Il contenait la phrase suivante : «Le moins qui puisse aujourd'hui nous satisfaire..., c'est la confirmation formelle et l'exécution absolue du Traité de Prague, dans sa lettre et dans son esprit, c'est-à-dire liberté des États du Sud de l'Allemagne, par conséquent évacuation de la forteresse de Mayence, qui fait partie du Sud, renonciation à toute influence militaire au delà du Mein et règlement de l'article 5 avec le Danemark.»

[2] Ce télégramme a été reproduit par Benedetti (*op. cit.*, p. 365-366); par Gramont (*op. cit.*, p. 132); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 95); et par Fester (t. II, n° 477, p. 108). Les indications d'heure de départ, 1 h. soir, et d'arrivée, 8 h., que donne Gramont sont inexactes.

[3] Ces quatre mots ne figurent pas dans le texte de Benedetti et de Gramont.

[4] Cf. Appendice I, p. 465.

[5] Cf. p. 253, note 2.

[6] Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 12 juillet, midi 45.

Votre Excellence de me faire connaître une dernière fois ses intentions dès qu'elle aura reçu le présent télégramme.

Je reçois à l'instant votre dépêche télégraphique de 2 h. 15[1].

8431. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 12 juillet 1870, 6 h. 30 soir.
(Reçu à 9 h. 30 soir.)

Quelques congés qui devaient être accordés dans la troupe auraient été suspendus. Le Ministre de la Guerre aurait dit les paroles suivantes à une personne qui les a répétées au Colonel Stoffel : «Au premier ordre de rappel ou de mouvement donné en France, nous répondrons par une mobilisation générale.»

8432. Le Duc de Gramont au Duc de Cadore, Ministre à Munich, et au Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart. (Télégr. Minute à chiffrer. Bavière, 249.)

[Paris,] 12 juillet 1870, 11 h. soir[2].

Nous demandons au Roi de Prusse de vouloir bien interdire au Prince Léopold de Hohenzollern de revenir sur sa détermination et de partir un jour pour l'Espagne comme son Frère, le Prince Charles, est parti pour la Roumanie. Il nous paraît impossible que le Roi se refuse à nous donner cette garantie pour l'avenir. Cela lui est très facile, et, en le faisant, il mettrait fin à ce déplorable incident, car nous n'avons aucune arrière-pensée et ne cherchons pas un prétexte pour la guerre. Vous êtes invité à le déclarer[3].

8433. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Télégr. Minute à chiffrer. Angleterre, 752.)

Paris, 12 juillet 1870.
(Expédié, le 13 juillet, à minuit 30.)

Nous avons reçu des mains de l'Ambassadeur d'Espagne la

(1) Il s'agit du télégramme de Gramont de midi 45. Cf. p. 250, note 1.

(2) Ce télégramme fut expédié le 13 juillet à minuit 30. Cf. ci-après, Saint-Vallier, 15 juillet, n° 43; Gramont à Benedetti, télégramme, 13 juillet, minuit 30, et les notes.

(3) Cf. Cadore, télégramme, 12 juillet, 4 h. soir.

IMPRIMERIE NATIONALE.

renonciation du Prince Antoine, au nom de son fils Léopold, à la candidature au Trône d'Espagne. Malgré cette renonciation, qui est maintenant connue, l'animation des esprits est telle que nous ne savons pas si nous parviendrons à la dominer[1].

[1] Ce télégramme ne prend toute sa valeur que si on le rapproche non seulement des autres télégrammes de Gramont entre six heures et minuit, mais encore des démarches de l'ambassadeur d'Angleterre auprès du ministre des Affaires étrangères dans la journée du 12. D'après les dépêches publiées dans les *Livres bleus* anglais, et reproduites par Fester (t. II, n° 466, p. 99, et n° 482, p. 109-111), lord Lyons eut ce jour-là avec Gramont deux entretiens. Le premier se place entre la fin du conseil des Tuileries (vers 11 h. 30) et l'annonce de la renonciation Hohenzollern (vers 2 h.). Lord Lyons en rend compte en ces termes :

J'ai parlé cet après-midi dans ce sens au Duc de Gramont. Je lui ai fait observer que les renseignements venus d'Espagne et de divers côtés donnaient certainement raison d'espérer que des moyens pacifiques seraient trouvés pour mettre définitivement fin à la candidature du Prince de Hohenzollern, et j'ajoutai que, dans ce cas, il serait déplorable que la France entamât une guerre dont la cause pouvait être éloignée avec un peu de patience.

M. de Gramont me dit que déjà les députés et le public reprochaient au Ministère français ses lenteurs et son manque d'énergie, qu'un plus long délai ne pourrait que certainement nuire à sa position, et qu'il y avait des considérations militaires qui exigeaient une action immédiate. Le Gouvernement s'était néanmoins décidé à faire un nouveau sacrifice à la cause de la paix. Aucune réponse ne lui était encore parvenue de la part du Roi de Prusse, mais il attendrait encore un jour de plus. M. de Gramont était sur le point de partir pour le Corps législatif dans le but de lui annoncer que le Gouvernement était encore dans l'attente de la réponse dont sa décision dépendait. Cette annonce ne manquerait pas d'occasionner un désappointement général, et le Ministère deviendrait un des plus impopulaires de tous ceux qui avaient existé en France.

Je fis observer à M. de Gramont que cette impopularité ne serait que de peu de durée, et que le meilleur titre du Ministère à l'estime publique serait d'arriver à une solution de la question, sans effusion de sang, à l'honneur et à l'avantage de la France. Il est très vrai que le pays est excessivement impatient, et que, plus le temps marche, plus le parti de la guerre devient exigeant. Il a, en effet, déjà proclamé que le règlement de la question Hohenzollern n'était plus suffisant, et que la France doit exiger une satisfaction au sujet du traité de Prague. (*Arch diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 98-99.)

Le second entretien eut lieu, d'après É. Ollivier (t. XIV, p. 263), aussitôt après le retour de Gramont de Saint-Cloud et la rédaction du télégramme de 6 h. 15 du soir (7 h.) à Benedetti. Lord Lyons en télégraphia le résultat à lord Granville (télégramme arrivé à minuit, d'après la réponse de Granville dans la nuit du 13, *Arch. diplom.*, p. 117), et en exposa le détail dans une dépêche dont voici le passage principal :

Le Duc m'a dit que la réponse du Roi de Prusse n'était ni courtoise ni satisfaisante. Sa Majesté affirmait n'être pour rien dans l'offre faite au Prince Léopold de la Couronne d'Espagne, et elle refusait de conseiller au Prince d'abandonner sa candidature. D'autre part, le père du Prince Léopold avait formellement déclaré, au nom de son fils, que celui-ci avait retiré son acceptation. En fait, le Prince avait envoyé une copie

8434. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. à chiffrer. Espagne, 876.)

Paris, 12 juillet 1870.
(Expédié à minuit 30.)

(Voir Londres même date[1].)

d'un télégramme adressé par lui au Maréchal Prim, en déclarant que la candidature de son fils était retirée.

M. de Gramont me dit que cela constituait un état de choses très embarrassant pour le Gouvernement français. D'un côté, l'opinion publique était tellement excitée en France, qu'il était douteux que le Cabinet ne fût pas renversé s'il se présentait demain devant la Chambre, en annonçant qu'il regardait l'affaire comme terminée, sans avoir obtenu de la Prusse une satisfaction du Prince faisant disparaître la cause première du différend. Le côté le plus satisfaisant de l'affaire, dit M. de Gramont, c'était que l'Espagne, en tout état de cause, était maintenant hors du débat. La querelle, si querelle il y avait, serait seulement entre la Prusse et la France.

Je ne dissimulai à M. de Gramont ni ma surprise ni mon regret de voir le Gouvernement français hésiter un instant à considérer la renonciation du Prince comme une solution de l'affaire. Je lui rappelai en détail les assurances qu'il m'avait formellement autorisé à donner au Gouvernement de la Reine, à savoir que, si le Prince retirait sa candidature, tout serait fini. J'insistai aussi énergiquement que possible sur toutes les raisons qui rendaient pénible et inquiétant pour le Gouvernement de Sa Majesté le retrait des assurances qui lui avaient été données.

Je fis observer, en outre, à M. de Gramont que la renonciation du Prince avait totalement modifié la position de la France. Si la guerre survenait à présent, toute l'Europe dirait que c'était la faute de la France; que la France s'est jetée dans une querelle sans cause sérieuse, simplement par orgueil et par ressentiment. Un des avantages de la première position de la France, c'était que la querelle avait pour objet un incident qui touchait très peu aux passions de l'Allemagne et pas du tout à ses intérêts. A présent, la Prusse peut espérer rallier l'Allemagne pour résister à une attaque qui ne pourrait être attribuée qu'au mauvais vouloir et à la jalousie de la part de la France, et à un désir passionné d'humilier ses voisins.

En fait, dis-je, la France aura contre elle l'opinion du monde entier, et sa rivale aura tout l'avantage d'être manifestement contrainte à la guerre pour sa défense et pour repousser une agression. Si, dans le premier moment, la Chambre et le pays pouvaient éprouver quelque désappointement, je ne pouvais croire que le Ministère ne fût pas bientôt en meilleure situation devant l'opinion, s'il se contentait de son triomphe diplomatique, au lieu de plonger le pays dans une guerre pour laquelle il n'y avait certainement aucun motif avouable.

Après avoir discuté quelque temps, M. de Gramont me déclara qu'une résolution définitive serait prise dans le Conseil qui serait tenu le lendemain, en présence de l'Empereur, et que le résultat des délibérations serait communiqué immédiatement après à la Chambre. Demain vers trois heures, le public connaîtra donc les résolutions auxquelles le Gouvernement se sera arrêté.

M. de Gramont ajouta qu'il ne lui serait pas possible de me voir entre le Conseil et la séance de la Chambre; mais il pouvait m'assurer qu'on tiendrait un juste compte de l'opinion que j'avais exprimée au nom du Gouvernement de Sa Majesté. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 99-101.)

[1] Nous reproduisons ici l'indication de la Correspondance d'Espagne. Il s'agit évidemment d'un télégramme analogue à ceux qui furent expédiés à La Valette et à Fleury dans la nuit du 12.

8435. Le Duc de Gramont au Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Télégr. Minute ou copie. Russie, 244.)

Paris, 12 juillet 1870[1].

Nous avons reçu des mains[2] de l'Ambassadeur d'Espagne la renonciation du Prince Antoine de Hohenzollern au nom de son fils Léopold à la candidature au Trône d'Espagne. Malgré cette renonciation qui est maintenant connue, l'animation des esprits est telle que nous ne savons pas si nous parviendrons à la dominer.

8436. Napoléon III au Duc de Gramont. (Gramont, *La France et la Prusse avant la guerre*, chap. VI, p. 136-137[3].)

Palais de Saint-Cloud, 12 juillet 1870.

En réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui, et en relisant la dépêche du Prince Antoine [4], je vois qu'il faut se bor-

(1) Ce télégramme, semblable aux précédents, à un mot près, a dû être rédigé et envoyé en même temps qu'eux. Il est reproduit par le comte Fleury (*La France et la Russie en 1870*, p. 133) avec la date du 13 juillet, et par Fester (t. II, n° 491, p. 114).

(2) Le texte du comte Fleury (*op. cit.*) porte «dès maintenant».

(3) Cette lettre de Napoléon III à Gramont a été publiée par É. Ollivier (t. XIV, p. 267-268), et elle a été reproduite par Fester (t. II, n° 484, p. 111-112). É. Ollivier indique qu'elle fut remise à Gramont, dans le cabinet duquel lui-même se trouvait alors, un peu après onze heures. Gramont fixe l'arrivée de cette lettre deux heures après celle du télégramme de Benedetti, reçu à 9 h. 15 du soir. «Cette lettre, dit Gramont, ne faisait, à vrai dire, que résumer en les précisant davantage les délibérations précédentes» (p. 137). É. Ollivier donne, sur les circonstances qui en précédèrent l'envoi, les indications qui suivent :

Voici l'explication de cette lettre. Dans la soirée, quelques membres de la Droite, parmi lesquels Jérôme David et Cassagnac, étaient venus à Saint-Cloud. Ils avaient raconté (ce qui était vrai) que la renonciation du père Antoine était la fable de Paris; ils avaient effrayé l'Empereur des périls et du ridicule auxquels il s'exposait en se payant d'une satisfaction dérisoire, lui avaient montré le mécontentement de l'armée, la désaffection du peuple, les ricanements hostiles de l'opposition, notre abaissement définitif en Europe, et ils l'avaient menacé du discours furibond de Gambetta dont il était question dans les couloirs. L'Empereur, sous l'influence de leurs paroles, s'enfonçant dans sa défaillance, avait écrit à Gramont «d'accentuer davantage la dépêche qu'il avait dû envoyer à Benedetti». La poussée intérieure de Saint-Cloud avait amené le télégramme de sept heures, la poussée extérieure des visiteurs du soir dicta la lettre à Gramont. (É. Ollivier, t. XIV, p. 268.)

(4) La lettre portait «du père Antoine comme l'appelle Cassagnac». Cf. É. Ollivier, p. 267, note 1.

ner[1] à accentuer davantage la dépêche que vous avez dû envoyer à Benedetti en faisant ressortir les points suivants :

1° Nous avons eu affaire à la Prusse et non à l'Espagne;

2° La dépêche du Prince Antoine adressée à Prim est un document non officiel pour nous, que personne n'a été chargé en droit de nous communiquer;

3° Le Prince Léopold a accepté la candidature au Trône d'Espagne, et c'est le père qui renonce;

4° Il faut donc que Benedetti insiste, comme il en a l'ordre, pour avoir une réponse catégorique par laquelle le Roi s'engagerait pour l'avenir, à ne pas permettre au Prince Léopold (qui n'est pas engagé) de suivre l'exemple de son frère, et de partir un beau jour pour l'Espagne;

5° Tant que nous n'aurons pas une communication officielle d'Ems, nous ne sommes pas censés avoir eu de réponse à nos justes demandes;

6° Tant que nous n'aurons pas cette réponse[2], nous continuerons nos armements;

7° Il est donc impossible de faire une communication aux Chambres avant d'être mieux renseignés.

Recevez, mon cher Duc, l'assurance de ma sincère amitié.

8437. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379[3].)

[Paris,] 12-13 juillet 1870, minuit 15[4].

L'Empereur me charge de vous faire remarquer que nous ne saurions considérer la renonciation que nous a communiquée

(1) «Je crois» dans le texte d'É. Ollivier.

(2) «Tant que nous n'aurons pas eu cette réponse», dans le texte d'É. Ollivier.

(3) Ce télégramme a été reproduit par Gramont (*op. cit.*, p. 137-138); par É. Ollivier (t. XIV, p. 271-272); par Benedetti (*op. cit.*, p. 373-374); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 107), le dernier paragraphe excepté; et par Fester (t. II, n° 486, p. 112).

(4) Gramont et É. Ollivier datent ce télégramme de 11 h. 45, Benedetti du 13 juillet, 1 h. 45. Gramont dit à ce sujet :

Il était onze heures trois quarts du soir quand ce télégramme fut écrit, et la minute portait par conséquent cette date; mais une demi-heure s'était écoulée entre ce moment

l'Ambassadeur d'Espagne, et qui ne nous est pas adressée directement, comme une réponse suffisante aux justes demandes adressées par nous au Roi de Prusse; encore moins saurions-nous y voir une garantie pour l'avenir. Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas son père, ou qu'il n'arrivera pas en Espagne comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le Roi veuille bien nous dire qu'il ne permettra pas au Prince Léopold de revenir sur la renonciation que nous a communiquée le Prince Antoine.

M. de Bismarck arrivant à Ems, veuillez rester jusqu'à ce que vous soyez appelé à Paris. Dites bien enfin au Comte de Bismarck et au Roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes[1].

et l'envoi de la minute au cabinet. L'expédition des Affaires étrangères porte la date du 13 juillet, à minuit un quart, et celle du bureau télégraphique l'heure de une heure quarante-cinq du matin. Il parvint à Ems le 13, à dix heures et demie du matin. (Gramont, *op. cit.*, p. 137, note 1.)

[1] D'après É. Ollivier, ce télégramme aurait été rédigé au Quai d'Orsay entre onze heures et minuit par Gramont et par lui-même. Après avoir pris connaissance de la lettre de l'Empereur à Gramont publiée ci-dessus, É. Ollivier se serait, dit-il, efforcé d'atténuer l'effet d'une démarche qu'il ne pouvait plus empêcher. S'asseyant au bureau de Gramont, il libella le paragraphe suivant :

Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas le père, et qu'il n'arrivera pas en Espagne, comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le Roi veuille bien nous dire *qu'il ne permettra pas au Prince de revenir sur la renonciation communiquée par le Prince Antoine*. Dites bien au Roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes. (É. Ollivier, t. XIV, p. 270-271.)

É. Ollivier estime qu'il aurait ainsi transformé les instructions envoyées à Benedetti par le télégramme de 6. h 15 du soir (7 h. d'après E. Ollivier) :

La différence entre ce texte et le premier [celui du télégramme de 7 h.] était considérable. C'était une transformation plus qu'une atténuation : indépendamment de l'assurance pacifique qui ne se trouvait pas dans le premier, il contenait un amoindrissement de la demande de garanties; la dépêche de sept heures réclamait une garantie générale en vue *de toutes les éventualités de l'avenir;* mon texte limitait cette garantie au présent, et n'avait en vue que le cas où Léopold ne ratifierait pas la *renonciation actuelle* faite par son père. Le champ de la discussion se restreignait ainsi singulièrement. (*Ibid.*, p. 271.)

Après le départ d'É. Ollivier, Gramont aurait juxtaposé au texte de son

8438. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute. Prusse, 379[1].)

Paris, 12-13 juillet 1870, minuit 30.

Confirmant ma première dépêche[2], je vous prie de faire remarquer que nous ne saurions considérer la renonciation que nous a communiquée l'Ambassadeur d'Espagne, et qui ne nous est pas adressée directement, comme une réponse suffisante aux justes demandes adressées par nous au Roi de Prusse; encore moins saurions-nous y voir une garantie pour l'avenir. Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas son père, ou qu'il n'arrivera pas en Espagne, comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le Roi veuille bien nous dire qu'il ne permettra pas au Prince Léopold de revenir sur la renonciation qui nous a été communiquée.

Dites bien à Sa Majesté que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à résoudre honorablement une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes.

collègue toute la première partie conforme au télégramme de sept heures, d'où le télégramme que nous publions et qui, d'après É. Ollivier, renfermerait ainsi deux parties contradictoires.

Gramont se contente de signaler que la lettre de l'Empereur ne faisait que résumer en les précisant davantage les délibérations précédentes, que le Garde des Sceaux en prit connaissance, et qu'ils convinrent d'adresser à Benedetti un second télégramme, plus explicite que le premier (p. 137). Suit le texte du télégramme. Quant à la contradiction signalée par É. Ollivier, Gramont l'aurait accentuée (si l'on accepte l'interprétation d'É. Ollivier), par la première phrase du télégramme qu'il envoya à Benedetti, une demi-heure après : «Confirmant ma première dépêche [celle de sept heures]...».

(1) Le texte de ce télégramme a été reproduit par Gramont (*op. cit.*, p. 395). Il aurait été expédié, dit-il, une demi-heure après l'autre. Ce serait, d'après lui (p. 138, note 1), «une seconde expédition d'un texte presque identique» à celui du premier télégramme. Il y a cependant des différences appréciables surtout si l'on se place au point de vue d'É. Ollivier. Cf. la note précédente.

(2) Celle de 6 h. 15 du soir, que Gramont, É. Ollivier et Benedetti datent de sept heures.

8439. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Duc de Gramont. (Confidentiel. Télégr. Déchiffrement ou copie. Wurtemberg, 90.)

Stuttgart, 12 juillet 1870, 3 h. soir.

Le Baron de Varnbüler me donne sous le sceau du secret les informations suivantes :

La Prusse vient de charger par le télégraphe ses Agents d'avertir d'urgence les Gouvernements du Sud qu'il y a possibilité de guerre, et que le concours de l'Allemagne serait demandé dans certains cas[1]. Une dépêche télégraphique prussienne communiquée ici dit que l'on avait compté sur la paix jusqu'à hier matin, où l'on a reçu à Berlin un télégramme très alarmant de M. le Comte de Solms[2], annonçant que la France est déterminée à faire la guerre et s'y prépare activement. Il ajoute qu'il a reçu de Lord Granville l'information que la France attaquera immédiatement la Prusse par terre et par mer sans déclaration de guerre préalable, aussitôt qu'elle aura une réponse négative[3].

(1) Cf. Le Sourd, particulière, 11 juillet, et Appendice I, p. 454.

(2) Chargé d'affaires à Paris. — Cf. Appendice I, p. 454, et 471.

(3) Dans son ouvrage sur *La France et la Prusse avant le Guerre* (p. 169 et sq.), Gramont raconte que le 13 juillet, à son retour au Quai d'Orsay, vers quatre heures, après la séance du Sénat, il y trouva une correspondance «n'émanant pas d'une source officielle», l'informant qu'on propageait depuis la veille, à Munich et à Stuttgart, le bruit que le roi de Prusse aurait écrit au prince de Hohenzollern pour lui conseiller de renoncer à la candidature. L'assertion de Granville, relatée par Solms, que lui transmettait Saint-Vallier lui parut, dit-il, le complément de la prétendue lettre du Roi, et il déclare en avoir deviné sans peine l'origine et le but. «Représenter, d'une part, le Roi comme allant au-devant d'une solution pacifique, par l'initiative de ses sages conseils, et, de l'autre, l'Empereur répondant à ces avances par la provocation et la menace: c'était bien là le plan que poursuivait M. de Bismarck et le terrain sur lequel il se plaçait pour commencer l'action.» (*Ibid.*, p. 172-173.)

Le 13, dans une conversation avec Lyons, à 4 h. 30, Gramont lui fit connaître la nouvelle transmise par Saint-Vallier. Lyons la télégraphia aussitôt à lord Granville (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 124-125; Gramont, p. 401-402; Fester, t. II, n° 524, p. 131), qui envoya télégraphiquement son démenti (*Arch. diplom.*, p. 129, et Gramont, p. 402-403).

Les documents publiés par Lord permettent de supposer qu'à l'appui de cette nouvelle se trouvaient certains propos des attachés militaires anglais à Paris, transmis de Paris par Waldersee (Lord, n° 99, p. 124) et de Londres par Bernstorff (Lord, n° 136, p. 200).

M. le Baron de Varnbüler conjure Votre Excellence de ne pas trop presser la réponse de la Prusse, et de faire mettre, si c'est possible, une sourdine au langage des journaux français gouvernementaux, dont les attaques rendent difficile une concession du Cabinet de Berlin; il vous prie de tâcher que la question d'amour-propre et de dignité nationale ne soit pas posée, ce qui entraînerait l'opinion publique et entraverait le désir des Gouvernements du Sud de garder la neutralité. Il sait que la Prusse voudrait éviter la guerre; il a écrit à Berlin suppliant qu'on soit conciliant; il écrit au Prince de Hohenzollern son ami, père du Prétendant, l'adjurant de peser sur les résolutions de son fils. Il est convaincu que la guerre sera évitée si l'on n'est pas trop impatient chez nous[1].

8440. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Duc de Gramont. (Télégr. Copie. Wurtemberg, 90.)

Stuttgart, 12 juillet 1870, 5 h. 15 soir.

On me communique à l'instant le télégramme suivant :

« Sigmaringen, 12 juillet, 4 h. 45 soir. – Le Prince héréditaire de Hohenzollern, ne voulant pas être cause d'une guerre, et afin de rendre à l'Espagne la liberté de son initiative, renonce à la candidature au trône[2]. »

8441. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 12 juillet 1870, 6 h. 30 soir.
(Reçu, le 13 juillet, à 3 h. matin.)

M. Silvela est venu me dire que, dans une réunion des chefs unionistes à laquelle il assistait, il a été décidé que le parti serait convoqué en masse pour une réunion préparatoire, le 18, où on

[1] Cf. ci-après, pour le développement de ce télégramme, la dépêche de Saint-Vallier du 15 juillet, n° 43.
[2] Cf. Appendice I, p. 465.

déciderait la conduite à suivre. Tous les membres présents se sont prononcés contre la candidature prussienne en présence de l'inimitié française.

8442. Le Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Russie, 244[1].)

Saint-Pétersbourg, 12 juillet 1870, 5 h. soir.
(Reçu, le 13 juillet, à 10 h. matin.)

L'Empereur Alexandre, que je quitte à l'instant[2], vient de me lire la dépêche qu'il envoie ce soir au Roi de Prusse[3].

Il prie instamment son oncle de donner l'ordre au Prince de Hohenzollern de se désister de sa candidature et de retirer son acceptation. Ce serait, dit la dépêche, le moyen de ménager les justes susceptibilités éveillées à Paris aussi bien qu'à Berlin, avec lesquelles les deux Souverains sont également tenus de compter.

Il va sans dire, a ajouté l'Empereur, que, si le Roi de Prusse accepte cette proposition, il n'aurait plus d'hésitation à déclarer qu'il est désintéressé dans la combinaison du Maréchal Prim. L'incident, selon le dire de Sa Majesté, deviendrait purement espagnol. La discorde (*sic*) en aurait bien vite raison devant l'abandon par toute l'Europe du Prince de Hohenzollern et du Maréchal Prim.

«La guerre serait une calamité européenne, a dit en terminant l'Empereur, dont la révolution aurait tout le bénéfice. Je ferai tout ce que je pourrai, dites-le à votre Gouvernement, pour l'empêcher dans la limite de mes conseils et de mon influence.

«Mon bon vouloir pour l'Empereur Napoléon ne saurait être mis en doute. Dernièrement, M. le Duc d'Aumale ou quelqu'un des

(1) Ce télégramme a été reproduit par le comte Fleury (*La France et la Russie en 1870*, p. 131-133), et par Fester (t. II, n° 457, p. 95-96).

(2) Cf. Fleury, télégramme, 11 juillet, 11 h. matin.

(3) Cf. la note 1, p. 149. C'est ce même soir qu'avait lieu à Berlin l'entretien de Bismarck et de Gortchakoff, relaté Appendice I, p. 471.

siens avait le projet de venir visiter le Grand-Duc Constantin et parcourir la Russie. J'ai fait dire aux Princes d'Orléans qu'après le vote de la Chambre leur voyage en Russie me paraissait inopportun. »

Je suis sans nouvelle depuis avant-hier[1].

8443. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement ou copie. Bavière, 249.)

Munich, 12 juillet 1870.
(Expédié à 12 h. soir.)

Un journal de Munich annonce, d'après la *Gazette d'Augsbourg*, que le Prince de Hohenzollern renonce à sa candidature.

8444. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 12-13 juillet 1870, 1 h. matin.
(Reçu à 7 h. 30 matin.)

J'apprends de bonne source que le Père du Prince de Hohenzollern a annoncé au Gouvernement espagnol qu'il retirait la candidature de son fils, en présence des préoccupations de l'Europe et des inconvénients pour l'Espagne[2].

(1) En même temps que ce télégramme, Fleury en avait adressé un autre à l'Empereur, ainsi libellé :

Ainsi que l'Empereur le verra par ma dépêche de ce jour au Ministre, l'Empereur Alexandre fera tout ce qu'il pourra pour amener un arrangement. Toutefois, il redoute l'entêtement du Roi.

Dans l'occurrence de la guerre, je viens prier Votre Majesté de me confier un commandement de cavalerie... (Fleury, *op. cit.*, p. 130, et Fester, t. II, n° 458, p. 96.)

(2) Cf. Appendice I, p. 465.

8445. Le Duc de Gramont au Baron de Malaret, Ministre à Florence. (Minute. Italie, 378, n° 19.)

Paris, 12 juillet 1870.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre entretien avec M. Visconti sur la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, ainsi que des appréciations personnelles dont vous en avez accompagné le compte rendu[1]. M. le Ministre des Affaires étrangères, surpris comme tous les Cabinets par ce grave incident, ne s'est point trouvé en état de vous faire connaître explicitement la pensée du Gouvernement italien pour le cas où les complications actuelles aboutiraient à la guerre. Mais il s'est exprimé en termes amicaux, en repoussant loin de lui la pensée que nous puissions rencontrer l'Italie au nombre de nos adversaires. Le Gouvernement de l'Empereur n'a jamais douté des dispositions réelles de ce pays à notre égard, et nous sommes restés convaincus, quels qu'aient été ses liens avec la Prusse, que nous le retrouverions toujours auprès de nous, lorsque se poseraient les grandes questions d'équilibre. S'il y a une contrée qui doive plus qu'aucune autre se prémunir contre les ambitions qui se manifestent à Berlin, c'est l'Italie. Toute son histoire lui enseigne de quel danger serait pour elle la reconstitution sous le sceptre prussien du grand Empire qui l'a si longtemps dominée. Si donc les événements actuels devaient nous conduire à une guerre avec la Prusse, nous avons d'avance la persuasion que l'instinct politique de la nation italienne lui montrerait son intérêt dans notre propre cause.

Vous n'avez point toutefois, jusqu'à nouvel ordre, à sortir des données générales dans lesquelles vous vous êtes renfermé avec raison, et le seul but de vos conversations, quant à présent, doit être de préparer les esprits aux démarches que vous pourriez être appelé à faire ultérieurement.

Je ne méconnais pas les difficultés qui résultent de notre position dans les États romains, ni le parti que l'on peut en tirer pour refroidir les bonnes dispositions du Gouvernement italien envers

(1) Cf. Malaret, 9 juillet, n° 50.

la France. Mais le rappel de nos troupes, que vous signalez comme étant dans le désir de beaucoup d'hommes politiques, est évidemment subordonné à des considérations qui ne nous permettraient pas de le comprendre dans un accord au prix duquel nous obtiendrions l'alliance de l'Italie. Si la question venait à se poser entre nous, je m'en rapporterais au besoin, sur ce point, au sentiment intime des Ministres du Roi, et je suis persuadé qu'il ne serait pas différent du nôtre. Ce que nous avons dit en toute circonstance, ce que nous sommes prêts à répéter parce que nous le pouvons consciencieusement et loyalement, c'est que nous n'avons à aucune époque considéré la présence de nos troupes dans les États romains comme ayant un caractère permanent. J'ajouterai que nous en sommes plus éloignés que jamais s'il est possible, et que nous appelons de tous nos vœux le moment où nous pourrons y mettre un terme.

Vous indiquez au surplus de quel côté l'attention de l'Italie se tournerait de préférence dans le cas où la guerre sortirait de la crise actuelle. Le Cabinet de Florence a toujours paru attacher un intérêt considérable à la rectification de ses frontières du Nord-Est, et vous pensez qu'il ne serait peut-être pas difficile de donner cette direction aux idées. Mais les arrangements à prendre dans ce cas ne dépendraient pas de nous seuls, et la combinaison dont il s'agit ne pourrait être discutée que si l'Autriche elle-même se trouvait entraînée dans une action commune avec nous contre la Prusse. Je ne saurais apprécier dès aujourd'hui dans quelle mesure il convient d'encourager cette pensée. Je me borne à constater que si, malgré nos énergiques efforts pour conserver la paix, les desseins ambitieux l'emportaient dans les conseils de la Prusse, si par un acte de témérité intolérable la Cour de Berlin prétendait reprendre les traditions de l'Empire d'Allemagne, en persistant à rechercher la Couronne d'Espagne pour un Prince de sa Famille, nous aurions alors à faire appel à tous ceux qu'intéresse le maintien de l'équilibre général, et nous avons la confiance que le Gouvernement italien ne serait pas des derniers à y répondre.

8446. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Prusse, 379, n° 3[1].)

Ems, 12 juillet 1870.
(Dir, pol., 14 juillet.)

J'ai reçu la nuit dernière la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser hier à 6 h. 50 du soir[2]. En m'accusant réception de mon rapport du 9[3], Votre Excellence veut bien me faire remarquer qu'au point où nous en sommes le langage que j'ai tenu au Roi dans ma première audience ne répond plus, comme fermeté, à la position prise par le Gouvernement de l'Empereur et vous m'invitez à l'accentuer davantage. J'avais pressenti vos ordres, et je m'y suis conformé d'avance. Ainsi que je vous l'ai mandé par le télégraphe[4], j'avais dès avant-hier dit clairement au Roi que nous ne pouvions subir de plus longs retards, et vous verrez par la dépêche qui a dû vous parvenir ce matin et dans laquelle je vous rends compte de la nouvelle audience qui m'a été accordée par Sa Majesté, que j'ai exactement précisé l'objet de nos demandes et nettement relevé ses objections[5]. Je n'ai admis à aucun degré et j'ai même vivement combattu la distinction qu'il a maintenue entre le Souverain et le chef de la Famille de Hohenzollern; j'ai mis une insistance énergique, sans sortir des limites qui m'étaient tracées par les convenances, pour lui représenter qu'il était en son pouvoir de prendre une résolution immédiate, et de nous en donner connaissance sans autre ajournement; j'ai fermement décliné les observations qu'il a fait valoir pour justifier le nouveau délai qu'il réclamait, sans lui cacher qu'elles seraient considérées, si elles étaient publiées, comme une offense faite aux légitimes susceptibilités du sentiment public en France. Je crois donc avoir conservé la juste mesure qui m'était commandée

[1] Cette dépêche a été reproduite par Benedetti (*op. cit.*, p. 362-364), par Gramont (*op. cit.*, p. 389-391), et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 92-93).

[2] Il s'agit du télégramme dont la minute porte 6 h. soir.

[3] Cf. Benedetti, 9 juillet, n° 1.

[4] Cf. Benedetti, télégramme, 10 juillet, 11 h. 58 soir.

[5] Cf. Benedetti, 11 juillet, n° 2, et p. 249, note 3.

par l'objet même de ma mission, en m'exprimant à mon arrivée en termes propres à témoigner de nos dispositions conciliantes, et en graduant le ton de mon langage aux résistances qui m'étaient opposées. En agissant ainsi, je n'ai pas seulement donné un gage manifeste de notre modération et conservé au Gouvernement de l'Empereur les avantages que lui assure la conduite déloyale tenue à Berlin et à Madrid, j'ai pu, en outre, compléter l'instruction de l'affaire et recueillir des informations et des aveux qui mettent en pleine lumière des procédés et des griefs que les exigences de notre honneur et nos plus précieux intérêts ne nous permettent pas de tolérer. Si, en arrivant à Ems, j'avais en quelque sorte posé un ultimatum au Roi, j'aurais fait croire à Sa Majesté que nous voulions la guerre à tout prix, et, dès ce moment, j'aurais vainement cherché à obtenir les éclaircissements qui m'ont été donnés et qui nous autorisent pleinement et nous obligent même à garder l'attitude que nous avons prise.

8447. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Orig. Prusse, 379, n° 99.)

Berlin, 12 juillet 1870.
(Cabinet, 14 juillet; Dir. pol., 16 juillet.)

M. le Ministre d'Italie, qui avant-hier déjà s'était fait près du Gouvernement prussien l'interprète des vœux pacifiques de son Gouvernement[1], a renouvelé aujourd'hui une démarche plus pressante que la première. Les télégrammes qu'il reçoit et dont il a bien voulu me résumer la teneur ne laissent aucun doute sur la netteté de ses instructions que le Comte de Launay remplit, du reste, avec un grand zèle. Toutefois, si le Cabinet de Florence s'abstient d'indiquer une solution précise, il n'en est pas de même du Gouvernement anglais. Lord Loftus a lu ce matin à M. de Thile une dépêche qui lui avait été expédiée par un courrier spécial et dans laquelle Lord Granville exprime l'*espoir que, dans l'intérêt du maintien de la paix, le Prince de Hohenzollern se désistera de sa*

[1] Cf. Malaret, 9 juillet, n° 50.

candidature[1]. Le Secrétaire d'État a remercié l'Ambassadeur d'Angleterre de cette communication; mais, fidèle au langage qu'il a adopté depuis quarante-huit heures, il n'a pas caché les craintes personnelles qu'il éprouve. Tout en déplorant la précipitation avec laquelle nous avons suspecté les intentions du Gouvernement prussien, M. de Thile en est peut-être à se demander s'il n'eût pas mieux valu, dès le premier jour, fournir à Votre Excellence les explications que nous avions droit de réclamer, et si cette franchise immédiate n'aurait pas arrêté la déclaration que le Gouvernement de l'Empereur a faite le 6 juillet devant le Corps législatif[2]. Lord Loftus, comme le Comte de Launay, sentent très bien que leur intervention acquerrait plus de poids s'il leur était possible de se mettre en relations avec le Chancelier lui-même. Il est douteux toutefois qu'ils parviennent à le rencontrer. M. de Bismarck, en effet, est attendu ce soir[3]; mais on ne sait pas s'il continuera immédiatement son voyage vers Ems ou s'il passera la nuit à Berlin. Il tiendra sans doute à voir le Prince Gortchakoff arrivé ici

[1] Il y a deux dépêches de Loftus, le 12 juillet, publiées dans les *Archives diplomatiques*, et par Fester. La première est relative au Conseil des ministres tenu à Berlin le 11 juillet et à la circulaire adressée aux gouvernements du Sud (cf. Appendice I, p. 454). La deuxième a été publiée dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 103-104), et par Fester (t. II, n° 474, p. 106-107). D'après cette dépêche, Loftus aurait donné lecture à Thile d'une partie d'une dépêche de Granville du 6 juillet (publiée également dans les *Arch. diplom.*, p. 24-26, et par Fester, t. Ier, n° 299, p. 144-145). Voici le passage le plus important de la dépêche de Loftus :

Le Baron de Thile me remercia de cette communication, dont il ne manquerait pas de faire part au Roi et au Comte de Bismarck, faisant observer en même temps que la question en litige avait, depuis la date de la dépêche de Votre Seigneurie, pris de plus graves proportions.

Le Baron ne fit aucune observation sur la question elle-même, conservant, comme il l'a fait depuis le commencement de la crise, un silence prudent, refusant toute discussion sur la valeur de la question en elle-même, et professant une ignorance complète de ce qui se passe à Ems.

Le seul sujet dont se soit occupé Son Excellence est à propos du ton menaçant qui caractérise la déclaration du Duc de Gramont au Corps législatif, qui, dit-il, a fermé la bouche à la Prusse. Le Baron de Thile me fit aussi remarquer le ton offensif de la presse française qui avait singulièrement envenimé la question, et qui rendait les négociations pour ainsi dire impossibles. La presse prussienne, au contraire, avait répondu avec un grand calme et une grande modération, exprimant plutôt un sentiment de surprise que de colère de l'irritation immodérée de la nation française.

[2] Cf. p. 57, note 1.

[3] Cf. p. 253, note 2.

ce matin [1]. Quant au Conseil des Ministres qui a eu lieu hier [2], on présume qu'il aura été saisi de la réponse qui doit nous être faite.

On est fort alarmé à Berlin dans le monde des affaires, et les fonds ont déjà subi une dépréciation notable; mais, je le répète, malgré les attaques de plus en plus vives des journaux, malgré les bruits mensongers répandus sur notre parti pris d'en arriver à la guerre, le public est encore assez indifférent à ces excitations. Je ne prétends pas qu'une concession de la Prusse ne porterait pas atteinte au prestige du Roi, mais on préférera encore un sacrifice d'amour-propre à un conflit engagé pour une question qui n'intéresse aucun des sentiments de la nation allemande.

Les dépêches que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire me sont exactement parvenues jusqu'au n° 62 [3].

P.-S. — 10 heures du soir. Cette dépêche était écrite lorsque j'ai reçu la visite de M. le Comte de Launay, qui m'a annoncé que le Prince de Hohenzollern s'était désisté de sa candidature. Il tenait la nouvelle de M. de Bismarck lui-même [4].

8448. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 31.)

Darmstadt, 12 juillet 1870.
(Cabinet, 13 juillet; Dir. pol., 14 juillet.)

Je demande à Votre Excellence la permission de lui faire part de quelques observations que je fais autour de moi. J'ajoute tout de suite que je conserve pour le moment à Darmstadt une attitude absolument réservée.

[1] Gortchakoff était parti le 10 juillet de Saint-Pétersbourg à destination de Wildbad. Il eut un entretien avec Bismarck le soir même. Cf., ci-après, la note 3, p. 266. Il n'y eut pas le 12 d'entretien de Bismark et de Loftus, mais Bismarck reçut dans la soirée un important télégramme de Bernstorff, ambassadeur à Londres. Cf. Appendice I, p. 471.

[2] Cf. Le Sourd, télégramme, 11 juillet, 3 h. 40 soir, et la dépêche de Loftus à Granville, du 12 juillet, citée p. 272, note 1.

[3] La dépêche n° 62 est celle du 6 juillet.

[4] Cf. Appendice I, p. 471.

Si je ne me trompe, on trouve que nous sommes déjà bien loin aujourd'hui de la déclaration première dans laquelle Votre Excellence, en s'adressant à la Chambre — impressionnée, mais encore politique à cet instant — avait eu le plus grand soin de placer la question dans une position déterminée, et de choisir, en disant tout ce que la situation réclamait, chacune de ses expressions pour rester exactement en deçà d'une limite qu'on ne repasse plus quand on l'a franchie.

La presse, Monsieur le Duc, a tout déplacé. Une partie de la presse française et de la presse allemande, en se renvoyant des accusations réciproques, entraîne d'heure en heure l'opinion publique dans des régions où il n'est plus question du Prince de Hohenzollern, et je vois un organe hessois du parti prussien lancer un article violent contre une assertion du *Moniteur*[1], lequel réclamerait maintenant Mayence et l'abolition des traités militaires du Sud.

Votre Excellence m'excusera si je prends de nouveau la liberté de faire observer combien il serait utile d'arrêter cette effervescence, d'une part en usant d'influence pour obtenir autant que possible de quelques journaux français le silence ou la prudence, d'autre part en dirigeant sur l'Allemagne quelques articles faits à propos, très courts et très clairs, extrêmement simples et froids, où la véritable place de chaque chose soit rétablie réellement telle qu'elle est.

En effet, il est facile de voir la tactique des journaux prussiens. La question était simple : «Le Prince de Hohenzollern ne montera pas sur le Trône!» Très probablement une notable portion du vrai public en Prusse était prête à se désintéresser. Au contraire, rien qu'en touchant certaines cordes, ou en profitant de ce que d'autres les touchent, la presse dévouée à la Prusse est sûre, si elle le veut, de pouvoir surexciter contre nous toutes les passions dont elle peut avoir besoin.

Si, ce que je ne pense pas, à propos d'une question strictement spéciale, la France était au moment d'entreprendre le redressement de la situation intérieure de l'Allemagne, simultanément

[1] Il s'agit ici d'un article du *Moniteur Universel* du 10 juillet. Cf. ci-dessus p. 256, note 1.

avec l'affaire d'Espagne, c'est-à-dire alors par la guerre, je craindrais qu'on ne nous accusât de n'avoir cherché qu'un prétexte pour brusquer des questions qu'on aurait pu depuis longtemps traiter diplomatiquement.

En tout cas, je crois devoir placer ici une réflexion qui doit, selon moi, ne pas être perdue de vue si l'on entre dans la question allemande : les traités et conventions militaires ont été *imposés* par la Prusse à l'Allemagne du Sud, ou plutôt à chacun des membres de l'Allemagne du Sud, mais cette partie spéciale de la convention militaire qui a donné la division hessoise dans son entier au Roi de Prusse comme chef suprême, cette partie spéciale a bien été faite du *consentement* de la Hesse. La Hesse y a cherché l'avantage de ne pas scinder la petite armée composée de ses enfants, de ne pas écraser de charges l'Oberhessen à part, de conserver enfin un lien de plus, fût-il onéreux, entre cette partie avancée du Grand-Duché et le reste.

J'ai pensé que ce détail rétrospectif pouvait être utile, tout en étant de nature à échapper à la mémoire.

Votre Excellence excusera la hâte de cette dépêche, et fera, je n'en doute pas, la part des sentiments divers qui me l'ont dictée. La poste ne me laisse pas le temps de lui donner une meilleure forme.

8449. Le Marquis de Châteaurenard, Ministre à Dresde, au Duc de Gramont. (Orig. Saxe, 148, n° 37.)

Dresde, 12 juillet 1870.
(Cabinet, 14 juillet; Dir. pol., 15 juillet.)

Le Gouvernement prussien a enfin rompu le silence qu'il avait gardé jusqu'ici vis-à-vis du Cabinet de Dresde, et sans doute aussi vis-à-vis des autres Cabinets de la Confédération, relativement à la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne[1].

L'Envoyé de Prusse s'est rendu à cet effet hier au soir chez le Ministre de l'Intérieur, M. de Nostitz, chargé de l'intérim des

[1] Cf. Le Sourd, télégramme, 11 juillet, 3 h. 40 soir.

Affaires étrangères, et lui a dit officiellement que son Gouvernement s'était abstenu de toute démarche qui aurait pu avoir de l'influence sur le choix d'un Roi d'Espagne, ainsi que sur le refus ou l'acceptation d'une candidature quelconque; qu'il continuerait à s'abstenir, ayant toujours considéré et considérant encore que cette affaire est exclusivement personnelle d'abord à l'Espagne, ensuite au candidat désigné, et qu'il avait agi ainsi conformément à ce qu'exige le respect de l'indépendance espagnole.

En même temps que cette communication était faite, un télégramme, dont je joins ici la traduction[1], était expédié de Berlin à Dresde, et paraissait dans le *Journal de Dresde* qui se publie le soir.

Comme Votre Excellence peut le voir, la teneur de ce télégramme est la reproduction fidèle de ce que le Ministre de Prusse a été chargé de dire à Dresde. M. de Nostitz, que j'ai cru devoir interroger, m'a déclaré que M. d'Eichmann n'y avait rien ajouté, si ce n'est que lui personnellement croyait que le Roi Guillaume n'avait pas donné son consentement. M. d'Eichmann a dû toutefois se plaindre de l'attitude que le Gouvernement impérial avait prise vis-à-vis de la Prusse, car M. de Nostitz s'est fait l'écho de ce sentiment, me disant qu'il regrettait la vivacité des déclarations du Gouvernement au Corps législatif[2] parce qu'elle pouvait rendre une heureuse solution plus difficile. J'ai répondu à M. de Nostitz, comme je l'avais fait à M. de Friesen[3], que notre vivacité était parfaitement légitime, et que l'on n'avait nullement le droit de s'en formaliser à Berlin; que le mystère et toute la manière dont l'affaire avait été conduite justifiaient pleinement l'énergie et la netteté des paroles des Ministres de l'Empereur. A l'appui que le Ministre saxon a voulu tirer de la communication du Cabinet de Berlin pour nier la participation de la Prusse, j'ai répliqué qu'il était impossible d'admettre qu'un engagement eût été pris par le Prince Léopold à l'insu du Chef de sa Famille; que le consentement du Roi était, et M. de Nostitz l'a reconnu, au moins probable, et que c'était à ceux qui le niaient à en donner

(1) Cf. l'annexe ci-après.

(2) Cf. p. 57, note 1.

(3) Cf. Châteaurenard, 10 juillet, n° 36.

la preuve. J'ai fait observer que le désaveu tardif du Cabinet de Berlin ne concernait que le Ministère prussien et se taisait sur le compte du Roi et de M. de Bismarck, et j'ai relevé ce qu'avait d'étrange, dans une communication faite à un des Gouvernements confédérés, ce silence gardé sur le Président et le Chancelier de la Confédération. Reprenant la thèse qui établit si solidement les droits de la France à repousser la candidature du Prince prussien, j'ai insisté sur les précédents du droit public européen[1], et j'ai rappelé enfin que notre ligne de conduite était conforme aux traditions séculaires de la politique française.

A mesure que je parlais, je voyais le visage du Ministre se couvrir d'une impression de tristesse qu'il ne cherchait pas à me dissimuler. Il n'a plus contredit mes assertions, et s'est borné à me dire qu'il déplorait du plus profond de son cœur l'incident qui fait naître une complication si grave. Evidemment M. de Nostitz n'a pas, et probablement c'est depuis son entrevue avec le Ministre de Prusse, la confiance dans le maintien de la paix que me manifestait avant-hier M. de Friesen, confiance que le Roi partageait encore au moment où il a quitté Dresde hier matin, à ce qui m'est revenu d'un des personnages de la Cour. Le Prince royal, qui était en Bavière avec la Princesse et projetait une excursion du côté du Tyrol, est rentré à Dresde dans la nuit de dimanche. S. A. Royale commande en chef le corps d'armée saxon; mais je ne sais pas si c'est un ordre venu de Berlin qui l'a fait revenir.

Je tiens de bonne source que le Prince Georges[2] désapprouve l'acceptation du Prince de Hohenzollern, et je ne serais pas étonné que lui et sa femme aient fait quelque démarche auprès de leur Beau-Frère et Sœur pour les engager à se désister.

L'opinion publique saxonne ne s'est pas sensiblement modifiée dans son appréciation de l'affaire qui domine aujourd'hui toutes les autres; malgré le langage de la presse unitariste qui commence à devenir violent à notre égard, la majorité ne prend pas parti pour la Prusse; elle manifeste surtout sa croyance à l'impossibilité que l'Allemagne soit entraînée à la guerre par une question si dénuée

(1) Cf. Gramont aux Agents diplomatiques de l'Empereur, télégramme, 9 juillet, 5 h. soir.

(2) Le prince Georges de Saxe était le plus jeune fils du roi Jean.

d'intérêt pour elle. Les cours de la Bourse à Dresde et à Leipzig se maintenaient fermes. J'ai entendu exprimer la conviction que M. de Bismarck n'a fait naître cette crise que pour combattre le mouvement très réel de l'opinion publique en faveur d'une réduction des charges militaires.

8450. Annexe à la dépêche de Dresde du 12 juillet 1870, n° 37. (Télégr. Traduction. Saxe, 148.)

Berlin, 11 juillet, après-midi.

Le Ministère des Affaires étrangères a communiqué[1] aux Représentants de la Confédération du Nord en Allemagne que les Gouvernements alliés, et particulièrement le Gouvernement prussien, se sont jusqu'ici abstenus et s'abstiendront à l'avenir de toute influence sur le choix d'un Roi en Espagne, ainsi que sur l'acceptation ou le refus éventuel d'un des Princes qui pourraient être élus, attendu que, comme le demandait le respect pour l'indépendance de l'Espagne, ils ont toujours considéré et traité cette affaire comme concernant exclusivement l'Espagne et le Candidat au Trône qui serait élu. Ces dispositions seraient connues du Gouvernement français, bien que des ouvertures détaillées et intimes aient été empêchées par le ton qui a été pris.

8451. Le Baron de Malaret, Ministre à Florence, au Duc de Gramont. (Orig. Italie, 378, n° 51.)

Florence, 12 juillet 1870[2].
(Cabinet, 14 juillet; Dir. pol., 14 juillet.)

Le Gouvernement du Roi avait été prévenu samedi soir[3] qu'il serait interpellé dans le cours de la plus prochaine séance de la Chambre sur l'occupation prolongée du Territoire pontifical par

[1] Le 7 juillet.
[2] Cf. Malaret, télégramme, 11 juillet, 8 h. 25 soir.
[3] Le 9 juillet.

les troupes françaises, et, à ce propos, sur le degré d'exactitude de certaines paroles attribuées par les journaux à M. Ollivier dans un entretien de ce Ministre avec quelques membres du Corps législatif [1]. On savait, en outre, qu'une interrogation devait être adressée à M. le Ministre des Affaires étrangères au sujet de l'attitude prise par le Cabinet de Florence dans les complications auxquelles donne lieu la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne. La première de ces interpellations devait être formulée par MM. Miceli et Oliva, appartenant l'un et l'autre à la fraction la plus ardente et la moins sérieuse de la Gauche; la seconde par MM. Nicotera et Corte, dont l'opposition est à la fois plus intelligente et plus modérée.

M. Visconti-Venosta a jugé à propos de prévenir, autant qu'il serait en lui, le développement des interpellations qui lui étaient annoncées. Aussitôt qu'il en a eu officiellement connaissance, c'est-à-dire dès le début de la séance d'hier, il a demandé la parole, et, après avoir établi en quelques mots l'inopportunité d'une discussion approfondie sur les sujets indiqués, il s'est cependant déclaré disposé à satisfaire dans la limite du possible la légitime curiosité de la Chambre et du public.

Répondant en premier lieu à MM. Miceli et Oliva, il a exprimé l'opinion que, en thèse générale, les paroles prononcées par un Ministre étranger dans une conversation particulière n'ont aucun caractère officiel et ne peuvent régulièrement donner lieu à des observations ou à des communications diplomatiques. Néanmoins, le langage attribué à M. le Garde des Sceaux de l'Empire ayant eu un certain retentissement, le Ministre d'Italie à Paris avait été invité à s'enquérir auprès de M. de Gramont de la valeur qu'il convenait d'attacher aux assertions formulées à cet égard par quelques organes de la presse. Le Ministre des Affaires étrangères de l'Empereur n'avait pas hésité à déclarer que les allégations des journaux, en ce qui concerne l'attitude et le langage attribués à M. Ollivier, n'étaient point conformes à la vérité des faits. Quant à l'occupation prolongée du Territoire pontifical par les troupes françaises, M. Visconti-Venosta, tout en affirmant le caractère temporaire de cette occupation, a fait connaître à la Chambre que

[1] Cf. p. 227, note 2.

le Gouvernement n'avait pas jugé le moment opportun pour se départir de la politique d'abstention et de réserve dont le Parlement a récemment reconnu la sagesse[1].

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, M. le Ministre des Affaires étrangères s'est montré très réservé sur la question relative aux graves complications du moment. Il s'est borné à dire que le Gouvernement du Roi, suivant la voie qui lui était naturellement tracée, associait son action à celle des Puissances intéressées comme l'Italie au maintien de la paix.

L'insistance de MM. Miceli et Oliva pour engager une discussion que le Gouvernement voulait éviter a donné lieu à une conversation assez vive entre ces Députés et le Président de la Chambre. MM. Corte et Nicotera se sont, au contraire, déclarés à peu près satisfaits des explications des Ministres, et l'incident n'a pas eu d'autre suite.

J'ai à peine besoin de dire que l'Italie tout entière attend dans une anxiété profonde la solution des questions redoutables qui s'agitent en ce moment. Bien que le langage de la presse italienne (je parle de la presse conservatrice) soit assez réservé, la plupart des organes reconnaissent que, dans cette circonstance, nos griefs sont légitimes ; mais tout le monde n'est pas d'accord pour approuver entièrement la forme que nous leur avons donnée. Après avoir compté pendant les premiers jours sur une solution pacifique, l'opinion publique commence à redouter sérieusement la guerre. On craint qu'à la question espagnole ne se substitue, par la force même des choses, une question de prépondérance entre deux grandes nations rivales, et que, dès lors, tous les efforts de la Diplomatie ne soient impuissants à conjurer les dangers qui menacent la paix du monde. J'ajoute que la plupart des hommes importants avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir pendant ces derniers jours ne font aucune difficulté de reconnaître que, depuis trois ans, le Gouvernement de l'Empereur a fait à la paix européenne tous les sacrifices qu'il pouvait s'imposer honorablement, et que, dans ses relations avec la Prusse, il est arrivé jusqu'à la dernière limite de la patience et de la longanimité.

[1] Cf. Malaret, télégramme, 28 mars.

P.-S. — L'extrait ci-joint d'un article du journal l'*Opinione*[1] reflète assez exactement, à mon avis, le sentiment des hommes qui sont au courant de la situation.

8452. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU DUC DE GRAMONT. (Très confidentielle. Orig. Hambourg, 160, n° 172.)

Hambourg, 12 juillet 1870.
(Cabinet, 14 juillet; Dir. pol., 15 juillet.)

La personne qui m'a fourni les renseignements si intéressants que j'ai transmis à Votre Excellence sur les arrière-pensées ambitieuses du Cabinet de Berlin et sur ses menées occultes auprès des Cours du Midi[2], m'a révélé encore, depuis, différents faits qui montrent que M. de Bismarck était bien réellement dans ces derniers temps animé d'intentions agressives. Elle m'a dit, mais sans me le nommer, connaître l'agent qui, depuis près d'un an, aurait travaillé à Madrid, à l'insu de la Légation de Prusse, au succès de la candidature du Prince de Hohenzollern. Ce serait le personnage qui déjà aurait servi d'intermédiaire secret entre le Gouvernement italien et le Gouvernement prussien pour préparer l'alliance de 1866[3]. Elle m'a dit aussi avoir eu sous les yeux le mémoire qu'un des nombreux agents chargés d'explorer l'Autriche a adressé à M. de Bismarck, il y a quelques semaines, à la suite d'une mission en Pologne. Cet agent, que je soupçonne être le D. Julius Eckhardt, autrefois collaborateur des *Grenzboten de Leipzig* et aujourd'hui rédacteur en chef du *Correspondant de Hambourg*, aurait conclu dans ce document qu'en Galicie, par suite des fautes commises par l'administration du Comte Goluchowski, les choses auraient pris une tournure fort inquiétante pour le Cabinet de Vienne, que l'influence de la Russie y aurait grandi, et en quelque sorte à son insu, dans une mesure inattendue, et que l'élément ruthène, plus

(1) L'extrait est joint en annexe.

(2) Cf. Rothan, 20 et 25 mai, 2 juin, n° 158, 12 juin, n° 160; Saint-Vallier, 19 juin, et 22 juin, n° 35.

(3) Il s'agit de Bernhardi.

nombreux que l'élément polonais, trois millions sur cinq millions d'habitants, n'attendrait qu'un signal pour se soulever.

Ces appréciations venant d'un homme parfaitement au courant des questions slaves, — M. Eckhardt est Livonien et a beaucoup écrit sur la Russie et la Pologne, où il a passé de longues années, — auraient vivement frappé M. de Bismarck, qui s'en serait servi fort utilement dans ses entretiens d'Ems avec l'Empereur Alexandre[1].

Ces informations, qui me viennent d'une personne qui a conservé à Berlin, où elle a occupé autrefois une position diplomatique, de nombreuses accointances, montrent combien le Gouvernement de l'Empereur a été bien inspiré en donnant publiquement et sans ambages à l'intrigue espagnole son véritable caractère. M. de Bismarck, cela est évident aujourd'hui, consacrait dans ces derniers temps tous ses efforts et toute son habileté à nous rendre à un moment donné impuissants devant le fait accompli de l'Empire germanique. Ce seraient autant nos difficultés intérieures, dont il s'exagérait la gravité, que la certitude de rendre impossible l'alliance qu'il redoutait si fort après l'entrevue de Salzbourg, par le soulèvement, à l'heure qui lui conviendrait, de toutes les nationalités autrichiennes, qui l'auraient engagé à sortir de sa réserve. Ce qui est certain, c'est que les personnes qui l'ont approché depuis un an ont constaté un grand changement dans son attitude. Au lieu de défendre, comme il le faisait autrefois, contre ses États-Majors la nécessité d'une politique conciliante lors de l'incident du Luxembourg, il en serait arrivé à regretter vivement à son tour d'avoir laissé échapper cette occasion unique peut-être d'assurer les destinées de l'Allemagne.

La candidature du Prince de Hohenzollern, qui s'est révélée prématurément, il est permis de le croire, pour les convenances de sa politique, par suite de l'abdication de la Reine d'Espagne, a donc été pour nous une véritable bonne fortune; car, sans cette intrigue si heureusement avortée, nous aurions pu nous trouver un jour, et dans le moment le plus inopportun, en face de la proclamation de l'Empire germanique, s'appuyant à la fois sur le consentement de tous les Souverains et la volonté nationale.

(1) Dans les premiers jours de juin 1870.

P.-S. — J'ai tout lieu d'être satisfait du langage de mon Collègue de Russie. Il s'explique parfaitement l'irritation que la France a dû éprouver à la nouvelle de la candidature du Prince de Hohenzollern, et n'approuve à aucun titre l'appui que cette candidature a trouvé à la Cour de Prusse. Il se flatte que l'intervention des grandes Puissances, toutes animées de l'esprit le plus conciliant, ne tardera pas à amener un dénouement pacifique. Mais il craint que cette affaire ne laisse, de part et d'autre, de profonds ressentiments, et que la Prusse, qui se sent aujourd'hui mal engagée, ne saisisse la première occasion pour relever son prestige sur le terrain de la politique allemande. Je ne sais si ce langage est inspiré à M. de Vegezac par des instructions de son Gouvernement; j'ai cru devoir en tout cas ne pas vous le laisser ignorer.

8453. Rothan, Ministre à Hambourg, au Duc de Gramont. (Orig. Hambourg, 160, n° 174.)

Hambourg, 12 juillet 1870.
(Cabinet, 14 juillet; Dir pol., 19 juillet.)

Je crois devoir ne pas laisser partir mon courrier, bien qu'il soit déjà fort volumineux, sans vous parler en quelques lignes seulement des dispositions dans lesquelles nous trouverions les populations de la Confédération du Nord en cas de guerre. Les résistances autonomes, si accentuées dans les États confédérés au lendemain de 1866, ont fait place depuis un an environ — et notre crise intérieure n'a pas été étrangère à ce résultat — à une espèce de résignation fataliste. On s'est rallié autour du pouvoir central, sans enthousiasme, il est vrai, et surtout sans désir de devenir prussien, mais avec la conviction que les événements de la guerre, fussent-ils contraires à la Prusse, ne rendraient pas aux pays englobés dans la Confédération du Nord la situation indépendante qu'ils occupaient autrefois. Ce sentiment de résignation, je l'ai constaté dans ces derniers temps tout autour de moi, dans toutes les classes de la société, et en ce moment même j'entends dire à mes amis que, si par malheur un conflit venait à éclater avec la France, ils rempliraient patriotiquement leur devoir.

Nous devons donc nous attendre, le cas échéant, à voir la Confé-

dération du Nord tout entière ralliée autour du même drapeau. Toutefois, il y a des réserves à faire.

Cette unanimité, d'après moi, tient surtout, sans qu'on veuille l'avouer, au prestige des armes prussiennes et à la certitude qu'elles sortiront victorieuses de la lutte. Mais je ne crois pas trop m'avancer en affirmant qu'après une défaite éclatante nous verrions aussitôt reparaître avec une grande vivacité toutes les antipathies qu'inspire aux populations la domination prussienne. Les alliés de la Prusse ne lui sont donc pas attachés indissolublement, *per fas et nefas,* et elle se ferait certainement des illusions si elle s'attendait de leur part aux sacrifices que suggère le désespoir.

Ces dernières observations, je n'ai pas besoin de le dire, s'appliquent à plus forte raison encore aux populations annexées, qui, dans leur ensemble, n'ont pas cessé un jour de regretter leur indépendance perdue. Mais là aussi, surtout depuis que M. de Bismarck a su empêcher les Princes dépossédés, en mettant l'embargo sur leurs biens, d'entretenir des légions à l'étranger et de solder les journaux qui s'étaient chargés de la défense de leur cause, les actes d'hostilité ont fait place à une résignation apparente.

Nous n'aurions donc pas grande assistance à attendre, au début des opérations de la guerre, du Hanovre, de la Hesse électorale, du Nassau, ni même des Duchés de l'Elbe. Ce n'est qu'après une première bataille gagnée que nous pouvons compter, surtout en affectant un grand désintéressement territorial, sur des soulèvements de ce côté sur les derrières des corps d'armée prussiens en déroute.

L'important pour nous est de dissiper autant que possible, par les déclarations les plus caractérisées, les velléités de conquêtes qu'on nous prête. Le premier acte de M. de Bismarck, il faut nous y préparer, sera de proclamer l'Empire germanique et de convoquer un Parlement national allemand. C'est une manœuvre sur laquelle il compte beaucoup pour surexciter les passions patriotiques en deçà et au delà du Mein, et, je ne le cacherai pas, c'est une arme de guerre dont il pourra tirer un grand profit, si nous ne parvenons pas à séparer la cause prussienne de la cause allemande.

8454. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876, n° 71.)

Madrid, 12 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

La dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, sous le n° 27, pour m'exposer les considérations dont je devais m'inspirer dans mes conversations avec les Ministres et les Membres des Cortès, m'a été remise hier par le courrier de l'Ambassade [1].

Comme je ne pouvais douter que cette communication, si parfaite dans la forme comme dans le fond et qui confirmait avec tant d'autorité le langage que je n'avais cessé de tenir, ne produirait sur le Cabinet de Madrid qu'une impression très favorable, je m'empressai de me rendre chez M. le Premier Secrétaire d'État pour lui en donner connaissance. M. Sagasta en écouta la lecture avec la plus grande attention, et, après l'avoir entendue, n'hésita pas à reconnaître la sincérité et la constante bienveillance de notre conduite envers l'Espagne, et le soin avec lequel nous nous étions toujours attachés à respecter son indépendance. Après avoir déploré que les choses en fussent venues au point où elles se trouvent aujourd'hui, il me dit que, pour ce qui était de l'Espagne, elles pourraient s'arranger; qu'il y mettrait pour sa part toute la bonne volonté possible; qu'une fois les Cortès réunies on trouverait sans doute le moyen de prévenir l'élection; mais que, pour cela, il fallait du temps, et que les nouvelles qu'il recevait de Paris lui faisaient craindre un bien prompt dénouement entre la France et la Prusse. Il mit ensuite beaucoup d'animation, comme il lui est naturel, à essayer de bien me convaincre de deux choses : 1° que jamais, et dans aucun cas, un Prince prussien ne pourrait entraîner l'Espagne à prendre fait et cause pour les intérêts de la Prusse; 2° que la ferme intention du Maréchal Prim était de ne rien conclure avant de s'être concerté avec l'Empereur, et que des circonstances imprévues et tout à fait indépendantes de sa volonté l'en avaient seules empêché.

Pour le premier point, il s'est principalement appuyé sur des

[1] Cf. Gramont à Mercier de Lostende, 7 juillet.

considérations générales de géographie, de race, de mœurs et de régime politique pour en déduire que l'Espagne ne pouvait avoir rien de commun avec l'Allemagne, tandis qu'au contraire tout la rapprochait de la France, et encore plus dans les circonstances actuelles, où elle avait si grand besoin de son amitié. Mais, ce qui attira surtout mon attention, ce fut la déclaration qu'il me fit à plusieurs reprises que, dans le cas où la guerre éclaterait entre la France et la Prusse, l'Espagne se garderait bien d'y prendre aucune part contre la France. Quoiqu'il soit Premier Secrétaire d'État, je reconnais que dans sa bouche une pareille déclaration peut n'avoir d'autre valeur que celle que l'on peut donner à l'influence personnelle d'un homme d'ailleurs considérable. Cependant, il m'a été d'autant plus agréable de l'entendre qu'elle ôtait toute crainte que le Cabinet de Madrid songeât à exciter contre nous le sentiment national, et qu'elle prouvait une fois de plus qu'il était réellement disposé à dégager autant que possible sa responsabilité dans l'affaire.

Quant à la conduite du Maréchal Prim, il m'a encore répété, avec de nouveaux détails, ce qu'il m'en avait déjà dit : que la candidature avait été proposée au Maréchal par une fraction unioniste, et que, pour cette seule raison, il n'avait pu paraître la rejeter; que longtemps il n'y avait attaché aucune importance; puis, qu'après deux refus successifs il l'avait considérée comme définitivement avortée, et, tout dernièrement, lorsqu'elle avait été reprise, il ne croyait pas qu'elle dût réussir, surtout avant qu'il n'ait eu le temps d'en causer avec l'Empereur en allant à Vichy; que, dans tous les cas, il croyait avoir pris toutes les précautions pour qu'elle ne fût pas ébruitée jusqu'alors, et que ses calculs n'avaient été déjoués que par l'indiscrétion de M. Mazarredo[1]. Enfin, ajouta-t-il, me croirez-vous si je vous jure que moi-même je n'ai pas été mis dans le secret, et que je ne l'ai appris que le même jour que vous[2]? Prim s'était défié de moi parce que l'on me supposait des tendances montpensiéristes, et, comme Montpensier avait beaucoup con-

[1] Cf. les notes sur la candidature Hohenzollern, t. XXV, p. 253, note 1, et p. 314, note 1; t. XXVI, p. 377, note 1; t. XXVII, p. 93, note 1; p. 212, note 2, p. 347, note 1, p. 377, note 1, et p. 408, note 1; et, ci-dessus, p. 18, note 3, et p. 19, note 2.

[2] Le 3 juillet.

tribué par ses intrigues à défaire toutes les candidatures, on voulait absolument qu'il ignorât celle-là. Voilà le principal motif de ce grand secret qui a été observé et qui aujourd'hui nous est tant reproché.

Dans la part que j'ai pu prendre à cette conversation, Votre Excellence comprendra que je me suis attaché aux bonnes dispositions qu'elle révélait, et à ne rien dire qui ne fût de nature à les encourager. L'essentiel, au point où en sont les choses, me paraît être que, d'une part, le Gouvernement mette vraiment de la bonne volonté à défaire ce qu'il a fait, et que, de l'autre, si la guerre avec la Prusse ne peut pas être évitée, nous puissions compter sur la neutralité bienveillante de l'Espagne. Ce sont là les deux objectifs sur lesquels j'ai constamment les yeux fixés.

Relativement au premier, nous avons déjà obtenu la démarche du Régent[1] et un grand changement d'attitude qui agit favorablement sur les esprits et rend dès à présent fort douteux que l'élection puisse être validée par les Cortès. Quant au second, le langage de M. Sagasta et les dispositions que montre l'opinion publique à ne pas reconnaître à la question un caractère national, sont des résultats qui peuvent déjà faire naître quelque confiance et que je dois éviter bien soigneusement de contrarier.

M. Layard a reçu ce matin un courrier de Londres qui lui a apporté des instructions très formelles et très précises de son Gouvernement pour qu'il agisse activement dans un sens dont, d'après ce qu'il m'a dit, nous ne pouvons que nous féliciter[2]. Il a demandé de suite une entrevue à M. Sagasta pour lui faire d'importantes communications; mais avant il a tenu à me voir pour le cas où je pourrais lui fournir quelques détails qui pourraient l'aider à servir les vues pacifiques qui lui ont été recommandées[3]. Comme je le disais hier à Votre Excellence, je suis très persuadé que M. Layard apportera dans ses démarches les meilleurs sentiments pour notre cause. Je lui ai toujours montré la plus grande confiance. Il connaît à merveille notre politique en Espagne, et, en toute occasion,

[1] Cf. Mercier de Lostende, télégrammes, 10 juillet, 2 h. 30 et 9 h. soir, et dépêche, même date. Cf., également, Appendice I, p. 465.

[2] Cf., sur les démarches de Layard les 11 et 12 juillet, la note 1, p. 246.

[3] Cf., sur cet entretien, la dépêche de Layard à Granville du 12 juillet, dans Fester (t. II, n° 467, p. 100-102).

il a rendu une entière justice à sa loyauté; et, s'il incline à excuser, dans la question du jour, les intentions du Maréchal Prim, il ne me paraît pas avoir du tout les mêmes dispositions à l'égard de celles de M. de Bismarck.

Les journaux parlaient hier soir d'un personnage attaché à la situation [*sic*] qui aurait été envoyé auprès du Prince de Hohenzollern pour l'engager à retirer sa candidature. Il paraît qu'en effet l'Amiral Polo (je n'ai pu vérifier le fait), qui a la réputation d'un fort galant homme, serait allé en Allemagne avec cette intention[1]; mais, évidemment, il ne peut avoir été fait allusion à la personne envoyée par le Régent. Ces sortes de bruits ont déjà le bon effet de faire tourner les spéculations des esprits du côté des arrangements pacifiques.

P.-S. — M. Silvela sort de chez moi; il était venu me dire qu'hier soir tous les membres du parti unioniste qui avaient été Ministres s'étaient réunis chez leur doyen, M. Santa-Cruz[2], et qu'ils avaient d'abord délibéré sur la question de savoir s'ils convoqueraient leurs Collègues pour la séance des Cortès du 20, ou s'ils laisseraient chacun agir à son gré, auquel cas le nombre des abstentions serait considérable. Il fut convenu que pour l'honneur du parti ils devaient être présents dans une circonstance de cette importance. Des lettres de convocation seront donc adressées pour une réunion qui devra avoir lieu le 18. On calcule que soixante à soixante-dix membres pourront y assister. On a ensuite examiné la conduite à tenir, et il a été décidé qu'avec l'inimitié de la France la candidature du Prince de Hohenzollern ne pouvait être approuvée, quoique, suivant quelques-uns, elle ne fut pas sans avantages. Parmi les moyens de la faire échouer, on a parlé d'un ajournement, en attendant que la question diplomatique fût vidée. Mais aucune résolution n'a pu être prise avant la réunion générale.

Les Républicains se sont aussi réunis hier, et il va sans dire qu'ils voteront contre le Gouvernement.

(1) Cf. Appendice I, p. 465.

(2) Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 12 juillet, 6 h. 30 soir.

8455. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont. (Orig. Bavière, 249, n° 60.)

Munich, 12 juillet 1870.
(Cabinet, 14 juillet; Dir pol., 15 juillet.)

Depuis que la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne est devenue publique et a été annoncée officiellement, la presse bavaroise se montre très préoccupée de la gravité que cette question a subitement prise et des complications dans lesquelles les États du Sud de l'Allemagne peuvent être entraînés d'un instant à l'autre. La divergence qui sépare les deux grandes fractions de l'opinion en Bavière se retrouve naturellement dans le langage de leurs journaux respectifs. De même que les feuilles officieuses de Prusse, les organes du parti progressiste déclarent ne pouvoir s'expliquer l'émotion qu'excite en France la candidature d'un soi-disant Prince prussien au Trône d'Espagne. Le Prince de Hohenzollern, disent-ils, est beaucoup plus proche parent de l'Empereur des Français que du Roi Guillaume, et d'ailleurs, avec le caractère bien connu de la nation espagnole, un Prince qui se laisserait guider par ses sympathies personnelles et de famille au lieu de se vouer exclusivement aux intérêts du pays, en faisant abstraction de sa propre opinion et de ses sentiments privés, ne tarderait pas à être promptement renversé. Au fond, le bruit fait autour de cette question n'a pour cause que la jalousie de la France à l'égard de la Prusse. Les Français veulent voir la main de M. de Bismarck dans tout ce qui leur arrive de désagréable; c'est M. de Bismarck qui autrefois a installé un Prince prussien à Bucarest; c'est lui qui a soudoyé avec l'argent prussien la révolution d'Espagne; c'est lui enfin qui, aujourd'hui, impose le Prince de Hohenzollern aux Espagnols : tout cela n'a pas de sens. Les relations de familles royales sont aujourd'hui sans influence sur la politique; M. de Bismarck le sait, et il n'y a nul intérêt pour l'Allemagne à mettre entre les mains d'un Hohenzollern la Couronne d'Espagne. La détermination du Prince le regarde d'ailleurs exclusivement. On veut que le Roi Guillaume lui interdise d'accepter; mais le Roi de Prusse n'a aucun droit de commander ainsi à un Prince allemand majeur. Si les Cortès élisent le Prince Léopold,

IMPRIMERIE NATIONALE.

le Gouvernement prussien doit-il franchir le Mein, et envoyer ses troupes dans les États du Sud pour l'empêcher de s'embarquer à Gênes et de gagner l'Espagne ?

Les journaux patriotes constatent au contraire que la France ne se laisse pas prendre aux protestations du Cabinet de Berlin et de ses journaux, qu'elle le rend à bon droit responsable des difficultés actuelles, et le considère justement comme ayant imaginé, préparé et démasqué à son heure la candidature du Prince de Hohenzollern. Le Gouvernement prussien, disent-ils, s'est déclaré innocent : c'est là un conte absurde qui ne trompe personne. Jusqu'ici les organes modérés du parti patriote se sont abstenus d'entrer plus avant dans l'examen des éventualités que soulève la crise présente, et de discuter notamment l'attitude que devrait prendre la Bavière dans le cas d'un conflit. Les feuilles populaires, dont j'ai maintes fois signalé le langage violent, vont plus loin, et déclarent qu'en tout cas le débat présent ne touche en rien aux intérêts allemands, que le prétexte de la mission nationale dont le Gouvernement prussien se prévaut sans cesse ne peut être invoqué aujourd'hui, qu'il s'agit d'une entreprise particulière à la Cour de Prusse et dont les nations allemandes ne sont pas solidaires. Cependant, de part ni d'autre la presse bavaroise n'a encore examiné directement quelle serait la portée précise des obligations qui, dans l'hypothèse d'une lutte armée, résulteraient pour la Bavière des traités d'alliance de 1866. Cette éventualité est l'objet des vives préoccupations de l'opinion : les partisans les plus déclarés de l'autonomie bavaroise ne dissimulent pas la position difficile qui peut leur être faite, et la nécessité qui menace de peser sur eux. Si l'on peut conclure de leur langage que leurs sentiments particularistes céderont, quoique à regret, à la force des choses, je dois toutefois constater que cette question n'a pas encore été abordée par la presse.

8456. Napoléon III au Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Télégr. Comte Fleury, *La France et la Russie en 1870, d'après les papiers du Général Comte Fleury*, chap. VII, p. 133.)

13 juillet 1870.
(Arrivé le 14 juillet.)

Remerciez l'Empereur Alexandre de ma part de ses bonnes dispositions (1).

S'il y a la guerre, je vous ai réservé un bon commandement (2), mais vous devrez être remplacé à Saint-Pétersbourg.

8457. Chevandier de Valdrôme, Ministre de l'Intérieur, aux Préfets et Sous-Préfets. (Télégramme-Circulaire. Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 13 juillet 1870, 4 h.

S. Exc. le Ministre des Affaires étrangères vient de faire au Corps législatif les deux communications suivantes (3).

(1) Cf. Fleury, télégramme, 12 juillet, 5 h. soir.

(2) Cf. ci-dessus, p. 267, note 1.

(3) La séance du Corps législatif avait été précédée, dans la matinée du 13 juillet, à Saint-Cloud, par un conseil des ministres au sujet duquel nous avons plusieurs versions, celles d'Émile Ollivier et de Gramont qui y assistaient, et celle de M. de La Gorce, d'après les papiers de Plichon et de Louvet dont il a eu connaissance.

D'après É. Ollivier, Gramont donna lecture des télégrammes reçus ou échangés dans la soirée. Le Bœuf réclama le rappel immédiat des réserves. La discussion porta non sur la demande de garanties, qui fut considérée comme un fait acquis, mais sur l'attitude du Gouvernement en présence de ses conséquences. Mège, Maurice Richard, Le Bœuf se déclarèrent pour le maintien de la demande de garanties et la mobilisation des réserves. Leur avis fut d'abord appuyé par l'Empereur. Mais, sur ces entrefaites, le conseil reçut communication d'une lettre de Lyons renfermant un télégramme de Granville arrivé dans la nuit (cf. ci-après, p. 295, note 1). É. Ollivier en prit prétexte pour intervenir, et, soutenu par Segris, Chevandier, Louvet et Plichon, insista pour qu'on attendît le résultat des démarches de Benedetti, afin que, si elles apportaient l'approbation, on s'en contentât, et qu'on différât l'appel des

Nous avons reçu de Londres une dépêche qui annonce que la malle anglaise de Chine arrivée le 10 à la Pointe de Galles n'a apporté aucune nouvelle de Pékin. Le *Journal de Hong-Kong* dit que des troubles ont eu lieu à Nankin, que les missionnaires sont sauvés, que l'ordre est rétabli.

Le Ministre a ajouté : L'Ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement hier la renonciation du Prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au Trône d'Espagne.

Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse et qui n'ont jamais eu d'autre objet ne sont pas encore terminées;

réserves. L'Empereur finit par se rallier à cet avis, et entraîna l'adhésion de Gramont. (É. Ollivier, t. XIV, p. 284-289.)

La version de M. de La Gorce est différente. Parieu, Segris, Louvet et Plichon auraient constitué un petit groupe d'où auraient jailli les objections contre la demande de garanties. La décision suivante fut mise aux voix : Faut-il se contenter du retrait de la candidature et de l'approbation du Roi, ou faut-il, au contraire, maintenir la demande de garanties ? Parieu, Segris, Louvet et Plichon se prononcèrent seuls pour le premier parti, et le second fut adopté. (P. de La Gorce, t. VI, p. 272.)

Pour Gramont, le conseil se serait attaché à bien préciser le caractère des instructions envoyées à Benedetti.

> Elles ne constituaient pas, dit-il, un ultimatum, et ne devaient pas être présentées comme telles. Elles ne le furent pas non plus. La demande de garantie était susceptible de nuances et d'accommodements. Rien n'était stipulé sur la forme explicite ou implicite dans laquelle elle pouvait se produire, et, sous ce rapport, le Gouvernement, comme le prouvera la suite des événements, était disposé à tous les tempéraments, je dirai même à toutes les transactions. (Gramont, *op. cit.*, p. 148.)

Après le conseil, les ministres déjeunèrent à Saint-Cloud, puis Gramont et Ollivier se rendirent à la Chambre. Le récit de la séance (lecture de la déclaration, intervention et demande d'interpellation de Jérôme David et de Duvernois, fixation des interpellations à la demande de Gramont au 15 juillet) se trouve dans Gramont (*op. cit.,* p. 148-154), et dans É. Ollivier (t. XIV, p. 294-297).

Au sortir du Corps législatif, au moment où il allait se rendre au Sénat, Gramont reçut le télégramme de Benedetti de midi 5. (Gramont, p. 154.)

Au Sénat, Gramont donna une seconde fois lecture de sa déclaration. Il y trouva un esprit belliqueux encore plus accentué qu'à la Chambre. Deux interpellations furent déposées par Hubert Delisle et par Brénier. Gramont les fit reporter au 15 juillet. (Cf. Gramont, *op. cit.,* p. 164-168, et É. Ollivier, t. XIV, p. 298-299.)

Lorsqu'il revint au Quai d'Orsay, Gramont reçut le télégramme de Benedetti de 1 h. 5, et quelques instants après Lyons se fit annoncer. Cf. Gramont (p. 174), et ci-après, p. 295, note 1.

il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui à la Chambre et au Pays un exposé général de l'affaire. La Chambre a fixé à vendredi la discussion des interpellations de MM. Duvernois et Jérôme David sur la question extérieure.

8458. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 [1].)

Ems, 13 juillet 1870, midi 5.
(Reçu à 2 h. 35 soir [2].)

J'ai reçu au milieu de la nuit seulement votre télégramme d'hier soir 7 heures [3]. Je viens de voir le Roi [4]. Il n'avait pas encore le message qu'il attend de Sigmaringen [5]. Je lui ai donné connaissance de la communication que vous a faite l'Ambassadeur d'Espagne; je lui ai fait remarquer que le désistement du Prince de Hohenzollern approuvé par le Roi nous était une garantie pour le présent, mais que nous pensions qu'il était indispensable d'assurer l'avenir et de rendre définitivement une confiance entière à tous les esprits; que le Roi, dans ce but, voudrait bien me permettre de vous annoncer en son nom que, si le Prince de Hohenzollern revenait à son projet, Sa Majesté interposerait

(1) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*op. cit.*, p. 372), avec l'indication 10 h. 30 matin, par Gramont (*op. cit.*, p. 154), avec l'indication 12 h. 5, et dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 107).

(2) D'après Gramont, ce télégramme lui fut remis entre les séances de la Chambre et du Sénat. Cf. p. 291, note, 3, et Gramont, p. 154.

(3) C'est le télégramme que nous avons publié avec l'indication 6 h. 15 soir.

(4) A 9 h. 10 du matin, d'après l'inscription de la Brunnen-Promenade qui rappelle l'entretien. Cf. ci-après, Appendice I, p. 477.

(5) Gramont, qui publie cette phrase en italiques (p. 154), en déduit que ce fut Benedetti qui annonça au Roi, *qui ne le savait pas* et *qui s'en montra surpris*, le désistement du prince Léopold. Ce sont d'ailleurs les termes du rapport de Benedetti du 13 juillet, n° 4, publié ci-après. En réalité, il n'en a pas été ainsi. Depuis le 12 au soir, Guillaume Ier connaissait la renonciation (cf. Appendice I, p. 465), et il la faisait savoir le 13 au matin à Benedetti, en lui envoyant la *Gazette de Cologne*, qui annonçait la nouvelle. Cf. ci-après, Appendice I, p. 477.

son autorité et y mettrait obstacle. Le Roi a absolument refusé de m'autoriser à vous transmettre une semblable déclaration. J'ai vivement insisté, mais sans réussir à modifier les dispositions de Sa Majesté. Le Roi a terminé notre entretien en me disant qu'il ne pouvait ni ne voulait prendre un pareil engagement, et qu'il devait, pour cette éventualité comme pour toute autre, se réserver la faculté de consulter les circonstances [1].

8459. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 [2].)

Ems, 13 juillet 1870, 1 h. 5 soir.
(Reçu à 4 h. soir) [3].

Je reçois à 10 h. 30, et après vous avoir expédié mon dernier télégramme [4], celui que vous m'avez adressé cette nuit à 1 h. 40 [5]. J'attends que le Roi me fasse demander pour me donner connaissance du message du Prince de Hohenzollern qui devra arriver d'un instant à l'autre. Je profiterai de cette occasion pour insister sur ce que j'ai dit ce matin au Roi, et me conformerai de nouveau aux ordres de l'Empereur [6].

On dit dans l'entourage du Roi que M. de Bismarck, s'étant trouvé très fatigué en traversant Berlin, s'y est arrêté et qu'il n'arrivera pas aujourd'hui [7]. Veuillez, autant que possible, en m'expédiant vos télégrammes, m'accuser réception des miens.

(1) Cf., pour ce télégramme, le rapport de Benedetti du 13 juillet, n° 4, ci-après, p. 314, et l'Appendice I, p. 477.

(2) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*op. cit.*, p. 374), avec l'indication 11 h. 30 matin; par Gramont (*op. cit.*, p. 174); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 108); et par Fester (t. II, n° 503, p. 117).

(3) Gramont nous informe qu'il reçut ce télégramme au moment où lord Lyons se faisait annoncer au ministère, vers quatre heures. Cf. ci-après, p. 295, note 1, et Gramont, p. 174.

(4) Le télégramme ci-dessus, que Benedetti date de 10 h. 30.

(5) Il s'agit du télégramme que nous avons publié avec l'indication 12-13 juillet, minuit 15.

(6) Cf. le rapport de Benedetti du 13 juillet, n° 4, ci-après, p. 314, et l'Appendice I, p. 477.

(7) Cf. Appendice I, p. 471.

8460. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Télégr. Minute. Angleterre, 752.)

Paris, 13 juillet 1870, 6 h. soir.

La renonciation faite par le Prince Antoine de Hohenzollern au nom de son fils ne nous étant pas adressée directement, nous ne pouvions y voir une réponse propre à nous rassurer complètement pour l'avenir. Afin d'avoir la certitude que le Prince ne partira pas pour l'Espagne comme son frère est parti pour la Roumanie, nous demandons au Roi de Prusse de nous donner l'assurance qu'il ne permettra pas au Prince de revenir sur sa renonciation. Cela lui est très facile, et, en le faisant, il mettrait fin à ce déplorable incident, car nous n'avons aucune arrière-pensée et ne cherchons pas un prétexte pour la guerre. Vous êtes invité à le déclarer [1].

[1] Il faut, pour bien saisir la portée de ce télégramme, se reporter aux décisions prises dans le conseil du 13 juillet au matin, à la déclaration de Gramont, le 13 dans l'après-midi (cf. p. 291, note 3), et aux différentes démarches tentées par lord Lyons dans la matinée et dans l'après-midi du 13. Les dépêches et télégrammes publiés par les *Livres bleus* et reproduits dans les *Arch. diplom.* nous permettent de les relater avec précision :

1° Lyons, à la suite de son entretien le 12 au soir avec Gramont (cf. Gramont à La Valette, télégramme, 12-13 juillet, minuit 30), avait télégraphié et écrit à Granville (cf. p. 258, note 1). Granville lui enjoignit aussitôt par télégramme, dans la nuit du 13, de renouveler ses représentations à Gramont avant le conseil des ministres, et de lui rappeler que c'était le Gouvernement impérial qui, au début, avait demandé la médiation du Gouvernement britannique. Il ajoutait :

Le Ministre de l'Empereur l'a reconnu publiquement, et je suis certain qu'il avouera qu'il était impossible pour nous de faire des efforts plus prompts et plus énergiques pour satisfaire à sa demande.

Dans ces circonstances, le Gouvernement de la Reine est tenu de représenter au Gouvernement impérial l'immense responsabilité qui pèserait sur la France si elle cherchait à élargir les causes de la querelle en refusant d'accepter la renonciation du Prince de Hohenzollern comme une solution satisfaisante de la question. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 117, et Fester, t. II, n° 530, p. 135-136.)

Le télégramme de Granville parvint à Lyons le 13, à 9 h. 30. Lyons le résuma dans une lettre qu'il fit porter à Gramont, alors à Saint-Cloud, par un secrétaire d'ambassade (cf. *Arch. diplom.*, p. 121), et informa télégraphiquement Granville de sa démarche (cf. *Arch. diplom.*, p. 120, et Fester, t. II, n° 496, p. 116). Gramont reçut la lettre de Lyons pendant qu'il siégeait au Conseil des Ministres. É. Ollivier (t. XIV, p. 288), bien qu'il signale

8461. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Registre de télégrammes. Europe centrale et Midi.)

Paris, 13 juillet [1870], 7 h. soir.

La renonciation faite par le Prince Antoine de Hohenzollern, au nom de son fils, ne nous étant pas adressée directement, nous

tort qu'elle était écrite à l'Empereur, nous indique l'influence qu'elle eut sur la suite de la discussion.

2° Dans l'après-midi du 13, Lyons assista à la séance du Corps législatif. Il télégraphia à trois heures à Granville le sens de la déclaration de Gramont et son appréciation personnelle. (Cf. *Arch. diplom.*, p. 121-122, et Fester, t. II, n° 523, p. 131.) Granville lui fit connaître son désappointement dans un télégramme publié dans les *Arch. diplom.*(p. 120, sans indication d'heure), et par Fester (t. II, n° 533, p. 138).

3° A quatre heures, Lyons se fit annoncer au quai d'Orsay, et fut reçu une demi-heure après par Gramont (cf. Gramont, p. 173-175). Les différentes phases de l'entretien sont rapportées dans sa dépêche du 13 à Granville (envoyée à 7 h. soir), publiée dans les *Arch. diplom.* (p. 122-124), par Gramont (p. 176-179), et par Fester (t. II, n° 525, p. 132-133). Voici les principaux passages de la dépêche de Lyons :

Depuis que j'ai écrit mes précédentes dépêches de ce jour, j'ai eu un entretien avec le Duc de Gramont.

Je lui exprimai ma surprise et mon regret que sa déclaration à la Chambre n'eût pas consisté simplement à annoncer que toute l'affaire avec la Prusse aussi bien qu'avec l'Espagne touchait à sa fin.

M. de Gramont dit qu'il voulait m'expliquer en peu de mots la position prise par le Gouvernement de l'Empereur...

[La question est terminée avec l'Espagne, mais de la Prusse la France n'a rien obtenu, littéralement rien. L'Empereur de Russie a fait une démarche auprès du Roi de Prusse pour lui demander d'ordonner au Prince de Hohenzollern de retirer son acceptation de la Couronne, mais le Roi a refusé d'accéder à sa requête, n'a pas donné un mot d'explication à la France, et n'a rien fait, absolument rien. Pourtant la France ne s'en déclarait pas offensée, et ne demandait pas que le Roi de Prusse fît amende honorable. Tout ce qu'elle demandait était que le Roi voulût bien interdire au Prince de revenir dans l'avenir sur sa décision de refuser la candidature. Si le Roi voulait bien le faire, toute l'affaire serait absolument et entièrement réglée.]

Je lui demandai s'il m'autorisait catégoriquement à déclarer au Gouvernement de Sa Majesté, au nom du Gouvernement impérial, que, dans ce cas, toute l'affaire serait complètement finie.

Il dit : Sans aucun doute, et il prit un morceau de papier et écrivit le memorandum suivant qu'il remit dans mes mains : *Nous demandons au Roi de Prusse de défendre au Prince de Hohenzollern de revenir sur sa résolution. S'il le fait, tout l'incident est terminé* (en français).

Je fis observer à M. de Gramont que je pouvais difficilement concevoir que le Gouvernement français pût réellement craindre qu'après tout ce qui s'était passé, le Prince

ne pouvions y voir une garantie suffisante et propre à nous rassurer complètement pour l'avenir. Afin d'avoir la certitude que le Prince Léopold ne partira pas pour l'Espagne, comme son frère est parti pour la Roumanie, nous demandons au Roi de Prusse de nous donner l'assurance qu'il ne permettra pas au Prince de revenir sur sa renonciation. Nous n'avons aucune arrière-pensée, nous ne cherchons pas un prétexte de guerre. Nous ne voulons que sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée.

8462. Le Duc de Gramont au Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne. (Télégr. Minute à chiffrer. Autriche, 502.)

Paris, 13 juillet 1870.
(Expédié à 7 h. soir).

Nous avons reçu des mains de M. Olozaga la renonciation faite par le Prince Antoine de Hohenzollern, au nom de son fils le Prince Léopold, à la candidature au Trône d'Espagne. Cette réponse ne nous étant pas adressée directement, nous ne pouvions

Léopold pût de nouveau poser sa candidature et l'Espagne l'accepter, s'il le faisait. M. de Gramont dit qu'il était tenu de prendre des précautions contre une pareille éventualité, et que, si le Roi refusait de prononcer la simple interdiction qui lui était demandée, la France ne pourrait faire autrement que de supposer qu'on méditait des desseins hostiles à son égard, et d'agir en conséquence.

Finalement, M. de Gramont me demanda si la France pouvait compter sur les bons offices de l'Angleterre pour l'aider en obtenant du Roi cette interdiction.

Je dis que rien n'était au-dessus du désir du Gouvernement de Sa Majesté d'amener la réconciliation de la France et de la Prusse, mais que je ne pouvais prendre sur moi-même de répondre à une question de cette sorte sans en référer au Gouvernement de Sa Majesté. (Fester, t. II, n° 525, p. 132-133.)

C'est également au cours de cet entretien que Gramont informa l'ambassadeur du propos de Granville qu'on divulguait à Stuttgart, ce qui déterminait Lyons à envoyer aussitôt un télégramme à Londres (cf. p. 264, note 3). É. Ollivier (t. XIV, p. 300-301) attribue une grande importance à cette conversation. La note que Gramont y rédigea (cf. plus haut), le propos qu'il lui prête : «Si le Roi se refuse à formuler cette défense, la France ne pourra que lui supposer des desseins hostiles et prendra ses mesures en conséquence», lui semblent en contradiction formelle avec les décisions prises par le Conseil. Ce fut après son entretien avec Lyons que Gramont rédigea le télégramme ci-dessus à La Valette. Sur les démarches de Granville à Londres, cf., ci-après, le télégramme de La Valette du 13 juillet, 5 h. 25 soir, et les notes jointes.

y voir une garantie propre à nous rassurer complètement sur l'avenir. Afin d'être sûrs que le Prince Léopold ne partira pas pour l'Espagne comme son frère est parti pour la Roumanie, nous demandons au Roi de Prusse de vouloir bien nous dire qu'il ne permettra pas au Prince de revenir sur sa renonciation. Il nous paraît impossible que le Roi se refuse à nous donner cette assurance. Nous déclarons de notre côté qu'elle mettrait fin à l'incident, et que nous ne cherchons nullement un prétexte pour la guerre. Je vous prie de communiquer ces informations au Comte de Beust. J'ai pris soin au surplus de tenir le Prince de Metternich jour par jour et en quelque sorte heure par heure au courant de nos pensées et de nos intentions.

8463. Le Duc de Gramont au Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379 [1].)

Paris, 13 juillet 1870, 7 h. soir [2].

J'ai reçu vos télégrammes d'aujourd'hui de midi et d'une heure. Ainsi que je vous l'avais annoncé [3], le sentiment public est tellement surexcité que c'est à grand'peine que, pour donner des explications, nous avons pu obtenir jusqu'à vendredi [4].

Faites un dernier effort auprès du Roi, dites-lui que nous nous bornons à lui demander de défendre au Prince de Hohenzollern de revenir sur sa renonciation. Qu'il vous dise : « Je le lui défendrai », et vous autorise à me l'écrire, ou qu'il charge son Ministre ou son Ambassadeur de me le faire savoir. Cela nous suffira. Si en effet le Roi ne nourrit pas d'arrière-pensée, ce n'est pour lui qu'une question secondaire, mais pour nous elle est très importante. La parole seule du Roi peut constituer pour l'avenir une garantie suffisante. J'ai lieu de croire que les autres Cabinets

(1) Ce télégramme a été publié par Benedetti (*op. cit.*, p. 384-385); par Gramont (*op. cit.*, p. 189-190); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 113); et par Fester (t. II, n° 526, p. 134).

(2) D'après Gramont, ce télégramme fut envoyé à 8 h. du soir, et l'expédition arrivée à Ems, d'après Benedetti, porte 9 h. 45.

(3) Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 12 juillet, 6 h. 15 soir.

(4) Cf. p. 291, note 3.

d'Europe nous trouvent justes et modérés [1]. L'Empereur Alexandre nous appuie chaleureusement [2]. Dans tous les cas, partez d'Ems, et venez à Paris avec la réponse affirmative ou négative. Il faut que je vous aie vu vendredi avant-midi [3]. Si cela est nécessaire, prenez un train spécial; continuez toujours néanmoins à me télégraphier tout ce que vous avez à me faire connaître.

Peut-être pourriez-vous, en recevant du Roi la nouvelle de la renonciation du Prince de Hohenzollern lui dire : Sire, Votre Majesté se porte garante de la parole du Prince de Hohenzollern, car elle n'ignore pas que comme Puissance nous n'avons pas de rapport avec le Prince, et que par conséquent, devant le pays, notre garantie officielle est dans la parole du Roi [4].

8464. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 13 juillet 1870, 2 h. 15 soir.
(Reçu à 7 h. 15 soir.)

Il n'y a à Carthagène que deux frégates cuirassées : *Tetuan*, quarante-canons, et *Arapiles*, vingt-six canons. Elles sont dans l'arsenal complètement désarmées [5].

[1] Il suffit de parcourir les dépêches de nos Agents à l'étranger et les documents étrangers que nous avons cités en note, avant et après la renonciation, pour apprécier la valeur de cette assertion de Gramont.

[2] Cf. Fleury, télégramme, 12 juillet, 5 h. soir, et Appendice I, p. 471.

[3] Le 15 juillet.

[4] Gramont donne de ce télégramme à Benedetti, qu'il est intéressant de rapprocher de nos renseignements sur le Conseil du 13 juillet (cf. p. 291, note 3), l'interprétation suivante :

Tel était notre désir de faciliter une solution pacifique que nous allions jusqu'à suggérer à notre Ambassadeur la pensée de fixer lui-même la portée des paroles du Roi en leur donnant, en sa présence, la signification d'une garantie. C'était en quelque sorte dire au Roi : « Sire, cette garantie dont vous nous refusez l'expression explicite, nous voulons la voir, nous voulons la trouver dans votre parole, dans votre courtoisie. » Il n'était guère possible, on en conviendra, de pousser plus loin, non pas seulement la volonté, mais presque l'entêtement de la conciliation. (Gramont, *op. cit.*, p. 189.)

Au contraire, É. Ollivier (t. XIV, p. 341-344) y voit une preuve que, tandis que lui-même bataillait avec ses collègues en faveur de la paix, Gramont seul continuait « dans un autre sens » son dialogue avec Benedetti.

[5] Cf. Gramont à Mercier de Lostende, télégramme, 7 juillet, 3 h. 30 soir.

N'ayant pas de chiffre, j'ai écrit hier par la poste à nos Consuls pour les inviter à m'avertir du passage de l'escadre prussienne[1].

8465. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Wurtemberg, 90.)

Stuttgart, 13 juillet 1870, 2 h. soir.
(Reçu à 8 h. 30 soir.)

La dépêche télégraphique du Prince Antoine de Hohenzollern adressée à MM. Prim et Olozaga et retirant la candidature de son fils [2] est considérée comme satisfaisante en ce qu'elle implique, outre le refus du jeune Prince, celui de son père *comme chef de famille,* garantie contre un changement de résolution.

Voici le texte : [On trouvera ce texte ci-dessus, p. 252, note 1].

Toute nouvelle insistance de notre part auprès du Cabinet de Berlin serait *maintenant* regardée dans toute l'Allemagne comme une preuve de vues belliqueuses, et accréditerait l'opinion qui se répand que la question Hohenzollern est un prétexte et que nous voulons la guerre. La renonciation déplace la situation; ceux qui nous approuvaient nous blâment, et notre position devient mauvaise, si nous réclamons d'autres garanties. Nous pouvions espérer en cas de conflit la neutralité du Sud; il n'y aurait plus à y compter aujourd'hui. L'opinion ne nous est plus favorable, même chez les antiprussiens; on dit que nous voulons la guerre pour échapper à des embarras intérieurs; nos déclarations pacifiques, bien accueillies jusqu'ici, ne trouvent plus créance. M. le Baron Varnbüler est désespéré de l'accueil froid et évasif qu'il avait fait hier matin à la communication prussienne [3], et vient de faire place à une

[1] Cf. Gramont à Mercier de Lostende, télégramme, 12 juillet, 4 h. soir.

[2] Saint-Vallier avait annoncé la renonciation dès la veille par un télégramme de 5 h. 15 du soir.

[3] Cf. Saint-Vallier, télégramme, 12 juillet, 3 h. soir. Cf. également dans Lord (n° 135, p. 200), le télégramme de Radolinski, secrétaire de la légation de Prusse à Stuttgart, aux Affaires étrangères à Berlin, 12 juillet, 4 h. 15 soir.

attitude sympathique. Le langage des Agents diplomatiques nous devient contraire [1].

8466. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Autriche, 502.)

Vienne, 13 juillet 1870, 2 h. 20 soir [2].

Je n'ai pas manqué de revoir le Comte de Beust pour l'entretenir dans ses bonnes intentions [3]. Il m'a paru impressionné des télégrammes du Prince de Metternich, qui se fait un peu aveuglément l'écho des nouvelles de la Bourse et de la Cour [4]. Les sentiments du Comte de Beust n'ont cependant pas changé; mais il me paraît urgent d'en profiter. Il ne faut pas oublier : d'abord qu'il est nécessaire de coter les ..... [5] et de faire peut-être plus encore. Secondement, que nous n'aurons les Austro-Allemands qu'en faisant miroiter à leurs yeux la perspective d'une rentrée triomphante dans la Confédération reconstituée. Troisièmement, que la crainte des Russes est le seul moyen de faire marcher les Hongrois. La fibre nationale autrichienne est absente partout. La presse

[1] Tout ce dernier paragraphe est résumé sous forme de citation par É. Ollivier (t. XIV, p. 346). Cf., pour le développement de ce télégramme, ci-après, Saint-Vallier, 15 juillet, n° 43. Cf. également l'Appendice I, p. 489

[2] Nous n'avons pas l'heure de réception de ce télégramme. Il dut parvenir au Quai d'Orsay entre 8 et 10 heures du soir.

[3] Cf. sur les intentions de Beust, les dépêches et lettres de Beust à Metternich du 11 juillet, ci-après, Appendice II, p. 521. Le 13 juillet, Gramont avait su par une démarche de Metternich l'avis de Beust sur l'attitude que devrait prendre la France : «Je n'ai aucune difficulté, écrit en effet Gramont à Beust le 8 janvier 1873, à reconnaître que le 13 juillet vous nous avez même conseillé de nous tenir pour satisfaits de la renonciation du Prince de Hohenzollern dans les termes où elle s'était produite le 12. Et j'y ajoute que je ne doute pas qu'il vous ait été fort pénible d'apprendre que cette circonstance n'avait pas suffi pour éteindre le conflit franco-prussien.» (Beust, *Mémoires,* t. II, p. 361). — Cf. le télégramme de Beust à Metternich, du 13 juillet, 4 h. 30 soir, ci-après, Appendice II, p. 532.

[4] Les derniers télégrammes de Metternich reçus par Beust étaient ceux du 10 et du 11 juillet. Cf. Appendice II, p. 520 et 531.

[5] En blanc dans le texte. — Une copie jointe à la dépêche de Cazaux du 17 juillet, n° 90, complète le texte : « lots turcs ».

viennoise est entièrement aux mains de nos adversaires. Le Comte de Beust songe à restreindre les libertés des journaux en cas de guerre.

Quant au Comte de Platen[1], il est plein d'ardeur et peut nous rendre de grands services dans l'entourage impérial comme en Hanovre. Il prie Votre Excellence de recevoir ..... [2], mais vous rappelle en même temps que son Souverain est malheureusement plus ruiné que jamais. Question d'argent ..... [3].

Schweinitz [4] affecte l'indifférence même avec le Comte de Beust. Mais del Mazo [5] est imprudent et inconséquent. Le Prince Bibesco a traversé Vienne. Le Comte Vimercati est attendu [6].

8467. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 752.)

Londres, 13 juillet 1870, 5 h. 25 soir [7].

Je quitte Lord Granville. Il m'a dit qu'il avait télégraphié cette nuit à Lord Lyons pour le prier de faire des observations énergiques contre la tendance que ce dernier aurait cru trouver dans sa conversation avec vous de ne pas accepter comme une satisfaction suffisante la renonciation du Prince, d'élargir la question, et de ne pas la limiter à la candidature du Prince Léopold [8]. Il m'a fait observer que nous avions demandé à son Gouvernement

[1] Il s'agit du Comte de Platen-Hallermund, ancien ministre des Affaires étrangères du roi de Hanovre.

[2] En blanc dans le texte.

[3] En blanc dans le texte : «ici comme plus haut».

[4] Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération du Nord à Vienne.

[5] Ambassadeur d'Espagne à Vienne.

[6] Vimercati était arrivé à Paris le 9 juillet, et avait eu une audience de Napoléon III le 10 (cf. les télégrammes de Saint-Cloud du 9 juillet, 3 h. 50 et 4 h. 40 soir). Il quitta Paris le 16 pour se rendre à Florence (cf. ci-après le télégramme de Victor-Emmanuel du 17), et ce fut de Florence qu'il se rendit à Vienne.

[7] Nous n'avons pas l'heure de réception du télégramme. Il dut arriver entre 9 et 10 heures du soir.

[8] Cf. p. 295, note 1.

d'intervenir amicalement sur ce point limité, et que, bien que j'aie pu faire valoir des ..... [1] à l'appui de ce que nous considérions comme un grief sérieux, je n'avais, au nom de mon Gouvernement, demandé l'intervention du Cabinet de Londres que pour écarter la candidature dont nous étions menacés; qu'il l'avait fait avec énergie, avec dévouement, et que, le résultat obtenu, il apprenait avec autant de surprise que de chagrin qu'on ne trouvât pas la renonciation suffisante.

J'ai répondu à Lord Granville que, s'il était exact que nous n'eussions demandé l'intervention de l'Angleterre et des Puissances amies que sur un point limité, l'abandon de la candidature du Prince Léopold, il pouvait exister un doute sérieux et légitime non pas, je le voulais bien, sur la sincérité, mais sur le résultat absolu et effectif de la renonciation dans sa forme actuelle. Deux personnages étaient engagés dans la question : le Roi de Prusse et le Prince Léopold. Quant au Roi de Prusse, je n'étais pas en mesure de dire quelle était sa réponse; mais le Prince Léopold avait trente-six ans, il avait accepté, et c'était son Père qui, tout-à-coup, intervenait dans le débat et renonçait au nom de son fils. Cette intervention pouvait être, à un moment donné, déclinée par ce dernier; on alléguait que le père parlait parce que le fils était absent : cette explication même était de nature à inspirer, dès aujourd'hui, des craintes sur des résolutions ultérieures et contraires. Lord Granville a fait remarquer que, si l'on avait pu prétendre que jamais le Prince Léopold n'aurait accepté sans l'autorisation du Roi, on pouvait naturellement, en suivant cet ordre d'idées, dire qu'il ne serait pas revenu sur cette acceptation sans l'autorisation de ce même Souverain. Quant à la substitution du Prince Antoine à son fils pour la déclaration, Lord Granville pense qu'on a pu avoir quelque égard à ce qu'il avait, probablement avec d'autres Puissances, signalé cette considération que, du moment où on ne trouverait pas indispensable de soutenir la candidature du Prince Léopold, il serait plus digne et surtout plus utile de le déclarer plus tôt que plus tard.

Lord Granville, en terminant, a ajouté que toutes ses correspondances de Madrid tendent à diminuer la probabilité que la

[1] En blanc dans le texte. Arguments ?

combinaison ait été conçue par le Gouvernement provisoire dans un esprit d'hostilité envers la France, quoique la déclaration inattendue ait pu faire croire le contraire dans les premiers moments [1]. «Soit, ai-je dit, mais le mystère et les ténèbres dont on l'a entourée pouvaient, devaient et doivent encore nous faire douter de la sincérité du Maréchal Prim.»

En face de la dépêche de Votre Excellence, et dans l'ignorance où je suis de la réponse du Roi de Prusse, j'ai cru me conformer à vos intentions en me maintenant dans une certaine réserve [2].

[1] Cf. p. 246, note 1.

[2] La conversation de La Valette et de Granville fut relatée par ce dernier à Lyons dans une dépêche publiée dans les *Livres bleus* (cf. *Arch. diplom.,* 1871-1872, t. Ier, p. 118-119), et reproduite par Fester (t. II, n° 532, p. 136-138). Cette dépêche est conforme à celle de La Valette. Elle se termine par les deux paragraphes suivants :

Je demandai très instamment à M. de La Valette de représenter à son Gouvernement que le Gouvernement de Sa Majesté pensait, après son effort à la requête de la France, avoir le droit d'insister auprès du Gouvernement impérial pour qu'il ne prît pas la grande responsabilité de chercher querelle sur des questions de forme quand il avait obtenu pleinement la substance de ce qu'il avait désiré, et alors que M. de Gramont avait déclaré à Votre Excellence que, si elle était obtenue, cela mettrait fin à tout.

Toutes les nations de l'Europe ont maintenant déclaré leur ardent désir que la paix fût maintenue entre la France et la Prusse, et le Gouvernement de Sa Majesté croit que le Gouvernement impérial ne donnera pas le plus léger prétexte à ceux qui pourraient chercher à montrer que la France désirait entrer en guerre sans une absolue nécessité. (Fester, t. II, n° 532, p. 137-138.)

C'est également dans la journée du 13 que Granville écrivit à Lyons une dépêche que résume la note suivante :

La constatation générale faite par le Duc de Gramont au Corps législatif [le 11 juillet] que tous les Cabinets auxquels le Gouvernement français s'était adressé avaient paru admettre la légitimité de ses griefs, ne s'applique pas en réalité au Gouvernement de Sa Majesté. Je n'ai jamais admis chose pareille. J'ai exprimé un regret à propos d'un événement qui a été très désagréable au Gouvernement et au peuple français, mais je me suis soigneusement gardé d'admettre que la cause était suffisante pour légitimer des mesures extrêmes, tandis que je déconseillais d'agir précipitamment, et recommandais de ne négliger aucun moyen pour prévenir une rupture de la paix générale. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 118, et Fester, t. II, n° 531, p. 136.)

Pareil démenti fut communiqué de la part de Granville par Bernstorff à Berlin. Cf. Appendice I, p. 471. On sait (cf. *ibid.,* p. 475) que Launay et Gortchakoff avaient également infirmé auprès de Bismarck l'exactitude de l'affirmation de Gramont en ce qui concernait leurs deux pays.

La dépêche de Granville fut remise, sous forme de note, aux Affaires étrangères le 14, et figure dans la Correspondance d'Angleterre (Angleterre, 752) avec la mention : «Note remise par l'Ambassadeur d'Angleterre au Ministre

8468. Le Duc de Gramont au Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Télégr. Minute à chiffrer. Russie, 244 [1].)

[Paris,] 13 juillet 1870.
(Expédié à 10 h. 15 soir.)

J'ai placé votre télégramme d'hier [2] sous les yeux de Sa Majesté, et je vous prie de dire à l'Empereur Alexandre combien nous avons été sensibles à sa démarche auprès du Roi de Prusse [3].

La renonciation faite par le Prince Antoine de Hohenzollern au nom de son fils ne nous étant pas adressée directement, nous ne pouvions y voir une garantie propre à nous rassurer complètement pour l'avenir. Afin d'avoir la certitude que le Prince Léopold ne partira pas pour l'Espagne comme son frère est parti pour la Roumanie, nous demandons au Roi de Prusse de nous donner l'assurance qu'il ne permettra pas au Prince de changer de détermination. Nous n'avons aucune arrière-pensée; nous ne cherchons pas un prétexte de guerre. Nous ne voulons que sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée.

Nous croyons donc pouvoir compter jusqu'au bout sur les bons procédés de l'Empereur Alexandre, et Sa Majesté, ayant conseillé à son oncle de donner au Prince un ordre de désistement, n'aura, nous en sommes persuadés, aucune objection à lui conseiller de

des Affaires étrangères, 14 juillet 1870.» — Gramont (*op. cit.,* p. 203-204. interprète ce démenti de Granville comme une concession faite à Bismarck) à la suite de la conversation de Bismarck et de Loftus (cf. Appendice I, p. 489), Mais cette assertion de Gramont, déjà contredite par les appréciations de Granville sur la déclaration dans toutes ses dépêches à Lyons et à Loftus, et dans sa conversation du 12 avec Bernstorff, est en outre démentie par les dates, la dépêche de Loftus étant du 13 juillet et n'ayant pu parvenir au Foreign Office avant l'envoi du démenti.

Sur la correspondance de Granville et de Lyons dans la journée du 13, cf. la note 1, p. 295. — Sur les rapports de Granville et de Bernstorff les 12 et 13 juillet, cf. l'Appendice I, p. 471, et 489. — Sur la correspondance de Loftus avec Granville, cf. la dépêche de Loftus reproduite à l'Appendice I, p. 492.

(1) Ce télégramme a été reproduit par le comte Fleury (*La France et la Russie en 1870,* p. 135-136), et par Fester (t. II, n° 492, p. 114-115).

(2) Cf. Fleury, télégramme, 12 juillet, 5 h. soir.

(3) Cf. Napoléon III à Fleury, télégramme, 13 juillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

nous faire savoir qu'il interdira au Prince de revenir sur sa renonciation.

8469. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 [1].)

Ems, 13 juillet 1870, 4 h. 25 soir.
(Reçu à 7 h. soir [2].)

Le Roi a reçu la réponse du Prince de Hohenzollern; elle est du Prince Antoine, et elle annonce à Sa Majesté que le Prince Léopold son fils s'est désisté de sa candidature à la Couronne d'Espagne. Le Roi m'autorise à faire savoir au Gouvernement de l'Empereur qu'il approuve cette résolution.

Le Roi a chargé un de ses aides de camp de me faire cette communication, et j'en reproduis exactement les termes. Sa Majesté ne m'ayant rien fait annoncer au sujet de l'assurance que nous désirons pour l'avenir, j'ai sollicité une dernière audience pour lui soumettre de nouveau et développer les observations que je lui ai présentées ce matin.

J'ai de fortes raisons de supposer que je n'obtiendrai aucune concession à cet égard [3].

8470. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Copie. Prusse, 379 [4].)

Ems, 13 juillet 1870, 7 h. 45 soir [5].
(Reçu à 11 h. soir.)

A ma demande d'une nouvelle audience, le Roi me fait répondre qu'il ne saurait reprendre avec moi la discussion relativement aux

[1] Ce télégramme a été publié par Benedetti (*op. cit.*, p. 375), avec l'indication 3 h. 45; par Gramont (*op. cit.*, p. 191-192), avec l'indication 4 h. 25; dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 108); et par Fester (t. II, n° 512, p. 122). Nous renvoyons pour ce télégramme à l'Appendice I, p. 477.

[2] Gramont indique que ce télégramme fut reçu à 10 h. 45 soir.

[3] D'après Gramont (p. 192), cette dernière phrase ne figurait pas dans le télégramme reçu à Paris.

[4] Ce télégramme a été reproduit par Benedetti (*op. cit.*, p. 376); par Gramont (*op. cit.*, p. 193); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 108); par Fester (t. II, n° 518, p. 126).

[5] Dans la copie conservée dans la Correspondance, ce télégramme est daté de 4 h. 45. Au contraire, l'heure d'envoi du télégramme est 7 h. 45 du soir,

assurances qui devraient, à notre avis, nous être données pour l'avenir. Sa Majesté me fait déclarer qu'elle s'en réfère, à ce sujet, aux considérations qu'elle m'a exposées ce matin, dont je vous ai fait connaître la substance par mon premier télégramme de ce jour, et que j'ai développées dans un rapport que vous recevrez demain matin [1]. «Le Roi a consenti, m'a dit encore son Envoyé au nom de Sa Majesté, à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du Prince de Hohenzollern; il ne peut faire davantage.» J'attendrai vos ordres avant de quitter Ems [2].

Le Comte de Bismarck ne viendra pas ici. Je remarque l'arrivée des Ministres des Finances et de l'Intérieur [3].

8471. Benedetti, Ambassadeur à Berlin, à Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin. (Télégr. Archives de l'Ambassade de Berlin, t. 60.)

Ems, 13 juillet 1870, 11 h. 59 soir.

Vous savez déjà que le Prince s'est désisté. Le Roi m'a déclaré qu'il approuvait sa résolution, mais Sa Majesté refuse absolument de prendre l'engagement de lui défendre, le cas échéant, de revenir sur sa renonciation, ce que j'ai été chargé de demander en dernier lieu, et il m'a même fait savoir qu'il ne voulait pas continuer la discussion sur ce point.

J'ai télégraphié tout cela à Paris [4]. Que décidera-t-on? J'attends des ordres.

d'après Benedetti et d'après Gramont. Elle ne saurait être en tout cas 4 h. 45. Le rapport de l'aide de camp de Guillaume Ier, Radziwill (cf. Appendice I, p. 477), indique en effet que ce fut après le dîner du Roi, vers 5 h. 30, qu'il se rendit pour la troisième fois auprès de Benedetti, et qu'il lui transmit la réponse qui fait l'objet de ce télégramme.

[1] C'est le rapport publié ci-après, p. 314.

[2] Cf. Gramont, télégramme, 13 juillet, 7 h. soir.

[3] Cf. l'Appendice I, p. 471. Le ministre des Finances Camphausen ne joua, dans la journée du 13, qu'une rôle de second plan. — Cf., sur le contenu de ce télégramme, l'Appendice I, p. 477.

[4] Cf. les deux télégrammes précédents de Benedetti.

8472. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Télégr. Minute à chiffrer. Espagne, 876.)

Paris, 13 juillet 1870 (1).

M. Olozaga nous dit que le Gouvernement espagnol a accepté la renonciation du Prince Léopold, et qu'il va notifier à tous les Cabinets de l'Europe sa décision à cet égard (2). Assurez-vous de la réalité du fait, et communiquez-nous par le télégraphe le résultat de vos investigations.

8473. Le Duc de Gramont à Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379.)

[Paris,] 13 juillet 1870, 11 h. 55 soir.

Veuillez transmettre au Colonel Stoffel de la part du Ministre de la Guerre le télégramme suivant : « Que se passe-t-il autour

(1) La minute à chiffrer ne porte aucune indication d'heure. D'après É. Ollivier (t. XIV, p. 347-349), la démarche d'Olozaga se serait passée dans la soirée et serait à peu près contemporaine de la réception des télégrammes de Benedetti de 4 h. 25 et de 7 h. 45 soir. Ce télégramme de Gramont aurait donc été rédigé après onze heures du soir.

(2) Un télégramme d'Olozaga à Prim du 14 juillet, minuit 10, que nous publions ci-après, p. 352, note, nous apprend qu'il avait été informé le 13 par son gouvernement de l'acceptation de la renonciation Hohenzollern. C'est également le 13 que Strat, arrivant de Sigmaringen (cf. Appendice I, p. 465), lui confirma la renonciation. Il fit connaître l'une et l'autre nouvelle à Gramont et à É. Ollivier dans la soirée du 13. (Cf. É. Ollivier, t. XIV, p. 347.)

Sur ce qui s'était passé à Madrid, É. Ollivier nous donne, dans son récit de la journée du 13, les détails suivants, qui lui auraient été révélés, en 1882, par l'ambassadeur d'Espagne à Rome, Del Mazo :

Olozaga vint m'annoncer que son Gouvernement lui avait envoyé son approbation, qu'il la notifierait au Prince Antoine, et ne s'occuperait plus de cette candidature. Cependant, les choses n'étaient pas en réalité aussi avancées. Serrano admettait l'authenticité de la renonciation, mais Sagasta ne comprenait rien à ce qui s'était passé, et il attendait une confirmation par l'Ambassadeur d'Espagne à Berlin; de plus, il ne considérait pas comme sérieuse une renonciation n'émanant pas du Prince lui-même; des hommes d'État tels que Silvela avaient conseillé aux Ministres de passer outre à la renonciation et de faire proclamer Léopold par les Cortès. (É. Ollivier, t. XIV, p. 347-348.)

de vous? Répondez-moi immédiatement par télégraphe. J'attends votre réponse demain jeudi avant cinq heures.»

8474. Le Duc de Gramont à É. Ollivier, Ministre de la Justice. (É. Ollivier, *L'Empire libéral,* t. XIV, chap. VIII, p. 350 [1].)

Paris, 13 juillet 1870.

Cher Ami, Je vais à Saint-Cloud. Encore une nouvelle. Il a (le Roi) communiqué la lettre de Hohenzollern et *approuvé,* c'est peu. Figurez-vous que je ne me console pas de ce *mot* de ma réplique de tantôt. Cela me navre de penser qu'on pourrait croire que j'ai voulu vous nuire. C'est si loin de mon cœur et de ma pensée! Tout à vous [2].

8475. É. Ollivier, Ministre de la Justice, au Duc de Gramont. (É. Ollivier, *L'Empire libéral*, t. XIV, chap. VIII, p. 350 .)

Paris, 13 juillet 1870.

Cher Ami, Je suis heureux de mot du votre réplique, puisque cela me permet d'apprécier et d'aimer davantage votre cœur. Ne songez plus à cette misère. Je ne trouve pas que le *approuvé* soit peu, rapproché surtout de la dépêche qu'Olozaga vous a

[1] D'après É. Ollivier (t. XIV, p. 350), Gramont, dans la soirée du 13 juillet, après avoir reçu la communication d'Olozaga et les deux télégrammes de Benedetti de 4 h. 25 et de 7 h. 45 (c'est-à-dire vers onze heures du soir), était parti pour Saint-Cloud afin d'informer l'Empereur. Auparavant, il écrivit à É. Ollivier le billet ci-dessus.

[2] Dans la séance du Corps législatif du 13 juillet, au cours d'une interruption, Jérôme David avait demandé si la renonciation Hohenzollern émanait du père ou du fils. «Hier, avait-il dit, le bruit a couru dans la Chambre que la renonciation ne provenait pas du Prince lui-même, mais qu'elle était une déclaration de son père.» Gramont répondit qu'il n'avait rien à ajouter, qu'il avait reçu de l'Ambassadeur d'Espagne une communication officielle, et qu'il l'avait transmise à la Chambre telle qu'elle lui avait été donnée. «Quant aux bruits qui circulent dans les couloirs, dit-il, je n'ai pas à m'en occuper.» On aurait vu dans la phrase de Jérôme David et dans la réponse de Gramont une allusion à des propos d'Émile Ollivier tenus hors séance.

communiquée. Ne vous engagez pas, même vis-à-vis de vous-même, avant discussion entre nous. Tout à vous [1].

8476. Le Duc de Gramont à É. Ollivier, Ministre de la Justice. (É. Ollivier, *L'Empire libéral,* t. XIV, chap. VIII, p. 351.)

Paris, 13 juillet 1870.

Mon Cher Ami, Je reviens de Saint-Cloud. L'indécision est grande. D'abord la guerre. Ensuite le doute à cause de cette *approbation* du Roi. La dépêche espagnole pourra peut-être faire pencher vers la paix. L'Empereur m'a chargé de vous prier de faire savoir à tous nos Collègues qu'il les attend à dîner demain à sept heures, pour tenir un Conseil dans la soirée. Tout à vous [2].

8477. Patrimonio, Gérant de l'Agence et Consulat général à Bucarest, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Turquie, Bucarest, 34.)

Bucarest, 13 juillet 1870, 11 h. 30 soir.
(Reçu, le 16 juillet, à 8 h. soir.)

Un Député de la droite a interrogé le Ministère sur la politique qu'il compte suivre en cas de guerre en Occident. Le Président du Conseil [3] a répondu aux applaudissements de la Chambre que la seule politique tracée au pays est la neutralité absolue, mais que les sympathies de la Nation sont pour la France. A la demande

(1) Cf. le billet de Gramont à É. Ollivier.

(2) É. Ollivier ajoute aux indications de ce billet sur la visite de Gramont à Saint-Cloud les détails suivants :

A Saint-Cloud, Gramont se heurta à Jérôme David, qui y avait dîné. En vérité, on eût dit qu'il était venu rendre compte d'un mandat et recevoir des félicitations. Gramont fit observer à l'Empereur que ce dîner, quelques heures seulement après la séance de la Chambre, produirait une mauvaise impression, et, en effet, les journaux de la guerre l'annoncèrent le lendemain avec triomphe. L'Empereur répondit que l'invitation venait de l'Impératrice, et qu'il n'avait cependant pas pu renvoyer Jérôme David. (É. Ollivier, t. XIV, p. 350-351.)

(3) Le Cabinet, formé le 2 mai, était présidé par Epureanu. — La séance dont il est question ici est celle du 12 juillet.

de M. Bratiano, la Chambre a consenti à renvoyer la discussion après vérification des pouvoirs.

Dans le courant des débats, le Cabinet, ayant été attaqué par plusieurs orateurs, a posé la question de confiance : l'Assemblée a décidé que le vote sur cette question aurait lieu après l'élection du bureau, on croit qu'il aura la majorité.

8478. Le Duc de Gramont à Conti, Chef du Cabinet de l'Empereur. (Minute. Espagne, 876.)

Paris, 13 juillet 1870.

Conformément à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 11 courant par ordre de l'Empereur [1], j'ai adressé hier à nos Agents dans les principaux ports de l'Espagne des instructions les invitant à s'assurer tous les moyens de nous tenir rapidement au courant des mouvements de l'escadre prussienne dans le cas où, sortant de Plymouth, elle se rendrait sur le littoral espagnol.

8479. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Minute. Angleterre, 752, n° 90.)

Paris, 13 juillet 1870.

Ainsi que je vous l'ai mandé par le télégraphe [2], M. Olozaga a fait savoir hier au Gouvernement de l'Empereur que le Prince Léopold de Hohenzollern avait cessé d'être candidat au Trône d'Espagne. Ce fait a une portée que nous ne voulons point méconnaître, et il nous donne l'espoir que la difficulté qui s'est inopinément dressée devant nous, il y a quelques jours, ne tardera pas à recevoir une solution décidément pacifique. Toutefois, nous ne saurions y voir, quant à présent, qu'une satisfaction partielle aux justes demandes que nous avons adressées au Roi de Prusse. Sa Majesté ne nous a point fait encore la réponse directe que nous

[1] Cf. p. 228, note 4.

[2] Cf. Gramont à La Valette, télégramme, 12 juillet, minuit 30.

attendons d'elle, et ce n'est pas une simple préoccupation de notre dignité qui nous amène à relever cette circonstance. La prudence commande que, avant d'abandonner notre réclamation, nous puissions considérer comme définitivement écarté le péril contre lequel nous avons dû nous défendre. Or cette garantie d'avenir n'est évidemment pas assurée d'une manière suffisante par la seule renonciation du Prince de Hohenzollern. Le Prince Léopold peut, en effet, revenir un jour sur sa détermination, et, comme l'a fait son frère, le Prince Charles de Roumanie, se porter de sa personne en Espagne en cherchant à s'y faire proclamer. Avertis par le passé, nous ne pouvons perdre de vue des éventualités semblables, et nous avons le devoir d'y parer d'avance.

J'ai en conséquence écrit hier à M. le Comte Benedetti pour qu'il demande au Roi Guillaume de vouloir bien nous dire qu'il ne permettra pas au Prince Léopold de revenir sur le désistement qui nous a été annoncé [1]. Je vous prie de faire connaître cette situation à Lord Granville, qui comprendra, je l'espère, les motifs de notre insistance. Nous n'agissons point sous l'empire d'une vaine susceptibilité; encore moins cherchons-nous un prétexte de guerre. Notre demande n'implique aucun sacrifice qui puisse coûter à l'honneur du Roi de Prusse. Il ne s'agit plus aujourd'hui pour Sa Majesté de reprendre l'autorisation qu'elle avait accordée et qui est tombée naturellement avec la renonciation du Prince de Hohenzollern. Dans le cas où ce Prince aurait maintenu sa candidature, cette concession eût été nécessaire, sans doute, et j'aime à croire que les Puissances de l'Europe se seraient jointes à nous pour l'obtenir de la sagesse du Roi. Nous savons, notamment, que l'Empereur Alexandre n'a pas hésité à donner dès le principe, et de la manière la plus pressante, ce conseil à son Oncle [2].

Mais, après la tournure plus favorable qu'ont prise les choses, la question ne se trouve plus placée sur ce terrain délicat; et, si nous persistons à croire indispensable une garantie dont l'absence a lieu de nous inquiéter, le Principal Secrétaire d'État de la Reine ne pourra s'empêcher, j'en ai la conviction, de rendre hommage

[1] Cf. Gramont à Benedetti, télégrammes, 12 juillet, 6 h. 15 soir, et 12-13 juillet, minuit 15.

[2] Cf. Fleury, télégramme, 12 juillet, 5 h. soir.

à la loyauté en même temps qu'à la netteté de notre attitude. Notre unique désir est de sortir d'une manière honorable et sûre d'une difficulté que nous n'avons point suscitée, qui nous a surpris au moment où nous étions le plus éloignés d'y songer, et que nous n'avons voulu compliquer d'aucun autre sujet de discussion. Si j'en juge d'après le langage de Lord Lyons qui adjure l'Empereur de se tenir pour satisfait par la retraite du Prince de Hohenzollern, le Gouvernement anglais semble craindre que nous ne cherchions à agrandir le champ du débat [1]. Dites bien au Comte Granville que telle n'est point notre pensée. Nous n'avons pas dévié de la ligne de conduite que le soin de notre honneur et de notre sécurité menacée nous a fait adopter dès le début; aucune parole de notre part ne justifierait l'imputation d'avoir voulu aggraver, en soulevant spontanément d'autres griefs, la question spéciale et circonscrite qui est en litige.

J'insiste sur ce point parce qu'il résulte de nos informations d'Allemagne que le Cabinet de Londres n'aurait peut-être pas tenu le langage le plus propre à rassurer à cet égard les esprits. Il aurait dit notamment, dans les Cours du Sud, que notre intention serait, en cas d'une réponse négative de la Prusse, de brusquer les choses pour ouvrir immédiatement les hostilités par terre et par mer, sans déclaration de guerre. Cette rumeur, aussitôt propagée, n'a pas été sans nuire à notre cause auprès de l'opinion publique, et je vous prie de dire à Lord Granville combien nous en avons été péniblement impressionnés [2].

8480. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Minute. Angleterre, 752, n° 91.)

[Paris,] 13 juillet 1870.

Pour faire suite aux informations que je vous ai transmises par ma dépêche en date d'hier [3], je vous envoie sous ce pli la copie

[1] Cf. p. 295, note 1, et p. 304, note 2.

[2] Tout ce paragraphe, qui figure dans la minute, a été supprimé ensuite. Cf., pour expliquer ce fait, le télégramme de Saint-Vallier du 12 juillet, 3 h. soir, et la note 1, p. 295.

[3] Cf. Gramont à La Valette, télégramme, 12 juillet, minuit 30.

d'une dépêche de l'Ambassadeur de France en Espagne au sujet du langage tenu par les Envoyés des grandes Puissances à Madrid[1], ainsi que la copie d'une dépêche de M. Le Sourd sur la parenté du Prince de Hohenzollern avec la Maison royale de Prusse [2]. Vous trouverez également ci-annexé le compte rendu d'un nouvel entretien que M. le Marquis de Châteaurenard a eu avec le Ministre des Affaires étrangères de Saxe [3].

8481. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Prusse, 379, n° 4 [4].)

Ems, 13 juillet 1870.
(Dir. pol., 16 juillet.)

J'ai eu l'honneur de télégraphier hier à Votre Excellence que je m'étais rendu auprès du Roi pour renouveller mes instances et presser Sa Majesté de me mettre en mesure de vous faire savoir ses résolutions [5]. Le Roi, comme je vous l'ai mandé, m'a répondu qu'il avait reçu un télégramme lui annonçant que la réponse du Prince de Hohenzollern lui avait été expédiée et qu'elle lui arriverait ce matin. Il voulait bien m'assurer en même temps qu'il s'empresserait, dès qu'elle lui serait parvenue, de satisfaire mon impatience.

On m'a remis au milieu de la nuit dernière votre télégramme d'hier soir sept heures [6], par lequel, en m'annonçant que le Prince Antoine avait notifié le désistement de son fils à l'Ambassadeur d'Espagne à Paris, vous m'invitez à demander au Roi de s'associer à cette résolution, et de nous donner l'assurance qu'il ne permet-

[1] Cf. Mercier de Lostende, 11 juillet, n° 70.

[2] Cf. Le Sourd, 10 juillet, n° 98.

[3] Cf. Châteaurenard, 10 juillet, n° 36.

[4] Cette dépêche a été publiée par Benedetti (*op. cit.*, p. 376-382); par Gramont (*op. cit.*, p. 396-401); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 109-112); et par Fester (t. II, n° 520, p. 127-130). D'après Gramont (p. 207), elle parvint au Quai d'Orsay le 14 juillet à 11 heures du matin.

[5] Cf. Benedetti, télégramme, 12 juillet, 6 h. 50 soir.

[6] Publié par nous avec l'indication 6 h. 15.

trait pas au Prince Léopold de revenir sur sa renonciation [1]. Je n'ai pas perdu un instant, dès la première heure, et, bien que le Roi, en se levant, se fût rendu aux sources minérales, pour approcher Sa Majesté et exécuter vos ordres [2]. J'ai informé le Roi de la communication qui vous a été faite par M. Olozaga. J'ai ajouté que le parti pris par le Prince ne pouvait avoir aucune valeur pour nous s'il n'était approuvé par Sa Majesté, et que nous devrons en outre être assuré qu'il ne lui serait pas permis de reprendre plus tard le projet qu'il venait d'abandonner; que cette garantie, nécessaire au rétablissement de la confiance, ne pouvait nous être donnée que par le Roi, et j'ai demandé à Sa Majesté de me permettre de vous annoncer que, le cas échéant, elle interdirait au Prince de poser de nouveau sa candidature.

Se montrant surpris et de la démarche faite par le Prince Antoine dont il n'aurait reçu aucun avis [3] et de celle dont je m'acquittais

[1] Dans ses deux ouvrages, *Ma Mission en Prusse* et *Essais diplomatiques,* Benedetti indique que son opinion personnelle était qu'on aurait pu se contenter de la renonciation du Prince, validée par l'approbation du Roi (*Ma Mission en Prusse,* p. 368), et que la demande de garanties était inutile :

Quelles raisons avait-on de présumer que le Roi de Prusse, sorti de ce conflit non sans dommage pour son prestige, aurait pu consentir à y rentrer? Tous les cabinets, la presse et l'opinion de tous les pays avaient blâmé la façon clandestine avec laquelle on avait introduit cette affaire. Comment donc admettre que le Roi, après avoir approuvé, dans une communication faite à l'Ambassadeur de France, la résolution de son neveu, aurait pu, aurait voulu l'autoriser à reprendre sa candidature? Il n'y avait pas lieu de prévoir cette éventualité : il n'y avait donc pas lieu, pour la conjurer, de stipuler des garanties. (*Essais diplomatiques*, p. 385.)

Benedetti attribue la démarche que lui prescrivit Gramont à la pression de l'opinion et au dépôt de l'interpellation Clément-Duvernois dans la journée du 12 Ces appréciations de Benedetti sont intéressantes à rapprocher des reproches que lui adresse É. Ollivier (t. XIV, p. 275-276), d'avoir manqué d'initiative éveillée.

[2] Cf., sur les rapports de Benedetti et de Guillaume Ier dans la journée du 13, l'Appendice I, p. 477.

[3] Benedetti, dans ses *Essais diplomatiques,* signale la surprise de Guillaume Ier et l'apprécie ainsi :

Assurément, le Roi n'a pas espéré me persuader qu'il ignorait encore, à ce moment, et la résolution du fils et la démarche du père, et qu'en télégraphiant à Paris le Prince Antoine s'était abstenu de télégraphier à Ems, ce qui eût constitué un manquement aux égards dus au chef de sa Maison; mais le Roi, qui avait distribué les rôles, restait fidèle à celui qu'il s'était tracé lui-même. Il voulait continuer jusqu'à la fin la fiction qu'il avait imaginée pour s'abriter personnellement contre tout reproche d'avoir fait à la France une concession compromettante. Il voulait surtout pouvoir affirmer qu'il s'était borné à respecter, comme il prétendait

en ce moment, le Roi m'a répondu qu'il ne connaissait pas encore la détermination du Prince Léopold, qu'il attendait à chaque instant le message qui devait l'en instruire, qu'il ne pouvait par conséquent me donner aucun éclaircissement ni m'autoriser à vous transmettre la déclaration que je sollicitais.

J'ai répliqué que la renonciation du Prince Léopold ne pouvait plus être douteuse après ce que son père en avait fait savoir à l'Ambassadeur d'Espagne, que nous pouvions au surplus raisonner par hypothèse et admettre qu'elle serait avant peu un fait accompli, et que Sa Majesté pouvait donc nous donner dès à présent l'assurance qu'elle userait au besoin de son autorité pour empêcher toute nouvelle tentative faite en vue de revenir à cette même combinaison.

« Vous me demandez, a repris le Roi, un engagement sans terme et pour tous les cas; je ne saurais le prendre. » Pour justifier cette manière de voir, Sa Majesté a soutenu qu'elle ne pouvait aliéner de la sorte sa liberté de résolution, et qu'elle devait en toute chose se réserver la faculté de tenir compte des circonstances dans les éventualités diverses qui pourraient se produire ultérieurement (1); qu'elle n'avait assurément aucun dessein caché, et que cette affaire lui avait donné de trop graves préoccupations pour ne pas désirer qu'elle fût irrévocablement écartée; qu'il lui était toutefois impossible d'aller aussi loin que nous le lui demandions.

« Je m'expliquais jusqu'à un certain point, ai-je continué à mon tour, que le Souverain ou son Gouvernement ne voulût pas engager l'avenir; mais, pour rester sur le terrain où le Roi s'est placé lui-même, je m'adresse au chef de la Famille des Hohenzollern, et, en cette qualité, Sa Majesté peut assurément accueillir sans préjudice d'aucune sorte la demande que j'ai été chargé de lui présenter. »

l'avoir fait au début, l'entière liberté de ses parents. (Benedetti, *Essais diplomatiques*, p. 386-387.)

Cette appréciation de Benedetti est d'ailleurs confirmée par les documents allemands. En réalité, depuis la veille, Guillaume Ier connaissait la renonciation. (Cf. Appendice I, p. 465).

(1) C'est à ce moment que Guillaume prononça le propos qu'il relate dans sa lettre à la Reine et dans son Mémorandum (cf. Appendice I, p. 479) : « Mettons que votre Empereur lui-même reprenne cette candidature : alors, d'après la promesse que vous me demandez, je devrais m'y opposer. »

Je me suis appliqué à bien préciser l'objet de cette démarche et à établir que nous avions uniquement en vue de conjurer tout nouveau dissentiment et de rendre une confiance entière aux intérêts alarmés. Le Roi s'est absolument refusé à y acquiescer, et il ne m'a été que trop aisé de me convaincre que je ne réussirais pas à modifier les dispositions de Sa Majesté, qui a bientôt mis fin à notre entretien sur la promenade publique en m'exprimant ses regrets de ne pouvoir nous faire ce qu'il a appelé une concession nouvelle et inattendue [1].

Je suis rentré à l'hôtel, et j'y ai trouvé votre télégramme daté de la nuit dernière à 1 h. 45 [2]. J'ai cru que, si le Roi avait été exactement renseigné, et je devais le croire après ce qu'il avait bien voulu me dire, le courrier qu'il attendait de Sigmaringen devait arriver avant le milieu de la journée, et qu'il me manderait, ainsi qu'il me l'avait annoncé, pour me faire part de la réponse du Prince de Hohenzollern, et que j'aurais l'occasion de m'expliquer de nouveau avec Sa Majesté. Le Roi a en effet reçu quelques heures après le message qui lui a été expédié [3]; mais, prévoyant sans doute mon intention, au lieu de me recevoir il a chargé un de ses aides de camp [4] de m'apprendre en son nom que le Prince Léopold avait retiré sa candidature, et que Sa Majesté me priait de vous télégraphier qu'elle considérait cette affaire comme définitivement terminée.

En invitant mon interlocuteur à remercier le Roi de cette communication, je lui ai fait remarquer que j'avais invariablement sollicité l'autorisation de vous transmettre, avec le désistement du Prince, l'approbation explicite de Sa Majesté; je lui ai dit en outre que j'avais reçu un nouveau télégramme de Votre Excellence qui m'obligeait à insister sur un sujet dont j'avais eu l'honneur d'entretenir le Roi dans la matinée; que je me voyais dans la nécessité, avant de vous adresser les informations que Sa Majesté voulait bien me donner, de demander à être fixé sur ces deux points.

Ayant rendu compte au Roi du vœu que je lui avais exprimé,

[1] Sur le ton et les propos de la fin de l'entretien, cf., Appendice I, p. 477, le Mémorandum du Roi et sa lettre à la reine Augusta.

[2] Il s'agit du télégramme de Gramont à Benedetti de minuit 15.

[3] Cf. Appendice I, p. 477.

[4] Le lieutenant-colonel prince Antoine de Radziwill.

l'aide de camp est revenu auprès de moi, et il m'a déclaré que Sa Majesté n'avait aucune difficulté à me permettre de vous mander qu'elle *approuvait* la renonciation du Prince Léopold, et j'ai libellé, en présence de son Envoyé, le premier paragraphe de la dépêche télégraphique que je vous ai adressée aujourd'hui à quatre heures. Comme je vous le dis dans ce télégramme, le Roi ne m'ayant rien fait répondre à l'égard de l'assurance que nous réclamons pour l'avenir, j'ai exprimé le désir d'obtenir une nouvelle audience pour soumettre encore une fois et développer plus complètement que je n'ai pu le faire ce matin les considérations qui légitiment notre démarche à tous les points de vue [1].

Tout me porte à croire, je ne saurais vous le cacher, que le Roi est décidé à nous refuser cette satisfaction. Malgré l'accueil apparemment gracieux qu'elle n'a cessé de faire à mes instances, j'ai pu constater que Sa Majesté se résignait avec autant de regret que de répugnance, devant notre attitude, à dénouer les difficultés qu'elle a contribué à faire naître, et sans nul doute elle ne se dissimule pas la gravité de l'échec auquel elle s'est personnellement exposée. Dans cette disposition, le Roi considère qu'il aggraverait le mécontentement que la renonciation du Prince de Hohenzollern provoquera en Allemagne et dont la responsabilité pèsera moins sur ce candidat que sur Sa Majesté elle-même, s'il souscrivait à l'obligation que nous lui demandons de contracter.

Je prévois même qu'à dater de ce moment il me sera moins facile de l'aborder, et je ne doute pas qu'il n'ait voulu éviter de m'en donner l'occasion en confiant à un de ses officiers le soin de m'apprendre la résolution du Prince de Hohenzollern [2].

Votre Excellence peut être assurée toutefois que je ne négligerai aucun effort pour me conformer à vos intentions et aux ordres de l'Empereur, et que j'y mettrai toute l'énergie nécessaire. Vous me permettrez de vous signaler cette situation, et d'espérer que vous voudrez bien l'apprécier. J'attendrai pour quitter Ems que vous m'y invitiez, et je n'ai pas besoin de dire que je me rendrai directement à Paris si vous le jugez opportun.

(1) Radziwill n'indique pas dans son rapport l'heure de son second entretien avec Benedetti. Il semble qu'on doive le placer vers trois heures. Cf. Appendice I, p. 477.

(2) Cf., à ce sujet, l'Appendice I, p. 477.

8482. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, à Rothan, Ministre à Hambourg. (Rothan, *Souvenirs diplomatiques, L'Allemagne et l'Italie, 1870-1871*. Introduction, p. 8-9.)

Berlin, 13 juillet 1870.

J'ai lu vos dépêches avec le plus vif intérêt, je n'ai pas besoin de vous le dire, et je vous remercie beaucoup de me les avoir si généreusement communiquées. Quant aux miennes, elles ne vous apporteraient réellement aucun fait ni aucune appréciation d'une valeur réelle. Je n'ai fait qu'une communication à M. de Thile, le 4 juillet [1], sur une dépêche télégraphique de Paris [2], qui est la seule parole officielle que j'aie eue du Ministère avant comme après la foudroyante déclaration du *Duc* [3]. Thile a immédiatement et par une *consigne* formelle, qu'il exécute comme un factionnaire, décliné tout entretien sur cette affaire, que le Gouvernement prussien considérait *comme n'existant pas;* je me suis borné à lui faire connaître, en l'accompagnant des arguments *ad hoc,* l'impression d'étonnement légitime que nous avions ressentie. — Depuis, rien. — Vous connaissez le résumé du premier entretien de Benedetti avec le Roi [4]; je ne sais pas ce qui s'est passé depuis lors; les nouvelles manquent. Ce qui les a terrifiés ici, dès l'origine, c'est l'énergie violente de notre première déclaration; ils y ont vu un parti-pris de guerre. Le langage agressif de nos journaux et l'ensemble de notre situation les a convaincus que nous voulions une rupture. Ils ont reculé devant cette extrémité, comme ils le feront toujours, à moins que *le sentiment national ne vienne forcer la main du Roi ou favoriser les plans de M. de Bismarck.* Il est évident que voilà une *reculade;* on a connu la renonciation hier soir à dix heures; Bismarck était arrivé de Varzin à six heures, il comptait partir ce matin pour Ems [5]. Il a annoncé le désistement au Ministre d'Italie [6]; on croit qu'il repartira ce matin pour Varzin.

(1) Cf. Le Sourd, télégramme et dépêche, 4 juillet.
(2) Cf. Gramont à Le Sourd, télégramme, 3 juillet.
(3) Allusion à la déclaration du 6 juillet.
(4) Cf. Benedetti, 9 juillet, n° 1.
(5) Cf. Le Sourd, télégramme, 12 juillet, 2 h. 16 soir.
(6) Cf. le *post-scriptum* de la dépêche de Le Sourd du 12 juillet, et l'Appendice I, p. 471.

L'incident est donc clos, mais la sécurité n'est pas rétablie, et la partie n'est probablement que remise. Il faudrait presque regretter une solution qui ajourne une guerre que nous eussions entamée aujourd'hui, *si toutefois nous sommes prêts,* dans d'excellentes conditions [1]. On s'est surtout plaint de notre animosité, de l'attitude comminatoire du Duc, de la précipitation de notre courroux, de ce que nous avons formulé un *ultimatum* sans avoir rien entendu, etc., etc. Le fait est un *succès* pour nous, mais, je vous le répète, nos rapports avec Berlin vont devenir bien difficiles, et nous allons en pâtir ici.

8483. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Prusse, 379, n° 100.)

Berlin, 13 juillet 1870.
(Dir. pol., 16 juillet.)

La nouvelle du désistement du Prince de Hohenzollern est parvenue hier soir à M. de Bismarck quelques heures après son arrivée à Berlin, et l'a arrêté dans sa route vers Ems. Elle est aujourd'hui publique, et transforme notablement les dispositions des esprits. Aujourd'hui que l'incident espagnol est clos par la volonté du Prince lui-même, on s'est départi à Berlin du calme que j'avais constaté depuis une semaine; la solution d'hier a fait succéder l'irritation au sang-froid et presque à l'indifférence; d'après les données que j'ai recueillies aujourd'hui surtout, c'est à la personne du Roi que l'on s'en prend; on blâme Sa Majesté d'avoir cédé à une mise en demeure, à un ultimatum du Gouvernement de l'Empereur

(1) L'appréciation de Le Sourd formulée dans cette phrase semble être la raison qui a déterminé Rothan à publier sa lettre. Rothan écrit en effet :

Il semblait que le Gouvernement de l'Empereur venait de saisir une merveilleuse occasion d'isoler la Prusse, de rendre illusoires les traités d'alliance qu'elle avait imposés aux États du Midi, en séparant sa cause de celle de l'Allemagne. On s'attendait à voir nos généraux procéder d'une façon foudroyante. Déjà, avant la rupture des relations diplomatiques, le bruit courait qu'un corps d'armée marchait sur le Luxembourg, et que les avant-gardes françaises pénétraient dans le Palatinat. On craignait que l'armée prussienne ne fût surprise avant d'être concentrée. Je cédai, je l'avoue, plusieurs jours à ces illusions. Je n'étais pas seul à les partager. (Rothan, *L'Allemagne et l'Italie en 1870*, Introduction, p. 8.)

et d'avoir accepté une humiliation dont on cherche vainement à déguiser les apparences, mais qui n'en rejaillit pas moins sur l'ensemble de la politique prussienne; enfin, on supporte avec répugnance la concession obtenue par la France aussi rapidement et comme de haute lutte. La Prusse n'est pas habituée depuis plusieurs années à donner raison à nos remontrances, et l'épreuve actuelle paraît lourde à son amour-propre.

M. de Bismarck est encore à Berlin, où, d'après la *Correspondance provinciale,* il serait venu dans le but de convoquer le Reichstag si les circonstances l'avaient exigé. Je ne sais s'il partage l'opinion du public sur les résultats de l'incident, mais je ne serais pas étonné qu'il l'envisageât à un autre point de vue dont nous aurions encore plus d'intérêt à tenir compte. Je sors de chez M. l'Ambassadeur d'Angleterre, qui, je le savais, avait eu ce matin une assez longue conversation avec le Chancelier. Lord Loftus, après m'avoir dit qu'il avait vu M. de Bismarck, s'est montré plus réservé que de coutume; il m'a assuré avoir trouvé le Chancelier très calme, mais les impressions qu'il m'a communiquées m'ont paru si peu en accord avec celles que je pense qu'il a rencontrées aujourd'hui chez lui, elles succédaient si immédiatement à sa rencontre avec le Chancelier, que j'ai été involontairement amené à les considérer comme le résumé d'opinions qui ne lui étaient pas exclusivement personnelles. « On est convaincu ici que tout n'est pas fini avec la France, m'a dit Lord Loftus; on en veut au ton comminatoire que le Gouvernement de l'Empereur aurait pris dès le 7 juillet, à l'action directe que l'on a exercée sur le Roi, au..... (1) incontestable de vos réclamations. Aujourd'hui, je constate que tout le monde est mécontent, le public comme les chefs et les officiers de l'armée; on n'a pas compris tout d'abord ce qu'était cette candidature Hohenzollern, éclatant comme un coup de foudre; on voit maintenant qu'elle a valu à la Prusse une défaite diplomatique. Je sais qu'aujourd'hui, des principales villes du Royaume, on télégraphie à Berlin que l'irritation est très vive; qu'on continue à mal augurer des arrière-pensées de la France, à lui prêter la velléité de revenir sur les faits accomplis, et d'entretenir un état de malaise et d'insécurité qui devrait fatalement, et dans un prochain

(1) Un mot non déchiffré.

IMPRIMERIE NATIONALE.

délai, aboutir à la guerre. Il arriverait un moment en effet où M. de Bismarck ne serait plus maître de l'empêcher. Il serait important à mon sens, si, comme j'en suis convaincu, le Gouvernement français veut fermement la paix, qu'il ne fît pas étalage, à la tribune du moins, de l'issue favorable du différend, qu'il rendît hommage à l'esprit de conciliation du Roi de Prusse, qu'il apaisât l'opinion par des déclarations franchement amicales. Si au contraire les appréhensions actuelles subsistent, soyons sûrs que la guerre sera inévitable. »

Telles sont en substance les paroles de Lord Loftus. Je les transmets à Votre Excellence à titre confidentiel, selon le désir qu'il m'en a exprimé. En les comparant avec le propos que j'ai entendu prêter ce matin à M. de Bismarck : « Tout est fini pour le moment », j'y trouve une analogie frappante [1]. L'article que publie ce soir la *Correspondance provinciale* vient concorder avec ces impressions [2]; aujourd'hui, il me semble indiqué que l'on se rend parfaitement compte dans le Gouvernement prussien des griefs de l'opinion, de la nécessité de répondre à ce qu'on appelle notre langage provocant, d'expliquer la part prise par le Roi au désistement du Prince de Hohenzollern, enfin de réchauffer le patriotisme allemand. C'est une apologie de la conduite de la Prusse présentée avec une vigueur peu commune et une originalité qui trahit presque la collaboration du Chancelier; M. de Bismarck ne se serait pas autrement énoncé devant le Reichstag. Le journal insiste comme à dessein *sur les traces regrettables que l'attitude offensante de la France laissera dans les rapports des deux pays*. La *Correspondance* contient en outre un article destiné à expliquer les motifs qui ont déterminé M. de Bismarck à quitter Varzin dans les circonstances présentes; j'en adresse la traduction à Votre Excellence [3].

[1] Cf., sur l'entretien de Bismarck et de Loftus, Appendice I, p. 489.

[2] Un article des *Hamburger Nachrichten* du 16 décembre 1892 indique formellement qu'il avait été dicté par Bismarck.

[3] La traduction est jointe en annexe.

8484. LEFEBVRE DE LABOULAYE, CHARGÉ D'AFFAIRES À BRUXELLES, AU DUC DE GRAMONT. (Orig. Belgique, 59, n° 71 [1].)

Bruxelles, 13 juillet 1870.
(Cabinet, 14 juillet; Dir. pol., 16 juillet.)

En présence de la gravité des circonstances, et pour être prêt à toute éventualité, le Gouvernement belge a pensé qu'il était de son devoir de prendre les mesures nécessaires pour garantir la neutralité de son territoire. M. le Baron Beyens a dû au surplus dans ses entretiens avec Votre Excellence lui faire connaître cette résolution et en déterminer le sens.

Déjà quelques déplacements de troupes ont eu lieu, et hier deux compagnies du génie ont traversé Bruxelles, se dirigeant vers la frontière. On donne également comme certaine la très prochaine levée du camp de Beverloo (près de la frontière hollandaise), qui comprend deux divisions d'infanterie et une division de cavalerie. Votre Excellence trouvera dans les extraits de journaux que je joins à cette dépêche [2] les détails qui m'ont semblé les plus exacts et mériter le mieux de lui être signalés, et j'aurai soin de lui envoyer chaque jour un bulletin, sous la rubrique Cabinet, pour la tenir au courant des mouvements qui pourraient l'intéresser, ainsi que l'Administration de la Guerre.

8485. LE BARON DE MALARET, MINISTRE À FLORENCE, AU DUC DE GRAMONT. (Orig. Italie, 378, n° 52.)

Florence, 13 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

Les nouvelles pacifiques arrivées hier au soir et les renseignements nouveaux qui sont parvenus aujourd'hui au Gouvernement du Roi ont dissipé, au moins en grande partie, les vives inquiétudes de ces derniers jours. On se flatte, en ce qui concerne nos relations avec la Prusse, que le retrait de la candidature du Prince

[1] En tête, au crayon : «Guerre.»
[2] Note marginale : «L'annexe manque.»

de Hohenzollern sera considérée en France comme une satisfaction suffisante pour des griefs dont personne ici ne conteste la légitimité [1] ; quant à l'Espagne, on croit savoir à Florence qu'elle s'est dès l'origine montrée disposée à faire ce qui lui serait honorablement possible pour conjurer les dangers d'une situation créée par l'imprévoyance de ses hommes d'État [2].

Votre Excellence sait par les informations que je lui ai transmises, et par celles que lui a données plus fréquemment encore le Ministre du Roi à Paris, quel a été le rôle actif du Cabinet de Florence dans le cours des rapides négociations qui paraissent avoir amené la solution des difficultés pendantes [3]. M. Visconti-Venosta n'a cessé d'exciter chaque jour le zèle de ses Agents en Prusse et en Allemagne, et le langage qu'il m'a constamment tenu pendant cette semaine d'anxiétés et d'attente, tout en s'inspirant du désir bien naturel de la paix, a toujours été particulièrement sympathique pour le Gouvernement de l'Empereur et pour la France.

M. le Ministre des Affaires étrangères a eu un moment l'inquiétude que le ressentiment de la nation française, son désir, pour ainsi dire péremptoire, d'une solution exceptionnellement rapide, ne fassent un obstacle à l'action conciliatrice des Puissances, et ne rendissent moralement difficiles, pour ne pas dire impossibles, les concessions demandées à S. M. le Roi de Prusse. Lorsqu'il m'a fait la confidence de ses préoccupations à cet égard, M. Visconti-Venosta a appelé mon attention sur l'importance qu'il y aurait pour nous à ne point laisser s'affaiblir en Europe le sentiment de notre bon droit en donnant à la question spéciale qui avait été l'origine du conflit actuel une extension qu'elle ne semblait pas nécessairement comporter. J'ai à peine besoin d'ajouter que

(1) C'est ce qui ressort nettement de l'entrevue de Nigra avec Napoléon III, dans l'après-midi du 12 juillet, qu'Émile Ollivier a racontée d'après les *Ricordi diplomatici* de Nigra, publiés dans la *Nuova Antologia* de mars 1895, p. 10. Cf. É. Ollivier (t. XIV, p. 241); cf. également Lehautcourt (*op. cit.*, p. 381, note 1).

(2) Cf., sur les démarches italiennes à Madrid, la dépêche de Layard du 11 juillet, publiée dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 89-90, et la note 1, p. 247.

(3) Cf. Malaret, 8 juillet, télégramme, 5 h. soir; 9 juillet, télégramme, 7 h. soir, et n° 50; 11 juillet, télégramme, 8 h. 25 soir.

cette observation m'a été faite sous la forme la plus bienveillante et la plus amicale. J'y ai répondu de même en donnant à M. le Ministre des Affaires étrangères l'assurance que la nation française et son Gouvernement ne demanderaient, sans aucun doute, rien au delà de ce qui serait strictement nécessaire pour sauvegarder l'honneur et les intérêts du pays.

En résumé, l'attitude du Gouvernement italien dans la crise que nous venons de traverser a été ce qu'elle pouvait et ce qu'elle devait être : foncièrement bienveillante pour nous, officiellement impartiale et très active pour le maintien de la paix. On croit ici que le danger immédiat est conjuré, mais on est loin d'être complètement rassuré pour l'avenir. On attribue au Gouvernement de l'Empereur le parti pris de se montrer désormais pour la Prusse moins tolérant qu'il ne l'a été par le passé, et, à moins que, contre toute espérance, le Cabinet de Berlin ne modifie considérablement les tendances bien connues de sa politique, on redoute, dans un délai plus ou moins long, de nouvelles complications et de nouveaux dangers.

8486. MEROUX DE VALOIS, CONSUL À KIEL, AU DUC DE GRAMONT. (Déchiffrement. Prusse, Kiel, 5, n° 129.)

Kiel, 13 juillet 1870.

Les habitants des Duchés semblent toujours fort peu disposés à seconder le Gouvernement prussien; depuis quelques jours, on s'efforce d'échauffer leur patriotisme, on leur dit : « Vous êtes Allemands et devez tout faire pour combattre l'ennemi de l'Allemagne. » Mais ils répondent : « On nous a faits Prussiens malgré nous, on nous a empêchés d'être des Allemands, et ce qu'on nous dit aujourd'hui nous inspire peu de confiance. La France peut être l'ennemie de la Prusse sans être ennemie de l'Allemagne. »

Sur les côtes de la Baltique, les moyens de défense ne sont pas prêts; une grande inquiétude se manifeste parmi les troupes de Kiel.

8487. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Orig. Angleterre, 752, n° 71.)

Londres, 13 juillet 1870.
(Cabinet, 14 juillet.)

Votre Excellence connaît déjà, par le long télégramme que je viens de lui expédier (1), le résumé de l'entretien que j'ai eu aujourd'hui avec le Principal Secrétaire d'État.

Un billet de Lord Granville, daté de cette nuit, m'avait appris ce matin, en termes d'ailleurs très sommaires, la nature des instructions qui venaient d'être envoyées à l'Ambassadeur d'Angleterre (2).

Je me suis rendu aussitôt chez Lord Granville. Le Ministre des Affaires étrangères de la Reine m'a dit qu'il avait effectivement cru devoir télégraphier cette nuit même à Lord Lyons : le Représentant de la Reine était chargé de faire des observations énergiques contre les tendances qu'il avait cru constater de notre côté dans sa dernière conversation avec Votre Excellence, à ne pas considérer la renonciation du Prince de Hohenzollern comme une satisfaction suffisante, et à élargir la question en ne la limitant pas strictement à la candidature du Prince Léopold (3). Nous avons prié le Gouvernement de la Reine, m'a fait observer Lord Granville, d'intervenir amicalement sur ce seul point, et, bien que j'eusse fait valoir des considérations générales à l'appui de ce que nous considérions comme un grief sérieux, je n'avais, au nom de mon Gouvernement, demandé l'intervention du Cabinet de Londres que pour écarter la candidature qui nous menaçait. Le Principal Secrétaire d'État avait agi avec énergie et dévouement, et, le résultat obtenu, il apprenait avec autant de surprise que de chagrin que cette satisfaction ne parût pas suffisante au Gouvernement de l'Empereur.

J'ai répondu à Lord Granville que, s'il était exact que nous n'eussions demandé l'intervention de l'Angleterre et des Puis-

(1) A 5 h. 25 du soir.

(2) Cf. p. 304, note 2. Il est fait ici allusion au télégramme de Granville du 13 juillet, 2 h. du matin.

(3) Il est fait allusion dans ce passage au télégramme de Lyons du 12 juillet au soir. Cf. p. 304, note 2.

sances amies que sur un point limité, pour obtenir, en d'autres termes, l'abandon de la candidature du Prince Léopold, il pouvait exister un doute sérieux et légitime non pas, je me hâtais de le reconnaître, sur la sincérité de la renonciation, mais sur les résultats effectifs de cet acte, dans sa forme actuelle. Deux personnages étaient engagés dans la question, le Roi de Prusse, d'une part, le Prince Léopold de l'autre. Je n'étais pas en mesure de dire quelle était la réponse du Roi. Quant au Prince, il était plus que majeur; il avait accepté l'offre qui lui avait été faite; et c'était le père qui, intervenant tout-à-coup dans le débat, renonçait aux engagements pris par le fils. Jusqu'à quel point ce dernier pouvait-il se considérer comme dégagé ? N'était-il pas à craindre qu'il ne déclinât, à un moment donné, les résolutions prises en son nom et en son absence ? On alléguait cette absence comme le motif qui avait déterminé le père à parler pour le fils : ne pouvait-on pas y trouver de non moins bonnes raisons pour redouter de la part du Prince Léopold des résolutions ultérieures et contraires aux engagements pris en dehors de lui ?

Lord Granville m'a fait remarquer, en ce qui concernait le Roi de Prusse, que, de même qu'on avait pu prétendre que jamais le Prince Léopold n'aurait accepté la Couronne offerte sans l'autorisation de Sa Majesté, on pouvait avec autant de vraisemblance, en se plaçant dans le même ordre d'idées, dire qu'il ne serait pas revenu sur cette acceptation sans l'agrément du même Souverain. Quant à l'initiative du Prince Antoine, elle pouvait s'expliquer, dans la pensée de Lord Granville, par ce fait qu'on avait sans doute tenu compte des considérations présentées par le Cabinet de Londres, et sans doute aussi par d'autres Puissances, et reconnu, à la suite de ces conseils, que, du moment où on ne jugerait pas indispensable de maintenir la candidature du Prince Léopold, il valait mieux y renoncer plus tôt que plus tard.

Le Gouvernement de la Reine, m'a dit le Principal Secrétaire d'État en termes très affectueux mais pressants, pensait que, après avoir agi à la demande de la France, il avait le droit d'insister auprès d'elle pour qu'elle n'assumât pas la responsabilité d'engager une querelle sur une question de forme alors qu'elle avait complètement obtenu gain de cause, quant au fond, sur le point qui lui tenait à cœur et dont la solution, d'après ce que M. le Duc

de Gramont avait dit à Lord Lyons, devait mettre fin à toute difficulté. Toute l'Europe venait d'ailleurs de montrer le vif désir que la paix fût maintenue entre la France et la Prusse. Le Cabinet de Londres croyait que le Gouvernement de l'Empereur éviterait de fournir le moindre prétexte à ceux qui s'efforcent de représenter la France comme désireuse de faire la guerre sans une absolue nécessité.

Lord Granville a bien voulu ajouter que toutes ses correspondances de Madrid faisaient considérer comme moins probable que la combinaison projetée par le Gouvernement provisoire l'eût été dans un esprit hostile à la France, bien que la déclaration inattendue faite à cet égard eût pu faire supposer le contraire dans les premiers moments. Soit, ai-je répliqué; mais le mystère même dont on l'a entourée pouvait, devait et doit encore nous faire douter de la sincérité du Maréchal Prim.

En présence de la dernière dépêche télégraphique de Votre Excellence [1], et dans l'ignorance absolue où je me trouvais de la réponse faite par le Roi de Prusse, j'ai cru me conformer aux intentions du Gouvernement de l'Empereur en gardant une certaine réserve dans le cours de l'entretien dont je viens de rendre compte. J'ai fait remarquer à Lord Granville, à plusieurs reprises, que je ne savais rien des hésitations auxquelles Lord Lyons et lui avaient fait allusion, et que, en admettant qu'elles existassent réellement, elles me semblaient justifiées par ce que la situation, telle qu'elle se présentait, telle que je l'avais caractérisée, avait d'incontestablement anormal. Le Gouvernement de l'Empereur me semblait fondé à réfléchir à deux fois avant d'accepter une renonciation qui n'émanait pas de l'intéressé, et pouvait se demander si ce même Prince, qu'on ne trouvait pas en Allemagne, ne se retrouverait pas tout-à-coup à Madrid loin des influences qui s'étaient engagées pour lui, dans un milieu tout différent et de nature à l'entraîner. Il y avait là, je le répétais, des données inconnues dont il convenait de tenir compte dans la solution du problème, qui pouvaient, le cas échéant, nous créer une situation des plus délicates, et justifiaient dès lors, à mes yeux, l'attitude attribuée au Gouvernement de l'Empereur.

[1] Cf. Gramont à La Valette, télégramme, 12 juillet, minuit 30.

8488. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876, n° 72.)

Madrid, 13 juillet 1870.
(Cabinet, 15 juillet; Dir. pol., 16 juillet.)

J'avais appris hier soir par une voie indirecte la nouvelle que le Prince de Hohenzollern avait annoncé, par le télégraphe, au Président du Conseil que son Fils le Prince Léopold retirait sa candidature au Trône d'Espagne, en considération des complications qui pouvaient en résulter pour l'Europe et pour l'Espagne (1). Après que Votre Excellence m'eut confirmé cet important événement (2), j'ai cru que je pouvais en entretenir M. Sagasta, et je me suis rendu chez lui, ce matin, dans cette intention. Il m'a avoué qu'il ne comprenait rien à ce qui venait de se passer, et qu'il ne pouvait s'empêcher de conserver encore certains doutes. La seule communication qu'ait reçue le Gouvernement est celle qui lui a été adressée par le Prince de Hohenzollern, et qui est datée de Sigmaringen. Le Ministre d'Espagne à Berlin, M. de Rascon, n'avait envoyé aucun avis(3), et c'est tout au plus si l'Amiral Polo, qui avait, en effet, reçu une mission auprès du Prince Léopold, pouvait être arrivé

(1) Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 12-13 juillet, 1 h. matin.

(2) Cf. Gramont à Mercier de Lostende, 12-13 juillet, minuit 30.

(3) En appendice aux documents des Archives allemandes, Lord a publié :

1° Un télégramme de Sagasta à Rascon, du 13 juillet, minuit 30, ainsi libellé :

Le Général Prim a reçu un télégramme de Sigmaringen, signé du Prince de Hohenzollern, retirant la candidature au nom de son fils Léopold. Nous doutons de son authenticité. Que Votre Excellence veuille bien s'informer et répondre le plus tôt possible... (Lord, p. 262, note 1.)

2° La réponse de Rascon envoyée par courrier spécial, sans indication d'heure.

[Après avoir reçu le télégramme de Sagasta, il est allé aux Affaires étrangères, et, en l'absence de Bismarck, il a vu Thile qui lui a dit :]

Le Comte de Bismarck a reçu à l'improviste, hier au soir, un télégramme de l'Ambassadeur de Prusse à Paris. Celui-ci lui faisait part que, ayant été voir le Duc de Gramont, il avait rencontré au Ministère M. Olozaga, qui annonçait que le Prince Léopold avait retiré son consentement. Le Comte de Bismarck arrivait de Varzin, se proposant de continuer aujourd'hui son voyage jusqu'à Ems. Il l'a différé jusqu'au moment où il aurait une connaissance exacte de ce qui s'est passé.

Ayant lu à M. de Thile le télégramme de Votre Excellence, il m'a dit qu'il transmet-

à sa destination [1]. Tout cela, lui ai-je dit, me semble indiquer que le Prince de Hohenzollern a obéi aux inspirations du Roi de Prusse, qui aura voulu que le retrait de la candidature prussienne eût lieu et dans la forme qui couvrait le mieux sa responsabilité.

En attendant de nouveaux éclaircissements, je crois d'ailleurs, Monsieur le Duc, que je dois avoir principalement en vue la possibilité d'une guerre entre la France et la Prusse, et par conséquent m'attacher avec autant de soin que jamais à effacer la petite blessure que peut avoir reçue la susceptibilité nationale par la netteté de nos déclarations, et à faire naître des dispositions qui puissent assurer, à tout événement, à la neutralité de l'Espagne un caractère certain et bienveillant. C'est dans cet esprit que je me suis exprimé ce matin en causant avec M. Sagasta des difficultés très grandes dans lesquelles va tomber le Gouvernement. « Pour moi, lui ai-je dit, soyez assuré que je ne penserai plus à ce que vous avez fait, mais seulement à ce que vous avez défait, et que, tout ce que je pourrai faire pour que cette aventure aboutisse à rendre encore plus étroits et plus cordiaux les liens entre les deux pays, je le ferai de tout mon cœur. Je compte même sur vous pour m'y aider. Pour le moment, comme la situation est très délicate et que toutes mes visites sont tellement commentées, j'attendrai pour aller voir le Régent et le Président du Conseil que cela soit opportun. Vous connaissez et ils connaissent par vous mes dispositions, c'est l'essentiel. »

Je pouvais d'autant mieux tenir ce langage à M. Sagasta que

trait son contenu au Comte de Bismarck, et que, s'il y avait quelque chose à me communiquer, il m'en aviserait immédiatement.

L'opinion de presque tous les hommes importants d'ici est que la guerre entre la France et la Prusse est maintenant inévitable, malgré la renonciation du Prince. (Lord, n°, 246, p. 262.)

3° Un télégramme de Rascon, qui résume cette réponse, envoyé à 3 h. 10 soir. (Lord, n° 247, p. 263.)

4° Un télégramme de Rascon de 10 h. 40 du soir :

Bismarck a reçu des détails sur la renonciation qu'il envoie par courrier. L'Ambassadeur de France ayant présenté aujourd'hui une nouvelle exigence, le Roi de Prusse l'a traité avec beaucoup de mépris (*le ha hecho gran desaire*). (Lord, n° 249, p. 263.)

Sur l'entretien de Rascon et de Bismarck, dans la soirée du 13, cf. Appendice I, p. 489.

[1] Cf. Appendice I, p. 465.)

dans cette affaire, il m'a vraiment donné des preuves de sa bonne volonté, et que la combinaison à laquelle il va s'attacher, comme étant à la fois la plus digne et peut être la seule qui puisse éviter la guerre civile, c'est la Régence du Maréchal Serrano, avec les attributions monarchiques. Il craint seulement que les Montpensiéristes, dont les espérances viennent de se réveiller, n'y mettent des obstacles insurmontables.

Je regrette que l'heure avancée ne me permette pas d'entrer dans quelques détails à ce sujet, mais j'espère pouvoir le faire par le courrier de demain, en rendant compte à Votre Excellence de l'effet que va produire dans le public la déclaration du Prince Léopold. Je sais déjà que le Régent et le Président du Conseil s'en montrent très satisfaits; c'est de M. Layard, qui les a vus ce matin, que je le tiens [1].

8489. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont. (Orig., avec déchiffrement. Bavière, 249, n° 61.)

Munich, 13 juillet 1870.
(Cabinet, 15 juillet; Dir. pol., 16 juillet.)

J'ai eu hier avec M. le Comte de Bray un long entretien qui a porté principalement sur la situation de la Bavière dans la crise actuelle, et sur les obligations qu'imposent aux États du Midi de l'Allemagne les traités qui les lient à la Prusse [2].

[1] Cf. Layard à Granville, 14 juillet, dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 132. Dès le 13, Layard avait envoyé un télégramme à Granville, pour lui annoncer que Prim, dans une note, lui avait fait part du retrait de la candidature en ajoutant que la cause du malentendu avec la France pouvait en conséquence être considérée comme ayant pris fin. (Fester, t. II, n° 549, note 1.)

[2] D'après Ruville, il ne semble pas que Bray eût déjà, à ce moment, pris position. Le 10 juillet au soir, après son entretien avec Cadore (cf. Cadore, 10 juillet), il avait écrit à Beust pour lui demander conseil sur l'attitude à prendre. Beust lui répondit le 14 en l'engageant, pour maintenir la paix, à menacer la Cour de Berlin de ne pas appliquer le *casus fœderis* si elle faisait la guerre pour la question d'Espagne, et celle des Tuileries de se joindre à la Prusse si elle provoquait les hostilités par son intransigeance. Mais, d'après Ruville, Bray se serait de lui-même conformé à l'attidude que Beust lui recommandait. (Ruville, *La Restauration de l'Empire allemand*, p. 138.) Cf. Beust, *Mémoires*, t. II, p. 438-439.

« Il est évident, m'a dit M. le Ministre des Affaires étrangères, que l'élection du Prince de Hohenzollern n'intéresse pas l'Allemagne, et que, si la guerre venait à éclater entre la France et la Prusse par suite de l'appui donné par le Cabinet de Berlin à ce projet, nous serions fondés à lui refuser notre concours tant que l'intégrité du terrritoire allemand ne serait pas menacée. Malheureusement pour nous, la question ne se pose pas d'une façon aussi simple. La Prusse décline toute participation à la candidature du Prince Léopold, elle déclare que cette affaire ne la regarde pas, et on commence à croire que, si vous ne vous contentez pas de ces affirmations, c'est que votre Gouvernement veut profiter de cette occasion pour revenir sur les événements accomplis en Allemagne depuis 1866. Je dois vous avouer que la ligne de conduite suivie par votre Gouvernement dès le début et le langage violent de vos journaux donnent quelque vraisemblance à ces suppositions, et vous rendez par là notre situation beaucoup plus embarrassante. J'ai toujours soutenu, pour ma part, que les traités d'alliance avaient un caractère exclusivement défensif; si les choses en arrivaient à ce point que la Prusse pût avec quelque apparence de raison vous acccuser d'avoir été les agresseurs et que vos armées pénétrassent les premières sur le sol allemand, nous serions obligés de marcher contre vous, ce que je regretterais vivement; car la Bavière n'a jamais eu qu'à se louer de la France, et, de tous les États allemands, c'est celui où le sentiment public vous est le plus favorable. »

J'ai dit à M. de Bray qu'il se méprenait complètement sur nos intentions, et que nous ne désirions pas la guerre. Je lui ai développé les motifs qui établissent de la façon la plus péremptoire que nous n'avons nullement recherché un prétexte de conflit. L'incident Hohenzollern nous a au contraire complètement surpris, et le sentiment public justement froissé imposait au Gouvernement de l'Empereur le devoir de relever avec vigueur et énergie un procédé aussi blessant pour notre honneur que contraire à nos intérêts. Nous avons voulu par la promptitude de notre action éviter de nous trouver en face d'un fait accompli, et nous avons, en nous adressant tout d'abord à la Prusse, déjoué un plan mystérieusement combiné. Nous ne saurions nous contenter de la fin de non-recevoir qui nous est opposée par le Cabinet de

Berlin, d'autant plus que ses assurances sont en contradiction avec l'aveu fait par le Roi de Prusse à M. Benedetti à Ems. Dans ces conditions, tous les esprits sensés et impartiaux ne pouvaient hésiter sur le véritable instigateur de la crise, et c'était pour les États du Midi de l'Allemagne un devoir de maintenir aux traités d'alliance l'interprétation qu'ils leur avaient toujours donnée, et de garder la neutralité. Agir autrement serait aliéner à tout jamais leur indépendance, et se déclarer prêts à obéir à toutes les injonctions de la Prusse.

[*Déchiffrement*] J'ai surtout conseillé au Comte de Bray de ne rien précipiter, et de commencer par affirmer le droit de la Bavière d'examiner le *casus fœderis* dans le cas où le Cabinet de Berlin ferait appel à son concours. Ce sera alors votre devoir, lui ai-je dit, d'éclairer l'opinion publique sur le véritable rôle de la Prusse dans cette affaire, et, s'il est bien démontré que le conflit a pour origine et pour cause l'ambition de cette Puissance, je ne crois pas que le mouvement des esprits soit de nature à vous empêcher d'agir selon le droit et les intérêts de votre pays.

C'est précisément pour cela, a-t-il vivement répliqué, que j'insiste sur la nécessité où se trouve le Gouvernement de l'Empereur de prouver à l'Allemagne et à l'Europe que tous les torts sont du côté de la Prusse. Je compte d'ailleurs provoquer à ce sujet une discussion dans les Chambres, et, sans leur concéder le droit de la paix ou de la guerre, obtenir d'elles une manifestation dont le Gouvernement pourrait se servir vis-à-vis du Cabinet de Berlin.

Votre Excellence jugera par ce résumé de ma conversation avec le Comte de Bray des dispositions dans lesquelles se trouve ce Ministre; sa manière de voir reflète assez exactement l'opinion des conservateurs et, par conséquent, celle de la majorité du pays.

Les Cabinets de Munich et de Stuttgart se sont engagés à ne faire dans cette affaire aucune démarche sans s'être préalablement concertés. Ils s'attendent à recevoir prochainement une communication du Gouvernement prussien leur demandant de se tenir prêts à exécuter les stipulations des traités d'alliance. Le Comte de Bray avait eu un moment l'idée de faire à Berlin une démarche officielle dans le sens de la paix, mais il y a renoncé de crainte

de provoquer par là une communication relative au *casus fœderis* [1].

On [2] m'assure que le Général de Moltke a envoyé ici un officier pour lui rendre compte de l'état de l'armée bavaroise, du temps qu'il lui faudrait pour entrer en campagne, du nombre de troupes qu'elle pourrait mettre en ligne, et des moyens de transport dont dispose le Gouvernement. Cet officier aurait été assez satisfait des informations qui lui auraient été données au Ministère de la Guerre. Il a dû cependant constater le mauvais état de l'armement puisqu'il n'y a encore que huit mille fusils du nouveau système, et que l'ancien laisse beaucoup à désirer.

P.-S. — La Princesse Léopold de Hohenzollern a passé ici hier soir pour aller rejoindre le Prince son mari qui l'attendait à Augsbourg.

8490. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont.
(Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 14 juillet 1870, 12 h. 56 matin.
(Reçu à 3 h. 45 matin.)

Un supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* qui a paru à dix heures du soir, contient en résumé ce qui suit : «L'Ambassadeur de France, ayant demandé à Ems, à Sa Majesté, de l'autoriser à télégraphier à Paris qu'elle s'engageait pour l'avenir à ne pas donner son consentement à la candidature *des Hohenzollern,* si elle venait à se poser de nouveau, le Roi a refusé de recevoir l'Ambassadeur, et lui a fait dire par l'aide de camp de service qu'il n'avait plus rien à lui communiquer.»

Cette nouvelle publiée par le journal officieux jette une très vive émotion dans la ville [3].

(1) Note marginale au crayon : «Fin pour Vienne.»

(2) En marge, au crayon : «Guerre.»

(3) Cf. ci-après, Appendice I, p. 489. — Sur l'impression produite par le télégramme de Le Sourd et les délibérations auxquelles il donna lieu dans la matinée du 14 juillet, nous avons deux versions différentes :

1° Gramont indique que le télégramme ne lui aurait été remis qu'au cours d'une réunion du Conseil des ministres, le 14 au matin, appelé à délibérer

8491. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 14 juillet 1870, 1 h. matin.
(Reçu à 4 h. matin.)

Le Colonel Stoffel me communique ce qui suit :
«Les Généraux de division, ceux de brigade et les Colonels de

sur les télégrammes de Benedetti arrivés la veille à 11 h. du soir (télégrammes d'Ems de 4 h. 25 et de 7 h. 45). Le Conseil estima que la publication de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* compliquait la situation, mais il n'admit pas qu'un article d'un journal étranger pût le détourner du but qu'il s'était assigné, et il résolut de ne rien engager avant d'être plus complètement éclairé. Il se sépara vers midi, sans avoir pris de détermination et sans avoir abandonné l'espoir de tirer parti du fait de l'approbation royale pour en faire la base d'une solution pacifique. (Gramont, *op. cit.*, p. 206-207.) Cette version de Gramont a été reproduite par P. de La Gorce (t. VI, p. 286-287). Gramont (p. 208) indique également qu'il reçut dans la matinée, vers 11 heures, Werther au quai d'Orsay.

2° É. Ollivier expose les faits tout autrement. Le matin du 14, il aurait reçu la visite de Gramont, qui lui apportait le télégramme de Le Sourd. Gramont aurait été très agité : «Mon cher, vous voyez un homme qui vient de recevoir une gifle.» (É. Ollivier, t. XIV, p. 355.) É. Ollivier aurait été atterré : «Il n'y a pas d'illusion à se faire, ils veulent nous obliger à la guerre» (p. 356). Olozaga, qui survint quelques instants après, n'aurait pas été moins consterné, et aurait offert de courir chez Werther pour obtenir quelques explications, si c'était possible (p. 357). Avant de se séparer, Gramont devant retourner au Quai d'Orsay, nous dit É. Ollivier (p. 357), pour recevoir Werther, les deux ministres auraient convenu qu'É. Ollivier réunirait leurs collègues et les mettrait au courant de ce «coup imprévu» (p. 356). Gramont n'aurait pas assisté à cette réunion ministérielle. Les ministres, très troublés eux aussi, auraient estimé qu'il n'était pas possible d'attendre le Conseil convoqué à Saint-Cloud dans la soirée, et É. Ollivier aurait télégraphié à l'Empereur de venir aux Tuileries dans l'après-midi, pour y présider un Conseil (p. 357).

La version de Gramont est difficilement acceptable, car elle a contre elle : 1° La date de réception du télégramme qui, dans le déchiffrement que nous reproduisons, est de 3 h. 45 du matin; 2° Des contradictions. C'est ainsi que, la délibération des ministres ayant duré jusqu'à midi, on ne voit pas comment Gramont aurait pu y participer — au moins pendant toute sa durée — s'il était vrai qu'il reçut, comme il l'indique un peu plus loin, Werther au Quai d'Orsay vers onze heures (Gramont, *op. cit.*, p. 208). 3° Les propos qu'É. Ollivier attribue à Gramont non pas seulement dans leur entretien de la matinée du 14, mais au début du Conseil des ministres, aux Tuileries, dans l'après-

la Garde qui étaient en permission rentrent successivement à Berlin. On me dit que le Général de division de Moltke y est arrivé aujourd'hui [1]. J'ai indiqué dans un de mes rapports que le temps moyen nécessaire à la mise sur pied de guerre complète d'un corps d'armée dans la province qu'il occupe est de seize jours. Il est enjoint aux autorités civiles et militaires de prendre toutes les mesures propres à réduire ce temps à onze jours. J'estime donc qu'il faudrait dix-huit à vingt jours pour concentrer cent mille hommes sur la Sarre. Nous ne devons pas perdre de vue un seul instant que nos ennemis sont au plus haut degré audacieux, entreprenants et sans scrupules. »

midi. Gramont aurait alors laissé tomber son portefeuille sur la table, et aurait dit en s'asseyant : « Après ce qui s'est passé, un Ministre des Affaires étrangères qui ne saurait pas se décider à la guerre ne serait pas digne de conserver son portefeuille. » (É. Ollivier, t. XIV, p. 358.)

Le récit d'É. Ollivier est conforme aux confidences qu'il fit à Rothan, le 5 mai 1871, dans un entretien qui eut lieu à Moncalieri et dont Rothan nous donne le compte rendu (*L'Allemagne et l'Italie*, t. Ier, p. 19). Il a été repris par Lehautcourt (*op. cit.*, p. 494-495). Welschinger (t. Ier, p. 143) fait allusion à l'agitation, à l'impatience de Gramont et d'É. Ollivier, qui s'imaginent que tout est perdu, et il leur reproche de ne pas avoir télégraphié à ce moment à Benedetti. Mais il indique que le télégramme à l'Empereur aurait été envoyé par les deux ministres, alors qu'É. Ollivier le présente comme une conséquence de la délibération des ministres à laquelle Gramont n'assistait pas. Il y a cependant dans le récit d'É. Ollivier une inexactitude grave qui existe également dans celui de Gramont : il s'agit de l'heure à laquelle Werther se rendit au quai d'Orsay. Lord a publié le télégramme par lequel Werther relatait à Bismarck son entretien avec Gramont (cf. ce télégramme dans l'Appendice I, p. 507). Il est de 9 h. 35 du soir, et il se termine par cette phrase significative : « Venant de rentrer de chez le duc de Gramont... ». Cet entretien se placerait donc, non pas dans la matinée, mais après le Conseil des Tuileries qui se termina à 6 heures du soir, et avant le départ de Gramont pour le Conseil de Saint-Cloud, vers 9 heures du soir.

Quant à la demande adressée à l'Empereur de réunir le Conseil dans l'après-midi, elle fut adressée à Saint-Cloud avant onze heures, car nous possédons dans les télégrammes de Saint-Cloud la réponse impériale, indiquant que l'Empereur se rendrait à midi aux Tuileries, et elle est datée de 11 heures. Gramont, étant retourné au Quai d'Orsay pour y recevoir Werther vers 11 heures, fut donc vraisemblablement associé à la démarche qu'É. Ollivier situe après le Conseil des ministres.

[1] Le général de Moltke était arrivé à Berlin le 13 juillet, venant de Cerisau.

8492. LE DUC DE GRAMONT AU PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE, à VICHY. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 14 juillet 1870, 10 h. 40 matin.

L'Empereur vous fait demander si vous êtes prêt à vous rendre immédiatement à Vienne (1).

8493. NAPOLÉON III À L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE, À SAINT-CLOUD. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris (Tuileries), 14 juillet 1870, 4 h. 5 soir.

Le Conseil dure encore. Je suis content, mais bien fatigué des délibérations (2).

(1) Dès la nomination de Gramont au poste de ministre des Affaires étrangères, le 15 mai 1870, La Tour d'Auvergne avait été désigné comme son successeur à l'Ambassade de France en Autriche. Mais il avait été atteint de la variole à la fin de mai, et sa nomination officielle s'en trouva retardée. Il avait quitté Paris, le 7 juillet, pour se rendre à Vichy. Il fut nommé le 16 juillet, et partit pour Vienne le 19.

(2) Ouvert à midi 30, le Conseil des Tuileries ne se termina qu'à 5 h. 45. Nous en possédons plusieurs versions rédigées par les témoins.

1° Gramont en parle dans deux passages différents de son livre sur la France et la Prusse. Il en rappelle d'abord sommairement le caractère et le résultat :

Pendant six heures, dont le pénible souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire, toutes les solutions possibles furent tour à tour discutées et analysées, et quand, presque vaincus par les fatigues et les émotions d'une journée aussi solennelle, l'Empereur et les Ministres se séparèrent, ils s'étaient arrêtés à une solution pacifique. Voici la délibération qui devait faire, le lendemain, la substance, sinon le texte de la communication attendue au Sénat et au Corps législatif :

« Nous croyons que le principe adopté tacitement par l'Europe a été d'empêcher, sans une entente préalable, aucun prince appartenant aux familles régnantes des grandes Puissances de monter sur un trône étranger, et nous demandons que les grandes Puissances européennes, réunies en Congrès, confirment cette jurisprudence internationale. » (GRAMONT, *op. cit.*, p. 212.)

Puis, dans un autre passage (p. 219-220), Gramont signale qu'il y eut deux Conseils successifs, que l'appel des réserves fut décidé dans le premier et suivi du départ immédiat des ordres nécessaires, mais contremandé dans le second.

2° É. OLLIVIER (t. XIV, p. 358 et sq.), nous donne de plus grandes précisions. La première partie du Conseil dura jusqu'à 5 heures. Elle se termina

8494. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 14 juillet 1870, 9 h. 35 matin.
(Reçu à 3 h. 30 soir.)

J'ai vu hier soir, à onze heures, le Premier Secrétaire d'État. A son étonnement, il n'avait reçu aucune autre communication

par la décision de rappeler les réserves (Le Bœuf quitta les Tuileries à 4 h. 40 pour donner les ordres nécessaires), et le refus par l'Empereur d'un expédient suggéré par É. Ollivier. Le Garde des Sceaux aurait proposé de soutenir au Corps législatif que l'affaire était terminée, et que le Gouvernement n'attachait pas d'importance à la divulgation de la dépêche d'Ems. Le ministère eût été alors renversé, mais aurait complètement couvert l'Empereur et reporté la responsabilité sur la Chambre. La proposition d'É. Ollivier repoussée, les Ministres commencèrent à arrêter les termes de la déclaration qui devait annoncer aux Chambres le rappel des réserves.

La délibération fut alors suspendue pour permettre à Gramont de prendre communication d'une dépêche chiffrée de Benedetti, qui venait d'arriver au Quai d'Orsay. Ce fut pendant cette suspension de séance que Marius Richard fut envoyé aux renseignements à la Chambre, d'où il rapporta l'impression d'une assemblée anxieuse, effervescente et, suivant l'expression d'E. About dans *Le Soir* du 14, «d'une immense bouteille de Leyde». Quant à la dépêche de Benedetti, «elle n'était, dit É. Ollivier, que la paraphrase de ses derniers télégrammes. Seulement, le langage qu'elle prêtait au Roi, sans cesser d'être aussi négatif, paraissait moins raide» (p. 363-364).

Ce fut dans la seconde partie du Conseil que Gramont lança l'idée de réunir un congrès. Les ministres l'approuvèrent, É. Ollivier comme les autres, même plus que les autres, «car, écrit-il, au dire de mes collègues, il paraît que je m'élevai aux considérations les plus admirables». La rédaction de la proposition qui devait être lue aux Chambres fut difficile. La formule citée par Gramont n'était qu'un canevas. É. Ollivier se chargea de le reprendre, et son projet, après quelques retouches, fut adopté. L'Empereur était très ému. Il aurait voulu qu'on lût immédiatement la déclaration aux Chambres. Mais l'heure déjà avancée et l'épuisement des ministres les décidèrent à remettre la lecture au lendemain. Cependant, avant de quitter les Tuileries, l'Empereur écrivit à Le Bœuf un billet qui, sans révoquer l'ordre d'appel des réserves, laissait percer des doutes sur l'urgence de la mesure (p. 364-366).

P. de La Gorce (t. VI, p. 292), qui a eu communication des papiers de Louvet et de Plichon, se contente d'un récit très succinct. D'après Louvet, ce fut bien Gramont qui prit l'initiative de proposer le congrès. A ces mots de congrès, l'Empereur se serait ranimé. «C'est cela, c'est cela», se serait-il écrié avec un

que celle que vous savez [1] et conservait quelques doutes; mais l'acceptation de la renonciation est certaine, et un Ministre [2] me disait que, dans le Conseil tenu hier, la convocation des Cortès serait retirée [3], que l'on allait de nouveau se mettre à la recherche d'un Roi pour l'automne, et le Régent se préparait à retourner à La Granja. Je vais chercher de nouvelles informations.

8495. Le Prince de La Tour d'Auvergne au Duc de Gramont. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Vichy, 14 juillet 1870, 12 h. 30 soir[4].

Très éprouvé par le début de ma cure, je serais hors d'état, après la maladie que je viens de faire, de partir pour Vienne avant huit jours.

ton d'approbation très vive, et soit par un excès d'énervement, soit par un brusque retour de joie, son émotion se serait traduite par des larmes.

A ces récits des ministres de Napoléon III, Lehautcourt (p. 501, note 1, et p. 504, note 2) ajoute quelques précisions. Il estime qu'É. Ollivier a confondu la dépêche de Benedetti du 13 juillet, qui était arrivée le 14 au matin au Quai d'Orsay (les remarques d'É. Ollivier semblent s'y appliquer), et le télégramme chiffré de Benedetti envoyé d'Ems à 2 heures, et qui, malgré l'indication de Gramont (*op. cit.*, p. 221), dut arriver avant la soirée (cf. p. 340, note 2). Il constate d'autre part, d'après le témoignage de Le Bœuf devant la commission d'enquête, que, lorsque le maréchal reçut vers 6 heures le billet de l'Empereur, les ordres de rappel des réserves étaient signés, mais n'étaient pas partis. Ils ne furent envoyés qu'à 8 h. 40.

Albert Sorel (t. Ier, p. 171) et H. Welschinger (t. Ier, p. 145) considèrent la proposition de congrès comme un coup de maître, mais leur récit ne vaut guère que par leur appréciation personnelle.

[1] Cf. Gramont à Mercier de Lostende, télégramme, 13 juillet, et p. 308, note 2.

[2] Moret, ministre des Colonies. Cf. ci-après, p. 378.

[3] Cf. ci-après le télégramme de Sagasta du 15 juillet, p. 349, note 1.

[4] Cf. ci-dessus, Gramont à La Tour d'Auvergne, télégramme, 14 juillet, 10 h. 40 matin.

8496. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Copie du déchiffrement. Prusse, 379 (1).)

Ems, 14 juillet 1870, 2 h. soir (2).

J'ai reçu dans la nuit votre télégramme d'hier soir 9 h. 45 (3). Après la déclaration que le Roi m'a faite hier par un de ses aides de camp, je ne pouvais m'adresser de nouveau à Sa Majesté (4). J'ai profité ce matin d'un entretien que j'ai eu avec le Ministre de l'Intérieur pour bien préciser, en m'inspirant de vos dernières indications, comment nous entendions l'assurance que nous demandons au Roi, et les formes diverses dans lesquelles elle pourrait nous être donnée. Ce Ministre m'a exprimé l'intention de soumettre mes observations à Sa Majesté, et il m'a même promis de me revoir. Il vient cependant de me faire savoir uniquement qu'il n'a rien à m'apprendre (5).

Afin de ne pas manquer aux convenances, j'ai prié l'aide de camp de service d'annoncer au Roi que je partais ce soir, et j'ai exprimé le désir de prendre congé de Sa Majesté. Le Roi m'a fait répondre qu'il me verrait dans le salon qui lui est réservé à la gare, quelques instants avant son départ. Sa Majesté part en effet à trois heures pour aller, dit-on, à Coblenz faire une visite à la Reine. Reviendra-t-il dans la soirée, comme on l'annonce, ou bien quitte-t-il définitivement Ems pour rentrer à Berlin ? Je ne saurais vous le dire.

Un télégramme daté d'ici, publié par la *Gazette de Cologne* et

(1) Ce télégramme a été publié par Gramont (*op. cit.*, p. 221-222); par Benedetti (*op. cit.*, p. 385-386); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, (t. Ier, p. 128); et par Fester (t. II, n° 545, p. 144-145).

(2) Midi trente, d'après Benedetti. Gramont (*op. cit.*, p. 221) indique, sans autre précision, qu'il lui parvint dans la soirée du 14 juillet. Il dut en réalité le recevoir avant 7 heures (heure d'arrivée du télégramme de Benedetti de 4 h. 10, publié ci-après), et il est vraisemblable que c'est ce télégramme qui lui fut remis pendant le Conseil des Tuileries. Cf. ci-dessus, p. 337, note 2.

(3) C'est le télégramme de 7 h. du soir.

(4) Cf. Benedetti, télégrammes, 13 juillet, 4 h. 25 et 7 h. 45 soir.

(5) Sur l'entretien de Benedetti et d'Eulenbourg, Gramont et Benedetti se contentent de reproduire le télégramme ci-dessus. Au contraire, É. Ollivier (t. XIV, p. 387) et Lehautcourt (p. 522) le mentionnent avec des appréciations très sévères pour Benedetti.

que la télégraphie privée nous rapporte ce matin, rapporte que le Roi a chargé hier un de ses aides de camp de me déclarer qu'il ne prendrait aucun engagement pour l'avenir, et qu'il avait refusé de me recevoir pour continuer avec moi la discussion à ce sujet [1]. Comme je n'en avais fait la confidence absolument à personne, je suis autorisé à croire que ce télégramme est parti du Cabinet du Roi. Il me revient que, depuis hier, on tient dans son entourage un langage regrettable [2].

Je serai à Paris demain matin à dix heures un quart, et je me rendrai directement au Ministère. Je ne pourrais pas arriver plus tôt en prenant un train spécial.

8497. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 [3].)

Ems, 14 juillet 1870, 2 h. 30 soir.
(Reçu à 7 h. 15 soir.)

Le Capitaine Samuel, en mission secrète, vous prie de communiquer au Ministre de la Guerre ce qui suit :

« J'ai écrit aujourd'hui une longue lettre, mais elle n'arrivera que demain dans l'après-midi. Les préparatifs sérieux commencent. Cinq compagnies d'artillerie de place et une compagnie de pionniers expédiés cette nuit de Coblenz par train sur Sarrelouis. Plusieurs batteries parties aujourd'hui pour Trèves par voie de fer. Mouvements de troupes considérables. Ordre Magdebourg deux régiments aujourd'hui à Trèves et *Sarrebrück*. Nouveau Commandant de Coblenz homme choisi et énergique. Je retourne à Coblenz surveiller, et j'enverrai de Cologne. Pas été à Bade : nouvelles du *Figaro* fausses et ridicules [4]. Je me présenterai à Cologne chez notre Consul, auquel vous pouvez envoyer vos ordres dans la matinée, par le télégraphe, au cas où vous auriez à m'en donner. »

(1) Cf. p. 334, note 3.
(2) Cf. Appendice I, p. 503.
(3) En tête, note au crayon bleu : « Transmis à la Guerre. »
(4) Il s'agit probablement de nouvelles concernant les préparatifs allemands que le *Figaro* avait publiées dans son numéro du 13 juillet.

8498. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 (1).)

Ems, 14 juillet 1870, 2 h. 33 soir (2).
(Reçu à 8 h. 30 soir.)

Il paraît certain que le Roi reviendra ce soir de Coblenz, mais qu'il partira demain matin directement pour Berlin, avançant son retour dans sa capitale de quelques jours (3).

8499. Le Comte Benedetti, Ambassadeur à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379 (4).)

Ems, 14 juillet 1870, 4 h. 10 soir. (5)
(Reçu à 7 h. 15 soir.)

Je viens de voir le Roi à la gare. Il s'est borné à me dire qu'il n'avait plus rien à me communiquer, et que les négociations qui pourraient encore être poursuivies seraient continuées par son Gouvernement. Sa Majesté m'a confirmé que son départ pour Berlin aura lieu demain matin (6).

(1) Ce télégramme a été reproduit par Benedetti (*op. cit.*, p. 387); par Gramont (*op. cit.*, p. 222-223); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 129); et par Fester (t. II, n° 547, p. 145).

(2) Deux heures dans Benedetti.

(3) Le Roi partit d'Ems le 14 juillet à 3 heures pour Coblenz. Il en revint dans la soirée et partit le 15 au matin pour Berlin.

(4) Ce télégramme a été reproduit par Gramont (*op. cit.*, p. 223); par Benedetti (*op. cit.*, p. 387); dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 129); et par Fester (t. II, n° 548, p. 145).

(5) 3 heures 45 dans Benedetti.

(6) Beust, dans un rapport adressé de Gastein à François-Joseph en 1871, retraçait en ces termes des confidences que Guillaume Ier venait de lui faire sur sa dernière entrevue avec Benedetti :

L'Empereur me conta toutes les particularités d'Ems, en 1870; mais je puis les passer sous silence puisqu'elles s'accordent avec les publications officielles prussiennes. Ce qui me parut nouveau, c'est une circonstance qui, si elle eût été fidèlement rapportée par Benedetti, aurait mis encore plus en lumière la malchance de Gramont; la voici. Lorsque le Roi prit congé de Benedetti à la gare, il lui dit en lui tendant amicalement la main : « Adieu, Monsieur l'Ambassadeur, vous allez à Berlin,

8500. Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre à Berne, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Suisse, 598 (1).)

Berne, 14 juillet 1870, 4 h. 30 soir.
(Reçu à 7 h. soir.)

Le Général de Rœder a communiqué ce matin au Président un télégramme du Comte de Bismarck annonçant le refus du Roi Guillaume de s'engager comme Roi de Prusse à ne plus jamais donner son consentement à la candidature du Prince de Hohenzollern s'il en était de nouveau question, et le refus également du Roi, suite de cette demande, de recevoir notre Ambassadeur (2).

moi j'y serai dans quelques jours; l'affaire désormais doit se traiter, non entre vous et moi, mais de Gouvernement à Gouvernement.» (Beust, *Mémoires*, t. II, p. 497-498.)

É. Ollivier (t. XIV, p. 389) cite le témoignage d'un des personnages de la suite de Guillaume, Chappuis, qui aurait entendu le Roi dire à Benedetti : «Nous deux, nous resterons amis.» Mais le rapport officiel rédigé à Ems porte simplement «que le désir qu'avait le Comte Benedetti de prendre congé du Roi, au moment du départ de Sa Majesté, fut satisfait puisque, en partant pour Coblenz, le Roi salua le Comte en passant, le 14 juillet, dans la gare». Cf. Appendice I, p. 477. Lehautcourt (*op. cit.*, p. 522, note 3) fait justement remarquer que les propos de Guillaume Ier rapportés par Beust étaient en désaccord avec les faits.

Cf. également, Appendice I, p. 503, le télégramme d'Abeken à Bismarck, du 14 juillet, 10 h. 30 soir. «Sa Majesté, relate Abeken, n'a plus reçu Benedetti. Celui-ci est venu à la gare au moment du départ du Roi pour Coblenz, uniquement pour prendre congé.»

(1) Le texte de ce télégramme a été publié par É. Ollivier (t. XIV, p. 374).

(2) Cf., sur la communication de la dépêche d'Ems, l'Appendice I, p. 489. Gramont et É. Ollivier, qui se sont attachés à réfuter les assertions de Bismarck à ce sujet, nous ont indiqué la grande importance qui a été attribuée par le Gouvernement français à ce télégramme, ainsi qu'à celui de Munich publié ci-après. Cf. Gramont (*op. cit.*, p. 221), et É. Ollivier (t. XIV, p. 374-378).

8501. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 14 juillet 1870, 2 h. soir.
(Reçu à 7 h. soir.)

Je sors de chez le Régent. Lui ne met pas en doute l'authenticité de la communication, mais le Premier Secrétaire d'État hésite (1). À la première confirmation qu'il attend à tous les instants, il notifiera à tous les Cabinets que la renonciation est acceptée. Ceci a été décidé en Conseil. Le Président du Conseil est aussi satisfait que le Régent du résultat, et ils souhaitent fort que la guerre soit évitée.

8502. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 14 juillet 1870, 4 h. 15 soir.
(Reçu à 8 h. 45 soir.)

Le Roi est attendu ici ce soir ou demain matin (2). Le Parlement serait convoqué pour les premiers jours de la semaine prochaine.

8503. Baudin, Ministre à La Haye, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Pays-Bas, 669.)

La Haye, 14 juillet 1870, 5 h. 50 soir.
(Reçu à 8 h. 45 soir.)

Le Gouvernement néerlandais garde sous les drapeaux quatre mille soldats qui devaient être congédiés aujourd'hui. Les nouvelles d'Ems, depuis cette décision, font regarder la guerre comme imminente. Je ne m'avance pas en disant que la Hollande ne sortirait de la neutralité que si elle était attaquée.

(1) Cf. le télégramme de Mercier du 14 juillet, 9 h. 35 matin.
(2) Le Roi fut de retour à Berlin le 15.

8504. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Bavière, 249.)

Munich, 14 juillet 1870, 6 h. 30 soir.
(Reçu à 8 h. 15 soir [1].)

Le Ministre de Prusse a communiqué ce matin [2] au Comte de Bray une dépêche télégraphique du Comte de Bismarck énumérant les demandes de la France, et laissant entendre que le Roi de Prusse, dont la susceptibilité a en outre été froissée par l'insistance mise à obtenir de lui une réponse, ne peut y accéder [3]. M. de Bismarck va jusqu'à accuser M. Benedetti d'avoir manqué d'égards au Roi en l'abordant pendant sa promenade; et, cherchant à donner à cet incident une grande portée, il le qualifie de procédé blessant vis-à-vis d'un Souverain allemand, et pense qu'à ce titre il sera vivement ressenti en Bavière. Le Comte de Bray, qui a été très ému par cette dépêche télégraphique, me prie de dire à Votre Excellence que, en présence de la renonciation du Prince de Hohenzollern, l'opinion publique en Bavière ne comprendrait pas que nous fassions la guerre uniquement pour obtenir de la Prusse une garantie qu'elle croit de sa dignité de refuser dans la forme exigée. Il espère que nous n'insisterons pas trop, et que nous nous montrerons disposés à accepter une transaction qui pourrait être proposée par une Puissance neutre [4].

[1] É. Ollivier (t. XIV, p. 619) indique pourtant que ce télégramme fut apporté à Saint-Cloud au duc de Gramont, à 11 heures du soir, pendant le Conseil.

[2] D'après l'*Allgemeine Zeitung* du 16 juillet 1870, citée par Ruville (*op. cit.*, p. 140), Bray se trouvait à la séance de la Chambre bavaroise quand Werthern le fit appeler vers midi pour lui communiquer la dépêche de Bismarck du 13 au soir. Cf. Appendice, 1 p. 489.

[3] Cf., dans le télégramme de Cadore de 11 h. soir (ci-après, p. 353), le texte de la dépêche télégraphique de Bismarck.

[4] Cf. sur l'impression causée par ce télégramme et sur ses conséquences dans la délibération de Saint-Cloud du 14 juillet au soir, Gramont (*op. cit.*, p. 232), et É. Ollivier (t. XIV, p. 374 et sq.).

8505. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 14 juillet 1870, 7 h. soir.
(Reçu à 9 h. 15 soir.)

Stoffel me communique ce qui suit :

« Je crois pouvoir affirmer qu'il règne un certain trouble au Grand État-Major. On s'y regarde comme surpris si la guerre éclatait dans quelques jours, et l'on craint qu'une armée française n'arrive jusqu'au Rhin avant que la mobilisation des corps prussiens ne soit assez avancée pour s'y opposer. »

8506. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 752.)

Londres, 14 juillet 1870, 7 h. 15 soir.[1]
(Reçu à 9 h. 45 soir.)

Je n'ai pu rencontrer Lord Granville qu'à quatre heures. Votre Excellence sait déjà par Lord Lyons la proposition que, d'accord

[1] Le 14 au matin, par ordre de Bismarck (cf. le télégramme de Bismarck à Bernstorff du 14, 2 h. 30 matin, dans l'Appendice I, p. 489), Bernstorff avait communiqué à Granville le télégramme d'Ems avec l'adjonction pour Londres que nous avons reproduite. Granville, qui avait reçu d'autre part les nouvelles de Lyons que nous avons indiquées p. 295, note 1, réclama la convocation immédiate du Conseil pour rechercher si on pourrait encore sauver la paix par quelque expédient. Mais, auparavant, il demanda à Bernstorff si le roi de Prusse avait fait ou non au gouvernement français une communication se rapportant à la candidature espagnole, le télégramme de Bismarck ne mentionnant que la communication du gouvernement espagnol. Bernstorff en référa aussitôt à Ems et à Berlin. Cf. Appendice I, p. 503.

A l'issue du Conseil, tenu au début de l'après-midi, Granville chargea par télégrammes Loftus (cf. Appendice I, p. 507) et Lyons de transmettre à Berlin et à Paris une proposition anglaise. Voici le texte de la dépêche qu'il écrivit ensuite à Lyons et où il rappelait et développait son télégramme :

J'ai déjà informé télégraphiquement Votre Excellence, et je lui répète maintenant qu'aux yeux du Gouvernement de Sa Majesté, une demande à la Prusse pour un enga-

avec M. Gladstone, il a chargé l'Ambassadeur de la Reine de vous soumettre : nous retirerions la demande que nous venons d'adresser

gement garantissant l'avenir ne peut équitablement être faite par la France. Néanmoins, et quoique nous soyons d'opinion que la France, ayant obtenu satisfaction sur le fond des choses, ne doit en aucun cas recourir aux mesures extrêmes pour la question de forme, nous venons de recommander instamment au Roi de Prusse qu'il communique à la France son consentement à la renonciation du Prince Léopold, si la demande française est écartée.

Cette recommandation a été exposée au Roi, sur l'ordre du Gouvernement de Sa Majesté dans les termes suivants, à savoir que : comme le Roi a consenti à l'acceptation de la Couronne d'Espagne par le Prince Léopold et est devenu par suite, en un certain sens, partie dans l'arrangement, il pourrait, avec une parfaite dignité, communiquer au Gouvernement français son consentement au retrait de l'acceptation, si la France retirait sa demande pour une garantie engageant l'avenir. Une pareille communication, a dit le Gouvernement de Sa Majesté, faite à la suggestion d'une Puissance amie, serait une preuve de plus et la plus forte du désir du Roi de maintenir la paix en Europe. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 130-131, et Fester, t. II, n° 555, p. 148-149.)

Dans la même journée du 14, Lyons reçut de Londres un télégramme de ce jour et une dépêche de la veille.

Le télégramme contenait un démenti catégorique à l'information de Stuttgart dont Gramont avait parlé la veille à Lyons (Gramont à La Valette, 13 juillet, 6 h. soir). Cf. *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 129, et Fester, t. II, n° 554, p. 148.

La dépêche mettait en doute la constatation faite par Gramont au Corps législatif le 11 juillet, que tous les Cabinets auxquels le gouvernement français s'était adressé avaient paru admettre la légitimité de ses griefs (cf. la note 2, p. 304).

Nous sommes renseignés par la correspondance de Lyons des 14 et 15 juillet sur ses démarches le 14, avant et après la réception du télégramme de Granville contenant la proposition anglaise :

1° Avant la réception du télégramme de Granville :

Lyons, dans une dépêche envoyée le 14, à 7 heures du soir, indique que, le 13 au soir, il avait espoir qu'une solution pacifique pourrait prévaloir, mais que le 14 au matin tout fut changé par l'arrivée du télégramme de Le Sourd. (Berlin, 14 juillet, minuit 56).

L'avis de la publication de cet article [, écrit-il ; il s'agit de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord,*] changea complètement le point de vue français sur l'état de la question. L'Empereur vint à Paris de Saint-Cloud et tint un Conseil aux Tuileries, et on a considéré comme certain qu'une déclaration hostile à la Prusse serait adressée sur-le-champ par le Gouvernement aux Chambres.

Je fis tous les efforts possibles pour voir le Duc de Gramont, mais je ne pus y parvenir. Je lui envoyai cependant un message très pressant par son chef de cabinet, lui demandant au nom du Gouvernement de Sa Majesté de ne pas prendre précipitamment de mesures extrêmes, et, en tout cas, de ne pas engager son Gouvernement par une déclaration prématurée devant les Chambres. Ce serait,

au Roi de Prusse, à la condition que, cette demande retirée, le Roi ferait ce qu'elle avait pour but d'obtenir.

représentai-je, plus prudent et en même temps plus digne d'attendre pour s'adresser aux Chambres au moins jusqu'à la date fixée primitivement, c'est-à-dire jusqu'à demain.

Lyons constatait ensuite que, bien que la nouvelle de l'apparition de l'article dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne fût pas généralement connue, l'effervescence du public était telle et l'irritation si grande dans l'armée, qu'il était douteux que le Gouvernement pût s'opposer à la clameur de guerre, s'il ne pouvait annoncer une victoire diplomatique caractérisée.

Les séances du Corps législatif et du Sénat [, disait-il en terminant,] se sont cependant passées sans qu'on ait fait de communication à ce sujet [mesures de représailles contre la Prusse], et aucune démarche irréparable n'a encore été faite par le Gouvernement. Je ne puis cependant me risquer à donner à Votre Hautesse quelqu'espérance que la guerre sera maintenant évitée. Je continuerai à faire tout ce qui est possible, au nom du Gouvernement de Sa Majesté, pour écarter cette grande calamité, mais je suis obligé de dire qu'il y a les plus grandes raisons de craindre qu'une déclaration à peu près équivalente à une déclaration de guerre ne soit faite demain devant les Chambres. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 131-132, et Fester, t. II, n° 553, p. 147-148.)

2° Après la réception du télégramme de Granville :

Dans la soirée, Lyons reçut les télégrammes de Granville, et, après les avoir fait déchiffrer, se rendit au Quai d'Orsay. Il n'y rencontra pas Gramont, qui se trouvait à Saint-Cloud, et s'entretint avec son chef de cabinet, le comte de Faverney. La nouvelle de la démarche anglaise était déjà connue au ministère par le télégramme de La Valette parvenu un peu avant 10 heures. Renonçant à attendre Gramont, Lyons laissa un court mémorandum donnant la substance des télégrammes ou dépêches qu'il avait reçus dans la journée. La Correspondance d'Angleterre (752) contient, en effet, trois notes, l'une résumant le démenti de l'information de Stuttgart, l'autre le démenti de la déclaration de Gramont le 11, et la troisième énonçant la proposition transactionnelle de Granville. (Cf. Lyons à Granville, 15 juillet, *Arch. diplom., ibid.,* p. 142-143.)

La proposition de Granville n'était donc connue au moment du Conseil de Saint-Cloud que par le télégramme de La Valette. Nous ne savons s'il en fut question pendant la délibération des ministres. En tout cas, Parieu, d'après les témoignages d'É. Ollivier (t. XIV, p. 381) et de Rothan (*L'Allemagne et l'Italie*, t. Ier, p. 388, note 1), y fit allusion devant l'Impératrice.

Ce ne fut que le 15 juillet, après la déclaration aux Chambres, que Lyons put rencontrer Gramont.

8507. NAPOLÉON III À ÉMILE OLLIVIER, MINISTRE DE LA JUSTICE. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Palais de Saint-Cloud, 14 juillet 1870, 8 h. soir.

Je vous prie de venir ce soir avec vos Collègues dès que vous pourrez. [1]

[1] GRAMONT indique, dans *La France et la Prusse* (p. 233), les mesures qui furent décidées le 14 juillet au soir, et il les justifie par les télégrammes et les nouvelles qui lui étaient parvenues au quai d'Orsay après le Conseil des Tuileries (télégrammes de Benedetti de 2 h. et de 4 h. « par une voie détournée », conversation de Bismarck et de Loftus le 13, nouvelles dépeignant l'agitation à Berlin le 13 au soir, télégrammes de Berne et de Munich, renseignements sur la mobilisation prussienne).

En présence [, écrit-il,] de ces informations certaines et dont la gravité comme le nombre ne pouvaient plus laisser un doute ni une espérance, le Gouvernement n'hésita plus. En réalité, la guerre était déclarée, il ne pouvait plus être question de l'éviter; il ne restait plus qu'à s'y préparer en toute hâte. Il fut décidé que les ordres du Ministre de la Guerre ne seraient plus contremandés, que les réserves seraient aussitôt mises sur pied, et que, le lendemain, le Sénat et la Chambre seraient informés de la résolution du Gouvernement et des circonstances qui la lui avaient imposée. (GRAMONT, *op. cit.*, p. 233.)

Mais Gramont ne nous donne aucun détail sur les délibérations de Saint-Cloud. Il n'en indique même pas l'existence.

Le témoignage d'É. OLLIVIER (t. XIV, p. 369-381) est plus important et plus développé. Il comprend deux parties : avant la délibération, et la délibération même. Avant le délibération : É. Ollivier nous signale qu'après le Conseil des Tuileries, le projet de congrès lui était apparu ce qu'il était, « une chimérique défaillance du courage » (p. 369), qu'à Saint-Cloud ce projet avait provoqué une très vive opposition de l'Impératrice, qui avait été jusqu'à une altercation avec Le Bœuf (p. 370-371); que l'Empereur, comme lui-même, trouvait peu satisfaisante la déclaration arrêtée l'après-midi (p. 373). Le Conseil de Saint-Cloud aurait été réclamé par Le Bœuf afin de savoir si l'on retirerait ou si l'on maintiendrait le rappel des réserves. La délibération fut ouverte à 10 heures. Segris et Louvet, que la convocation n'avait pas atteints, n'y assistaient pas. Plichon n'arriva qu'à la fin de la séance, à 11 h. 30. Il n'y aurait pas eu de délibération à proprement parler, mais plutôt une conversation dans laquelle chacun aurait exprimé à peu près les mêmes idées. Seule l'Impératrice, qui assistait pour la première fois au Conseil, aurait écouté sans prononcer une parole. On n'aurait pas voté nominativement et à haute voix, aucun parti ne pouvant être définitif en l'absence de Segris, de Louvet et de Plichon. Quant aux raisons qui, pour É. Ollivier, déterminèrent l'abandon du congrès, la mobilisation et la déclaration du 15 juillet, ce fut l'éventualité de la démission de Le Bœuf, ce furent surtout les dépêches et télé-

8508. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 14 juillet 1870, 6 h. soir.
(Reçu à 10 h. 45 soir.)

Le Gouvernement espagnol a reçu un télégramme de son Ministre à Berlin qui confirme l'authenticité de la renonciation,

grammes que communiqua Gramont. «Nous n'avions, dit É. Ollivier (p. 380), qu'à accepter la rencontre à laquelle on nous obligeait.»

D'autres témoignages précisent ou contredisent celui d'É. Ollivier. Le témoignage de Parieu dans les *Considérations sur l'Histoire du Second Empire* (p. 23), complété par une lettre qu'il écrivit à É. Ollivier et que celui-ci mentionne en note (t. XIV, p. 381), traduit, avec l'émotion de certains ministres de Napoléon III, l'impression provoquée par la lecture des télégrammes :

Ce fut seulement dans la soirée que l'appel des réserves fut décidé. Le Cabinet, jusque-là divisé, fut en partie entraîné, en partie paralysé dans ce nouveau Conseil tenu à Saint-Cloud et dans lequel les télégrammes de M. de Bismarck annonçant à divers Ministres allemands près des Cours étrangères le refus du Roi de Prusse de recevoir M. Benedetti, furent révélés. Présentés comme une consultation diplomatique, ils produisirent l'émotion la plus vive, et firent renoncer à la proposition relative au Congrès pour lui préférer une demande de subsides au Parlement. (Parieu, cité par Welschinger, t. Ier, p. 158.)

Le témoignage de Plichon, provoqué par un incident de séance à la Chambre des Députés le 25 décembre 1885, donna lieu à une polémique entre lui et É. Ollivier sur le caractère des décisions qui avaient été prises le 14 au soir. Les lettres échangées entre eux ont été publiées par É. Ollivier, en appendice du t. XIV, p. 605-617, et analysées par Welschinger, p. 159-165.

La déposition du maréchal Le Bœuf à la commission d'enquête, citée et contredite par É. Ollivier (t. XIV, p. 618-619), indique qu'il y eut deux moments dans la délibération de Saint-Cloud. Jusqu'à onze heures, les tendances pacifiques auraient prévalu; il aurait été à peu près décidé que la mobilisation serait ajournée, et que l'on ferait de nouveaux efforts pour terminer la question diplomatiquement. Après onze heures, la lecture d'une dépêche qui venait d'être apportée à Gramont (d'après É. Ollivier, il s'agit du télégramme de Cadore de 6 h. 30 soir) aurait provoqué un revirement, et on aurait maintenu les ordres de mobilisation.

Un autre témoignage s'accorde dans son ensemble avec la déposition de Le Bœuf: celui de M. Grivart, qui consigna dans une note des confidences que lui avaient faites, sur le Conseil du 14, le maréchal de Mac-Mahon et M. de Pienne, chambellan de l'Impératrice. Il est analysé par Welschinger (t. Ier, p. 154-156). Il y aurait bien eu, d'après la note de Grivart, deux tendances opposées qui auraient successivement prévalu. Au début, l'Empereur, qui n'était pas encore résolu à la guerre, aurait lu un exposé qui concluait au

que j'ai, par le Prince Antoine. [1] Mais, pour adresser une communication officielle, soit aux Cabinets étrangers, soit aux Cortès, il croit devoir attendre une indication du Prince Léopold, avec qui il a traité, et il la demande d'urgence au Ministre à Berlin. Aussitôt reçue, il communiquera son acceptation aux Cabinets étrangers. [2].

maintien des solutions pacifiques. Mais, au moment où il allait prendre les voix, il se serait trouvé mal, et aurait quitté la salle. Pendant son absence, l'Impératrice aurait agi sur les membres du Conseil, et, en invoquant les dépêches dont Gramont donna lecture, elle aurait déterminé par quatre voix de majorité la résolution en faveur de la guerre. L'Impératrice, d'après ce témoignage, aurait donc joué un rôle prépondérant, et il y aurait eu un vote nominatif, contrairement à l'affirmation d'É. Ollivier.

Le récit de M. de La Gorce, inspiré vraisemblablement, comme la plupart de ses indications sur les Conseils précédents, par les notes et récits de Louvet et de Plichon, est conforme à ces derniers témoignages. La majorité, d'après P. de La Gorce (t. VI, p. 297-298), aurait d'abord répugné à se déjuger, et aurait incliné à tenter de nouveaux efforts diplomatiques. Mais la lecture des télégrammes par Gramont, l'intervention de l'Impératrice, «très surexcitée», l'appui que lui prêta le maréchal Le Bœuf auraient fait céder les ministres, à l'exception de Parieu. — Le récit de Lehautcourt (*op. cit.,* p. 511-516) n'ajoute rien à celui de ses prédécesseurs.

(1) Cf. p. 329, note 3, les télégrammes et la dépêche de Rascon dans la journée du 13. — Le 14, à 1 h. 20 de l'après-midi, Rascon avait envoyé à Sagasta le télégramme suivant :

Bismarck dit que la renonciation est certaine. Le Prince la fonde en ce que, étant un soldat prussien, il ne pourrait s'abstenir de prendre part à une guerre faite pour sa cause, et, s'il y exposait l'Espagne, il rendrait très douloureux le commencement de son règne. Ambassadeur de France rappelé. (Lord, n° 152, p. 265.)

(2) Nous possédons, parmi les Télégrammes de Saint-Cloud, deux télégrammes de Madrid et un d'Olozaga du 14 juillet, qui permettent de compléter les indications de Mercier :

1° Le 14, à 3 heures, Prim télégraphiait au Prince de Hohenzollern :

J'ai l'honneur de répondre à la dépêche de Votre Altesse qui retire la candidature au Trône d'Espagne de son fils, le Prince Léopold. Le Gouvernement estime hautement les phrases que Votre Altesse dirige au noble caractère du peuple espagnol, respecte les importantes et puissantes raisons qui ont engagé Son Altesse à prendre une telle décision, lui donne acte de ce retrait, et, s'y conformant, il l'accepte comme un fait accompli.

Ce télégramme a été publié par Fester (t. II, n° 544, p. 144), et par Lord (n° 260, p. 274).

2° A 5 heures, Prim transmettait à Olozaga le texte du télégramme qu'il venait d'envoyer à Sigmaringen.

8509. Le Baron de Werther, Ambassadeur de la Confédération de l'Allemagne du Nord à Paris, au Duc de Gramont. (Orig. Prusse, 379.)

Paris, 14 juillet 1870.
(Dir. pol., 15 juillet.)

L'hôtel de l'Ambassade de la Confédération de l'Allemagne du Nord vient d'être l'objet d'une démonstration insultante. Une foule nombreuse et excitée s'est dirigée devant l'hôtel en sifflant, huant, et criant «A bas la Prusse!», «Guerre à la Prusse!», etc. A peine que les portes ont empêché l'envahissement de la cour.

3° Son télégramme de 5 heures arrivait dans la soirée à Paris, et Olozaga lui en accusait réception en ces termes :

Ayant reçu le télégramme de Votre Excellence relatif à l'approbation du retrait de l'acceptation de la candidature par le Prince Léopold, j'en donnerai connaissance à ce Gouvernement, quoique je la lui aie déjà annoncée à la suite du télégramme d'hier. L'Ambassadeur de Prusse, à qui l'on croyait que l'on allait remettre ses passeports, s'est présenté au Duc de Gramont en lui disant que le lendemain il partirait pour la Prusse, ayant obtenu un congé temporaire. Le Conseil des Ministres est actuellement réuni à Saint-Cloud, et le Sénat et le Corps législatif sont convoqués pour demain à une heure. Quelques groupes plus ou moins nombreux parcourent les boulevards en chantant la *Marseillaise*, d'autres plus nombreux se dirigent vers la colonne Vendôme.

La communication officielle fut adressée par Sagasta aux gouvernements dans la nuit du 14 au 15, à 2 h. 30, et parvint à Paris dans la matinée du 15. Elle était ainsi rédigée :

Le Président du Conseil des Ministres a reçu du Prince Hohenzollern le télégramme suivant : «Vu les complications que paraît rencontrer la candidature de mon fils Léopold au Trône d'Espagne, et la situation pénible que les derniers événements ont créée au peuple espagnol en le mettant dans une alternative où il ne saurait prendre conseil que du sentiment de son indépendance, convaincu qu'en pareille circonstance son suffrage ne saurait avoir la sincérité et la spontanéité sur lesquelles mon fils a compté en acceptant la candidature, je la retire en son nom. Prince de Hohenzollern.» Le Gouvernement, reconnaissant au Prince de Hohenzollern de la justice qu'il rend à la noblesse du caractère du peuple espagnol, et respectant les graves raisons sur lesquelles se fonde son désistement, abandonne les préparatifs qu'il avait déjà faits pour l'élection du Roi. La *Gazette* publiera aujourd'hui un décret du Président des Cortès constituantes suspendant, d'accord avec la Commission permanente, la convocation publiée dans la *Gazette* du 9. Que Votre Excellence veuille bien donner connaissance à ce Gouvernement du contenu de cette dépêche, et y conformer sa conduite.

Le texte destiné à Londres, qui est identique, a été publié par Fester (t. II, n° 567, p. 163).

C'est une série de démonstrations qui se succèdent depuis une heure sans que la police n'intervienne [1].

Je viens réclamer de Votre Excellence la protection que tout Représentant d'une Nation étrangère a le droit d'exiger, et j'attends que le Gouvernement impérial prenne des mesures énergiques pour empêcher que de pareilles scènes se renouvellent.

8510. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont.
(Télégr. Déchiffrement. Bavière, 249.)

Munich, 14 juillet 1870, 11 h. soir.
(Reçu, le 15 juillet, à 2 h. matin.)

Je crois devoir transmettre à Votre Excellence une copie à peu près textuelle de la dépêche télégraphique du Comte de Bismarck au Ministre de Prusse à Munich :

«Après que la renonciation du Prince de Hohenzollern a été communiquée officiellement au Gouvernement français par le Gouvernement espagnol, l'Ambassadeur de France a demandé à Sa Majesté le Roi, à Ems, de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait à refuser à tout jamais son consentement, si les Princes de Hohenzollern revenaient sur leur détermination. Sa Majesté a refusé de recevoir de nouveau l'Ambassadeur, et lui a fait dire, par un Aide de Camp, qu'elle n'avait pas de communication ultérieure à lui faire.

«Le Roi de Bavière sera sans doute impressionné par ce fait que M. Benedetti a abordé le Roi sur la promenade, d'une manière provocante, pour lui adresser la demande ci-dessus mentionnée [2].»

[1] Sur ces manifestations, cf. ci-après, le rapport du Préfet de police à Gramont, et le télégramme de Gramont à Le Sourd, du 15 juillet. Cf. également É. Ollivier (t. XIV, p. 384-387).

[2] Cf. Appendice I, p. 489.

IMPRIMERIE NATIONALE.

8511. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 14 juillet 1870, 11 h. 20 soir.
(Reçu, le 15 juillet, à 2 h. matin.)

Il y a évidemment parti pris de falsifier les chiffres. Voici mon télégramme de ce matin [1].

Stoffel adresse les renseignements suivants au Ministre de la Guerre :

« Agitation croissante, activité très grande au Ministère de la Guerre. Depuis plusieurs jours ordre est donné aux hommes de la réserve et de la Landwehr de rentrer dans leurs districts respectifs. Cette mesure ne constitue pas une incorporation, mais elle place ces hommes à proximité des corps de troupes auxquels ils appartiennent. Une grande activité règne dans les casernes et dans les magasins des corps. Mes Collègues des États-Majors du Sud de l'Allemagne se tiennent sur une grande réserve à mon égard; leurs Gouvernements ont été invités à se tenir prêts à mobiliser au premier signal. D'ailleurs aucune mesure importante n'a encore été accomplie; on attend nos premiers pas. »

8512. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Autriche, 502 [2].)

Vienne, 14 juillet 1870, 5 h. soir.
(Reçu, le 15 juillet, à 9 h. matin.)

Je viens de communiquer au Comte de Beust votre télégramme d'hier soir [3]. En présence des nouvelles arrivées de Berlin [4],

[1] Le télégramme que Le Sourd reproduit avait été envoyé chiffré le 4 juillet à 2 h. 39 matin. Un télégramme des Affaires étrangères (Télégrammes de Saint-Cloud) lui fut adressé à 6 h. 15, ainsi libellé : « Votre télégramme chiffré du 14 juillet, 2 h. 39, est complètement indéchiffrable. Veuillez me l'expédier de nouveau. »

[2] Ce télégramme a été reproduit par É. Bourgeois (*Rome et Napoléon III*, p. 250).

[3] Cf. Gramont à Cazaux, télégramme, 13 juillet, 7 h. soir.

[4] Le 13 et le 14 juillet, Beust avait reçu de Berlin plusieurs télégrammes que lui avait adressés le baron de Münch-Bellinghausen, et que Lord a reproduits

le Chancelier pense qu'une nouvelle démarche de sa part auprès du Gouvernement prussien demeurera sans résultat. Il va toutefois la tenter [1]. Il m'a demandé, dans le courant de la conversation, si je n'aurais pas quelque proposition un peu précise à lui faire. Il a vu ce matin M. de Schweinitz, qui l'a entretenu pour la première fois de l'incident Hohenzollern, en se bornant à raconter les faits.

Les Hongrois s'agitent pour faire maintenir la neutralité. Ils craignent que l'action de l'Autriche-Hongrie ne fasse intervenir la Russie dans le débat; ils désirent, d'un autre côté, qu'aucune extension de la Cisleithanie ne rompe l'équilibre qui existe aujourd'hui entre les deux parties de la Monarchie. La victoire leur semblerait donc aussi à redouter qu'une défaite.

Bien que le Comte de Bismarck fasse répéter par la presse allemande qu'il est très satisfait de l'attitude des États du Sud et notamment de la Bavière, M. de Bray a écrit à M. de Beust pour lui demander s'il n'y aurait pas dans la situation un *casus fœderis* [2]. Le *Tages Presse*, le *Fremdenblatt* et le nouveau *Fremdenblatt* nous offrent leurs services. Dans l'état actuel des choses, il me semble impossible de refuser. Très bon article d'Hellwald dans la *Gazette militaire.*

(*The Origins of the War of 1870*, p. 261 sqq.). D'après le premier, du 13 juillet, Bismarck avait dit au ministre d'Italie «qu'à la suite de la renonciation du Prince Hohenzollern tout était arrangé». Un second télégramme, du 13 également, arrivé à Vienne à 6 h. 45 du soir, rendait compte d'un propos analogue mais moins positif : Bismarck avait dit que l'affaire était «momentanément arrangée». Peut-être Beust avait-il reçu aussi, le 14, avant 5 h. du soir, une lettre particulière, où Münch décrivait la situation à la suite de la renonciation du Prince, mais ajoutait que le sentiment d'incertitude persistait. Enfin Beust avait dû recevoir dans la matinée du 14 un télégramme expédié dans la nuit précédente et qui reproduisait le texte de la dépêche d'Ems, d'après le supplément de la *Norddeustche Allgemeine Zeitung*. Ce sont là sans doute les nouvelles de Berlin auxquelles il fait allusion ici.

[1] Le même jour, à 6 h. 30 soir, Beust télégraphia dans le même sens a Metternich. Cf., ci-après, Appendice II, p. 533.

[2] Cf., p. 331, note 1.

8513. Circulaire du Duc de Gramont aux Agents diplomatiques de l'Empereur [1]. (Minute. Autriche, 502.)

Paris, 14 juillet 1870 [2].

Le jour où la candidature inattendue [3] du Prince de Hohenzollern nous a été révélée, nous avons senti que l'équilibre de l'Europe, non moins que les intérêts essentiels de notre pays, étaient directement menacés. Sans perdre un instant, et prenant les Cabinets à témoins, nous avons rappelé la Prusse à l'observation de cette règle salutaire de la jurisprudence internationale moderne qui veut qu'aucune grande Puissance ne déplace la balance des forces en recherchant, pour un de ses Princes, une Couronne étrangère [4].

L'Europe a rendu justice à la légitimité de notre réclamation; nos instances, appuyées par la pression d'une opinion que je puis dire unanime, et par l'intervention amicale des Gouvernements, ont obtenu un premier résultat considérable, la renonciation du Prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature. Nous étions fondés à concevoir dès lors l'espérance que la question serait bientôt résolue dans un sens pacifique, et nous avions la ferme volonté de faire tout ce qui dépendrait de nous pour qu'il en fût ainsi. Mais la prudence commandait que, avant de nous regarder

[1] Cette circulaire fut envoyée, telle que nous la publions ci-dessous, à Berne, Rome, Florence, Bruxelles, La Haye, Copenhague, Stockholm, Londres, Pétersbourg, Athènes, Constantinople, Lisbonne, Washington, Rio-de-Janeiro, Buenos-Aires. Le texte qui fut envoyé aux légations en Allemagne présente un certain nombre de différences que nous signalons en notes.

[2] De la circulaire de Gramont du 15 juillet, publiée ci-après, il résulte que la circulaire que nous reproduisons ici fut envoyée le 14 au soir à Munich, à Stuttgart et à Carlsruhe, et dans la matinée du 15 aux autres postes.

[3] Pour les légations en Allemagne, la circulaire est précédée du paragraphe suivant :

La rapidité avec laquelle les événements se sont succédé depuis quelques jours ne m'a pas permis de vous tenir, autrement que par le télégraphe, au courant des impressions du Gouvernement de l'Empereur. Vous êtes d'ailleurs suffisamment instruit des motifs du grave débat qui divise la France et la Prusse, et je puis me dispenser de revenir avec vous sur le détail des faits qui l'ont soulevé.

[4] Cf. la déclaration de Gramont du 6 juillet, ci-dessus, p. 57, note 1, et sa circulaire du 9 juillet.

comme désintéressés dans cette affaire, nous eussions une assurance positive contre le retour du péril qui nous avait si inopinément surpris. La même situation pouvait renaître, et le Prince Léopold revenir à son premier projet. Afin que notre confiance fût justifiée, il était indispensable que le Roi de Prusse promît de ne point autoriser dans l'avenir le Prince de Hohenzollern à rechercher la Couronne d'Espagne. La parole du Roi ne compromettait en rien son honneur, et son hésitation à la donner devenait pour nous un sujet de graves inquiétudes (1).

M. le Comte Benedetti, qui, sur l'ordre de l'Empereur, s'était rendu auprès du Roi Guillaume à Ems, a épuisé avec son auguste interlocuteur les arguments les plus propres à le toucher, sans pouvoir obtenir la simple déclaration que nous réclamions (2). En vain notre Ambassadeur, interprète de nos sentiments, a adjuré le Roi de donner à l'Europe ce gage devenu nécessaire de ses intentions pacifiques. Sa Majesté non seulement a repoussé cette demande d'une manière absolue, mais elle a témoigné qu'elle entendait réserver, pour toutes les circonstances, la liberté de son action (3). Comme pour empêcher que nous n'eussions aucune illusion à cet égard, le Gouvernement prussien s'est hâté de faire connaître publiquement par la voie de la presse et de notifier aux Cabinets que le Roi avait décliné tout nouvel entretien avec M. Benedetti (4).

Si une rupture que nous nous sommes tant efforcés de prévenir devenait malheureusement inévitable, l'Europe jugerait de quel côté ont été la modération, le droit et le souci de l'intérêt général

(1) Pour les légations en Allemagne :

La parole demandée au Roi comme Chef de la Maison de Hohenzollern ne compromettait en rien son honneur ni celui de ses Hauts Confédérés. Son hésitation à la donner devait nous inspirer des doutes sur la sincérité de la politique prussienne; son refus devenait aussi alarmant pour notre patriotisme qu'offensant pour notre dignité.

(2) Cf. les télégrammes de Benedetti du 13 juillet.

(3) Pour les légations en Allemagne :

Et, après cette réponse si péremptoirement négative, elle a refusé d'accorder à M. Benedetti la nouvelle audience qu'il sollicitait. Ce refus a été aussitôt annoncé à tous les Gouvernements européens. Ainsi les procédés ont été aussi blessants pour nous dans la forme que la réponse a été peu satisfaisante dans le fond. Je pense qu'après cet éclat il ne saurait y avoir un doute sur la volonté préconçue du Cabinet de Berlin de nous pousser à bout.

(4) Cf. le texte de la dépêche d'Ems, ci-après, Appendice I, p. 497.

des Puissances, de quel côté les desseins menaçants pour la tranquillité commune. Nous nous sommes soigneusement gardés de compliquer par d'autres griefs le litige qui, jusqu'à ce jour [1], a porté exclusivement sur les prétentions inacceptables de la Famille royale de Prusse [2]. Loin de chercher à agrandir le champ de la discussion, nous l'avons restreint et circonscrit, et la netteté de notre conduite à cet égard est une preuve assez manifeste de la loyauté de nos intentions [3]. Tandis que la Prusse, poursuivant un intérêt dynastique, vouait à des plans de prépondérance européenne toutes les forces dont elle dispose, la France n'a eu d'autre objet que de repousser une atteinte calculée pour compromettre gravement sa sécurité territoriale [4]. Au moment où les circonstances s'aggravent et où peuvent éclater des complications irréparables, il est bon de préciser les faits et de définir les responsabilités.

[1] Pour les légations en Allemagne : «il est essentiel de bien l'établir».

[2] Pour les légations en Allemagne : « sur la question du trône d'Espagne».

[3] Pour les légations en Allemagne :

Je tiens surtout à ce que les Cabinets allemands soient complètement éclairés sur ce point, parce qu'il est le plus propre à leur faire voir notre politique dans son vrai jour. Il faut qu'ils sachent que tandis que la Prusse....

[4] Pour Hambourg et Dresde :

Les Gouvernements allemands doivent s'y tromper moins que tous autres. La question est placée en dehors des voies de l'Allemagne, et c'est au nom d'un intérêt qui leur est étranger que l'on va leur demander inopinément les plus lourds sacrifices.

Dans la minute pour Dresde, après «les plus lourds sacrifices», figure le paragraphe suivant qui a été supprimé :

Il est malheureusement trop tard pour les éclairer aujourd'hui sur le péril des liens qui les associent aux combinaisons aventureuses de la Maison royale de Prusse, mais il sera utile que vous ne quittiez pas Dresde avant d'avoir pleinement édifié le Gouvernement saxon sur les derniers incidents de la crise.

Pour les légations en Allemagne du Sud :

Les États de l'Allemagne méridionale doivent s'y tromper moins que tous autres car on essaiera sans doute de les entraîner dans une querelle que la Prusse a fait naître en démasquant des visées absolument étrangères aux justes et nationales préoccupations des populations allemandes. Mais le terrain où cette Puissance s'est placée elle-même est précisément trop en dehors des voies de l'Allemagne pour que les Gouvernements du Sud puissent l'y suivre, et nous avons la confiance qu'ils repousseront énergiquement toutes les tentatives qui seraient faites pour les amener à s'associer aux combinaisons ambitieuses de la Maison royale de Prusse.

8514. Note historique. (Minute. Autriche, 502.)

14 juillet 1870 [1].

Le Gouvernement de l'Empereur reçoit le 3 juillet la nouvelle de la candidature du Prince de Hohenzollern et de son acceptation [2].

Nous écrivions le même jour à Berlin et à Madrid pour reconnaître le terrain et savoir dans quelle mesure les deux Cabinets sont engagés [3].

Dès le lendemain nous acquérions la conviction que, si le Gouvernement prussien n'est pas officiellement intervenu dans la négociation, il ne l'a pas néanmoins ignorée et qu'il en a connu le résultat [4].

Le 5, nous nous adressons à tous les Cabinets pour leur dénoncer le préjudice que nous causerait, au point de vue de notre dignité comme de nos intérêts, la présence d'un Prince prussien sur le Trône d'Espagne [5].

Le 6, le Gouvernement expose la situation au Corps législatif [6]. Il rappelle la neutralité qu'il a jusqu'alors observée entre les divers candidats au Trône d'Espagne; il déclare qu'il persistera dans cette conduite. Il ajoute : nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une

(1) Cette note historique est également insérée dans la Correspondance de Bavière (t. 249) comme une annexe à la dépêche du Département à Munich du 15 juillet 1870 (cf. ci-après, p. 396). Mais elle y est comme ici datée du 14 juillet. Il nous semble probable qu'elle fut en effet rédigée le 14 juillet et qu'elle accompagna, pour un certain nombre de postes, soit la circulaire du 14, soit celle du 15.

(2) Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 3 juillet, 10 h. 40 matin, et la note.

(3) Cf. les télégrammes de Gramont à Mercier de Lostende et à Le Sourd, du 3 juillet.

(4) Cf. Le Sourd, télégramme et dépêche, 4 juillet.

(5) Il est fait ici allusion à des entretiens de Gramont avec les ministres étrangers. Les dates des premières dépêches envoyées à nos représentants à l'étranger sont, d'après la Correspondance, le 3 juillet (Madrid et Berlin), le 5 (Londres), le 6 (Saint-Pétersbourg), le 7 (Florence), le 8 (Munich et Stuttgart), le 9 (télégramme-circulaire).

(6) Cf. p. 57, note 1.

Puissance étrangère, en plaçant un de ses Princes sur le Trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France.

Le 7, des instructions sont envoyées à M. Benedetti qui se rend à Ems. Elles lui enjoignent de demander au Roi de Prusse d'user de toute son autorité pour que la candidature du Prince Léopold soit retirée (1).

Le 8 au matin, nous apprenons que les Agents diplomatiques espagnols ont partout notifié la candidature du Prince (2).

Le 8 au soir, M. Benedetti arrive à Ems (3). Dans un premier entretien avec le Baron de Werther, le 9 au matin, notre Ambassadeur s'assure que le Roi n'a rien ignoré et qu'il a donné son assentiment (4). Le soir même, le Roi, confirmant le langage de M. de Werther, dit à M. Benedetti qu'il a autorisé le Prince Léopold à accueillir la proposition du Cabinet de Madrid, mais qu'il est intervenu comme chef de famille, et nullement comme souverain. Sa Majesté déclare qu'elle se concertera avec le Prince de Hohenzollern avant de nous faire connaître ses résolutions (5).

Le 10, M. Benedetti, n'ayant reçu aucune communication de la part du Roi, lui fait parvenir l'expression de son désir d'être mis en mesure de satisfaire sans trop de retard la légitime impatience du Gouvernement de l'Empereur (6).

Le 11, M. Benedetti fait savoir que le Roi a reçu des dépêches du Prince Antoine de Hohenzollern, mais que, le Prince Léopold n'étant pas auprès de son Père, les informations parvenues à Sa Majesté se trouveraient encore incomplètes ou insuffisantes (7).

Annonçant le même jour l'envoi de M. de Werther à Paris,

(1) Cf. Gramont à Benedetti, dépêche et lettre particulière, 7 juillet.

(2) Cf. les télégrammes de Le Sourd, 7 juillet, 6 h. 30 soir, de Comminges-Guitaud, de Laboulaye, de Malaret, de Banneville, 8 juillet.

(3) Cf. Benedetti, télégramme, 9 juillet, 7 h. matin.

(4) Cf. Benedetti, télégramme, 9 juillet, 2 h. 40 soir, et rapport n° 1, même date.

(5) Cf. Benedetti, télégramme, 9 juillet, 8 h. 55 soir, rapport n° 1 et lettre particulière, même date.

(6) Cf. Benedetti, télégramme, 10 juillet, 5 h. soir.

(7) Il s'agit du télégramme de Benedetti du 10 juillet, 8 h. soir, arrivé au Quai d'Orsay le 11 à 7 h. 30 matin.

M. Benedetti écrit que le but de cette mission serait d'arriver à une solution, en laissant peser uniquement sur le Prince de Hohenzollern la responsabilité de sa renonciation [1].

A l'heure où arrivait ce télégramme, le Gouvernement, voyant que la tendance du Roi était de traîner les choses en longueur et d'éviter de prendre aucun engagement envers nous, demande qu'il soit positivement défendu au Prince de Hohenzollern de persister dans sa candidature [2].

Le 12, M. Benedetti mande que le Roi réclame avec une extrême vivacité un court délai pour connaître les intentions des deux Princes de Hohenzollern, mais que Sa Majesté, dès qu'elle les connaîtra, promet de donner une réponse définitive [3]. Le Gouvernement consent à ce délai, en exprimant l'espoir qu'il ne sera pas de plus d'un jour [4].

Le 12, dans l'après-midi, le Gouvernement reçoit des mains de l'Ambassadeur d'Espagne la nouvelle de la renonciation du Prince Antoine, au nom de son fils le Prince Léopold [5]. Le Ministre des Affaires étrangères en informe aussitôt M. Benedetti, en lui faisant observer que nous ne saurions voir dans le fait annoncé une garantie suffisante pour l'avenir, et que nous attendons d'ailleurs encore une réponse directe de la Prusse [6].

Dans la soirée, le Ministre des Affaires étrangères insiste auprès de M. Benedetti pour qu'il obtienne du Roi la promesse que Sa Majesté n'accordera pas de nouveau son autorisation au Prince Léopold, si ce Prince venait à désavouer son Père, ou si, à l'exemple de son frère, le Prince Charles de Roumanie, il se rendait en Espagne pour s'y faire proclamer [7].

Le 13, notre Ambassadeur écrit que le Roi n'a point encore

[1] Cf. Benedetti, télégramme, 11 juillet, 4 h. 15 soir.

[2] Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 11 juillet, 6 h. soir.

[3] En réalité, cette demande du Roi est mentionnée dans le télégramme de Benedetti du 11 juillet, 1 h. 30, dans son rapport n° 2, et dans sa lettre particulière de même date, 6 h. du soir. Ces différentes pièces furent apportées au Quai d'Orsay par Bourqueney dans la matinée du 12.

[4] Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 12 juillet, midi 45.

[5] Cf. p. 252, note 1, et p. 255, note 2.

[6] Cf. Gramont à Benedetti, télégramme, 12 juillet, 6 h. 15 soir.

[7] Cf. Gramont à Benedetti, télégrammes, 12-13 juillet, minuit 15 et minuit 30.

reçu le message qu'il attend du Prince de Hohenzollern; il ajoute qu'il a demandé à Sa Majesté de vouloir bien lui permettre d'annoncer en son nom au Gouvernement de l'Empereur que, si le Prince Léopold revenait à son projet, le Roi interposerait son autorité et y mettrait osbtacle. Le Roi a absolument refusé d'autoriser M. Benedetti à nous transmettre une semblable déclaration, et il a terminé l'entretien en disant qu'il ne pouvait ni ne voulait prendre un pareil engagement, mais entendait, pour cette éventualité, comme pour toute autre, se réserver la faculté de consulter les circonstances [1].

Après quelques heures, M. Benedetti écrivait que, à sa demande d'une nouvelle audience, le Roi avait fait répondre qu'il ne pouvait reprendre la discussion, et qu'il s'en référait à ce qu'il avait dit le matin [2].

8515. Le Duc de Gramont au Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid. (Minute. Espagne, 876, n° 28.)

[Paris,] 14 juillet 1870.

Mon message télégraphique du 12 de ce mois vous a fait connaître la démarche par laquelle M. Olozaga a informé le Gouvernement de l'Empereur du retrait de la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne [3]. Nous nous plaisons à prendre acte de l'empressement que le Cabinet de Madrid a mis à nous communiquer cette détermination, mais nous avons dû constater tout d'abord qu'elle ne répondait que partiellement aux légitimes demandes que nous avions été amenés à formuler, et qu'elle nous laissait en présence d'une incertitude que le sentiment de nos devoirs envers le pays ne nous permet pas de faire peser sur l'avenir. Lorsque nous nous sommes adressés au Roi

(1) Cf. Benedetti, télégramme, 13 juillet, midi 5.
(2) Cf. Benedetti, télégramme, 13 juillet, 7 h. 45 soir.
(3) Cf. Gramont à Mercier de Lostende, télégramme, 12-13 juillet, minuit 30.

de Prusse, nous étions guidés par la nécessité d'obtenir une garantie sérieuse contre le retour d'une éventualité grave, dont les conséquences affectaient un caractère d'intérêt général, et qui ne pouvait dès lors être abandonnée aux inspirations d'une initiative individuelle. Le précédent si récent offert lors de l'accession du Prince Charles de Hohenzollern au Gouvernement des Principautés-Unies du Danube aurait suffi à justifier ces préoccupations, si la simple prudence ne commandait d'écarter définitivement le péril dont la gravité nous a été si subitement dévoilée. J'ai donc invité M. le Comte Benedetti à demander au Roi Guillaume de vouloir bien donner une valeur décisive à la communication qui nous était faite en y joignant l'autorité de sa parole, et de nous dire qu'il ne permettra pas au Prince Léopold de revenir sur le désistement qui nous a été annoncé. Ce désir n'impliquait aucune concession qui pût coûter à la dignité du Souverain auquel il était exprimé: il procédait uniquement du besoin de rassurer l'Europe contre les chances d'une nouvelle commotion, en donnant au maintien de la paix la sanction d'une promesse royale. En l'accueillant, Sa Majesté Prussienne confirmait définitivement les espérances qu'avait fait naître le désistement du Prince Léopold; en s'y refusant, au contraire, elle autorisait des doutes sérieux sur ses intentions, et justifiait les alarmes qui se sont manifestées avec tant de force autour de nous.

Si juste et si modérée toutefois que fût la demande présentée à son adoption, le Roi Guillaume l'a péremptoirement déclinée. Il a même cru pouvoir caractériser les motifs de son attitude en témoignant qu'il entendait réserver pour toutes les circonstances sa liberté d'action; et, pour bien marquer la signification de ces paroles, il a fait savoir à M. le Comte Benedetti qu'il ne reprendrait plus la discussion sur ce point. Des mesures ont été prises en même temps pour rendre publique cette décision par la voie de la presse, et elle a été en outre notifiée à tous les Cabinets.

Une telle attitude ne saurait laisser subsister aucune illusion sur les dispositions qui animent la Cour de Prusse, et elle met le Gouvernement de l'Empereur dans la nécessité de ne prendre conseil désormais que des intérêts du pays.

Nous sommes heureux d'avoir à constater la sagesse avec laquelle le Cabinet de Madrid a dirigé sa conduite dès que les dangers de la

situation lui ont été clairement révélés [1]. Nous voulons espérer que les sentiments de la nation espagnole sauront s'affirmer ouvertement, si, ce qu'à Dieu ne plaise, la phase dans laquelle nous entrons devait nous mener à faire la guerre à la Prusse.

8516. Le Duc de Gramont au Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne. (Minute. Autriche, 502, n° 71.)

Paris, 14 juillet 1870.

J'ai reçu votre rapport confidentiel du 10 juillet [2]. M. le Prince de Metternich m'avait de son côté communiqué la dépêche ci-jointe [3]. Elle était écrite en vue d'une situation tout autre que celle où nous sommes aujourd'hui, et je vous l'envoie uniquement pour ordre.

Vous savez déjà par mon télégramme d'hier [4] comment la question se posait en dernier lieu pour nous dans les négociations engagées à Ems. La renonciation du Prince Léopold, notifiée au Gouvernement espagnol par le Prince Antoine, nous avait été communiquée par M. l'Ambassadeur d'Espagne, et nous n'avions pas fait de difficulté de reconnaître la valeur de ce désistement. Il ne pouvait cependant nous désintéresser tant qu'il n'était pas entouré de garanties propres à nous prémunir contre un changement dans la détermination du Prince. Nous demandions au Roi de Prusse de nous donner l'assurance qu'il ne permettrait pas à son parent de revenir sur sa renonciation. La réponse faite à M. Benedetti n'est malheureusement pas telle que nous étions fondés à l'attendre. Le Roi a dit à notre Ambassadeur qu'il ne pouvait l'autoriser à nous transmettre de sa part aucun engagement,

[1] Il n'est pas fait allusion dans cette dépêche avec plus de précision aux démarches d'Olozaga, le 13 et le 14 juillet. Cf. le télégramme de Gramont à Mercier du 13, et la note 2, p. 308. Cette dépêche apparaît comme une adaptation pour Madrid de la circulaire de Gramont du 14 juillet.

[2] Cf. Cazaux à Gramont, 10 juillet, n° 87.

[3] Il s'agit de la dépêche de Beust à Metternich du 11 juillet. Cf., ci-après, Appendice II, p. 523.

[4] Cf. Gramont à Cazaux, télégramme, 13 juillet, 7 h. soir.

et qu'il devait, pour l'éventualité dont il s'agissait comme pour toute autre, se réserver la faculté de consulter les circonstances [1].

Je me propose de revenir en détail avec vous sur les nécessités que nous crée cette attitude du Roi. J'ai dès à présent toute confiance dans les appréciations du Comte de Beust quant à la conduite que nous avons tenue. Je suis également persuadé que si, malgré les efforts si consciencieusement faits par nous pour maintenir la paix, nous sommes obligés de faire la guerre, la communauté de vues et d'intérêts qui unit les deux Gouvernements produira ses effets, et que l'amitié de l'Autriche ne nous fera pas défaut.

Il est, en attendant, un service que le Cabinet de Vienne peut nous rendre, c'est de nous aider à maintenir dans des dispositions favorables les deux États du Sud qui ne sont pas inféodés à la Prusse, le Wurtemberg et la Bavière. Le Cabinet de Berlin ne manquera pas de peser de toutes ses forces sur les résolutions des Cabinets de Stuttgart et de Munich, et, d'après les bruits qui nous reviennent le *casus fœderis* leur aurait déjà été posé [2]. Il nous semble cependant que, s'il est une question qui ne rentre pas dans les prévisions des traités d'alliance de 1866, c'est précisément celle qui a été soulevée par la candidature prussienne au Trône d'Espagne, et nous devons compter sur l'esprit politique des deux principaux États du Sud pour repousser une interprétation aussi exagérée des obligations qui leur ont été imposées.

Personne n'est mieux en position que le Gouvernement autrichien de les éclairer à cet égard et d'agir sur leurs résolutions [3]. Nous signalons, dès à présent, ce point à toute son attention, et je vous prie de me tenir au courant de ce que vous pourrez vous-même apprendre sur les intentions du Wurtemberg et de la Bavière.

[1] Cf. Benedetti, télégramme, 13 juillet, midi 5.

[2] Cf. Saint-Vallier, télégramme, 12 juillet, 3 h. soir. La dépêche de Cadore du 13 juillet, n° 61, ne parvint au Cabinet que le 15.

[3] Cf., sur les lettres de Bray et de Beust les 10 et 14 juillet, Beust (*Mémoires*, t. II, p. 438-439), et Ruville (*op. cit.*, p. 138). Cf. également, p. 331, note 1.

8517. Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre à Berne, au Duc de Gramont. (Orig. Suisse, 598, n° 29.)

Berne, 14 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

M. Dubs, que j'ai vu un instant après la communication qu'il a reçue du Général de Rœder et dont j'ai informé de suite Votre Excellence, ne semblait plus conserver aucun doute sur la rupture imminente de nos relations avec la Prusse. J'avais été précédé au Palais fédéral par le Ministre de Prusse, qui m'a témoigné avec une vive émotion son profond regret des nouvelles qu'il venait de communiquer au Président. Le désistement de la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne lui avait semblé, m'a-t-il dit, une concession nécessaire au maintien de la paix pour rompre une intrigue partie de Lisbonne et à laquelle le Gouvernement prussien est resté si complètement étranger. L'extrait que je joins ici de la *Gazette d'Augsbourg* prouve le contraire. Mais, quoi qu'il en soit, et si le Général n'en a pas eu connaissance, il lui paraît que la concession accordée aurait pu suffire, et qu'il était impossible à son Souverain de prendre l'engagement qui lui a été demandé par M. Benedetti. «A l'âge du Roi, a-t-il encore ajouté, on n'aspire plus qu'au repos.» Il a tenu également à rendre hommage aux sentiments pacifiques du Comte de Bismarck, en me confiant que, au moment de l'affaire du Luxembourg, c'était au Chancelier de la Confédération qu'on avait dû le maintien de la paix. La discussion sur le Saint-Gothard a commencé hier aux Chambres, et je ne suis nullement surpris des regrets qu'éprouve le Général de Rœder de la voir s'ouvrir sous d'aussi sombres auspices.

Quant au Président, comme je l'ai dit plus haut à Votre Excellence, la guerre lui apparaît comme une réalité, et il en est déjà à observer avec moi, de même certainement qu'il le fera avec le Général de Rœder, la réserve que lui commande sa situation de Chef d'État neutre. Il m'a prévenu que, si la guerre éclatait, il prendrait certaines dispositions dont il me donnerait avis; en outre, son intention serait, dans ce cas, d'interdire à ses Collègues toute espèce de communications au Ministre de Prusse

comme à moi, voulant s'en réserver seul la responsabilité et l'initiative [1].

8518. Annexe à la dépêche de Berne du 14 juillet, n° 29. (Suisse, 598.)

Nous lisons les renseignements intéressants qui suivent dans une correspondance de Berlin du 8 juillet, adressée à la *Gazette d'Augsbourg*.

« ... Il est un fait qui parle en faveur de l'opinion très répandue que la candidature du Prince de Hohenzollern n'a pas été mise sur le tapis sans la coopération de l'homme d'État qui dirige nos affaires : c'est la chaleur assez inattendue avec laquelle notre presse officieuse défend le droit de libre disposition d'elle-même de la nation espagnole. En outre, on se souvient involontairement à cette occasion d'une circonstance qui, dans le temps, avait paru assez singulière, savoir la manière presque sympathique dont avait été accueillie dans un discours prussien du Trône l'expulsion de la Reine Isabelle [2]. Enfin, dans des sphères ordinairement bien informées, on prétend savoir d'une manière certaine que les négociations pour la candidature du Prince Léopold ont été ouvertes entre Prim et le Comte de Bismarck, dès la première moitié d'avril. Le 20 du même mois, le Prince régnant de Hohenzollern est arrivé

[1] Dans ses Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870, Darimon a laissé (p. 118) un récit tout à fait différent de celui qui est transmis par cette dépêche, sur la façon dont Comminges-Guitaud connut la dépêche d'Ems. Darimon indique que ce récit lui fut fait par Comminges-Guitaud en personne. Mais É. Ollivier oppose à la version de Darimon une note écrite de Comminges-Guitaud du 27 juin 1880. Le récit d'É. Ollivier, d'après cette note, est conforme à la dépêche qui est publiée ici. Cf. sur ce sujet l'Appendice IX du t. XIV d'Émile Ollivier (p. 601-603) : *Rencontre de Comminges-Guitaud avec le Ministre prussien.*

[2] Dans le discours du trône du 4 novembre 1868, Guillaume I[er] s'était exprimé en ces termes sur la révolution d'Espagne :

Les événements dont la péninsule occidentale de l'Europe est le théâtre ne peuvent nous inspirer d'autres sentiments que ceux-ci : le vœu et la confiance que la nation espagnole réussira à trouver dans la transformation libre de sa constitution la garantie de sa prospérité et de sa puissance. (*Arch. diplom.*, 1869, t. II, p. 856.)

Cf. Lefebvre de Béhaine, 6 novembre 1868, et t. XXII, la note 3, p. 216.

à Berlin avec son fils [1], et dès le 22 avril avait lieu le départ pour le Sud de l'Europe d'un confident intime du Chancelier de la Confédération du Nord, M. le Secrétaire intime de Légation de Keudell [2]. Or le retour à Berlin de M. de Keudell, qui à plusieurs reprises a été employé par M. de Bismarck pour des missions tout à fait secrètes, a coïncidé d'une façon assez remarquable avec la manifestation publique de la candidature du Prince de Hohenzollern [3]. Dans l'intervalle, M. de Keudell avait pris le temps de se rendre à Varzin [4], où huit jours auparavant avait été appelé de son côté, de notoriété publique, M. le Conseiller de Légation Lothaire Bucher [5], évidemment à propos des complications dans lesquelles la Prusse se trouvait entraînée par la question de la succession espagnole.

Enfin, il ne faut pas négliger de noter que l'appel à Ems de notre Ambassadeur à Paris [6], M. de Werther, avait été représenté par notre presse officieuse comme un voyage qui n'avait rien à faire avec la politique, moins encore avec la question brûlante du moment, mais qui répondait seulement au désir de l'Ambassadeur de profiter de la présence de son Souverain dans le voisinage de la frontière française pour lui présenter ses hommages. Or il n'est pas sans intérêt de rapprocher ce déplacement du fait, qui a été en ce temps-là rendu public, d'un travail journalier auquel se livrait le Roi de Prusse, avec M. de Werther et M. le Conseiller intime de Légation Abeken [7].

[1] Cf. ci-dessus, p. 286, note 1, l'indication des notes sur la candidature Hohenzollern.

[2] Nous n'avons pas trouvé de renseignements sur la mission en Espagne de Keudell. Bucher et Versen avaient été envoyés à Madrid au début d'avril. Ils revinrent à Berlin le 6 mai.

[3] Il est fait vraisemblablement ici allusion au discours de Prim du 11 juin. La mission de Keudell aurait donc duré du 22 avril au 10 mai.

[4] Bismarck était à Varzin depuis le 7 juin.

[5] Dans la première semaine de juin, après l'acceptation des princes Léopold et Antoine, Bismarck avait de nouveau envoyé Bucher à Madrid. L'entrevue à laquelle il est fait ici allusion se placerait donc bien une huitaine de jours avant le discours de Prim. Cf. t. XXVII, p. 377, note 1.

[6] Werther était parti pour Ems le 5 juillet. Il revint à Paris le 12.

[7] Cf. un télégramme Wolff, daté d'Ems, 7 juillet :

Le Roi a travaillé cet après-midi avec l'Ambassadeur Werther et le Conseiller secret de légation Abeken. Werther reste encore environ huit jours. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

8519. Le Vicomte de Saint-Ferriol, Ministre à Copenhague, au Duc de Gramont. (Orig. Danemark, 255, n° 62.)

Copenhague, 14 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 16 juillet.)

M. le Ministre des Affaires étrangères de Danemark, de retour à Copenhague, après une absence de quinze jours, a reçu ce matin le Corps diplomatique. M. le Baron de Rosenörn-Lehn m'a entretenu tout d'abord des dernières nouvelles qu'il avait reçues de Paris et de Berlin et qui permettent d'espérer une solution pacifique de l'incident soulevé par la candidature du Prince de Hohenzollern. Les déclarations faites par Votre Excellence à la tribune du Corps législatif ont posé trop nettement la question pour que j'aie eu besoin d'en établir le caractère et la portée. Toutefois j'ai cru devoir, pour répondre à certaines préoccupations que j'avais entendu formuler, rappeler avec quelque insistance l'attitude à la fois amicale et réservée que le Cabinet des Tuileries n'a cessé d'observer depuis la Révolution de septembre vis-à-vis du Gouvernement espagnol, et le soin scrupuleux avec lequel il s'est abstenu de tout ce qui pouvait ressembler à une pression même indirecte à son égard. M. de Rosenörn a accueilli avec une satisfaction évidente ces explications, et il m'a exprimé de nouveau l'espoir que le Cabinet danois mettait dans la prudence aussi bien que dans la résolution du Gouvernement de l'Empereur pour terminer honorablement et pacifiquement le différend qui, depuis une semaine, tient l'Europe attentive et inquiète.

8520. Le Vicomte de Saint-Ferriol, Ministre à Copenhague, au Duc de Gramont. (Particulière. Déchiffrement ou copie. Danemark, 255.)

Copenhague, 14 juillet 1870.

Je crois devoir compléter par quelques lignes la dépêche que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui. Malgré la réserve de son langage, le Ministre des Affaires étrangères de Danemark n'est pas,

IMPRIMERIE NATIONALE.

je crois, aussi confiant qu'il le dit dans le maintien de la paix[1], et il n'a pu s'empêcher de me laisser voir sa préoccupation au sujet de l'attitude que le Danemark pourrait être amené à prendre en cas de guerre entre la France et la Prusse. Cette préoccupation est surtout dictée au Gouvernement danois par la faiblesse de ses ressources militaires et l'insuffisance des fortifications maritimes qui défendent Copenhague.

Il se demande aussi quel avantage il peut espérer de la guerre. Je me suis borné, en réponse à cette allusion, à rappeler le traité de Prague, et le langage tenu par le Gouvernement de l'Empereur toutes les fois qu'il avait été question de cet acte international. Il ne faudrait pas oublier toutefois que la Prusse détient aujourd'hui les territoires qui font l'objet des revendications du Danemark, et qu'elle pourrait, à un moment donné, être tentée de profiter de cet avantage pour se rattacher par une concession ses anciens adversaires. Cette éventualité n'est pas très vraisemblable, je l'avoue, et, se réaliserait-elle, je crois que le sentiment national repousserait une pareille tentation même si elle essayait gracieusement par certaines influences de se ménager un accès dans les Conseils du Souverain.

L'opinion publique est, du reste, sympathique à la France; mais les journaux s'expriment avec mesure et réserve, et aucune démonstration du genre de celles dont quelques journaux français ont parlé [2] n'est venue à ma connaissance.

[1] Le comte de Moltke-Hvitfeldt, ministre de Danemark à Paris, avait en effet télégraphié le 11 juillet, à 3 h. 35 de l'après-midi, à son gouvernement : «Guerre considérée imminente. Bruit que Gouvernement français aurait exigé exécution du traité de Prague est faux»; le lendemain, sur la nouvelle de la renonciation à la candidature Hohenzollern, il avait un peu atténué sa première information. (Cf. Aage Friis, *Det Nordslesvigske Spørgsmaal,* 1864-1879, t. II, p. 481-482.)

[2] Au camp de Hald, près Viborg, dans le Jutland, où l'armée danoise était rassemblée, une illumination et des fêtes populaires avaient commémoré la victoire sur les insurgés slesvico-holsteinois, à Frédéricia, le 6 juillet 1849. Les journaux allemands avaient prétendu qu'il s'était agi d'une manifestation de joie à la nouvelle d'une guerre imminente entre la France et la Prusse. C'est également de cette façon que les journaux français commentent les illuminations; mais le gouvernement danois donna immédiatement aux autorités militaires de Hald l'ordre d'éviter à l'avenir toute manifestation de nature à compromettre la neutralité du Danemark dans le conflit franco-prussien.

8521. NOTE. (Danemark, 255 [1].)

Les Danois désirent connaître ce qu'ils ont à gagner. Si la campagne est décisive, rend[2] non seulement ce qui est en discussion, mais Düppel, Alsen et tout ce qu'ils demandent. Si la France est victorieuse, Prusse doit être affaiblie; plus objet d'inquiétude ni au Nord ni à l'Est. Intérêt danois pour lequel la France..... pas autre..... que la popula... habile à exploiter..... mais très productif. Revanche de Düppel.

8522. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU DUC DE GRAMONT. (Orig. Hambourg, 160, n° 175.)

Hambourg, 14 juillet 1870.
(Cabinet, 15 juillet; Dir. pol., 16 juillet.)

Quelle sera l'attitude du Sud de l'Allemagne si un conflit venait à éclater entre la Prusse et la France? Les Gouvernements exécuteront-ils, comme on s'en flatte à Berlin, résolûment les traités d'alliance sans demander à examiner le *casus belli,* ou bien, sous la pression de l'opinion publique, invoqueront-ils, comme ils l'ont fait lors de l'incident du Luxembourg, pour éluder l'exécution de leurs engagements, le mauvais état de leur organisation militaire, dont la transformation est loin d'être terminée? Ce sont là de graves questions qu'il m'est difficile de résoudre autrement que par voie de présomption.

Il est certain qu'en Wurtemberg les masses et même la majorité des Chambres, leurs discussions l'ont révélé suffisamment, seraient heureuses de pouvoir se retrancher derrière la neutralité, car elles ont la conscience que la guerre ne sera pas seulement une cause de ruine pour les intérêts matériels du pays, mais que son issue,

[1] Il s'agit d'un brouillon de note écrit hâtivement au crayon et d'une écriture parfois illisible, mais qui est certainement celle de Desprez, directeur politique au ministère. Nous avons remplacé par des points les mots que nous n'avons pu déchiffrer.

[2] Probablement : rendre.

surtout si la victoire restait à la Prusse, leur ferait perdre fatalement leur autonomie. Il est probable que le Roi Charles, qui est un esprit faible et irrésolu, prendrait avant toute détermination l'avis de la Russie, qu'il a l'habitude de consulter dans les occasions difficiles, et que M. de Varnbüler, le Chef de son Cabinet, qui est un esprit délié et calculateur, commencerait à supputer les chances des deux armées avant de se prononcer, dans les conseils de son Souverain, soit pour l'abstention, soit pour la coopération active à la lutte. La crise parlementaire de cet hiver a malheureusement, Votre Excellence ne l'ignore pas, fait passer le Ministère de la Guerre entre les mains de M. de Suckow, le réfutateur passionné de la célèbre brochure de M. Arcolay [1]. L'admiration qu'il professe pour l'armée prussienne et son dévouement à la cause allemande pourraient bien, je le crains, à un moment donné, exercer une influence déterminante sur les résolutions du Cabinet de Stuttgart, surtout s'il était soutenu par le Ministre de l'Intérieur, qui passe également pour un partisan avoué de la Prusse.

En Bavière, le sentiment des masses est dans son ensemble, les dernières élections l'ont prouvé [2], tout aussi porté qu'en Wurtemberg vers la neutralité. Mais là aussi la Prusse compte de puissantes influences qui seront peut-être prédominantes à l'heure des décisions suprêmes, surtout si la diplomatie de M. de Bismarck, pour seconder ses partisans, laissait entrevoir à la Bavière la situation qu'elle ambitionne au Midi, en cas de concours, *tout en éveillant ses craintes au sujet du Palatinat rhénan.* L'esprit chevaleresque du Roi et son hostilité contre le parti patriotique pourraient bien, le cas échéant, le décider, dans une heure de lyrisme, à subordonner les intérêts traditionnels de sa dynastie à la cause nationale. Fort heureusement que son Ministère actuel, à part le Général de Pranckh, le Ministre de la Guerre, n'est point accessible aux mêmes entraînements que le Prince de Hohenlohe. Mais, si la question engagée de prussienne devenait par la force des choses allemande, l'influence combinée de la France et de l'Autriche serait à

(1) Cf., sur la nomination de Suckow, les dépêches de Saint-Vallier du 25 mars. — Sur la brochure Arcolay, cf. d'Astorg, 25 février 1869, n° 4 *bis* et Saint-Vallier, 23 mars 1869.

(2) Le 25 novembre 1869.

peine suffisante pour l'empêcher de prendre une part active à la lutte.

Votre Excellence n'ignore pas, c'est un fait que j'ai porté à la connaissance du Département dans ma correspondance de Francfort lors de l'affaire du Luxembourg[1], que, sous l'administration du Prince de Hohenlohe, il était à peu près convenu entre les États-Majors des deux pays que, dès le début des hostilités, les deux corps d'armée bavarois seraient transportés en Prusse et remplacés par des corps d'armée prussiens. Toutefois cette combinaison, proposée alors par le Cabinet de Berlin, et qui avait pour but évident de rendre à la Bavière la neutralité impossible, n'est pas d'une exécution aussi facile qu'on l'espérait alors, la Bavière s'étant refusée, lorsqu'elle a transformé son armement, à adopter le fusil et le calibre prussiens.

Des concessions ont été faites cependant aux États-Majors prussiens, par la formation de deux corps d'armée dont l'organisation est à peu près analogue à celle des corps d'armée fédéraux, et dont l'un, placé sur les rives du Mein, avec le siège du commandement à Würtzbourg, pourrait avec une grande rapidité opérer sa jonction avec les forces prussiennes. C'est des ordres qui seront donnés à ce corps d'armée que dépendra surtout l'attitude finale de la Bavière; car, le jour où il sera engagé, il ne saurait plus être question de neutralité ni pour le Gouvernement ni pour les populations. Il importe donc de désintéresser au plus vite le Cabinet de Munich des événements de la guerre en lui assurant au sujet du Palatinat, sa grande préoccupation, une absolue sécurité. L'Autriche pourra du reste peser d'un poids décisif sur ses résolutions. Quant à la division badoise et à la division hessoise, qui forment éventuellement, depuis le traité secret conclu le 17 janvier 1867 avec la Cour de Carlsruhe, le XIIIe corps d'armée, elles opéreront leur jonction immédiate dès que la guerre paraîtra inévitable. L'organisation de ces deux divisions est entièrement achevée, tandis que les divisions bavaroises et wurtembergeoises sont encore en pleine transformation.

Quant aux places fortes, dont le sort a été à peu près réglé dans

[1] Cf. dans le t. XVI, p. 29 et 64, les dépêches de Rothan du 17 avril 1867 n° 42, et du 19 avril 1867, n° 44.

les dernières conférences militaires [1], il ne me paraît pas démontré que la Prusse veuille ou puisse y jeter des forces considérables. Elle s'y est engagée cependant, et il est probable qu'à Rastadt une garnison prussienne viendra se substituer à la garnison badoise, ou du moins la compléter.

Je transmets à tout hasard et au courant de la plume ces renseignements à Votre Excellence, car, bien que les nouvelles d'aujourd'hui soient des plus rassurantes, la paix ne me paraît pas encore définitivement consolidée. Ce qu'il nous importe surtout, c'est de savoir quelles garanties la Prusse est à même d'offrir au Wurtemberg et à la Bavière pour les préserver contre une invasion. Cette question, qui a été débattue non pas seulement dans les journaux et dans les publications militaires, a été pendant ces dernières années l'objet de nombreuses négociations entre le Cabinet de Berlin et les deux Cabinets méridionaux. J'ajouterai, avant de terminer cette longue dépêche, que jusqu'à présent il est encore fort difficile de pressentir d'une manière certaine, d'après les manifestations des organes de l'opinion publique, la politique qui triomphera en Bavière et en Wurtemberg le jour où la guerre paraîtra inévitable. Les partisans de la neutralité souhaitent, sans oser l'avouer publiquement, que l'armée française, par la rapidité de ses mouvements, leur fournisse, en coupant l'Allemagne en deux, un prétexte d'éluder les traités d'alliance. Les Gouvernements eux-mêmes n'en seraient peut-être pas fâchés; car, ce qu'ils désirent au fond, c'est de ne pas engager leurs résolutions avant une première bataille, ou au moins avant de connaître exactement les chances des deux armées en présence.

Le Cabinet de Berlin s'est empressé dès le début de la crise de leur faire des communications au sujet de l'incident espagnol [2], autant pour les flatter dans leur amour-propre que pour pressentir les résolutions qu'ils prendraient en cas de guerre. Ses Agents ont été chargés dans ces derniers jours de nouvelles communications plus pressantes cette fois [3], et, si la dépêche télégraphique arrivée ce matin à Hambourg n'est pas l'effet d'une manœuvre

[1] Cf. Saint-Vallier, 5 juillet, et la note 1, p. 54.

[2] Il est fait ici allusion à la circulaire de Thile du 7 juillet dont le texte a été analysé par HORST KOHL (t. Ier, p. 395).

[3] Cf. p. 222, note 1, et Saint-Vallier, télégramme, 12 juillet, 3 h. soir.

destinée à stimuler le patriotisme germanique, M. de Varnbüler aurait prié en termes formels notre Ministre à Stuttgart de ne pas laisser ignorer au Gouvernement de l'Empereur que, si les exigences de la France dépassaient la renonciation pure et simple du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, le Wurtemberg se verrait dans la nécessité, l'honneur allemand étant engagé, de prêter à la Prusse son assistance [1]. Les journaux disent en même temps que le Conseil des Ministres, réuni sous la présidence du Roi, aurait décidé la convocation immédiate des Chambres pour en obtenir, en vue de la guerre, l'autorisation de disposer de six millions de florins affectés à une autre destination.

On se flatte aussi, dans le Nord de l'Allemagne, que les débats sur le budget militaire qui ont dû commencer hier dans la seconde Chambre bavaroise amèneront, en raison des circonstances graves où se trouve l'Allemagne, et dans un élan patriotique, le rejet des conclusions du rapport de M. de Kolb.

La *Gazette de Francfort* et le *Beobachter de Stuttgart* disent au contraire que le Comte de Bray persisterait à se maintenir dans une attitude expectante, et que jusqu'à présent l'opinion publique, malgré les excitations dont elle est l'objet, ne manifesterait aucune tendance à unir la cause de la Bavière à celle de la Prusse.

8523. ROTHAN, MINISTRE À HAMBOURG, AU DUC DE GRAMONT. (Orig. Hambourg, 160, n° 177 [2].)

Hambourg, 14 juillet 1870.
(Cabinet, 15 juillet; Dir. pol., ... juillet.)

Hier tout le monde croyait à la paix, ce matin personne ne doute plus de la guerre. Les articles de la *Correspondance provinciale,* dans lesquels Votre Excellence est prise personnellement à partie, un entrefilet d'origine officielle daté d'Ems et disant que le Roi, au lieu de recevoir notre Ambassadeur, lui avait

[1] Cf. Saint-Vallier, télégrammes, 12 juillet, 3 h. soir, 13 juillet, 2 h. soir, et, ci-après, dépêche n° 43, 15 juillet.

[2] Une partie de cette dépêche a été publiée par ROTHAN (*L'Allemagne et l'Italie,* t. Ier, p. 21-23).

fait répondre sèchement par un de ses Aides de Camp qu'il n'avait plus rien à ajouter aux explications qu'il lui avait fournies, tout cet ensemble de nouvelles, ainsi que le langage de plus en plus violent des journaux, ont soulevé les plus vives alarmes[1]. Depuis plusieurs jours déjà, le Gouvernement prussien avait, sans bruit, rappelé par des convocations individuelles une partie de ses réserves, et, comme je vous l'écrivais[2], il entraînait ses soldats en leur faisant faire avec de lourdes charges des marches forcées. Il sera donc d'autant moins pris à l'improviste que les perfectionnements qu'il a apportés dans le temps à son plan de mobilisation, et que j'ai signalés dans ma correspondance de Francfort[3], lui permettront d'avoir dans le plus court délai (neuf à douze jours) toutes ses forces sur pied. Lors de l'incident du Luxembourg, il aurait pu à coup sûr nous gagner de vitesse, et porter, comme il en avait l'intention, en prenant l'offensive, la guerre sur notre territoire. Mais cette fois il ne pourra avoir tout au plus, grâce à son organisation, que l'avantage du nombre. Tous ses efforts tendront, nous pouvons en être certains, à n'avoir à livrer qu'une bataille, mais décisive, car, avec sa landwehr qui, dans la campagne de Bohême, n'a subi qu'une épreuve fort incomplète, il ne saurait supporter une guerre de longue haleine.

C'est du premier grand succès, je l'ai dit maintes fois, que dépendront nos alliances, et peut-être la transformation de l'Europe; car, si nous avions le malheur d'être battus, nos provinces de l'Est, il ne faut pas nous le dissimuler, seraient par droit de conquête annexées à l'Empire d'Allemagne.

Il faut, comme de raison, nous attendre aux manifestations patriotiques les plus bruyantes et les plus insensées. Tout est organisé dans le bureau de la presse à Berlin pour surexciter les passions jusqu'au délire. Mais il ne faudrait pas trop nous laisser étourdir par ces clameurs, car l'Allemand, en général, est bien plus porté à crier qu'à se sacrifier.

(1) Cf. Appendice I, p. 489.

(2) Dans une dépêche du 12 juillet qui ne contient que des renseignements d'ordre militaire.

(3) Cf., en particulier, la dépêche de Rothan du 27 décembre 1867, n° 137 (t. XX, p. 86), et la dépêche de Rothan du 5 janvier 1868, n° 144 (*ibid.*, p. 149).

On croit que la mobilisation et la convocation des Chambres prussiennes ainsi que du Parlement du Nord et du Parlement douanier, qu'on transformera aussitôt en Parlement allemand, seront les premiers actes de M. de Bismarck. Dans quelle mesure les Bavarois et les Wurtembergeois répondront-ils à cet appel? Les Députés nationaux s'empresseront d'arriver à Berlin, mais en sera-t-il de même des Députés particularistes? Les journaux du Sud ne fournissent jusqu'à présent à cet égard aucun indice.

Je pense, car nous en retirerons un avantage moral considérable, qu'un de nos premiers soins sera d'occuper le Grand-Duché de Bade et d'en chasser la camarilla prussienne. Cette mesure exercera, j'en suis convaincu, sur la Bavière et le Wurtemberg la plus salutaire influence, et il y a lieu d'espérer qu'elle aura aussi pour conséquence de soulever sinon un mouvement, du moins des manifestations dans une partie du Grand-Duché contre la Cour, le Ministère et les agitateurs prussiens. Mais nos coups, je ne saurais trop le répéter, doivent être foudroyants pour empêcher le Midi de se rallier autour du drapeau allemand.

Étant de tous les Agents de l'Empereur en Allemagne le plus éloigné de la frontière française, je prierai Votre Excellence de me donner des instructions, au besoin par le télégraphe, au sujet des dispositions que j'aurais à prendre soit pour mes archives, soit pour la protection de mes compatriotes. Le Ministre de Russie [1] est sur le point de partir en congé, et le Chargé d'Affaires de l'Italie [2], qui est aux eaux, ne doit reprendre possession de son poste que le 18 ou 19 de ce mois. Quant à la Légation d'Angleterre, elle est supprimée depuis le 1er juillet. Reste le Ministre résident de Suède [3], mais dont les sympathies sont entièrement prussiennes. Ma Légation ne compte en ce moment ni Secrétaire ni Attaché; je n'ai qu'un Chancelier et trois Commis de Chancellerie. Votre Excellence voudra bien me dire si ces Agents, qui n'ont aucun caractère diplomatique, devront, le cas échéant, rentrer avec moi en France. Je crois savoir que, du temps de la guerre de Crimée, le Chancelier seul a quitté Pétersbourg.

(1) O. M. de Végesack.
(2) Comte E.-G. Quigini-Puliga.
(3) C.-A. Sterky.

Votre Excellence voudra bien encore me permettre, avant d'expédier mon courrier, d'appeler son attention sur les nombreux moyens d'information que la Prusse, en prévision d'une lutte, s'est assurés en France. Sous ce rapport, elle a sur nous un incontestable avantage, car à l'heure qu'il est tous les Français de ce côté-ci du Rhin, et à plus forte raison les Représentants de l'Empereur, se trouvent déjà, même dans leurs relations sociales, dans un véritable état de suspicion. Lors de l'affaire du Luxembourg, j'en ai fourni les preuves au Département, les Allemands établis en France, et surtout les banquiers de Paris, étaient les informateurs les plus utiles et les plus empressés du Gouvernement prussien. Je crois donc que la situation nous commande de donner aux Allemands qui seraient tentés de trahir l'hospitalité française d'énergiques avertissements.

P.-S. — L'agitation est très grande à Hambourg; toutes les affaires sont suspendues à la Bourse.

8524. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876, n° 73.)

Madrid, 14 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

J'ai revu hier soir M. Sagasta [1], et il m'a dit que le Gouvernement n'avait pas reçu d'autre communication relative à la renonciation du Prince de Hohenzollern que celle dont il m'avait parlé le matin [2], et qu'il en éprouvait quelque étonnement. M. Salazar y Mazarredo était présent lorsque nous nous sommes rencontrés, et lui trouvait la forme de cette communication très explicable, puisque le consentement du Prince de Hohenzollern, non seulement comme père, mais comme chef de famille, avait dû précéder celui du Prince Léopold. Quoi qu'il en soit, dans le Conseil des

[1] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 14 juillet, 9 h. 35 matin.

[2] Cf. Mercier de Lostende, 13 juillet, n° 72. — On sait que le 14 à 2 heures le gouvernement espagnol n'avait pas encore confirmation officielle de la nouvelle, et que Mercier n'annonça cette confirmation que par son télégramme du 14, 6 heures du soir. (Cf. les télégrammes de Mercier du 14, 2 heures.)

Ministres tenu dans la journée, il a été décidé que, avant de prendre aucune résolution officielle, le Gouvernement attendrait les communications de son Représentant à Berlin, et dans un instant je vais aller savoir s'il ne les aurait pas déjà reçues. La chose d'ailleurs était considérée comme si peu douteuse que le Ministre des Colonies, M. Moret, que j'avais rencontré dans la journée, m'avait dit que la convocation des Cortès serait retirée, qu'il fallait se remettre de nouveau à la recherche d'un Roi, et que la France les y aiderait sans doute, car il ne voyait pas comment, s'ils ne l'avaient pas trouvé avant la réunion des Cortès à la fin d'octobre, on pourrait éviter de tomber dans la République. M. Layard, qui avait vu le Régent dans la journée, ayant eu à lui remettre une lettre de notification, l'avait trouvé fort satisfait du dénouement de l'affaire et se préparant à repartir pour La Granja.

Dans le public, la nouvelle n'a pas produit une impression aussi vive qu'on aurait pu l'attendre, parce qu'elle ne venait que confirmer un pressentiment qui était devenu à peu près général; et peut-être aussi parce que, à la satisfaction qu'elle a causée, viennent se mêler les réflexions sur la très grave situation où vont se trouver le pays et son Gouvernement. Comment allons-nous sortir de là? C'est ce que tout le monde, en effet, se demande aujourd'hui avec anxiété, sans pouvoir rencontrer aucune réponse qui ne paraisse désespérante. « Le Gouvernement va se trouver dans une situation vraiment horrible, me disait M. Canovas del Castillo; pour ma part, je ne puis éprouver pour lui d'autre sentiment que celui de la commisération. La combinaison de la Régence avec les attributions monarchiques serait certainement la plus digne et la plus pratique; mais elle n'est plus possible. Les Montpensiéristes ne permettront jamais à Serrano de l'accepter. Vous n'avez pas d'idée à quel point il s'est mis dans leur dépendance. Il avait pris envers eux l'engagement d'abandonner la Régence, et, s'il ne l'a pas fait jusqu'à présent, ce n'est qu'avec leur permission. Et cependant il faut bien qu'ils se convainquent que Montpensier est aujourd'hui beaucoup trop décrié (*destrozado*) pour qu'il puisse monter sur le trône sans que le pays tombe à l'instant dans la guerre civile. Quant à la République, elle déchaînerait à l'instant la plus violente anarchie. Le Prince Alphonse est aussi moins possible que jamais, après ce qui vient de se passer. C'est dans la

prévision d'une pareille situation que j'étais tout prêt à donner mon vote au Prince de Hohenzollern. Je me disais : il est bien probable qu'il ne pourra pas se consolider, mais l'expérience seule vaut mieux cent fois que ce qui nous attend, parce qu'elle aura du moins pour effet de réveiller les éléments conservateurs et monarchiques du pays. Et ne vous y trompez pas : votre opposition a causé ici une humeur qui affectera, et bien malheureusement pour nous, la grande position de confiance et d'autorité que l'Empereur Napoléon s'était acquise par vingt années d'une politique loyale et généreuse. Je conçois très bien qu'il ait dû se placer avant tout au point de vue français, mais cela n'empêchera pas que, lorsque les maux qui nous attendent se feront sentir, on sera disposé à en faire remonter la cause jusqu'à lui, et que les gens éclairés et sensés devront tenir compte de ce sentiment. Son premier effet sera de rendre encore plus impopulaire la cause alphonsiste, parce que l'on croit généralement que c'est elle qui a les préférences de l'Empereur. »

Je pense, Monsieur le Duc, qu'il y a à prendre et à laisser dans le langage de M. Canovas. Il est incontestablement un homme d'un grand poids, surtout comme orateur parlementaire; mais je me défie un peu de son sens politique, et j'aime à me flatter que l'opinion publique restera plus juste à notre égard qu'il ne le suppose. Qu'il y ait, en ce moment, un peu d'humeur contre nous, surtout dans certains centres où l'on peut avoir la conscience de s'être mis dans son tort plus que l'on ne s'en doutait, je ne le nie pas. Il est également probable que, tant que durera ce sentiment, on voudra en partie l'attribuer à nos prétendues préférences pour le Prince Alphonse, dont la Restauration serait particulièrement désagréable et antipathique aux hommes de la Révolution; mais j'espère que nos procédés et la force de la vérité ne tarderont pas à le calmer. Toutefois, ce qui ne me paraît que trop vrai dans les appréciations de M. Canovas, c'est la gravité extrême que prendrait la situation s'il devenait réellement impossible de reconstituer la Régence du Maréchal Serrano avec les attributions monarchiques. MM. Sagasta et Moret pensent comme M. Canovas que, tant que les Montpensiéristes croiront pouvoir exploiter à leur profit la faute commise par le Maréchal Prim, cette combinaison est en effet impossible; mais ils pensent aussi, comme lui, que le succès du

Duc de Montpensier ne l'est pas moins. L'acharnement entre les partis unionistes et radicaux est aujourd'hui excessif. Il faut que nous exterminions les Montpensiéristes, me disait hier M. Moret, car ils sont les véritables auteurs de tous les échecs de la Révolution. Il faudrait que l'empire de la nécessité et l'instinct de la conservation fussent bien forts pour triompher de sentiments si vifs, et quand les circonstances viennent encore les exciter. La seule chose qui pourrait peut-être me donner quelque espoir, c'est le soin que mettent visiblement les Maréchaux Prim et Serrano à ne pas se séparer, et à resserrer même leur union. Il est vrai qu'après cette malheureuse équipée Prim aura nécessairement perdu quelque chose de son autorité : il en conservera néanmoins une assez considérable encore, parce que son parti ne peut pas se passer de lui comme chef, et surtout auprès de l'armée. Quant à Serrano, les Unionistes-Montpensiéristes lui deviennent tous les jours plus hostiles; mais c'est peut-être ce qui lui vaudra, à un moment donné, le concours des Radicaux.

Ces courtes indications, Monsieur le Duc, pourront donner une idée à Votre Excellence de l'aspect que présente en ce moment l'horizon. Il pourrait difficilement être plus sombre; mais heureusement qu'en Espagne on voit souvent les plus gros nuages se dissiper sans orage. C'est à peu près la seule réflexion un peu rassurante que l'on puisse se faire.

Pour nous, il me semble que l'attitude qui nous est plus que jamais conseillée par l'état des choses est celle de la prudence mêlée de bienveillance. Je crois, pour ma part, avoir été suffisamment ferme et net, quand il le fallait, pour ne pas faire l'oreille trop dure aux circonstances atténuantes que l'on cherche à faire valoir auprès de moi, au sujet de ce qui s'est passé.

Dans mes rapports avec le Maréchal Prim, après les deux conversations que j'ai dû avoir avec lui [1] et dans lesquelles je ne lui ai rien dissimulé, je me suis tenu sur la réserve, et ne l'ai pas revu. Mais je dois avouer à Votre Excellence que j'aurais cru manquer de tact si, me laissant emporter par mon sentiment, j'avais laissé percer le dessein de m'en prendre à sa position personnelle dans son pays pour la miner. Il m'a paru à la fois plus prudent et plus

[1] Cf. Mercier de Lostende, 3 et 7 juillet.

digne de ne laisser aucun soupçon s'élever à cet égard, dans un moment où on peut être disposé à irriter par des calculs de parti les passions politiques contre la France, et de laisser les temps et les faits déterminer la nature des rapports qu'il pourra nous convenir d'établir avec le principal auteur de la dernière aventure. Je désire bien vivement, en adoptant cette conduite, avoir rencontré l'approbation de Votre Excellence.

8525. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876, n° 74.)

Madrid, 14 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

Voulant me mettre en mesure de répondre avec certitude et sans retard à la demande que m'adressait Votre Excellence par le télégramme que j'ai reçu ce matin, je suis allé voir le Régent à midi [1]. A cette heure, le Gouvernement n'avait encore reçu aucune communication nouvelle concernant la renonciation du Prince de Hohenzollern. M. Sagasta conservait donc, seul, il est vrai, dans le Cabinet, quelques doutes sur son authenticité, et voulait attendre une confirmation qui devait venir d'un moment à l'autre pour en notifier l'acceptation par l'Espagne aux Cabinets européens. Il a été décidé hier en Conseil qu'il devrait faire cette démarche sans aucun retard.

Le Régent m'a dit à plusieurs reprises combien cette nouvelle lui avait été agréable, et à Prim non moins qu'à lui. «Soyez bien convaincu, m'a-t-il répété, que dans toute cette affaire il n'a péché que par ignorance et par présomption, et que ses intentions ne vous ont jamais été un seul instant contraires. Du reste, le Général Dominguez l'a vu avant de partir, et il l'a autorisé à déclarer en Prusse qu'il était en tout point parfaitement d'accord avec moi.»

Il m'a lu la lettre de créance qu'il avait remise au Général Dominguez. Elle se terminait par un vœu ardent qu'il réussisse dans sa mission. Il faut reconnaître qu'il était impossible de

[1] Cf. Gramont à Mercier, télégramme, 13 juillet, et Mercier à Gramont, télégramme, 14 juillet, 2 heures et 6 heures.

répondre à notre appel dans cette circonstance avec plus d'empressement et de bonne grâce qu'il l'a fait. Maintenant, comme le Général Dominguez a dû arriver à Paris le même jour que la nouvelle de la renonciation, il ne sait pas s'il s'y sera arrêté ou s'il aura poursuivi sa route [1].

Nous avons ensuite parlé de la situation, et il m'a paru en être moins effrayé que ses Ministres. Il croit possible, parce qu'elle est nécessaire, la prolongation de ses pouvoirs avec les attributions monarchiques; et, quant au Duc de Montpensier, il dit que l'aversion et la rage des radicaux contre lui est arrivée à un tel degré qu'elle lui enlevait toute espèce de chances. On s'occupe même de préparer une manifestation contre lui pour dimanche prochain, qui pourrait bien ne lui laisser aucun doute à cet égard.

8526. Napoléon III au Duc de Gramont. (Document publié par le *Figaro* du 20 mars 1895 [2].)

Saint-Cloud, 15 juillet 1870.

Mon cher Duc,

La guerre qui va commencer est trop sérieuse pour que nous ne rassemblions pas toutes nos forces. Il est donc indispensable de rappeler la brigade de Civita-Vecchia; mais, avant de le faire, il faut avertir, et demander en même temps des garanties pour la frontière [3].

[1] Cf. Appendice I, p. 465.

[2] A la suite de quelques révélations faites par Nigra sur la question des alliances en mars 1895, un ami de Gramont, M. Pichereau, porta au *Figaro* un dossier qui fut reproduit dans le n° du 20 mars 1895 et dont nous publierons, à leur date, les diverses pièces. M. Émile Bourgeois a analysé ce dossier dans les Appendices de *Rome et Napoléon III* (p. 366-367), et publié la pièce que nous reproduisons ici (p. 253). Il est fait allusion à cette même pièce par Welschinger (*op. cit.*, p. 208).

[3] Le billet de Napoléon III que nous publions ici se rattache à la négociation engagée avec Victor-Emmanuel par l'intermédiaire de Vimercati. On sait que Vimercati, arrivé à Paris le 9 juillet (cf. le télégramme des Affaires étrangères à l'Empereur du 9, 3 h. 50 soir), avait été reçu le 10 dans la matinée à Saint-Cloud (cf. le télégramme de l'Empereur aux Affaires étrangères du 9, 4 h. 40 soir). Il avait reçu de Victor-Emmanuel une mission qui portait, comme l'indiquent le billet de Napoléon III à Gramont que nous publions

8527. Le Commissaire spécial à Jeumont au Préfet de Lille. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

15 juillet 1870, 7 h. 4 matin.

M. Benedetti, Ambassadeur de France à Berlin, est dans le train 16. Il arrivera à Paris à 10 h. 15 [1].

ci-dessus, et le télégramme de Napoléon III à Victor-Emmanuel, du 16 juillet, qui sera publié ci-après, sur les conditions de l'alliance italienne et l'évacuation de Rome. Vimercati quitta Paris le 15 dans la soirée. Les pourparlers de Vimercati étaient contemporains de ceux de Vitzthum, arrivé le 14 de Bruxelles et reparti le 15 à 8 h. 35 du soir pour Vienne. D'après une lettre de Vitzthum à Gramont du 20 avril 1878, dont le *Figaro* du 20 mars 1895 nous donne également un extrait, Vitzthum avait eu avec Napoléon III un entretien le 15 au matin à Saint-Cloud. « L'Empereur, écrit-il, m'avait chargé de soumettre à l'Empereur mon Maître l'idée d'un Congrès dont l'Autriche devait prendre l'initiative afin d'empêcher la guerre, si c'était possible. » Il revit l'Empereur après le Conseil de Saint-Cloud, et eut également une conversation avec Gramont. Cf. É. Bourgeois (*Rome et Napoléon III*, p. 253). — Un double rapport de Vitzthum, sur son entretien du 15 avec Napoléon III, a été publié depuis par Oncken (t. III, p. 440-444).

(1) Dès son arrivée à Paris, Benedetti se rendit au Quai d'Orsay. Il y attendit Gramont, qui était alors à Saint-Cloud. A leur retour de Saint-Cloud, Gramont et É. Ollivier eurent un entretien avec lui. É. Ollivier (t. XIV, p. 396) nous déclare qu'ils l'interrogèrent minutieusement, mais qu'il ne leur apprit rien de nouveau sur ce qui s'était passé à Ems, et qu'il confirma, sans rien y ajouter, les détails de ses dépêches et de ses rapports : « Sur ce qui s'était passé à Berlin, écrit-il, sur la machination de Bismarck, il ne savait absolument rien. L'entendre en Conseil, n'eût donc été d'aucune utilité. » É. Ollivier lui reproche ensuite d'avoir été surtout préoccupé de questions personnelles, de s'être plaint « avec une importunité fatigante » des attaques du *Constitutionnel*. Lehautcourt (*op. cit.*, p. 529), Welschinger (*op. cit.*, p. 168, 169 et 172) s'efforcent au contraire de montrer tout ce que Benedetti aurait pu, avant les discours du Corps législatif, apprendre aux deux ministres, et l'intérêt qu'il y aurait eu à ce que la Commission nommée par la Chambre le convoquât. Benedetti ne fut cependant convoqué ni par la commission de la Chambre dans la journée du 15 juillet, ni par le Conseil des ministres. Le 15 au soir, après avoir assisté à la séance de la Chambre, il se rendit chez la princesse Mathilde au château de Saint-Gratien. Il y reçut le 16 un télégramme de Gramont l'informant que l'Empereur le recevrait à 3 heures. Nous n'avons pas de renseignements sur cette entrevue.

8528. Le Préfet de Police au Duc de Gramont. (Orig. Prusse, 379.)

Paris, 15 juillet 1870.

En réponse à la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser [1], je ne puis mieux faire que vous transmettre copie du rapport relatif à l'incident qui s'est produit aux abords de l'Ambassade de Prusse.

Les faits n'ont pas eu de gravité; les mesures étaient prises pour prévenir tout désordre. La police municipale a protégé efficacement l'Ambassade, et l'officier de paix de service a reçu les remerciements de M. de Werther lui-même.

Du reste, la surveillance et les mesures de précaution continuent, et elles seront certainement suffisantes.

8529. Annexe à la lettre du Préfet de Police du 15 juillet. (Copie. Prusse, 379.)

Rapport.

Paris, 15 juillet 1870.

La soirée d'hier a été très agitée, et les manifestations guerrières se sont produites sur divers points de Paris. Sans attendre le compte rendu général de ces démonstrations, on croit devoir signaler immédiatement celle qui a eu lieu, vers minuit, aux abords de l'Ambassade de Prusse. Diverses bandes, comptant de 600 à 1.200 individus, se sont approchées de l'hôtel de M. de Werther, en poussant les cris : Vive la France! Vive la Guerre! A bas la Prusse! A Berlin!

Quelques-uns ont même essayé d'escalader les portes.

L'officier de paix de service, qui avait pris ses mesures, les a retenus, et leur a fait comprendre leurs torts. Il a été écouté. M. le Comte Daru et M. le Marquis de Villeneuve ont joint leurs

[1] Cf. Werther à Gramont, 14 juillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

efforts aux siens, et M. de Werther l'a fait appeler pour le remercier.

L'officier de paix a répondu qu'il avait l'ordre de faire respecter l'Ambassade, et qu'un service était établi à cet effet.

Pendant ces incidents, tout le personnel de l'Ambassade de Prusse se tenait dans la cour de l'hôtel, en proie à une vive émotion.

8530. Le Duc de Gramont à Le Sourd, Chargé d'affaires à Berlin. (Télégr. Minute à chiffrer. Prusse, 379.)

Paris, 15 juillet 1870.

Une bande tumultueuse s'est présentée hier soir devant l'Ambassade de Prusse avant que la police ait pu intervenir. J'ai fait exprimer ce matin à M. de Werther les regrets du Gouvernement de l'Empereur, et des mesures sont prises pour protéger l'hôtel de l'Ambassade.

8531. Le Duc de Gramont au Vicomte de Saint-Ferriol, Ministre à Copenhague. (Télégr. Minute. Danemark, 255.)

Paris, 15 juillet 1870.
(Expédié à 10 h. 15 matin.)

Dans la prévision d'un conflit avec la Prusse, il nous importe de savoir quelle serait l'attitude du Danemark en cas de guerre. Faites-moi connaître votre opinion, et dites-moi quelle serait, selon vous, la valeur du concours que l'armée danoise pourrait au besoin nous donner.

Transmettez-moi vos télégrammes par la voie d'Angleterre.

8532. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Minute. Angleterre, 752, n° 94.)

Paris, 15 juillet 1870.

Lord Lyons m'a fait connaître [1] la substance d'une dépêche dans laquelle le Comte de Granville relève comme n'étant pas applicables à l'Angleterre les termes de la déclaration que j'ai faite au Corps législatif, quand j'ai dit que toutes les Puissances auxquelles nous nous étions adressées avaient reconnu la légitimité de nos griefs [2]. Je regrette d'autant plus de voir le Cabinet de Londres formuler aujourd'hui des réserves de cette nature qu'en fait il a incontestablement établi par ses démarches actives que, dans son opinion, nous avions de justes motifs de plainte. En effet, Lord Lyons n'a pas hésité à me promettre, de la part de son Gouvernement, le concours des Agents britanniques à Madrid, et M. Layard a usé de toute son influence auprès des membres du Gouvernement espagnol pour les déterminer à ne pas persévérer dans un projet qui devait porter atteinte à nos intérêts. Nous savons qu'à Berlin Lord Loftus a tenu un langage analogue. Assurément, les Représentants de la Reine ne se seraient pas avancés de la sorte, et le Gouvernement de S. M. Britannique n'aurait pas pesé comme il l'a fait sur les Cabinets engagés dans la question, s'il n'avait pas estimé juste et nécessaire de les détourner d'un plan de conduite menaçant pour nous. Je crois donc pouvoir maintenir que l'Angleterre, par son intervention dont nous avons été heureux de reconnaître le caractère amical pendant la première phase de nos négociations, la seule qui fût ouverte au moment de ma déclaration du 6 juillet, m'avait donné le droit de m'exprimer comme je l'ai fait à la tribune du Corps législatif [3].

[1] On sait que Lyons avait laissé, le 14 juillet au soir, après sa visite au Quai d'Orsay, un mémorandum et trois notes que nous avons reproduites ou analysées (cf. p. 346, note 1). Il ne put rencontrer Gramont que le 15, après la déclaration aux Chambres. Cf. Lyons à Granville, deuxième dépêche du 15 juillet, publiée dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 144-146.

[2] Cf. p. 346, note 1.

[3] Cf., sur la réponse que fit Lyons à ce raisonnement de Gramont, la dépêche du 15 juillet citée ci-dessus. En voici le passage essentiel :

Je rappelai à M. de Gramont que Votre Seigneurie s'était soigneusement abstenue

8533. Le Duc de Gramont au Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres. (Minute. Angleterre, 752, n° 95.)

Paris, 15 juillet 1870.

M. l'Ambassadeur d'Angleterre m'a fait hier au nom de son Gouvernement une communication dont vous trouverez la substance résumée dans la note ci-jointe [1]. J'ai répondu à Lord Lyons que, dans l'état actuel des choses, l'arrangement que le Cabinet de Londres nous offre d'appuyer ne saurait nous satisfaire. En effet, tandis que notre demande serait retirée, l'offense qui nous a été faite subsisterait. Les procédés blessants qui ont accompagné le

d'admettre que cette affaire fût suffisante pour motiver un recours à des mesures extrêmes. M. de Gramont répondit que la déclaration qu'il a faite à la Chambre n'impliquait nullement que les Gouvernements auxquels il faisait allusion eussent admis une idée semblable. Sa déclaration avait été faite à une époque comparativement peu avancée de la négociation, et avant l'insulte qui avait nécessité les mesures extrêmes. Une courte discussion suivit; mais, comme M. de Gramont annonçait qu'il ferait lui-même connaître ses vues au Marquis de La Valette pour être communiquées à Votre Seigneurie, je m'abstiens d'entrer dans plus de détails, de peur qu'il ne résulte de là que de la confusion. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 146.)

Quant à la sympathie que l'Angleterre pourrait dans la suite témoigner à la France, elle donna lieu à la fin de l'entretien aux très intéressantes déclarations suivantes :

Finalement [,écrit lord Lyons,] M. de Gramont me dit qu'il connaissait la manière de procéder des Anglais, qu'il savait qu'ils détestaient la guerre, et sont par cela même peu disposés à regarder d'un œil favorable ceux qui sont les premiers à ouvrir les hostilités. Cependant, il comptait bien que la France ne perdrait pas la sympathie de l'Angleterre.

Je répondis que, si le Gouvernement de la Reine n'a pas pu envisager du même œil que le Gouvernement de l'Empereur ce malheureux conflit, je croyais pourtant qu'il avait donné des preuves substantielles de son amitié par les efforts sérieux qu'il avait faits pour obtenir une satisfaction au profit de la France. Je ne pouvais nier que le Gouvernement de la Reine était en droit de se sentir déçu, pour ne pas dire blessé. Il avait été amené à croire que le retrait absolu des prétentions du Prince de Hohenzollern à la Couronne d'Espagne était tout ce que la France désirait. Il avait fait tous ses efforts pour arriver à ce résultat, et maintenant on lui disait que la France demandait plus. Quoi qu'il en soit, je conclus en disant que certainement tout cela ne pouvait en rien diminuer le sentiment d'amitié résultant de l'entente cordiale qui existe depuis tant d'années entre les deux Gouvernements et les deux nations. (*Arch. diplom.*, *ibid.*, p. 146.)

[1] Cf. p. 346, note 1.

refus opposé par le Roi Guillaume à notre légitime réclamation, la notification de ce refus à tous les Gouvernements, ont démasqué les arrière-pensées de la Prusse, et créé une situation dont nous ne pourrions désormais avec honneur méconnaître les exigences. Nous nous voyons donc contraints à décliner la proposition du Gouvernement anglais, tout en rendant hommage à la pensée amicale et pacifique qui l'a inspirée [1].

8534. Le Duc de Gramont au Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne. (Minute. Autriche, 502 [, n° 74].)

Paris, 15 juillet 1870.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli la copie d'une dépêche du Ministre de France à Munich qui me rend compte de son dernier entretien avec M. le Comte de Bray [2]. Les observations de M. le Duc de Cadore s'appliquent très exactement à la situation actuelle, et elles donnent une nouvelle force aux raisons que l'Autriche peut faire valoir utilement auprès des Cours du Midi pour les détourner de toute participation à la guerre qui va s'engager entre la Prusse et nous.

[1] Lyons reproduit en effet, dans sa seconde dépêche du 15 juillet, à peu près en ces termes la réponse de Gramont. Cf. Lyons à Granville, 15 juillet 1870, dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 144-145.

[2] Cf. Cadore, 13 juillet, n° 61.

8535. Déclaration lue par le Duc de Gramont au Sénat, et par M. Émile Ollivier au Corps législatif, le 15 juillet 1870. (*Journal officiel,* 16 juillet 1870, p. 1259 (1).)

La manière dont le pays a acueilli (2) notre déclaration du 6 juillet nous ayant donné la certitude que vous approuviez notre politique et que nous pouvions compter sur votre appui, nous avons aussitôt commencé des négociations avec les Puissances étrangères pour obtenir leurs bons offices, avec la Prusse afin qu'elle reconnût la légitimité de nos griefs.

Dans ces négociations, nous n'avons rien demandé à l'Espagne, dont nous ne voulions ni éveiller les susceptibilités ni froisser l'indépendance; nous n'avons pas agi auprès du Prince de Hohen-

(1) Le 14 au soir, à Saint-Cloud, le Conseil avait résolu de substituer une nouvelle déclaration à celle qui avait été décidée l'après-midi aux Tuileries. Elle fut rédigée par Gramont en collaboration avec É. Ollivier. (Cf. É. Ollivier, t. XIV, p. 391.) É. Ollivier a exposé (p. 391-392) dans quel esprit il l'avait conçue. Gramont en donna lecture à ses collègues dans un Conseil qui se réunit à Saint-Cloud le 15 à 9 heures du matin, sous la présidence de l'Empereur, et auquel l'Impératrice assistait. Le seul récit un peu précis que nous possédions de ce Conseil est celui d'É. Ollivier (t. XIV, p. 391-394). Il mentionne l'approbation sans réserve de Napoléon III à la déclaration, une énergique déclaration de Chevandier en faveur de la guerre, une question anxieuse de Segris sur nos chances de victoire, et la réponse de Le Bœuf : «Nous ne serons jamais en meilleure situation pour vider notre différend avec la Prusse.» La déclaration, après quelques légers remaniements, fut approuvée à l'unanimité. Seule, l'Impératrice se serait abstenue de voter.

La Gorce indique aussi l'unanimité, mais signale les sentiments qui inspirèrent le vote de l'ancienne minorité :

> Les membres de la minorité, si féconds la veille et l'avant-veille en arguments, gardèrent le silence; ils se sentaient débordés; ayant multiplié les sages avis, ils cédaient aux événements, par lassitude, impuissance, défiance de leurs propres lumières; puis ils n'étaient pas éloignés de juger insultants les procédés de la Prusse, et craignaient qu'on ne suspectât leur patriotisme. (La Gorce, t. VI, p. 299.)

La déclaration a été reproduite par Gramont (*op. cit.,* p. 233-238); par É. Ollivier (t. XIV, p. 397-400); par Lehautcourt (*op. cit.,* p. 530-534); dans les *Arch. diplom.,* 1871-1872 (t. Ier, p. 133-135); et par Fester (t. II, n° 565, p. 153-155). Elle est résumée et critiquée par Welschinger (t. Ier, p. 166-167). Le texte publié par É. Ollivier présente un certain nombre de dissemblances de forme que nous signalons en notes.

(2) «La manière dont vous avez accueilli...» (É. Ollivier, p. 397.) La déclaration lue à la Chambre est ici conforme au texte reproduit par É. Ollivier.

zollern, que nous considérions comme couvert par le Roi; nous avons également refusé de mêler à notre discussion aucune récrimination [1], ou de la faire sortir de l'objet même dans lequel nous l'avions enfermée dès le début [2].

La plupart des Puissances étrangères ont été pleines d'empressement à nous répondre, et elles ont, avec plus ou moins de chaleur, admis la justice de notre réclamation. Le Ministère des Affaires étrangères prussien nous a opposé une fin de non-recevoir en prétendant qu'il ignorait l'affaire, et que le Cabinet de Berlin y était resté étranger.

Nous avons dû alors nous adresser au Roi lui-même, et nous avons donné à notre Ambassadeur l'ordre de se rendre à Ems auprès de Sa Majesté.

Tout en reconnaissant qu'il avait autorisé le Prince de Hohenzollern à accepter la candidature qui lui avait été offerte, le Roi de Prusse a soutenu qu'il était resté étranger aux négociations poursuivies entre le Gouvernement espagnol et le Prince de Hohenzollern, qu'il n'y était intervenu que comme chef de famille et nullement comme souverain, et qu'il n'avait réuni ni consulté le Conseil de ses Ministres. Sa Majesté a reconnu cependant qu'elle avait informé le Comte de Bismarck de ces divers incidents.

Nous ne pouvions considérer ces réponses comme satisfaisantes. Nous n'avons pu admettre cette distinction subtile entre le souverain et le chef de famille, et nous avons insisté pour que le Roi conseillât, et imposât au besoin, au Prince Léopold une renonciation à sa candidature.

Pendant que nous discutions avec la Prusse, le désistement du Prince Léopold nous vint du côté d'où nous ne l'attendions pas, et nous fut remis le 12 juillet par l'Ambassadeur d'Espagne.

Le Roi ayant voulu y rester étranger, nous lui demandâmes de s'y associer, et de déclarer que si, par un de ces revirements toujours possibles dans un pays sortant d'une révolution, la Couronne était de nouveau offerte par l'Espagne au Prince Léopold, il ne l'autoriserait plus à l'accepter, afin que le débat pût être considéré comme définitivement clos.

(1) «Aucune acrimonie» (É. Ollivier, p. 398.)

(2) «Dans lequel nous avons renfermé le débat.» (É. Ollivier, p. 398.)

Notre demande était modérée; les termes dans lesquels nous l'exprimions ne l'étaient pas moins. «Dites bien au Roi, écrivions-nous au Comte Benedetti le 12 juillet à minuit, que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à résoudre honorablement une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes.»

Le Roi consentit à approuver la renonciation du Prince Léopold, mais il refusa de déclarer qu'il n'autoriserait plus à l'avenir le renouvellement de cette candidature.

«J'ai demandé au Roi, nous écrivait M. Benedetti le 13 juillet à minuit, de vouloir bien me permettre de vous annoncer en son nom que, si le Prince de Hohenzollern revenait à son projet, Sa Majesté interposerait son autorité et y mettrait obstacle. Le Roi a absolument refusé de m'autoriser à vous transmettre une semblable déclaration. J'ai vivement insisté, mais sans réussir à modifier les dispositions de Sa Majesté. Le Roi a terminé notre entretien en me disant qu'il ne pouvait ni ne voulait prendre un pareil engagement, et qu'il devait, pour cette éventualité, comme pour toute autre, se réserver la faculté de consulter les circonstances.»

Quoique ce refus nous parût injustifiable [1], notre désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix était tel que nous ne rompîmes pas les négociations, et que, malgré votre [2] impatience légitime, craignant qu'une discussion ne les entravât, nous vous avons demandé d'ajourner nos explications. Aussi notre surprise a-t-elle été profonde lorsqu'hier nous avons appris que le Roi de Prusse avait notifié par un Aide de Camp à notre Ambassadeur qu'il ne le recevrait plus, et que, pour donner à ce refus un caractère non équivoque, son Gouvernement l'avait communiqué officiellement [3] aux Cabinets d'Europe. Nous apprenions en même temps que M. le Baron de Werther avait reçu l'ordre de prendre un congé, et que des armements s'opéraient en Prusse.

Dans ces circonstances, tenter davantage pour la conciliation eût été un oubli de dignité et une imprudence. Nous n'avons rien

[1] «Regrettable» (É. Ollivier, p. 400).
[2] «Notre» (É. Ollivier, p. 400). Le texte lu à la Chambre porte «notre».
[3] «Officiellement» est supprimé par É. Ollivier (p. 400).

négligé pour éviter une guerre. Nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre, en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient. Dès hier nous avons rappelé nos réserves, et, avec votre concours, nous allons prendre immédiatement les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France [1] !

8536. Conti, Chef du Cabinet de l'Empereur, à Napoléon III, à Saint-Cloud. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 15 juillet 1870, 1 h. 40 soir.

La déclaration de M. de Gramont a été accueillie par le Sénat avec un enthousiasme impossible à décrire. Plusieurs fois inter-

[1] Cette dernière phrase est supprimée par É. Ollivier (p. 400).

Les débats qui, au Corps législatif dans l'après-midi du 15 juillet, ont suivi la déclaration, ont été bien souvent retracés; en dernier lieu par P. de La Gorce (t. VI, p. 299-306); par É. Ollivier (t. XIV, p. 397-450); par Welschinger (t. Ier, p. 173-179); par Lehautcourt (p. 530-573). Gramont (*op. cit.*, p. 241-252) s'attache surtout à réfuter le discours de Thiers et à discuter la portée de la résolution de J. Favre. Les textes des discours se trouvent au *Journal officiel* du 16 juillet, p. 1260-1262. La séance de l'après-midi fut suspendue à 3 heures moins 5, puis, reprise à 3 h. 30, se termina à 5 h. 40. Dans la première partie de la séance se placent la demande d'un crédit de 50 millions par É. Ollivier, et le vote de l'urgence, le premier discours de Thiers et la réponse d'É. Ollivier, le dépôt de deux projets de lois sur la garde nationale et sur les engagements volontaires par Le Bœuf et le vote de l'urgence, la demande par Segris d'un crédit de 16 millions pour la marine et le vote de l'urgence. (*Journal officiel,* p. 1260.) Entre 3 heures 30 et 5 heures 40, la Chambre entendit un second discours d'É. Ollivier, un bref discours de Clément Duvernois retirant son interpellation, un second discours de Thiers, une réplique de Gramont, trois discours de Jules Favre, de Kératry et de Buffet. La séance se termina par un scrutin sur la proposition de Jules Favre « demandant communication des dépêches, et notamment de celles par lesquelles le gouvernement prussien avait notifié sa résolution aux gouvernements étrangers ». Elle fut repoussée par 159 voix contre 84. La Chambre se sépara alors pour nommer, dans ses bureaux, la commission chargée d'examiner les quatre projets de lois déposés par É. Ollivier, Le Bœuf et Segris, et décida de se réunir à 8 h. 30 pour entendre son rapport. (*Journal officiel,* p. 1261-1262.)

rompue par des marques de vive approbation, elle a été suivie de trois ou quatre salves d'applaudissements et des cris unanimes de : Vive l'Empereur [1] ! Quelques paroles admirablement senties de M. Rouher ont résumé les impressions de l'Assemblée, et ont été couvertes d'applaudissements [2]. La séance a été levée aussitôt après.

8537. Rouher, Président du Sénat, à Napoléon III, à Saint-Cloud. (Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 15 juillet 1870, 2 h. 10 soir.

Le Sénat, après avoir accueilli avec enthousiasme les déclarations de votre Gouvernement, m'a manifesté le désir de se présenter en corps à Votre Majesté. L'Empereur daigne-t-il agréer cette

(1) La déclaration fut lue par Gramont au début de la séance, à 2 h. 15. Le *Journal officiel* rend compte en ces termes de l'impression qu'elle produisit :

Tous les sénateurs se lèvent.— Des cris répétés de « Vive l'Empereur! Vive la France! » se mêlent aux applaudissements et aux bravos. M. le Ministre des Affaires étrangères, en retournant à son banc, est entouré de nombreux sénateurs qui lui adressent de chaleureuses félicitations.

Une deuxième salve d'applaudissements éclate, et les mêmes acclamations de « Vive la France! Vive l'Empereur! » se font entendre de toutes parts. Les tribunes publiques s'associent au mouvement de l'Assemblée.

L'émotion est profonde et générale.

Après quelques instants de silence, les mêmes manifestations se reproduisent avec une énergie croissante. — Les impressions patriotiques du Sénat trouvent un nouvel écho dans les tribunes. Cette communauté de sentiment, qui se traduit sur tous les points de la salle avec une égale vivacité, excite un redoublement d'enthousiasme. (*Journal officiel* du 16 juillet 1870, p. 1259.)

(2) Voici ces paroles d'après le *Journal officiel* :

Le Sénat, par ses bravos enthousiastes, a donné sa haute approbation à la conduite du Gouvernement. L'émotion que le Sénat éprouve est le précurseur des nobles sentiments du pays. Attendons de Dieu et de notre courage le triomphe de l'épée de la France. Je propose au Sénat de lever la séance comme témoignage d'ardente sympathie pour les résolutions prises par l'Empereur. (*Journal officiel* du 16 juillet 1870, p. 1259.)

demande, et me faire connaître l'heure à laquelle il voudrait nous recevoir demain [1]?

[1] Le Sénat fut reçu à Saint-Cloud le 16 juillet, à 4 heures, par l'Empereur et l'Impératrice, auprès desquels se tenait le Prince impérial. Rouher prononça le discours suivant :

Le Sénat remercie l'Empereur de lui avoir permis de venir porter aux pieds du Trône l'expression des sentiments patriotiques avec lesquels il a accueilli les communications qui lui ont été faites à la séance d'hier.

Une combinaison monarchique nuisible au prestige et à la sécurité de la France avait été mystérieusement favorisée par le Roi de Prusse.

Sans doute, sur notre protestation, le Prince Léopold a retiré son acceptation; l'Espagne, cette nation qui connaît et nous rend les sentiments d'amitié que nous avons pour elle, a renoncé à une candidature qui nous blessait.

Sans doute, le péril immédiat était écarté, mais notre légitime réclamation ne subsistait-elle pas tout entière? N'était-il pas évident qu'une Puissance étrangère, au profit de son influence et de sa domination, au préjudice de notre honneur et de nos intérêts, avait voulu troubler une fois de plus l'équilibre de l'Europe?

N'avions-nous pas le droit de demander à cette Puissance des garanties contre le retour possible de pareilles tentatives?

Ces garanties sont refusées; la dignité de la France est méconnue. Votre Majesté tire l'épée : la patrie est avec vous, frémissante d'indignation et de fierté.

Les écarts d'une ambition surexcitée par un jour de grande fortune devaient tôt ou tard se produire. Se refusant à des impatiences hâtives, animé de cette calme persévérance qui est la vraie force, l'Empereur a su attendre; mais, depuis quatre années, il a porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, élevé à toute sa puissance l'organisation de nos forces militaires.

Grâce à vos soins, la France est prête, Sire, et par son enthousiasme elle prouve que, comme vous, elle était résolue à ne tolérer aucune entreprise téméraire.

Que notre Auguste Souveraine redevienne dépositaire du pouvoir impérial; les grands Corps de l'État l'entoureront de leur respectueuse affection, de leur absolu dévouement. La nation connaît l'élévation de son cœur et la fermeté de son âme; elle a foi dans sa sagesse et dans son énergie.

Que l'Empereur reprenne avec un juste orgueil et une noble confiance le commandement de ses légions agrandies de Magenta et de Solférino; qu'il conduise sur les champs de bataille l'élite de cette grande nation.

Si l'heure des périls est venue, l'heure de la victoire est proche.

Bientôt, la patrie reconnaissante décernera à ses enfants les honneurs du triomphe; bientôt l'Allemagne affranchie de la domination qui l'opprime, la paix rendue à l'Europe par la gloire de nos armes, Votre Majesté qui, il y a deux mois, recevait pour elle et pour sa dynastie une nouvelle force de la volonté nationale, Votre Majesté se dévouera de nouveau à ce grand œuvre d'améliorations et de réformes dont la réalisation — la France le sait, et le génie de l'Empereur le lui garantit, — ne subira d'autre retard que le temps que vous emploierez à vaincre. (*Journal officiel* du 17 juillet 1870, p. 1267.)

L'Empereur répondit :

J'ai été heureux d'apprendre avec quel vif enthousiasme le Sénat a reçu la declaration que le Ministre des Affaires étrangères a été chargé de lui faire. Dans toutes les circonstances où il s'agit des grands intérêts et de l'honneur de la France, je suis sûr

8538. Le Duc de Gramont à Napoléon III, à Saint-Cloud. (Télégr. Registre de télégrammes. Divers.)

Paris, 15 juillet 1870, 6 h. soir.

Le Comte Benedetti prie l'Empereur de lui accorder une audience [1].

8539. Circulaire du Duc de Gramont aux Agents diplomatiques de l'Empereur à Londres, Bruxelles, La Haye, Copenhague Stockholm, Lisbonne, Berne, Athènes, Constantinople, Florence, Saint-Pétersbourg, Washington, Rio, Buenos-Aires, Munich, Stuttgart, Carlsruhe et Pékin. (Minute. Angleterre, 752.)

[Paris,] 15 juillet 1870.

Le Gouvernement a présenté aujourd'hui au Sénat et au Corps législatif l'exposé de sa politique dans les négociations que nous avons suivies avec la Prusse à propos de la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe, à titre d'information, une copie de ce document [2]. Il complétera pour vous *la dépêche circulaire que je vous adresse en date de ce jour* [3], et vous servira à préciser la conduite que nous avons tenue, ainsi que les mesures de défense que l'attitude de la Prusse nous oblige à prendre.

de trouver dans le Sénat un appui énergique. Nous commençons une lutte sérieuse. La France a besoin du concours de tous ses enfants. Je suis bien aise que le premier cri patriotique soit parti du Sénat; il aura dans le pays un grand retentissement. (*Journal officiel, ibid.*)

[1] Benedetti était arrivé à Paris dans la matinée à 10 h. 15. A la fin de la matinée, il avait eu un entretien au Quai d'Orsay avec Gramont et É. Ollivier, et, dans l'après-midi, il avait accompagné É. Ollivier au Corps législatif.

[2] Cf. la déclaration du 15 juillet.

[3] Pour Munich, Stuttgart et Carslruhe : «... la dépêche que je vous ai adressée hier». — Cf. la circulaire de Gramont du 14 juillet.

8540. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Angleterre, 752.)

Londres, 15 juillet 1870, midi 5.
(Reçu à 3 h. soir.)

Je vous transmets le billet suivant que je viens de recevoir à l'instant de Lord Granville :

« J'ai reçu dans la nuit un télégramme de Sa Majesté faisant allusion à tous les efforts personnels qu'elle a faits pour le retrait de la candidature et faisant un appel en faveur de la paix. Veuillez en informer l'Empereur [1]. »

8541. Lord Granville à Lord Lyons. (Copie. Angleterre, 752 [2].)

Foreign Office, July 15, 1870 [3].

« Her Majesty's Government deeply regret that according to present appearence the breaking out of war between France and

[1] Cf., ci-après, le télégramme de Granville à Lyons et les notes qui y sont jointes.

[2] En tête, note au crayon bleu : « Voir la dépêche anglaise de Lord Lyons du 16 juillet 1870 (ci-après). »

[3] La traduction de ce télégramme a été publiée dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 140-141. La voici :

Le Gouvernement de Sa Majesté regrette profondément que, suivant les présentes apparences, l'explosion de la guerre entre la France et la Prusse semble imminente. Il déplore la possibilité d'une si grande calamité, non seulement au point de vue des deux Puissances auxquelles il est uni par des liens étroits d'amitié, en particulier, mais aussi au point de vue de l'Europe en général.

Mais, souhaitant avec ardeur de ne pas négliger la plus légère chance d'écarter cette calamité, il fait appel au 23e Protocole des Conférences tenues à Paris dans l'année 1856, aux termes duquel « les Plénipotentiaires n'hésitent pas à exprimer, au nom de leurs Gouvernements, le vœu que les États entre lesquels s'élèverait un dissentiment sérieux, avant d'en appeler aux armes, eussent recours, en tant que les circonstances l'admettraient, aux bons offices d'une Puissance amie » ; et il se croit d'autant plus autorisé à le faire que la question au sujet de laquelle les deux Puissances sont en contestation se renferme dans des limites plus étroites.

Le Gouvernement de Sa Majesté invite donc la France et la Prusse, dans des termes

Prussia seems imminent. They deplore the possibility of this great calamity not only as regards the two Powers themselves, to whom they are bound by intimate ties of friendship, but also as regards Europe at large.

But being anxious not to neglect the slightest chance of averting it, they appeal to the 23rd Protocol of the Conferences held at Paris in the year 1856 [1] in which : «Les Plénipotentiaires

identiques, à recourir, avant d'en venir aux extrémités, aux bons offices d'une Puissance ou de plusieurs Puissances amies, dont l'intervention puisse être acceptée par elles; et Votre Excellence dira que le Gouvernement de Sa Majesté est prêt à prendre dans l'affaire telle part qu'on pourra désirer.

Quant aux origines de la proposition anglaise, elles nous sont révélées par la correspondance de Granville publiée dans les *Livres bleus* anglais et reproduite dans les *Arch. diplom.* de 1871-1872.

Le 15 juillet au matin, Granville avait eu un entretien avec Bernstorff et un autre avec La Valette. Bernstorff l'avait informé du refus de Bismarck de recommander à l'acceptation du Roi de Prusse sa proposition de la veille (cf. Appendice I, p. 507). Cf également, pour le télégramme de Bernstorff du 15, 2 h. 30 soir, qui rend compte de cet entretien à Bismarck, Lord (n° 228, p. 253-254). La Valette lui avait transmis les vues de son Gouvernement, conformément à la dépêche de Gramont du 13, n° 90 (cf. ci-après, La Valette, 15 juillet, n° 72). Ces deux entretiens ont fait l'objet des dépêches de Granville à Loftus et à Lyons du 15 (cf. *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 138-139 et p. 139-140, et Fester, t. II, n° 571, p. 165-166). Ce fut également dans la matinée du 15 que Granville écrivit à La Valette le billet que ce dernier transmit à Gramont à midi (cf., ci-dessus, le télégramme de La Valette de midi 5).

A 1 h. 25, Granville envoya à Lyons le télégramme que nous reproduisons ci-dessus (cf. la dépêche de Lyons du 16 juillet dans les *Arch. diplom.,* 1871-1872, p. 163). Il le développa dans une dépêche qui parvint à Paris le 16 au matin. Des instructions analogues furent adressées à Loftus, qui les reçut le 17 (cf. la lettre de Loftus à Bismarck du 17 juillet, dans les *Arch. diplom.,* 1871-1872, t. Ier, p. 177).

[1] A la séance du 14 avril 1856, lord Clarendon, se référant à l'article 8 du traité de paix qui recommandait, en cas de dissentiment entre la Porte et l'une des Puissances signataires, le recours à l'action médiatrice d'un État ami, avant d'en appeler à la force, avait exprimé l'idée que « cette heureuse innovation pourrait recevoir une application plus générale, et devenir ainsi une barrière opposée à des conflits qui souvent n'éclatent que parce qu'il n'est pas toujours possible de s'expliquer et de s'entendre». Le protocole résume la discussion qui s'engagea sur la suggestion de lord Clarendon, et se termine par les deux phrases suivantes :

Après quoi Messieurs les Plénipotentiaires n'hésitent pas à exprimer, au nom de leurs Gouvernements, le vœu que les États entre lesquels s'élèverait un dissentiment

n'hésitent pas à exprimer au nom de leurs Gouvernements le vœu que les États entre lesquels s'élèverait un dissentiment sérieux, avant d'en appeler aux armes, eussent recours, en tant que les circonstances admettraient, aux bons offices d'une Puissance amie», and they feel themselves the more warranted in doing so in as much as the question in regard to which the two Powers are at issue is brought within narrow limits.

Her Majesty's Government therefore suggest to France and to Prussia, in identic terms, that, before proceeding to extremities, they should have recourse to the good offices of some friendly Power or Powers acceptable to both; and Her Majesty's Government, Your Excellency will say, are ready to take any part which may be desired in the matter.

8542. Lord Lyons, Ambassadeur d'Angleterre à Paris, au Duc de Gramont. (Orig. Urgent. Angleterre, 752 [1].)

Paris, July 15, 1870.

I deem it right to communicate to Your Excellency without delay the purport of an instruction which I have just received by

sérieux, avant d'en appeler aux armes, eussent recours, en tant que les circonstances l'admettraient, aux bons offices d'une Puissance amie.

MM. les Plénipotentiaires espèrent que les Gouvernements non représentés au Congrès s'associeront à la pensée qui a inspiré le vœu consigné au présent protocole. (*Arch. diplom.*, 1873, t. III, p. 80.)

[1] Lord Lyons avait reçu le 15 juillet au soir le télégramme de Granville de 1 h. 25 (cf. note 3, p. 397). Il s'abstint de remettre personnellement la proposition anglaise à Gramont, «convaincu, écrivit-il à Granville, que, eu égard aux dispositions dominantes, le seul résultat d'une démarche personnelle serait de hâter le rejet de la proposition, et qu'il était prudent de ne pas fournir l'occasion d'une réponse faite sous l'impression du moment» (cf. Lyons à Granville, 16 juillet, dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier p. 163). Aussi rédigea-t-il une note écrite qu'il envoya immédiatement à Gramont. C'est cette note que nous publions. En voici la traduction, telle qu'elle est reproduite dans les *Arch. diplom.*, *ibid.*, p. 164 :

Je crois utile de faire part sans retard à Votre Excellence des instructions que je viens de recevoir par télégramme du Principal Secrétaire d'État des Affaires étrangères de Sa Majesté britannique.

Le Gouvernement de la Reine désire en appeler au 23e Protocole du Congrès de

telegraph from Her Majesty's Principal Secretary of State for Foreign Affairs.

Her Majesty's Government desire to appeal to the twenty third Protocol of the Congress of Paris, to avert from two friendly Powers, and from all Europe the frightful scourge of war.

Her Majesty's Government are prepared to suggest, with the most sincere feelings of friendship, and in precisely the same terms, both to France and to Prussia, that, before proceeding to extremities, they should have recourse to the good offices of some friendly Power to effect a reconciliation between them.

For their own part Her Majesty's Government would be most willing to take any steps that might be acceptable to both nations, and to afford their best services in any way that might be desired towards maintenance of peace.

Having thus communicated to Your Excellency the substance of the telegram which has been addressed to me by Her Majesty's Government, I do myself the honour earnestly to recommend it to the immediate and serious consideration of the Government of the Emperor.

Paris pour détourner de deux Puissances amies et de l'Europe tout entière le fléau de la guerre.

Le Gouvernement de Sa Majesté est prêt à suggérer, avec les sentiments les plus sincères d'amitié et dans des termes identiques, à la France et à la Prusse, que ces deux Puissances, avant d'en venir aux dernières extrémités, aient recours aux bons offices d'une Puissance amie dans le but d'opérer une réconciliation entre elles.

De son côté, le Gouvernement de la Reine serait tout disposé à faire les démarches qui pourraient paraître acceptables aux deux pays, et à offrir ses services pour arriver au maintien de la paix.

En communiquant à Votre Excellence la substance du télégramme qui m'a été adressé par le Gouvernement de Sa Majesté, j'ai l'honneur de le recommander tout particulièrement à l'examen prompt et sérieux du Gouvernement de l'Empereur.

Gramont connut donc l'offre anglaise dans la soirée du 15. Il l'écarta par une dépêche à La Valette le 17, et il informa verbalement Lyons de son refus dans l'après-midi du 18 (cf. dans les *Arch. diplom., ibid.,* p. 185-186, Lyons à Granville, 18 juillet). Dans son ouvrage sur *La France et la Prusse* (p. 276-277), Gramont expose pourquoi, à son avis, il n'y avait rien à espérer de la proposition anglaise.

La tentative anglaise n'eut pas plus de succès à Berlin (cf., dans les *Arch. diplom., ibid.,* p. 177-178, Loftus à Bismarck, 17 juillet, et p. 183-184, Bismarck à Loftus, 18 juillet).

8543. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Espagne, 876.)

Madrid, 15 juillet 1870, 10 h. 45 matin.
(Reçu à 5 h. 30 soir.)

La *Gazette* publie ce matin l'avis suivant :

Le Gouvernement de S. A. le Régent ayant officiellement annoncé que les hautes raisons qui avaient rendu nécessaire la réunion immédiate des Cortès avaient cessé d'exister, d'accord avec la Commission permanente la convocation qui avait été décidée pour le 20 de ce mois reste sans effet.

Le Président : Ruiz-Zorrilla [1].

8544. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 15 juillet 1870, 3 h. 15 soir.

Stoffel écrit ce qui suit :

« Tous les officiers et soldats en congé de l'armée active ont rejoint. Tous les ordres ont été expédiés à tous les bureaux de la Landwehr pour que la mobilisation commence au premier signal. Le Gouverneur de Mayence, avec plusieurs officiers, est arrivé à Berlin, sans doute pour s'entendre sur les mesures à prendre dans cette place. On arme les places du Rhin. Grande activité dans les ports.

« Les treize corps de l'armée fédérale exigent cinquante mille chevaux d'artillerie et quatorze mille du train. Ils n'en ont pas la moitié actuellement. En 1866, la Prusse avait fait ses achats d'avance, surtout en Autriche. Comment fera-t-elle aujourd'hui ? On m'assure que la Prusse achète des chevaux de trait en Russie; il serait bon de s'en informer. On m'apprend à l'instant la nouvelle des mouvements de troupes prussiennes pour se rapprocher de notre frontière. Ici on craint d'être surpris par notre invasion.

[1] Cf., p. 351, note 1.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pour y parer, on concentrerait probablement vers la Sarre les troupes des corps du Rhin avec leur effectif présent, sauf à faire rejoindre les réserves après coup. »

8545. Le Vicomte de Saint-Ferriol, Ministre à Copenhague, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement ou copie. Danemark, 255.)

Copenhague, 15 juillet 1870 (1).
(Reçu à 9 h. 10 soir.)

Dans mon opinion le Danemark, en cas de guerre, conservera la neutralité aussi longtemps qu'elle lui sera possible. Je crois qu'il ne céderait que devant une agresssion de la Prusse, qu'il est hors d'état de repousser à moins d'être aidé par une force auxiliaire.

Quant au concours que l'armée danoise pourrait nous donner, il se réduirait à trente mille soldats solides et bien armés à opposer aux cinquante mille hommes qui forment l'effectif sur pied de guerre du corps d'armée prussien dans les Duchés. Son concours maritime serait relativement plus important par le nombre d'hommes, de bâtiments et par la base d'opérations qu'il nous fournirait dans la Baltique.

8546. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 15 juillet 1870, 6 h. 58 soir.
(Reçu à 9 h. 30 soir.)

Stoffel me communique ce qui suit : « On m'assure que la grande promotion qui doit avoir lieu le 3 août paraîtra demain. Le Prince royal serait nommé chef de l'armée. Le Général Fransecky reçoit le commandement du IIe corps. Le Général Herwart serait nommé Maréchal et Gouverneur de Berlin, et Goeben prend le commandement du corps que commandait Herwart. »

(1) Cf. Gramont à Saint-Ferriol, télégramme, 15 juillet, 10 h. 15 matin.

8547. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Wurtemberg, 90.)

Stuttgart, 15 juillet 1870, 3 h. 30 soir.
(Reçu à 10 h. 15 soir.)

Le courrier arrive avec votre dépêche n° 14 [1], dont je ferai usage de mon mieux, sans grande espérance de détourner le Gouvernement wurtembergeois de se joindre à la Prusse. Le Baron Varnbüler est allé à Wildbad voir le Prince Gortchakoff; il ne reviendra que demain. Je le verrai aussitôt, mais que pourrait l'exposé de nos justes griefs en présence du réveil des anciennes passions germaniques ? Je vous ai écrit ce matin un exposé fidèle et complet de la situation et envoyé une dépêche à Strasbourg par un Attaché. Vous l'aurez demain matin.

8548. Le Marquis de Cazaux, Chargé d'Affaires à Vienne, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Autriche, 502.)

Vienne, 15 juillet 1870, 4 h. 45 soir.
(Reçu à 10 h. 15 soir.)

Le Comte de Beust me prie de mander à Votre Excellence que, vivement pressé de faire une déclaration officielle de neutralité, il est très décidé à s'y refuser : « On sait, m'a-t-il dit, que nous ne pourrions être les alliés de la Prusse; une telle déclaration ne serait donc déjà plus de la neutralité. »

Il a ajouté que, avant de tenter un énergique essai de médiation à Berlin, il avait tenu à vous faire demander par le Prince de Metternich si vous teniez réellement à cette démarche. Le Chancelier exprime le désir d'une solution pacifique; mais cette attitude officielle ne l'a pas empêché de faire allusion, très vaguement du reste, à un projet d'après lequel il serait question de reconstituer la Pologne, et remplacer la Galicie par la Silésie, et de donner suite, en outre, à certaines aspirations saxonnes [2].

[1] Il s'agit de la circulaire de Gramont du 14 juillet.
[2] Cette dernière phrase a été citée par É. Bourgeois (*Rome et Napoléon III* p. 254).

Le Comte de Platen propose au Gouvernement de l'Empereur, en cas de débarquement dans le Nord, les services d'un officier hanovrien, homme d'action et d'aventure, qui sert actuellement sous un faux nom dans un régiment des confins.

8549. Le Sourd, Chargé d'Affaires à Berlin, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Prusse, 379.)

Berlin, 15 juillet 1870, 10 h. 15 soir.
(Reçu, le 16 juillet, à 2 h. matin.)

Le Roi vient d'arriver, il a été chaleureusement accueilli [1]. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie le télégramme suivant de Paris : «La guerre est déclarée.»

[1] Le Roi avait quitté Ems le 15 au matin. — Sur ce retour du Roi, cf. le Mémorandum du Roi Guillaume, publié par Lord (n° 263, p. 279-282).

Le Roi y fait le récit de son retour d'Ems à Berlin, et des manifestations de joie et d'enthousiasme qui l'accueillirent partout au passage. «Je ne m'attendais à rien moins qu'à cet état d'esprit», écrit-il, et il ajoute que cette joie contrastait «de façon presque pénible» avec ses propres sentiments. A Brandebourg, l'attendaient Bismarck, Roon et Moltke; ils arrivèrent ensemble à 7 h. 30 en gare de Berlin, où le Prince royal les rejoignit. Dans la salle d'attente, Bismarck reçut et lut au Roi un télégramme qui reproduisait la déclaration de Gramont devant la Chambre, et voici comment le Roi raconte l'incident :

Quand le télégramme eut été lu, je me tournai vers le Prince Bismarck, le Général Roon, Moltke et mon fils, et leur demandai : «Connaissez-vous une autre réponse à un tel langage que la mobilisation de toute l'armée?» D'une seule voix, ils répondirent tous quatre : «Non, il n'y a pas d'autre réponse.» Moi : «J'attends donc de vous, Ministre de la Guerre, que vous m'apportiez l'ordre de mobilisation dans une heure.» Général de Roon : «Quel doit être le premier jour de la mobilisation?» Moi : «Demain, 16 juillet.»

Et Guillaume Ier ajoute en conclusion : «Ainsi les dés ont été jetés moins de dix minutes après mon arrivée.»

8550. Chevandier de Valdrôme, Ministre de l'Intérieur, aux Préfets et Sous-Préfets. (Télégramme-Circulaire. Télégrammes de Saint-Cloud.)

Paris, 15-16 juillet 1870, 2 h. 50 matin.

La Chambre, dans une séance de nuit [1], a voté à l'unanimité moins dix voix la loi accordant un crédit de cinquante millions pour le Ministère de la Guerre, et à l'unanimité moins une voix les projets de lois portant un crédit de seize millions pour le Ministère de la Marine, l'appel de la Garde mobile à l'activité, la réduction au temps de la guerre de l'engagement volontaire autorisé par la loi de 1832.

[1] Après la séance de l'après-midi du 15 juillet (cf. p. 393, note 1), les députés réunis dans leurs bureaux avaient nommé une commission de neuf membres, chargée d'examiner les projets de lois déposés par É. Ollivier, Le Bœuf et Segris. Le duc d'Albufera en avait été nommé président, Talhouët rapporteur, avec, pour l'assister dans la rédaction du rapport, Kératry et Dréolle. La commission avait entendu successivement É. Ollivier, Le Bœuf et Gramont. A 9 heures 35 du soir, la séance fut reprise au Corps législatif. Talhouët lut le rapport de la commission concluant au vote des projets de loi. Guyot-Montpayroux, Gambetta, É. Ollivier, E. Picard prirent successivement la parole. La clôture de la discussion fut prononcée avant que Jules Grévy, qui était à la tribune, eût pu expliquer son vote.

Le supplément de crédit pour la guerre fut voté par 245 voix contre 10 avec 7 abstentions; le supplément de crédit pour la marine fut voté par 245 voix contre une avec 16 abstentions, les projets de lois sur la garde mobile et sur les engagements volontaires furent adoptés par 243 voix contre une et 18 abstentions. La séance fut levée à minuit.

Les discours de la séance du 15 au soir se trouvent dans le *Journal officiel* du 16 juillet, p. 1262-1264. La séance de la commission et la séance de la Chambre du 15 au soir ont été analysées et commentées par Gramont (p. 253-260), par É. Ollivier (p. 450-478), par Lehautcourt (p. 573-589), et par Welschinger (p. 179-190).

8551. Napoléon III au Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. (Télégr. Comte Fleury, *La France et la Russie en 1870,* chap. VII, p. 136-137.)

[Saint-Cloud,] de la soirée du 15 juillet 1870.
(Reçu, à Saint-Pétersbourg, le 17 juillet matin.)

Malgré mon désir de vous avoir près de moi, je pense que, pour le bien du service, il est important que vous restiez à Pétersbourg, afin de maintenir nos bonnes relations.

8552. Lefebvre de Laboulaye, Chargé d'Affaires à Bruxelles, au Duc de Gramont. (Confidentielle. Orig., avec déchiffrement. Belgique, 59 [1].)

Bruxelles, 15 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

[*Déchiffrement*] Afin de transmettre à Votre Excellence des informations précises sur les mouvements de l'armée belge, j'ai prié M. de Bersolle [2] d'aller voir le Général Chazal, avec lequel ses relations sont déjà anciennes, et je m'empresse de porter à votre connaissance les détails qu'il a recueillis de la bouche de cet ancien Ministre, dont le rôle a toujours été considérable. Voici ce que me rapporte M. de Bersolle [3].

Il n'y aura en Belgique qu'une armée d'*observation,* mais à proprement parler pas d'armée active, le Gouvernement du Roi tenant essentiellement à garder la plus stricte neutralité.

L'armée, qui se compose actuellement de quarante-cinq mille hommes, mais qui sera portée, par appels successifs, au chiffre, fixé pour le pied de guerre, de cent mille hommes, se composera de deux corps, dont l'un sous les ordres de S. A. R. Mgr. le Comte de Flandre, aura le camp de Beverloo pour base d'opérations, tandis que l'autre, commandé par le Lieutenant général Sapin,

(1) En tête, note à l'encre : «A été communiqué à la Guerre.»
(2) Secrétaire à Bruxelles, depuis le 23 septembre 1868.
(3) Le déchiffrement se termine ici.

s'étendra de Bruxelles à Anvers. Chacun de ces corps d'armée comprendra trois divisions.

M. le Général Chazal est désigné comme Général en Chef de l'armée. Le Roi a tenu à ne pas prendre le commandement, pour indiquer clairement qu'il ne s'agit pas de guerre, mais d'observation. Pourtant M. le Général Renard, qui était Ministre de la Guerre dans le dernier Cabinet, a été nommé Major général pour le cas où le Roi devrait se mettre à la tête de l'armée.

Le Commandant de la place d'Anvers reste indépendant du Général Chazal, et continue à demeurer sous les ordres directs du Ministre de la Guerre.

Complètement rassurée du côté de la France, la Belgique ne laissera aucune troupe sur cette frontière. Les garnisons de Mons, d'Ypres, et de Tournai ont été rappelées, et sont actuellement arrivées à leur nouvelle destination ou en route pour s'y rendre. Il n'y aura aux frontières que des détachements du génie chargés de prévenir toute tentative d'invasion en enlevant les rails et en faisant sauter les ponts et les tunnels.

Il restera seulement une ou deux compagnies d'infanterie à Mons, pour comprimer les tentatives d'agitation auxquelles pourraient se livrer les mineurs du Borinage.

Votre Excellence jugera de la valeur qu'elle doit attacher à ces renseignements. J'aurai soin, en tout cas, de lui transmettre par la prochaine valise une carte des chemins de fer belges, ainsi qu'un plan du camp de Beverloo.

8553. Le Comte de Mosbourg, Ministre à Carlsruhe, au Duc de Gramont. (Orig. Bade, 49, n° 23.)

Bade, 15 juillet 1870 (1).
(Cabinet, 17 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

Arrivé hier, je n'ai pu voir qu'aujourd'hui M. de Freydorf; je venais de recevoir, avant de me rendre auprès de lui, la dépêche

(1) La dernière dépêche de Mosbourg que nous avons publiée est celle du 22 juin 1870, n° 21. Le 8 juillet, Mosbourg était parti pour Paris en vertu d'une autorisation accordée par Gramont. Il était revenu à Bade le 14 juillet.

que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser à la date du 14 et sous le n° 14 [1]. J'ai donc pu m'inspirer, dans ma conversation avec le Ministre des Affaires étrangères, des considérations développées dans cet exposé si frappant de la situation, telle qu'elle se dégage de l'insuccès des derniers efforts tentés à Ems par le Comte Benedetti pour amener le Roi de Prusse à donner au Gouvernement de l'Empereur et à l'opinion publique en France des garanties et de légitimes satisfactions.

M. de Freydorf, sur un ton empreint d'une grande modération dont il ne s'est pas départi pendant le cours de cet entretien, m'a exprimé la surprise et le regret qu'il éprouvait et qu'on éprouvait, selon lui, dans toute l'Allemagne, de voir que la France ne se contentait pas de la disparition du sujet même du litige. Le désistement du Prince de Hohenzollern semblait devoir effacer toute trace du débat, et les déclarations demandées au Roi de Prusse étaient de celles que ce Souverain ne pouvait que difficilement accorder sans un grand sacrifice d'amour-propre et de dignité. J'épargne à Votre Excellence les objections que j'ai opposées à cette manière de voir. «Mon impression, a ajouté M. de Freydorf, sera partagée dans tout le Sud de l'Allemagne, et les nouvelles que je reçois me permettent de prévoir que, si la guerre venait à éclater entre la France et la Prusse, aucun des États de l'Allemagne méridionale ne pourrait se soustraire aux engagements pris dans les traités d'alliance.» Je n'avais pas besoin de cette assurance du Ministre badois pour savoir quelles étaient à cet égard les dispositions de son Cabinet. Le Gouvernement badois n'a pas, depuis la guerre de 1866, poursuivi avec une si inflexible persévérance l'idée de l'entrée du Grand-Duché dans la Confédération du Nord, il ne s'est pas soumis à des sacrifices si onéreux dans le but d'assimiler entièrement son état militaire à celui de la Prusse, pour se séparer d'elle au moment décisif. On peut être assuré que les mots d'ordre venus de Berlin seront ici ponctuellement suivis; et, si, la guerre venant à éclater, la division badoise n'entre pas immédiatement en ligne, c'est qu'il aura convenu au Gouvernement prussien de ne pas étendre le terrain de la lutte, ou qu'il se réserve de disposer plus tard du

[1] Il s'agit de la circulaire de Gramont du 14 juillet.

concours de cet allié fidèle. L'idée que l'armée badoise pourrait bien ne pas avoir à prendre part au début de la guerre paraît ici assez répandue : le Grand-Duc l'aurait laissé entrevoir dans une conversation particulière. M. de Freydorf y a fait une allusion rapide dans l'entretien que j'ai eu avec lui. Il a même été plus loin : « Peut-être, a-t-il dit, la Prusse ne nous mettrait-elle pas dans le cas d'exécuter les prescriptions des traités d'alliance. » J'ai conclu seulement des mots qui précèdent que les ordres définitifs du Cabinet de Berlin n'étaient point encore parvenus à Carlsruhe.

J'ai appelé particulièrement l'attention du Ministre des Affaires étrangères sur le soin avec lequel le Gouvernement de l'Empereur s'était attaché à limiter le champ du débat qui avait éclaté entre la France et la Prusse, de manière à ne pas ajouter au seul grief dont nous poursuivions le redressement des sujets de discussion qui eussent pu éveiller les susceptibilités ou les appréhensions de l'Allemagne. Je n'ai pas eu de peine à me convaincre une fois de plus qu'aux yeux du Gouvernement grand-ducal toute question prussienne devenait fatalement une question allemande, et surtout une question badoise.

Jusqu'à avant-hier, aucun préparatif militaire sérieux ne s'était encore fait dans le Grand-Duché; mais, depuis, des mesures de ce genre semblent se poursuivre avec une certaine activité. M. de Freydorf, cependant, me disait qu'on s'était si peu attendu à la guerre à Carlsruhe que des soldats qui avaient été envoyés en congé, au nombre de vingt hommes par compagnie, il y a quelques jours, n'étaient pas encore rappelés. Aucun ordre de mobilisation n'est donné jusqu'à présent. Néanmoins, les officiers en congé sont invités à rejoindre leurs corps. Les soldats ont reçu leurs effets de campagne, et se tiennent prêts à marcher. L'artillerie, qui se trouvait à Forscheim près de Rastadt, pour des exercices de tir, a été ramenée dans la forteresse. Des fusils y sont transportés. On m'assure que des troupes et de l'artillerie ont été dirigées sur Kehl, qui, hier matin, quand j'y ai passé, offrait à tous les points de vue l'aspect accoutumé. Tous ces préparatifs, d'après les informations que j'ai pu recueillir, ne paraissent pas trahir des mouvements d'ensemble des forces badoises, et auraient plutôt un caractère défensif. Je crois devoir ajouter qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle, donnée par certains journaux français, d'après laquelle

on travaillait à Loerrach, dans le sud du Grand-Duché, à la hauteur de Mulhouse, sous la direction d'officiers d'État-major prussiens, à un camp retranché. Vingt-cinq mille hommes, suivant ces rumeurs, se trouvaient réunis sur ce point. Les manœuvres annuelles devaient avoir lieu cette année près de Loerrach. Il est possible que des dispositions dirigées par des officiers *badois* en vue de ces manœuvres aient été prises pour des préparatifs de guerre.

Les esprits à Bade et à Carlsruhe paraissent fort préoccupés et, pour ainsi dire, attristés des craintes de guerre qui vont en croissant de plus en plus. Votre Excellence ne sera pas surprise d'apprendre que les hommes qui sont au pouvoir ici ont une grande opinion de la force militaire de la Prusse. Le Grand-Duc, m'assure-t-on, aurait témoigné la même impression dans une conversation récente.

P.-S. — La nouvelle de la déclaration de guerre m'est parvenue au moment où j'achevais cette dépêche. Je la fais porter à Strasbourg. Il va sans dire que j'attendrai et suivrai exactement les instructions que Votre Excellence me fera l'honneur de m'adresser.

Le 16, 7 h. du matin. — Les préparatifs militaires se multiplient d'heure en heure. La garnison de Rastadt est renforcée. On m'assure que l'ordre de mobilisation de la Landwehr a été donné hier dans la journée.

8554. Le Vicomte de Saint-Ferriol, Ministre à Copenhague, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Danemark, 255, n° 63.)

Copenhague, 15 juillet 1870.
(Cabinet, 17 juillet; Dir. pol., 18 juillet.)

En écrivant hier à Votre Excellence [1], je faisais allusion aux efforts qui pourraient être tentés auprès du Roi de Danemark pour le rattacher, soit par des menaces, soit par des concessions territoriales, aux intérêts prussiens dans le cas où la guerre viendrait à éclater en Europe. Ces prévisions assez naturelles

[1] Cf. Saint-Ferriol, 14 juillet.

s'imposent en quelque sorte forcément aux esprits par suite de l'arrivée du Duc Charles de Glucksbourg. Le Duc Charles, frère aîné du Roi Christian IX, a débarqué hier à Copenhague venant d'Ems, et s'est rendu immédiatement à Fredensborg. C'était assez pour provoquer les susceptibilités du sentiment national, fort prévenu contre ce Prince à raison du rôle qu'il a joué dans la guerre de 1848 [1] et des sympathies allemandes qu'il n'a cessé d'afficher depuis lors. Le choix d'un pareil négociateur, s'il était vrai qu'il eût été chargé par la Cour de Berlin de quelque ouverture confidentielle, serait donc assez singulier, et il est plus naturel de supposer qu'il vient simplement chercher la Princesse sa femme pour la reconduire en Mecklembourg. Sa présence en Danemark, dans les circonstances actuelles, n'en est pas moins malencontreuse; son séjour, s'il se prolongeait, le serait encore davantage.

8555. Le Vicomte de Saint-Ferriol, Ministre à Copenhague, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Danemark, 255, n° 64.)

Copenhague, 15 juillet 1870.
(Dir. pol., 18 juillet.)

J'ai eu l'honneur d'appeler l'attention de Votre Excellence sur l'arrivée du Duc de Glucksbourg [2]. J'apprends que l'opinion se préoccupe assez vivement de ce fait. Je ne reviendrai pas sur le degré de vraisemblance des conjectures auxquelles se livre à ce sujet le public. Son inquiétude, toutefois, se comprend si l'on songe que le Danemark et sa capitale sont à la merci d'un coup de main, que, en douze heures, un corps d'armée et une escadre

[1] Pendant la première guerre des Duchés, 1848-1850, la plupart des membres de la famille ducale de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg — sauf, bien entendu, l'héritier présomptif de la couronne danoise, le prince Christian — s'étaient joints aux insurgés slesvico-holsteinois, et quelques-uns, parmi eux, avaient même pris service dans l'armée insurrectionnelle. — Contrairement à ce que pense Saint-Ferriol, la présence à Copenhague, au mois de juillet 1870, du duc Charles de Glücksbourg n'avait aucune importance politique; elle était due uniquement à des affaires de famille et ne dura que quelques jours.

[2] Cf. la dépêche précédente.

prussiens peuvent être à Körsör et devant Copenhague, que cette ville est dégarnie de troupes, l'armée tout entière se trouvant concentrée au camp de Hald en Jutland[1], et qu'enfin on n'a pas jusqu'à présent pris la moindre précaution militaire contre une éventualité de ce genre. Le Ministre de la Guerre et de la Marine lui-même est absent. Il y a là une situation que je crois devoir signaler à Votre Excellence; car, si la Prusse, profitant de ces circonstances, voulait dès le début d'une lutte s'assurer par une brusque occupation le concours forcé de ce pays-ci, ou du moins le mettre dans l'impossibilité de fournir un point d'appui à une autre Puissance ou même de conserver la neutralité, je ne vois pas ce qui pourrait l'en empêcher. Le seul moyen de prévenir un pareil résultat serait la présence d'une force maritime dans la Baltique; mais il faudrait pour cela que son arrivée coïncidât en quelque sorte avec la déclaration même des hostilités.

8556. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont.
(Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 32.)

Darmstadt, 15 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

Je pense devoir continuer purement et simplement à rendre compte de l'opinion à Votre Excellence, aussi bien que me le permet l'agitation des gens que je puis voir.

Il me semble que dans le public on est plus prévenu contre nous depuis hier matin. Le 13 au soir, on s'était attaché à l'espoir presque assuré que donnaient les dépêches ; on a éprouvé une déception en voyant que la renonciation du Prince ne suffisait pas par elle-même à la paix. Cette renonciation, ici comme à notre Chambre, avait persuadé un instant tout le monde que la querelle était vidée, et on la considérait comme vidée à notre avantage.

Je ne parle ici que de ce qui m'entoure.

[1] Cf. ci-dessus, p. 370, note 2.

Quant aux autres pays, on prétend à Darmstadt que le Wurtemberg marche avec la Prusse [1], le Gouvernement wurtembergeois étant, dit-on, décidé à user dans ce but d'une réserve d'argent qu'il possède, dans le cas où le Parlement voterait contre la guerre. Avant-hier encore, on supposait la Bavière dans une disposition plus favorable; elle était tentée, pensait-on, de rester neutre si nous lui garantissions que nous ne toucherions pas à ses possessions sur le Rhin [2].

Le Rhin, voilà ce qui allume la jalousie patriotique en Allemagne. Je n'ai pas mission d'examiner quel sort doit être réservé aux rives du Rhin en cas de victoire de nos armes; je cherche uniquement à rendre les impressions. La fibre allemande se surexcite dès que l'on parle du Rhin, même, oserai-je dire, quand il s'agit de Mayence, qui cependant pèse lourdement sur le Grand-Duché aujourd'hui. Les Allemands se révoltent contre nous au premier mot qui a trait à ce qui leur paraît être le sol de la patrie.

C'est là une mine féconde pour la Prusse; c'est le sentiment qu'elle exploitera pour rétorquer tout ce que la presse a pu lui dire dernièrement, et pour faire une question allemande d'une question prussienne.

M. de Dalwigk est parti hier pour ses terres de Waldeck. J'ai été étonné de ce départ. Il s'attendait sans doute, en tout cas, à une invasion, qu'elle dût être française ou prussienne, et il aura voulu réserver, pour servir plus tard peut-être le Grand-Duc avec plus d'efficacité, sa personnalité politique tout entière, qui eût été évidemment compromise pour l'avenir s'il était resté.

Le Grand-Duc est toujours dans la Hesse du Nord. Sans avoir de données précises, je suppose qu'il passerait en Bavière. S. A. Royale s'y est ainsi rendue en 1866.

[1] Cf., ci-après, Saint-Vallier, 15 juillet.
[2] Cf. Cadore, 13 juillet, n° 61.

8557. Le Comte d'Astorg, Ministre à Darmstadt, au Duc de Gramont. (Orig. Hesse-Darmstadt, 31, n° 33.)

Darmstadt, 15 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet; Dir. pol., 17 juillet.)

Dans l'intérêt du service, Votre Excellence veut-elle me permettre de soumettre à son appréciation une observation que me suggère l'arrivée de mon *Journal officiel ?*

N'y aurait-il pas avantage à ce que les Missions impériales fussent informées un peu plus tôt des faits strictement importants ?

Le *Journal officiel* qui donne la séance du 13 m'arrive aujourd'hui 15 à midi. Je suis obligé de dire que, selon moi, un télégramme (qui, avant-hier, se serait composé d'une cinquantaine de mots) expédié aux Légations, de la Chambre même, aurait rendu de grands services en donnant, dans les bornes les plus strictes, mais avec une complète exactitude, les paroles prononcées par Votre Excellence dans la séance du 13.

L'opinion publique se monte et s'égare parce qu'elle manque d'informations ponctuelles et suffisamment promptes.

Les informations les plus promptes sont naturellement le plus accueillies; et jusqu'à présent elles se contredisent de la manière la plus fâcheuse. Le *Journal officiel* arrive quand le mal est fait.

8558. Le Marquis de Châteaurenard, Ministre à Dresde, au Duc de Gramont. (Orig., avec déchiffrement. Saxe, 148, n° 38.)

Dresde, 15 juillet 1870.
(Cabinet, 17 juillet; Dir. pol., 19 juillet.)

Un télégramme de Berlin arrivé hier [1] et portant que le Roi de Prusse avait refusé d'accéder à la demande qu'il s'engageait à ne pas donner dans l'avenir son assentiment à la candidature

[1] Cf. Appendice I, p. 489.

Hohenzollern a répandu l'anxiété la plus vive à Dresde, et depuis hier le public croit à la guerre. Toutes les nouvelles qui arrivent de Prusse font d'ailleurs prévoir cette éventualité, car elles tendent toutes à établir que le Roi et le Gouvernement prussien se maintiendront fermes sur le terrain où ils se sont placés. En même temps, les ordres de procéder aux préparatifs militaires sont arrivés, et ils ne laissent aucun doute sur la résolution bien arrêtée de la Cour de Berlin. Reconnaissant la gravité de cette situation, le Ministre de l'Intérieur a cru devoir prier le Roi de revenir à Dresde, et Sa Majesté est rentrée aujourd'hui.

[*Déchiffrement*]. J'ai vu M. de Nostitz ce matin. Il partage l'opinion générale qu'aucune concession n'est à espérer de la Prusse; il dit qu'exiger du Roi un engagement pour l'avenir, c'est vouloir lui imposer une humiliation, et que nous aurions dû nous tenir pour satisfaits de ce que le Prince Léopold avait retiré sa candidature. Mais les paroles du Ministre manquaient de chaleur, et je n'ai vu chez lui aucune irritation contre la France. Je n'ai pas manqué d'insister sur ce point que, si la guerre éclate, c'est la tentative du Roi de Prusse à l'égard du Trône d'Espagne qui en est la cause, et que c'est pour satisfaire à son ambition que le sang de ses Confédérés coulera. Je maintiens ce fait dans mes conversations, et je rencontre peu de contradicteurs. Parmi mes Collègues, le Ministre d'Autriche[1] se montre très sympathique, celui de Bavière[2] est hésitant, et l'Envoyé de Russie[3] s'exprime avec grande réserve. Le Représentant de l'Angleterre est absent[4]. Le langage d'une partie de la presse est des plus violents, mais il fait peu d'impression sur la population saxonne, qui continue à ne montrer aucun enthousiasme pour la guerre.

Le Prince Georges de Saxe est parti pour Munich, je ne sais dans quel but.

(1) Comte L. Paar.
(2) Comte L. Paumgarten.
(3) B. de Kotzebue.
(4) J.-H. Burnley, chargé d'affaires.

8559. LE MARQUIS DE CHÂTEAURENARD, MINISTRE À DRESDE, AU DUC DE GRAMONT. (Déchiffrement. Saxe, 148, n° 39.)

Dresde, 15 juillet 1870.
(Dir. pol., 22 juillet.)

Le télégramme dont je parlais à Votre Excellence dans mon précédent rapport annonçait que le Roi de Prusse, outre son refus de prendre un engagement pour l'avenir au sujet de la candidature du Prince de Hohenzollern, avait refusé de recevoir notre Ambassadeur, et lui avait fait savoir par un Aide de Camp qu'il n'avait plus rien à lui communiquer. Ce télégramme, qui a toutes les apparences du caractère officiel, a été publié dans le *Journal de Dresde* de ce matin, et M. de Nostitz, que j'ai interrogé, admet qu'il émane du Gouvernement prussien. J'ai dit au Ministre que le procédé du Roi ne pouvait manquer d'être vivement ressenti en France, et me paraissait devoir faire évanouir toute dernière espérance du maintien de la paix. M. de Nostitz m'ayant demandé si je n'avais aucune instruction pour le cas où nous déclarerions la guerre, je lui ai répondu que non, et je lui ai dit que, le conflit étant uniquement entre la France et la Prusse, je resterai à Dresde jusqu'au moment où le Gouvernement saxon m'inviterait à le quitter. Le Ministre a invoqué alors les obligations fédérales, et j'ai pu juger par son maintien combien la perspective d'une participation à la guerre contre nous devait être pénible au Cabinet de Dresde. C'est aussi le sentiment général, et toutes les excitations de la presse et des agents prussiens ont peu d'efficacité sur la population, qui est consternée. La Saxe accomplira les devoirs que sa position lui impose; mais jusqu'à ce jour rien n'indique que ce doive être avec ardeur.

8560. BAUDIN, MINISTRE À LA HAYE, AU DUC DE GRAMONT. (Télégr. Déchiffrement. Pays-Bas, 669.)

La Haye, 15 juillet 1870, 11 h. 52 soir.
(Reçu, le 16 juillet, à 4 h. matin.)

Le *Journal officiel* dit que le Gouvernement néerlandais a notifié aux Cabinets étrangers sa résolution d'observer une stricte neu-

tralité. Demain, les levées disponibles seront appelées sous les armes pour la défense éventuelle.

Les Ministres me disent que vous avez déclaré à la Belgique que la France respectera son territoire tant qu'il ne sera pas violé par la Prusse. On télégraphie ce soir que l'armée française entre en Belgique par Givet. S'il en est ainsi, comment puis-je rassurer le Cabinet de La Haye sur le respect des côtes néerlandaises ? On craint ici un débarquement de nos troupes à Delfzijl, port hollandais voisin du Hanovre, et le bruit court qu'en vue de le prévenir un corps prussien se disposerait à occuper Groningue.

8561. Le Marquis de La Valette, Ambassadeur à Londres, au Duc de Gramont. (Orig. Angleterre, 752, n° 72.)

Londres, 15 juillet 1870.
(Dir. pol., 17 juillet.)

J'ai reçu ce matin la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire sous le n° 90 et la date d'avant-hier. Je me suis rendu immédiatement chez Lord Granville, et, en m'inspirant des considérations développées par Votre Excellence, j'ai insisté auprès du Principal Secrétaire d'État sur la légitimité de l'attitude prise par le Gouvernement de l'Empereur dans la crise que nous traversons. J'ai fait valoir de nouveau, avec toute l'autorité qu'elles empruntaient à vos propres paroles, les observations que j'avais déjà spontanément présentées au Ministre des Affaires étrangères de la Reine et dont ma dernière dépêche (1) vous rendait un compte détaillé.

Lord Granville s'est maintenu lui-même sur le terrain où il s'était placé en dernier lieu. Il m'a exprimé de nouveau son vif désir de voir le Gouvernement de l'Empereur ne pas s'attacher à une question de forme alors que, sur le fond même de l'affaire, satisfaction lui était donnée. Revenant en particulier sur un argument que j'ai déjà signalé à Votre Excellence, il m'a fait observer que, si l'on avait pu supposer, au début de l'incident, que la candidature du Prince Léopold n'avait été posée qu'avec l'approbation du Roi de Prusse, on pouvait admettre avec autant de vraisemblance

(1) Cf. La Valette, 13 juillet, n° 71.

IMPRIMERIE NATIONALE.

que la renonciation du Prince avait eu lieu dans les mêmes conditions. La conversation que j'ai eue avec Lord Granville est restée circonscrite, en somme, dans les termes où nous l'avions précédemment renfermée, et, si j'ai maintenu plus fermement encore le point de vue auquel se place le Gouvernement de l'Empereur, le Principal Secrétaire d'État a apporté la même affectueuse insistance à nous recommander une solution qui lui semblait de nature à désintéresser nos susceptibilités [1].

Votre Excellence connaît déjà, par mon télégramme de ce matin, la démarche faite par la Reine auprès de son Ministre des Affaires étrangères, et les vœux ardents qu'elle forme pour le maintien de la paix.

Je n'ai pas besoin de signaler l'extrême agitation qui règne ici dans les esprits : la presse anglaise la reflète trop fidèlement pour que j'aie rien à apprendre à Votre Excellence à cet égard.

8562. Le Baron Mercier de Lostende, Ambassadeur à Madrid, au Duc de Gramont. (Orig. Espagne, 876, n° 75.)

Madrid, 15 juillet 1870.
(Cabinet, 17 juillet; Dir. pol., 18 juillet.)

Le Gouvernement ayant reçu [hier] [2], dans l'après-midi, à ce qu'il paraît, la communication qu'il attendait de son Ministre à Berlin pour être certain que le Prince Léopold de Hohenzollern confirmait l'acte de renonciation que lui avait fait parvenir son Père, le Prince Antoine [3], s'est empressé, comme il me l'avait annoncé, d'en donner avis au Président des Cortès, en l'invitant à annuler la convocation des Députés qui avait été faite pour le 20 de ce mois.

Le soir même, en conséquence, M. Ruiz-Zorrilla a réuni la Commission permanente pour lui soumettre la question, et, après de longs débats qui ont été très animés, par neuf voix contre quatre une décision a été prise dans le sens désiré par le Gouverne-

[1] Cf., sur cet entretien, la dépêche de Granville à Lyons, du 15 juillet, dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 139-140.

[2] «Hier» est ajouté au crayon dans l'interligne.

[3] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 14 juillet, 6 h. soir.

ment; et ce matin la *Gazette officielle* a publié l'avis que j'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence par le télégraphe.

Les Montpensiéristes et les Républicains sont ceux qui se sont le plus vivement opposés à cette mesure. Les uns et les autres avaient dès le premier moment laissé voir qu'ils fondaient de grandes espérances sur l'échec qui attendait la candidature du Prince de Hohenzollern, et ils s'imaginaient sans doute que les Cortès, venant à se réunir au milieu du trouble causé par les événements, ne se sépareraient pas sans avoir voté une solution qui, vu les circonstances, devrait être choisie entre la République et la Royauté du Duc de Montpensier. Mais le Gouvernement ne pouvait se prêter à ces calculs. Il avait bien compris la triste situation où ils l'auraient placé. Aussi, sans la moindre hésitation, avait-il pris d'avance le parti de ne pas réunir les Cortès si, comme il n'avait pas tardé à l'espérer, le Prince de Hohenzollern retirait sa candidature.

Je pense qu'aujourd'hui même, comme j'en avais l'assurance, l'acceptation par l'Espagne de la renonciation du Prince de Hohenzollern sera notifiée par le télégraphe aux Cabinets européens qui avaient reçu notification de l'acceptation de sa candidature; j'aurai soin de m'en informer.

Hier, l'intention du Régent était de partir aujourd'hui ou demain pour La Granja. Mon Collègue d'Angleterre se propose, dans ce cas, de retourner aussi dans cette résidence jusqu'à la fin du mois, où il pense aller en Angleterre. Quant au Maréchal Prim, on ne sait pas encore s'il ira prendre les eaux nécessaires à sa santé à Vichy ou en Angleterre.

8563. Le Duc de Cadore, Ministre à Munich, au Duc de Gramont. (Déchiffrement. Bavière, 249.)

Munich, 15 juillet 1870.
(Cabinet, 17 juillet.)

Si mes informations sont exactes, le Cabinet de Berlin n'aurait fait jusqu'à présent au Gouvernement bavarois aucune communication relative au *casus fœderis* (1).

(1) La démarche fut faite par le Cabinet de Berlin le 16 juillet. Cf., ci-après, Cadore, télégramme, 16 juillet, 6 h. soir.

Le Ministre de Prusse n'a reçu, je crois, de son Gouvernement depuis le commencement de la crise qu'une circulaire, dont l'analyse a été exactement reproduite par les journaux, et le télégramme en date d'hier dont j'ai fait connaître la substance à Votre Excellence [1]. Tous les efforts du Ministre de Prusse se bornent pour le moment à établir que son Gouvernement est complètement étranger à la candidature du Prince de Hohenzollern, qu'il n'a pas hésité à le déclarer immédiatement au Gouvernement de l'Empereur, et que celui-ci, en persistant dans des demandes injustifiables, ne laisse aucun doute sur ses véritables intentions. Ces assertions, répandues par tous les organes de la presse aux gages de la Prusse, ont malheureusement produit de l'impression; depuis la nouvelle de la renonciation du Prince de Hohenzollern, les dispositions de l'opinion, et en particulier celles de la Chambre des Députés, se sont sensiblement modifiées. On en veut à la France de ne pas s'être déclarée satisfaite, du moment que la cause du conflit n'existait plus; je dirai presque [que] la peur de la guerre est telle qu'on ne raisonne plus, et qu'on ne se rend pas un compte exact du véritable état des choses. C'est sous l'empire de ce sentiment que le Comte de Bray m'a demandé d'informer Votre Excellence de la manière dont on envisage en Bavière l'attitude du Gouvernement de l'Empereur [2], et qu'il a en même temps prié les Ministres d'Angleterre et d'Autriche [3] de télégraphier à Londres et à Vienne pour engager leurs Gouvernements respectifs à proposer, s'il en est temps encore, leur médiation.

La Chambre des Députés, qui discutait depuis avant-hier le budget de la Guerre, s'est ajournée à lundi, le Comte de Bray ayant fait observer que, vu la gravité de la situation, il était inutile de continuer la discussion.

On m'assure que le Ministère de la Guerre commence à prendre certaines dispositions, mais le Gouvernement n'a encore pris aucune détermination [4]. Il s'entendra vraisemblablement avec le Cabinet de Stuttgart avant de rien décider.

[1] Cf. Cadore, télégramme, 14 juillet, 11 h. soir.

[2] Cf. Cadore, télégramme, 14 juillet, 6 h. 30 soir.

[3] Sir H. F. Howard et le baron de Bruck.

[4] D'après Ruville, un conseil de cabinet avait eu lieu le 15 juillet à Munich. On n'y aurait pas décidé de proposer au Roi la mobilisation, et aucune mesure

8564. Le Général Comte Fleury, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, au Duc de Gramont. (Télégr. Déchiffrement. Russie, 244 [1].)

Saint-Pétersbourg, 15 juillet 1870, 8 h. soir.

Quatre heures du matin. J'ai dû aller trouver l'Empereur au camp, votre dépêche télégraphique [2], par suite de fils rompus par ouragan, ne m'étant parvenue qu'à sept heures hier jeudi.

J'ai eu une longue entrevue avec l'Empereur Alexandre, mais je n'ai pu le gagner. La cause ayant disparu, en grande partie, dit-il, grâce à son influence personnelle [3], il regarde l'incident comme vidé. Il ne peut donc, dit-il, peser davantage sur le Roi de Prusse, dont la fierté est blessée, et qui se trouve en face, lui

militaire n'y aurait été prise pour protéger le Palatinat. Cependant, le ministre de la Guerre, von Pranckh, de sa propre autorité, rappela les officiers en permission (cf. Ruville, *op. cit.*, p. 141). C'est dans ce conseil du 15, également d'après Ruville, que les ministres bavarois auraient décidé de présenter à la Prusse une demande qui aurait pu écarter la guerre. Le roi Guillaume accéderait sous une forme atténuée au désir de Napoléon III. Il donnerait l'assurance générale qu'il suivrait pour la couronne d'Espagne le même principe qui avait jadis été observé par la France pour la couronne de Belgique et par l'Angleterre pour celle de Grèce, c'est-à-dire qu'il n'autoriserait aucun prince de sa maison à poser sa candidature au trône d'Espagne. Cette proposition aurait été faite à la Prusse soit par l'intermédiaire de Perglas, ministre à Berlin, soit «par une autre entremise». Toutefois, Ruville attribue cette résolution au conseil des ministres du 15 par induction, d'après une lettre de Lyons à Granville, à laquelle il donne la date du 17 juillet et qui est reproduite par Gramont (*La France et la Prusse*, p. 395). Or, cette induction, qui repose sur cette date du 17, n'est rien moins que certaine, attendu que la lettre de Lyons est du 19 et que Gramont la reproduit bien avec cette date du 19. (Cf. Ruville, p. 142-143 et la note 1, p. 143; Gramont, p. 395; et les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 204.) Bray serait donc resté le 15, d'après Ruville, dans les limites du conseil qui lui avait été donné le 14 par Beust (cf. p. 331, note 2). Ce fut le roi Louis qui, le 16, à la suite de péripéties que Ruville analyse longuement (p. 144-150), donna l'ordre de mobilisation, et reconnut le *casus fœderis* avec la Prusse.

(1) Ce télégramme, à l'exception du premier paragraphe, a été reproduit dans les papiers du général Fleury (*La France et la Russie en 1870,* p. 137-138).

(2) Il s'agit du télégramme de Gramont du 13 juillet, 10 h. 15 soir.

(3) Cf. Fleury, télégramme, 12 juillet, 5 h. soir.

aussi, d'un sentiment national déjà froissé par la renonciation du Prince Léopold.

Les dépêches venues de Berlin sont très catégoriques à l'endroit du refus opposé à la demande de garantie présentée par le Comte Benedetti [1].

Toutefois, malgré son refus de faire d'autres démarches, l'Empereur est désolé de voir la guerre s'engager sur un sujet qui ne lui permet pas de s'interposer de nouveau. Il eût mieux admis, cette affaire une fois terminée, une pression graduée exercée par la France sur l'exécution du traité de Prague.

8565. Le Comte de Saint-Vallier, Ministre à Stuttgart, au Duc de Gramont. (Orig. Wurtemberg, 90, n° 43.)

Stuttgart, 15 juillet 1870.
(Cabinet, 16 juillet.)

Depuis ma dépêche n° 42, du 10 juillet, la marche des événements m'a conduit à adresser à Votre Excellence le 12 et le 13 deux télégrammes par lesquels je me suis efforcé de lui faire connaître la situation et les impressions dans l'Allemagne du Sud [2]; je crois devoir compléter aujourd'hui ces indications sommaires en retraçant brièvement le langage que j'ai entendu, et en expliquant par quelle suite de circonstances il s'est modifié, nous devenant hostile de favorable qu'il était au début.

Ma dépêche du 10 exposait à Votre Excellence le point de vue auquel se plaçaient les hommes politiques du Sud, et elle affirmait que le désir général dans le pays où je réside était de se tenir en dehors du conflit s'il venait à éclater; malheureusement, ces dispositions ont subi depuis lors un changement considérable provoqué par le langage violent de nos journaux, parmi lesquels deux surtout, *Le Pays* et *La Liberté*, ont fait le plus grand mal. Les articles de ces feuilles ont excité la fibre nationale, fait taire la

(1) Cf. Appendice I, p. 489.

(2) Il s'agit des télégrammes de Saint-Vallier du 12 juillet, 3 h. soir, et du 13 juillet, 2 h. soir.

voix de la haine contre la Prusse qui dominait jusque-là, étouffé les sympathies qui se manifestaient pour notre cause. Le vieil esprit germanique s'est réveillé sous l'action des défis belliqueux et hautains qui remplissaient les colonnes de ces feuilles; la presse dévouée à la Prusse a habilement tiré parti de ces attaques emportées qui ne font pas de distinction entre l'Allemagne et la Prusse, et comprennent dans leurs violences toute la race germanique; elle a reproduit soigneusement, elle a répandu à des milliers d'exemplaires les articles maladroits et regrettables des journalistes français; elle a surtout fait ressortir ceux où se retrouvait l'idée de revendication de la frontière du Rhin. Cette lecture a répandu l'émotion dans toutes les classes; la véritable source du conflit a disparu en présence du sol de la patrie menacée; on n'a plus vu que l'étranger en face de l'Allemagne, que le devoir pour chacun de prendre part à la défense d'une cause devenue nationale. Je l'ai écrit souvent au Département: nous avons fait depuis quatre années des progrès sensibles dans la sympathie des Allemands du Sud; la crainte de la Prusse étouffait chaque jour davantage l'ancien sentiment de haine et de rancune excité contre nous depuis 1813 par les Gouvernements inféodés à la Sainte-Alliance; notre modération encourageait des sympathies et une confiance renaissantes; aussi la question espagnole a-t-elle provoqué au début un blâme presque général contre M. de Bismarck et sa politique; on a compris que la dignité, que l'honneur de notre pays étaient en jeu, et notre langage résolu a paru légitime; pendant la première semaine du différend, du 3 au 10 juillet, si la Prusse avait posé la question du *casus fœderis,* il n'est pas douteux qu'elle se serait vue accueillie ici et à Munich par une réponse déclinatoire; si le conflit était survenu dans ces conditions, c'était la neutralité des Royaumes du Sud, c'étaient cent mille hommes de moins dans les rangs de nos adversaires, c'était la route demeurant ouverte entre nous et l'Autriche.

Les maladresses de nos journaux sont venues défaire en une semaine l'œuvre de quatre années de patience, de modération, de politique habile et mesurée. La presse prussienne, au contraire, a su garder pendant ces quelques jours une attitude calme qui rendait la comparaison encore plus défavorable pour nous; certains journalistes français n'ont même pas su se tenir dans les règles

de la politesse qui devraient être le premier devoir des écrivains; malheureusement, parmi ceux qui se sont laissé aller à des injures déplorables, quelques-uns sont regardés à l'étranger comme des amis du Gouvernement; toutes les dénégations des Agents diplomatiques se brisent devant cette conviction générale que MM. de Girardin et de Cassagnac, par exemple, sont des amis que le pouvoir pourrait arrêter s'il en avait la ferme volonté; nous parlons de la liberté, de la licence de la presse, nous citons ses attaques contre notre propre Gouvernement, nous cherchons à démontrer l'impossibilité pour nous de mettre, en l'état actuel, un frein à un langage que nous regrettons et que nous déplorons : on nous écoute avec incrédulité; on nous répond qu'on peut toujours agir sur des *amis,* et les arrêter dans une voie qu'on trouve dangereuse; on nous montre les derniers articles de M. Paul de Cassagnac, ceux de *La Liberté,* ceux du journal de M. Dréolle [1].

Quoi qu'il en soit, et je ne saurais assez le répéter, le langage de notre presse a accompli en quelques jours une œuvre néfaste pour notre influence, pour notre situation dans le Sud de l'Allemagne; elle a blessé profondément et à la fois toutes les classes de la population, l'armée par des rodomontades de mauvais goût, le peuple par des idées de conquête, des revendications de territoire, les Gouvernements par un ton de dédain irritant. Ils ont plus fait pour la cause prussienne que toutes les habiletés, que tous les efforts des Agents de M. de Bismarck; pour ma part, Monsieur le Duc, j'ai assisté avec une profonde douleur au revirement que j'ai vu s'accomplir sous mes yeux, et, quoique je connusse les dispositions sympathiques de M. de Varnbüler, j'ai tremblé que l'état nouveau de l'opinion ne lui rendît bien difficile l'attitude de neutralité qu'il annonçait devoir maintenir pour le cas où, le conflit venant à éclater, le Cabinet de Berlin lui poserait la question du *casus fœderis.*

Le 12 au matin, j'ai vu M. de Varnbüler, arrivé dans la nuit de son voyage aux bains de Liebenzell; je l'ai trouvé inquiet, agité, et fort effrayé de la perspective de la guerre; il m'a confié

[1] Nous ne pouvons que renvoyer ici aux articles publiés, depuis le 12 juillet, par *La Liberté* d'Émile de Girardin, par *Le Public,* journal de Dréolle, et par *Le Pays,* que dirigeait Granier de Cassagnac. Leur violence justifie tout à fait les appréciations de Saint-Vallier.

qu'il venait de recevoir une communication prussienne laquelle, sans poser encore la question du *casus fœderis,* avertissait le Gouvernement wurtembergeois que la guerre pouvait éclater dans un avenir prochain, et que le concours des États allemands serait réclamé dans certains cas par le Cabinet de Berlin [1]; il m'a dit qu'il avait fait au Chargé d'Affaires de Prusse [2] une réponse évasive, qu'il espérait ne pas être forcé de sortir de la neutralité, sur les conditions de laquelle il cherchait à s'entendre à ce moment même avec la Bavière, mais que le langage de nos journaux rendait déjà plus difficile l'abstention du Sud, que le Cabinet était divisé, les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur [3] se montrant très irrités de la polémique antiallemande de feuilles françaises regardées comme gouvernementales; il a ajouté qu'il devait y avoir dans le courant de la soirée un Conseil des Ministres, dans lequel serait discutée une réponse définitive à la communication prussienne; il a terminé enfin en me conjurant de faire connaître par le télégraphe à Votre Excellence la démarche du Cabinet de Berlin, le désir du Gouvernement wurtembergeois de garder une attitude réservée, mais l'embarras dans lequel le mettait la polémique des journaux français; il m'a demandé de supplier Votre Excellence de tout mettre en œuvre pour empêcher la continuation de cette violente campagne de notre presse, et il a exprimé l'espoir que nous serions assez patients et modérés pour que des conseils amis puissent intervenir en temps utile à Paris et à Berlin. Sur sa prière, j'ai aussitôt expédié à Votre Excellence le télégramme chiffré dont je vous envoie ci-joint copie (n° 1 [4]).

Deux heures plus tard, je recevais du Baron de Reischach, propriétaire de la *Gazette d'Augsbourg,* communication du télégramme ci-joint (n° 2) [5] annonçant que le Prince Antoine de Hohenzollern retirait la candidature de son fils; j'ai immédiatement transmis cette nouvelle à Votre Excellence.

Dans la soirée enfin, M. de Varnbüler est venu chez moi; il était radieux, et se croyait certain de l'apaisement du différend, le Prince

[1] Cf. Saint-Vallier, télégramme, 12 juillet, 3 h. soir.
[2] Comte Hugo Radolinski.
[3] MM. de Suckow et de Scheurlen (23 mars 1870).
[4] Il s'agit du télégramme du 12 juillet, 3 h. soir.
[5] Il s'agit du télégramme du 12 juillet, 5 h. 15 soir.

Antoine de Hohenzollern venant de lui envoyer le texte même du télégramme adressé à MM. Prim et Olozaga pour retirer la candidature du Prince Léopold; de plus, le Ministre de Wurtemberg en France[1] faisait connaître à son Gouvernement la satisfaction causée à Paris, à la Bourse, dans le monde des affaires, à la Chambre, dans le monde politique, par la renonciation des Hohenzollern au Trône d'Espagne. Pour ma part, quoique je ne fusse pas aussi complètement rassuré que le Premier Ministre, je partageais sa confiance dans une certaine mesure, lorsque, dans le courant de la nuit, m'est parvenu le télégramme de Votre Excellence en date du 13 à minuit 30 m'informant que la France réclamait au Roi de Prusse une garantie contre l'éventualité d'un retour du Prince Léopold à ses premiers desseins [2].

Le 13, dans la journée, M. de Varnbüler m'a prié de passer chez lui; il venait de recevoir d'Ems la nouvelle que nous ne nous regardions pas comme satisfaits par le désistement du candidat, par la renonciation de son père, qui refusait *comme chef de famille* une candidature qu'il avait acceptée précédemment au nom de son fils *en cette même qualité.* Le Premier Ministre était désolé : «Vous voulez la guerre, m'a-t-il dit, vous la voulez malgré toutes vos assurances pacifiques, malgré tous vos intérêts, malgré les mauvaises récoltes, malgré les gages de tranquillité et de calme que vous avez trouvés dans le plébiscite; seulement, vous aviez tout le monde avec vous il y a huit jours; l'opinion publique de l'Europe approuvait votre juste susceptibilité, et reconnaissait le bien fondé de vos griefs; vos journaux ont commencé à détacher de vous vos amis en prodiguant l'outrage et l'insulte à des Souverains et à des peuples étrangers; pour nous, Allemands du Sud, ils ont donné prise sur nous à la Prusse; ils ont facilité l'action de cette Puissance en excitant l'opinion publique assez vivement pour nous rendre bien difficile l'attitude réservée que nous étions déterminés à adopter. Au milieu de nos inquiétudes, des angoisses de toute l'Europe, intervient le désistement du Prince de Hohenzollern; ce désistement apaise les alarmes, dégage la situa-

[1] Baron de Wæchter.

[2] Il s'agit du télégramme que nous avons publié à la date du 12 juillet, 11 h. soir.

tion du danger qu'elle présentait, rend la confiance aux affaires, l'espoir aux Gouvernements; il constitue pour la France un beau et légitime succès; la Prusse, malgré le langage énergique tenu à son égard par les Ministres français, malgré la polémique irritante engagée contre elle par la presse française, la Prusse a cédé, elle s'est humiliée devant la France, car personne en Europe n'ignore que le Prince Antoine de Hohenzollern n'a pas envoyé sa renonciation sans y être engagé sous main par le Roi Guillaume; c'est donc un triomphe pour la France, un abaissement pour sa rivale; tout le monde applaudit à ce double résultat, habitué que l'on est depuis quatre ans à voir l'arrogance du côté de la Prusse, la modération du côté de la France; un de vos journaux officieux, *le Constitutionnel,* appréciant comme moi la situation, dit ce matin dans un article que m'apporte le télégraphe : *C'est pour nous une magnifique victoire qui ne nous coûte pas une goutte de sang.* Tout à coup, au milieu de cette satisfaction, de cet apaisement, vous formulez de nouvelles exigences; l'Europe y répond par un cri d'étonnement, vos amis par un cri de douleur; vous compromettez les résultats acquis, et vous donnez raison à vos adversaires, qui vous accusent de vouloir la guerre à tout prix et de n'avoir saisi la question Hohenzollern que comme un prétexte, le mérite de la modération vous échappe; il est maintenant du côté de la Prusse. Vous étiez l'offensé, vous devenez le provocateur. Le vieux Roi Guillaume, abreuvé d'insultes par vos journaux depuis une semaine, a été patient; mais il n'y a pas à compter que sa longanimité se prolonge; c'est un refus que vous allez chercher, un refus qui vous obligera ou à reculer en perdant tous vos avantages, ou à tirer l'épée, à exposer l'Europe aux horreurs d'une guerre effrayante, sans avoir un grief sérieux à invoquer à l'appui de votre imprudente détermination. Je reçois de tous les côtés des télégrammes où le blâme a remplacé l'approbation que vous aviez rencontrée jusqu'ici; la presse européenne vous devient hostile, la presse allemande, calme au début, devient violente et belliqueuse; l'irritation va grandir de part et d'autre; le feu va s'étendre, et il ne pourra plus être éteint que dans des torrents de sang. Je vous le déclare avec chagrin, votre Gouvernement assume par ses nouvelles résolutions une terrible responsabilité.

« D'ailleurs, que signifie cette garantie que vous réclamez ?

A-t-elle une importance réelle ? Je soutiens que non. La renonciation des Hohenzollern est signée par le chef de famille, comme l'acceptation de la candidature avait été signée par lui; cette renonciation est faite avec l'agrément du Roi de Prusse; elle est inspirée par ses conseils; elle est lancée à la face de l'Europe, qui en prend acte, et qui ne tolérerait pas que ses auteurs vinssent à manquer plus tard aux engagements qu'ils viennent de contracter solennellement; le candidat lui-même s'est enlevé par ce refus tout prestige aux yeux du peuple espagnol; vous ne pouvez donc raisonnablement redouter pour l'avenir ni son élection par les Cortès, ni son acceptation, puisqu'elle le déconsidérerait à tout jamais aux yeux du monde entier. Ces réflexions que je fais sont celles de toute l'Allemagne, qui ne voit plus dans vos nouvelles exigences que le désir d'humilier un Souverain qui est après tout un Prince allemand; les actes du Roi de Prusse depuis quatre ans avaient semé dans nos cœurs de graves rancunes contre un Monarque dont la politique nous a bien souvent inquiétés et menacés; votre hautaine insistance nous force à nous rappeler qu'il est de notre sang, qu'il est l'un des Chefs de la Nation germanique, et que l'insulte qu'il subirait de la part d'un Gouvernement étranger retomberait sur tous les États allemands; vous rendez notre cause solidaire de la sienne; vous nous jetez dans les bras de la Prusse; vous cimentez l'alliance qui va se former entre nous et elle contre vous. Hier, j'ai décliné les ouvertures prussiennes; tout à l'heure, je vais être forcé de les accueillir; je sais qu'il en est de même à Munich; la Prusse va donc pouvoir compter sur l'alliance du Sud.»

Après avoir quitté M. de Varnbüler et vu la plupart de mes Collègues, j'ai adressé à Votre Excellence mon télégramme chiffré du 13 juillet (ci-joint n° 3) [1].

La journée d'hier 14 a vu redoubler les alarmes du public et s'évanouir les espérances de paix; un télégramme d'Ems a apporté la nouvelle que le Roi de Prusse avait refusé de recevoir M. Benedetti, qui lui demandait sa réponse à notre dernière demande [2]; tous mes Collègues partis en congé sont revenus à leur poste; leur langage nous est devenu unanimement contraire.

[1] Il s'agit du télégramme du 13 juillet, 2 h. soir.

[2] Cf. Appendice I, p. 489.

Le Baron de Gasser, Ministre de Bavière, notre plus ardent ami dans l'Allemagne du Sud, en est venu lui-même à déclarer que, depuis la renonciation Hohenzollern, les attaques des journaux français contre le Roi Guillaume atteignent tous les Souverains allemands, qui sont tenus maintenant de faire cause commune avec la Prusse. Les Agents de Russie et d'Italie[1] ne cachent pas leur hostilité; le Ministre d'Angleterre[2] nous blâme énergiquement; le Ministre d'Autriche lui-même[3] n'apporte aucun ménagement dans ses critiques.

Telle est, Monsieur le Duc, la fâcheuse situation dans laquelle nous placent ici les derniers événements; j'ai tenu à en transmettre à Votre Excellence un exposé sincère, et à lui faire voir comment, de favorable au début, elle est devenue rapidement mauvaise.

P.-S. — J'envoie cette dépêche à Strasbourg par l'un des Attachés de la Légation, M. le Comte de Laugier-Villars.

8566. Note du Ministre se référant à la dépêche n° 43 de Stuttgart, 15 juillet 1870. (Minute. Wurtemberg, 90.)

On ne peut vraiment pas laisser passer sans les réfuter les appréciations de cette dépêche.

S'il suffit de quelques articles de journaux comme la *Liberté*, le *Pays*, etc., pour changer le point de vue auquel se placent les hommes politiques du Wurtemberg et les progrès soi-disant sensibles que depuis *quatre années* notre politique avait faits dans ce pays, il faut avouer que ces progrès étaient plus apparents que réels, et, en vérité, ils sont de peu de valeur. Rien n'est plus faux que le parallèle établi dans cette dépêche entre la presse prussienne, soi-disant modérée, et la presse française, soi-disant passionnée et maladroite. Les deux presses se valent. C'est voir les choses à un point de vue fort étroit que de chercher dans la polémique des journaux la cause de ce soi-disant changement dans

(1) N. de Stolipine et J. Greppi.
(2) L'honorable G.-J.-R. Gordon.
(3) Baron de Walterskirchen.

les esprits. Nous n'avons jamais eu la moindre confiance dans la fixité de M. de Varnbüler, dont les impressions sont toujours changeantes, et très certainement, quelque prix que nous mettions à son adhésion, cette considération ne saurait influer sur nos appréciations quand il s'agit de notre honneur national. Il est important que M. de Saint-Vallier pose nettement au Cabinet de Stuttgart la question de savoir :

1° S'il se place avec la Prusse du côté de nos ennemis;

2° S'il entend garder une neutralité parfaite;

3° S'il entend faire cause commune avec nous. De sa réponse dépendra notre manière d'agir envers le Wurtemberg.

En ce qui touche les Ministres d'Autriche et d'Italie accrédités à la Cour de Stuttgart, dont l'un, l'Envoyé italien, ne cacherait pas son hostilité, et dont l'autre, l'Envoyé autrichien, n'apporterait aucun ménagement dans ses critiques, la conduite de ces Agents est tellement inexplicable et tellement contraire à l'attitude prise par leurs Gouvernements respectifs, que je prie M. de Saint-Vallier de me confirmer ses assertions à leur égard, me réservant de m'en expliquer à Vienne et à Florence.

APPENDICE I.

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN ET LA DIPLOMATIE ALLEMANDE.

(4-15 JUILLET 1870.)

Les recueils de documents de Richard Fester sur l'histoire de la candidature Hohenzollern (*Briefe, Aktenstücke und Regesten zur Geschichte der Hohenzollernschen Thronkandidatur in Spanien*) paru en 1913[1], et de Robert Howard Lord sur les origines de la guerre de 1870 (*The Origins of the War of 1870, New Documents from the German Archives*) paru en 1924[2], ont révélé ou groupé la plupart des documents allemands sur l'affaire Hohenzollern et les origines immédiates de la guerre de 1870.

Pour la période critique de la première quinzaine de juillet 1870, qui fait l'objet de ce volume, ces documents sont si nombreux et ont une telle importance qu'il nous a paru impossible de ne pas en dégager la trame, et de ne pas citer les principaux d'entre eux. Ils sont un complément et une contre-partie indispensables pour quiconque voudra utiliser le dossier français.

Mais, en ce qui les concerne, nous n'avons pas pu, pour une double raison, recourir au système de notes accompagnant les documents français que nous avions employé pour les périodes précédentes :

1° Ces notes, avec les citations nécessaires, auraient été démesurément étendues.

2° Elles auraient eu l'inconvénient, ayant leur origine dans telle ou telle indication du dossier français, de dissocier des documents allemands qui s'éclairent les uns les autres, et de donner de la politique allemande une image peu fidèle, parce que morcelée.

Par là se justifie l'appendice sur les documents allemands que nous présentons ici et qui sont tous relatifs à l'affaire Hohenzollern.

Nous leur avons conservé le caractère rigoureusement objectif de toute la publication. Nous n'avons voulu que grouper et publier des

[1] *Leipzig-Teubner*, 2 vol. in-8° de 164 et 210 pages.

[2] Cambridge, *Harvard University Press*, 1 vol. in-8° de XV-305 pages.

textes. Il était inévitable que, de leur rapprochement, se dégageassent un certain nombre d'idées, mais jamais nous ne les avons choisis ou réunis en vue de ces idées.

Le plan que nous avons suivi du 4 au 15 juillet est un plan chronologique, par journées, et, pour chaque journée, dans la mesure où la documentation le permet, par théâtres de l'activité diplomatique allemande. Ems, Varzin, Sigmaringen ont été des centres d'influence d'où sont parties des directions qui n'étaient pas toujours concordantes. Berlin, jusqu'au retour de Bismarck le 12 juillet, était l'intermédiaire entre Ems et Varzin. Le plan que nous avons adopté est vraiment le seul qui permette de discerner et de suivre les différents courants de la diplomatie allemande. C'est du reste celui qui avait été suivi par Lord dans les sept chapitres de son introduction.

Le groupement des documents allemands par journées et par théâtres doit en outre permettre au lecteur du dossier français de trouver dans le dossier allemand avec le maximum de facilité les textes qui lui seront nécessaires.

Nous avons joint aux documents allemands la dépêche de Prim à Olozaga du 3 juillet, et la circulaire de Sagasta du 7 juillet (cf. ci-après I, p. 433 et VI, p. 442). La traduction en figure dans la correspondance d'Espagne des Affaires étrangères. Elle nous a cependant semblé plus à sa place dans un appendice consacré à la documentation étrangère qu'au milieu des documents français.

Nous avons, comme nous l'avons fait dans nos notes, traduit les documents étrangers. Exceptionnellement, pour le télégramme d'Ems, nous avons donné le texte et la traduction. Nous n'ignorons pas que la publication des documents dans leur langue originale, et avec leur traduction en vis-à-vis, est la seule qui concilie rigoureusement avec la commodité du lecteur de tel ou tel pays les exigences strictes de la méthode critique. Mais, en procédant ainsi, nous aurions développé à l'excès des appendices déjà fort étendus. Nous avons estimé que nos références très précises permettront toujours le contrôle de nos traductions.

I

LE MARÉCHAL PRIM, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES D'ESPAGNE, À S. DE OLOZAGA, AMBASSADEUR À PARIS.

(Traduction. Espagne, 876[1].)

Madrid, 3 juillet 1870.

Enfin nous allons sortir de l'intérim, mais cela n'aura pas lieu sans nous causer des désagréments avec le Gouvernement français, puisqu'il s'agit de faire Roi le Prince Léopold Hohenzollern, marié comme vous savez à une Infante de Portugal [2]. Il y a quelque temps que je m'occupe de cette négociation, et à la fin j'ai l'acceptation du Prince dans une lettre que j'ai reçue de lui toute écrite de sa main. J'ai dit qu'une pareille solution ne manquerait pas de nous causer quelque désagrément avec le Gouvernement français par rapport à ce que le Prince puisse avoir de prussien, quoiqu'il en ait peu, mais enfin il a quelque chose. Connaissant le désagrément qu'un pareil choix pourrait causer à l'Empereur, il aurait été de bonne politique et de bonne correspondance aux bontés de Sa Majesté envers notre pays, envers vous et envers moi, il aurait été, dis-je, de bonne politique de ne pas nous arrêter sur un pareil Prince, dans le cas où nous aurions d'autres à choisir; mais, n'ayant pas réussi ni en Portugal, ni en Italie, et nous trouvant serrés et exposés à être débordés par le Duc de la Victoria [3], Montpensier ou la République, je demande, moi, très respectueusement à S. M. l'Empereur, ainsi qu'à tous les hommes d'État de France quel moyen nous reste, si ce n'est celui d'accepter le Prince qui possède toutes les conditions que nous pouvons désirer y compris celle d'être lié à la Famille régnante de Bragance. Si, à l'état où nous en sommes, nous ne pouvons pas nous empêcher de chercher une

(1) Cette dépêche a été reproduite par Émile Ollivier (t. XIV, p. 18-20), par Lehautcourt (p. 194-195), et par Fester (t. Ier, n° 255, p. 121).

D'après É. Ollivier, Olozaga aurait été informé par Gramont de la candidature Hohenzollern avant d'avoir reçu la lettre de Prim. Gramont la lui aurait annoncée le 4 au matin. «L'attitude stupéfaite d'Olozaga, écrit É. Ollivier (t. XIV, p. 28), plus encore que les protestations, démontra qu'il l'ignorait...»

(2) Léopold de Hohenzollern avait épousé, le 12 septembre 1861, Antonia de Bragance-Bourbon, sœur du roi Louis Ier de Portugal.

(3) Espartero.

IMPRIMERIE NATIONALE.

solution royale sans nous exposer à marcher vers la République parce que la Chambre fractionnée comme elle est, au mois d'Octobre, aussitôt qu'elle se réunirait, le Gouvernement serait exposé à un échec, et, étant impossible de former un autre, il ne resterait d'autre autorité que la Chambre souveraine, c'est-à-dire la Convention.

Vous ferez valoir ces raisons et d'autres encore qui vous viendront à l'esprit; et surtout ne manquez pas de dire que le Prince Léopold Roi d'Espagne aura besoin de faire, par raison et par convenance, la politique qui puisse le mieux convenir à l'Espagne, laissant de l'autre côté du Rhin ses affections politiques allemandes, si elles étaient en contradiction avec les intérêts de notre politique, qui sont, ce me semble, en parfait accord avec la France constitutionnelle.

J'ai parlé hier à Mercier de cette affaire; elle lui a produit un mauvais effet [1]. Un secrétaire de son Ambassade [2], porteur de dépêches, part par le même courrier que cette lettre. Je lui ai dit que moi, de mon côté, je vous écrivais pour vous mettre au courant, parce que, comme tout est encore confidentiel, nous sommes convenus, Sagasta et moi, que ce serait moi celui qui vous donnerait la première nouvelle au sujet de cette grande affaire.

Je regretterais de toute mon âme de déplaire à l'Empereur, mais c'est un homme d'une si grande élévation de vues et d'une raison pratique si grande, que j'ai la confiance qu'il acceptera avec bienveillance la solution dont il s'agit.

P.-S. — Écrivez-moi le plus tôt possible.

II

LA DÉMARCHE DE LE SOURD À BERLIN ET LES TÉLÉGRAMMES DE BISMARCK DU 4 JUILLET 1870.

Les télégrammes publiés par Lord nous permettent de préciser quelle fut, après la démarche de Le Sourd auprès de Thile, le 4 juillet, (cf. Le Sourd à Gramont, 4 juillet, n° 91), l'attitude de ce dernier, et celle de Bismarck.

Le jour même où Le Sourd avait eu avec lui cet entretien, Thile télégraphia à Bucher, à Varzin, et à Abeken, à Ems :

Le Chargé d'Affaires français vient de me dire qu'il a été informé de Paris que le Maréchal Prim, d'après sa propre déclaration, a offert par l'inter-

[1] Cf. Mercier de Lostende, 3 juillet.

[2] Bartholdi.

médiaire d'une députation la Couronne d'Espagne au Prince de Hohenzollern, et que ce dernier l'a acceptée. L'impression de cette nouvelle sur le Cabinet français a été défavorable, et il a été chargé de me demander si le Gouvernement prussien a eu une part dans la chose. Je lui ai répondu que l'affaire *pour le Gouvernement prussien n'existait pas,* et que je n'étais pas en état de le renseigner sur les pourparlers qui auraient pu avoir eu lieu entre le Maréchal Prim et le Prince.

(*Pour Bucher seul*) : Je demande pour mon instruction si ma réponse, telle que je l'ai reproduite, répond bien aux intentions du chef, « des Herrn Chefs », et, dans le cas affirmatif, si je dois télégraphier à Canitz, pour qu'éventuellement il tienne le même langage.

(*Pour Abeken seul*) : J'ai jugé bon de m'exprimer de cette façon à l'égard du Chargé d'Affaires français, parce qu'elle est conforme au point de vue auquel le Chancelier s'est fermement tenu jusqu'à présent; cependant, je lui fais part télégraphiquement de ce qui précède, afin, s'il approuve ma réponse, de prévenir par télégramme Canitz pour qu'éventuellement il s'exprime de même. (Thile à Bucher et à Abeken, télégramme, 4 juillet, envoyé à Varzin à 2 h. 35 et à Ems à 3 h. 26, dans Lord, *The Origins of the War of 1870, News Documents from the German Archives,* n° 1, p. 121.)

Bismarck répondit le soir même (télégramme de 9 h. 47, reçu à 10 h. 40) :

Tout à fait d'accord. Je trouve la question du Français très insolente, et je proposerais, s'il la renouvelait, de lui demander de la formuler de telle façon que je puisse, sur la réponse à faire, prendre les ordres de Sa Majesté. (Lord, n° 4, p. 122.)

Il faut joindre à ce télégramme celui de Bucher à Thile, envoyé de Varzin à 10 h. du soir et reçu à 10 h. 50 :

Le Comte de Bismarck demande d'informer Werther de la démarche (interpellation) [de Le Sourd], et de le charger d'exprimer notre surprise et de dire que le Prince comme le Gouvernement espagnol sont maîtres de leur volonté. (Lord, n° 5, p. 123.)

Thile adressa le lendemain un télégramme en ce sens à Werther. (Lord, p. 123, note 1.)

III

LES DÉMARCHES ET LA CORRESPONDANCE DE WERTHER LES 4 ET 5 JUILLET 1870.

Les documents publiés par Lord (*The Origins of the War of 1870*) nous renseignent sur les démarches de Werther dans les journées du 4 et du 5 juillet et sur les télégrammes qui lui furent adressés le 5.

Le 4, à 4 h. 35, il envoya un premier télégramme à Bismarck pour l'informer de l'émotion provoquée chez les Ministres par la candidature Hohenzollern. (Lord, n° 2, p. 122.)

Le même jour entre 6 et 7 heures, à la demande de Gramont, il se rendit aux Affaires étrangères où il rencontra, avec Gramont, Émile Ollivier (cf. la discussion sur l'heure de l'entretien dans Lord, p. 32, note 15). Les Ministres français attachaient une grande importance à cet entretien parce que l'Ambassadeur devait partir le lendemain pour Ems (cf. les propos de Gramont et d'Ollivier à Metternich rapportés par Lord, p. 33, notes 22 et 24, d'après le rapport de Metternich à Beust du 8 juillet) [1].

En sortant des Affaires étrangères, Werther, à 7 h. 50, adressa un second télégramme à Bismarck :

Je pars demain soir pour Ems, afin de m'y présenter à S. M. le Roi, et apporte les impressions les plus alarmantes de Gramont et d'Ollivier sur la combinaison Hohenzollern pour le Trône d'Espagne, et je tiens pour souhaitable de pouvoir faire un rapport direct sur ce sujet à Sa Majesté. (Lord, n° 3, p. 122.)

En effet, après avoir informé le Roi par deux télégrammes analogues à ceux qu'il avait envoyés à Bismarck (cf. Lord, n°s 2 et 3, p. 122), Werther rédigea à son intention le compte rendu de sa conversation avec Ollivier et Gramont :

L'émotion de l'Empereur est telle qu'il déclare qu'il préférerait, pour le Trône d'Espagne, le Duc de Montpensier à un Prince de Hohenzollern... On ne sait pas si le Cabinet du Roi a eu dans cette affaire l'initiative, mais l'opinion publique le croira certainement. On verrait par suite, dans le secret gardé sur cette affaire, non seulement un procédé inamical du côté de l'Espagne, mais surtout du côté de la Prusse. Ici on souhaite de bons rapports avec la Prusse. Cependant il y aurait indubitablement lieu de craindre qu'un Hohenzollern sur le Trône d'Espagne ne les altérât. Si cette éventualité devenait un fait acquis, elle compromettrait la durée de la paix. Ce serait plus que l'opinion publique n'en pourrait supporter, et Napoléon à la longue ne serait plus capable de s'opposer à elle pour accepter une pareille solution de la question espagnole.

Werther ajouta que les deux Ministres regardaient comme très souhaitable qu'il pût faire connaître leur impression en se rendant à Ems, et qu'il y avait consenti :

Je ne pouvais que dire aux deux Ministres que je n'avais pas connaissance de la moindre chose concernant toute cette combinaison, et que pour le reste je ferais connaître à Sa Majesté l'impression qu'ils me décrivaient. (Lord, n° 11, p. 125-127.)

[1] Ce rapport a été publié par Oncken (*Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III*, t. III, n° 850, p. 402-404). Cf. ci-après, Appendice II, p. 514.

Une note en tête du rapport indique que Werther l'emporta et le remit lui-même à Ems.

Gramont et E. Ollivier eurent le sentiment que Werther avait été très ému, et agirait énergiquement à Ems. «Il a promis, dit Gramont à Metternich, de faire tous ses efforts.» Et, déclara É. Ollivier à Metternich, «son intervention à Ems sera très active vu l'état de frayeur et d'ahurissement avec lequel il a quitté Paris». (Metternich à Beust, 8 juillet, cité par LORD, p. 33, notes 22 et 24. Cf. également p. 65, note 2, et les dépêches de Gramont à La Valette, 5 juillet, n° 84, et à Le Sourd, 6 juillet, n° 62.)

Avant son départ pour Ems, Werther eut la visite d'É. Ollivier, qui lui communiqua un des propos tenus par Prim dans son entretien du 2 au soir avec Mercier (cf. Mercier, 3 juillet) : «On nous a offert la candidature du Prince de Hohenzollern-Sigmaringen sans que nous l'ayons demandée.» Il le télégraphia aussitôt à Berlin. (LORD, n° 12, p. 127.)

De Berlin et d'Ems deux télégrammes furent envoyés le 5 à Werther, en opposition très marquée avec son attitude, telle que la révèle son rapport au Roi et l'appréciation des Ministres français. Dans le premier (envoyé de Berlin à 9 h. 20), qu'il reçut au moment de partir (LORD, n° 12, p. 127, et la note 1, *ibid.*), Thile l'informait, conformément aux instructions de Bismarck, de l'impression provoquée par la démarche de Le Sourd, et le chargeait, en exprimant la surprise du Gouvernement prussien, de répondre «que le Prince comme le Gouvernement espagnol étaient maîtres de leur volonté». (Cf. ci-dessus, II, p. 434.) Le second fut adressé d'Ems à 7 h. 45 par Abeken à l'Ambassade de Paris, après un entretien avec le Roi, mais n'y parvint qu'après le départ de Werther :

Si le Baron Werther ne devait pas encore être parti, il y aurait lieu pour Sa Majesté de se demander si son voyage ici en ce moment ne pourrait provoquer la fausse idée qu'il a été déterminé par les remarques du Ministre français sur l'affaire espagnole. La coïncidence du voyage de l'Ambassadeur est fâcheuse parce qu'il faut éviter avant tout de donner l'impression que nous nous laissons intimider. (LORD, n° 15, p. 129.)

Sur l'attitude de Bismarck à l'égard de Werther et l'origine de ce télégramme d'Ems, cf. LORD, p. 34 et sq., et, ci-après, IV, p. 438.

IV

LA POLITIQUE PRUSSIENNE PENDANT LA JOURNÉE DU 5 JUILLET 1870.

Les documents concernant la politique prussienne pendant la journée du 5 juillet ont été publiés par Lord du n° 6 au n° 17 (p. 123-132).

En dehors des télégrammes de ou pour Werther, indiqués ci-desssus, III, p. 435, ce sont des télégrammes envoyés de Varzin par Bismarck et Bucher (soit à Ems, soit à Berlin); d'Ems par Abeken (à Berlin ou à Paris); de Berlin par Thile (à Ems et à Varzin); et une longue lettre de Bismarck à Abeken, vraisemblablement écrite dans la soirée (cf. Lord, p. 36, note 33).

La plupart des télégrammes ont trait au voyage de Werther à Ems, et à l'entretien qu'il doit y avoir avec le Roi. Ils permettent d'apprécier à quel point Bismarck s'en préoccupait, et comment il s'efforçait d'en prévenir les effets.

A 6 h. 40 du matin, Abeken télégraphie à Thile qu'il a communiqué au Roi son télégramme du 4 (cf. ci-dessus II, p. 434), que celui-ci approuve la réponse que Thile a faite au Chargé d'Affaires français, et qu'il faudrait en instruire Werther dont on a reçu à Ems un télégramme (d'après Lord, celui du 4 juillet, 4 h. 35, cf. ci-dessus, III, p. 435). «Je ne lui télégraphie pas d'ici, dit-il, parce que je ne vois pas ce qui peut résulter de mal s'il reste encore quelque temps dans l'ignorance complète.» (Lord, n° 6, p. 123.)

A 9 heures cependant, Thile avait télégraphié à Werther dans le sens des instructions de Bismarck (cf. ci-dessus, II, p. 434, et III, p. 435).

Abeken envoya à Thile un nouveau télégramme à 10 heures. Il avait reçu un second télégramme de Werther (d'après Lord, celui du 4 juillet, 7 h. 50, cf. ci-dessus, III, p. 435), et il demandait s'il ne conviendrait pas d'avertir celui-ci avant qu'il ne quittât Paris, de l'état des choses et du point de vue de Bismarck, «afin qu'il sache qu'il y a pour nous fait accompli et que nous ne pouvons plus reculer, surtout devant les menaces françaises, et afin qu'il ne se mette pas en opposition avec le Comte de Bismarck, et ne tourmente pas Sa Majesté inutilement» (Lord, n° 8, p. 124).

Dans le courant de l'après-midi, il sut à quoi s'en tenir par un télégramme que Bismarck lui adressa de Varzin vers 3 heures :

Si la France soulève à notre égard des questions qui ne regardent que l'Espagne, Werther aurait dû en décliner la discussion et la renvoyer à Madrid

et à Reichenhall... Avant tout, il faut éviter que Werther donne l'impression qu'il soit possible de l'intimider, ou même de nous intimider nous-mêmes, Son voyage à Ems va donner cette fausse impression. (Lord, n° 13, p. 128, et la note 1, *ibid.*)

Ce fut alors qu'Abeken envoya à l'Ambassade prussienne de Paris le télégramme de 7 h. 45, que nous avons cité ci-dessus, III, p. 435.

Quant à Thile, il ne répondit qu'à 7 heures au télégramme d'Abeken de 10 heures, et alors que celui-ci avait déjà reçu le télégramme de Bismarck. Il le renvoyait à son télégramme de 9 heures à Werther, et, pensant que l'Ambassadeur allait arriver à Ems, il ajoutait :

Prière d'exposer encore verbalement, en mon nom, à Werther, le point de vue du Chef, et de lui faire comprendre que *maintenant* reculer serait non seulement indigne, mais extrêmement dangereux. Je me suis pareillement exprimé par lettre à S. M. la Reine, qui est très inquiète. (Lord, n° 14, p. 128-129.)

Dans sa lettre à Abeken, Bismarck reprend et développe le point de vue qu'il lui a indiqué dans son télégramme. Il y expose l'attitude qu'il voudrait bien que le Roi prescrivît à Werther, et c'est à convaincre Guillaume Ier que tend toute sa lettre. C'est toujours la même thèse : La question n'existe pas pour le Gouvernement prussien. Werther devra rendre compte de la façon dont les choses se sont passées et de l'ignorance complète du Roi, qui n'a été informé que par l'Agence Havas. Bismarck s'efforce aussi visiblement de persuader au Roi qu'une attitude tranquille et ferme sur la position choisie est le meilleur moyen de ne pas mettre la paix en danger. Mais, comme Werther a causé avec les Ministres français des questions dont Bismarck aurait voulu interdire la discussion, qu'il va en entretenir le Roi, et qu'il lui faudra bien rapporter à Paris quelque façon de réponse, Bismarck, dans le reste de sa lettre, prévoit une ligne de repli et s'efforce de la dessiner. Sans contester que dans le passé le Roi ait entendu parler de l'intention du Gouvernement espagnol d'offrir la couronne à un des princes de Hohenzollern, Werther déclarera que Guillaume Ier avait refusé d'exercer une influence quelconque sur leur décision, que jusqu'à une date très récente il avait eu des raisons de croire qu'aucun des princes n'accepterait, et que, si maintenant ils avaient changé d'avis, lui, le Roi, l'ignorait et ne pouvait exprimer d'opinion sur les motifs de leur attitude. Quant à ce qui concernait le Gouvernement prussien, Werther devait déclarer, avec «autant de candeur», que la Prusse n'aurait pas supposé l'intention de la France d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Espagne, qu'elle avait pensé que l'intérêt français dans la question serait circonscrit à une opposition contre les républicains et contre Montpensier,

Personnellement, Bismarck aurait supposé qu'un prince de Hohenzollern, en relations plus intimes avec la maison impériale qu'avec la famille royale de Prusse, vaudrait mieux pour la France qu'un Bourbon. A toute éventualité, la France était seule juge de ses propres intérêts. Si elle adoptait le parti de combattre la candidature, libre à elle. Mais qu'elle ne tentât pas de mêler la Prusse à l'affaire. Arrivant alors au point crucial, et fermant par avance la porte à une requête adressée par la France au Roi d'empêcher l'acceptation de Léopold, Bismarck déclarait que son souverain avait déjà fait tout ce qu'il était légalement et politiquement qualifié pour faire. Aller au delà serait contraire au sentiment que le Roi avait de sa dignité et à la Constitution de la Prusse. (Cf. Lord, n° 16, p. 129-132.)

V

WERTHER À EMS. — LES DÉMARCHES DE GUILLAUME IER LES 6 ET 7 JUILLET 1870.

On sait quelle importance Émile Ollivier et Gramont avaient attribuée à l'intervention de Werther auprès de Guillaume Ier (cf. ci-dessus, III, p. 435).

Les documents allemands nous renseignent sur les premiers résultats de son séjour à Ems, au moment où Gramont envoyait ses instructions à Benedetti, et sur les dispositions que ce dernier allait trouver chez le Roi le 8 juillet.

Parti de Paris le 5 juillet à 5 heures du soir, Werther était arrivé à Ems le 6 au matin. Il connaissait alors le point de vue de Bismarck par le télégramme que Thile lui avait envoyé le 5 dans la matinée (cf. ci-dessus, III, p. 435), et Abeken avait été mis à même par Bismarck de lui donner à cet égard tous les éclaircissements nécessaires (cf. ci-dessus, IV, p. 438). Mais l'Ambassadeur était convaincu de l'exceptionnelle gravité de la situation (cf. Waldersee, *Denkwurdigkeiten*, t. Ier, p. 71), et ses rapports oraux et écrits firent une forte impression sur le Roi. Malgré, en effet, le télégramme et la lettre de Bismarck du 5 (cf. ci-dessus, IV, p. 438), Guillaume Ier, après avoir entendu Werther, fit une démarche significative auprès du prince Antoine de Hohenzollern, et précisément dans le sens que redoutait Bismarck et qu'avaient espéré les ministres français, celui de la renonciation du prince Léopold à la candidature. (Cf. sa lettre du 6 juillet, et celle d'Abeken de même date au Prince Antoine, dans

FESTER, t. I[er], n° 294, p. 139, et n° 295, p. 139-141. — Cf. également, à propos de ces deux lettres, l'intéressante discussion critique de LORD, p. 41, note 52.)

Le 7 juillet, le Roi fut informé de la déclaration faite par Gramont à la Chambre dans l'après-midi du 6 (cf. le télégramme de Solms du 6, 5 h. 40, dans LORD, n° 22, p. 135). Elle ne semble pas au premier abord avoir modifié ses dispositions. C'est ce qui ressort de sa lettre du 7 à la reine Augusta, publiée par W. ONCKEN (*Unser Heldenkaiser*, p. 185-186), et reproduite par FESTER (t. II, n° 320, p. 10). Il y déclare «que les Ministres à Paris ont parlé très raisonnablement et obtenu l'ajournement...». Il estime difficile que l'élection, en présence des inévitables manœuvres du Gouvernement impérial, puisse se faire en Espagne dans les conditions légales. «Et entre nous soit dit, ajoute-t-il, je serais enchanté si Léopold n'était pas élu.... Qui vivra, verra [en français].» Les informations qu'il reçut dans la suite, surtout celles relatives à l'impression produite sur les Gouvernements étrangers (cf. dans LORD les télégrammes envoyés le 7 juillet, de Londres par Bernstorff, et de Saint-Pétersbourg par le prince Reuss, n[os] 34 et 35, p. 140 et 141), modifièrent son point de vue (cf. les télégrammes d'Abeken à Bernstorff et à Solms, 9 juillet, dans LORD, n[os] 58 et 61, p. 159 et 160-161). Il envisagea même l'éventualité de repousser par une déclaration publique l'assertion de Gramont sur une puissance étrangère qui souhaitait de placer un de ses princes sur le trône d'Espagne (Abeken à Thile, 8 juillet, dans LORD, n° 54, p. 156); et, dans un télégramme qu'Abeken adressa à Bismarck le 8 (LORD, n° 44, p. 152), il posa la question de savoir «si ce n'était pas un devoir envers l'Allemagne de faire une déclaration pour qu'elle ne crût pas aussi que la Prusse l'avait entraînée ou voudrait l'entraîner dans une guerre contre la France». Mais, il continuait à avoir de longs entretiens avec Werther qui défendait devant lui la cause de la paix, et qui semble même avoir converti Abeken. L'état d'esprit qui prévalait à Ems était qu'on devait souhaiter que la candidature fût éliminée soit par une renonciation volontaire des Hohenzollern, soit par les démarches de la France en Espagne (cf. le télégramme d'Abeken aux Affaires étrangères à Berlin du 7, dans LORD, n° 30, p. 138).

VI

PRAXEDES M. SAGASTA, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ESPAGNE, À S. DE OLOZAGA, AMBASSADEUR À PARIS.

(Copie. Espagne, 876 [1].)

Madrid, 7 juillet 1870.

Votre Excellence connaît les importantes déclarations qui ont été faites au sein des Cortès Constituantes, le 11 juin dernier, par Son Excellence M. le Président du Conseil des Ministres [2]. En exposant aux Représentants de la Nation espagnole les démarches, jusqu'alors infructueuses, qui avaient été faites dans le but de trouver un candidat au Trône qu'ils avaient élevé en vertu de leur incontestable souveraineté, le Président du Conseil leur manifesta qu'autant le Gouvernement provisoire que le Pouvoir exécutif et plus tard le Gouvernement de S. A. le Régent l'avaient honoré d'une confiance illimitée, l'autorisant à pouvoir faire toutes démarches et entreprendre toutes négociations qui fussent nécessaires dans le but d'obtenir dans une question d'une aussi haute importance un résultat satisfaisant.

Investi de ces amples facultés, le Maréchal Prim avait avec lui dans l'accomplissement de sa difficile mission, en outre de sa haute représentation politique personnelle, l'autorité morale de tout le Gouvernement, la force que donne l'unité d'opinions et d'action, et la garantie de la réserve la plus absolue.

Il y avait donc de quoi s'attendre à ce que, malgré le malheureux résultat de ses premières démarches, il pourrait vaincre toute espèce de difficultés, et parviendrait à proposer à ses Collègues du Gouvernement et à présenter à l'approbation des Cortès Constituantes un candidat digne de porter la Couronne de l'Espagne, en même temps que de l'acceptation de tous les hommes du grand parti monarchique libéral. Le Gouvernement était dans cette confiance, qui n'a

(1) Cette circulaire a été reproduite dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872 (t. Ier, p. 33-36), et par Fester (t. Ier, n° 300, p. 146-149). Des extraits en ont été publiés par É. Ollivier (t. XIV, p. 130), et par Lehautcourt (*La candidature Hohenzollern*, p. 264, note 2). Elle est en réalité du 6 juillet, et elle fut communiquée aux différentes cours le 7 (cf. Lord, p. 46, note 72).

(2) Cf. Mercier de Lostende, 12 juin.

pas été défraudée, et aujourd'hui il a la satisfaction d'annoncer à Votre Excellence, par mon entremise, que le Conseil des Ministres tenu à La Granja, le 4 courant, sous la présidence de S. A. le Régent, a désigné le Prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen pour candidat au Trône d'Espagne [1]. Les conditions toutes favorables que possède ce Prince et le bon accueil que sa désignation a trouvé dans l'opinion publique du pays donnent au Gouvernement l'agréable espérance que son candidat sera bientôt la personne qui sera nommée Roi par les Cortès avec une grande majorité, terminant ainsi la glorieuse période constituante qui commença en septembre 1868.

Hier, à peine laissa-t-il d'être nécessaire de garder cette réserve que conseillait jusqu'à ce jour la prudence, je m'empressai de télégraphier à Votre Excellence la résolution du Gouvernement et les dispositions qu'il allait immédiatement adopter pour la soumettre à l'approbation des Cortès, remplissant strictement les préceptes du code fondamental de la nation et les règles établies par la loi sur l'élection de Monarque. Et, tout en prévenant Votre Excellence de le communiquer au Gouvernement français, je vous faisais quelques indications sur la vraie signification politique de cet événement, qui ne doit en rien affecter nos relations avec les autres Puissances, malgré la grande influence qu'il est destiné à exercer dans l'avenir de la Nation espagnole.

La situation créée par la Révolution de septembre, qui a changé d'une façon aussi radicale les conditions politiques de notre pays, a pu se soutenir sans difficulté sous une forme provisoire de Gouvernement jusqu'au jour où les Cortès votèrent la Constitution monarchique du pays. Dès ce moment le provisoire était un danger, parce qu'il laissait sans la puissante sanction des faits l'idée qui s'était révélée comme une aspiration innée du peuple espagnol; et, si le Gouvernement n'avait les moyens de réaliser cette idée, ses ennemis recouvraient naturellement des forces en face des avantages présentés par ce provisoire qui leur ouvrait les portes à toutes sortes d'espérances insensées. Il en résulta une situation difficile qui doit son salut aux constants efforts du Gouvernement et à la sagesse de l'immense majorité des Espagnols. Digne d'admiration, sans nul doute, est le spectacle qu'a donné au monde entier notre patrie, traversant une période révolutionnaire de deux ans au milieu d'une tranquillité telle que, dans des circonstances analogues, on ne trouve d'exemple dans l'histoire des peuples qui se croient plus civilisés.

[1] Cf. Mercier de Lostende, télégramme, 6 juillet, et la note.

Mais l'opinion publique, tant en Espagne qu'à l'Étranger, réclamait impérieusement la fin de cette situation. A l'intérieur, on était ardemment désireux de couronner l'œuvre de la révolution; et, à l'extérieur, les Gouvernements amis de toutes les Puissances exprimaient maintes fois, comme Votre Excellence a sans doute eu l'occasion de l'observer, les vœux qu'ils faisaient pour la consolidation dans notre pays d'une situation définitive qui écartât les craintes de futures complications.

Eh bien donc, tel est l'heureux succès que le Gouvernement espagnol a aujourd'hui l'honneur de porter à la connaissance du Gouvernement impérial par l'entremise de Votre Excellence, et je ne doute pas qu'il sera accueilli par cette Cour avec la plus vive satisfaction. Les cordiales relations qui par bonheur existent entre les deux États continueront, je me plais à le croire, sur le même pied d'intimité, car le même esprit et le même désir de les conserver animera toujours le Gouvernement espagnol.

Celui-ci, en ce qui concerne ses relations extérieures, s'est efforcé jusqu'à ce jour de s'inspirer de l'opinion publique en même temps que des intérêts de la nation. Le Prince Léopold, s'il parvient à occuper le Trône espagnol par le vote des Cortès souveraines, sera Roi constitutionnel, avec la plus démocratique Constitution de toutes celles qui existent dans les pays régis par des institutions libérales ; et par suite son Gouvernement ne pourra moins de continuer à obéir, comme dans le présent, aux inspirations de l'esprit public, qui ne sera pas changé parce qu'un étranger viendra occuper le poste de premier magistrat de la Nation. Dès le moment où il montera sur le Trône de Saint-Fernando, il sera espagnol; et, en telle qualité, et sous le point de vue exclusivement espagnol, il continuera et raffermira l'œuvre de la Révolution de septembre. Telle est principalement la régénération politique intérieure de la Nation, assistée de la plus stricte neutralité à l'extérieur, circonstance qui lui permettra de consacrer toutes ses forces au développement des intérêts moraux et matériels du pays; et rien ne pourra changer la voie que s'est tracée la politique espagnole.

C'est pour cela que le Gouvernement de Son Altesse, dans la très libre action qu'il a pour préparer la solution monarchique qui lui était nécessaire, a agi seul pour son compte, et s'est entendu directement avec le Prince Léopold sans qu'un seul moment il ait compté, ni même pensé, que son honneur lui permettait de transiger avec la moindre influence d'un Cabinet étranger.

J'appelle très particulièrement l'attention de Votre Excellence sur ce point, parce qu'il importe beaucoup de faire constater que le

Gouvernement du Régent a seulement obéi, dans cette affaire, à ses propres inspirations, et qu'aucun but d'intérêt national à l'extérieur, et bien moins d'intérêt étranger, n'a guidé son Président dans le cours de cette négociation. Ce fut lui l'initiateur; et, seul, le désir d'accomplir les vœux de la Nation et de remplir la mission que lui avaient confiée le Régent et ses Collègues du Cabinet l'induisit à proposer la candidature au Trône de l'Espagne à un Prince majeur, maître absolu de ses actions, et qui, par ses relations de parenté avec la plupart des Familles régnantes d'Europe, sans être appelé à la succession au Trône d'aucune d'elles, excluait dans sa désignation toute idée d'hostilité contre une Puissance déterminée quelconque. Par conséquent, la candidature du Prince Hohenzollern-Sigmaringen n'affecte en rien les relations amicales de l'Espagne avec les autres Puissances, et, bien moins, elle ne peut ni ne doit affecter les relations que celles-ci peuvent avoir entre elles.

Bien pénétrée des intentions qui ont guidé le Gouvernement espagnol dans la résolution qui va être soumise aux Cortès, Votre Excellence devra régler d'après elle sa conduite en tout ce qui [dans] cette affaire se rapporte à l'exercice de vos fonctions, et j'attends de votre zèle et de votre illustration que vous serez le fidèle interprète des intentions du Gouvernement de Son Altesse.

Veuillez donner lecture et laisser copie de cette dépêche à M. le Ministre des Affaires étrangères.

Dieu vous garde de nombreuses années.

VII

BISMARCK LES 6, 7 ET 8 JUILLET 1870.

Les documents des Archives allemandes publiées par Lord nous ont fait connaître l'attitude et les instructions de Bismarck dans les journées du 4 et du 5 juillet (cf. ci-dessus, II, p. 434, et IV, p. 438). Le 6 juillet, tandis qu'ont lieu à Ems les entretiens de Guillaume Ier et de Werther (cf. ci-dessus, V, p. 440), aucune nouvelle initiative importante ne semble être partie de Varzin. Un télégramme de Bucher à Thile, de midi quinze (Lord, n° 19, p. 133), nous révèle chez Bismarck l'appréhension que l'or et l'influence de la France ne fomentent des complots dans l'armée espagnole, et l'idée que le Prince Léopold pourrait peut-être utiliser les intelligences qu'il possède

auprès du Gouvernement français pour prévenir ce danger. Cf., sur la signification et la portée de ce télégramme, Lord, p. 38 et 39.

Le 7, le fait nouveau que constitue la déclaration de Gramont est connu à Varzin par un télégramme de Solms, du 6 à 5 h. 40 du soir, annonçant que Gramont avait fait une déclaration «très raide, amicale pour l'Espagne, peu aimable pour la Prusse» (Lord, n° 22, p. 135). Quelque temps après arriva de Londres une dépêche de Bernstorff du 6, à 7 h. 45 du soir, indiquant qu'à Londres on croyait à la guerre si la candidature n'était pas retirée (Lord, n° 23, p. 135). La première réaction de Bismarck fut d'ordonner à Thile de commencer une vigoureuse campagne dans les journaux non officiels contre la prétention des Français de faire d'une question purement espagnole le sujet d'une discussion parlementaire (télégramme de Bucher à Thile, du 7, 11 h. 45 matin, Lord, n° 28, p. 137.)

A 1 h. 50, un nouveau télégramme de Bucher aux Affaires étrangères, à Berlin, précise les ordres du chef :

Pour Busch : Dans la presse officieuse, donner à entendre que la discussion de la question du Trône en Espagne paraît prématurée, tant que les Cortès dans cette affaire dépendant d'eux seuls... [passage illisible]. Les Gouvernements allemands auraient en toute circonstance respecté l'indépendance de l'Espagne; ils le feraient encore à l'avenir; ils n'avaient aucun titre, aucun droit pour intervenir. Dans les feuilles non officieuses, stupéfaction de l'attitude de la Chambre française; on croirait qu'ils peuvent disposer du trône d'Espagne. On blesse l'honneur espagnol, on fait l'affaire de la République en Espagne; nouvelle preuve des écarts où conduit le régime personnel. Eugénie veut-elle une nouvelle guerre de succession d'Espagne? (Lord, n° 33, p. 139-140.)

Il est intéressant de rapprocher cette attitude de Bismarck, en présence de la déclaration de Gramont, de celle du Roi (cf. ci-dessus, V, p. 440). Sur l'ingérence de Busch dans la presse allemande, cf. M. Busch (*Tagebuchblätter*, t. Ier, p. 31-54).

Dans l'après-midi du 7, Bismarck reçut de Thile le texte du discours de Gramont qui venait de parvenir à l'Agence Wolff (cf. le télégramme de Thile à Bucher du 7, 1 h. 15, dans Lord, n° 32, p. 139). Alors, pendant vingt-quatre heures, aucune instruction ne partit de Varzin; et, sur les sentiments de Bismarck pendant ce laps de temps, nous ne pouvons faire que des suppositions. Lord (p. 45-46), d'après un certain nombre de témoignages, dont le principal est celui de Keudell, à ce moment l'hôte de Bismarck à Varzin (*Fürst und Fürstin Bismarck*, p. 429, 440, 441), estime qu'il s'emporta d'abord, envisagea des mesures extrêmes, exiger la démission de Gramont, et mobiliser l'armée; puis qu'à la réflexion il décida d'at-

tendre et d'éviter tout acte précipité. En dehors des considérations qui ont pu influencer Bismarck : attitude du Roi, de l'Europe, de l'Allemagne, etc., Lord estime qu'il fut informé le 7 et le 8 de deux nouvelles de nature à le faire patienter. La première fut l'annonce de la convocation des Cortès pour le 20 juillet (cf. la circulaire de Sagasta, ci-dessus VI, p. 442). C'est dans la nuit du 7 au 8 que la convocation des Cortès pour le 20 fut décidée (cf. Mercier, 8 juillet, n° 67). La seconde, l'arrivée imminente de Benedetti à Ems (cf. le télégramme d'Abeken à Bismarck du 8 juillet, 7 h. 45 soir, dans Lord, n° 49, p. 154). Le 8, à 10 h. 45 du soir, il se contenta de télégraphier à Thile que, bien que le langage de Gramont fût insolent au delà de toute expression, il ne tenait pas à faire une protestation internationale à propos d'un discours parlementaire, mais que la presse devait devenir grossière dans le plus grand nombre de feuilles possible. (Lord, n° 52, p. 155.)

VIII

L'ARRIVÉE DE BENEDETTI À EMS. — LES TÉLÉGRAMMES DE BISMARCK DU 9 JUILLET. — L'ENTRETIEN DU ROI ET DE BENEDETTI LE 9 JUILLET 1870.

D'après les documents publiés par Lord, l'arrivée de Benedetti à Ems fut annoncée par un télégramme qu'il expédia en cours de route et qu'Abeken reçut à la fin de l'après-midi du 8. En même temps, certains renseignements venus de Berlin laissaient croire qu'il apportait une proposition de conférence. Guillaume Ier (cf., sur ses sentiments et son attitude, ci-dessus, V, p. 440) décida de lui accorder une audience. Abeken en informa Bismarck, en lui indiquant que le Roi s'exprimerait dans le sens des instructions envoyées à l'Ambassade prussienne de Paris (cf. ci-dessus, IV, p. 438) et très énergiquement sur le discours de Gramont. Quant au Congrès, il ne l'accepterait que si l'Espagne consentait à soumettre aux Puissances européennes la question de la succession au trône (Abeken à Bismarck, télégramme, 8 juillet, 7 h. 45 soir, dans Lord, n° 49, p. 154). Bismarck, après avoir reçu le télégramme d'Abeken, se contenta d'approuver le langage que le Roi avait l'intention de tenir :

Très réjoui de voir que Sa Majesté veut repousser énergiquement devant le Comte Benedetti les arrogants propos du Duc de Gramont. Congrès pos-

sible seulement si l'Espagne y consent. (Bismarck à Abeken, télégramme, 9 juillet, 9 heures matin, dans Lord, n° 59, p. 160.)

Dans la journée du 9, Bismarck adressa à Abeken deux autres télégrammes. Le premier est de 9 h. 30 du matin. En voici le texte :

Je trouverais sans inconvénient d'informer les Envoyés à Dresde, Munich, Stuttgart et Carlsruhe, dans le même esprit que ceux de Londres et de Pétersbourg, que l'affaire n'a rien de prussien, mais qu'elle est purement espagnole, et que nous trouvons la thèse française tout à fait étrange et le discours de Gramont arrogant et sans fondement. Pour introduire des communications aux Gouvernements, il n'y a pas encore matière à proprement parler officielle. Le corps du délit jusqu'à présent consiste seulement dans l'éclat préparé artificiellement à Paris. L'action à exercer sur l'opinion publique allemande revient à mon avis à la presse. Si Sa Majesté adopte cette manière de voir, veuillez prévenir le Secrétaire d'État pour la transmission desdites communications aux Envoyés. (Lord, n° 60, p. 160.)

Le second télégramme, dont nous n'avons pas l'heure d'envoi ni de réception, est ainsi conçu :

Peut-être l'attitude de la France s'explique-t-elle en partie par la fausse opinion d'avoir trouvé contre la Prusse un motif d'action qui ne soit pas national, «*einen* nichtnationalen Grund». Je crois que nous devrions insinuer confidentiellement par Benedetti ou Solms que, si aucun apaisement ne nous était donné après les menaces de Gramont, le Roi convoquerait le Reichstag pour fixer une attitude commune avec les Représentants de la Nation. Prière d'interroger là-dessus Sa Majesté. Dès que je saurai comment Benedetti s'est exprimé, je combinerai et soumettrai un projet de circulaire aux Gouvernements allemands. (Bismarck à Abeken, télégramme, 9 juillet, dans Lord, n° 71, p. 165.)

Cf., sur l'origine de cette suggestion de Bismarck, les sentiments que la déclaration de Gramont avait inspirés à Guillaume Ier, ci-dessus, V, p. 440.

Le premier entretien du Roi et de Benedetti eut lieu dans l'après-midi du 9, à 3 heures. En dehors du récit de Benedetti (cf. sa dépêche du 9 juillet, n° 1), nous possédons deux autres témoignages qu'il peut être intéressant de lui comparer.

1° Une lettre de Guillaume Ier à la reine Augusta du 10 juillet :

Benedetti était très calme et très modéré, sauf quand il parlait des journaux *qui demandent ma tête et un tribunal pour me juger.* Le désir qu'il avait à exprimer était que la candidature fût retirée. Je répondis que ça ne dépendait pas de moi, mais du candidat, et que de lui je ne savais pas un mot, car je n'avais eu encore aucune réponse à mes communications. Naturellement je lui dis plusieurs fois que son Gouvernement n'avait à s'adresser qu'à l'Espagne qui avait fait ce choix. C'était une grande Puissance indépendante, qui avait seule à décider de son destin et ne se laisserait certainement pas mettre en tutelle. Il répondit que le choix d'un Hohenzollern était très impopulaire en Espagne,

Benedetti, consentirait à faire allusion à une convocation du Reichstag, au cas où la France continuerait à menacer.

que tous les partis se prononceraient contre lui, et que la guerre civile serait infaillible; sur quoi je lui demandai s'il connaissait un candidat qui n'aurait pas complètement le même risque à courir. Croyait-il que le Prince des Asturies eût des chances, après l'exclusion définitive des Bourbons par les Cortès, ou bien un archiduc pourrait-il être élu? Il dut reconnaître que l'opinion contraire n'était pas facile à soutenir. Benedetti pensait qu'un mot de moi, le retrait de la candidature, arrangeraient tout; sur quoi je lui dis que ce n'était pas à moi, mais à son Gouvernement de réparer la faute commise à la tribune en accusant la Prusse d'octroyer un Roi à l'Espagne, alors que la Prusse n'avait absolument rien de commun avec la chose et que je n'en savais rien, sinon comme chef de la famille. Il répondit qu'on ne le comprenait pas en France, et je répliquai que, si ses Ministres voulaient la paix, ils calmeraient l'agitation provoquée. Si, après s'être éclairés sur toute l'affaire, ils exposaient fermement et nettement à plusieurs reprises le véritable point de vue à la tribune... (W. Oncken, *Unser Heldenkaiser*, p. 186.)

La fin de la lettre est relative aux nouvelles que Guillaume reçut dans la matinée du 10. — Fester (t. II, n° 398, p. 63-64) a reproduit le texte de la lettre, et Lehautcourt (*La Candidature Hohenzollern*, p. 319-320) en a publié la plus grande partie.

2° Un télégramme d'Abeken à Bismarck, envoyé par ordre du Roi, le 10 à 6 h. du matin :

Benedetti n'a nullement fait allusion à Congrès; dit qu'il n'a aucune autre mission que d'en appeler à la sagesse du Roi pour prononcer la parole qui rendra le repos à l'Europe.

Le Roi : Ce n'est pas lui qui a inquiété l'Europe, mais le Duc de Gramont. Celui-ci n'a qu'à reconnaître à la tribune que la Prusse n'est en rien mêlée, et l'Europe sera tranquille.

Comte Benedetti : Cela, en France, personne ne le croira. Le duc de Gramont a dû parler ainsi pour ne pas perdre tout appui au Corps législatif et pour y écarter des déclarations bien plus fâcheuses.

Le Roi : Déclarations du Corps législatif ne signifient rien. Les paroles du Ministre sont très graves.

Sa Majesté a ensuite raconté simplement les choses. Il n'a pas été interrogé en qualité de Roi de Prusse, mais comme chef de famille, et, alors que le Prince, après mûre délibération, s'était décidé, il n'avait pu lui refuser son consentement. *Cet assentiment une fois donné,* il ne pouvait pas le retenir. Ce que feraient les Princes de Hohenzollern, il ne le savait pas, et ne pouvait en rien influer sur leur décision.

Benedetti parut souhaiter que les Princes de Hohenzollern annoncent au Roi une renonciation; il pourrait attendre ici la réponse du Prince.

Seulement après la conversation avec Benedetti arrivèrent vos télégrammes 6 et 7. [Cf. ci-dessus, p. 448. Il s'agit des télégrammes du 9, dans Lord, n°s 60 et 71, p. 160 et 165.] Sa Majesté, dans un entretien ultérieur avec

IMPRIMERIE NATIONALE.

Sa Majesté attend promptement projet de la circulaire aux Gouvernements promise à la fin du télégramme 7. Je suppose que par suite l'information préalable de nos Envoyés, mentionnée au télégramme 6, n'est pas à mettre en train, et je télégraphierai à ce sujet à Thile. (Lord, n° 72, p. 165-166.)

IX

GUILLAUME Ier ET BISMARCK LE 10 JUILLET 1870.

Les documents allemands concernant les démarches de Guillaume Ier et de Bismarck pendant la journée du 10 juillet sont nombreux.

1° *Guillaume Ier*. — Dans la matinée, à 9 heures, il reçut la réponse du Prince Charles-Antoine de Hohenzollern à sa lettre du 6 juillet, (cf. ci-dessus, V, p. 440). Elle l'informait que le Prince Léopold ne renoncerait pas spontanément à la candidature, mais seulement si le Roi le demandait en vertu de considérations importantes (Abeken à Bismarck, télégramme, 10 juillet, 10 h. 50 matin, dans Lord, n° 77, p. 171; Guillaume à Augusta, 10 et 11 juillet, dans W. Oncken, *Unser Heldenkaiser*, p. 186 et 187; et dans Fester, t. II, n° 398, p. 64, et n° 424, p. 75-76). De Paris également lui arrivent des nouvelles inquiétantes : déclaration de guerre si la candidature n'était pas retirée d'ici quelques jours, l'Espagne laissée hors de cause et la Prusse directement visée, préparatifs pour une grande guerre, tendance à ne pas attendre la mobilisation générale pour frapper. (Solms, chargé d'affaires à Paris, télégrammes, 9 juillet, 2 h. 30 et 3 heures de l'après-midi, et 2 h. 40 du soir, dans Lord, nos 64 et 65, p. 162, et n° 70, p. 164.)

L'inquiétude provoquée chez le Roi par ces nouvelles le détermina à faire télégraphier à Bismarck par Abeken :

Votre Excellence a dû recevoir, de Berlin, les télégrammes du Comte Solms [cf. ci-dessus]. Sa Majesté demande que vous lui télégraphiiez rapidement une communication sur leur contenu, et si vous croyez que la Prusse ne devrait pas prendre des mesures de précaution. Retour du Roi à Berlin peut-être utile. Benedetti dit en réalité la même chose, mais sous une forme plus polie. [Nouvelles de Sigmaringen. Retour de Werther à Paris, quand la réponse de Bismarck sera arrivée.] Que le Roi avait déconseillé [la candidature], de nulle part d'ici, jusqu'à présent, il n'en a été parlé. Sa Majesté a simplement dit au Comte Benedetti : la balance a longtemps penché au contre, mais après la résolution du Prince je n'ai pas dit non [en français dans le texte]. Sa Majesté parlera maintenant au Comte Benedetti de la convocation du Reichstag... (Abeken à Bismarck, télégramme, 10 juillet, 10 h. 50, cité ci-dessus.)

Quelque temps après, Abeken télégraphia aux Affaires étrangères à Berlin de saisir les Ministres de l'ensemble de la situation, et en particulier d'attirer l'attention de Roon sur les armements de la France. (Abeken aux Affaires étrangères, télégramme, 10 juillet, midi 10, dans Lord, n° 80, p. 172.)

Dans l'après-midi du 10, le Roi envisagea une nouvelle solution, et fit télégraphier à Bismarck par Abeken :

Sa Majesté demande si Votre Excellence estime encore possible que le Baron Werther emporte avec lui à Paris une lettre de Sa majesté à l'Empereur écrite de sa propre main; ou encore si la Prusse, en conformité avec le protocole de Paris de 1856, peut et doit invoquer la médiation des Puissances européennes pour écarter le conflit cherché par la France. (Abeken à Bismarck, télégramme, 10 juillet, 3 heures après-midi, dans Lord, n° 82, p. 173.)

Mais sa principale démarche fut faite auprès du Prince Charles-Antoine de Hohenzollern. Sur cette démarche, Bismarck ne fut pas consulté, et il ne la connut que plus de deux jours après. (Lord, p. 56.) Le Roi envoya au Prince un officier de confiance, le colonel Strantz, porteur d'une lettre, et suppose Lord, (p. 53), avec des instructions verbales de nature à dissiper tous les doutes sur ce qu'il souhaitait. Voici le texte de la lettre, tel qu'il a été reproduit par Fester :

Au reçu de ta lettre, je t'envoie le colonel Strantz pour te dire de vive voix tout ce que nous savons jusqu'à aujourd'hui, d'après les dépêches et les télégrammes. Les préparatifs de guerre sur la plus grande échelle sont en train en France comme tu le verras. La situation est donc plus que sérieuse. De même que je n'ai pu ordonner à ton fils d'accepter la couronne, je ne puis pas davantage lui ordonner maintenant de revenir sur sa décision. Si pourtant il en prend la résolution, cette fois encore mon assentiment ne lui manquera pas. Le Ministère français (je ne sais s'il faut dire aussi l'Empereur), Gramont surtout, veut la guerre. Il a dit que l'Espagne était hors de jeu. On ne doit combattre que la Prusse. Cela touche à la folie. Le colonel Strantz, qui a lu toutes les pièces, te dira le reste. Ton fidèle cousin et ami Guillaume. (Fester, t. II, n° 399, p. 64-65.)

Strantz quitta Ems le 10, à 3 h. 10 de l'après-midi. (Lord, p. 53, note 18.)

2° *Bismarck.* — Dans cette même journée du 10, Bismarck agit très activement. Au reçu des nouvelles de Paris (cf. ci-dessus, les télégrammes de Solms), il commença par déchaîner la presse officieuse :

... Maintenant c'est le moment [télégraphia-t-il à Thile] pour la presse officieuse de s'en prendre aux prétentions et aux menaces de Gramont. (Télégramme du 10 juillet, 11 heures 15 matin. Lord, n° 79, p. 172.)

Puis, ayant reçu dans la matinée la réponse d'Abeken à ses télégrammes du 9 (cf. ci-dessus, VIII, p. 448, et 449), il rédigea un

projet de manifeste qui devait être communiqué à la presse et à l'agence Wolff. Il y affirmait que, pas plus qu'elle ne l'avait fait dans le passé, la Prusse n'exercerait dans l'avenir une pression quelconque sur les décisions du Prince Léopold, et qu'elle ne saurait à ce sujet s'expliquer en détail ou confidentiellement avec la France, étant donné le ton avec lequel ses ministres avaient publiquement discuté la question (Bismarck aux Affaires étrangères, télégramme, 10 juillet, 8 h. 6 soir, dans LORD, n° 89, p. 175-176). Il compléta ce manifeste par un projet d'une circulaire confidentielle pour les quatre Gouvernements du Sud, destinée à s'assurer de leur fidélité aux traités de 1866 avec la Prusse. Après y avoir indiqué le danger de guerre et rappelé l'attitude de complète abstention adoptée par la Prusse, il y déclarait que celle-ci armerait si la France le faisait, qu'elle avait pleine confiance qu'une attaque des Français trouverait l'Allemagne unie, et qu'elle serait heureuse de voir les Gouvernements du Sud s'exprimer eux-mêmes en ce sens à Paris (Bismarck aux Affaires étrangères, télégramme, 10 juillet, 3 h. 30 soir, dans LORD, n° 83, p. 173-174).

Une autre série de télégrammes de Bismarck dans la journée du 10 concerne les préparatifs militaires : ordre de surveiller attentivement les chemins de fer français (Bismarck aux Affaires étrangères, télégramme, 9 juillet, 6 h. 15 soir, dans LORD, n° 68, p. 163); ordre de communiquer à l'État-Major général tout ce qui concerne l'affaire espagnole (Bismarck à Thile, télégramme, 10 juillet , 5 h. 10 soir, dans LORD, n° 85, p. 174). Mais c'est surtout Ems, les initiatives que le Roi pouvait prendre, les éventualités que le développement de la crise pouvait provoquer, qui furent alors les principaux objets de ses préoccupations.

Il envoya à Ems un premier télégramme pour conseiller le renvoi de Werther à Paris, en invoquant que Solms semblait très impressionné par la situation en France (Bismarck à Abeken, télégramme, 10 juillet, 11 h. 15 matin, dans LORD, n° 78, p. 171). Ce à quoi Guillaume objecta en marge : «Je ne le trouve pas, vu que le Comte Waldersee [alors à Paris] confirme aussi tout.» (LORD, p. 171, note 4.) Dans l'après-midi, il répondit au télégramme d'Abeken de 10 h. 50 par le télégramme suivant :

Télégramme reçu [celui de 10 h. 50]. Je propose de communiquer confidentiellement à Londres, Pétersbourg et Madrid, les avis sur les armements, de publier leur contenu...[1] dans la presse sans indiquer de source. Si des contre-mesures sont nécessaires, cela regarde les militaires. Retarder par des

[1] Les points de suspension sont dans le texte publié par Lord.

considérations politiques ce qui militairement s'imposerait serait dangereux. Du point de vue militaire, il me paraît nécessaire que Sa Majesté reste à Ems, peut-être d'y faire venir Moltke. Comte Solms nerveux. Ses rapports ne signifient pour moi rien d'autre que son émotion personnelle. Le Comte Waldersee, je le connais peu. Il dit positivement que les chemins de fer devraient être avisés; cela coûte peu, et nous pouvons le faire aussi. Politiquement, notre situation serait très bonne en cas d'une attaque française. Le Prince et particulièrement le Prince héritier doivent savoir eux-mêmes ce qu'ils ont à faire au sujet d'une renonciation. Sa Majesté ne peut faire connaître, à cause de l'opinion publique allemande, aucun changement de point de vue. Ce que le Prince ou le Prince héritier font à cet égard n'a pour l'Allemagne aucune portée officielle ou monarchique. Que le Prince demande au Roi de prendre cette décision ne me paraît pas un bien joli trait. Je recommande de ne pas répondre. (Lord, n° 92, p. 177.)

Lord n'indique pas l'heure à laquelle ce télégramme fut envoyé à Ems, mais seulement celle à laquelle Bucher le communiqua à Thile : 10 h. du soir.

La grande crainte de Bismarck était que, au cas où le Prince retirerait sa candidature, la renonciation ne fût annoncée par le Roi à Benedetti (cf., à ce sujet, les remarques de Lord, p. 56). C'est pour prévenir cette éventualité qu'à 3 h. 35 de l'après-midi, il télégraphia à Berlin et à Abeken :

Le Comte Benedetti me paraît vouloir donner à Sa Majesté la commission sinon d'occasionner un désistement éventuel du Prince héritier, au moins d'en recevoir communication et d'en faire part à lui ou à Paris. A mon très humble avis, aucune communication du Prince héritier à l'adresse de la France ou de l'Espagne ne devrait être transmise par le Roi ou par les Ambassades royales. (Bismarck aux Affaires étrangères, télégramme, 10 juillet, 3 h. 35, envoyé en duplicata à Ems, dans Lord, n° 84, p. 174.)

A la fin de l'après-midi, ayant reçu le télégramme d'Abeken de 3 heures (cf. ci-dessus), il télégraphia aussitôt pour dissuader Guillaume Ier de donner suite aux deux projets qu'il lui soumettait, impossibles, selon lui, après les menaces de Gramont. Pour le second, en tout cas, c'était à la France ou à l'Espagne d'en prendre l'initiative (Bismarck à Abeken, télégramme, 10 juillet, 7 h. 17 soir, dans Lord, n° 88, p. 175). C'est enfin dans cet après-midi du 10 que Bismarck, estimant que le moment critique de la crise approchait (cf. Lord, p. 57), fit à Ems une démarche décisive. Il télégraphia à Abeken :

Si S. M. le Roi devait souhaiter ma présence à Ems, l'état de ma santé ne s'y opposerait pas. (Bismarck à Abeken, télégramme, 10 juillet, 5 h. 28 après-midi, dans Lord, n° 86, p. 174.)

Son télégramme parvint à Ems à 7 h. 40. Le lendemain matin Abeken lui répondit :

Puisque votre santé le permet, Sa Majesté désire que Votre Excellence vienne à Ems, et dès lors le plus tôt possible.

En marge de la main d'Abeken :

M'a été donné, en ces termes, par ordre de Sa Majesté par le Général von Treskow, le 10 juillet, à 10 h. 30 du soir. (Abeken à Bismarck, télégramme, 11 juillet, 5 h. 30 matin, dans Lord, n° 101, p. 185.)

X

LA POLITIQUE ALLEMANDE LE 11 JUILLET 1870.

Les documents publiés par Lord nous permettent de retracer ce qu'a été la politique allemande le 11 juillet à Ems, à Varzin et à Berlin.

1° *A Ems* :

Dans la matinée du 11, le Roi avait reçu un télégramme de Strantz (cf. ci-dessus, IX, p. 450) lui annonçant que, ayant manqué une correspondance de train, il n'arriverait à destination que dans la soirée du 11. Abeken en informa Charles-Antoine par un télégramme, à 9 h. 10 du matin (Fester, t. II, n° 419, p. 73.) Les nouvelles de Paris qui furent, dans la matinée, communiquées au Roi étaient très pessimistes. Solms rapportait les propos d'un certain nombre de diplomates étrangers, Kern pour la Suisse, Olozaga pour l'Espagne, Okouneff pour la Russie, Nigra pour l'Italie. Leur opinion était que, si la candidature n'était pas retirée, ce serait la guerre. Solms estimait de son côté qu'en France on voulait un succès, et qu'on s'était avancé trop loin pour pouvoir reculer. (Cf. les dépêches de Solms, 10 juillet, apportées à Ems par courrier spécial, dans Lord, n° 96, p. 180-182, n°s 97 et 98, p. 183.) Waldersee donnait une note plus alarmante encore :

Tous les partis tiennent la guerre pour inévitable. Les organes du Gouvernement la prêchent avec fanatisme... Il est si manifeste que le parti chauvin a décidément pris le dessus qu'on ne peut s'empêcher de penser que la guerre est chose résolue... Ce n'est pas seulement mon opinion personnelle, mais celle d'observateurs plus tranquilles, de milieux différents... (Rapport de Waldersee sur la situation à Paris, 10 juillet, dans Lord, n° 99, p. 184.)

Guillaume, en annonçant à la fin de la journée ces nouvelles à la Reine (Guillaume I[er] à Augusta, 11 juillet, dans W. Oncken, p. 187-188, et dans Fester, t. II, n° 424, p. 75-76), conclut sa lettre par cette phrase : «Que Dieu fasse que les Hohenzollern voient clair !!» (*Gott gebe, das die Hohenzollern ein Einsehen haben !!*).

Avant de recevoir Benedetti, le Roi avait eu un entretien avec le général Herwarth von Bittenfeld, commandant du VIII[e] corps à Coblenz, et avec le prince Waldemar de Holstein, gouverneur de Mayence. Puis il avait envoyé des ordres à Berlin pour que le Ministre de la Guerre lui fournît des propositions détaillées sur les mesures qui s'imposaient pour garder le Rhin contre une attaque française. (Abeken aux Affaires étrangères, pour le Ministre de la Guerre, Roon, ou en son absence pour le général Podbielski, télégramme, 11 juillet, 9 h. 25 matin, dans Lord, n° 104, p. 186.)

Le Roi eut ensuite avec Benedetti l'entretien que ce dernier rapporte à Gramont dans son télégramme du 11, 1 h. 30 soir, et dans sa dépêche du 11, n° 2. Après l'entretien, Abeken envoya à Berlin le télégramme suivant :

Urgent. — Ne sachant pas si je puis encore atteindre par le télégraphe le Comte Bismarck [le 10 au soir il avait obtenu l'autorisation de se rendre à Ems], je télégraphie ce qui suit seulement à Berlin avec prière soit de télégraphier ensuite, soit de communiquer à l'arrivée. Sa Majesté, après avoir vu pour la seconde fois le Comte Benedetti, m'envoie, par le Baron de Werther, le billet suivant textuel, en me chargeant de le transmettre télégraphiquement au Comte Bismarck : «J'ai *résisté* (widerstanden) à l'énergique pression qu'exerce ici le Comte Benedetti afin que je l'autorise à télégraphier à Paris que j'allais agir sur le Prince héritier pour qu'il retire sa candidature. Tout ce qu'il pouvait, ai-je dit, transmettre à Paris était que, comme le candidat était en voyage, je ne pouvais espérer avant demain ou vingt-quatre heures être à même de connaître l'opinion de ce dernier.» (Abeken aux Affaires étrangères, télégramme, 11 juillet, 2 heures soir, dans Lord, n° 111, p. 189.)

De son côté Guillaume 1[er] rendit compte à la Reine Augusta de sa conversation avec l'Ambassadeur :

Benedetti [lui écrivit-il, dans la deuxième partie de la lettre que nous avons précédemment citée] a eu une seconde audience dans laquelle il exprima le désir de pouvoir télégraphier que je pousserais le candidat à se retirer. Je lui répondis ce qui précède [que le Prince était en voyage]. Sur sa remarque qu'on ne croirait pas à Paris que le Prince était absent, je lui répartis que, s'il ne faisait que répéter la pleine vérité, telle que je la lui disais, il faudrait bien que l'on y croie, et que, si malgré cela on ne le faisait pas, il devait certainement y avoir une raison là-dessous, et que je croyais bien la connaître, vu que les propos de Gramont et les préparatifs en France m'étaient connus. J'espérais dans vingt-quatre heures peut-être recevoir des nouvelles du candidat... (Guillaume à Augusta, 11 juillet, lettre déjà citée ci-dessus.)

Dans l'après-midi, Werther annonça à Benedetti son départ pour Paris. Son retour était déjà en principe décidé par le Roi, dans la matinée du 10 juillet, et il en avait informé Bismarck. (Cf. Abeken aux Affaires étrangères, télégramme, 10 juillet, midi 12, publié ci-dessus, IX, p. 451.) Bismarck à ce moment y était très favorable, mais pour des motifs différents de ceux du Roi (cf. p. 452). Le 11, au contraire, il changea d'avis, et il télégraphia de Varzin de différer le départ. (*Vie d'Heinrich Abeken,* d'après ses lettres et son journal, p. 249-250.) Lord rapproche ce revirement d'un télégramme de Thile à Bucher, reçu de Berlin (Thile à Abeken, à Bucher et à Solms, télégramme, 11 juillet, 1 h. 45, dans Lord, n° 110, p. 188). Thile y rapportait un certain nombre de propos attribués à Le Sourd pouvant faire croire que la France allait rappeler Le Sourd et Benedetti, et Bismarck crut alors que le meilleur parti était d'attendre et de laisser à la France l'initiative de la rupture diplomatique (cf. Lord, p. 60 et 61, et la note 51). Mais, quand le télégramme de Bismarck arriva à Ems, Werther était déjà parti. Abeken répondit : « Baron Werther parti depuis une heure. Sa Majesté ne veut pas l'arrêter en route. » (Abeken à Bismarck, télégramme, 11 juillet, 8 h. 10 soir, dans Lord, n° 120, p. 192.) Le télégramme de Benedetti du 11 juillet, 4 h. 15, indique clairement la raison de cette réponse du Roi, surtout si on le rapproche de la proposition soumise la veille à Bismarck par Guillaume 1er, d'écrire une lettre personnelle à l'Empereur (cf. ci-dessus, IX, p. 451).

Nous possédons encore sur les sentiments et sur les intentions du Roi dans la journée du 11 un document intéressant publié par Lord. Au début de la soirée, Abeken répondit en ces termes au télégramme de Bismarck du 10, 3 h. 35 de l'après-midi (cf. le texte du télégramme de Bismarck ci-dessus, IX, p. 453) :

Télégramme n° 18 [84 de Lord] arrivé directement de Varzin déjà hier soir. Sa Majesté se déclara d'accord. Je reçois l'expédition arrivée plus tard de Berlin et de nouveau mise sous les yeux du Roi avec l'annotation suivante de Sa Majesté : « Le Prince héritier doit s'expliquer directement à Madrid, on peut ici mettre Benedetti au courant de ce qui s'est passé. Le Comte Benedetti a dit aujourd'hui à Werther, après son audience, qu'il prend sur lui de rester encore ici vingt-quatre heures. A Paris on attend sa réponse dès aujourd'hui. » Sa Majesté a écrit hier au Prince de Hohenzollern : situation sans changement; au Prince appartient la décision, à lui [le Roi] l'approbation. (Abeken aux Affaires étrangères, 11 juillet, 8 h. 10 soir, dans Lord, n° 119, p. 192.)

Le télégramme parvint à Berlin à 11 h. 55 du soir. Bismarck en eut connaissance le lendemain à son arrivée à la Wilhelmstrasse (cf. Lord, p. 69, note 21).

2° *A Varzin* :

Du côté de Bismarck, les documents publiés pour la journée du 11 ne sont pas nombreux.

Après l'activité qu'il avait montrée la veille, et devant partir le lendemain pour Ems (Keudell à Abeken, télégramme du 11 juillet, midi 40, dans Lord, n° 107, p. 187), il ne semble pas que Bismarck ait pris d'autre initiative que de demander à Ems de différer le retour de Werther (cf. ci-dessus, p. 456). Mais nous avons deux documents qui témoignent que ses sentiments ne s'étaient pas modifiés. Le premier est sa réponse au télégramme de Thile sur le rappel possible de Le Sourd et de Benedetti (cf. ci-dessus, p. 456) : «J'ai reçu votre télégramme. Contenu parfaitement indifférent. Laissez arriver ce qui doit arriver.» (Bismarck à Thile, télégramme, 11 juillet, 6 h. soir, dans Lord, n° 117, p. 191.) Le second consiste dans les annotations au télégramme du Roi de 8 h. 10 du soir que nous venons de reproduire lorsqu'il lui fut communiqué le 12. Après «Le Prince héritier doit s'expliquer directement à Madrid» : *S'expliquer ? Pourquoi ? Sur quoi ? Et quoi ?* Après «Benedetti a dit à Werther qu'il prend sur lui de rester ici encore vingt-quatre heures» : *Il est bien bon.* Après «A lui l'approbation», Bismarck souligne «approbation» et en marge : *A quoi ? ? ?*

3° *A Berlin* :

Le Conseil des Ministres s'y réunit dans l'après-midi, comme le Roi l'avait demandé (cf. le télégramme d'Abeken, 10 juillet, midi 10, ci-dessus, IX, p. 451).

Il réunit les ministres Thile, Roon, Eulenbourg, Itzenplitz (Commerce), et Leonhardt (Justice), le général Von Podbielski et le colonel Von Stiehle (représentant Moltke absent). Il dura trois heures. Il ne se montra pas favorable à l'adoption des mesures militaires spéciales qui entraîneraient de la part de la France des contre-mesures et conduiraient à la guerre. Si le Roi jugeait la guerre inévitable, il serait alors raisonnable de mobiliser toute l'armée d'un seul coup. Le Conseil envisagea aussi les mesures politiques; la seule qu'il proposa éventuellement fut la convocation du Reichstag de la Confédération du Nord. Ignorant vraisemblablement l'intention de Bismarck de se rendre à Ems, le Conseil semble avoir aussi discuté l'opportunité d'y envoyer soit Roon, soit le ministre de l'Intérieur Eulenbourg pour exposer avec plus de détails ses vues au Souverain. Les principaux documents sur ce Conseil sont le télégramme de Roon au Roi, du 11 juillet, 5 h. 10 soir (dans Lord, n° 116, p. 190-191, et partiellement reproduit par

Fester, t. II, n° 428, p. 77-78), et les lettres de Loftus à Granville du 12 (dans *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 102-103, et dans Fester, t. II, n° 473, p. 105-106), et de Münch à Beust, du 11 (citée par Lord, sans référence, p. 60, note 45).

Le texte du télégramme de Roon, que publie Lord, renferme les annotations marginales du Roi. Après la proposition d'éviter les mesures spéciales, et de décréter la mobilisation, s'il juge la guerre inévitable, le Roi écrit : *Richtig* (*très bien*); et, après la proposition de Roon de venir à Ems : *Il faudrait en parler avec Bismarck.*

Sur les informations contenues dans le télégramme de Le Sourd, il est bon de se reporter à la dépêche de Loftus à Granville citée ci-dessus. En voici la traduction :

Dans une entrevue que j'ai eue aujourd'hui avec le Baron de Thile, dont j'ai déjà parlé dans ma précédente dépêche, Son Excellence m'a fait part de ses craintes sur le maintien de la paix; à en juger par le ton de la presse demi-officielle et le langage tenu par le Duc de Gramont et autres personnages à Paris, il était à craindre que le Gouvernement français fût décidé à faire la guerre.

Un Conseil des Ministres a eu lieu hier, il a duré trois heures, et j'ai appris que la réponse à faire aux demandes de M. Benedetti, à Ems, avait été l'objet des délibérations. Il avait été convenu d'abord que le Ministre de l'Intérieur porterait à Ems la décision adoptée par le Conseil, mais il a depuis retardé son départ.

Le Baron de Thile me dit aussi qu'une communication relative à la cause actuelle avait été adressée aux Gouvernements allemands du Sud pour les renseigner sur l'état de la question en litige; qu'il était à supposer qu'un appel leur serait fait pour leur demander leur coopération éventuelle en cas de guerre, conformément aux engagements pris par traités. Le Baron n'a pu me donner de renseignements sur l'état des négociations, à Ems, avec le Comte Benedetti; il m'affirma qu'il ignorait complètement ce qui s'y faisait. Il pouvait seulement m'assurer que la situation était très critique, et que, dans le présent état de fièvre de la nation française, il avait de grandes craintes pour le maintien de la paix. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 102-103; Fester, t. II, n° 473, p. 105-106.)

Une des conséquences du Conseil du 11 fut sans doute l'envoi d'un télégramme qui rappela Moltke à Berlin (cf. Fester, *Die Genesis der Emser Depesche,* p. 234), mesure qui, envisagée la veille, n'avait pas paru nécessaire (cf. la lettre de Bülow à Thile, 10 juillet, dans Lord, n° 93, p. 178-179).

De Berlin également partirent le 11 les deux télégrammes aux envoyés prussiens dans les États du Sud dont nous avons indiqué l'origine ci-dessus, IX, p. 452, et auxquels font allusion les télégrammes de Le Sourd du 11 juillet, 3 h. 40, la dépêche de Châ-

teaurenard du 12 juillet, et le télégramme de Saint-Vallier du 12 juillet, 3 h. soir.

XI

LE RAPPORT DE WERTHER DU 12 JUILLET 1870.

Le Baron de Werther à Sa Majesté le Roi, à Ems[1].

Paris, 12 juillet 1870.

Je suis arrivé à Paris ce matin à dix heures passées, accompagné d'un courrier du Comte Benedetti, le Baron de Bourqueney [2]. M. le Duc de Gramont m'a envoyé immédiatement son Chef de Cabinet, Comte de Faverney, pour me faire demander si je pourrais aller voir aujourd'hui le Ministre. Je répondis aussitôt que j'étais prêt à le faire, et je fus reçu par le Duc de Gramont avec l'affabilité accoutumée et telle qu'on doit l'attendre de deux anciennes connaissances. Avant de rapporter notre entretien, je ferai observer qu'il fut interrompu par l'arrivée de l'Ambassadeur d'Espagne, qui avait à faire une communication officielle. Cette communication consistait en un télégramme du Prince Antoine de Hohenzollern (le père), où il déclarait que son fils, le Prince Héritier, en présence des complications que soulevait sa candidature, renonçait au Trône d'Espagne, et en avait fait parvenir directement avis au Maréchal Prim [3].

Notre entretien, engagé par le Duc de Gramont, roula principalement sur l'objet soulevé par M. Benedetti, savoir : que Sa Majesté Royale, par l'autorisation accordée à la candidature Hohenzollern, sans s'en être en aucune

[1] Pour le texte allemand de ce rapport, on peut se reporter à Fester, t. II, n° 471, p. 102-105. La traduction que nous publions ici est celle qui figure dans Benedetti, *Ma mission en Prusse,* Appendice n° 5, p. 440-444.

Le rapport de Werther a été en outre reproduit par Gramont, dans les *Annexes* de *La France et la Prusse,* p. 391, et dans les *Arch. diplom.,* 1871-1872, t. Ier, p. 96.

Il a été discuté par Gramont adns sa circulaire du 24 juillet, puis dans *La France et la Prusse,* p. 115 et sq.; par É. Ollivier, t. XIV, p. 242-252, et *Éclaircissements,* p. 586-592; par Welschinger, *La Guerre de 1870,* p. 77-81; par Lehautcourt, *op. cit.,* p. 385-395.

[2] Cf. Benedetti, télégramme, 11 juillet, 7 h. 55 soir. Werther avait quitté Ems la veille à 7 heures. Cf. la lettre de Guillaume Ier à Augusta, du 12 juillet, dans W. Oncken, p. 188-190, et dans Fester, n° 451, p. 92-93.

[3] Cf. p. 252 note 1, et ci-après, XII, p. 495.

façon entendue préalablement avec le Gouvernement impérial français, ne s'était pas rendu compte qu'elle avait en cela blessé la France.

Il me demanda s'il en était effectivement ainsi. Je lui expliquai que Sa Majesté Royale n'eût pas pu refuser formellement cette autorisation, du moment que le Prince de Hohenzollern se sentait disposé à accepter la Couronne qui lui était offerte, et que, eu égard aux relations de famille du Prince avec l'Empereur, Sa Majesté n'eût pas pu croire que cette candidature fût mal accueillie en France.

Le Duc de Gramont me cita les exemples du Duc de Nemours pour le Trône de Belgique, et du Prince Alfred pour le Trône de Grèce, comme des cas où une pareille autorisation avait été refusée. Je repoussai l'analogie avec le cas présent.

Le Duc de Gramont continua en me disant que la France, comme la plus proche voisine de l'Espagne, devait avoir un intérêt [1] à l'occupation du Trône de ce dernier pays. Le secret qui avait été gardé sur les négociations de la candidature Hohenzollern n'avait pu que blesser beaucoup ici, et cela d'autant plus que la Cour des Tuileries avait constamment montré les plus grands égards pour notre Gouvernement dans toutes les questions politiques. Cette conduite avait profondément blessé les esprits en France, et l'on en trouvait l'expression dans le sentiment de la Chambre, laquelle était malheureusement réunie en ce moment, ce qui aggravait la question.

Le Duc de Gramont ajouta qu'il considérait la renonciation du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne, comme une chose secondaire, car le Gouvernement français n'aurait jamais permis son installation, mais il craignait qu'il ne subsistât, par le fait de notre conduite, une mésintelligence permanente entre nos deux pays. Ce germe devait être détruit, et il fallait se placer [2] à ce point de vue que, dans notre conduite envers la France, nous n'avions pas employé des procédés amicaux, ainsi que cela avait été reconnu, à sa connaissance, par toutes les grandes Puissances.

A parler sincèrement, il ne voulait pas la guerre, mais des rapports bons et amicaux avec la Prusse, et il me savait viser au même but; nous devions donc rechercher ensemble s'il y avait un moyen d'exercer de ce côté une influence d'apaisement, et il s'en remettait à mon appréciation sur la question de savoir si le véritable expédient ne serait pas une lettre du Roi à l'Empereur. Il en appelait au cœur chevaleresque de Sa Majesté Royale, qui accorderait son juste consentement [3]. Il ne s'agirait que de dire dans cette lettre que Sa Majesté Royale, en daignant autoriser le Prince Léopold de Hohenzollern à accepter la Couronne d'Espagne, n'avait pas cru heurter les intérêts ni la dignité de la nation française; que le Roi s'associait à la renonciation du Prince de Hohenzollern, et qu'il le faisait avec le désir et l'espoir de voir dispa-

(1) Texte allemand : «un vif intérêt».

(2) Texte allemand : «et il se plaçait».

(3) Texte allemand : «qui lui inspirerait certainement en cela ce qu'il convenait de faire».

raître dès lors tout sujet de dissentiment entre nos deux Gouvernements [1]. Telles étaient les paroles, destinées à être livrées à la publicité, pour amener l'apaisement du sentiment du pays, que devait contenir cette lettre [2]; mais il ne devait pas y être question, observa M. de Gramont, des relations de parenté avec l'Empereur. Cet argument blessait ici d'une façon particulière.

J'ai fait observer au Duc de Gramont qu'une pareille démarche serait rendue extrêmement difficile par les explications données par lui le 6 de ce mois à la Chambre des Députés; elles contenaient des déclarations [3] qui avaient dû froisser profondément Sa Majesté le Roi; le Duc de Gramont voulut combattre cette objection, en me faisant remarquer que la Prusse n'avait nullement été nommée, et que son discours avait été indispensable en ce moment pour calmer la surexcitation de la Chambre [4]. En cet instant, le Ministre de la Justice, M. Émile Ollivier, intervint dans notre entretien, dont le Duc de Gramont lui fit connaître le sujet [5]; M. Émile Ollivier soutint,

(1) Gramont nous apprend (*op. cit.*, p. 121) qu'il rédigea, séance tenante, une note dont il donna copie à Werther et dont il conserva la minute. En voici le texte :

Note remise au Baron de Werther, le 12 juillet 1870, à trois heures.

En autorisant le Prince Léopold de Hohenzollern à accepter la Couronne d'Espagne, le Roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la Nation française. Sa Majesté s'associe à la renonciation du Prince de Hohenzollern, et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son Gouvernement et celui de l'Empereur. (*Ibid*, p. 122.)

(2) Gramont signale cette phrase de Werther comme une des inexactitudes de son rapport :

Tel était, [dit-il], le genre de démarche que nous avions suggérée à l'Ambassadeur de Prusse, non pas avec l'idée d'en publier le texte, comme il l'a écrit par erreur dans son rapport, mais seulement avec la pensée d'en faire connaître la substance pour y trouver le point d'appui de nos efforts conciliants et pacifiques. J'ajouterai que, bien loin d'exiger, *nous ne demandions même pas* : le Baron de Werther le dit lui-même, nous nous en remettions à son appréciation pour juger si cet expédient n'était pas le plus convenable. (Gramont, *op. cit.*, p. 123-124.)

Dans sa circulaire du 24 juillet, Gramont est moins explicite. Il se contente d'affirmer qu'il n'a point demandé que le Roi écrivît une lettre d'excuses comme l'ont prétendu les journaux de Berlin. En réalité, le sens de la phrase allemande est celui-ci : «Telles étaient les paroles ou d'autres semblables que devrait contenir la lettre en question et dont on pourrait faire connaître le sens général, pour contribuer à apaiser l'opinion générale du pays.»

(3) Texte allemand : «insinuations».

(4) Gramont (*op. cit.*, p. 121) reproche à Werther d'avoir inexactement indiqué qu'il repoussa la discussion de l'expédient de la lettre. «Le Baron de Werther, écrit-il, sans se rallier formellement à cette manière de voir, n'en repoussait pas la discussion, ainsi que l'indique son rapport.»

(5) É. Ollivier s'était rendu à la Chambre à 2 heures. Il avait appris en route la renonciation Hohenzollern et l'avait divulguée dans ses conversations

d'une façon pressante, la nécessité salutaire d'agir dans l'intérêt de la paix, et me pria instamment de soumettre à Sa Majesté le Roi l'idée d'une lettre dans ce sens [1]. Tous deux me dirent que, si je ne croyais pas pouvoir l'entreprendre, ils se verraient obligés de charger le Comte Benedetti de soulever cette question [2]. Les deux Ministres, en faisant ressortir qu'ils avaient besoin d'un arrangement de ce genre pour calmer l'émotion des esprits, eu égard à leur situation ministérielle, ajoutèrent qu'une telle lettre les autorisait à se porter défenseurs contre les attaques qui ne manqueraient pas de surgir contre Sa Majesté le Roi.

avec les Députés et des journalistes (cf. p. 252, note 1), puis il avait eu, aux Tuileries, une entrevue avec Napoléon III. C'est au sortir de cette entrevue qu'il se rendit au Quai d'Orsay. Informé de son arrivée, Gramont s'excusa auprès de Werther, et rejoignit son collègue dans un salon voisin. Entre eux il n'y eut pas de discussion. C'est du moins ce qui résulte de leurs témoignages. «Nous nous mîmes réciproquement au courant par quelques mots rapides», dit É. Ollivier (t. XIV, p. 247), et Gramont affirme leur entente (p. 125-126). Les deux ministres rentrèrent alors dans le cabinet de Gramont, où la conversation reprit avec Werther. É. Ollivier a soutenu que, dès l'instant où il intervint en tiers dans la conversation, celle-ci cessa d'être officielle comme elle l'avait été jusque-là. «Elle devint, dit-il, une de ces conversations libres que les hommes politiques ont entre eux quand ils sont en dehors de leur rôle officiel, dans lesquelles on échange ses idées sans s'engager soi-même et à plus forte raison son Gouvernement (p. 250).» Dans le récit de Gramont, aucune indication n'existe que, à un moment donné, l'entretien aurait changé de caractère.

[1] Émile Ollivier écrit :

J'ai, il est vrai, appuyé la suggestion de Gramont, mais cette suggestion même, n'ayant été approuvée ni par l'Empereur ni par le Conseil, restait toute personnelle, et n'avait aucune espèce de valeur officielle. Il est évident que, si nous avions réclamé une lettre d'excuses du Roi par Werther, nous aurions aussitôt renouvelé notre requête par Benedetti, et celui-ci fût devenu le porte-voix naturel de cette nouvelle exigence, comme il l'était déjà de nos autres réclamations. Gramont ne lui communiqua pas cette suggestion même à titre de renseignement, et il n'y eût certes pas manqué, versé comme il l'était dans les procédés diplomatiques, si elle avait eu une réelle importance. Avoir transformé une pensée sincère d'apaisement en une machination insolente et provocatrice, avoir fait de la suggestion d'une lettre d'amitié la demande d'une lettre d'excuses, c'est une des plus abominables calomnies de la légende de mensonge avec laquelle je suis aux prises. (É. Ollivier, t. XIV, p. 250-251.)

[2] Émile Ollivier dit :

J'ai été stupéfait en lisant dans le rapport de Werther que, «s'il ne croyait pas pouvoir se charger de soumettre au Roi notre suggestion, nous serions obligés de prier Benedetti de soulever cette question, et que nous lui demandions de télégraphier notre conversation». Werther a mal compris, et c'est faux de toute fausseté. (*Éclaircissements*, p. 587.)

Gramont ne signale ni ne rectifie la phrase de Werther incriminée par son collègue, et il nous fait savoir «que le rapport du Baron de Werther est exact dans toutes les parties qui n'ont pas été rectifiées».

Tous deux me firent remarquer finalement qu'ils ne pouvaient me dissimuler que notre conduite dans l'affaire hispano-Hohenzollern avait beaucoup plus surexcité la nation française qu'elle n'avait occupé l'Empereur[1].

Dans notre conversation, le Duc de Gramont émit cette remarque, qu'il croyait que le Prince de Hohenzollern avait renoncé sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi; je contredis cette opinion, et je déclarai la renonciation comme émanant certainement de la propre initiative du Prince de Hohenzollern.

Dans leur vif désir de hâter les choses, les deux Ministres désiraient que je communiquasse cet entretien par voie télégraphique [2], mais je ne le jugeai point nécessaire.

Le rapport de Werther a eu sur la politique allemande une si grande influence (cf. ci-après, la journée du 13 à Ems, XIV, p. 477, et la journée du 13 à Berlin, XV, p. 489), le rôle qu'il a pu jouer a donné lieu en France à des interprétations si différentes qu'il est essentiel de savoir à quelle heure il est arrivé à Ems le 13, et par conséquent parti de Paris le 12, et à quelle heure, le 13, le roi de Prusse en a eu connaissance.

Le rapport de Werther a été emporté par un courrier spécial. Benedetti a déclaré que celui-ci avait quitté Paris le 12 à 5 heures, auquel cas il serait arrivé à Ems à 9 heures le 13 au matin (Benedetti, *Ma Mission en Prusse,* p. 383). Cette assertion a été acceptée à peu près partout dans la suite. (Cf., en particulier, pour les historiens français : E. Ollivier, t. XIV, p. 302; et Lehautcourt, p. 455.)

D'autre part, à la suite de l'imprécision chronologique des renseignements fournis par la *Vie d'Abeken* (p. 384 et sq.), qui furent, longtemps

[1] Gramont conteste qu'il ait jamais songé à faire valoir la position personnelle des ministres et les sentiments de l'Empereur :

En vérité, en lisant dans le rapport de l'Ambassadeur de Prusse l'allusion qui concerne ces soi-disant confidences, j'en fus tellement surpris que l'idée me vint qu'elles y furent peut-être introduites après coup par une main dont l'expérience m'avait appris à connaître les expédients. (Gramont, *op. cit.*, p. 127.)

Mais É. Ollivier confirme une partie de la version Werther. Il s'attribue en effet les paroles suivantes : «En fortifiant notre position ministérielle, il [Guillaume Ier] nous donnerait le moyen de poursuivre notre œuvre pacifique» (p. 249), et sur ces propos É. Ollivier insiste dans une longue note (p. 249, note 1) qui semble une réponse au démenti de Gramont. É. Ollivier, il est vrai, contredit la seconde partie de l'information Werther, et, comme Gramont, soutient que le Ministre des Affaires étrangères n'avait point séparé l'Empereur de la France. (*Éclaircissements,* p. 587.)

[2] «Le tort primitif, écrit É. Ollivier (t. XIV, p. 588), est que Werther n'aurait pas dû faire un rapport diplomatique officiel. Il n'y avait lieu qu'à une lettre toute confidentielle au Roi.»

avant la publication de Lord, un des principaux éléments d'information sur la journée du 13 à Ems, et à la suite du récit de Sybel (t. VII, p. 324 et sq.), qui sur ce point manque de rigueur, on a longtemps cru qu'Abeken, après avoir reçu le rapport vers 9 h. 30, l'aurait gardé sans en parler au Roi jusqu'à l'arrivée du ministre prussien Eulenbourg, parti la veille de Berlin avec les instructions de Bismarck, arrivée qui eut lieu le 13 à 11 h. 15; puis qu'Abeken et Eulenbourg s'étaient concertés, et avaient préféré ne rien dire au Roi avant d'en avoir référé à Bismarck; enfin, que, après avoir reçu vers 1 heure de l'après-midi la lettre du Prince Antoine confirmant la renonciation, le Souverain se serait informé de Werther, et qu'on lui aurait donné lecture du rapport comme «à un simple particulier». C'est la thèse adoptée par les historiens français : É. Ollivier (t. XIV p. 302-305), et Lehautcourt (p. 455-457).

Les documents des Affaires étrangères allemandes, et les observations présentées par Lord (p. 81 et 82, note 2), ne permettent plus de la maintenir. Il semble bien établi que le rapport de Werther partit de Paris le 12 par le train de 8 h. du soir, arriva à Ems le 13, à 3 h. 50 de l'après-midi, et que le Roi en eut connaissance vers 5 heures. Les arguments qui justifient cette manière de voir sont les suivants :

1° La conversation de Werther avec Gramont et É. Ollivier aux Affaires étrangères le 12, encore que les indications d'heure données par ces deux derniers ne soient pas suffisamment précises, semble bien avoir duré jusqu'à 4 heures. Comment admettre dès lors, le train partant à 5 heures, qu'en une heure Werther ait pu revenir à l'Ambassade, écrire un rapport étendu dont les termes devaient être soigneusement pesés, le faire recopier, et porter par courrier spécial à la gare ?

2° Lord (n° 146, p. 204) publie un télégramme de Werther à Abeken du 12, 7 h. 45 soir, où celui-ci annonce le départ du rapport «*Heute Abend*» et non *Heute Nachmittag*.

3° Le 13, à 8 h. 20 du soir, Abeken informa Bismarck de l'arrivée du rapport de Werther. Sa première phrase fut : Je fais continuer sur Berlin, par ordre du Roi, le courrier qui vient d'arriver de Paris «*Eben angekommenen Feldjäger*» (Lord, n° 176, p. 226).

4° Aucun document d'Ems ne mentionne le rapport Werther jusqu'à la fin de l'après-midi.

Il n'est donc pas douteux que le rapport Werther arriva bien en gare d'Ems avec le train de 3 h. 50. Quant à l'heure à laquelle le Roi en eut communication, elle résulte du télégramme de 8 h. 20 que nous venons de citer : «Sa Majesté le Roi, [y déclare Abeken], auquel

le Comte Eulenbourg et moi avons fait *aussitôt* notre rapport...» Arrivé à 3 h. 50, remis à Abeken, lu par celui-ci, qui se concerta rapidement avec Eulenbourg, le rapport fut bien communiqué au Roi aux environs de 5 heures.

Cf., pour l'influence du rapport sur les pourparlers du 13 à Ems, ci-après, XIV, p. 486.

Quant à Bismarck, il prit connaissance du rapport le 14 vers midi (Lord, p. 82, note 2). Mais il en connut la substance dans la soirée et dans la nuit du 13 par des télégrammes d'Ems et de Paris. Cf. ci-après, XV, p. 489.

XII

LA RENONCIATION, ET LA JOURNÉE DU 12 JUILLET 1870 À EMS.

Les documents publiés par Fester et par Lord nous permettent de reconstituer à peu près : 1° les démarches qui furent faites à Sigmaringen entre le 10 (cf. la lettre du prince Antoine à Guillaume Ier, ci-dessus IX, p. 450) et le 12 juillet; 2° les délibérations qui aboutirent à la renonciation; 3° la façon dont elle fut notifiée ; 4° les sentiments et l'attitude du Roi en apprenant la renonciation.

1° *Les démarches à Sigmaringen* vinrent de l'Espagne, d'Olozaga et de Napoléon III, de Guillaume Ier, du Kronprinz et de la Reine Augusta, des Souverains étrangers.

a. Espagne. — Entre le 7 et le 10, l'amiral Polo de Bernabe est envoyé par le Gouvernement espagnol pour informer les Hohenzollern de sa volonté de donner suite à la candidature malgré l'opposition de la France (cf. la lettre de Prim au Prince Léopold, et la note 1, p. 73).

Le 10 juillet, le général Lopez Dominguez part de Madrid pour conseiller le retrait de la candidature (cf. p. 191, note 4).

Nous sommes mal renseignés sur la date de l'arrivée de Polo de Bernabe à Sigmaringen, et sur ses rapports avec le prince Antoine, en l'absence du prince Léopold, destinataire de la lettre qu'il apportait (cf. Fester, t. II, n° 487, p. 112; Lord, p. 64, note 2; É. Ollivier, t. XIV, p. 212).

Quant à Lopez Dominguez, il arriva trop tard pour avoir une influence sur le cours des événements (cf. Lord, p. 64, note 2).

b. Olozaga et Napoléon III. — Strat est envoyé à l'instigation de l'ambassadeur d'Espagne, Olozaga, et avec la secrète connivence de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Napoléon III (cf. p. 140, note 4). Contrairement à la date donnée par É. Ollivier, 8 juillet (t. XIV, p. 207), il serait parti le 10 (cf. la dépêche de Solms à Bismarck, 10 juillet, dans Lord, n° 98, p. 183), et serait arrivé à Sigmaringen le 11 entre 6 h. 30 et 7 h. du soir (Lord, p. 65, et *ibid.* note 7).

c. Guillaume Ier, le Kronprinz et la Reine Augusta. — Strantz, envoyé par Guillaume Ier (cf. ci-dessus, IX, p. 451, et X, p. 456), arrive dans la nuit du 11 au 12, à 1 h. du matin (Fester, t. II, n° 448, p. 91). Il n'est pas douteux, d'autre part, que le prince Antoine ne cesse d'être en relations avec le Kronprinz, et qu'il reçoit des avis de la reine Augusta (cf. ci-après, p. 467, sa lettre au Kronprinz du 1).

d. Les Souverains. — Le 9 juillet, le roi Léopold II adresse au prince Léopold de Hohenzollern la lettre qui a été publiée par Zingeler et reproduite par Fester (t. II, n° 367, p. 38-39).

Elle est remise au prince Antoine le 12 au matin, alors que la renonciation vient d'être décidée (cf. la lettre du prince Antoine à Guillaume Ier, du 12 juillet, dans Fester, t. II, n° 445, p. 94).

D'après Lord, la reine Victoria aurait écrit également aux Hohenzollern en faveur de la renonciation (Lord, p. 65). Il indique comme source : *The Life of Lord Lyons,* par Lord Newton (t. Ier, p. 297).

2° *Les délibérations.*

a. Avant l'arrivée de Strat et de Strantz. — Après avoir informé le Roi que son fils ne renoncerait pas spontanément à la candidature (cf. ci-dessus, IX, p. 450), le prince Antoine rédigea, le 11 juillet, une lettre à Napoléon III qui a été publiée par Zingeler. Il y indiquait qu'il était convaincu que, si son fils était élu, une grande question européenne serait résolue dans le sens de l'ordre public et monarchique, et que le roi de Prusse et son Gouvernement étaient restés étrangers à l'acceptation, la question étant personnelle à sa maison, et la responsabilité lui en revenant uniquement. Le passage essentiel est le suivant :

Mon fils est engagé par sa parole et par son honneur à ne plus reculer si le vote des Cortès l'appelle à accepter cette tâche doublement difficile, s'il lui manquait la sympathie de Votre Majesté et celle de la France — il cherchera néanmoins à prouver qu'il est devenu entièrement Espagnol, — mais dans les circonstances actuelles il sera aussi satisfait que je le serai, si le vote des Cortès se démontrait comme insuffisant. Je croirais même que les Cortès, voyant que cette candidature est considérée en France comme hostile au Gouvernement de Votre Majesté, ne voudront pas ajouter aux grands

troubles qui déchirent leur patrie encore cette calamité plus grande d'une scission durante [1] entre la France et l'Espagne.

Permettez, Sire, que je mette sous vos yeux la lettre de mon fils au Maréchal Prim. Votre Majesté voudra bien en prendre connaissance. Le Roi de Prusse en a pris également connaissance, après qu'elle fut écrite et envoyée. Le contenu de cette lettre prouvera à Votre Majesté mieux que je ne pourrais l'expliquer quelles étaient les intentions de mon fils en acceptant la candidature. Les liens de parenté d'origine en partie française de notre famille m'avaient fait espérer que ces titres devaient donner une garantie de notre loyauté. (Zingeler, *Karl Anton Fürst von Hohenzollern*, p. 255-256, et Fester, t. II, n° 420, p. 73-74.)

Cette démarche, si elle ne fut pas inspirée directement par le Kronprinz, n'eût certainement pas été faite par le prince Antoine à son insu. Le prince, en effet, communiqua aussitôt son projet de lettre au Kronprinz en des termes qui nous révèlent son état d'esprit :

Avec mes remerciements pour ta lettre, je t'envoie ci-jointe la copie d'une lettre que j'adresse aujourd'hui à l'Empereur Napoléon. Je ne sais pas si j'y ai trouvé le ton convenable, car rien n'est plus difficile que d'être à contre-cœur amical à l'égard d'un ennemi, surtout quand on se sent seulement Prussien et sans un atome de Français en soi. La question en est arrivée à une étape et a pris une extension qui peut ébranler le monde. C'est le prétexte que la France a trouvé pour chercher querelle à la Prusse, mais pour nous il n'est rien moins qu'agréable d'être une occasion de guerre peut-être mondiale. L'odieux de celle-ci reste alors pour toujours associée à notre famille. Puissent des réflexions plus sensées prendre le dessus.

J'aurai constamment bien mal mérité de la bienveillance et de la confiance de ta mère. (Zingeler, p. 255, et Fester, t. II, n° 421, p. 74.)

Les décisions prises dans la nuit du 11 au 12 rendirent la lettre à Napoléon III inutile, et le 12 le prince informa le Kronprinz qu'il ne l'avait pas envoyée (Zingeler, p. 255, et Fester, t. II, n° 454, p. 94).

b. Après l'arrivée de Strat et de Strantz. — Émile Ollivier prétend, d'après des confidences qui lui auraient été faites par Olozaga, que Strat aurait, après trois jours de haute lutte à Sigmaringen, arraché la renonciation au prince Antoine. Mais cette opinion repose sur une erreur de date (cf. ci-dessus, p. 466), et elle est contredite par le projet de lettre à Napoléon III, suivi de la lettre du prince Antoine au Kronprinz, et par le ton de la lettre du prince au roi Guillaume après la renonciation (cf. la lettre, ci-après, p. 468). En réalité, la renonciation fut décidée dans la nuit du 11 au 12, après l'arrivée de Strat et de Strantz, et, à supposer que dans la soirée le prince Antoine ait

[1] Sic. Durable.

résisté à l'assaut de Strat, il s'inclina devant la volonté du Roi exprimée par Strantz qui arriva le 12 à 1 h. du matin.

3° *La notification de la renonciation.* — Les instructions verbales de Strantz devaient comporter des indications sur la procédure à suivre quand la renonciation serait obtenue. C'est du moins ce qui semble résulter de la lettre du Roi à la Reine Augusta du 12 (W. Oncken, p. 190, et Fester, t. II, n° 451, p. 93). Cette procédure consista dans l'envoi des deux télégrammes de Charles-Antoine à Olozaga (10 h. 28) et à Prim (10 h. 35) publiés p. 252, note 1, et dans une communication aux journaux qui annoncèrent la nouvelle dans l'après-midi et la soirée du 12 (Zingeler, p. 258, et Fester, *Die Genesis der Emser Depesche,* p. 233).

La nouvelle de la renonciation fut annoncée à Guillaume Ier par un télégramme de Strantz, qui parvint dans la matinée du 12 à Ems. Abeken en informa à midi 40 les Affaires étrangères à Berlin.

La lettre, dont j'ai parlé, de Sa Majesté au Prince de Hohenzollern, par laquelle elle s'en remettait à lui de la décision, a été portée à Sigmaringen par le colonel Strantz, qui se trouvait par hasard ici. Il a télégraphié sommairement ce matin que le Prince héritier se retire spontanément, et qu'il [Strantz] sera de retour à Ems demain à midi. (Lord, n° 132, p. 198-199.)

Le mot «spontanément» du télégramme est souligné trois fois, avec un point d'exclamation en marge. Lord (p. 198, note 4) y voit sans peine la main de Bismarck. Dans l'après-midi à 4 h. 30 le prince de Hohenzollern télégraphia au Roi :

Le télégramme de renoncement envoyé à Prim; également une copie du même à Olozaga à Paris. L'officier qui retourne [à Ems, Strantz], y apportera demain un rapport avec tous les détails. (Lord, n° 141, p. 202.)

Par ordre du Roi, Abeken transmit le télégramme à Bismarck à 6 h. 50 du soir (Lord, n° 141, p. 202). Enfin, dans la journée du 12, le prince Antoine écrivit au Roi une lettre dont nous traduisons ici les passages les plus importants.

... La pensée d'une guerre prochaine à cause de cette affaire qui, cependant n'est rien d'autre qu'une question de famille, m'est devenue intolérable à un point que j'ai dû me serrer la bride pour ne pas annoncer hier la résolution prise.

J'ai aujourd'hui une preuve éclatante que Napoléon désire personnellement le maintien de la paix. Il a en effet exprimé ce sien désir au Roi Léopold de Belgique, et l'a engagé à exercer sur nous une pression en vue du refus. J'ai été si heureux de pouvoir faire dire au Roi par ma fille Marie qui est ici que la décision en question était déjà prise...

C'est maintenant au Gouvernement français de prouver à l'Europe, en laissant tomber le prétexte de guerre, que son désir de paix est sincère. S'il ne le fait pas, il sera clairement démontré que Napoléon n'est plus que l'in-

strument sans volonté du parti de la guerre, qu'il est forcé de suivre aveuglément par suite de considérations dynastiques.

Si ainsi la France veut à tout prix la guerre, la situation deviendra pour nous incomparablement plus favorable...

Mon fils n'est pas encore revenu de son tour dans les Alpes. J'agis par suite en tout pour lui, et je prends la pleine responsabilité sur moi. Pour le public on n'a pas besoin de savoir qu'il est absent en ce moment. Il est vraisemblable qu'il lira demain dans la *Gazette d'Augsbourg* son sort qui pour lui sera le bienvenu.

Si les Français savaient la géographie, et ne le cherchaient pas toujours à Düsseldorf, il n'y aurait pas lieu de s'étonner si les journaux divulguaient qu'il s'est glissé incognito en Espagne... (Zingeler, p. 256-257, et Fester, t. II, n° 455, p. 94-95.)

Quant à ce qui concerne les deux envoyés espagnols, nous savons que Polo de Bernabe ne quittta Sigmaringen que le 15, avec une lettre de Léopold à Prim qui a été publiée par Lord. Léopold y explique sa renonciation par «les complications que sa candidature a soulevées et que personne ne pouvait prévoir», et par son désir d'éviter une guerre «dont les conséquences ne sont pas à mesurer» (Léopold à Prim, 15 juillet, dans Lord, n° 261, p. 274-275). Sur la façon dont cette lettre fut obtenue par Polo de Bernabe, É. Ollivier, (t. XIV, p. 212-213) nous a donné une version très dramatique, sinon vraisemblable. Quant à Lopez Dominguez, arrivé après la renonciation, il serait reparti de Sigmaringen avec Polo de Bernabe (E. Ollivier, *ibid.*, p. 212).

4° *Les sentiments et l'attitude du Roi en apprenant la renonciation.*

Sur les préoccupations du Roi dans la matinée du 12, nous sommes renseignés par sa lettre à la reine Augusta, écrite en grande partie avant l'arrivée du télégramme de Strantz. Il lui annonce le départ de Werther, «qui s'excuse de ne pouvoir répondre à ton désir d'avoir encore un entretien avec lui [avant son retour à Paris] parce que je lui ai enjoint la plus grande hâte pour chercher, au besoin par un entretien avec l'Empereur lui-même, à lui présenter la situation de la Prusse vis-à-vis de la France». Il lui donne son impression sur le discours de Gramont (cf. ci-dessus Chevandier de Valdrôme à l'Empereur, 11 juillet, et la note 1, p. 220) : «Le discours calme de Gramont hier est probablement la conséquence du télégramme de Benedetti après notre entretien de 10 heures du matin.» Il l'informe qu'il a invité Benedetti à dîner le jour même avec Aristarchi Bey, Timaschef, etc., et que Bismarck doit arriver le lendemain. Ce dernier est d'avis de laisser toute initiative aux Hohenzollern : «C'est à eux et non à nous de prendre une décision.»

Survient alors le télégramme de Strantz, et Guillaume Ier indique aussitôt à la Reine sa joie et l'attitude qu'il compte adopter :

Je reçois à l'instant un télégramme du colonel Strantz qui me prévient en termes obscurs (*in versteckten Worten*) que Léopold se retire ! J'ai une pierre de moins sur le cœur ! Mais n'en dis rien à personne afin que la nouvelle n'en vienne pas de nous d'abord; et je n'en dirai rien non plus à Benedetti, tant que nous n'aurons pas demain par Strantz la lettre entre les mains. Il est aussi d'autant plus important maintenant que de parti pris, toi également, tu insistes sur ce que j'ai laissé toute l'affaire aux Hohenzollern, tant pour l'acceptation que maintenant pour la décision à prendre. (Guillaume Ier à Augusta, 12 juillet, dans W. Oncken, p. 188-190, et dans Fester, t. II, n° 451, p. 92-93.)

Les intentions de Guillaume Ier se précisent dans le télégramme d'Abeken à Berlin de midi 40, par conséquent avant le dîner où était convié Benedetti. Après avoir annoncé la renonciation (cf. ci-dessus, p. 468, la première partie du télégramme), Abeken ajoute :

Sa Majesté m'a ordonné avant tout le secret absolu. Il dira seulement au Comte Benedetti que la réponse du Prince peut arriver demain. Mais, sur son *contenu*, il ne communiquera *rien* jusqu'à ce qu'il en ait parlé avec le Comte Bismarck, dont l'arrivée rapide est pour cela nécessaire. Prière d'envoyer encore ce soir un télégramme après l'arrivée du Comte Bismarck à Berlin, pour dire s'il quitte Berlin afin d'être ici demain matin. (Lord, n° 132, p. 198-199.)

Comment le Roi s'exprima vis-à-vis de Benedetti, dans une conversation qui eut lieu après 6 heures, on le sait par le télégramme de Benedetti à Gramont de 6 h. 50 (cf. p. 256).

Dans le télégramme d'Abeken à Bismarck de 6 h. 50 du soir (dont la première partie a été citée également ci-dessus, p. 468), qui suit par conséquent les propos tenus par le Roi à Benedetti, Guillaume revient encore sur l'attitude qu'il s'est fixée. « Ici, [mande Abeken,] le secret sera gardé. Sa Majesté cherchera à se laisser d'abord annoncer la chose par le Comte Benedetti. » (Lord, n° 141, p. 203.) Bismarck souligna « *cherchera* », et mit en marge un point d'interrogation. (Lord, p. 203, note 1.)

Au moment où Abeken envoyait son télégramme de 6 h. 50, on reçut à Ems un télégramme de Werther (envoyé à 4 h. 45 au Roi Guillaume et à Berlin, et parvenu à Ems à 6 h. 30).

Pendant ma conversation avec le Duc de Gramont, Olozaga a apporté un télégramme officiel du Prince Antoine de Hohenzollern qui annonce que son fils renonce à la candidature. (Lord, n° 138, p. 201.)

Ce télégramme fut présenté au Roi à 9 heures du soir. (Note marginale du Roi.)

A Berlin, Bismarck en envoya le contenu à l'Agence Wolff à 9 h. 10 du soir. (Cf. Lord, p. 202, note 1, et ci-après, p. 475.

XIII

LA JOURNÉE DU 12 JUILLET 1870 À BERLIN.

Sur les sentiments et les démarches de Bismarck à la fin de l'après-midi et dans la soirée du 12 juillet, les documents publiés par Lord ont apporté, aux renseignements des *Gedanken und Erinnerungen* de Bismarck, aux confidences qu'il fit ultérieurement au directeur des *Hamburger Nachrichten Hofmann,* aux *Tagebuchblätter* de Busch, et à nombre de témoignages des contemporains, plusieurs précisions et rectifications utiles. Ils permettent de suivre et d'analyser les impressions et l'activité du Ministre prussien à quatre moments successifs : 1° depuis son retour à Berlin jusqu'à son entretien avec Roon et Eulenbourg (vers 7 heures du soir); 2° depuis le début de cet entretien jusqu'au souper; 3° pendant le souper avec Moltke et Roon et la première partie de la soirée; 4° à la fin de la soirée.

1° *L'arrivée à Berlin.*

Parti le matin de Varzin, Bismarck arriva à Berlin, non à six heures comme on l'a dit, mais vers cinq heures (cf. la discussion de Lord, p. 68, note 17). C'est en arrivant à la Wilhelmstrasse que, d'après Lord, il aurait appris, par les télégrammes qui l'y attendaient, la renonciation et les démarches du Roi qui l'avaient précédée. Parmi ces télégrammes se trouvaient en effet certainement celui d'Abeken du 11 juillet, 8 h. 10 du soir (cf. ci-dessus, X, p. 456), arrivé la veille trop tard à Berlin pour être transmis à Bismarck, et celui d'Abeken du 12, midi 40 (cf. ci-dessus, XII, p. 468). A ces télégrammes d'Ems s'ajoutaient les dépêches et les télégrammes de Solms venus de Paris, les premières du 10 juillet apportées par courrier spécial (Lord, n[os] 96, p. 180-181; 97, p. 183; 98, p. 183); les seconds envoyés aux Affaires étrangères dans la journée du 11, à 3 h. 10 (Lord, n° 112, p. 189), et à 4 h. 50 (*ibid.,* n° 114, p. 190), et dans celle du 12 à midi 10 (*ibid.,* n° 130, p. 197). Sur le contenu de ces dépêches et télégrammes, cf. ci-dessus, X, p. 454.

Tous les historiens ont exposé quelle fut alors la déception de Bismarck, et comment il songea à se retirer. Ils ont reproduit les célèbres passages de ses *Gedanken und Erinnerungen* (t. II, p. 84-87), que nous rappelons ci-dessous.

Mais les documents publiés par Lord témoignent qu'il reprit vite son sang-froid. Il lui parut urgent de parer au danger le plus immédiat que pouvait laisser craindre le télégramme d'Abeken du 11, 8 h. 10 ;

que la renonciation fût annoncée par le Roi au cours d'une conversation avec Benedetti. Pour le prévenir, il décida de partir aussitôt pour Ems, et, à 5 h. 50, il télégraphia à Abeken :

Je pars aujourd'hui, et j'arrive demain. Prière respectueuse et instante de ne faire aucune déclaration au Comte Benedetti avant mon arrivée. (Lord, n° 139, p. 202.)

Au moment où va commencer l'entretien avec Roon et Eulenbourg, une heure après, il avait encore la même intention, et, dans un télégramme de 6 h. 45, il faisait annoncer son prochain départ par Keudell au Kronprinz (Lord, n° 140, p. 202).

2° *L'entretien avec Roon et Eulenbourg, les télégrammes de 7 h. 20 soir, et la mission d'Eulenbourg à Ems.*

Les deux ministres que le Conseil avait décidé la veille d'envoyer à Ems (cf. ci-dessus, X, p. 457) se rendirent à la Wilhelmstrasse. Leur entretien avec Bismarck se place entre le télégramme de Keudell au Kronprinz cité ci-dessus, et les télégrammes de Bismarck de 7 h. 20 cités ci-après (p. 473).

D'après Lord (p. 70, note 28), c'est au cours de cet entretien, et non au cours du souper, que se placent les propos de Bismarck à Roon reproduits par les *Gedanken und Erinnerungen* (t. II, p. 84-86) : ils avaient reçu de la France sans réagir un coup de poing au visage; de concessions en concessions, ils avaient été acculés à une situation dont ils ne pouvaient sortir sans opprobre que par la guerre, et maintenant il ne pouvait plus y avoir de guerre sans qu'ils parussent délibérément la provoquer. Comme il ne pouvait combattre une politique de paix, sa position dans ces circonstances était devenue intenable, et elle était devenue telle par suite de la tentative du Roi de conduire les affaires de l'État lui-même, sans l'aide de ses ministres.

Dans un long développement critique, Lord a discuté la question de savoir si véritablement à ce moment l'intention de Bismarck était de s'en aller (Lord, p. 71-73, et notes 30 et 31, p. 71). En rapprochant le témoignage des *Gedanken und Erinnerungen* des démarches qui furent faites par Bismarck dans la suite, il conclut : 1° Que très vraisemblablement Bismarck n'était pas aussi convaincu qu'il l'a prétendu que la paix était assurée; 2° Que, même si la France se montrait pacifique, il y avait encore des moyens de provoquer un conflit, ne fût-ce qu'en convoquant le Reichstag et en montant quelque grande manifestation d'opinion publique, comme au moment de l'affaire du Luxembourg; 3° Que la politique suivie personnellement par Guillaume à Ems était la véritable raison de la démission envisagée par Bismarck, mais qu'avant de s'en aller il voulut faire une suprême tentative pour circon-

venir le Roi, en jouant de cette démission comme il l'avait déjà fait dans d'autres circonstances, précédemment. En tout cas, ces trois hypothèses expliquent les démarches qui furent faites par Bismarck après le départ de Roon et d'Eulenbourg et qui avaient été concertées avec eux.

D'abord en son nom et en celui des deux autres ministres, Bismarck envoya à 7 h. 20 au Roi le télégramme suivant :

M. de Roon et le Comte d'Eulenbourg viennent de me voir. Ils prient avec moi Votre Majesté très respectueusement et très instamment de ne donner au Comte Benedetti aucune déclaration, de quelque nature que ce soit, mais de lui dire que le Prince héritier veut transmettre directement au Gouvernement espagnol la détermination qu'il aura prise après délibération avec son père. Il faudrait donc le faire télégraphier, si possible, encore aujourd'hui là où se trouve le Prince héritier. (Bismarck à Guillaume I[er], télégramme, 12 juillet, 7 h. 20, dans Lord, n° 142, p. 203.)

En marge, Guillaume écrivit à propos de la dernière phrase : «Là-dessus il n'y a rien à faire, puisque nous avons appris seulement ce matin par la lettre que le fils était absent.» (Lord, p. 203, note 3.)

Bismarck adressa en même temps à Abeken un télégramme plus explicite :

Je prie Sa Majesté le Roi aussi instamment que respectueusement de ne donner d'aucune façon une déclaration au Comte de Benedetti et de ne vouloir se charger d'aucune entremise pour une commission du Prince héritier. La résolution du Prince héritier est certainement bonne, et je l'avais attendue. Mais il doit nécessairement l'annoncer lui-même, tout comme sa déclaration d'acceptation, et cela à Madrid. Toute déclaration du côté de Sa Majesté donnerait l'impression à Paris d'une concession du Roi faite sous la menace française; elle y serait exploitée comme telle; et ici, sur l'opinion publique avec raison très sensiblement irritée contre la France, elle ferait un très mauvais effet. C'est beaucoup que le Roi, après les menaces du Duc de Gramont, ait reçu le Comte Benedetti, mais l'Ambassadeur français ne doit pas, d'après mon respectueux avis, apporter à Paris une déclaration de Sa Majesté sur la renonciation du Prince héritier après la menace du Duc de Gramont. Je crois pouvoir proposer une formule parfaitement convenable de la déclaration de renonciation du Prince héritier. (Bismarck à Abeken, 12 juillet, 7 h. 20 soir, dans Lord, n° 143, p. 203-204.)

Ensuite — ce fut là un très important résultat de l'entretien — Bismarck décida de rester à Berlin et d'envoyer Eulenbourg à sa place à Ems. Il invoqua comme prétexte qu'il était trop éprouvé par son voyage de Varzin pour poursuivre sa route. (Bismarck au Kronprinz, télégramme, 12 juillet, 7 h. 23 soir, dans Lord, n° 144, p. 204; et Bismarck à Abeken, télégramme, 12 juillet, 7 h. 37 soir, dans Lord, n° 145, p. 204.)

Il donna à Eulenbourg des instructions verbales sur lesquelles nous sommes renseignés par un article des *Hamburger Nachrichten* du 16 décembre 1892, qu'il inspira, et par les révélations de Hoffmann, l'éditeur du journal, qui reçut ses confidences (Hoffmann, *Fürst Bismarck,* t. III, p. 131 et 137). «Le voyage du Comte Eulenbourg à Ems, déclarent les *Hamburger Nachrichten,* avait seulement comme but de faire envisager à Sa Majesté la démission du Président du Ministère, si le Roi n'acceptait pas de revenir à Berlin en vue de convoquer le Reichstag.» Hoffmann ajoute (*op. cit.*) qu'Eulenbourg devait directement placer le Roi devant l'éventualité de la retraite de Bismarck, et qu'il l'avait fait. Sans qu'on puisse l'affirmer catégoriquement, il est en outre très vraisemblable qu'Eulenbourg devait demander à Guillaume de ne pas recevoir Benedetti (cf. Lord, p. 74, note 39).

Eulenbourg quitta Berlin à 10 h. 15 du soir.

Il est intéressant de rapprocher des démarches véritables de Bismarck, dont nous venons de rappeler la succession, les explications qu'il en a données après coup, alors que cette succession n'était pas connue avec la même précision qu'aujourd'hui. Le 20 novembre 1892, il fit à un correspondant de la *Neue Freie Presse* les confidences suivantes :

Je quittai donc Varzin pour m'entretenir, à Berlin, avec Moltke et Roon de toutes les questions importantes. En route, je reçus la communication télégraphique suivante : «Le Prince Charles-Antoine de Hohenzollern a retiré, pour l'amour de la paix, la candidature de son fils Léopold. Tout est en ordre.»

J'étais tout surpris de cette solution inattendue, car je me posais cette question : «Se présentera-t-il jamais une occasion aussi favorable?»

Arrivé à Berlin, j'appelai Rolandt, un des huissiers de la Chancellerie, et je lui dis : «Envoyez chez moi un télégramme disant que je reviendrai dans trois jours.» En même temps, dans une dépêche adressée à Sa Majesté à Ems, je donnais ma démission de Président du Ministère et de Chancelier de la Confédération. En réponse je reçus un télégramme par lequel le Roi m'appelait à Ems. Je m'étais fait depuis longtemps des idées claires sur la situation et je me disais : Si je vais à Ems, tout s'en ira à vau-l'eau. Dans le cas le plus favorable, nous arriverons à faire un compromis pourri, et alors la seule solution possible, la seule solution honorable, la seule grande solution nous échappera. Il faut que je fasse tout ce qui est en mon pouvoir pour faire arriver Sa Majesté à Berlin. Là, le Roi sentira mieux qu'il ne pourrait le faire à Ems le pouls de la Nation. J'exposai donc de la façon la plus respectueuse les motifs pour lesquels je ne pouvais me rendre à Ems. Ma présence à Berlin était en ce moment absolument indispensable. Heureusement, les Français, myopes et arrogants, firent à ce moment-là tout ce qu'ils purent pour embourber à nouveau le char. Ils firent inviter le Roi à signer une lettre qui équivalait à une profonde humiliation. Le Roi me demanda mon avis par voie

télégraphique, Je lui répondis en bonne conscience : « Il est impossible de signer. » (Welschinger, *La Guerre de 1870*, p. 111-112.)

3° *Le souper avec Roon et Moltke. — Le télégramme de Werther et le télégramme à Ems de 9 h. 45* soir.

Bismarck soupa le 12 juillet avec Roon et avec Moltke, qui venait d'arriver de Silésie. (Cf. ci-dessus, X, p. 458.)

La réunion des trois hommes entraîna deux actes significatifs :

1° Pendant le repas était arrivé le télégramme de Werther de 4 h. 45 (cf. ci-dessus, XII, p. 470), informant qu'en sa présence Olozaga avait annoncé à Gramont la renonciation. Bismarck fit alors la démarche qu'il devait renouveler le lendemain. Pour donner à la nouvelle le maximum de publicité, avant que le Roi eût pu avoir l'occasion d'en entretenir Benedetti, il chargea aussitôt l'Agence Wolff de la communiquer à toute la presse.

2° Peu de temps après, Bismarck reçut le télégramme d'Abeken de 6 h. 50, signalant comment le prince Antoine avait annoncé la nouvelle à la fois à Paris et à Madrid (cf. p. 252, note 1, et ci-dessus, XII, p. 470).

A la suite de cette nouvelle et probablement sous l'influence de Roon et de Moltke, Bismarck envoya un nouveau télégramme à Ems, à 9 h. 45 du soir, plus énergique encore que les précédents, et posant la question sur un nouveau terrain, celui des menaces de Gramont :

La solution de l'affaire par la retraite du Prince héritier ne produit pas du tout un bon effet sur l'opinion publique blessée par les menaces de Gramont. On attend au moins une satisfaction pour le discours de Gramont, et, pour tenir compte de ce sentiment, je propose que Sa Majesté écrive au Baron de Werther de prendre un congé. Si le motif n'en était pas caché, cela répondrait à ma façon de voir. (Bismarck à Abeken, télégramme, 12 juillet, 9 h. 45 soir, dans Lord, n° 147, p. 205.)

4° *La soirée.*

Dans la suite de la soirée du 12, Bismarck put s'entretenir de la situation avec Gortchakoff, qui était arrivé le jour même à Berlin (cf. p. 149, note 1), et avec l'Ambassadeur d'Italie, Launay. Sur sa conversation avec le premier nous sommes peu renseignés. Du moins nous connaissons les sentiments de Gortchakoff au moment de son départ de Russie (cf. p. 149, note 1), la note marginale le concernant que Bismarck écrivit à côté du texte du télégramme de Bernstorff de 4 h. 17 (cf. ci-après), et la note que Gortchakoff lui fit remettre le lendemain, à propos de la renonciation (cf. ci-après, p. 491). La conversation de Bismarck avec Launay est résumée par un télé-

gramme de son Collègue d'Autriche à Beust du lendemain, au début de l'après-midi :

Comte Bismarck a dit au Ministre d'Italie qu'à la suite de la renonciation du Prince Hohenzollern tout était arrangé et qu'il repartirait demain pour Varzin. (Münch à Beust, 13 juillet, midi 10, dans Lord, n° 244, p. 261.)

Bismarck reçut également, vers 10 heures, un télégramme du comte de Bernstorff, Ambassadeur à Londres. Après avoir indiqué les efforts de Lyons pour détourner le Gouvernement français des mesures extrêmes, et déclaré qu'à son avis la mobilisation n'avait pas commencé en France, mais que les généraux et les officiers français étaient pressants, parce qu'en ce moment ils se croyaient en avance sur les Prussiens :

Granville [écrivait Bernstorff] donne très amicalement le conseil que, si quelque chose devait ou pouvait être fait encore de notre côté pour conserver la paix, cela puisse se produire bientôt. Il souhaite en particulier vivement que le Prince héritier se retire volontairement, et il a cherché à agir sur lui par tous les canaux qu'il pouvait utiliser, mais jusqu'à présent il n'a pu apprendre où le Prince séjournait. Le Duc de Gramont a expliqué à Lord Lyons qu'avec la suppression de cette candidature, la France serait pleinement satisfaite. Lord Granville dit, d'ailleurs, que la déclaration faite hier par le Duc de Gramont à la Chambre : que toutes les Puissances neutres avaient reconnu le bon droit de la France, était fausse pour ce qui concernait l'Angleterre. Lui-même et M. Gladstone ont répondu hier dans les deux Chambres aux interpellations par des déclarations réservées, mais dans l'ensemble non mauvaises.

Comme j'avais déjà quitté Lord Granville [ajoute Bernstorff], il m'a fait rappeler pour me dire qu'il venait précédemment d'apprendre par un télégramme qu'on avait trouvé le Prince héritier, d'où il espère que cela va aller mieux. (Bernstorff à Bismarck. télégramme, 12 juillet, 4 h. 17 soir, dans Lord, n° 136, p. 200-201.)

Bismarck souligna dans ce télégramme la phrase : «*Lord Granville dit d'ailleurs que la déclaration ...*» et écrivit en marge : «Gortchakoff et Launay m'ont dit la même chose relativement à la Russie et à l'Italie.» Presque immédiatement après son premier télégramme, Bernstorff en avait envoyé un second :

Lord Granville vient de m'écrire qu'il était convaincu que la guerre était là, si on ne recevait pas aujourd'hui d'Ems une réponse à Paris. (Bernstorff à Guillaume I[er] et aux Affaires étrangères à Berlin, télégramme, 12 juillet, 4 h. 35 soir, dans Lord, n° 137, p. 201.)

Bismarck ajouta en marge : «Comment peut-il le savoir? Napoléon lui-même ne le sait pas.» (Lord, p. 201, note 2.)

C'est également dans cette soirée du 12 que Bismarck expédia deux télégrammes-circulaires à ses Agents. Le premier, aux Représentants

de la Prusse à Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg, Munich, Sttutgart, Carlsruhe, Dresde, Florence et Madrid, les informait que l'ambassadeur d'Espagne à Paris avait officiellement annoncé au duc de Gramont que le prince de Hohenzollern avait retiré sa candidature; il fut envoyé le 13 juillet à 5 heures du matin. (Lord, n° 156, p. 215.) Le deuxième, envoyé à Dresde, Munich, Stuttgart, Carlsruhe et Madrid, annonçait que la renonciation était due à l'influence du Gouvernement anglais sur les Hohenzollern; il est également daté du 13 juillet, 5 h. 30. (Lord, n° 157, p. 216.)

XIV

LA JOURNÉE DU 13 JUILLET 1870 À EMS.

Nous devons aux publications de Lord et de Fester de nombreux documents allemands sur la journée du 13 juillet à Ems. Si quelques points restent encore obscurs (cf. la préface de Lord, p. 80-94), le dossier qu'ils constituent nous apporte des précisions utiles sur la succession des épisodes, sur les dispositions et l'action des acteurs principaux, et, rapproché du dossier français que nous publions, permet de serrer de bien près les problèmes qui restent à élucider. Nous publions ici les pièces essentielles de ce dossier allemand, en suivant avec le plus de rigueur possible l'ordre chronologique.

1° *La matinée du 13 juillet jusqu'à l'entretien de Guillaume Ier et de Benedetti.*

Lord (p. 83-84) s'est efforcé de dresser la liste des télégrammes parvenus à Ems dans la nuit du 12 au 13, ou au début de la matinée du 14. Ils peuvent nous aider à comprendre l'attitude de Guillaume Ier. Ce sont : le télégramme de Werther au Roi du 12, 4 h. 45, reçu à Ems à 6 h. 30 du soir (cf. ci-dessus, XII, p. 470); le télégramme de Bismarck au Roi du 12, 7 h. 20, reçu à 9 h. 30 du soir (cf. ci-dessus, XIII, p. 473); un télégramme de Werther à Abeken du 12, 7 h. 45, reçu «de bonne heure», le 13 juillet, annonçant l'envoi de son rapport par un courrier spécial (cf. Lord, n° 146, p. 204); le télégramme de Bismarck à Abeken du 12, 9 h. 45, reçu à 11 h. 25 du soir (cf. ci-dessus, XIII, p. 475); enfin un télégramme de Bernstorff à Berlin, envoyé de Londres le 12, à 10 h. 12 du soir, transmis à Ems en duplicata, reçu le 13 à 1 h. 35 du matin, annonçant que : «Les déclarations

faites par Werther à Paris sont, d'après Lord Lyons, trouvées trop imprécises et n'ont pas satisfait.» (Lord, n° 148, p. 205.)

Le premier épisode de la matinée du 13 fut la demande d'audience de Benedetti, qui avait reçu à une heure avancée de la nuit le télégramme de Gramont du 12 à 6 h. 15 du soir (cf. p. 255). Quand elle parvint à Guillaume I[er], il avait déjà quitté l'hôtel «*Zu den Vier Türmen*» pour faire sa promenade habituelle entre 8 et 10 heures du matin. Il accorda l'audience, mais sans aucune précision d'heure, et il le fit savoir à Benedetti par son aide de camp, le lieutenant-colonel Radziwill. Lord publie sur les intentions du Roi un document important. Il s'agit d'un télégramme d'Abeken à Bismarck, envoyé à 10 h. 15 et ainsi formulé :

Sa Majesté ne verra pas M. Benedetti avant l'arrivée d'Eulenbourg [prévue pour 11 h. 15]. M. Benedetti demande une audience avant la réunion du Corps législatif [à 2 heures] pour obtenir de Sa Majesté le Roi lui-même une déclaration ou une communication qui puisse être utilisée là-bas. Il n'en obtiendra naturellement aucune. Sa Majesté se propose de lui dire que le Prince lui fait savoir, à lui, le Roi, que des déclarations ont été faites à Madrid et à Paris; on y a donc été informé de la détermination du Prince avant Sa Majesté, et le Comte Benedetti l'apprendra de Paris. Lui-même, le Roi, n'a rien d'autre à lui dire. Pour le congé du Baron Werther, Sa Majesté quant au motif à donner est d'accord avec vous, mais elle attendra de lui le rapport annoncé. (Lord, n° 159, p. 218.)

2° *La rencontre du Roi et de Benedetti sur la Brunnen-Promenade.*

Benedetti, après la demande d'audience, se rend à la Brunnen-Promenade. Avant sa rencontre avec le Roi, se place l'épisode du supplément de la *Kölnische Zeitung,* apportant à Ems la nouvelle de la renonciation. Le Roi le fait remettre à Benedetti par le prince Radziwill, ce qui permet à l'ambassadeur de donner à ce dernier une paraphrase du télégramme de Gramont (cf. les documents allemands publiés ci-après). On ne trouve ni dans les télégrammes ni dans le rapport de Benedetti mention de cet épisode. Après avoir terminé sa promenade, et au moment où il allait regagner son hôtel, un peu après 9 heures, le Roi rencontre Benedetti.

Sur son entretien avec l'ambassadeur, nous avons, du Roi, un double témoignage. Le premier est un mémorandum détaillé qui dut être écrit le 13 au soir ou le 14, et qui a été publié en Appendice par Lord. En voici le texte [1] :

[1] Les paroles du Roi et de Benedetti sont rapportées en français. Nous indiquons entre crochets les passages du rapport rédigés en allemand et que nous avons traduits.

Mémorandum du Roi Guillaume.
«Le 13 juillet à Ems.»

[Alors que je faisais ma promenade de la Brunnen, comme d'habitude de 8 à 10 heures, le Lieutenant-Colonel Prince Radziwill m'apporta un télégramme de Paris que le Comte Benedetti venait de lui délivrer en mains propres [1], avec la nouvelle de Madrid que le Prince de Hohenzollern avait notifié officiellement au Gouvernement espagnol la renonciation de son fils à la Couronne d'Espagne. Comme je n'avais pas reçu encore moi-même cette nouvelle, je fis dire la chose au Comte Benedetti, et le fis beaucoup remercier pour sa communication, vu qu'elle était de haute importance. Alors qu'après avoir terminé ma promenade, je voulais rentrer à l'hôtel, le Comte Benedetti me rencontra près du bâtiment de la Direction. J'allai vers lui, et en lui tendant la main, je lui dis :] Je suis charmé de vous rencontrer pour pouvoir vous remercier verbalement pour la communication importante que vous venez de me faire : vous voyez que vous êtes mieux et plus tôt informé dans ce moment que moi-même, car je n'ai point encore reçu cette bonne nouvelle directement. Je n'ai reçu qu'un télégramme particulier qui dit qu'il paraît que le Prince Léopold renonce à la Couronne. Voilà donc l'affaire terminée qui avait pu nous brouiller d'après la manière dont on l'a envisagée chez vous.

Benedetti. — Certainement, Sire, c'est une très bonne nouvelle, et nous ne pouvons que nous féliciter de la résolution que le Prince Hohenzollern vient de prendre. Mais, comme ce n'est que le Prince père du Prince héréditaire qui au nom du dernier a fait la communication du Prince son fils, il faut encore attendre que ce dernier confirme sa renonciation.

[Je lui répliquai que cette dernière demande me paraissait blessante pour le Prince de Hohenzollern puisque, sans aucun doute, il n'avait pu rendre officielle une décision de cette importance qu'au su de son fils et en plein accord avec lui. D'ailleurs je n'avais pas encore reçu de communications directes officielles du Prince; j'en aurais probablement dans le courant de la journée, et je les lui ferais transmettre.]

B. — Mais on pourrait bien suppléer au manque de la déclaration du Prince Léopold, si Votre Majesté voulait nous communiquer qu'elle s'engageait à ne jamais permettre que le Prince Léopold revient à accepter la couronne dans le cas qu'on la lui proposait de nouveau.

Moi [ne cachant pas mon étonnement au sujet d'une pareille prétention]. — Vous me demandez là une déclaration que je suis dans l'impossibilité de faire. Dans des circonstances aussi graves, on ne peut jamais se lier les mains d'avance; des questions pareilles se représentent toujours sous d'autres formes, conjectures, etc., qu'il faut les étudier de nouveau et à fond, avant de prendre des résolutions aussi importantes. D'ailleurs, je suis persuadé que le Prince Léopold ne songera pas une seconde fois à s'embarquer dans une pareille entreprise, voyant quelles complications politiques elle fait naître.

[1] Après que Radziwill lui eut remis de la part du Roi le supplément de la *Kölnische Zeitung.*

B. — Certes. Il n'est pas probable qu'après l'expérience faite, le Prince songe à revenir sur la question qu'il paraît avoir abandonnée; mais nous n'en avons pas la certitude; si Votre Majesté nous fait la déclaration que je viens de lui soumettre, la question est vidée de suite et à tout jamais.

[Je dus répéter qu'il m'était impossible de donner une pareille déclaration, me liant les mains], et personne ne le ferait à ma place. Posons un exemple : Vous, comme chef de famille, vous aviez donné votre consentement au mariage de quelqu'un de votre famille; après quelque temps, les fiancés désirent rompre leurs engagements; un troisième, contraire à ce mariage, vous engage à lui donner votre parole à ne plus donner votre consentement en cas que les jeunes gens après de mûres réflexions désirent, de conviction que leur bonheur en dépend, de renouer leurs engagements; dans quelle position vous trouveriez vous alors vis-à-vis du troisième, si vous-même vous étiez convaincu que le bonheur de votre parent dépend de cette union?

B. — Ah! ce ne serait qu'une affaire particulière; ce n'est pas aussi grave qu'une question de la haute politique, qui est sur le point de nous attirer les complications les plus funestes.

Moi. — Mais qui nous en répond qu'en quelque temps l'Empereur Napoléon lui-même trouve que le Prince de Hohenzollern est le meilleur candidat pour le trône de l'Espagne? Que devrais-je faire dans ce cas, si j'avais pris envers lui les engagements formels que vous me demandez?

B. — Mais cela n'arrivera jamais; l'opinion publique est trop contre cette candidature, pour que l'Empereur pourrait jamais songer à la voir renaître; l'agitation à Paris et dans mon pays augmente d'heure en heure, et tout est à craindre si Votre Majesté ne nous fait la déclaration que je sollicite.

Moi. — Du même droit que vous assurez que l'Empereur ne reviendra jamais sur la candidature Hohenzollern, je pourrais assurer, moi, que la communication faite par le Prince père a vidé pour jamais la question de cette candidature.

[Après un moment de silence, il me dit :]

B. — Eh bien! Sire, je peux écrire à mon Gouvernement que Votre Majesté a consenti de déclarer qu'elle ne permettra jamais au Prince Léopold de revenir sur la candidature en question?

[Je reculai à ces mots de quelques pas et dis d'un ton très sérieux :]

Il me semble, Monsieur l'Ambassadeur, que je me suis expliqué si clairement et si nettement que je ne pourrais jamais faire une déclaration pareille que je n'ai plus rien à ajouter. [Là-dessus, je soulevai mon chapeau et m'en allai.]

W.

[Les notes du prince Radziwill contiennent le reste.] (Lord, Appendice IV, n° 262, p. 276-278).

Le second témoignage de Guillaume I[er] consiste dans sa première lettre à la Reine Augusta. Elle a été partiellement publiée par

W. Oncken (p. 190), et reproduite par Fester (t. II, n° 506, p. 118-119). En voici la traduction :

Le grand événement, dans la question du jour, est l'objet de tous les entretiens depuis que ce matin le supplément de la *Kölnische Zeitung* apporta la première nouvelle du retrait de la candidature. Je l'envoyai aussitôt à Benedetti qui me fit dire qu'il avait déjà reçu cette nouvelle hier soir de Paris, d'où il suit qu'on la connaissait à Paris avant moi. Il vint sur la promenade, et, au lieu de le trouver *satisfait*, il me demanda de déclarer à tout jamais [en français] que je ne donnerais plus mon approbation si la candidature revenait au jour, ce que j'ai naturellement refusé très nettement, d'autant plus que je n'avais encore reçu directement aucuns *détails*, et, comme il devenait toujours plus pressant et presque impertinent, je lui dis enfin : «*Mettons que votre Empereur lui-même*[1] reprenne cette candidature, alors, d'après la promesse que vous me demandez, je devrais m'y opposer! »

Bref, il paraissait avoir pour instruction de tirer de moi cette promesse, qu'il voulait télégraphier de suite à Paris, pour m'entraîner à une quelconque déclaration officielle que j'ai évitée jusqu'ici dans toute cette affaire, en m'obligeant à sortir de la position bien connue que j'ai eu le devoir de prendre par rapport à elle depuis six mois, à savoir que, en tant que Gouvernement, je n'ai rien à y voir. Ci-inclus les lettres que je viens de recevoir — je te prie de me les retourner dès aujourd'hui, car il m'est nécessaire de les avoir constamment sous la main; ma lettre à Léopold du 21 juin est également jointe en copie. Le raisonnement du Prince sur les questions de guerre dans l'avenir (*künftige Kriesgfragen*) est très juste.

La poste attend, 2 h. 15.

De retour à son hôtel, Benedetti télégraphia à Gramont un bref résumé de l'entretien (télégramme de midi 5, rédigé, d'après Benedetti, à 10 h. 30), et reçut le télégramme que ce dernier lui avait envoyé à minuit 15 (cf. Benedetti à Gramont, 13 juillet, 1 h. 5 soir). Il remit à l'audience qu'il attendait dans l'après-midi l'exécution de ses instructions.

3° *L'arrivée d'Eulenbourg. — La lettre du prince Antoine. — Le télégramme d'Ems et l'envoi de Radziwill chez Benedetti.*

Entre son retour à l'hôtel, vers 10 heures, et 2 heures de l'après-midi, des décisions importantes ont été prises par Guillaume Ier.

Les documents qui les concernent étaient pour la plupart connus avant la publication de Lord. Mais, sur les moments auxquels ces décisions ont été prises, sur les circonstances ou influences qui ont pu déterminer chacune d'elles, bien des discussions ont eu et ont encore lieu. On en trouvera une mise au point dans la préface et les notes de Lord (p. 87-94). Nous n'avons pas ici à les reprendre. Mais les indi-

[1] Nous mettons en italique les mots qui sont en français dans le texte.

IMPRIMERIE NATIONALE.

cations de Lord permettent d'établir avec une grande probabilité la suite et l'heure des différentes démarches, et, pour le rapprochement des documents, peuvent être précieuses. C'est pourquoi nous les résumons.

Revenu à son hôtel, vers 10 heures, Guillaume remit à Abeken une note sur la conversation qu'il venait d'avoir avec Benedetti. Elle forma, quelques heures plus tard, la première partie du télégramme de 3 h. 10 (Lord, p. 89-90).

Vers midi, il reçut Eulenbourg, arrivé le matin de Berlin (cf. ci-dessus, XIII, p. 474). Sur la conversation du Roi et du Ministre, nous n'avons aucun document. Mais nous savons dans quelles dispositions et avec quelles instructions Eulenbourg était parti (c. ci-dessus, XIII, p. 474), et, sans que nous puissions préciser dans quelle mesure le Roi y fut incliné par son entretien avec Benedetti et dans quelle mesure par les propos d'Eulenbourg, nous connaissons les deux graves décisions qui suivirent l'entretien.

D'abord, à midi 15, Strantz était arrivé par le train de Coblenz, apportant la lettre du prince Antoine de Hohenzollern du 12 juillet (cf. ci-dessus, XII, p. 468). C'est à cette lettre que le Roi fait allusion dans sa première lettre à la Reine Augusta citée ci-dessus. Elle lui fut remise vers une heure. Alors se posa la question de l'audience de Benedetti. Eulenbourg et Abeken s'efforcèrent conjointement de l'empêcher. A 2 heures, Guillaume avait pris la décision de ne pas recevoir l'ambassadeur, mais de l'informer simplement par un aide de camp qu'il (le Roi) avait reçu de Sigmaringen la nouvelle de la renonciation, et qu'il considérait l'affaire comme définitivement réglée. Il confia cette mission au prince Radziwill.

D'autre part, Lord démontre que c'est à peu près au même moment (2 heures) que le Roi autorisa Abeken à envoyer le fameux télégramme d'Ems (Lord, p. 89-90). Abeken avait commencé à le rédiger avant midi, et il ne comprenait alors que la note du Roi sur la rencontre de la Brunnen-Promenade. Plusieurs heures après, Abeken rédigea laborieusement, et avec plusieurs changements et adjonctions, la seconde partie du télégramme, mentionnant l'arrivée de la lettre du prince Antoine, la décision du Roi de ne pas revoir Benedetti, et la commission dont il avait chargé Radziwill pour l'ambassadeur. Enfin le Roi autorisa l'insertion de la dernière phrase permettant de rendre publique la demande française et son rejet (cf. Lord, note 27, p. 89-90). Lord estime que la rédaction et le chiffrage du télégramme furent achevés vers 3 heures. On l'envoya au télégraphe à 3 h. 10, et il fut expédié à 3 h. 50. Mais les décisions qu'il révèle sont contemporaines de la mission de Radziwill. Voici le texte du télégramme, d'après Lord,

avec sa traduction et les différentes versions trouvées dans les brouillons d'Abeken :

Geheimrat Abeken to Bismarck. (H. Welschinger, *La Guerre de 1870. Causes et Responsabilités,* t. 1er p. 105-106).
N° A 2301.

Ems, July 13, 1870.

Sent to the Tg. Station 3 h. 10 P. M. Sent 3.50 P. M. Rec. 6.09 P. M.

Texte allemand.	traduction.
Seine Majestät der König schreibt mir [1] : «Graf Benedetti fing mich auf der Promenade ab, um auf zulezt sehr zudringliche Art von mir zu verlangen, ich sollte ihn autorisiren, sofort zu telegraphiren, das ich für alle Zukunft mich verpflichte, niemals wieder meine Zustimmung zu geben, wenn die Hohenzollern auf ihre Kandidatur zuruckkämen. Ich wies ihn zuletzt etwas ernst zurück, da man *à tout jamais* (für immer), dergleichen Engagements nicht nehmen dürfe noch könne. Natürlich sagte ich ihm, das ich noch nichts erhalten hätte, und da er über Paris und Madrid früher benachrichtigt sei als ich, er wohl einsähe, das mein Gouvernement wiederum ausser Spiel sei.»	Sa Majesté le Roi m'écrit : «Le Comte Benedetti me saisit au passage à la promenade, et finalement, d'une manière très importune, exigea de moi que je l'autorisasse immédiatement à télégraphier que je m'engagerais pour l'avenir à ne plus jamais donner mon consentement, si les Hohenzollern revenaient de nouveau sur leur candidature. Je lui objectai pour la dernière fois, sur sur un ton assez sérieux, que je ne pouvais ni ne devais prendre un tel engagement *à tout jamais*. Naturellement, je lui ai dit que je n'avais encore rien reçu, et que lui, étant informé plus tôt que moi par Paris et Madrid, il voyait bien que mon Gouvernement, était de nouveau hors de cause.»
Seine Majestät hat seitdem ein Schreiben des Fürsten bekommen [2]. Da Seine Majestät dem Grafen Benedetti gesagt, das er Nachricht von Fürsten erwarte, hat Allerhöchstderselbe, mit Rücksicht auf die obige Zumutung [3], auf des Grafen Eulenburg und mei-	Sa Majesté a depuis ce temps reçu une lettre du Prince. Alors Sa Majesté, qui avait dit au Comte Benedetti qu'Elle attendait des nouvelles, a daigné décider, vu l'exigence ci-dessus mentionnée, sur un rapport du Comte d'Eulembourg et de moi, de ne plus recevoir le Comte Bene-

[1] Primitivement la dépêche commençait : «*Graf Eulenburg angekommen. Unmittelbar vor seiner Ankunft schrieb mir S. M. der König...* (*Le Comte Eulenbourg arrivé. Immédiatement avant son arrivée S. M. le Roi m'a écrit...*)» — Une autre version biffée de la première phrase du télégramme était : «*S. M. der König schreibt mir eben...*» (*S. M. vient de m'écrire...*).

[2] La phrase suivante : «*Welches die Nachricht von der Entsagung bestätigt*» («*qui confirme la nouvelle de la renonciation*») a été biffée.

[3] Cette phrase (*mit Rücksicht auf die obige Zumutung*) était ajoutée en marge, apparemment comme conçue après coup.

nen Vortrag, beschlossen, den Grafen Benedetti nicht mehr zu empfangen, sondern ihm nur (1) durch einen Adjudanten sagen zu lassen : das Seine Majestät jetzt von Fürsten die Bestätigung der Nachricht erhalten, die Benedetti aus Paris schon gehabt, und dem Bostschafter nichts weiter zu sagen habe (2).

Seine Majestät stellt Eurer Excellenz anheim, ob nicht die neue Forderung Benedetti's und ihre Zurückweisung(3) sogleich sowohl unseren Gesandten als in der Presse mitgetheilt werden sollte (4).

detti, mais seulement de lui faire dire par un aide de camp que, Sa Majesté ayant reçu du Prince la confirmation de la nouvelle que Benedetti avait déjà reçue de Paris, Elle n'avait rien de plus à dire à l'Ambassadeur.

Sa Majesté s'en remet à Votre Excellence pour décider si la nouvelle exigence de Benedetti et si le propre refus de Sa Majesté ne doivent pas être immédiatement communiqués à nos Ambassadeurs comme à la presse.

4° *Les deux premières missions de Radziwill auprès de Benedetti.*

Dans l'après-midi du 13, Radziwill fut envoyé trois fois chez Benedetti : la première, d'après son témoignage, vers 2 heures (cf. le rapport ci-dessous); la seconde, vers 3 heures (le télégramme de Benedetti, relatif à ce nouvel entretien, porte dans le déchiffrement des Affaires étrangères l'heure de 4 h. 25, mais Benedetti le date de 3 heures, et c'est cette dernière heure qui est adoptée par Lord, p. 91, note 32); la troisième, d'après Radziwill, vers 5 h. 30. C'est entre la seconde et troisième fois, que se serait placée, d'après Lord, l'arrivée du rapport de Werther dont nous parlons ci-après.

Le document essentiel sur les entrevues de Benedetti et de Radziwill est le rapport de ce dernier, daté du 13 juillet, fréquemment reproduit et utilisé depuis juillet 1870 (cf., en dernier lieu, Fester, t. II, n° 519, p. 126-127). En France le rapport a été publié dans les

(1) La forme primitive de ce passage était simplement : « *beschlossen, dem Grafen Benedetti durch einen Adjutanten sagen zu lassen...* » (« *décidé de faire dire au Comte Benedetti par un aide de camp...* »).

(2) Primitivement ce passage se terminait avec les termes suivants encore plus durs : « *und seiner Abreise nach Paris nichts mehr im Wege stehe.* » (« *et que rien ne s'oppose plus à son retour à Paris.* »)

(3) Le mot primitivement employé ici était celui plus atténué de *Ablehnung*.

(4) Ce télégramme a été pour la première fois révélé au monde par Caprivi, dans son discours au Reichstag du 23 novembre 1892. (*Comptes rendus sténographiques des débats du Reichstag.* Session 1892-1896, t. Ier, p. 9-10.) Il a été bien souvent publié depuis. Cf., en France : É. Ollivier (t. XIV, p. 306-307); La Gorce (t. VI, p. 281); Lehautcourt (p. 459-460); Matter (t. III, p. 61); Welschinger (t. Ier, p. 105-106). C'est la traduction de Welschinger qui nous a paru la plus exacte et que nous avons reproduite.

Arch. diplom., 1871-1872 (t. Ier, p. 115-116), et par BENEDETTI, en Appendice de *Ma Mission en Prusse* (p. 438-440). En voici la traduction :

Ems, 13 juillet 1870.

Sa Majesté le Roi, en suite d'une conversation tenue avec le Comte Benedetti le 13 juillet au matin, sur la Brunnen-Promenade, m'a fait l'honneur de m'envoyer, vers deux heures de l'après-midi auprès du Comte, chargé de la mission suivante :

Sa Majesté avait reçu depuis une heure, par suite d'une communication écrite du Prince de Hohenzollern, venant de Sigmaringen, l'entière confirmation de ce que le Comte lui avait dit le matin avoir appris directement de Paris, relativement à la renonciation du Prince Léopold à la candidature au Trône d'Espagne. Sa Majesté considérait, par cela même, cette affaire comme terminée.

Le Comte Benedetti, après que je lui eus transmis l'objet de ma mission, me déclara que, depuis son entretien avec le Roi, il avait reçu de M. de Gramont une nouvelle dépêche, par laquelle il était chargé de demander une audience au Roi et de soumettre de nouveau à Sa Majesté le désir du Gouvernement français, savoir :

1° Que Sa Majesté approuvât la renonciation du Prince de Hohenzollern;

2° Qu'elle fournît l'assurance que, dans l'avenir, cette candidature ne serait pas de nouveau soulevée.

A cela le Roi fit répondre au Comte, par mon intermédiaire, que Sa Majesté approuvait la renonciation du Prince Léopold, dans le même esprit et dans le même sens qu'il l'avait fait à l'égard de l'acceptation de la candidature.

Quant au second point, — engagement pour l'avenir, — le Roi ne pouvait que se référer à ce qu'il avait lui-même répondu le matin au Comte.

Le Comte accueillit avec reconnaissance cette déclaration de Sa Majesté et dit qu'il la transmettrait à son Gouvernement, ainsi qu'il y était autorisé.

Mais, pour le second point, il devait — ayant reçu à cet égard des instructions formelles par la dépêche de M. de Gramont — maintenir sa demande d'un nouvel entretien avec le Roi, ne serait-ce que pour s'entendre répéter par Sa Majesté ce qu'elle lui avait déjà dit, d'autant plus que cette dernière dépêche contenait des arguments qu'il devait soumettre au Roi.

A la suite de cette entrevue, le Roi m'envoya une troisième fois auprès du Comte Benedetti, après dîner, vers cinq heures et demie, pour lui répondre que Sa Majesté était obligée de refuser catégoriquement de s'engager dans une nouvelle discussion au sujet du second point — engagements et assurances pour l'avenir, — que ce qu'il avait dit le matin était son dernier mot dans cette affaire, et que le Comte pouvait s'en tenir absolument à ces paroles.

Sur l'assurance qu'il ne fallait pas compter sur l'arrivée du Comte de Bismarck pour le lendemain, le Comte Benedetti déclara qu'il ne croyait pas devoir insister davantage (*sich beruhigen zu wollen*), après cette déclaration de Sa Majesté.

5° *Le rapport de Werther à Ems et la troisième mission de Radziwill auprès de Benedetti.*

Le courrier spécial apportant le rapport de Werther serait arrivé à Ems, d'après Lord, par le train de 3 h. 50. Après en avoir pris connaissance, Abeken et Eulenbourg le communiquèrent aussitôt au Roi, par conséquent vers 5 heures (cf. Lord, p. 92, note 35).

Sur l'impression qu'il produisit, et les démarches qu'il provoqua, Lord a publié plusieurs documents. Les uns émanent d'Abeken, les autres du Roi.

A 8 h. 20, Abeken envoya à Bismarck un télégramme ainsi conçu :

Je fais repartir, par ordre de Sa Majesté, le courrier qui vient d'arriver de Paris, pour que Votre Excellence reçoive demain matin de bonne heure le rapport du Baron de Werther. Il apporte l'exigence de Gramont et d'Ollivier que Sa Majesté se solidarise avec la renonciation du Prince, et qu'il écrive personnellement à l'Empereur une lettre d'excuse pour apaiser la Nation française. Sa Majesté le Roi, auquel le Comte Eulenbourg et moi avons fait aussitôt notre rapport, tient cette exigence pour humiliante, et s'étonne que Werther l'ait transmise. Sa Majesté prie Votre Excellence, après qu'elle aura lu la lettre [le rapport], de prendre une détermination au sujet du congé du Baron de Werther que vous avez proposé ou sur toute autre mesure qui paraîtrait nécessaire, et de télégraphier aussitôt votre manière de voir. (Abeken à Bismarck, 13 juillet, 8 h. 20, dans Lord, n° 176, p. 226.)

La rédaction de ce télégramme subit plusieurs modifications.

A la place des deux dernières phrases, une première version portait :

Sa Majesté le Roi ne veut pas avoir eu officiellement, mais seulement confidentiellement, connaissance de ce rapport, et prie Votre Excellence, d'après l'impression qu'elle en aura, après que le rapport lui aura été connu, de prendre une détermination au sujet du congé du Baron Werther que vous avez proposé, et de télégraphier aussitôt votre manière de voir.

Ensuite la première partie fut changée en :

Sa Majesté le Roi tient, *d'accord avec le Comte Eulenbourg,* cette exigence pour humiliante, etc.

Le reste comme dans la rédaction finale. Puis la phrase en italiques fut changée (cf. Lord, p. 226, note 3).

Le courrier quitta Ems avec le rapport Werther, et avec un mot d'Abeken, portant comme heure 6 h. 30 et indiquant à Bismarck qu'avant toute chose on ne devait pas attribuer un caractère officiel à la connaissance que le Roi avait prise du rapport. (Lord, n° 177, p. 227.)

Quant au Roi, son impression ressort d'une note qu'il remit à Abeken et d'une seconde lettre qu'il écrivit à la Reine Augusta.

La note à Abeken portait :

Il est nécessaire de chiffrer à Werther que je suis indigné de l'exigence de Gramont et d'Ollivier, et que je ne réponds pas de ce que je ferai (*und mir das Weitere vorbehalte*). (Lord, n° 178, p. 227.)

Le télégramme d'Abeken à Werther fut envoyé le 14 juillet, à 6 h. 20 du matin, et reproduit les termes mêmes de la note du Roi. (Lord, n° 193, p. 237.)

La seconde lettre à la Reine Augusta fut écrite vers 7 heures. (Cf. Lord, p. 92-93, note 35.) En voici la traduction :

La prétention de Benedetti, ce matin, n'est pas restée isolée. Werther rend compte de son premier entretien avec Gramont-Ollivier, dans lequel ils ont dit *ipsissima verba* : la renonciation de la candidature Hohenzollern n'est en somme qu'un accessoire, le secret des négociations est une insulte pour l'Empereur et pour la France, c'est-à-dire l'affaire principale, qu'il faut réparer. On pourra le faire au moyen d'une lettre que j'adresserai à l'Empereur Napoléon. J'y déclarerai que je n'ai pas eu l'intention d'insulter l'Empereur et la France; cette lettre pourra devenir publique, et servir à la Prusse de défense devant la Chambre!

A-t-on jamais vu pareille insolence? Je devrais me montrer à la face du monde en pécheur repentant, pour une affaire que je n'ai ni mise en train ni conduite, alors que c'est Prim et qu'on le laisse hors de cause! Il est fâcheux que Werther n'ait pas quitté la place dès pareille communication, en renvoyant ses *interlocuteurs* au Ministre Bismarck. Ils ont été jusqu'à dire qu'ils chargeraient de la chose Benedetti! Ce dernier voulait partir ce soir. Je l'ai fait prévenir par Antoine (Radziwill) que je ne pouvais lui accorder une seconde audience au sujet de la demande pour laquelle je lui avais opposé ce matin un refus définitif et qui lui avait encore été prescrite par télégramme. Il s'est vite incliné, contre notre attente, ce qui permet d'admettre qu'il a déjà reçu la nouvelle demande!

Malheureusement, on doit conclure de ces incompréhensibles *procédés* qu'ils veulent nous provoquer *coûte qui coûte* (*sic*) et que l'Empereur est débordé *malgré lui* par ses (*sic*) *faiseurs* inexpérimentés. Ainsi la situation est redevenue très grave en quelques heures. Il arrive justement un télégramme de Stuttgart dans lequel Varnbüler dit que les demandes insultantes de la France sont si blessantes pour le Wurtemberg qu'il a chargé l'envoyé français d'écrire aussitôt à Paris que l'on s'en garde... Du reste, Bray et Varnbüler ont dit aux représentants de la France, dès les premiers jours, que, si la Prusse est attaquée, toute l'Allemagne se lèvera comme un seul homme. Ce sera très beau — si ça arrive!... (W. Oncken, p. 190-191; Fester, t. II, n° 515, p. 124-125; Lehautcourt, p. 455-456.— Les mots en italiques sont en français dans le texte.)

Vers 5 h. 30, Radziwill porta la réponse du Roi à la demande d'audience que Benedetti avait renouvelée dans la seconde entrevue. Sur cette troisième mission de Radziwill, le principal document allemand publié, en dehors du rapport de Radziwill et de la seconde lettre

du Roi à la Reine Augusta que nous avons reproduits, est un télégramme d'Abeken à Bismarck, de 10 h. 15 du soir :

Après que Sa Majesté le Roi a fait dire au Comte Benedetti ce que je vous ai mandé dans mon télégramme [celui de 3 h. 10], ce dernier a demandé une nouvelle audience parce qu'il a une dépêche du Duc de Gramont. Il a besoin encore d'une réponse. Le Roi lui a de nouveau fait dire par l'aide de camp : Si ce qu'il avait à dire avait des rapports avec la question personnelle de la candidature au trône, Sa Majesté n'avait rien à ajouter à ce qu'il lui avait dit dans la matinée. Si le Comte Benedetti voulait y rattacher d'autres questions, il devait s'adresser au Ministre. Le Comte Benedetti s'est provisoirement tenu tranquille à ce sujet. (Lord, n° 184, p. 230.)

Ce télégramme arriva à Berlin le 13 juillet à 11 h. 59 du soir, Sur la copie déchiffrée se trouve en marge : « Le D[r] Busch est instruit, conformément aux instructions du Chef. »

6° *Le Rapport officiel sur ce qui s'est passé à Ems.*

Benedetti a publié en appendice de *Ma Mission en Prusse,* Appendice n° 3, p. 436-438, et les *Archives diplomatiques de 1871-1872* (t. I[er], p. 114-115) contiennent sur les pourparlers d'Ems, du 9 au 14 juillet, un rapport intitulé : *Rapport sur ce qui s'est passé à Ems, rédigé sous la surveillance du Roi.* En voici le texte :

Le Comte Benedetti sollicita, le 9 juillet, à Ems, une audience du Roi, qui lui fut aussitôt accordée. Dans cette audience, il demanda que le Roi donnât au Prince héritier de Hohenzollern l'ordre de retirer son acceptation de la Couronne d'Espagne. Le Roi répondit que dans toute cette affaire il ne devait être considéré que comme chef de famille et nullement comme Roi, et que par conséquent il ne pouvait donner aucun ordre relativement à l'acceptation de la candidature au Trône. Le 11 juillet, l'Ambassadeur de France demanda et obtint une seconde audience, dans laquelle il essaya d'exercer une pression sur le Roi (*eine Pression auf den Koenig auszuüben versuchte*), pour que celui-ci forçât le Prince (*in den Prinzen dringe*) à renoncer à la Couronne. Le Roi répondit que le Prince était entièrement libre de ses résolutions; que, du reste, il ne savait même pas où se trouvait actuellement le Prince, qui projetait un voyage en Suisse. Sur la promenade des Sources (*Brunnen-Promenade*), le 13 au matin, le Roi donna à l'Ambassadeur un supplément de la *Gazette de Cologne* qui venait de lui être remis, et contenant un télégramme privé, daté de Sigmaringen, annonçant la renonciation du Prince. Le Roi fit observer qu'il n'avait pas encore reçu de lettre de Sigmaringen, mais qu'il en attendait pour le jour même. Le Comte Benedetti dit à sa Majesté que, dès la veille au soir, il avait reçu de Paris avis de la renonciation du Prince, et, tandis que le Roi considérait par cela même l'affaire comme vidée, l'Ambassadeur demanda d'une façon tout à fait inattendue au Roi d'énoncer l'assurance formelle qu'il ne donnerait jamais de nouveau son approbation, si cette candidature venait à se représenter. Le Roi repoussa catégoriquement cette prétention, et maintint son

refus, lorsque le Comte Benedetti appuya de nouveau et avec une insistance de plus en plus pressante sur sa proposition. Malgré cela, le Comte Benedetti, au bout de quelques heures, demanda une troisième audience. Invité à en désigner l'objet, il fit répondre qu'il désirait renouveler l'entretien du matin. Le Roi refusa une nouvelle audience, en se basant sur ce qu'il n'avait pas d'autre réponse à donner que celle déjà fournie, et que, du reste, toutes les négociations devaient désormais être traitées par les Ministères. Le désir qu'avait le Comte Benedetti de prendre congé du Roi, au moment du départ de Sa Majesté, fut satisfait, puisque, en partant pour Coblenz, le Roi salua le Comte en passant, le 14 juillet, dans la gare. Ainsi donc, l'Ambassadeur eut trois audiences du Roi, qui ont toujours conservé le caractère *d'entretiens privés*, puisque le Comte Benedetti ne s'est jamais présenté comme chargé de mission ni comme négociateur (*niemals als Beauftragter, oder Unterhändler sich gerüchte*).

Dans les *Archives diplomatiques*, la date du 13 juillet est attribuée au rapport. Mais elle est manifestement inexacte puisqu'il y est question du départ du Roi pour Coblenz le 14. Le texte du rapport est d'ailleurs si conforme à la thèse soutenue par Bismarck (en particulier sur le caractère privé des entretiens d'Ems) qu'il ne nous semble pas douteux qu'il fut rédigé à Berlin après le retour du Roi le 15 juillet.

Bismarck utilisa ce rapport pour sa Circulaire du 18 juillet aux Agents diplomatiques de l'Allemagne du Nord, dont on trouvera le texte dans Fester (t. II, n° 577, p. 175-178). Peut-être fut-il rédigé pour la circonstance.

XV

LA JOURNÉE DU 13 JUILLET 1870 À BERLIN.

Comme pour les journées précédentes, nous reproduisons pour celle du 13 les principaux documents publiés en Allemagne, qui permettent de préciser l'attitude de Bismarck et sont le complément du dossier français.

1° *Bismarck le 13 juillet jusqu'à la communication du télégramme d'Okouneff (3 heures de l'après-midi).*

Lord s'est efforcé, comme pour les autres journées de la crise diplomatique, de dresser une liste des rapports et télégrammes reçus par Bismarck dans la nuit du 12 au 13 ou dans la matinée du 13 (Lord, p. 94-95). Les uns viennent de l'étranger, les autres des postes allemands.

De l'étranger, arrivent les rapports de Vienne, envoyés par Schweinitz, des 11 et 12 juillet, Ils ont été reproduits par Lord (n°s 124, p. 194; 125, p. 195; 126, p. 196 pour la journée du 11; et n°s 133. p. 199; 152, p. 211, et 153, p. 212 pour la journée du 12). Nous avons d'autre part publié le télégramme de Bernstorff arrivé à Berlin dans la soirée du 12 à 9 h. 45 (cf. ci-dessus, XIII, p. 476). Dans la nuit parvint un second télégramme de l'ambassadeur qui laissait entendre que la France ne se contenterait pas de la seule renonciation. Il était ainsi libellé :

Les déclarations faites à Paris par le Baron de Werther sont trouvées, d'après Lord Lyons, trop peu précises et n'ont pas satisfait. (Bernstorff aux Affaires étrangères à Berlin et en duplicata à Ems, télégramme, 12 juillet, 10 h. 12 soir. Reçu à Berlin le 13, à 1 h. 35 matin, dans Lord, n° 148, p. 205.)

Bismarck écrivit en marge : «Werther ne peut cependant avoir fait aucune déclaration sur la renonciation du Prince.» (Lord, p. 205, note 2.)

Parmi les télégrammes des postes allemands, Lord a publié ceux de la Bavière, de Bade, et du Wurtemberg, dont l'arrivée à vrai dire s'échelonne entre le 11 et le 14 juillet (Lord, n°s 115, p. 190; 135, p. 200; 154, p. 212), mais qui ont pu pour Bismarck être des éléments d'appréciation dans la journée du 13.

Le 13, dans la matinée, se place d'abord l'entretien de Bismarck et du Kronprinz, que relatent, d'après le Tagebuch du Kronprinz, la *Deutsche Rundschau*, d'octobre 1888, p. 4, Poschinger, *Kaiser Friedrich*, t. II, p. 395, et Hahn, *Fürst Bismarck*, t. V, p. 571. Au cours de cet entretien, Bismarck n'aurait pas dissimulé au prince sa décision de s'en aller si la guerre était évitée.

Puis, d'après Lord (p. 95, note 44), Bismarck aurait rédigé des instructions pour l'envoyé prussien à Dresde, von Eichmann, où il déclarait que, si d'ici peu de jours il n'avait pas reçu l'assurance complète des intentions pacifiques de la France, il demanderait au Roi de convoquer le Reichstag de l'Allemagne du Nord pour la semaine suivante. Ces instructions ont été publiées par Lord (n° 158, p. 216-217).

Le même projet de Bismarck reparaît dans le télégramme qu'il rédigea pour Werther au début de l'après-midi et qui fut envoyé au télégraphe à 2 h. 25. En voici le texte :

Nous avions espéré que le Duc de Gramont, après le retour de Votre Excellence, nous aurait donné des apaisements au sujet de ses déclarations menaçantes. Votre Excellence n'annonce rien de semblable. Vous ne pouvez naturellement prendre dans ce sens aucune initiative sans ordre spécial

du Roi. Pour que vous puissiez mesurer votre attitude, je vous informe que, si d'ici peu de jours nous n'avons pas reçu des assurances tout à fait rassurantes sur les intentions de la France, je proposerai à Sa Majesté de convoquer le Parlement de la Confédération de l'Allemagne du Nord pour le début de la semaine prochaine, afin de nous entendre avec lui sur la conduite à tenir. (Lord, n° 162, p. 219-220.)

2° *Le télégramme d'Okouneff. — L'entretien avec Loftus. — L'attitude des Gouvernements du Sud.*

Vers trois heures, Bismarck eut confirmation de l'attitude de Gramont, que lui laissait pressentir le télégramme de Bernstorff de 10 h. 12 la veille, arrivé dans la nuit. C'est à ce moment en effet que, par ordre de Gortchakoff, l'ambassadeur de Russie, Oubril, transmit à Thile la substance d'un télégramme qu'Okouneff avait envoyé de Paris. Aussitôt informé, Bismarck envoya à Werther, puis à Abeken et à Eulenbourg, les deux télégrammes suivants :

A Werther (en français) : D'après un télégramme de M. Okouneff au Prince Gortchakoff qui est ici, le Duc de Gramont vous aurait dit que l'affaire n'était point vidée par la renonciation du Prince Léopold puisqu'il restait toujours *le mauvais procédé.* Si cette nouvelle était exacte, elle devrait influencer essentiellement nos décisions. Veuillez me dire ce qu'il en est. (Bismarck à Werther, 13 juillet, 4 h. 10 soir, dans Lord, n° 166, p. 222.)

A Abeken, avec la mention : «*Pour le Comte Eulenbourg*» : D'après un télégramme d'Okouneff, arrivé à l'Ambassade de Russie, Gramont, après la nouvelle communiquée officiellement de la renonciation du Prince héritier, a dit à Werther que l'affaire n'était pas pour cela vidée, il restait le mauvais procédé. De Werther encore aucun avis. Au cas où la nouvelle se confirmerait, à mon avis le retour du Roi ici, auquel Sa Majesté il y a trois jours se déclarait prête, et la convocation du Reichstag ne devraient pas être différés plus longtemps. (Bismarck à Abeken, 13 juillet, 4 h. 10 soir, dans Lord, n° 167, p. 222.)

De son côté, Thile annonça la nouvelle au Kronprinz, ainsi que la substance des deux télégrammes de Bismarck à Paris et à Ems. (Lord, n° 168, p. 222.)

La communication du télégramme d'Okouneff par Oubril au Gouvernement prussien semble à l'origine de l'indication d'une entrevue de Bismarck et de Gortchakoff dans la journée du 13 donnée par plusieurs historiens (cf. en particulier, Lehautcourt, p. 465). Mais cette entrevue ne paraît nullement évidente à Lord (cf. p. 96, note 47).

C'est aussitôt après l'envoi des télégrammes que nous venons de citer que Bismarck reçut la visite de Loftus (vers 4 heures pour Lord, p. 97, note 50).

Voici, d'après Fester, le texte de la dépêche de Loftus, document

capital (cf. Lord, p. 97, et *ibid.,* note 50) sur les manœuvres bismarkiennes avant l'arrivée du télégramme d'Ems :

J'ai eu une conversation avec le Comte de Bismarck aujourd'hui, et j'ai félicité Son Excellence sur la solution vraisemblable de la crise actuelle par suite de la renonciation spontanée du Prince de Hohenzollern.

Son Excellence m'a paru quelque peu incertaine sur l'efficacité de cette solution pour aplanir le différend avec la France. Il me dit que l'extrême modération montrée par le Roi, après les paroles menaçantes du Gouvernement français et l'accueil courtois fait par Sa Majesté au Comte Benedetti, après le langage sévère tenu à la Prusse tant par les organes officiels que par la presse française, provoquaient dans toute la Prusse une indignation générale.

Il avait reçu le matin même des télégrammes de Brême, de Königsberg et d'autres villes, exprimant une désapprobation formelle de l'attitude conciliante prise par le Roi de Prusse à Ems, et demandant que l'honneur du pays ne fût pas ainsi sacrifié.

Le Comte de Bismarck a alors témoigné le désir que le Gouvernement de la Reine saisît la première occasion d'affirmer la satisfaction que lui causait la solution de l'affaire espagnole, et de reconnaître le calme et la modération du Roi de Prusse, de son Gouvernement et de la presse allemande.

Son Excellence fit allusion à la déclaration du Duc de Gramont au Corps législatif «que les Puissances européennes avaient reconnu le bien-fondé des demandes adressées par la France au Gouvernement prussien», et il désirait en conséquence que les Puissances, qui avaient employé leurs «bons offices» [en français dans le texte] pour presser le Gouvernement prussien d'obtenir la renonciation du Prince Léopold, rendissent quelque témoignage public aux dispositions pacifiques et conciliantes manifestées par le Roi de Prusse.

Le Comte de Bismarck observa alors qu'on avait été avisé de Paris, mais non pas officiellement par Werther, que la solution de la difficulté espagnole ne suffirait pas à contenter le Gouvernement français, et que d'autres réclamations seraient présentées. Si c'était le cas, dit Son Excellence, il était évident que la question de la candidature était un simple prétexte, et que le véritable objectif visé était une revanche de Königgrätz.

Le sentiment de la Nation germanique était, dit Son Excellence, qu'elle était parfaitement capable de tenir tête à la France, et qu'elle avait autant de confiance que les Français pouvaient en avoir dans les succès militaires. Par suite, le sentiment en Prusse et en Allemagne était qu'on ne devait pas accepter d'être humilié ou insulté par la France, et que, si on était injustement provoqué, on devait accepter le combat.

Mais, dit Son Excellence, nous ne devons pas souhaiter la guerre, et nous avons prouvé et continuerons à prouver nos dispositions pacifiques; en même temps nous ne pouvons pas permettre à la France de prendre les devants pour les armements.

«J'ai, dit Son Excellence, des informations positives que des préparatifs militaires ont été faits et sont en train de se faire en France pour la guerre. De grandes réserves de munitions ont été concentrées; de grandes acquisitions de foin et d'autres choses nécessaires à une campagne sont faites;

des chevaux sont rassemblés. » Si ces préparatifs continuent, dit Son Excellence, nous serons obligés de demander au Gouvernement français des explications sur leur objet et leur signification.

Après ce qui vient d'arriver, nous devons réclamer quelque assurance, quelque garantie qui nous prémunisse contre une soudaine attaque. Nous devons savoir si, cette difficulté espagnole une fois écartée, il n'y a pas d'autres desseins cachés qui pourraient éclater sur nous comme un coup de tonnerre.

Le Comte Bismarck déclarait ensuite que, à moins qu'une assurance, une déclaration en fût formulée par la France aux Puissances européennes, sous une forme officielle, pour reconnaître que la solution actuelle de la question espagnole répondait d'une manière satisfaisante aux demandes françaises, et qu'aucune autre réclamation ne serait soulevée plus tard, et si ensuite on ne fournissait pas une rétractation ou une explication satisfaisante du langage menaçant tenu par le Duc de Gramont, le Gouvernement prussien serait obligé d'exiger satisfaction de la part de la France. Il était impossible, ajouta Son Excellence, que la Prusse pût rester tranquille et pacifique après l'affront fait au Roi et à la Nation par le langage menaçant du Gouvernement français.

Je ne saurais, dit Son Excellence, communiquer avec l'Ambassadeur de France après le langage tenu à la Prusse par le Ministre des Affaires étrangères français en face de l'Europe.

De ces propos du Comte de Bismarck, Votre Excellence conclura que, à moins que quelque conseil opportun, quelqu'intervention amicale ne parvienne à calmer l'irritation existant entre les deux Gouvernements, la brèche, au lieu d'être fermée par la solution de la difficulté espagnole, tend au contraire à se rouvrir.

Il est évident pour moi que Bismarck et le Ministère prussien regrettent « l'attitude et les dispositions du Roi » à l'égard de Benedetti, et que, « en vue de l'opinion publique en Allemagne », ils sentent « la nécessité de prendre quelque mesure décisive pour sauvegarder l'honneur de la Nation ».

Le seul moyen de pacifier l'orgueil blessé de l'Allemagne et de rétablir la confiance dans le maintien de la paix serait une déclaration du Gouvernement français portant que l'incident de la difficulté espagnole a reçu une solution satisfaisante, rendant justice à la modération et aux dispositions pacifiques du Roi de Prusse et de son Gouvernement, et constatant que les bons rapports entre les deux États ne sont plus exposés à être troublés de nouveau par des causes imprévues. Je crains fort que, si quelque influence médiatrice ne réussit pas à exercer une pression sur le Gouvernement français, à apaiser l'irritation contre la Prusse, et à faire prévaloir la modération, la guerre ne soit inévitable. (Fester, t. II, n° 534, p. 138-141.)

Sur l'entrevue de Bismarck et de Loftus, on peut également consulter le récit de ce dernier (*Diplomatic Reminiscences*, t. Ier, p. 274-276). Loftus se hâta d'informer Le Sourd des déclarations de Bismarck (cf. la dépêche de Le Sourd, 13 juillet, n° 100). Leur substance, transmise à Paris, fut, d'après É. Ollivier (t. XIV, p. 373-374), communiquée au Conseil du 14 juillet à Saint-Cloud.

Il est intéressant de rapprocher des propos de Bismarck rapportés par Loftus la note très pessimiste donnée par les milieux officiels à Berlin dans la journée du 13. On peut s'en rendre compte d'après les documents publiés en appendice par Lord : lettre particulière de Münch à Beust, du 13 juillet (Lord, n° 245, p. 261); télégramme de Münch à Beust, du 13, 4 h. 30 de l'après-midi (Lord, n° 248, p. 263); lettre du 13 de Rascon à Sagasta envoyée par courrier spécial (Lord, n° 246, p. 262); télégramme de Rascon à Sagasta, du 13, 3 h. 10 de l'après-midi (Lord, n° 247, p. 263).

Dans cette même après-midi du 13 arrivent à Berlin des indications satisfaisantes sur l'attitude des Gouvernements du Sud. A 3 h. 25 est reçu au télégraphe un télégramme du Comte Radolinski, chargé d'affaires à Stuttgart, annonçant à Bismarck :

Le Ministre Varnbüler vient de me faire appeler, et m'a dit que les dernières exigences de Gramont, en dépit de la renonciation des Hohenzollern, doivent blesser profondément le sentiment national en Wurtemberg et l'exciter contre la France. Il a autorisé L'Envoyé français à l'écrire à Paris, et il a écrit au Comte Bray pour agir dans le même sens sur le Comte Cadore. (Radolinski à Bismarck, télégramme, 13 juillet, 2 h. 08, dans Lord, n° 161, p. 219.)

Munch télégraphie à Beust (télégramme de 4 h. 30 cité ci-dessus) :

M. de Thile exprime sa satisfaction de l'attitude des Gouvernements du Sud, en particulier la Bavière et Bade.

C'est dans ces conditions que Bismarck, à 5 h. 10, envoie à Werther le télégramme suivant :

Il est absolument nécessaire (dringend nothwendig) que vous me télégraphiiez en détail ce que Gramont vous a dit après qu'il a eu connaissance de la renonciation du Prince héritier. Nous en savons quelque chose par Stuttgart, Munich et Pétersbourg. De vous, nous n'avons rien. (Lord, n° 172, p. 224.)

Une heure après, comme il n'a toujours pas de nouvelles de Paris, il télégraphie à Bernstorff pour lui dire qu'il soupçonnait que la correspondance de Werther devait être interceptée, et pour réclamer les bons offices du Gouvernement anglais afin d'entrer en communication avec son ambassadeur (Bismarck à Bernstorff, télégramme, 13 juillet, 6 h. 50, dans Lord, n° 175, p. 225).

3° *Le souper avec Moltke et Roon. — Le télégramme de 8 h. 10 du soir et le remaniement de la dépêche d'Ems.*

Pour la scène célèbre du souper de Bismarck avec Moltke et Roon, où a été reçue la dépêche d'Ems et rédigé le «télégramme de journal», la source principale reste le récit de Bismarck dans les *Gedanken und Erinnerungen* (t. II, p. 87-93). Mais le «télégramme de journal» n'est

pas le seul document important qui soit sorti de cette réunion des trois hommes.

Avant que le télégramme d'Abeken de 3 h. 50 eût été remis à Bismarck, celui-ci, d'accord avec Moltke et Roon, avait rédigé le télégramme suivant pour le Roi, qui prend toute sa signification quand on le rapproche des instructions envoyées par le Ministre, dans la matinée, à Eichmann, et de ses déclarations, dans l'après-midi, à Loftus :

En présence de l'indignation croissante de l'opinion publique contre les insolences de la France, dont les signes me viennent des régions les plus diverses de l'Allemagne, je regarde comme nécessaire que nous adressions à la France une mise en demeure de s'expliquer sur ses intentions à l'égard de l'Allemagne. Le texte d'une pièce comme celle-là ne peut être arrêté que de concert avec les Conseillers naturels et officiels de Votre Majesté. D'accord avec les Généraux de Moltke et Roon, j'ose renouveler ma prière que Votre Majesté veuille bien revenir à Berlin.

Suit un paragraphe qui a été probablement supprimé dans la rédaction finale :

De Paris, on annonce que Gramont déclare que les plaintes de la France contre la Prusse ne sont pas apaisées par l'abdication du Prince de Hohenzollern. En conséquence de cela, une rapide convocation du Reichstag de l'Allemagne du Nord est à envisager. (Bismarck au Roi, télégramme, 13 juillet, 8 h. 10 soir, dans LORD, n° 181, p. 228-229, et note 1, p. 229.)

Lord estime que ce télégramme, entièrement de la main de Bismarck, fut rédigé vers 7 heures. Mais il fallut le chiffrer, et il fut porté au télégraphe vers 8 heures. Pendant ce temps, le télégramme d'Ems de 3 h. 50 était arrivé (à 6 h. 9). En tenant compte du délai pour le déchiffrement, il ne dut être remis à Bismarck qu'après le chiffrage et l'envoi du télégramme au Roi (LORD, p. 99 et 100.)

La scène qui suivit, où fut rédigé le «télégramme de journal», a été racontée par les historiens allemands et étrangers, d'après les *Gedanken und Erinnerungen*. (En France, cf. É. OLLIVIER, t. XIV, p. 324-325; DE LA GORCE, t. VI, p. 281-284; LEHAUTCOURT, p. 471-474; MATTER, t. III, p. 60-62, etc.). LORD (p. 100, note 60) a dressé la liste de toutes les interviews et de tous les propos de table de Bismarck à ce sujet de 1870 à 1897. Dans leur ensemble, ils sont conformes au sens et à l'esprit de la version des *Gedanken*. Elle a d'ailleurs été confirmée par le fils d'un des témoins, le Comte de Roon (PENZLER, *Fürst Bismarck nach seiner Entlassung*, t. II, p. 111-112).

Quant à la portée des changements introduits dans la dépêche d'Ems, elle résulte d'une comparaison entre le texte du télégramme d'Abeken (cf. ci-dessus, XIV, p. 483), et celui du télégramme que

Bismarck rédigea pour la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* («télégramme de journal»), et pour les envoyés prussiens en Allemagne et à l'étranger [1]. Le texte du «télégramme de journal» ne coïncide pas absolument avec celui des télégrammes diplomatiques; mais les différences sont insignifiantes et ne modifient pas le sens. (Cf. Lord, p. 103, note 68, et p. 231-232, note 3.)

L'original du télégramme rédigé par Bismarck ne se trouve pas aux Archives des Affaires étrangères de Berlin. Celles-ci contiennent deux rédactions du télégramme diplomatique qui ne sont pas de la main de Bismarck. L'une d'elles, que Lord (p. 232, note 3) estime la première, renferme une correction qui est de la main de Bucher et une qui est de la main de Bismarck. C'est cette rédaction qui a été publiée par Lord. Nous la reproduisons ici avec les deux corrections. La traduction que nous en donnons est celle de Welschinger (*La Guerre de 1870, Causes et Responsabilités,* t. Ier, p. 109-110).

(1) Le 20 juillet 1870, au Reichstag, Bismarck, passant en revue les documents relatifs aux origines de la guerre, cita et interpréta à sa façon le «télégramme de journal». Mais il dissimula le texte et même l'existence du télégramme d'Abeken du 13, 3 h. 50. (Cf. les *Discours du Prince de Bismarck,* édition française, t. III, p. 332-339.) La réalité ne fut révélée officiellement qu'à partir de 1892. Elle a été avouée, commentée et justifiée dans trois documents essentiels :

1° Le 20 novembre 1892, un rédacteur de la *Neue Freie Presse* publia les confidences de Bismarck sur son attitude depuis la divulgation de la candidature Hohenzollern jusqu'à la déclaration de guerre. La fameuse scène du 13 où fut remanié le télégramme d'Abeken y est relatée, mais il y a dans le récit de Bismarck confusion involontaire ou voulue entre le télégramme d'Abeken, qui n'est que partiellement cité, et le rapport Radziwill. (Cf. Welschinger, *La guerre de 1870, Causes et Responsabilités,* t. 1er, p. 111-114.)

2° Le 23 novembre 1892, Caprivi donna au Reichstag la version définitive du télégramme d'Abeken, moins la phrase qui termine le billet du Roi à Abeken : «Il voyait bien que mon Gouvernement était de nouveau hors de cause». Ce fut également Caprivi qui révéla que la dépêche d'Ems remaniée par Bismarck était bien devenue la dépêche adressée le 13 juillet, à 11 h. 15 du soir et à 2 h. 30 du matin aux représentants de l'Allemagne du Nord dans les Cours du Sud et à l'étranger. La conclusion de Caprivi était d'ailleurs que la dépêche de Bismarck constituait l'exécution pure et simple de l'ordre royal, et qu'il n'y avait pas eu de falsification. (Cf. Welschinger, *op. cit.,* p. 114-120.)

3° Les *Gedanken und Erinnerungen* de Bismarck, publiés à Stuttgart en 1898 (trad. Jaeglé, t. II, p. 103-110), n'ajoutent que des commentaires et des détails descriptifs aux aveux de 1892.

Sur l'attitude des historiens allemands en présence des révélations de Bismarck et de Caprivi, cf. Lehautcourt (*op. cit.*, p. 476, note 1), et surtout Welschinger (*op. cit.,* p. 121-128).

TEXTE ALLEMAND.	TRADUCTION.
Nachdem die Nachrichten von der Entsagung der Erbprinzen von Hohenzollern der Kaiserlich-französischen Regierung von der Königlich spanischen amtlich mitgetheilt worden sind, hat der französische Botschafter in Ems an Seine Majestät noch [1] die Forderung gestellt, ihn zu autorisiren, das er nach Paris telegraphiere, das Seine Majestät der König sich für alle Zukunft verpflichte, niemals wieder seine Zustimmung zu geben, wenn die Hohenzollern auf ihre Kandidatur wieder zurückkommen sollten. Seine Majestät der König hat es darauf abgelehnt, den französischen Botschafter nochmals zu empfangen und demselben durch den Adjudanten von Dienst sagen lassen, das Seine Majestät dem Botschafter nichts weiter mitzutheilen [2] habe.	Après que les nouvelles de la renonciation du Prince héritier de Hohenzollern eurent été communiquées au Gouvernement impérial français par le Gouvernement royal espagnol, l'Ambassadeur français à Ems a exigé encore de Sa Majesté l'autorisation de télégraphier à Paris que Sa Majesté le Roi pour tout l'avenir s'engageait à ne plus jamais donner son autorisation si les Hohenzollern devaient poser de nouveau leur candidature. Là-dessus, Sa Majesté le Roi a refusé de recevoir encore une fois l'Ambassadeur, et lui a fait dire par l'adjudant de service que Sa Majesté n'avait rien de plus à communiquer à l'Ambassadeur.

Le texte donné aux journaux dans la soirée du 13 a été publié dans les *Staatsarchiv,* XIX (1870), n° 4033.

On sait que le télégramme d'Ems fut connu dans la soirée du 13 juillet à Berlin, vers 9 heures du soir, par une édition extraordinaire de l'officieuse *Norddeutsche Allgemeine Zeitung.* Elle ne contenait rien de plus que le texte du télégramme de journal, mais l'impression fut très vive. Les extraits des dépêches du correspondant du *Times* à Berlin, que Lord cite en note, p. 103, n° 70, confirment à cet égard le récit reproduit à peu près partout de Sybel (t. VII, p. 243-244).

4° La soirée du 13 juillet. — Les communications de Bismarck aux Gouvernements allemands et aux Puissances étrangères.

Dans la soirée du 13 juillet, Bismarck fit envoyer la dépêche d'Ems aux Ministres de la Confédération de l'Allemagne du Nord et aux différentes légations prussiennes en Allemagne et à l'étranger. Plus tard, il a soutenu et il a fait soutenir par ses partisans qu'il s'était borné à communiquer le texte du «télégramme de journal» aux Ministres de la Confédération et à ses Agents uniquement pour leur information particulière, et non dans le dessein d'en donner communication aux

(1) Mot ajouté de la main de Bucher.

(2) Mot ajouté de la main de Bismarck au lieu de : *zu sagen* (à dire).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Puissances, comme les Français l'avaient prétendu calomnieusement. Il a affirmé d'autre part que ses dépêches ne contenaient que le texte du «télégramme de journal». (Circulaire de Bismarck du 18 juillet, publiée dans les *Stenographische Berichte des Reichstags. I. Ausserordentliche Session Anlagen,* p. 11, et par Fester, t. II, n° 577, p. 175-178; dépêche de Bismarck à Bernstorff, du 19 juillet 1870, dans les *Arch. diplom.,* 1871-1872, t. Ier, p. 192-193 [1]. Cf. également Keudell, *Fürst und Fürstin Bismarck,* p. 443; et Lord, p. 104, note 72.)

La publication par Lord des télégrammes de Bismarck présente, à cet égard, un intérêt de premier ordre. Ils sont au nombre de trois :

Le premier porte l'heure de 11 h. 15. Il est adressé : au Ministère des Affaires étrangères à Schwerin; au Ministère d'État à Strelitz, Oldenbourg, et Brunswick; et au Sénat à Brême et à Lubeck. Il reproduit purement et simplement le texte que nous avons publié.

Le deuxième porte l'heure de 11 h. 18. Il est adressé aux représentants de la Prusse à Dresde, Altenbourg et Dessau, Munich, Stuttgart, Carlsruhe, Darmstadt, Hambourg, Weimar et Meiningen. Il commence par cette phrase : «*Theilen Sie dort mit*» (Donnez communication). Suit le texte.

Au télégramme pour Munich, adressé à Werthen, est ajouté :

Ajoutez à la communication de notre télégramme sur la prétention de l'Ambassadeur de France :

S. M. le Roi de Bavière n'appréciera pas avec indifférence que Benedetti a adressé la parole au Roi sur la promenade contre la volonté de celui-ci et d'une manière provocante pour pouvoir formuler ladite exigence.

Le troisième télégramme porte 2 h. 30 du matin. Il est adressé aux représentants de l'Allemagne du Nord à Londres, Saint-Pétersbourg, Florence, Bruxelles, La Haye, Vienne, Berne, Constantinople et Madrid.

Il donne le même texte que les deux précédents suivis de la phrase : *Theilen Sie dies dort unverzüglich mit* (Communiquez incessamment).

Il y a deux adjonctions, l'une pour Londres, l'autre pour Saint-Pétersbourg.

[1] Dans sa dépêche à Bernstorff, du 19 juillet, Bismarck, après avoir affirmé que le Roi n'avait jamais eu la pensée d'élever le Prince Léopold au trône d'Espagne, ajoute :

La prétendue notification aux Cabinets n'a jamais été faite, pas plus que le refus de traiter avec l'Ambassadeur de l'Empereur. Bien au contraire, l'Ambassadeur n'a jamais cherché à entrer dans des négociations officielles avec le Gouvernement royal, mais seulement à discuter la question personnellement et secrètement avec Sa Majesté, à Ems. (*Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 192-193, et Welschinger, *op. cit.*, p. 117.)

Pour Londres : Je vous prie de dire en outre à Lord Granville que Benedetti a, sur la promenade, adressé la parole au Roi contre la volonté de celui-ci et d'une manière provocante, pour pouvoir formuler ladite exigence.

Pour Saint-Pétersbourg : Ajoutez : S. M. l'Empereur... (même phrase que pour Munich).

Ces trois télégrammes sont publiés par Lord, sous le n° 187, p. 231-233.

Le même état d'esprit et les mêmes calculs qui ont inspiré ces télégrammes se retrouvent dans la conversation que Bismarck, dans la soirée du 13, eut avec l'Ambassadeur d'Espagne, Rascon. Celui-ci en rendit compte à Sagasta en ces termes :

Comme je l'indiquais à Votre Excellence dans ma dépêche d'hier, n° 100 [cf. Mercier, 13 juillet, n° 72, note 3], j'ai vu pendant la soirée le Comte de Bismarck, et il me dit que, peu après mon entrevue avec M. de Thile, il avait reçu des détails sur la renonciation du Prince de Hohenzollern... Le Comte de Bismarck ajouta que, loin de considérer l'affaire comme terminée, il voyait la guerre inévitable, parce que le Gouvernement français, non content du sacrifice qu'avait fait le Prince, présentait de nouvelles exigences offensantes et irritantes, et il me rapporta la scène qui s'était passée hier entre le Roi de Prusse et l'Ambassadeur de France, me disant qu'il la transmettait au Baron de Canitz pour qu'il la portât à la connaissance de Votre Excellence.

[Rascon retrace ensuite l'agitation de la population de Berlin jusque-là très calme] en face des menaces des Ministres, des Députés et des journaux français et des signes avant-coureurs d'une guerre imminente... jusqu'à une heure avancée de la soirée d'hier, où commencèrent à circuler dans la foule les dernières prétentions de l'Empereur des Français et les termes inaccoutumés dans lesquels le Comte Benedetti les avait exprimées. Cette nouvelle et celle que le Roi revenait d'Ems agitèrent instantanément la population, et, dans le but d'acclamer le Roi, les principales rues de Berlin se remplirent de monde, de nombreux groupes ne s'étant retirés qu'après avoir eu la certitude que le Roi n'avait pas quitté Ems.

Le Conseil de la Confédération de l'Allemagne du Nord est convoqué pour après-demain, et le Conseil des Ministres se réunira demain à Potsdam ou ici, sous la présidence du Roi, pour décider probablement la mobilisation de l'armée. (Rascon à Sagasta. Berlin, 14 juillet. Par courrier spécial. Lord, n° 251, p. 264-265.)

Les nouvelles sur l'évolution des sentiments des Cours du Sud continuèrent à arriver dans la soirée. Après les assurances qui lui avaient été déjà transmises à cet égard, dans la journée, de la Bavière, de Bade, du Wurtemberg, Bismarck, dans la nuit du 13 au 14, reçut un nouveau télégramme de Stuttgart, où son envoyé Rosenberg lui annonçait que le Wurtemberg avait décidé d'adopter une attitude résolument patriotique (Rosenberg à Bismarck, télégramme, 13 juillet, 11 h. 10 soir, reçu le 14, à minuit 10, dans Lord, n° 186, p. 231).

Également dans la soirée parvinrent à Bismarck le télégramme d'Abeken de 10 h. 10 du soir sur la réponse donnée par le Roi à la dernière demande d'audience de Benedetti (arrivé à Berlin à 11 h. 59 du soir), et un télégramme de Londres où Bernstorff lui faisait connaître les sentiments du Gouvernement anglais. En voici le texte :

Lord Lyons télégraphie d'hier soir, 7 h. 50, que le Gouvernement français ne se trouve pas satisfait par la renonciation du Prince de Hohenzollern, et qu'on doit délibérer aujourd'hui dans un Conseil sur des résolutions à prendre ultérieurement. Il a fait de fortes remontrances. Lord Granville a aussitôt répondu par télégramme pour prescrire à l'Ambassadeur d'exposer *avant* ce Conseil décisif que la France doit se tenir pour satisfaite. M. Gladstone, qui vient de me dire cela *confiaentiellement,* estime que nous avons atteint l'extrême limite de la conciliation, et que la France se mettrait de la façon la plus flagrante dans son tort, si elle prenait maintenant l'initiative de la guerre. (Bernstorff au Roi et aux Affaires étrangères à Berlin, télégramme du 13 juillet, 7 h. 20 soir. Reçu à 8 h. 35. Dans Lord, n° 179, p. 227-228.)

Lord (p. 227, note 4) fait observer que ce télégramme fut un des documents lus par Caprivi au Reichstag le 23 novembre 1892, et qu'il a été publié dans les *Stenographische Berichte des Reichstags,* Session 1892-1893, t. Ier, p. 10.

Mais, pour Bismarck, les nouvelles les plus importantes — au moins par le parti qu'il en tira — dans cette soirée du 13 juillet, lui vinrent de Werther. On trouvera dans Lord les télégrammes de Paris qui arrivèrent successivement à la Wilhemstrasse :

1° Un télégramme dont le contenu indique qu'il fut envoyé avant la séance du Corps législatif, mais dont nous n'avons pas l'heure de départ, ni l'heure d'arrivée :

Le *Constitutionnel* d'aujourd'hui [, annonce Werther,] contient un article pacifique sur la renonciation du Prince de Hohenzollern. Lord Lyons voudrait y voir la façon de penser actuelle du Gouvernement. Sans cette renonciation, nous aurions dû nous attendre pour aujourd'hui à une déclaration de guerre. Le Conseil des Ministres se tient précisément à Saint-Cloud. Lord Lyons y a envoyé le dernier télégramme de Lord Granville, celui qui expose qu'après ladite renonciation tout motif de guerre manque à la France. Dans la séance d'aujourd'hui [du Corps législatif], les déclarations ministérielles sur la renonciation Hohenzollern seront d'une importance décisive. (Werther aux Affaires étrangères à Berlin, et en duplicata à Ems, télégramme, 13 juillet, dans Lord, n° 160, p. 218-219.)

2° Un télégramme envoyé à 4 heures et arrivé à Berlin à 7 h. 35 (duplicata à Ems) annonçant que Waldersee signale l'activité des préparatifs navals et militaires français :

La déclaration de Gramont est interprétée dans les milieux militaires comme belliqueuse. (Lord, n° 164, p. 221.)

3° Un télégramme envoyé à 4 h. 40, arrivé à Berlin à 8 h. 45, résumant les déclarations de Gramont à la séance du Corps législatif :

...A droite, on déplore la lenteur des négociations; on dit que la dignité de la Nation s'en trouve atteinte... Dans la Chambre, grande excitation patriotique. (Lord, n° 169, p. 223.)

4° Un télégramme, sans date d'émission, reçu comme le précédent à 8 h. 45, et ainsi rédigé :

Le caractère ambigu de la déclaration du Duc de Gramont apparaît comme l'indice d'une divergence d'opinion entre les Ministres. Le parti de la guerre exploite le fait que la renonciation émane seulement du père, et qu'on n'en a pas reçu confirmation du Prince Léopold. Il serait intéressant pour moi de savoir si le Roi, en causant avec le Comte Benedetti, a donné son assentiment au refus de la candidature en forme de conversation (*Gesprächsweise*). (En marge, de la main de Bismarck : «J'espère que non, mais je n'en sais rien.») (Lord, n° 170, p. 223-224, et p. 224, note 1.)

5° Un télégramme de 9 h. 6 du soir, reçu le 14 juillet à minuit 34, duplicata à Ems, dont voici le texte :

Le Chargé d'Affaires de Russie prétend avoir appris à l'instant du Duc de Gramont que l'on ne se contente pas ici de la renonciation du Prince père de Hohenzollern, et que, pour terminer l'affaire, la France demande encore que le Roi défende au Prince héritier Léopold de jamais accepter la couronne d'Espagne. Avec cette défense, toute l'affaire serait terminée; sinon, la guerre serait inévitable. J'ignore si Benedetti a véritablement reçu de pareils ordres. Hier, le Duc de Gramont ne m'a pas exprimé ce désir. (Lord, n° 182, p. 229.)

6° et 7° Deux télégrammes en réponse aux télégrammes envoyés par Bismarck dans la journée :

Le premier est daté de 10 heures du soir, et fut reçu le 14 juillet à 1 h. 40 du matin. Werther y annonce qu'il a envoyé un rapport à Ems sur sa conversation de la veille avec le Duc de Gramont, et résume l'entretien (conformément à son rapport). (Lord, n° 183, p. 229-230.)

Le deuxième est daté de 10 h. 26 du soir, et fut reçu le 14 juillet à minuit 30. Il répond au télégramme de Bismarck du 13, 2 h. 25, que nous avons reproduit :

Quand le Duc de Gramont a proposé, [écrit Werther], que le Roi devrait adresser une lettre à l'Empereur, j'ai remarqué que cela ***serait rendu plus difficile*** par sa déclaration du 6 de ce mois [Bismarck souligne «serait rendu plus difficile», et écrit en marge «vraiment»], alors que cette dernière devait blesser [*sic*] le Roi. Le Duc de Gramont ne m'a donné là-dessus que des éclaircissements sans portée qui ne peuvent contribuer à aucun apaisement. (Lord, n° 185, p. 231, et note 2.)

Les documents publiés par Lord nous apprennent également comment Bismarck a su tirer parti des télégrammes qu'il avait reçus de

Londres et de Paris. Le télégramme de Bernstorff fut télégraphié dans la nuit du 13 au 14 à Dresde, à Munich, à Stuttgart, à Carlsruhe, à Darmstadt et à Bruxelles. (Lord, p. 228, note 1.)

Du premier télégramme de Werther (n° 160 de Lord), Bismarck détacha le passage suivant : «Le Conseil des Ministres ... jusqu'à : «dans la séance d'aujourd'hui», et le télégraphia le 14 juillet, à 2 h. 30 du matin aux envoyés prussiens à Dresde, Munich, Stuttgart, Carlsruhe et Darmstadt. (Lord, p. 219, note 1.) Le télégramme de Werther sur les préparatifs militaires français et l'interprétation donnée à Paris dans les milieux militaires à la déclaration de Gramont (n° 164 de Lord) fut envoyé le 13, à 10 h. 30, aux représentants de l'Allemagne du Nord à Londres, Saint-Pétersbourg et Vienne. (Lord, p. 221, note 4.)

C'est enfin dans la nuit du 13 au 14 que Bismarck fit savoir son sentiment à Ems sur la réponse à faire au rapport Werther. Au télégramme d'Abeken de 8 h. 20 du soir (n° 176 de Lord; cf. ci-dessus, XIV, p. 486), il répondit par le télégramme suivant :

Il me paraît impossible que le Roi reçoive une demande aussi blessante transmise de la main de son propre Ambassadeur, et qui se fonde sur une communication orale d'un Ministre étranger. Et si le Duc de Gramont venait à dire plus tard qu'il n'a pas dit telle ou telle chose au Baron de Werther ? Il nous faut dans un cas aussi sérieux une pièce écrite authentique du Gouvernement étranger. Je conseille de dire par télégramme au Baron de Werther que le Roi considère le rapport comme *non avenu* (en français) et lui ordonne de revenir sur son entretien avec Gramont, de déclarer qu'il ne peut s'acquitter de la commission qu'il a reçue, et qu'il laisse à Gramont le soin de porter à la connaissance du Roi ses vues et ses demandes d'une autre manière et par d'autres organes. Aussitôt qu'il se sera acquitté de cette mission, il devra faire savoir qu'il a demandé et obtenu un congé, et venir aussitôt à Berlin, pour donner des éclaircissements. Il ne peut, à mon avis, après cet incident rester là-bas. (Bismarck à Abeken, télégramme, 14 juillet, 2 h. 30 matin, envoyé à 3 h. 35, reçu à 4 h. 5, dans Lord, n° 192, p. 236-237.)

Un brouillon différent d'une réponse à faire au rapport de Werther figure aux Archives des Affaires étrangères de Berlin, et, comme le remarque Lord (p. 106), suppose, au moment où il fut rédigé, chez Bismarck, un autre plan que celui qui est proposé dans le télégramme de 2 h. 30. Voici le texte de ce premier projet :

Je prie de faire donner l'ordre à Werther de revenir sur-le-champ à Berlin. Il aura à donner des éclaircissements sur son rapport, et sur les raisons qui lui ont permis de se charger d'une commission aussi extraordinaire. Sur la réponse à faire à l'exigence insultante, je m'expliquerai dès qu'elle sera arrivée, à moins que le retour de Sa Majesté n'ait eu lieu auparavant. Il semble que la convocation du Reichstag ne peut plus être retardée. (Lord, p. 237, note 1.)

Lord fait observer que, en dehors du télégramme envoyé à Ems à 3 h. 35 du matin, on ne trouve pas trace aux Archives des Affaires étrangères allemandes d'un télégramme quelconque, par lequel Bismarck aurait informé le Roi de tout ce qu'il venait de faire dans la soirée. Il semble que le Roi en reçut les premières nouvelles par les journaux. (Lord, p. 109, note 12.)

XVI

LA JOURNÉE DU 14 JUILLET 1870 À EMS.

Les documents allemands publiés par Lord ne permettent pas seulement de compléter le dossier français, ils sont encore intéressants à un double point de vue :

1° Ils permettent d'apprécier le changement qui s'est produit dans l'attitude du Roi depuis le 13 juillet;

2° Ils témoignent de l'unité d'inspiration de la politique allemande que Bismarck a reprise en main.

1° *Jusqu'au départ du Roi pour Coblenz* (*3 heures*).

Comme pour les journées précédentes, Lord s'est efforcé de reconstituer le dossier des documents parvenus à Ems en fin de soirée le 13, dans la nuit du 13 au 14, ou dans la matinée du 14 (Lord, p. 109). Ce sont :

Les télégrammes de Werther du 13, 4 h. 40 et 9 h. 6 du soir que nous avons reproduits ci-dessus, XV, p. 501;

Le télégramme de Bernstorff du 13, 7 h. 20 soir, cf. ci-dessus, XV, p. 500;

Le télégramme de Bismarck du 13, 8 h. 10 soir, cf. ci-dessus, XV, p. 495;

Le télégramme de Bismarck du 14, 2 h. 30 matin, cf. ci-dessus, XV, p. 502.

Dans la matinée du 14, la Reine Augusta adressa au Roi un exposé de la situation que nous ne possédons pas, mais dont les tendances se devinent aisément d'après la réponse de ce dernier (cf. ci-après).

Le télégramme d'Ems, remanié par Bismarck et devenu le télégramme de journal (cf. ci-dessus, XV, p. 497), aurait été connu par le Roi pendant sa promenade, peu après neuf heures, où arrivaient les

journaux de Berlin. Son émotion aurait été manifeste, et, après avoir relu la dépêche, il aurait tendu le journal à Eulenbourg, qui l'accompagnait, en lui disant : « C'est la guerre ! » C'est ce qui résulte de confidences d'Eulenbourg reproduites dans le *Augsbürger Abendzeitung* du 17 juillet 1895, et les *Erinnerungen, Aufsätze und Reden* de Delbrück (p. 350), provenant ici de la même source.

Que le propos ait été tenu ou non, il n'y a plus dans la matinée du 14, comme le fait observer Lord (p. 109), trace d'hésitation chez le Roi.

On le voit nettement :

1° Par les télégrammes qui sont envoyés à Werther. Ils sont visiblement inspirés par le télégramme de Bismarck de 2 h. 30 du matin, parvenu à Ems à 4 h. 5 (cf. ci-dessus, XIV, p. 502).

Le premier, envoyé à 7 heures au télégraphe, est ainsi conçu :

Sa Majesté n'a jusqu'ici aucune connaissance officielle de votre rapport sur votre entretien avec Gramont et Ollivier, et fait jusqu'à nouvel ordre comme si elle n'en était pas encore saisie. (Lord, n° 194, p. 238.)

Le deuxième, envoyé à 10 h. 50, est entièrement conforme au télégramme de Bismarck de 2 h. 30 :

Sa Majesté le Roi considère votre rapport du 12 sur votre entretien avec Gramont et Ollivier comme non avenu, et vous prie d'exposer au Duc de Gramont que vous ne pouvez vous charger de la commission, et que vous l'invitez à faire connaître au Roi ses vues et ses prétentions par une autre voie et par un autre organe. Aussitôt que vous le lui aurez fait savoir, vous voudrez bien lui communiquer que vous avez demandé et obtenu un congé, et partir aussitôt pour Berlin. (Lord, n° 195, p. 238.)

2° Par sa décision de revenir à Berlin et de ne plus recevoir Benedetti :

A 11 h. 15, Abeken télégraphie à Bismarck :

Sa Majesté le Roi sera au plus tard demain soir à Berlin. On a télégraphié d'ici au Baron Werther sur l'ordre du Roi, conformément au sens littéral du télégramme de Votre Excellence, parce qu'il était important de se dépêcher. Si Votre Excellence, après avoir pris connaissance du rapport, a encore quelque chose à faire dire, le Roi s'en remet à votre décision de le télégraphier. Quant à Benedetti, Sa Majesté ne le recevra plus ici. (Lord, n° 196, p. 238-239.)

Après avoir reçu le télégramme de Gramont du 13, 9 h. 45 soir, Benedetti eut un entretien avec Eulenbourg, dans la matinée du 14, « pour préciser comment la France entendait l'assurance qu'elle demandait au Roi, et les formes diverses dans lesquelles elle pourrait lui être donnée ». Eulenbourg s'engagea à soumettre ses observations au Roi, et à revoir ensuite l'Ambassadeur. Pourtant, il lui fit dire

au commencement de l'après-midi qu'il n'avait rien à lui apprendre (cf. Benedetti à Gramont, télégramme, 14 juillet, 2 heures soir).

3° Par sa lettre à la Reine Augusta.

En voici la traduction :

Ta lettre reçue à l'instant. Les Ministres ont déjà communiqué les exigences de la France aux autres Ambassadeurs à Paris, en sorte que tout est devenu *public* [1]. En même temps, Gramont déclare qu'il est encore sans nouvelles des négociations d'ici, où il n'y en a aucune, car les conversations avec Benedetti ne sont pas des négociations. Gladstone et son Collègue des Affaires étrangères ont très durement répliqué au rapport fait par Lyons des prétentions françaises, et déclaré que la France ne pouvait compter sur l'Angleterre si elle ne se déclarait pas satisfaite de la renonciation du Hohenzollern.

L'émotion s'accroît tellement ici et dans le Sud de l'Allemagne que nous devons poser une question à Paris, renvoyer la négociation à Berlin, et ne pas continuer les entretiens de promenade avec Benedetti. Aussi vais-je interrompre ma cure et partir demain matin pour Berlin, car ma présence au centre des affaires est absolument nécessaire. Peut-être trouvera-t-on encore un moyen de conciliation, mais à la condition qu'il laisse intacts mon honneur personnel et celui de la Nation. C'est exactement la répétition de 1865-1866 : *Avilir et (a)près démolir!*

Tu ne comprends naturellement pas autrement la chose avec tes souhaits. Ton *exposé* est peut-être exact en beaucoup d'endroits, mais il est déjà derrière nous. En effet, tout est inutile, si les *brouilleurs* demandent la guerre! C'est assez clair!

Au revoir, j'arriverai par le train de 3 heures, et te laisse le soin de régler la promenade.

Ton W.

(W. Oncken, p. 192-193; Fester, t. II, n° 543, p. 143-144; et Lehautcourt, p. 520-521.)

Guillaume Ier prit à 3 heures le train pour Coblenz, d'où il devait être revenu dans la soirée. Benedetti ayant demandé à prendre congé de lui, il lui avait fait dire qu'il le recevrait à la gare quelques instants avant le départ du train (cf. W. Oncken, p. 131). Sur cette dernière rencontre du Roi et de Benedetti, cf. le télégramme de Benedetti du 14 juillet, 4 h. 10 soir, et les notes.

2° *La démarche anglaise à Ems.*

A la fin de l'après-midi du 14 juillet, arrivèrent à Ems deux télégrammes de Bernstorff, transmettant les dernières propositions de Granville, adressés à la fois au Roi et aux Affaires étrangères à Berlin.

[1] Les mots en italiques sont en français dans le texte.

Le premier, envoyé à 3 h. 10 de Londres, était ainsi rédigé :

Télégrammes nos 23, 24 et 25 reçus [télégrammes publiés par Lord, sous les nos 175 et 187, et reproduits ci-dessus, XV, p. 489], et les communications prescrites faites à Lord Granville. Celui-ci est venu à l'instant chez moi pour me demander si Votre Majesté aussi a fait faire ou non une communication quelconque au Gouvernement français au sujet de la candidature espagnole, et désirait le savoir le plus tôt possible. Le télégramme 25 [187 dans Lord] mentionne seulement la communication du Gouvernement espagnol. Je demande des instructions sur ce point.

Lord Granville a réclamé la convocation immédiate d'un Conseil des Ministres, afin d'aviser s'il y avait encore quelque chose à tenter pour sauver la paix. Je lui ai dit que le sort de l'Europe était en grande partie entre les mains de l'Angleterre, alors qu'une pression sur la France, avec tout le poids de sa puissance, était peut-être encore le seul moyen de retenir cette dernière. (Lord, n° 208, p. 243-244.)

Le deuxième télégramme avait été envoyé à 4 h. 35 de l'après-midi par Bernstorff au Roi et aux Affaires étrangères à Berlin, après la réunion du Conseil mentionnée dans le précédent, et sur la demande de Lord Granville.

En voici le texte, qu'on peut rapprocher de celui de la communication faite par Lyons au Gouvernement français (cf. la note 1, p. 346) :

Lord Granville me prie de télégraphier ce qui suit à Votre Majesté comme le résultat du Conseil des Ministres :

Nous recommandons à la Prusse ceci : comme le Roi a consenti à l'acceptation de la candidature au trône d'Espagne, et a ainsi participé jusqu'à un certain point à la combinaison, Sa Majesté pourrait, sans la plus légère atteinte à sa dignité, faire savoir au Gouvernement français qu'il a de la même façon consenti au retrait de cette acceptation, si la France laisse tomber sa prétention à un engagement pour l'avenir. Une pareille communication, sur le conseil d'une Puissance amie, serait une preuve de plus et à la vérité la plus belle du désir du Roi de sauvegarder la paix de l'Europe. (Lord, n° 210, p. 244-245.)

Le Roi eut connaissance de ces télégrammes après son retour de Coblenz. Lord remarque avec raison que la question posée par Granville dans le premier était pour lui très embarrassante (Lord, p. 112). Abeken lui proposa de se tirer d'affaire en renvoyant le tout à Bismarck. Mais le Roi tint cependant à répondre. Il le fit par une formule que Lord (p. 112) qualifie de «piètre faux-fuyant». Il adressa à Abeken la note suivante :

Au n° 346 [208 dans Lord], il faut encore répondre d'ici que je n'ai jamais fait communication au Gouvernement français de la candidature au Trône d'Espagne. (Lord, n° 218, p. 249.)

Quant à la proposition de Granville, il décida de s'en rapporter à Bismarck, et en conséquence Abeken envoya à Bernstorff la réponse suivante :

En réponse à vos télégrammes 29 et 30 [208 et 210 de Lord], Sa Majesté me prescrit de vous dire que la réponse allait venir de Berlin, et de vous faire observer seulement pour vous qu'il n'a jamais fait communication au Gouvernement français de la candidature au Trône d'Espagne. (Lord, n° 220, p. 250, sans indication d'heure d'expédition.)

Dans la soirée du 14, le Roi reçut communication du télégramme que Bismarck avait adressé à Werther après avoir lu son rapport (n° 204 de Lord; cf., ci-après, XVII, p. 508), et du télégramme que Werther avait envoyé l'après-midi, à 2 h. 10, aux Affaires étrangères à Berlin et qui avait été transmis en duplicata à Ems (n° 206 de Lord; cf. ci-après, XVII, p. 509). Abeken en accusa réception en ces termes :

Votre télégramme [204 dans Lord] a été communiqué au Roi aussitôt après son retour de Coblenz. Sa Majesté est d'accord avec vous. Elle s'en rapporte à Votre Excellence pour les observations qui pourraient être formulées sur le télégramme d'aujourd'hui [206 dans Lord] du Baron Werther. Sa Majesté n'a plus reçu Benedetti. Celui-ci est venu à la gare, au moment du départ du Roi pour Coblenz, uniquement pour prendre congé. Il reste fixé que Sa Majesté doit partir demain à 8 heures d'ici pour être à 8 heures du soir à Berlin. Il s'en rapporte à Votre Excellence de décider si le temps et les circonstances lui permettront de venir à sa rencontre jusqu'à Brandebourg. (Abeken à Bismarck, 14 juillet, 10 h. 30 soir, reçu le 15 à minuit 23, dans Lord, n° 214, p. 246.)

XVII

LA JOURNÉE DU 14 JUILLET 1870 À BERLIN.

Comme le fait remarquer Lord (p. 107), le principal intérêt des démarches de Bismarck le 14 juillet, que nous font connaître les documents allemands, est d'établir qu'il considère la guerre désormais comme un fait acquis. Toute son activité a pour but de la préparer.

1° *L'opinion publique.*

Pour agir sur l'opinion, Bismarck continue à déchaîner la presse, et à lui faire travestir le caractère de l'intervention de Benedetti auprès du Roi (cf. les indications données par Lord, p. 106 et 107).

2° *La mobilisation.*

Pour qu'elle puisse avoir lieu, le retour du Roi à Berlin est indispensable. De là le télégramme de Bismarck à Eulenbourg de 11 h. 55 du matin dont voici la traduction :

I. (*In claris.*) Il semble d'une nécessité urgente que les Ministres soient immédiatement réunis ici sous la présidence de Sa Majesté.

II. (*Ch.*) Notre position comme ministres serait intenable en face de l'opinion publique si le Roi reçoit de nouveau le Comte Benedetti à Ems.

III. (*Pour Camphausen.*) La présence de Votre Excellence ici est indispensable. (Lord, n° 201, p. 240.)

Au début de l'après-midi, le télégramme d'Abeken de 11 h. 15, parvenu à Berlin à 1 h. 25 (cf. ci-dessus, XVI, p. 504), fut de nature à tranquilliser Bismarck.

3° *Les rapports avec Werther.*

Dans la matinée, en réponse au télégramme de Werther du 13 juillet, 10 heures du soir, parvenu dans la nuit (Lord, n° 183, cf., ci-dessus, XV, p. 501), Bismarck télégraphie :

Il n'entre pas dans la fonction de Votre Excellence de se faire l'organe du Duc de Gramont pour ses commissions à Sa Majesté le Roi, particulièrement quand celles-ci comportent des exigences aussi offensantes que celle de la lettre d'excuse, et quand leur rédaction officielle est aussi importante que dans le cas actuel. Des communications de la sorte ne doivent parvenir, à vous que par écrit, ou à moi que par le Représentant de la France. Dites-le au Duc de Gramont, et considérez votre rapport, qui se trouve à Ems et dont le contenu m'a été télégraphié par Sa Majesté avec la plus vive indignation, comme officiellement non écrit. Dites au Duc de Gramont que vous avez demandé un congé pour faire une cure. (Bismarck à Werther, télégramme, 14 juillet, 11 h. 55 matin, dans Lord, n° 200, p. 240.)

Vers midi, le texte du rapport de Werther parvint enfin à Berlin. Bismarck envoya alors un nouveau télégramme à Werther :

Le rapport de Votre Excellence du 12 vient de m'arriver d'Ems. Puisque malheureusement vous avez accepté de transmettre la proposition de Gramont, dites lui que je pense que vous avez dû le mal comprendre, et que, en qualité de Ministre du Roi, je refuse de faire un rapport à Sa Majesté des exigences françaises tant qu'elles ne me seront pas transmises dans un texte authentique par le Représentant de la France. Vous devrez en même temps notifier au Duc de Gramont que Sa Majesté vous a accordé un congé. En tout cas, je vous recommande, par ordre du Roi, de venir ici sans retard, en chargeant des affaires le Comte Solms. (Bismarck à Werther, télégramme, 14 juillet, 1 h. 55 de l'après-midi, dans Lord, n° 204, p. 241-242.)

C'est ce télégramme qui fut envoyé par Bismarck au Roi et approuvé par celui-ci (cf. ci-dessus, XVI, p. 507).

Cependant Werther avait reçu les télégrammes envoyés d'Ems à 7 heures du matin (n° 194 de Lord, cf. ci-dessus, XVI, p. 504) et à 10 h. 50 (n° 195 de Lord, cf. ci-dessus, XVI, p. 504). Il y répondit à 2 h. 10 de l'après-midi par le télégramme suivant aux Affaires étrangères à Berlin :

Réponse aux télégrammes 3 [Lord, n° 193,] et 5 [Lord, n° 195] d'Ems.

Je n'ai pas vu le Duc de Gramont depuis avant-hier, et il m'annonce qu'il ne peut recevoir les diplomates. Je puis maintenant lui représenter sa lettre comme non avenue, du moment que j'ai appris hier qu'il avait fait parvenir sur ces entrefaites une nouvelle proposition à Sa Majesté, à savoir de notifier au Prince Héritier Léopold son interdiction de jamais plus redevenir candidat au Trône d'Espagne. Lord Lyons m'a confirmé le fait, et il m'a dit qu'il n'avait accepté qu'*ad referendum* la demande des bons offices de l'Angleterre au sujet de cette proposition. Le Duc de Gramont lui a déclaré expressément que, si nous acceptions cette proposition, tout le litige serait terminé à l'amiable. Si elle était repoussée, le Duc de Gramont n'a pas caché à Lord Lyons que ce serait la guerre. La Droite de la Chambre serait plus belliqueuse que le Ministère afin de le renverser. Lord Lyons croit que la pression française sur l'Italie pour une alliance fait envisager l'évacuation de Civita-Vecchia. Sur une question de Lord Lyons, je lui ai dit que je considérais la dernière proposition de la France comme inacceptable. On attend pour demain les déclarations décisives à la Chambre. (Lord, n° 206, p. 242-243.)

Ce télégramme fut envoyé en duplicata à Ems, et communiqué au Roi dans la soirée du 14. Cf. ci-dessus, XVI, p. 507.

En dehors des télégrammes d'Ems, Werther avait reçu ceux que Bismarck lui avait adressés le 13, à 2 h. 25 (le n° 162 de Lord, cf. ci-dessus, XV, p. 490), et le 14 à 11 h. 55 (le n° 200 de Lord, publié ci-dessus, p. 508), et à 1 h. 55 (le n° 204 de Lord, publié ci-dessus, p. 508). Il dut faire auprès de Gramont la démarche que Bismarck lui imposait. Il vit le Ministre entre le Conseil des Tuileries qui se termina vers 6 heures du soir et celui qui eut lieu dans la soirée à Saint-Cloud. Il n'avait pas encore reçu alors le télégramme de Bismarck de 1 h. 55. Il rendit compte à Bismarck de l'entretien par un télégramme envoyé dans la soirée à 9 h. 35, qui parvint à Berlin dans la nuit à 3 heures du matin et fut envoyé en duplicata à Ems. En voici le texte :

D'après le contenu de vos télégrammes 25 et 28 [les n°s 162 et 200 de Lord], j'ai déclaré au Duc de Gramont que je devais considérer la proposition transmise par moi comme *non avenue* [en français dans le texte], et que celle-ci, formulée par écrit, pouvait être portée à la connaissance de notre Cabinet par

l'organe du Ministère français. Le Duc de Gramont eut l'air de n'attacher à ses propositions aucune importance particulière; il avait cru les faire parvenir plus facilement par moi que par un Agent français. Je lui ai ensuite exposé que, ayant demandé et reçu un congé, je partais demain pour Berlin. C'est en revenant de chez le Duc de Gramont que je trouve votre télégramme n° 29 [le n° 204 de Lord] et c'est pourquoi je n'ai pu m'y conformer à la lettre. (Lord, n° 212, p. 245-246.)

Le dernier télégramme de Werther fut envoyé dans la nuit à 1 heure du matin, et parvint à Berlin le 15 à midi 22. Il y signalait l'agitation provoquée par l'article du *Journal de l'Allemagne du Nord :*

Le Duc de Gramont [, disait-il,] me fit à ce sujet la remarque que l'article avait un sens plus grave que ne le comportait l'état des choses, d'après les rapports du Comte Benedetti.

Dans mon entretien d'aujourd'hui, le Duc de Gramont s'est exprimé d'une façon évasive sur la paix et la guerre; il a mentionné tout à fait incidemment l'effort de Puissances étrangères dans le sens de la paix, et il a insisté sur le fait que l'opinion publique le jugeait insuffisamment belliqueux.

En terminant, Werther annonçait qu'une manifestation contre la Prusse avait eu lieu devant l'Ambassade. (Lord, n° 222, p. 251.)

4° Bismarck et la démarche anglaise.

La démarche de Granville dans la journée du 14 fut connue à Berlin par les deux télégrammes de Bernstorff de 3 h. 10 et de 4 h. 35 de l'après-midi, envoyés à Ems et aux Affaires étrangères à Berlin, et que nous avons reproduits ci-dessus, XVI, p. 506. Granville adressa en outre un télégramme à Loftus.

Bismarck répondit à 10 heures du soir au télégramme de 3 h. 10 :

Réponse au télégramme n° 29 [n° 208 de Lord]. Sa Majesté n'a pas fait faire aucune communication au Gouvernement français *en rapport* avec la candidature espagnole. Cela ne paraît pas non plus faisable d'après l'attitude de la France. (Lord, n° 213, p. 246.)

Et à 11 h. 55 au télégramme de 4 h. 35 :

Réponse au télégramme reçu 30 [n° 210 de Lord]. Le Roi arrive demain, et sera certainement péniblement impressionné par votre communication. Nous avons, sous la pression des menaces publiques de la France, fait preuve d'une modération si pacifique, comme l'Angleterre le reconnaît, que tout signe nouveau que nous en donnerions apparaîtrait comme une soumission au despotisme français et une humiliation que ne supporterait pas le sentiment national de l'Allemagne offensé avec raison. Je me trouve dans l'impossibilité de conseiller au Roi une déclaration de cette sorte. L'attitude de notre opinion publique prouve que toute la Nation, sous l'influence des menaces françaises, en est arrivée à préférer la plus dure des guerres à la soumission du Roi aux

prétentions excessives de la France. Nous avions attendu de l'Angleterre la reconnaissance de l'attitude conciliante du Roi, mais non qu'elle recommandât de nouvelles prétentions de la France.

Le Gouvernement prussien n'a rien à faire avec l'acceptation de la candidature Hohenzollern. Il n'en a même pas eu connaissance. Il ne peut donc compenser aucun consentement à celle-ci par une adhésion à son retrait. Exiger un acte privé d'un Roi ne saurait en aucune façon donner lieu à une négociation entre États. (Lord, n° 217, p. 248.)

APPENDICE II[1].

1. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Particulière. Minute. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III*, t. III, p. 394-395.)

Vienne, 5 juillet 1870.

La nouvelle que la Couronne d'Espagne vient d'être offerte au Prince Léopold de Hohenzollern produit ici une vive sensation. Une véritable panique s'est emparée de la Bourse de Vienne, par crainte de l'influence que ce fait exercera sur la politique et principalement sur l'attitude du Gouvernement français.

Je vous prie de me mettre le plus promptement possible au courant de l'effet produit à Paris, et des déterminations éventuelles de l'Empereur Napoléon, car il est essentiel que nous sachions ici à quoi nous en tenir.

Quant à nous, la chose ne nous touche pas de si près, et, sauf le sentiment de regret que, par amitié pour la France, nous devons éprouver lorsque les intérêts français subissent un échec, nous pourrions aisément prendre notre parti de cet événement.

En effet, à notre point de vue particulier, cet incident creuse un abîme encore plus profond entre Paris et Berlin, ce qui ne nous est pas précisément désagréable. Nous avons la perspective de voir avant peu l'Espagne devenir un champ de bataille où la guerre civile sera fomentée et soutenue au moyen de ressources françaises et prussiennes. Cela peut nous procurer un peu plus de tranquillité dans notre voisinage immédiat, où nous avons de fortes raisons de soupçonner l'emploi de fonds prussiens qui vont maintenant trouver un débouché ailleurs. De plus, l'amour-propre du Roi Victor-Emmanuel, qui rêvait la Couronne d'Espagne pour un Prince italien, sera également froissé, et les relations entre Florence et Berlin n'en deviendront pas plus tendres. Tout compte fait, nous n'avons donc pas à déplorer ce coup de théâtre, qui ne nous surprend d'ailleurs pas trop, car notre Légation à Madrid nous avait déjà prévenus de l'existence de la candidature Hohenzollern, et le dernier rapport du Comte Dubsky, que je joins ici en copie,

[1] Voir les Appendices des tomes précédents, depuis le tome XX.

tout en ne prévoyant pas un dénouement aussi prompt, nous préparait cependant à quelque chose de la sorte.

Bien entendu que ces considérations ne sont destinées qu'à vous informer personnellement de notre point de vue. Vis-à-vis du Duc de Gramont, vous n'aurez qu'à faire valoir la sollicitude que les intérêts français nous inspirent, et le désir de régler notre attitude d'après les nouvelles que vous nous manderez.

En tout cas, je vous recommande instamment de suivre de près cette question, et de me donner des informations promptes et complètes sur les sentiments ainsi que sur les intentions du Gouvernement français.

---

2. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Télégr. Déchiffrement. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III*, t. III, p. 395-396.)

Paris, 6 juillet 1870, 7 h. 10 soir.
(Arrivé à Vienne, le 7 juillet, à 0 h. 40 matin.)

A Saint-Cloud, on ne paraît rien savoir d'une révolution à Madrid. J'ai trouvé mon Collègue d'Espagne ayant l'air très mortifié sortant de chez l'Empereur. Sa Majesté m'a demandé si je croyais que la Prusse reculera, et s'il pouvait compter sur nous dans le cas contraire: J'ai répondu sur le (premier) point que, l'affaire étant pour la Prusse d'un intérêt secondaire, je croyais qu'elle céderait; sur le second point, j'ai dit que cela dépendait de l'attitude de la Russie, et du temps que nous aurions pour nous préparer. L'Impératrice *espère* que la Prusse ne cédera pas, Bismarck ayant arrangé cette affaire par une correspondance secrète avec Prim que ce dernier publierait, si la Prusse reculait. Le Duc de Gramont fait dans ce moment-ci une déclaration catégorique à la Chambre sur l'impossibilité pour la France de laisser un Prince prussien monter sur le Trône d'Espagne.

---

3. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Télégr. Minute. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III*, t. III, p. 398.)

Vienne, 7 juillet 1870, 6 h. soir.

La question «pourrons-nous compter sur vous?» est un peu à brûle-pourpoint, mais j'y réponds. D'abord, nous sommes fidèles aux enga-

IMPRIMERIE NATIONALE.

gements consacrés par les lettres impériales qui excluent toute entente avec la Prusse. Mais nous sommes aussi fidèles à notre politique d'intimité et d'amitié envers la France. Nous avons donc plaidé le point de vue français à Berlin et nous le plaidons à Madrid. Nous travaillons à écarter tout ce qui menace la paix. Notre attitude se réglera ensuite selon que les choses se développent.

---

4. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Orig. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III,* t. III, p. 402-404.)

Paris, 8 juillet 1870.

En quittant Saint-Cloud, je me rendis directement chez le Garde des Sceaux, qui m'avait fait exprimer le désir de me voir.

M. Ollivier revenait de la Chambre, où le discours qu'il avait rédigé et fait lire par le Duc de Gramont avait eu un succès frénétique. Il en était très heureux, et semblait fort monté en me débitant son discours : «Nous en avons assez», me dit-il, «des humiliations que la Prusse veut nous imposer. Ce ne sont plus des Rouher ou des La Valette qui ont à diriger la politique de la France. C'est moi, un Ministre du peuple, sortant du peuple, sentant avec le peuple, moi, un Ministre responsable devant la Nation, responsable de sa dignité et devant couvrir l'Empereur, qui ai mené cette affaire avec la résolution patriotique que vous me connaissez.

«Plus d'hésitations, plus de tergiversations; le Conseil a été unanime. Nous avons décidé comme un seul homme qu'il fallait marcher, nous avons entraîné la Chambre, nous entraînerons la Nation.

«Dans quinze jours nous aurons 400.000 hommes sur la Sarre, et cette fois-ci nous ferons la guerre comme en 93, nous armerons le peuple qui courra aux frontières.

«Moi plus que tout autre, je suis forcé de me mettre en avant en face de la Prusse dans cette question qui intéresse la dignité et l'honneur de la France, moi qui dans les temps les plus difficiles ai donné des gages de mes sympathies pour la nationalité allemande, qui seul dans l'enceinte législative ai osé prononcer des discours en faveur de la Prusse, qui il y a quelques jours ai donné dans l'affaire du Saint-Gothard une dernière preuve éclatante de modération et de sentiment pacifique.

«J'ai été regardé — et je le suis peut-être encore — comme un Prus-

sien; et tenez, vous-même, mon cher Prince, je suis sûr que vous n'avez accueilli mon arrivée au pouvoir qu'avec une certaine méfiance.»

J'ai interrompu le Ministre à ces paroles en lui disant que nous n'avions jamais conçu la moindre méfiance contre lui du moment où l'Empereur l'avait appelé au pouvoir, sachant fort bien que Sa Majesté ne saurait prendre que des Conseillers se trouvant à l'unisson avec le sentiment de la Nation, sentiment que nous savions nous être parfaitement sympathique à son entrée au Ministère.

Je me suis efforcé ensuite de faire descendre un peu M. Ollivier des hauteurs dans lesquelles il s'égarait. Il me semblait plus utile de tâcher de lui soutirer les détails sur la manière dont l'intrigue s'était éventée.

J'ai appris par le Ministre que c'était le Maréchal Prim lui-même qui avait annoncé l'acceptation du Prince Léopold au Ministre de France à Madrid, en lui disant qu'il savait très bien que cette nouvelle ferait mauvais effet en France et indisposerait l'Empereur Napoléon. Il ajouta qu'il lui était très pénible de penser qu'il chagrinerait l'Empereur, mais il fit deviner à son interlocuteur qu'il lui importait peu de froisser le sentiment national en France.

M. Olozaga, qui assure ne s'être douté de rien, vient d'apporter pour l'Empereur une lettre par laquelle son chef annonce à Sa Majesté la candidature incriminée.

Le Baron de Werther, auquel M. Ollivier m'a dit avoir exprimé en termes très vifs son mécontentement, paraît, le Ministre le croit du moins, n'avoir également rien su de ce qui se passait. Son intervention à Ems sera, pense-t-il, très active, vu l'état de frayeur et d'ahurissement avec lequel il a quitté Paris.

Une dépêche adressée mercredi [6 juillet] au Général Fleury le charge d'annoncer carrément au Prince Gortchakoff que, si la Prusse ne cède pas, on enverrait l'armée à la frontière.

J'ajoute, pour compléter ce récit de mon entretien avec le Garde des Sceaux, que ce dernier m'a également interpellé sur la question de savoir si nous étions prêts à suivre son char sur les champs de bataille, et que je lui ai répondu de même qu'à l'Empereur.

Il m'a promis en outre d'attendre, avant de faire quelque chose dans les Principautés, que vous m'ayez donné votre avis sur le successeur à donner à la victime de la vindicte gauloise.

J'ai fini notre entretien en exprimant au Ministre mes meilleurs vœux pour le succès de ses hardiesses.

---

5. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Orig. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III,* t. III, p. 404-405.)

Paris, 8 juillet 1870.

M. de Gramont n'avait reçu d'Ems aucune communication ce matin. Il vient d'y envoyer M. Benedetti, qui était à Wildbad. L'Envoyé de France à Berlin se rencontrera à Ems avec un Secrétaire du Cabinet, qui lui remettra les dernières instructions. M. Benedetti sera simplement chargé de demander au Roi une réponse *prompte et nette.*

Les mouvements des troupes vers la frontière commenceront demain.

Le Ministre des Affaires étrangères a déclaré au Conseil des Ministres, sur une question que lui a adressée le Ministre de la Guerre, que selon ses renseignements, puisés à bonne source, l'Autriche en cas de guerre *enverrait un corps d'observation sur la frontière, et paralyserait ainsi une partie des forces prussiennes.*

En m'annonçant ce fait, M. de Gramont a ajouté : «N'est-ce pas, cela est conforme aux *probabilités les moins risquées?* Mais j'espère *que vous n'en resterez pas là.*»

Je répondis que je n'avais rien à répliquer pour le moment, attendant un télégramme dans la journée qui se prononcerait à ce sujet.

Le Duc se mit alors à parler académiquement sur toute la question, et je lui ai demandé la liberté de lui résumer la situation telle que je la comprendrais.

Je lui ai dit : «Vous avez simplement sauté de pieds joints sur une occasion, vu le proverbe qu'une bonne occasion ne se retrouve plus.

«Vous avez pensé qu'il fallait la prendre aux cheveux pour obtenir ou un succès diplomatique dont vous croyez avoir besoin, ou pour faire la guerre sur un terrain qui ne puisse mettre contre vous l'esprit national allemand.

«— C'est parfaitement dit, et je ne demande pas mieux, me répondit le Duc, que vous mettiez le Chancelier dans la confidence du coup de dé.

«M. de Beust, ajouta-t-il, doit d'ailleurs être content de moi; il devait s'attendre à *un coup de ma façon.*»

Le rapport du Comte Dubsky du 24 juin parut intéresser beaucoup le Duc de Gramont, et il me demanda la permission de le garder pour le soumettre à l'Empereur.

Je lui ai donné lecture de la lettre que Votre Excellence m'a adressée au sujet du voyage de l'Archiduc Albert. Avant que je n'aie commencé,

le Ministre me dit qu'il avait été enchanté de cette excursion et de l'effet produit. Votre lettre le confirma dans son opinion.

Dès qu'une réponse sera arrivée, le Duc me la fera connaître.

---

6. Le Baron de Kübeck, Ministre d'Autriche à Florence, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Télégr. Minute [1]. Vienne, Archives d'État.)

Florence, 8 juillet 1870.

M. Visconti-Venosta m'exprime le désir d'entrer par mon intermédiaire dans un échange confidentiel d'idées avec Votre Excellence sur le grave incident Hohenzollern. Il m'a confié que M. de Malaret venait de s'acquitter d'un ordre télégraphique tendant à faire agir le Ministre d'Italie à Madrid dans le sens de l'abandon de cette candidature. Ce télégramme exprime aussi l'espoir qu'en cas de guerre la France pourra compter sur l'appui de l'Italie. M. Visconti-Venosta me dit avoir répondu à M. de Malaret qu'il n'avait pas d'objection à donner à ses Agents des instructions conciliantes dans le moment voulu, mais qu'il ne saurait se prononcer sur le second point qu'après s'être consulté avec ses Collègues, et avoir pris les ordres du Roi.

La seule assurance qu'il pouvait donner pour le moment, c'est que l'Italie, en cas de guerre, ne se trouverait certainement pas du côté des adversaires de la France.

---

7. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Minute. Particulière. Secrète. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III*, t. III, p. 413-415.)

Vienne, 9 juillet 1870.

Bien que mon télégramme du 7 ait déjà répondu aux questions qui vous ont été posées par le Duc de Gramont, je crois devoir développer

[1] On trouvera dans Oncken (t. III, p. 409) le déchiffrement de ce même télégramme. Les différences de forme sont insignifiantes, mais le déchiffrement se termine par une phrase qui n'est pas dans la minute :

« Le Ministre m'a parlé aussi des embarras et inconvénients qui s'ensuivraient pour le Gouvernement italien de l'occupation prolongée des États du Saint-Siège par les troupes françaises rendant illusoire la Convention de septembre et aliénant à la France l'opinion publique de l'Italie. »

encore ma pensée, afin que vous soyez mieux en état de donner au Duc de Gramont les explications nécessaires.

Je déclare d'abord qu'on peut entièrement compter à Paris sur notre fidélité à tenir les engagements que les deux Empereurs ont réciproquement contractés par leurs lettres.

La possibilité d'une entente séparée entre l'Autriche et la Prusse est donc entièrement écartée. C'est là, dans les circonstances actuelles, un point essentiel qui est acquis en faveur de la politique française.

De plus, nous nous montrerons amis empressés de la France, et notre action diplomatique secondera ses intérêts aussi efficacement que possible. Selon le vœu qui en a été exprimé, nous nous sommes hâtés de plaider à Berlin le point de vue français, et nous en avons déjà fait de même à Madrid.

Je vous envoie copie de la dépêche que j'ai écrite au Baron de Münch. ainsi que le texte du télégramme expédié au Comte Dubsky. Vous pourrez, bien entendu, communiquer ces pièces au Gouvernement français, et l'assurer que nous sommes prêts à tenir compte également par la suite des désirs qu'il nous fera connaître.

Faites observer à cette occasion au Duc de Gramont que plus il met de prix à notre concours et plus il est important qu'il nous prévienne exactement et en temps opportun de l'attitude qu'il prend.

Nous comprenons fort bien que, dans une question qui intéresse le Gouvernement français en première ligne, il ne suive que ses propres inspirations; mais il faut que ses décisions nous soient connues d'avance, si nous devons régler notre conduite de manière à les appuyer de notre influence. Sans cette condition, il est difficile de maintenir l'harmonie désirable.

Votre télégramme du 5 nous mandait que le Duc de Gramont faisait appel aux bons sentiments du Roi de Prusse, et nous demandait d'écrire à Berlin dans le sens de la conciliation; c'est ce que nous nous sommes empressés de faire, et cependant le langage tenu à la Chambre par les organes du Gouvernement français ne nous a pas paru précisément tendre à la conciliation. Il me semble qu'il y a une sorte de contradiction entre les déclarations prononcées au Corps législatif et les arguments que, d'après votre télégramme, nous avons dû faire valoir à Berlin. Nous nous en sommes tenus à vos communications, et nous avons expédié notre dépêche, au risque de la voir ne plus être parfaitement en situation. Il serait toutefois à désirer qu'on évitât les brusques variations que nous ne serions pas en état de suivre.

J'aime à croire que le désir de conserver la paix se fait vivement sentir à Paris, et qu'on ne s'y exposera pas légèrement au danger d'une guerre. Quant à nous, nous avons non seulement le goût,

mais aussi le besoin du repos, et il est clair que tous nos efforts doivent tendre en première ligne au maintien de la tranquillité. Nous ne pouvons guère admettre que la question de paix ou de guerre soit posée tout à coup à brûle-pourpoint, et il serait fort prématuré de vouloir la trancher dès aujourd'hui, alors que la situation est encore si peu développée. Il faut lui laisser le temps de s'éclaircir, et voir comment les événements vont se présenter. Nous allons assister à ce développement, et nous l'influencerons autant qu'il dépend de nous en agissant dans le sens de la paix, mais en amis sincères et chaleureux de la France. Mes efforts personnels au sein du Gouvernement austro-hongrois seront toujours en faveur de l'alliance française, et, si les deux pays ne sont pas liés l'un à l'autre d'une façon plus positive, la faute n'en est pas à moi, puisque j'ai fait ce que j'ai pu l'année dernière pour que notre traité d'alliance fût conclu en toute [*sic*] forme.

Telles que les choses sont aujourd'hui, je maintiendrai, je le répète, les engagements pris, et la politique française trouvera en moi un soutien déterminé. Je souhaite seulement qu'on ne me rende pas de Paris cette tâche trop difficile, et qu'on ne me mette pas dans la position de défendre une mauvaise cause. C'est ce qui arriverait si on se jetait imprudemment dans des aventures sans qu'il y eût obligation évidente de sauvegarder l'intérêt lésé de la France. Je dois dire aussi à cette occasion que je serais placé dans une position très fausse vis-à-vis des autres Ministres de l'Empereur si je ne pouvais même pas leur épargner le désagrément très sensible de voir la France ne pas nous suivre dans la question de la cote des obligations des chemins de fer turcs. Si mon influence est compromise par un échec dans cette affaire que j'ai enlevée en me faisant fort du concours de la France, je n'aurai pas beau jeu à venir plaider auprès de mes Collègues la cause de l'alliance française, et à les entraîner dans cette voie.

Qu'on n'oublie donc pas à Paris que, tout en pouvant compter sur notre amitié, il faut néanmoins ne pas paralyser notre bon vouloir par des exigences subites et des coups de surprise. L'opinion publique en Autriche demande aussi à être ménagée et à être gagnée par de bons procédés. Nous ne pouvons pas la jeter d'un moment à l'autre dans les extrêmes, surtout sans aucun motif bien apparent. Parlez dans ce sens au Duc de Gramont, et à l'Empereur, si vous le voyez, et tenez nous bien exactement au courant de ce qui se passe.

8. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, Au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Télégr. Déchiffrement. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III*, t. III, p. 415.)

[Paris,] 10 juillet 1870, 6 h. soir.
(Arrivé, le 11 juillet, à 2 h. 50 matin.)

Le langage passionné du Duc de Gramont à la Chambre s'explique parce qu'il fallait réveiller le patriotisme français qui ne se monte que par des paroles insolentes. Ensuite, c'était une mesure stratégique permettant d'armer et de se préparer sans mystère. N'oubliez-pas que, l'occasion s'étant présentée, on croit ici tout avoir à gagner à surprendre la Prusse.

Duc de Gramont n'a parlé de la probabilité de notre envoi d'un corps d'observation à la frontière qu'à Lebœuf, auquel l'Empereur venait de dire la même chose sur les questions qu'il lui avait adressées à ce sujet.

Le Ministre des Affaires étrangères me prie de vous demander si vous pouvez faire connaître ici, en dehors de toute considération d'alliance, combien d'hommes nous pourrons mettre sur pied en cas de guerre, et en combien de temps. Il vient de m'assurer que le Roi d'Italie a promis son concours.

Vimercati doit passer par Vienne dans peu de jours.

---

9. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Télégr. Déchiffrement. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III*, t. III, p. 415.)

Paris, 10 juillet 1870, 6 h. 18 soir.
(Arrivé, le 11 juillet, à 2 h. 50 matin.)

Un télégramme chiffré de Benedetti a mis dix heures pour venir d'Ems ici, et est arrivé entièrement tronqué. On a pu lire seulement que le Roi de Prusse a avoué avoir donné son consentement au Prince Léopold. Attendez-vous à ce que, si la réponse se fait trop attendre, on brusque les choses pour ne plus laisser le temps à la Prusse d'être prête. Je dîne demain à Saint-Cloud.

---

10. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Traduction. Autriche, 502 [1].)

Vienne, 11 juillet 1870.

Votre expédition du 8 de ce mois nous dépeint la situation sous des couleurs assez alarmantes [2]. Nous ne pouvons pas prétendre à nous ériger en juges des intérêts qui se trouvent engagés dans la question de la candidature du Prince de Hohenzollern au Trône d'Espagne. Le seul sentiment qui nous anime en cette occasion c'est le désir de contribuer au maintien de la paix. Nul autre intérêt ne peut guider notre politique, mais celui-ci est assez fort pour nous induire à prendre une part active dans les efforts qui vont être tentés de divers côtés pour empêcher la complication actuelle de prendre des proportions déplorables.

Dès que Votre Altesse nous a fait connaître le désir du Duc de Gramont de nous voir agir à Berlin dans le sens de la conciliation, nous nous sommes empressés d'envoyer au Baron de Münch les instructions que j'ai communiquées à Votre Altesse par ma dépêche du 9 de ce mois [3].

Mon télégramme du 7 au Comte Dubsky, dont Votre Altesse connaît également le texte, le charge de signaler de son côté au Gouvernement espagnol les conséquences dangereuses d'un choix capable de froisser les susceptibilités nationales en France et de faire une question européenne d'une affaire qui devrait être menée de manière à ne concerner que l'Espagne seule.

Nous n'avons pas hésité ainsi à plaider la cause de la paix en cherchant à écarter un incident dont le Gouvernement français s'émeut non sans raison. Aussi, quand M. le Marquis de Cazaux est venu avant-hier me donner lecture d'une dépêche dans laquelle M. le Duc de Gramont exprime le vœu de voir notre action diplomatique seconder les vues du Gouvernement français, j'ai pu répondre au Chargé d'Affaires de France que j'avais déjà agi dans le sens indiqué [4].

Nous savons que le Gouvernement anglais a tenu à Berlin un langage à peu près semblable au nôtre, et nous sommes persuadés que les

(1) Cf. Oncken (t. III, p. 418-420).

(2) La seule dépêche de Metternich du 8 juillet qui ait été publiée figure dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, t. Ier, p. 46-47. Cf. p. 65, note 2.

(3) Cf. p. 213, note 1.

(4) Cf. Cazaux, télégramme, 9 juillet, 4 h. 45 soir, et dépêche n° 87, 10 juillet.

autres Cabinets ne tarderont pas à suivre cet exemple, s'ils ne l'ont pas déjà imité [1].

Nous ne doutons pas que la voix unanime de l'Europe ne se fasse entendre en faveur du maintien de la paix, et il nous paraît évident que le retrait de la candidature du Prince de Hohenzollern, qui n'a point été encore l'objet d'une manifestation imposante de la Nation espagnole, et qui ne répond à aucune exigence sérieuse de la situation, serait la solution la plus simple de la difficulté qui préoccupe aujourd'hui à juste titre toute l'Europe.

Cette solution ne compromet aucun intérêt et n'implique aucun sacrifice, pas même celui de la dignité personnelle du Prince qui, en renonçant à sa candidature à peine proclamée, donnerait un noble exemple d'abnégation dont la valeur serait partout appréciée.

Il me semble impossible que ces considérations ne pèsent pas d'un grand poids dans les déterminations décisives qui vont être prises tant à Berlin qu'à Madrid. Nous avons surtout assez de confiance dans la sagesse du Gouvernement prussien pour croire qu'il n'hésitera pas à donner à l'Europe dans une aussi grave circonstance un gage éclatant de ses sentiments de conciliation, non seulement en déclarant qu'il est étranger à ce qui se passe en Espagne, mais en usant de toute son influence pour faire retirer la candidature posée à Madrid d'une manière aussi imprévue qu'inopportune.

D'un autre côté, nous aimons à croire que la France, tout en se montrant jalouse de veiller à sa dignité, s'abstiendra d'augmenter par son attitude les dangers de la situation. Nous comprenons que le Gouvernement français insiste pour qu'il soit tenu compte des intérêts évidents qu'il doit défendre dans cette occasion; mais la modération ne nuira pas à la fermeté de son langage, et ne fera que lui acquérir de nouveaux titres aux sympathies des Puissances qui tiennent à ce que le repos public ne soit pas troublé par des combinaisons imprévues [2].

Veuillez régler votre langage sur ces indications, et recevez l'assurance, etc.

[1] Cf., dans les *Arch. diplom.*, 1871-1872, (t. Ier, p. 91), et dans Fester (t. II, n° 432, p. 81), la dépêche de Bloomfield à Granville du 11 juillet.

[2] Il est intéressant de rapprocher de cette dépêche les propos que Beust tint à l'Ambassadeur d'Angleterre, Bloomfield :

... Il me dit qu'il avait déjà entendu parler de cela [la ligne de conduite adoptée par le Gouvernement anglais] par le Comte Apponyi [Ambassadeur d'Autriche à Londres], et qu'il pensait que, dans les circonstances actuelles, le Gouvernement de Sa Majesté ne pouvait faire plus que ce qu'il avait fait. Il me dit que, de Paris, il n'avait pas reçu un mot qui fût encourageant; que, de Berlin, il ne savait simple-

11. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur a Paris. (Particulière. Secrète. Minute. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III,* t. III, p. 421-427 [1].)

Vienne, 11 juillet 1870.

Ma lettre du 9 vous a déjà indiqué quel est notre point de vue dans la question espagnole, et le langage que vous avez à tenir à Paris. La gravité toujours croissante de la situation me fait un devoir de revenir encore aujourd'hui sur ce sujet, afin de bien préciser ma pensée et de vous mettre à même de l'interpréter.

La seule communication officielle que m'ait faite le Chargé d'Affaires de France est celle dont parle ma dépêche ostensible de ce jour. Je dois rendre au Duc de Gramont la justice qu'il ne réclame de nous dans cette pièce qu'un concours diplomatique sur lequel il peut entièrement compter et dont nous lui avons déjà donné des témoignages. Mais, après s'être acquitté de cette communication, le Marquis de Cazaux a ajouté que, par suite de lettres particulières qu'il avait reçues du Duc de Gramont, il se croyait autorisé à m'entretenir «académiquement» de la question de guerre. «Notez bien, a-t-il dit, qu'à cet égard je n'ai pas à vous parler au nom de mon Gouvernement.» Malgré ce préambule, j'ai vu clairement que M. de Cazaux était chargé de sonder le terrain, et de s'assurer si notre concours n'irait pas au delà d'une

ment rien, et que les retards et l'apparente ironie avec lesquels les journaux prussiens traitaient l'affaire n'avaient d'autre effet que d'accroître l'irritation à Paris; que le Prince de Metternich semblait craindre le pire, et qu'il ne pouvait me cacher que, si le Roi de Prusse refusait de désavouer la candidature du Prince de Hohenzollern, il ne voyait aucune chance d'amener un compromis entre les deux Puissances; en ce moment tout était sombre et sans espoir (*all looked dark and hopeless*). C'est avec tristesse qu'il me disait que, malgré tous les louables efforts faits par les Puissances pour éviter une rupture déclarée, il n'y avait pas actuellement d'apparence qu'elles fussent dans le cas de réussir.

Ces propos sont rapportés dans la dépêche de Bloomfield à Granville, du 11 juillet, citée dans la note ci-dessus.

[1] Cette lettre se trouve reproduite dans les *Mémoires du Comte de Beust,* t. II, ch. XXXIII, p. 331-338. — Dans une lettre adressée à Beust le 8 janvier 1873 et publiée par ce dernier (*Mémoires,* t. II, p. 360-369), Gramont déclare que Metternich ne lui a pas «montré cette dépêche». Beust affirme que Gramont en connut du moins le contenu, et la seconde lettre particulière du 11 juillet à Metternich, que nous publions ci-après, lui semble un argument prouvant péremptoirement que Metternich ne pouvait pas ne pas donner suite aux instructions du 11 contenues dans la dépêche que nous reproduisons ici.

action diplomatique dans le cas où la guerre viendrait à éclater entre la France et la Prusse. Les insinuations de M. de Cazaux trouvent d'ailleurs leur commentaire dans le langage moins ambigu qui vous a été tenu par M. Ollivier, aussi bien que par le Duc de Gramont.

Il est important qu'il n'y ait point de malentendu sur ce point entre nous et le Gouvernement français. Je tiens surtout à ce que l'Empereur Napoléon et ses Ministres ne se fassent pas l'illusion de croire qu'ils peuvent nous entraîner simplement à leur gré au delà de ce que nous avons promis et au delà de la limite qui nous est tracée par nos intérêts vitaux, aussi bien que par notre situation matérielle.

Parler avec assurance, ainsi que l'aurait fait, selon vos rapports, le Duc de Gramont dans le Conseil des Ministres, du corps d'observation que nous placerions en Bohême, c'est pour le moins s'avancer bien hardiment. Rien n'autorise le Duc à compter sur une mesure pareille de notre part, et la loyauté nous impose le devoir de ne pas laisser le Gouvernement français faire entrer cette combinaison dans ses calculs.

Le seul engagement positif que nous ayons contracté est celui qui se trouve précisé dans les lettres des deux Empereurs : c'est de ne pas nous entendre avec une Puissance tierce à l'insu l'un de l'autre. Cet engagement, nous le tiendrons scrupuleusement, ainsi que je vous le disais dans ma lettre du 9, et la France peut par conséquent être parfaitement sûre que nous ne nouerons derrière son dos aucune négociation avec la Prusse, ni avec une autre Puissance, ce qui est pour elle, en cas de guerre, une garantie importante de sécurité. Nous nous déclarons en outre hautement les sincères amis de la France, et le concours de notre action diplomatique lui est entièrement acquis. C'est là un second point qui n'est pas à dédaigner, mais c'est à cela seul que se bornent nos engagements positifs.

Le cas de guerre a bien été discuté dans nos pourparlers secrets de l'année dernière. Toutefois rien n'a été conclu, et même, si on voulait donner une valeur plus réelle aux projets restés à l'état d'ébauche et aux observations échangées, on ne saurait en tirer la conséquence que nous sommes tenus à une démonstration armée dès qu'il convient à la France de nous le demander. Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de guerre nous avons toujours déclaré que nous nous engagerions volontiers à entrer activement en scène si la Russie prenait le parti de la Prusse, mais que, si celle-ci seule était en guerre avec la France, nous nous réserverions le droit de rester neutres. J'admettais bien et j'admets encore que telles circonstances peuvent se présenter où notre intérêt même nous commanderait de sortir d'une attitude de stricte neutralité, mais je me suis toujours

positivement refusé à contracter sous ce rapport un engagement. J'ai revendiqué alors comme je revendique maintenant une entière liberté d'action pour l'Empire austro-hongrois, et, si j'ai maintenu avec fermeté ce point quand il s'agissait de signer un traité d'alliance, je dois moins que jamais me considérer comme ayant les mains liées aujourd'hui où le traité projeté n'a pas été conclu.

Cette argumentation me paraît claire et irréfutable. Je ne concevrais pas que l'Empereur Napoléon, ou le Duc de Gramont, pût interpréter autrement ce qui s'est dit alors, et nous regarder comme engagés à une démonstration armée.

Je vais d'ailleurs plus loin, et je dirai que, même si nous avions promis un concours matériel en cas de guerre entre la France et la Prusse, ce n'aurait jamais été que comme le corollaire d'une politique suivie d'un commun accord. Jamais nous n'aurions songé et aucun État ne songerait jamais à se mettre vis-à-vis d'un autre dans une situation de dépendance telle qu'il dût prendre les armes uniquement selon le bon plaisir de l'autre. L'Empereur Napoléon nous a promis de venir à notre secours, si nous étions attaqués par la Prusse, mais sans doute il ne se croit pas obligé d'emboîter le pas derrière nous s'il nous prend fantaisie de déclarer la guerre à la Prusse sans son assentiment. La Bavière et le Wurtemberg, bien qu'étroitement liés à la Prusse par leurs traités et placés dans une position assez dépendante, ont toujours déclaré qu'ils se réserveraient le droit d'examiner le cas de guerre, et qu'ils n'étaient pas obligés à seconder la Prusse dans une campagne agressive.

On ne peut prétendre en conscience que la France, qui n'a pas signé un traité de ce genre avec nous, doive compter de notre part sur une coopération armée en tout état de cause, lorsque les États du Sud de l'Allemagne eux-mêmes ne sont pas engagés à ce point vis-à-vis de la Prusse par le traité onéreux qu'ils ont subi plutôt qu'accepté.

Mais la France, alléguera-t-on, n'est pas dans la circonstance actuelle l'agresseur. C'est la Prusse qui provoque la guerre, si elle ne retire pas la candidature du Prince de Hohenzollern.

Ceci est un point qu'il est indispensable d'examiner. Je veux m'expliquer à cet égard avec une entière sincérité et en véritable ami de la France.

Dans tous nos pourparlers confidentiels avec le Gouvernement français, nous avons toujours pris pour point de départ que nous voulions avant tout le maintien de la paix, et que nous n'aurions recours à la guerre que si elle était nécessaire. L'est-elle dans le cas présent? Elle le deviendra peut-être, mais assurément ce sera dû en grande partie à l'attitude prise dès le principe par la France, car la

candidature du Prince de Hohenzollern n'était pas un fait de nature à mener par lui-même à cette conséquence.

Que la France ne fût pas restée indifférente à cet incident, rien de plus juste. Qu'elle y vît d'abord un manque de procédé à son égard et par conséquent une atteinte à sa dignité, rien de plus naturel. Qu'elle déclare ses intérêts menacés par l'avènement d'un Prince prussien au Trône d'Espagne, c'est encore là un fait contre lequel il n'y aurait rien à redire. Il y avait en ceci l'occasion d'engager une campagne diplomatique, où la France avait la partie fort belle, où la Prusse et l'Espagne étaient évidemment dans leur tort, et où l'Europe aurait été toute disposée à se mettre du côté de la France, et à exercer sur les deux autres Puissances une pression qui aurait eu pour résultat soit de donner pacifiquement une ample satisfaction aux intérêts français, soit d'assurer au Gouvernement français un grand ascendant moral, si, cette satisfaction lui étant refusée, il était contraint à prendre les armes.

Il aurait fallu exposer à l'Espagne, dans un langage ferme mais mesuré, quelles étaient les exigences évidentes de l'intérêt de la France. Des déclarations analogues auraient été données aux Cabinets étrangers, et ceux-ci se seraient certainement empressés d'offrir à la France un concours actif pour détourner cette cause de complication. La Prusse, sans être prise directement à partie par la France, aurait probablement reculé de suite, et la France aurait eu tout l'honneur et le profit de cette campagne. Si, contrairement à toute attente, la Prusse persistait à ne pas faire retirer au Prince de Hohenzollern sa candidature malgré les conseils de l'Europe, la guerre s'ouvrait dans les conditions morales les plus favorables à la France.

Le Gouvernement français ne s'est pas conformé dès le début au plan que je viens d'esquisser. Ses premières manifestations ne portent pas le caractère d'une action diplomatique; elles sont bien plutôt une véritable déclaration adressée à la Prusse en des termes qui jettent l'émoi dans toute l'Europe et lui font croire aisément au dessein prémédité d'amener la guerre à tout prix. Le langage public des Ministres français, suivi de préparatifs de guerre immédiats, rend la retraite difficile aux Prussiens aussi bien qu'aux Espagnols, et ne facilite pas aux Cabinets la tâche de s'interposer en faveur des intérêts français. Nous aimons encore à espérer que l'affaire pourra rentrer dans une voie plus conforme au point de vue diplomatique, et que la France n'en obtiendra pas moins un succès éclatant.

Cependant, les apparences indiquent un peu trop clairement qu'il y a désir de la part de la France de chercher querelle aux Prussiens, et de tirer parti dans ce but du premier prétexte qui se présente.

Les détails que me donnent vos rapports ne peuvent que confirmer cette appréciation, et j'avoue franchement que je vois dans la manière dont cette affaire a été entamée à Paris un motif sérieux pour ne pas sortir d'une certaine réserve.

En effet, si c'est simplement avec passion qu'on aborde à Paris de cette façon la question de la candidature Hohenzollern, cette conduite n'est pas de nature à nous inspirer de la confiance dans l'avenir, et à nous donner le désir de nous embarquer sous de pareils auspices. Si ce n'est pas entraînement, il y a donc dessein préconcerté de provoquer la guerre, et ceci est contraire à tout ce dont nous étions convenus. Dans ce cas, je comprendrais encore moins que l'on comptât sur notre concours au delà des limites fixées par nos engagements.

On trouvera peut-être à Paris ce langage sévère, mais je le crois dicté par une sincère amitié pour la France, aussi bien que par ma sollicitude pour les intérêts qui me sont confiés. Précisez bien comme je l'ai fait la portée de nos engagements, assurez que nous les tiendrons : mais ne cachez pas que nous nous sentons d'autant moins portés à les dépasser que nous ne pouvons approuver la précipitation avec laquelle on pose, sans nécessité évidente, et en nous prévenant si peu, la question de guerre.

D'ailleurs, en dehors de ces considérations politiques, il y a des raisons matérielles qui ne nous permettent pas de prendre une attitude belliqueuse. Le Duc de Gramont nous a vus de trop près pour s'y tromper. Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas mettre aussi subitement sur pied des forces respectables. Les sacrifices et les efforts que cela exigerait sont tels qu'il faudrait pour les imposer au pays des motifs bien autrement pressants que ceux qu'on pourrait invoquer aujourd'hui. Nous n'avons jamais dissimulé le besoin impérieux que nous avons de la paix. Si la France trouve l'occasion actuelle favorable pour entrer en campagne, si elle se sent en mesure de déployer dès à présent toutes ses forces, nous ne pouvons en dire autant pour notre part. Ce n'est pas du jour au lendemain que nous pouvons passer ainsi à l'action, et l'opinion du pays tout entier se soulèverait contre le Gouvernement s'il se jetait tête baissée dans les périls d'une guerre aussi imprévue. Il faudrait en tout cas que cette éventualité se présentât comme une exigence indispensable de la situation, et personne ne voudrait aujourd'hui admettre chez nous l'existence de cette exigence. Je ne dis pas que les événements, en se développant, ne puissent nous amener à participer à une lutte engagée sur une question d'influence entre la France et la Prusse, mais à coup sûr ce n'est pas dès le début de cette lutte qu'on trouvera l'Empire austro-hongrois disposé à y entrer. Une attitude bienveillante pour la France, la résolution

de ne pas s'entendre avec une autre Puissance, voilà tout ce que le Gouvernement de l'Empereur peut promettre aujourd'hui, s'il ne veut pas être démenti par le sentiment général.

J'apprends par un télégramme de Florence que le Gouvernement français y a demandé aussi s'il pouvait compter sur l'Italie. La réponse n'a pas été très nette, et on a de suite jeté sur le tapis la question de l'évacuation des États Romains. Je ne sais ce que le Gouvernement français décidera à ce sujet, mais je dois dire que, s'il achetait à ce prix le concours armé de l'Italie, il rendrait plus facile par la suite celui de l'Empire austro-hongrois. C'est une considération qui mérite quelque attention, et vous pourrez laisser tomber une allusion dans ce sens.

Pénétrez-vous bien des considérations que j'expose dans cette lettre. Je m'en remets à vous avec confiance pour les faire valoir auprès de qui de droit. Il ne faut pas qu'on s'abuse sur ce que nous voulons et surtout sur ce que nous pouvons faire. On est en train de s'engager à Paris dans une bien grosse partie. On est peut-être déjà trop avancé pour reculer, et dans ce cas votre tâche principale doit être de veiller à ce qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions, qui sont sincèrement amicales pour la France, mais qui restent sans doute au-dessous de ce qu'on espère sans trop de motif. Nos services sont acquis dans une certaine mesure, mais cette mesure ne sera pas dépassée, à moins que les événements ne nous portent; et nous ne songeons pas à nous précipiter dans la guerre uniquement parce que cela conviendrait à la France. Faire accepter cette situation à l'Empereur Napoléon et à ses Ministres, sans provoquer leur mécontentement, voilà la difficulté qui vous attend et dont je compte sur votre zèle et votre influence personnelle pour triompher. Il ne faut pas qu'un accès de mauvaise humeur contre l'Autriche prépare une de ces évolutions subites auxquelles la France nous a malheureusement un peu trop habitués. C'est là un écueil dangereux qu'il s'agit d'éviter. Faites donc sonner aussi haut que possible la valeur de nos engagements, tels qu'ils existent réellement, et notre fidélité à les respecter, afin que l'Empereur Napoléon ne s'entende pas tout à coup à nos dépens avec une autre Puissance, ce que d'ailleurs nous croyons impossible, puisque ce serait contraire au texte des lettres impériales. Insistez sur la réciprocité en ce qui concerne ce point, et ayez en outre les yeux bien ouverts. C'est là ma dernière et ma principale recommandation.

P.-S. — Voici encore un détail assez important auquel je vous prie de veiller. Dans une crise aussi grave, il est essentiel que vous fassiez bien attention à la manière dont vous rédigez votre correspondance. Il faut absolument qu'elle soit séparée en deux parties distinctes,

une ostensible et une secrète, et il faut que la première soit assez *complète* pour ne pas laisser trop clairement deviner l'existence de la seconde. Votre expédition du 8 contient trois rapports que j'ai dû séquestrer, bien qu'ils renfermassent des détails que j'aurais voulu laisser connaître. Mais, à côté de ceux-ci, il y avait des allusions à nos engagements secrets. Songez que, dans une crise comme celle-ci, je dois pouvoir montrer vos rapports à différentes personnes de mon Ministère, au Comte Potocki, au Comte Andràssy, et qu'enfin je dois en tirer parti pour le *Livre rouge*. Il faut donc que j'aie un tableau *ostensible* et *complet* de la situation, en dehors des détails qui ne peuvent être portés qu'à la connaissance de ceux qui sont initiés à tous les secrets. Je sais bien que cela rend la tâche plus difficile, mais c'est tout à fait indispensable, et je vous demande instamment de ne pas l'oublier. Je vous écris aussi aujourd'hui une dépêche ostensible, faite pour être montrée ici et qui n'a pas d'autre valeur. Gardez uniquement pour les lettres particulières tout ce qui concerne nos engagements avec la France, et écrivez-moi des rapports que je puisse montrer.

---

12. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Particulière. *Mémoires du Comte de Beust,* t. II, chap. XXXIII, p. 340-342.)

Vienne, 11 juillet 1870.

En observant ce qui se fait autour de vous, je me demande si je suis devenu imbécile, que cela me passe.

Je me fais cependant l'effet d'avoir ma tête à moi. Examinons donc les choses de sang-froid, et arrêtons-nous à deux considérations.

Parlons d'abord de notre coopération.

Gramont ayant, à ce qu'il paraît, étudié notre dossier secret, parle de certaines stipulations comme si elles avaient passé de l'état de projet à l'état de traité. D'abord, elles sont restées à l'état de projet, et il n'y a pas de notre faute si telle est la situation. Mais, lors même qu'elles auraient force de traité, quelle singulière application on s'imagine pouvoir en faire! On était convenu — toujours à l'état de projet — de s'entendre partout et toujours sur une action diplomatique commune. Aujourd'hui, sans nous consulter, sans seulement nous prévenir, sans crier gare, on va hardiment en avant, on pose et résout la question de guerre à propos d'une question qui ne nous

IMPRIMERIE NATIONALE.

regarde en aucune façon, et on présume, comme une chose qui s'entend, qu'il nous suffit d'en être informés pour que nous mettions notre armée sur le pied de guerre et réunissions un corps d'armée assez considérable pour paralyser l'armée prussienne.

Et, à l'heure qu'il est, on ne nous a pas seulement dit où et comment l'armée française compte opérer.

Ensuite, on nous parle du bon terrain où l'on se serait placé en abordant la question de guerre dans une question qui ne saurait intéresser ni exciter la nation allemande.

J'ai été le premier à le reconnaître au début de la discussion. Mais je vois avec un profond regret qu'à Paris on fait son possible pour changer ce bon terrain en un très mauvais terrain, et qu'on va tout droit à mettre contre soi l'esprit public en Allemagne aussi bien qu'en Espagne.

Je vous l'ai déjà dit, il fallait, selon moi, s'attaquer à la candidature Hohenzollern, mais pas à la Prusse. Et, si on voulait absolument exiger du Roi Guillaume qu'il renonce à la candidature du Prince Léopold et qu'il l'empêche, il fallait user de tels procédés qui l'eussent mis dans son tort, en cas de refus, vis-à-vis de l'Europe et de l'Allemagne en particulier.

Assurément, l'Allemagne tout entière ne comprendra pas qu'elle doit se battre pour la Prusse voulant à toute force introniser un Prince en Espagne; mais elle défendra ses frontières si on l'attaque, et elle comprendra tout aussi peu qu'une Puissance étrangère soit dans la nécessité de lui faire la guerre, parce que le Roi, Chef de la Confédération du Nord, sous le coup de menaces, refuse d'y céder, et abandonne aux Cortès espagnoles le soin de s'arranger comme elles voudront.

Il est possible que je me trompe dans mes appréciations. Peut-être réussira-t-on, par la pression soutenue par les autres Puissances. Je ne demande pas mieux. Vous savez que nous aussi nous y apporterons notre contingent. Mais, si on n'y réussit pas, qu'on ne nous rende pas solidaires de toutes les mauvaises chances que je signale et qu'on fait naître.

---

13. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Télégr. Déchiffrement. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III,* t. III, p. 417.)

Paris, 11 juillet 1870, 5 h. 50 soir.
(Arrivé, le 12 juillet, à 0 h. 7 matin.)

Tout est en suspens — le Roi n'a pas encore répondu — je crois cependant que Comte Benedetti a fait comprendre qu'il céderait. Duc de Gramont est un peu en contradiction avec M. Ollivier, qui voudrait d'autres questions à celle de Hohenzollern pour rendre la guerre inévitable, tandis que Gramont veut la paix si le Roi de Prusse cède. J'ai appuyé ce dernier auprès de Sa Majesté, disant que toute autre question ameuterait l'Allemagne. Si j'ai bien fait, veuillez m'approuver par le télégraphe.

Je crois que cette affaire s'arrangera, mais que la paix ne sera pas de longue durée.

---

14. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Télégr. Déchiffrement. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III,* t. III, p. 418.)

Paris, 11 juillet 1870, 6 h. 55 soir.
(Arrivé, le 12 juillet, à 8 h. matin.)

Le Duc de Gramont vous fait dire, en réponse à ce que je lui ai communiqué d'après votre lettre, qu'il a été tout aussi surpris par les événements que vous, que l'opinion publique est en avance sur le Gouvernement, que la question s'est posée d'elle-même à brûle-pourpoint, que le temps manque pour laisser s'éclaircir la situation, que, si la détente n'arrive pas à la suite d'une réponse nette du Roi, ni lui ni vous n'auriez le temps *d'assister* au développement de la situation. Un télégramme de Cazaux donne *excellente nouvelle sur sa conversation avec vous,* et Gramont attend avec impatience Bourgoing qui doit arriver demain. Selon moi, la guerre sera déclarée très vite, si le Roi ne cède pas, et sera menée rondement.

Vimercati m'a dit que le Roi avait promis soixante mille hommes de suite pour tenir en échec la Bavière *avec notre consentement,* que ce Diplomate ira chercher à Vienne si la guerre se déclare. Rome et Civita-Vecchia seront évacuées dès les débuts de la guerre.

---

15. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Télégr. Minute. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III,* t. III, p. 433-434.)

Vienne, 13 juillet 1870, 4 h. 30 soir.

Je parle en ami. Plus je réfléchis, plus je trouve qu'on aurait tort de ne pas se contenter de la renonciation du candidat tout aussi spontanée que celle de Widman et constituant une satisfaction autant qu'un échec véritable. L'effet moral sur les populations allemandes mécontentes, qui dernièrement étaient déjà résignées, sera d'autant plus sensible que l'épisode a révélé la fausseté des appréciations libérales sur l'ainsi dite indifférence de la Nation française à l'endroit des conquêtes prussiennes. Il serait très imprudent d'empêcher ce travail qui sera très utile dans peu de temps, mais sans aucun effet, si la lutte s'engage demain.

---

16. Le Prince de Metternich, Ambassadeur d'Autriche à Paris, au Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères. (Télégr. Déchiffrement. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III,* t. III, p. 432.)

Paris, 13 juillet 1870, 2 h. 25 soir.
(Arrivé à 11 h. 20 soir.)

Comte Vitzthum part demain ou après-demain. Duc de Gramont va déclarer au Corps législatif que le Prince de Hohenzollern, d'après une dépêche espagnole, se désiste, mais que la réponse d'Ems n'est pas arrivée, et qu'il ne peut donner d'autre nouvelle.

Il m'a montré tous ses télégrammes à Benedetti. Dans le dernier, il lui mande que l'Empereur est forcé, malgré le refus du Roi de Prusse d'ordonner au Prince de se désister, de demander que Sa Majesté garantisse au moins que le Prince ne se ravisera pas; que cette garantie mettrait fin à l'incident; que l'Empereur n'a aucune arrière-pensée de guerre ni de conquête, mais que l'opinion très montée en France réclame cette solution. Duc de Gramont vous prie de l'appuyer à Berlin.

---

17. Le Comte de Beust, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche, au Prince de Metternich, Ambassadeur à Paris. (Télégr. Minute. Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III*, t. III, p. 437.)

Vienne, 14 juillet 1870, 6 h. 30 soir.

Réponse à votre télégramme n° 82 du 13. Nous sommes prêts à faire à Berlin la démarche voulue énergiquement, si nous pouvons être sûrs que le succès serait bien venu à Paris et couperait court à toute nouvelle difficulté. J'espère qu'en général on ne se méprend pas sur notre attitude amicale et dévouée, qui n'a pas varié [1].

[1] Cette dernière phrase, qui figurait sur la minute, a été biffée.

TABLE DES MATIÈRES.

JUILLET 1870.

(1er-15.)

1er JUILLET.

3 JUILLET.

4 JUILLET.

5 JUILLET.

6 JUILLET.

7 JUILLET.

8 JUILLET.

9 JUILLET.

11 JUILLET.

12 JUILLET.

IMPRIMERIE NATIONALE.

13 JUILLET.

14 JUILLET.

APPENDICE I.

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN ET LA DIPLOMATIE ALLEMANDE.

(4-15 JUILLET 1870.)

APPENDICE II.




